

VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL
DES SOURCES MANUSCRITES
DE
L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

ALEXANDRE TUETEY

TOME PREMIER

ÉTATS-GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(PREMIÈRE PARTIE)



Armes de la Municipalité de Paris, en 1790

PARIS
IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)
11, RUE CADET
—
1890

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DES SOURCES MANUSCRITES

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'administration municipale laisse à chaque auteur la responsabilité des opinions émises dans les ouvrages publiés sous les auspices de la Ville de Paris.

VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DES SOURCES MANUSCRITES

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

ALEXANDRE TUETEY

TOME PREMIER

ÉTATS-GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(PREMIÈRE PARTIE)



Armes de la Municipalité de Paris, en 1790

PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

11, RUE CADET

1890

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le développement qu'ont pris les recherches historiques basées sur les documents d'archives a complètement transformé l'étude de la Révolution française, et le public accueille avec une faveur de plus en plus marquée ces consciencieux travaux puisés aux sources originales et conçus d'après les règles de la critique la plus sévère, qui éclairent d'un jour tout nouveau soit les opérations militaires, soit les négociations diplomatiques, soit l'histoire des institutions de cette grande période. Faire connaître ces sources, les mettre à la portée de tous, en groupant et coordonnant suivant un ordre méthodique les matériaux épars dans les dépôts publics de la capitale, tel est l'objet du présent répertoire, qui concerne spécialement l'histoire politique et administrative de Paris pendant la Révolution française.

Si l'histoire de la Révolution française est universellement connue, on connaît beaucoup moins les sources de cette histoire; en dehors du public restreint de professeurs et d'érudits qui fréquente les Archives et la Bibliothèque nationale, on ne soupçonne même pas la nature et l'importance des documents conservés dans ces deux grands dépôts; l'immensité même des recherches à entreprendre effraye et décourage les travailleurs qui n'ont ni le temps ni la patience de consacrer de longues journées à des dépouillements fastidieux. C'est ce qui explique comment les historiens de la Révolution se sont bornés à consulter et mettre en œuvre des sources imprimées et ont bien rarement eu recours aux documents de nos archives.

Rien cependant ne peut remplacer les témoignages des acteurs ou spectateurs de ces curieux épisodes de la période révolutionnaire qui rendent compte de ce qu'ils ont vu ou entendu autour d'eux et qui écrivent sans parti pris, sous l'impression des événements. Suivant le jugement de l'un de nos écrivains les plus distingués (1), qui, le premier, dans ses considérations philosophiques sur la Révolution, a largement mis à contribution notre grand dépôt national, « ce sont là des témoignages de premier choix et de première main, au moyen desquels on doit contrôler tous les autres ». En effet, dans les mémoires contemporains qui, la plupart du temps, servent de base aux appréciations de nos historiens, trop souvent la passion personnelle dénature les faits, les amplifie ou les rapetisse, leur enlevant leur vrai caractère, tandis que des documents manuscrits, tels qu'un rapport administratif, une information judiciaire, une lettre confidentielle, une pièce de comptabilité, lesquels ne sont point arrangés en vue du public, ni pour les besoins d'une cause, nous présentent les événements sous leur véritable jour. Chacun de ces actes, il est vrai, garde l'empreinte du milieu où il a été écrit, n'éclaire souvent que les petits côtés de l'histoire et ne peut fournir de vues d'ensemble ; néanmoins, ces textes authentiques, étudiés avec soin, rapprochés les uns des autres, offrent un moyen assuré de contrôler les récits personnels et permettent de se rendre un compte exact des faits et d'en suivre l'enchaînement. C'est en vue de faciliter aux travailleurs l'étude de ces documents d'archives que nous avons entrepris la publication d'un *Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, complément nécessaire de l'œuvre importante préparée, pour les imprimés, par M. Maurice Tourneux (2).

(1) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, la Révolution, tome I, préface, p. II.
(2) Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française.*

I

Nous avons tout d'abord à faire connaître le plan auquel nous nous sommes arrêté pour la classification des pièces qui entrent dans la composition de notre Répertoire. Lorsque la Commission des recherches de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, instituée par le Conseil municipal, voulut bien approuver en principe le projet de publication soumis par nous à son examen, elle agita la question de savoir dans quel ordre seraient rangées les pièces inventoriées et décida que les documents compris dans notre Répertoire seraient classés, non pas dans l'ordre chronologique pur et simple, mais suivant un ordre méthodique et raisonné qui rapprocherait et grouperait les pièces de même nature conservées dans tous les dépôts publics. La réalisation de ce programme, fort simple en apparence, présentait plus d'une difficulté; en effet, il ne s'agissait pas seulement de cataloguer les pièces relatives aux événements dont la capitale avait été le théâtre durant la Révolution, il fallait encore, pour que l'œuvre entreprise fût complète, pour qu'elle rendit tous les services qu'on était en droit d'en attendre, faire rentrer dans le cadre adopté tout ce qui pouvait permettre d'étudier l'organisation municipale et la vie sociale de Paris à cette époque. Ce n'est donc pas seulement l'histoire politique qui se déroulera sous les yeux dans la succession chronologique des faits, c'est encore l'histoire administrative de la capitale que le lecteur pourra suivre dans tous ses détails; il nous a semblé que l'étude approfondie des institutions parisiennes, si peu connues jusqu'ici, n'offrait pas un moindre intérêt que le tableau des événements, et devait occuper une place tout aussi importante dans notre Répertoire. Comme l'administration municipale entre les années 1789 et 1799 a passé par bien des vicissitudes et subi bien des transformations, pour rendre cette étude plus facile et limiter en même

temps le champ de nos recherches, nous avons été obligé d'adopter la division par périodes, et ces périodes bien tranchées, d'un caractère bien distinct, correspondent à chacune des assemblées qui ont siégé à Paris et qui ont joué un rôle prépondérant dans son histoire. Conformément à ce plan, nous ne nous sommes occupé, tout d'abord, que de ce qui s'est passé dans la période des États-Généraux et de la Constituante, c'est-à-dire d'avril 1789 à septembre 1791.

Un premier chapitre, intitulé : *Journées historiques de la Révolution et Événements politiques*, présente sous un certain nombre de paragraphes le développement chronologique des faits.

Après avoir mis sous les yeux du lecteur tout ce qui pouvait le renseigner sur les événements accomplis à Paris, durant les trois premières années de la Révolution, il nous a paru intéressant de réunir dans un second chapitre l'ensemble des documents relatifs aux *Élections* et aux opérations électorales dans la capitale, de nature si complexe, au début du nouveau régime, puisque les électeurs de 1790 durent procéder à la fois à des élections politiques, judiciaires, administratives et ecclésiastiques.

Le troisième chapitre est consacré aux *Subsistances et Approvisionnements*, l'une des branches de l'administration municipale qui préoccupa le plus les autorités installées à l'Hôtel de Ville, et exerça une influence considérable sur la marche des événements; ce chapitre appartient à l'histoire des institutions administratives de la capitale. Pour nous permettre de grouper dans un ordre méthodique les nombreux documents qui concernent l'histoire de Paris envisagée à ce point de vue, nous avons pensé ne pouvoir trouver un meilleur cadre que celui qui fut adopté au mois de novembre 1789, au moment de l'organisation des services municipaux. A cette époque ces services furent répartis en huit bureaux ou départements, qui étaient les suivants :

1° Le bureau des Subsistances, confié à M. de Vauvilliers, lieutenant de maire, dont le siège était à l'ancien hôtel de l'Intendance, rue de Vendôme, au Marais;

2° Le bureau de la Police, sous la direction de M. Duport du Tertre, à l'hôtel de la Mairie, rue Neuve-des-Capucines;

3° Le bureau des Établissements publics, dirigé par M. Brousse des Faucherets, installé au Palais-Cardinal, vieille rue du Temple;

4° Le bureau des Travaux publics, sous les ordres de M. Celérier, à l'hôtel de l'Intendance, ainsi que le suivant;

5° le bureau des Hôpitaux et Ateliers de charité, administré par M. de Jussieu;

6° Le bureau du Domaine de la Ville, qui avait à sa tête M. Le Couteulx de La Noraye ;

7° Le bureau des Impositions, confié à M. Tiron;

8° Celui de la Garde nationale, à M. Jouanne de Saint-Martin, se trouvant, ainsi que le précédent, au Palais-Cardinal. Chacun de ces bureaux avait à sa tête un lieutenant de maire, assisté de quatre à six conseillers administrateurs.

Dans la nouvelle organisation municipale mise en vigueur par le décret-loi du 21 mai 1790 (article XVIII du titre III), ces huit bureaux se trouvèrent réduits à cinq, trois départements ayant cessé d'exister par suite du rattachement du service des hôpitaux au département des Établissements publics, de celui des ateliers de charité au département des Travaux publics et de la suppression du département de la Garde nationale. Les cinq départements qui concentrèrent tous les services furent celui des Subsistances, celui de la Police, celui des Domaines et des Finances, celui des Établissements publics et celui des Travaux publics.

Nous conserverons néanmoins la division primitive, parce qu'elle nous permettra de répartir et de grouper plus facilement les documents de nos Archives qui se rapportent à l'administration municipale pendant la Constituante; seulement il n'est peut-être pas inutile d'entrer dans quelques détails sur les affaires traitées par chacun de ces services municipaux :

1° Le bureau ou département des Subsistances et Approvisionnements était chargé de la surveillance sur le commerce des grains et farines et de tous autres objets de première nécessité, sur les moulins employés à la mouture des grains pour la consommation de la capitale, sur la halle aux farines, sur les meuniers, boulangers et autres marchands de denrées, de l'inspection générale de la navigation et police des rivières servant à l'approvisionnement de Paris, enfin de l'achat et emmagasinement des grains.

2° Le département de Police avait dans ses attributions tout ce qui regardait le maintien de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, promenades et édifices publics; il exerçait une surveillance spéciale sur les hôtels garnis, les logeurs, les auberges et cabarets, sur les étrangers arrivant à Paris, sur les vagabonds, filles publiques et gens sans aveu, sur les ouvriers et domestiques, sur les voitures de place. Le balayage, l'arrosage et le nettoiement de la voie publique, le service des pompes à incendie, celui des prisons et maisons d'arrêt étaient également de son ressort.

3° Le département des Établissements publics s'occupait, comme l'indi-

quait son titre, de l'administration de tous les établissements publics existant dans Paris, et en particulier des collèges, des écoles et de tout ce qui concernait l'éducation de la jeunesse, de l'instruction des sourds et muets, de l'école gratuite de dessin, du mont-de-piété, du tirage des loteries et des filatures.

4° Le département des Travaux publics était chargé de la voirie et de tout ce qui en dépendait, de l'inspection et de la surveillance des casernes, corps de garde, églises, salles de spectacle, cimetières, carrières, halles et marchés, ponts, quais, en un mot de tous les édifices appartenant à la Commune, des marchés et adjudications pour l'entretien du pavé, pour l'éclairage, pour l'enlèvement des boues, enfin de la direction des fêtes publiques.

5° Le département ou bureau des Hôpitaux et Ateliers de charité, rattaché plus tard aux services des Établissements publics et des Travaux publics, représentait, malgré ce titre modeste, l'administration générale de l'Assistance publique, sous ses diverses formes.

6°-7° Le département du Domaine de la Ville avait le soin de la régie et administration des maisons, domaines et revenus de la Ville; il absorba le bureau des Impositions et réunit dans un même service toute la partie financière, c'est-à-dire le budget et la comptabilité de la Ville.

8° Le département de la Garde nationale réglait tout ce qui était relatif à l'habillement, à l'armement et équipement de la garde nationale.

Telles sont les principales matières dont s'occupaient les huit départements primitifs de la municipalité parisienne, matières qui se trouveront groupées par chapitres dans le second volume de notre Répertoire. Ce tableau de la vie municipale serait incomplet, si nous ne consacrions un chapitre spécial à la Commune et mairie de Paris, ainsi qu'au Département de Paris, étudiés dans leur fonctionnement général et dans leurs rapports avec les pouvoirs publics, et un autre chapitre aux divisions administratives de la capitale, c'est-à-dire aux districts, remplacés plus tard par les sections, ces assemblées qui groupaient dans chaque quartier les représentants directs de la population parisienne et qui jouèrent un si grand rôle dans les journées révolutionnaires.

II

Si les travailleurs peuvent facilement retrouver et consulter, dans nos bibliothèques, les ouvrages imprimés relatifs à la Révolution française, ouvrages dont le nombre est limité, et qui, par conséquent, ont pu être soumis à une classification rigoureuse, il n'en est pas de même des documents d'archives qui concernent cette période de notre histoire, documents disséminés dans de nombreux dépôts et, dans chacun de ces dépôts, ayant subi les vicissitudes des fonds au milieu desquels ils se trouvent ; leur recherche et leur étude ne sont rien moins qu'aisées, en raison de la masse énorme des papiers, souvent imparfaitement classés, que l'on est obligé de compulser. Le *Répertoire des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française* aura pour avantage de familiariser le public avec ces documents d'archives, trop peu connus et trop peu consultés ; il lui présentera, groupés suivant un ordre méthodique, les matériaux patiemment recueillis dans les divers dépôts publics de Paris et se rattachant d'une manière intime à l'histoire de la Révolution, mais considérée à un point de vue spécial, au point de vue parisien. Si nous mettons le lecteur en garde contre les déceptions qu'il pourrait éprouver, s'il recherchait dans notre livre tout ce qui touche à l'histoire générale de la Révolution, c'est pour que l'on ne se méprenne point sur le but de notre travail : il ne s'agit nullement d'un Répertoire complet des sources de la Révolution française ; une semblable entreprise ne rentre point dans notre cadre, notre Répertoire de sources manuscrites, comme la Bibliographie de notre savant collaborateur, M. Tourneux, n'a en vue que la ville de Paris, que les seuls faits dans lesquels Paris a joué un rôle, ne concerne en un mot que son histoire politique, sociale et administrative durant cette époque. Ainsi, tout ce qui se passe hors de la capitale est étranger à notre sujet et a été forcément éliminé ; nous n'avons admis d'exception que pour des événements auxquels la population parisienne a été directement mêlée, ou dont le contre-coup s'est fait sentir à Paris, tels que les journées des 5 et 6 octobre à Versailles, ou les troubles de Vernon, occasionnés par l'appro-

visionnement de la capitale, ou encore l'arrestation de la famille royale à Varennes et son retour à Paris.

Pour réunir les éléments de ce Répertoire de sources manuscrites, un travail préparatoire fort long et fort compliqué a été nécessaire; il a fallu, tout d'abord, procéder à un dépouillement minutieux des papiers contenus dans nos divers dépôts d'archives ou bibliothèques, et ceux qui ont l'habitude de ces dépôts savent par expérience quelle immense quantité de documents s'y trouvent conservés pour la période révolutionnaire, il y a une telle abondance de richesses qu'elle peut effrayer et décourager les plus laborieux et les plus patients de nos archivistes. Ce dépouillement comporte en même temps l'analyse succincte de chacune des pièces rentrant dans le cadre que nous avons adopté. En troisième lieu, ces pièces, une fois réunies, ont dû être groupées suivant un ordre méthodique, besogne fort délicate et fort ardue, si l'on songe qu'elle suppose une connaissance approfondie des événements et des individus qui y ont pris part, et que bien des textes ne peuvent, à première vue, être rattachés à tel ou tel fait historique. Il y a dans ce travail de classification des tâtonnements incessants et de multiples causes d'erreur, souvent l'attribution de telle ou telle pièce de nature mal définie est embarrassante et fait éprouver plus d'une hésitation; en tout cas, nous nous sommes imposé la règle absolue de ne comprendre sous chaque rubrique que les documents pouvant s'y rapporter d'une façon certaine, indubitable. A cela ne s'est point bornée notre tâche; sur les conseils de MM. Aulard et Guiffrey, si compétents en matière d'études historiques sur la Révolution, nous avons, toutes les fois que cela nous a été possible, joint à chaque article des indications bibliographiques de nature à renseigner le lecteur sur les ouvrages où se trouvent imprimées les pièces qui figurent dans notre Répertoire, ainsi que des notes et éclaircissements empruntés aux journaux du temps. Cette sorte de commentaire perpétuel facilitera l'étude des documents analysés.

Quelles sont les archives, quelles sont les bibliothèques mises à contribution dans ce Répertoire ? En voici la nomenclature, suivant leur importance au point de vue des documents recueillis : 1° les Archives nationales; 2° la Bibliothèque nationale; 3° les Archives historiques du ministère de la guerre; 4° les Archives du ministère de la justice; 5° la Bibliothèque de la ville de Paris (collections manuscrites); 6° la Bibliothèque de l'Arsenal; 7° les Archives départementales de Seine-et-Oise et la Bibliothèque municipale de Versailles. Les deux premiers établissements étant cités à chaque instant dans notre travail, afin de simplifier les renvois, nous indiquons par les initiales *A. N.*, les documents tirés des Archives, et par les initiales *B. N.*, ceux extraits de la Bibliothèque.

Archives nationales. — Comme les Archives nationales sont exceptionnellement riches en documents de l'époque révolutionnaire, on nous saura gré, croyons-nous, de donner au public qui n'est point familiarisé avec les papiers de cet important dépôt quelques notions sur les principaux fonds que nous avons compulsés pour en tirer les éléments de ce Répertoire. On sait que les Archives furent constituées en vertu d'un décret du 12 septembre 1790 et que le premier noyau de ces Archives fut formé par les lois et décrets de l'Assemblée nationale, auxquels vinrent se joindre les papiers des diverses assemblées qui se succédèrent pendant la Révolution, ainsi que ceux de leurs comités.

Sous la lettre A sont conservés les originaux ou expéditions authentiques des lois et décrets des Assemblées; c'est d'après ces textes que nous citons les nombreux décrets rendus par la Constituante dans le cours des événements qui marquèrent les années 1789 à 1791; souvent nous indiquons les minutes même de ces décrets écrites, lors des débats parlementaires, de la main des membres de l'Assemblée, minutes qui figurent parmi les pièces annexes des procès-verbaux, sous la cote C.

La rubrique AA représente une collection particulière, abusivement formée avec des pièces distraites des différentes séries des Archives, et qui est devenue la propriété de l'État vers 1846; nous avons constaté la présence dans cette collection d'un certain nombre de documents provenant de l'Assemblée des électeurs de 1789.

Parmi les cartons de la série AF^{II} se trouve, sous la cote AF^{II} 48, la correspondance originale de Bailly avec Lafayette, Gouvion et Lajard, ainsi que divers ordres de service du maire de Paris aux chefs de la garde nationale; cet intéressant dossier se complète par la copie des lettres de Bailly, que possède la Bibliothèque nationale et que nous mentionnons plus loin.

Dans la série B, nous signalerons tout d'abord les documents si fréquemment consultés, relatifs aux États-Généraux, existant, soit sous forme de minutes, B^{Ia}, soit sous forme de registres (B^{III}). Quant à la cote B^{I}, elle comprend les papiers des Assemblées électorales de 1790 et 1791, et tout ce qui concerne non seulement les élections politiques, notamment celles de l'Assemblée législative, mais encore les élections administratives, judiciaires et ecclésiastiques faites conformément au principe démocratique nouvellement appliqué. Les procès-verbaux de l'Assemblée électorale de 1790 viennent d'être mis en lumière par notre confrère et ami, M. Etienne Charavay, dans un volume de la collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, publiée sous le patronage du

Conseil municipal. Les papiers versés aux Archives nationales par le ministère de la justice, qui forment un fonds considérable sous la rubrique BB, ont enrichi notre Répertoire de documents nouveaux sur maints épisodes de la Révolution, notamment sur l'affaire Réveillon et la conspiration des poignards.

La série C, consacrée aux papiers des *Assemblées politiques*, se compose : 1° des procès-verbaux de ces Assemblées ; 2° des minutes de motions, rapports et discours qui constituent l'annexe des procès-verbaux ; 3° des adresses des villes et corps administratifs, au nombre desquelles se trouvent les lettres et actes de la municipalité parisienne, des districts et sections, ainsi que de la garde nationale. C'est d'après cet ensemble de documents que nous indiquons tout ce qui regarde les rapports officiels de l'Assemblée des électeurs et de l'Assemblée des représentants de la Commune avec l'Assemblée nationale, la prestation du serment civique, les hommages de tout genre, dons patriotiques et soumissions pour l'entretien des volontaires aux frontières reçus par cette Assemblée. Parmi les papiers appartenant à cette série, nous devons une mention toute particulière au registre des délibérations de l'Assemblée des électeurs, coté C*I 1, et aux actes originaux émanés de cette même Assemblée (carton C 134) qui offrent le plus vif intérêt pour l'historique des événements du mois de juillet 1789. Nous appellerons également l'attention sur les papiers trouvés aux Tuileries, qui figurent sous les cotes C 183-187, C 220-222, et qui représentent en quelque sorte les archives secrètes de la royauté, mine précieuse à explorer, où l'on rencontre tout un dossier formé par la réunion des mémoires et projets de discours envoyés à Louis XVI sur la Constitution soumise à son acceptation, ainsi que certains documents d'une valeur exceptionnelle, comme la correspondance de M. de Crosne avec Louis XVI lors de l'affaire Réveillon, comme les lettres et récits des gardes du corps sur les journées des 5 et 6 octobre, comme la correspondance de Mesdames avec Louis XVI au sujet de leur voyage et de leur arrestation à Arnay-le-Duc. On peut encore signaler les papiers de Collenot d'Angremont, chef du bureau militaire de l'Hôtel de Ville, première victime du tribunal criminel extraordinaire du 17 août 1792, où se trouvent d'intéressants renseignements sur la tentative d'insurrection du 12 janvier 1790, sur l'organisation de la garde nationale et sur la Fédération de juillet 1790.

L'une des grandes divisions de la série D, celle qui embrasse les *Comités des Assemblées*, renferme l'ensemble des documents relatifs aux travaux des Assemblées, élaborés et préparés au sein de ces Comités par

les députés qui en faisaient partie; on voit par là quel vaste champ de recherches présentent les archives de ces Comités. Nous ne pouvons que donner l'indication rapide de ceux qui nous ont fourni les matériaux les plus abondants.

Le *Comité de constitution*, chargé par l'Assemblée nationale de rédiger un plan de constitution et de réorganiser les circonscriptions administratives, ecclésiastiques et judiciaires de la France, eut à s'occuper des questions les plus variées, soumises à son appréciation par les corps administratifs, municipalités, assemblées primaires et électorales; aussi avons-nous eu l'occasion de relever, sous la rubrique D IV, quantité d'adresses, lettres et mémoires émanés du corps municipal, des districts, des sections, des tribunaux et de la garde nationale de Paris.

Dans le *Comité de division*, qu'on peut considérer en quelque sorte comme une annexe du Comité de constitution, tout un carton est relatif à la formation du département de Paris et au sectionnement projeté d'après les plans de Verniquet et de Dezauches.

Le *Comité des lettres de cachet*, coté D V, qui fut créé pour statuer sur les détentions illégales et arbitraires, fournit de curieuses révélations sur les personnes détenues à Bicêtre, à la Salpêtrière et autres maisons de force et de correction ou de santé existantes à Paris.

Le *Comité des finances* (D VI), dont la compétence était si étendue, permettra d'étudier, d'après des documents jusqu'ici peu consultés, la question si complexe des assignats et monnaies à Paris; sur ce sujet, on verra également avec fruit le Comité spécial des assignats et monnaies (D VIII).

Le *Comité ecclésiastique* (D XIX) offre au travailleur, en ce qui concerne Paris, une suite de documents peu nombreux, mais non sans intérêt, sur les établissements religieux de la capitale ainsi que sur leurs biens.

Le *Comité d'aliénation et des domaines* (D XXII) possède parmi ses dossiers la correspondance qui fut échangée avec les administrateurs des biens nationaux à l'agence de l'Hôtel de Ville pendant les années 1790 et 1791, et le procès-verbal de la fonte de l'argenterie des églises envoyée à la Monnaie en exécution du décret du 23 octobre 1791.

Les *Comités des rapports et des recherches*, dont les papiers sont conservés aux Archives sous les rubriques D XXIX et D XXIX[b], avaient pour mission de traiter les affaires de police générale et s'occupaient des désordres et troubles tant à Paris que dans les départements. En vertu de ces attributions, ils recevaient les plaintes et dénonciations touchant les complots contre l'ordre public, ainsi que les distributions de libelles, les propos séditieux et les subsistances; aussi les papiers de ces Comités offrent-ils un intérêt

tout particulier pour l'historique des menées contre-révolutionnaires de 1789 à 1791, telles que les conspirations Maillebois, Bonne-Savardin et Trouard de Riolles. Quatre cartons sont remplis de notes, lettres et mémoires recueillis par les soins du Comité des recherches au sujet de la fuite de Varennes, et permettent de se rendre un compte exact de tous les incidents qui signalèrent l'évasion et l'arrestation de Louis XVI. La plupart des pièces relatives aux troubles de Vernon proviennent également des Comités des rapports et des recherches.

Le *Comité des trésoriers des dons patriotiques*, qui a reçu la cote D XXXIV, contient un certain nombre de lettres, avis et procès-verbaux se rapportant à la contribution patriotique, notamment aux opérations nécessitées par celle des gens de maison, d'octobre 1789 à juin 1790.

Les deux cartons dont se compose le *Comité des subsistances* nous ont fourni quelques lettres qui sont analysées dans le chapitre III (Subsistances et approvisionnements.)

L'une des séries des Archives les plus riches en documents sur la période révolutionnaire est la série F, consacrée à l'*Administration générale de la France*, dont la partie ancienne forme 41 subdivisions et comprend 77,481 articles.

Voici l'indication des principaux fonds sur lesquels ont, jusqu'à présent, porté nos investigations, avec la nomenclature des cartons ou dossiers, qu'on trouvera cités dans le premier volume de notre Répertoire :

F^{1c} III. *Esprit public et élections.*

F^{1c} III. Seine, 25, 27, Correspondance, 1789-1790.

F^4. *Comptabilité générale, dépenses générales du ministère de l'Intérieur.*

F^4 1005. Travaux et fournitures pour les Assemblées de la noblesse, lors des États-Généraux.

F^4 1241, 1246. Ordonnances de payement pour dépenses extraordinaires, 1791. — Dépenses occasionnées par le transport des cendres de Voltaire.

F^7. *Police générale.*

F^7 3264. Correspondance et pièces relatives aux attroupements, insurrections, événements et excès commis dans divers lieux du département de Paris, 1789-1791.

F^7 4385. Relation du voyage de Varennes, par Pétion, et déclaration de Danton, du 8 mai 1791.

F^7 4644. Dossier de M. de Vauvilliers, lieutenant de maire et administrateur au département des Subsistances.

F^7 6504. Papiers de Fournier, dit l'*Américain* (surtout en ce qui concerne les événements de juillet 1789 et les journées des 5 et 6 octobre).

F^9. *Police militaire.*

F^9 145. Dossier relatif à la Fédération de juillet 1790. — Correspondance concernant l'organisation et le service de la garde nationale, ainsi que les mouvements de troupes, 1790-1791.

F^{11}. *Subsistances.*

F^{11} 1-3. Registres d'achats de grains par M. Necker et de correspondance de M. de Montaran, chargé du service des Subsistances.

F^{11} 1174. Achats de grains en Bourgogne pour l'approvisionnement de Paris.

F^{13}. *Travaux publics.*

F^{13} 1242. Démolition de la Bastille.

Les papiers de l'administration du *Bureau de la Ville*, qui existent aux Archives nationales dans la série H, ne présentent qu'un ensemble fort incomplet pour les dernières années de l'ancien régime; les quelques pièces que nous avons empruntées à cette série concernent principalement les subsistances et approvisionnements et complètent celles que nous avons extraites sur le même sujet des archives judiciaires du même Bureau, actuellement conservées aux Archives sous la cote Z^{1h}; c'est à cette même subdivision qu'appartient un registre fort intéressant pour l'étude des événements politiques de l'année 1789, où sont inscrits les dépôts de papiers et objets effectués au greffe de l'Hôtel de Ville.

La série O nous a fourni plusieurs registres, notamment deux volumes compris sous les cotes O^1 500 et 501, contenant les minutes des lettres et dépêches du ministre de la maison du Roi et du département de Paris, adressées aux divers agents sous ses ordres pendant les années 1789 et 1790.

Dans la série T, parmi les papiers sequestrés, nous citerons ceux de Nicolas Osselin, administrateur au département de la Garde nationale, où se rencontre tout un dossier relatif aux vainqueurs de la Bastille (T 514^1).

Lors de la suppression du Parlement et des tribunaux qui avaient leur siège au Palais, en septembre 1790, la municipalité de Paris reçut la mission d'apposer les scellés sur les salles, greffes et archives des anciennes cours. Les procès-verbaux et autres pièces relatives à cette opération, ainsi que les mémoires, lettres et arrêtés concernant la nomination des greffiers chargés de veiller à la conservation de ces dépôts, font partie de la série U.

Les dossiers des personnes traduites devant le *Tribunal révolutionnaire* du 17 mars 1793, conservés aux Archives nationales sous la cote W, renferment parfois de précieux documents sur les événements des années antérieures; c'est ainsi qu'au dossier de Bailly (W 294, n° 235) sont jointes diverses correspondances se rattachant à l'affaire du Champ de Mars et à la proclamation de la loi martiale en juillet 1791, qui furent produites devant le tribunal et entraînèrent la condamnation de l'ancien maire de Paris. Dans le dossier de Charton, chef de la première division et plus tard commandant général de la garde nationale (W 397, n° 921), se trouvent également des pièces sur le rôle de la garde nationale durant le séjour de Louis XVI à Saint-Cloud, en juin 1790. Parmi les papiers de Barnave, qui occupent plusieurs cartons au Parquet du Tribunal révolutionnaire, figurent plusieurs minutes de lettres écrites par cet homme politique lors des graves événements de l'année 1789, notamment à l'occasion de la prise de la Bastille et des journées des 5 et 6 octobre.

L'une des plus précieuses sources d'informations dont on dispose pour les premières années de la Révolution réside dans les minutes des *commissaires au Châtelet*, qui comprennent dans la série Y un ensemble de plus de 5,000 liasses (Y 10719 à Y 16022). Les commissaires enquêteurs examinateurs au Châtelet de Paris (tel était leur titre officiel) n'étaient point de simples commissaires de police; ils avaient des attributions beaucoup plus étendues et remplissaient certaines fonctions judiciaires qui sont aujourd'hui de la compétence des juges de paix. Ainsi ils devaient non seulement veiller à l'exécution des règlements de police, constater les crimes et délits commis dans leur ressort, procéder au premier interrogatoires des prévenus, recevoir les dépositions des témoins et instruire des enquêtes sur faits et articles tant en matière civile que criminelle; ils étaient encore chargés d'apposer et de lever les scellés après décès ou absence, soit pour la conservation des droits du Roi, soit pour celle des droits des créanciers, d'ouïr, examiner et clore tous comptes tant d'exécutions testamentaires que de tutelles et curatelles, de s'acquitter enfin des

ordres et distributions de deniers. Comme ces fonctionnaires devaient intervenir toutes les fois que l'ordre public était troublé et surveiller tout ce qui se passait dans la rue, les scènes tragiques dont Paris fut le théâtre dans le cours de l'année 1789, du 28 avril au 21 octobre, leur fournirent de nombreuses occasions d'exercer leur ministère et de dresser des procès-verbaux qui, par l'exactitude et la précision des détails, offrent le plus puissant intérêt et permettent de contrôler les récits des contemporains; nous montrerons tout le parti qu'on peut tirer de ces documents d'ordre judiciaire dans une étude critique de l'affaire Réveillon qui forme notre troisième paragraphe; ils seront consultés avec non moins de fruit par les historiens qui voudront connaître à fond les sanglantes péripéties des journées du 14 et du 21 juillet 1789. Lors de la terrible révolution qui fit tomber la Bastille aux mains du peuple soulevé, les commissaires au Châtelet, dont plusieurs figuraient parmi les électeurs de Paris (1), se tinrent en permanence de jour et de nuit; c'est ainsi que nous voyons les commissaires Lucotte et Beauvallet signer, dans la nuit du 14 au 15 juillet, un laissez-passer pour le transport à l'Hôtel de Ville, puis à la basse geôle du Châtelet, de sept cadavres relevés sur la place de Grève; les commissaires Duchauffour et Thibert constater le décès d'individus tués à l'attaque de la Bastille, les commissaires Carré et Gruter des Rosiers procéder à une information sur la fin tragique de M. de Launey et de Jacques de Flesselles; quelques jours après, les commissaires Carré et Odent se livrent à la même opération lorsque Bertier de Sauvigny et Foullon sont massacrés par le peuple. Que de curieux détails ressortent de ces procès-verbaux, pour la plupart restés ignorés de tous les érudits! Ces documents présentent le même attrait que les récits les plus romanesques.

Les dépositions des guichetiers du Châtelet, recueillies par les commissaires, ne tiennent-elles pas du roman, lorsqu'on y voit l'odyssée funèbre des têtes ensanglantées du gouverneur et du major de la Bastille, accrochées au bout de fourches à trois dents et déposées par le peuple au Châtelet pour être réclamées le lendemain; ne croirait-on pas lire un récit imaginaire, lorsque ces mêmes guichetiers déclarent avoir reçu dans la nuit du 22 au 23 juillet, d'abord les cadavres, puis les têtes de Foullon et de Bertier, apportées l'une à neuf heures du soir dans un torchon, l'autre à une heure du matin par un petit pâtissier dans sa manne? Parcourez la déposition du fossoyeur de l'église Saint-Roch dans les minutes du commissaire Carré, vous y trouverez un récit palpitant de la sinistre exhibition des têtes de Launey et de Flesselles, hideux trophées qu'on apporta dans un torchon, au milieu de l'église, en l'assemblée du district de Saint-

(1) Ce sont les commissaires Carré, Defresne, Gueullette et Hugues.

Roch, et que le fossoyeur déposa dans une petite serre sous la tour du clocher. Tous ces procès-verbaux nous donnent le témoignage irrécusable des spectateurs et parfois même des acteurs de ces drames populaires, comme le cuisinier Desnot, qui, avec un cynisme épouvantable, se fit gloire de sa participation au meurtre de l'infortuné de Launey.

Les informations faites par les soins des commissaires au Châtelet, qui forment la base des instructions criminelles, trouvent leur complément dans les interrogatoires des prévenus, les conclusions du procureur du Roi et les sentences prononcées par les juges du Châtelet (Y 10495, Y 10536).

Un décret de l'Assemblée nationale, en date du 11 octobre 1789, attribua au Châtelet de Paris la connaissance des crimes de lèse-nation ; les procédures instruites en vertu de ce décret faisaient partie, dans le principe, du greffe de ce tribunal, malheureusement, les plus importantes ont disparu ; il ne reste rien, notamment de l'instruction si compliquée, commencée le 11 décembre, au sujet des événements des 5 et 6 octobre 1789, pas plus que des procédures dirigées contre le prince de Lambesc, contre le baron de Besenval et le marquis de Favras; nous n'en avons retrouvé quelques traces qu'aux archives du ministère de la justice. Les procès intentés à Danton et Marat pour propos incendiaires, celui d'Augeard au sujet d'un projet d'enlèvement de Louis XVI, communiqués aux Comités des recherches et des rapports, sont demeurés parmi les papiers de ces Comités (série D XXIX). Les archives du Châtelet n'ont gardé qu'un certain nombre de procès secondaires, que nous faisons connaître d'après les liasses Y 10504 et Y 10508.

L'un des fonds les plus riches du Châtelet, celui qui comprend les avis de parents homologués par le lieutenant civil, nous a révélé quelques actes intéressants relatifs aux familles Bertier, Foullon et Favras.

La *Prévôté générale de l'Ile-de-France*, qui jugeait dans l'étendue de son ressort les délits commis sur les grands chemins, forme en quelque sorte une annexe du Châtelet ; lors des séditions populaires qui ensanglantèrent les rues de Paris, dans le cours de l'année 1789, depuis l'affaire Réveillon jusqu'à l'assassinat du boulanger François, elle fut chargée par attribution spéciale de connaître de ces crimes et délits, et parmi les minutes de cette juridiction se trouvent, au milieu d'enquêtes d'un intérêt très secondaire, de curieuses procédures qui permettent d'étudier dans tous leurs détails ces manifestations de l'esprit révolutionnaire.

La *Cour des Aides*, qui constitue la première division de la série Z^1, nous a fourni la procédure criminelle instruite tant en cette Cour qu'en

l'Élection de Paris contre les auteurs des incendies des barrières en juillet 1789, ainsi que quelques pièces concernant les mouvements populaires à Paris dans la journée du 5 octobre 1789.

Les minutes du *bailliage de Saint-Lazare*, l'une des juridictions dont se compose la série Z^2, jettent un jour tout nouveau sur l'un des plus curieux épisodes du 14 juillet 1789, le pillage de la maison de Saint-Lazare. L'on y rencontre non seulement les procès-verbaux d'emprisonnement et les interrogatoires des principaux auteurs de ce méfait, mais encore l'information complète faite à la suite du désastre de Saint-Lazare par le lieutenant civil et criminel du bailliage, donnant la nomenclature et l'estimation des objets volés ou détruits par la populace, le 13 juillet 1789.

Bibliothèque nationale. — Le département des manuscrits ne possède parmi ses richesses qu'un nombre assez limité de documents se référant à la période révolutionnaire, au moins pour les années 1789 à 1791 ; nous citerons en particulier les nos 307, 308, 312, 2637, 2811, 3241, 3242 des Nouvelles acquisitions françaises et le n° 9254 du Fonds français, ayant trait à la Bastille et à sa démolition ; la correspondance de Bailly avec Lafayette, M. de Gouvion, M. de Lajard, et M. Dufresne, directeur du Trésor public, sous les nos 11696 et 11697 du Fonds français, et un recueil de pièces concernant les districts et sections (nos 2642, 2650, 2658 des Nouv. acq. fr.), que nous avons mis à contribution principalement pour la mort de Mirabeau.

Archives de la guerre. — Les archives historiques et administratives du Ministère de la guerre renferment dans la suite chronologique de leurs cartons de nombreux documents du plus haut intérêt qui permettent d'étudier les mouvements de troupe effectués autour de Paris dans la première quinzaine de juillet 1789 et les préparatifs de résistance faits contre la capitale par l'autorité royale ; nous y trouvons également d'intéressants renseignements sur l'organisation des services d'escorte pour la protection des convois de grains destinés à l'approvisionnement de Paris, et sur la participation de l'armée à la Fédération de juillet 1790.

Archives du ministère de la justice. — Nous n'avons pu consulter qu'assez tardivement les archives du ministère de la justice, néanmoins dans le relevé très rapide que nous avons pu faire, nous avons rencontré quelques dossiers qui nous ont permis de combler dans une certaine mesure de fort regrettables lacunes en ce qui concerne les procédures pour

crimes de lèse-nation instruites au Châtelet, notamment pour l'affaire Favras, et de compléter les documents recueillis aux Archives nationales sur la fuite de Louis XVI.

Bibliothèque de la ville de Paris. — Parmi les collections manuscrites conservées dans la Bibliothèque de la ville de Paris se trouvent des documents fort curieux sur la démolition de la Bastille, provenant des papiers de Palloy, et un ensemble de pièces sur les subsistances et approvisionnements.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Cet établissement ne possède, parmi les papiers de la Bastille, que quelques actes d'un intérêt secondaire.

Archives de Seine-et-Oise. — Le dépouillement des Archives départementales de Seine-et-Oise, des Archives municipales et de la Bibliothèque de la ville de Versailles a produit une riche moisson de documents relatifs aux journées des 5 et 6 octobre, au départ de *Mesdames*, à la fuite de Varennes et surtout à l'affaire du Champ de Mars.

III

Après avoir passé en revue les divers établissements qui nous ont fourni les matériaux de ce Répertoire, il nous paraît intéressant d'interroger ces documents poudreux enfouis dans les Archives, jusqu'ici ignorés de tous les érudits, et de montrer, par un exemple qui mettra en lumière l'un des faits les plus controversés et les moins expliqués de la Révolution française, tout le parti que l'historien et le moraliste peuvent en tirer pour présenter un tableau aussi fidèle que vivant des événements qui signalèrent cette grande époque.

On connaît le premier mouvement insurrectionnel de la Révolution qui éclata comme un coup de foudre dans les derniers jours d'avril 1789 et déchaîna au cœur du faubourg Saint-Antoine les masses populaires exaspérées par de longues et cruelles souffrances et réduites à la plus extrême détresse par les rigueurs d'un hiver terrible et la cherté du pain. Nos principaux historiens ont donné, d'après les mémoires et journaux du temps, une relation plus ou moins détaillée de l'affaire Réveillon, mais personne jusqu'ici, sauf M. Taine, qui s'est servi de deux pièces importantes extraites des Archives nationales (1), et M. Chassin, qui a publié, en les accompagnant de commentaires, les textes rencontrés dans ses investigations (2), n'a mis en œuvre les documents manuscrits, et cependant il s'en trouve de fort curieux qui nous renseignent de la façon la plus précise et la plus certaine sur le rôle joué par les acteurs de ce drame révolutionnaire et sur la ligne de conduite suivie par l'autorité dans cette insurrection.

Le 20 avril, dans tous les quartiers de Paris, les Assemblées des électeurs avaient commencé leurs opérations, tout se passait dans le plus grand calme et dans le plus grand ordre. Dès le 19 avril, Louis XVI, désireux d'être tenu au courant des moindres incidents de ces Assemblées, enjoignit au lieutenant général de police de lui rendre compte jour par jour de ce qui surviendrait soit dans les réunions électorales, soit dans la rue. Cette

(1) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, la Révolution, t. I, p. 37.
(2) Ch.-L. Chassin, *Les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. III, *passim*.

tâche délicate était confiée à M. de Crosne, qui avait mission de remplacer momentanément le ministre de la maison du roi, M. Laurent de Villedeuil, retenu chez lui par une indisposition; c'est à cette circonstance que l'on doit les intéressants rapports envoyés à Louis XVI par le lieutenant général de police, du 20 au 30 avril (1). Dès le 20 avril, M. de Crosne informe son souverain que toutes les dispositions concertées pour le maintien du bon ordre ont été mises à exécution, prenant soin de constater que le peuple ne manque nulle part aux égards qu'il doit à la noblesse et qu'il n'y a point d'affluence dans les rues. Du reste, les précautions les plus minutieuses semblaient prises pour éviter toute occasion de conflit; c'est ainsi que le lieutenant général de police obtint du vicomte de Gand, grand-maître d'une loge maçonnique de la rue Coq-Héron, l'ajournement d'une fête que cette loge se proposait de donner le 21 au duc et à la duchesse d'Orléans, fête pour laquelle un grand nombre d'invitations avaient été lancées; il craignait, non sans raison, le tumulte qui pourrait se produire à la sortie des Assemblées du tiers-état coïncidant avec l'arrivée d'un flot de voitures appartenant à la première noblesse. Entre autres incidents des réunions électorales signalés à Louis XVI, Thiroux de Crosne raconte qu'une douzaine de dames se présentèrent à l'Assemblée de l'Abbaye-Saint-Germain et que, les Suisses leur ayant refusé l'entrée, elles demandèrent l'un des membres de l'Assemblée qui vint galamment leur donner la main et les introduisit dans la salle. Aux termes du rapport adressé le 21 avril au Roi, les Assemblées du tiers-état étaient peu nombreuses; il y avait beaucoup d'ordre et peu de monde au dehors, les boutiques restaient ouvertes, les ouvriers ne quittaient point leurs travaux, et le cours ordinaire des choses n'était nullement interrompu, tout en un mot annonçait que la journée se passerait aussi paisiblement que la précédente; c'était aussi le sentiment du duc du Châtelet, qui avait parcouru tous les quartiers de la ville et avait constaté partout une tranquillité parfaite.

A la date du 22 avril, le lieutenant général de police, en faisant connaître à Louis XVI la nomination des académiciens Suard, Marmontel, Target, Bailly et Dusaulx, du médecin Guillotin, de l'avocat Lacretelle, du notaire Ducloz du Fresnoi, et de Beaumarchais, comme électeurs de Paris, parlait du calme qui régnait dans les marchés et du contentement des esprits; à ce moment le peuple semblait satisfait et concevait les plus heureuses espérances, M. de Crosne cite comme exemple qu'au sortir de l'assemblée de Saint-Roch, un groupe de poissardes ayant demandé ce qu'on

(1) Cf. le n° 11 de notre Répertoire.

y avait arrêté, on leur dit « qu'on avait fait pour le mieux », réponse évasive qu'elles accueillirent par des acclamations. Cependant, pour un observateur attentif, ce calme trompeur cachait une situation inquiétante, puisque, dans cette même lettre, Thiroux de Crosne croyait devoir ajouter : « J'ai continuellement les yeux ouverts sur les boulangers. »

Le 23, une ombre légère vient obscurcir le tableau jusqu'ici sans nuages, présenté au Roi. « Il y a eu hier au soir, sur les dix heures, rapporte M. de Crosne, un peu de rumeur dans un canton du faubourg Saint-Antoine, mais cet événement ne tenoit pas à une cause générale, il n'étoit que l'effet du mécontentement que quelques ouvriers marquoient contre deux entrepreneurs de manufacture qui, dans l'assemblée de Sainte-Marguerite, avoient fait des observations inconsidérées sur le taux des salaires. » Cette rumeur fut aussitôt calmée, observe le lieutenant de police, qui semble n'attacher aucune importance à cet incident; c'était pourtant le point de départ de l'émeute Réveillon. Les deux manufacturiers auxquels fait allusion M. de Crosne étaient Réveillon, propriétaire d'une fabrique de papiers peints, et Henriot, salpêtrier du Roi, tous deux domiciliés dans le faubourg Saint-Antoine. Qu'y a-t-il de vrai dans les propos imputés à Réveillon ? D'après le rapport de Thiroux de Crosne, ils ne seraient pas de pure invention. Un ouvrier faïencier, arrêté lors du pillage de la maison Réveillon, déclare « qu'il avoit, ainsy que les autres ouvriers du faubourg, de l'humeur contre le sieur Réveillon, parce que celui-ci avoit dit, dans l'Assemblée du tiers-état, à Sainte-Marguerite, que les ouvriers pouvoient vivre avec 15 sols par jour, qu'il avoit chez lui des ouvriers qui gagnoient 20 sols par jour et avoient la montre dans le gousset, et qu'ils seroient bientôt plus riches que lui ». A la suite de ces paroles imprudentes, qui avaient été recueillies par un sieur Olivier, fabricant de faïences, présent à cette Assemblée, Réveillon aurait, paraît-il, reçu un soufflet, et se serait hâté de prendre la fuite, poursuivi par les huées des assistants qui, s'armant de leurs couteaux, s'étaient mis à crier : *Tuez-le ! Tuez-le !* (1) Cette déposition tendrait donc à faire considérer comme réel le langage que la rumeur publique prêtait à Réveillon. Plusieurs des émeutiers, notamment un compagnon menuisier, Verpy, et un sculpteur en bâtiment, Deldeveis, interrogés sur les motifs qui avaient poussé les séditieux à commettre de si blâmables excès, étaient également d'accord pour placer dans la bouche du sieur Réveillon ce propos, répété par maintes et maintes personnes, suivant lequel 15 sols par jour suffi-

(1) Interrogatoire, par le commissaire Grandin, du sieur Le Blanc, cf. nº 23 de notre Répertoire.

saient pour faire vivre un ouvrier, sa femme et sa famille (1). On sait que Réveillon, dans un mémoire justificatif (2), se défendit d'avoir tenu de pareils discours, que démentaient toute une vie de labeur et le souci pour les classes laborieuses dont il avait donné des preuves pendant l'hiver si rigoureux de 1788 à 1789. L'un de ses contemporains, Bailly, qui joua un rôle si considérable dans les événements de cette époque, repoussa non moins énergiquement les odieuses imputations dont cet estimable manufacturier était l'objet (3). Le témoignage qui nous paraît le plus conforme à la réalité des faits est celui du marquis de Sillery, député de la noblesse du bailliage de Reims, qui recueillit les bruits en circulation et les résuma dans une lettre adressée, le 29 avril, à M. de Savigny (4).

D'après son récit, Réveillon, en parlant, dans une assemblée, des malheurs publics, aurait dit qu'il était obligé de donner 40 sols par jour à ses ouvriers et qu'ils vivaient moins bien qu'avec les 15 sols qu'il donnait autrefois. « On a altéré son propos, observait M. de Sillery, et débité qu'il ne falloit donner que 15 sols par jour à chaque ouvrier, nouvelle qui a soulevé tout le faubourg Saint-Antoine. » Le commissaire Grandin, dans un procès-verbal dressé le 30 avril (5), n'est pas éloigné de croire à de sourdes machinations, lorsqu'il déclare formellement que des gens malintentionnés et acharnés à la ruine des sieurs Réveillon et Henriot avaient répandu sur leur compte des bruits mensongers, en leur attribuant de prétendus propos tenus dans l'Assemblée de leur district, propos suivant lesquels ces honorables manufacturiers auraient affirmé que les ouvriers pouvaient vivre avec 18 sols par jour, quand ils avaient de la conduite. M. de Sillery partage jusqu'à un certain point l'opinion de ce commissaire, car, le 30 avril, il mandait à son correspondant : « On assure que l'on a découvert les auteurs de la révolte du faubourg Saint-Antoine et que les propos tenus contre M. Réveillon sont une vengeance d'un particulier, cette nouvelle n'est pas assez accréditée pour transcrire ce qu'on débite à ce sujet (6) ».

L'irritation manifestée par la population ouvrière du faubourg Saint-Antoine contre le salpêtrier Henriot, irritation qui aboutit à la dévastation de sa maison, semble également avoir pris naissance dans une assemblée électorale de son quartier où les têtes s'échauffaient et où les passions

(1) Cf. nº 24 de notre Répertoire, interrogatoire par le commissaire Delaporte des nommés Verpy et Deldeveis.
(2) Cf. Ch.-L. Chassin, *Les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. III, p. 118.
(3) *Mémoires de Bailly*, t. I, p. 28.
(4) Cf. nº 27 de notre Répertoire.
(5) Cf. nº 32 de notre Répertoire.
(6) Cf. nº 28 du même Répertoire.

locales se donnaient libre carrière. Le 21 avril, Dominique Henriot avait été convoqué à la réunion du tiers-état du district des Enfants-Trouvés, présidée par un nommé Honoré, avec le brasseur Santerre et le sieur Lejeune, fabricant d'étain en feuilles, pour scrutateurs. A son entrée dans l'Assemblée, Henriot prit à part Santerre pour lui demander communication du cahier des doléances, dès que ce cahier serait rédigé. Cette démarche si simple porta ombrage à l'un des électeurs, un certain Mutel, ébéniste et fripier du faubourg Saint-Antoine, qui injuria grossièrement Henriot, le traitant de gueux et de lâche, lui mit le poing sous le nez et lui reprocha d'avoir accaparé Santerre. Le salpêtrier Henriot, gardant tout son sang froid, se contenta de répondre qu'il n'avait point affaire à lui et qu'il méprisait souverainement ses invectives. Une nouvelle altercation se produisit le lendemain dans le cabaret du Petit-Tambour, où l'on avait amené le sieur Mutel pour essayer de le réconcilier avec Henriot. Au cours de l'explication qui eut lieu en présence de témoins, Henriot, cherchant à calmer son interlocuteur dont l'irritation était extrême, alla jusqu'à dire qu'il lui aurait volontiers donné sa voix pour être député aux États-Généraux. Mutel, toujours sous le coup d'une vive surexcitation, répondit qu'il se garderait bien d'aller à Versailles pour s'y faire pendre, et, faisant sonner des écus de 6 livres dans sa poche, ajouta qu'il avait de l'argent tant qu'il en voulait et quand il en voulait. Après le désastre qui frappa si cruellement Henriot, le fripier Mutel ne craignit pas de répéter publiquement qu'il ne se serait pas imaginé que les choses auraient été aussi loin. La malignité de ces propos confirma l'infortuné salpêtrier dans l'idée que Mutel avait été l'instigateur et l'agent principal de l'attroupement des séditieux et gens sans aveu, qui avaient incendié et dévasté sa maison, et, aux termes de la plainte, reçue le 6 mai, par le commissaire Gueullette, il le dénonça à l'autorité judiciaire.

On voit, d'après tous ces témoignages, qu'une sourde hostilité contre Henriot et Réveillon fermentait depuis quelques jours dans le faubourg Saint-Antoine, et que cette hostilité fut habilement exploitée par des meneurs, à la solde on ne sait de quel parti, qui excitèrent et ameutèrent tous les compagnons de métier et gagne-deniers sans ouvrage, errant par la ville et traînant leur oisiveté de cabarets en cabarets. Du 24 au 26 avril, d'après les rapports adressés quotidiennement à Louis XVI par M. de Crosne, le plus grand calme continuait à régner dans le faubourg Saint-Antoine, ainsi que dans le reste de la ville, et rien ne faisait pré-

(1) Cf. n° 47 de notre Répertoire.

sager les graves événements qui allaient se succéder les 27 et 28 avril. Le 27 avril, un changement complet s'était opéré dans les masses populaires, car cette tranquillité apparente fut troublée tout à coup. Vers trois heures de l'après-midi, cinq à six cents ouvriers s'attroupèrent à l'entrée du faubourg, pendirent l'effigie de Réveillon, s'armèrent de bûches et de bâtons, et parcoururent différents quartiers de Paris, avec cette effigie et celle du sieur Henriot, « les deux particuliers, observe M. de Crosne, contre lesquels ils étoient animés à cause des propos qu'on leur imputoit », et dont les gamins criaient dès la veille dans les rues la sentence de condamnation. Ces bandes se répandirent dans les quartiers Mouffetard et des Gobelins, puis revinrent à la place de Grève, où elles pillèrent des claies à charbons, à la barbe du sergent du Port aux blés, qui, malgré sa méchanceté habituelle, n'osa souffler mot. « Il fit bien, » rapporte l'un des individus fourvoyés dans cette bagarre, « sans quoi il n'en auroit pas été quitte à si bon marché » (1). Informé de cette agitation extraordinaire qui avait jeté l'alarme dans tout Paris, M. de Crosne convoqua immédiatement le duc du Châtelet, colonel des gardes-françaises, M. de Besenval et M. Bachmann, chefs des gardes-suisses, pour se concerter sur les mesures à prendre, afin de rétablir l'ordre compromis. Dans son rapport du 27 avril, le lieutenant général de police assurait le Roi que toutes les dispositions étaient arrêtées pour maîtriser l'émeute, mais il ajoutait en *post-scriptum* que des nouvelles inquiétantes lui arrivaient, et que le peuple rassemblé en plus grand nombre menaçait les maisons des sieurs Réveillon et Henriot. En effet, l'attroupement du faubourg Saint-Antoine prenait un caractère de plus en plus grave, les détachements de gardes-françaises envoyés au secours du guet étaient bien parvenus à empêcher le pillage de la maison Réveillon, mais n'avaient pu sauvegarder celle du salpêtrier Henriot, que la populace avait envahie et saccagée de fond en comble, en livrant aux flammes tout le mobilier jeté par les fenêtres et entassé sur le carreau. Le commissaire Gueullette appelé, le 2 mai, à l'effet de constater les dégâts et ravages commis par la foule ameutée, trouva partout dans l'immeuble de la rue de Cotte, les traces d'une dévastation sauvage et systématique ; après le passage de cette trombe populaire, il ne restait guère que les quatre murs ; ainsi, dans la salle à manger, les portes et fenêtres et jusqu'aux boiseries avaient été arrachées, le chambranle de la cheminée en marbre noir brisé en mille morceaux, le plancher était jonché de débris de meubles, de gravats, de morceaux de

(1) Interrogatoire de Jean-Baptiste Poulin, marinier, 29 avril 1789, n° 25 de notre Répertoire.

verre et plâtre. Même spectacle dans les chambres à coucher, où l'on avait démoli entièrement le manteau de la cheminée, pulvérisé toutes les glaces et poussé la rage de la destruction jusqu'à déchirer le papier à fond blanc à fleurs. Les émeutiers étaient même descendus à la cave, moins pour boire que pour défoncer les deux pièces de vin qui s'y trouvaient, ils avaient emmené les chevaux, au nombre de sept dans les écuries, et vidé le poulailler garni d'un coq, de quatorze poules et quatorze canards. Tout ce que les *brigands* (telle est l'expression dont se sert le commissaire Gueullette) purent enlever, portes et fenêtres, mobilier, linge, habits, outils et ustensiles servant à la fabrication du salpêtre, tombereaux, cabriolet garni de velours d'Utrecht cramoisi, tout fut jeté dans la rue et livré aux flammes avec une joie féroce, c'est ce qu'établit le procès-verbal dressé par le commissaire Gueullette, procès-verbal plus éloquent dans sa simplicité que toute description :

« Après quoy, dit le commissaire, étant passé sur la chaussée du marché de Beauveau, au bout de la rue de Cotte, nous y avons trouvé un foyer avec des décombres et ferailles et bandes de roues, gardé par un factionnaire de la garde de Paris, où les séditieux ont allumé le feu et bruslé tous les meubles, effets, linges, hardes, voitures, tombereaux, cabriolet et généralement tout ce qui garnissoit les lieux occupés par les sieur et dame Henriot, lesquels sont entièrement devastés, comme nous l'avons ci-dessus constaté, et tous les objets de décorations, glaces et chambranles brisés et enlevés, ce qui présente le tableau le plus affligeant des pertes que les sieur et dame Henriot paroissent avoir éprouvés (1). »

Dominique Henriot, à la suite du désastre qui venait de le frapper, s'était réfugié à l'hôtel de Chelles, cimetière Saint-Jean ; il fournit, le 6 mai, un état des meubles, effets, bijoux, argenterie, linge, hardes, billets de la Caisse d'Escompte, argent monnayé, titres et papiers perdus dans la nuit du 27 avril 1789 ; cet état, signé de sa main, est annexé au procès-verbal du commissaire Gueullette. Entre autres objets précieux qui figurent sur cet inventaire, on remarque : un porte-col en or ; deux paires de boucles d'argent à souliers ; une paire de boucles d'oreilles en brillants, de la valeur de 2,400 livres ; une croix à la Jeannette en brillants, ayant coûté 1,200 livres ; un collier de perles fines, estimé 300 livres ; une montre en or de même prix ; une boîte d'or de 400 livres ; des billets de la Caisse d'Escompte, représentant une valeur de 9,000 livres ; 7,200 livres en six sacs de 1,200 livres chaque ; 60 louis en or, formant la somme de 1,444 livres ; 700 livres en argent courant, sans compter les créances et

(1) Cf. nº 36 de notre Répertoire.

livres de commerce. Quant à l'argenterie, elle se composait de deux douzaines de couverts d'argent, de trois grandes cuillères, de douze cuillères à café, de deux grands gobelets, de douze couteaux à manche d'argent et de deux salières. L'énumération des effets mobiliers de tout genre, du linge et des habits qui disparurent dans cette catastrophe, comprend 9 pages in-folio.

Une pauvre veuve, la femme Prevôt, locataire d'une boutique dans la maison de Henriot, fut aussi victime de ces déprédations, et remit également au commissaire Gueullette « l'état et mémoire des choses vollées et pilliées la nuit que les brigands ont ravagé la maison du sieur Henriot ».

Tels furent les résultats de la première journée de l'émeute qui se produisit avec la soudaineté d'un coup de foudre et jeta la consternation dans les esprits. La plupart des historiens accusent les agents du pouvoir souverain d'être restés inactifs et de n'avoir su ou voulu prendre aucune mesure pour réprimer ces désordres, ou tout au moins d'avoir pris des mesures trop tardives. Michelet dit notamment « que la police, si bien avertie, ne prit aucunes précautions pour la journée du 28, et que, pendant les deux longs jours où les magistrats dormirent, Besenval s'abstint d'envoyer des troupes ». Ces assertions sont-elles exactes? Si l'on en croit les rapports officiels, dans ces instants critiques, ni la police, ni la force armée ne semblent s'être endormies. Dès que les excès commis chez Henriot furent connus, c'est-à-dire dans la soirée du 27 au 28 avril, les chefs militaires de Paris, réunis en permanence chez M. de Crosne, donnèrent l'ordre d'envoyer en toute hâte de nouveaux détachements de gardes-françaises, cent cavaliers du régiment Royal-Cravate, casernés à Charenton, ainsi que les compagnies suisses de Courbevoie, espérant par ce déploiement de forces avoir raison de l'émeute naissante.

Le 28 avril, à une heure du matin, dans une lettre dont l'écriture troublée témoigne d'une fiévreuse précipitation, M. de Crosne annonçait à Louis XVI que les gardes-françaises et cavaliers du guet avaient dispersé les attroupements, sans effusion de sang, qu'une garde de cinquante hommes, et non de trente hommes, comme le disent les historiens, avait été laissée dans la maison de Réveillon pour la préserver de toute attaque, que deux détachements de cent hommes restaient dans le faubourg, que les cent cavaliers venus de Charenton feraient des patrouilles et prêteraient main-forte en cas de besoin, qu'enfin pour les autres quartiers de Paris les troupes étaient consignées dans leurs casernes. Comme l'on voit, le faubourg Saint-Antoine était occupé militairement; aussi, l'on pensait que ces dispositions suffiraient pour maintenir le calme qui semblait rétabli. La

nuit, en effet, fut tranquille et l'autorité royale croyait en avoir fini avec l'émeute; mais, dans la matinée, de nouveaux attroupements commencèrent à se former et grossirent de plus en plus. M. de Crosne, qui sortait du Parlement et en rapportait un arrêt destiné à être affiché dans les rues, apprenait les progrès effrayants de l'insurrection. « Les séditieux, écrivait-il au Roi, auxquels il s'en est réuni du faubourg Saint-Marceau et d'ailleurs, montroient tant d'acharnement que M. le duc du Châtelet et M. de Besenval ont cru devoir donner aux troupes, ainsi qu'à la garde de Paris et à la mareschaussée, l'ordre de sabrer et de tirer, si on faisoit résistance. » Et Thiroux de Crosne ajoutait : « Je crains bien que dans le moment actuel on ne soit contraint d'exécuter cet ordre. »

Il est certain que, dans le principe, l'autorité se figurait pouvoir facilement maîtriser le mouvement insurrectionnel du faubourg Saint-Antoine, mais qu'elle fut débordée par le flot populaire qui monta avec une rapidité inouïe et rendit inutiles toutes les mesures d'ordre prises dans la soirée du 27. Sous la monarchie, comme le fait remarquer M. Taine (1), les émeutes rudement et promptement réprimées n'étaient que des troubles partiels et passagers. Aussi le lieutenant général de police ne peut s'empêcher de manifester sa surprise en se voyant en présence d'une véritable révolte, où le peuple tient tête à la force armée avec l'acharnement d'une bête fauve, forcée dans ses derniers retranchements, et rend coup pour coup, morsure pour morsure. C'est par les cris significatifs de *Vive le Roy! Vive Monsieur Necker! Vive le tiers-état! F.... de la noblesse et du clergé!* que la multitude en furie répond aux sommations qui lui sont adressées (2). Voici en quels termes M. de Crosne informait le Roi de la situation, le 28 avril, à huit heures et demie du soir :

« Le mal fait à chaque instant des progrès surprenans, l'audace et la témérité du peuple sont portés à un point extraordinaire, l'affluence est extrême. J'avois donné des ordres pour qu'on retint tous les ouvriers de la manufacture des glaces qui sont environ cinq cent, la populace les a forcés de se réunir à elle, après avoir enfoncé les portes; les séditieux ont aussi contraint tous les passans et tous les ouvriers des environs à partager leurs excès, quelques-uns sont armés; la garde postée à la maison du sieur Reveillon a été forcée, cette maison est livrée au pillage, on jette par les fenestres tous les effets et on les livre aux flammes.

« Le peuple est monté sur les toits d'où il fait pleuvoir sur les troupes une grêle de tuiles, de pierres, etc.; il fait même rouler des débris de cheminées, des morceaux de charpente, et quoiqu'on ait fait feu à plusieurs reprises et qu'il y ait des personnes tuées et d'autres blessées, on n'a pu encor s'en rendre maître.

(1) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, la Révolution, t. I, p. 8.
(2) Lettre de M. de Sillery à M. de Savigny, cf. nº 27 de notre Répertoire.

« La grande rue du faubourg Saint-Antoine est si pleine de monde qu'on ne peut y pénétrer.

« On a fait avancer les cinquante hommes du régiment Royal-Cravate qui étoient restés à Charenton, un nouveau bataillon des gardes-françaises vient d'arriver sur le lieu, des Suisses de Courbevoye sont aussi en marche pour s'y rendre, on a donné des ordres pour faire approcher encor trois cents hommes de cavalerie. Dès que je serai instruit de l'effet de ces nouveaux secours, j'en rendrai compte à Votre Majesté. »

Grâce à l'arrivée de ces renforts, l'autorité demeura maîtresse du terrain et finit par disperser les mutins. A dix heures du soir, l'émeute était écrasée; suivant une lettre de M. de Crosne, il ne restait plus dans le faubourg Saint-Antoine que quelques groupes errants, et les patrouilles se chargeaient de les diviser et de les écarter, pendant que cinquante hommes de cavalerie et des détachements d'infanterie étaient lancés à la poursuite de plusieurs pelotons de séditieux dans le faubourg Saint-Marceau, afin de les empêcher de se rallier. Les attroupements, qui, d'après M. Taine, se prolongèrent bien avant dans la nuit, n'étaient que les derniers débris de l'émeute vaincue, dont les efforts devaient rester impuissants.

Pour reconstituer exactement la physionomie de l'émeute, pour en retracer un tableau fidèle, il ne suffit pas de reproduire les récits de Besenval, de Ferrières et de Hardy, il faut encore interroger les acteurs ou témoins de ces péripéties tragiques du faubourg Saint-Antoine; il faut lire leurs déclarations recueillies, au lendemain de la sédition, par les commissaires Beauvallet, Delaporte, Grandin, Gruter des Rosiers, Gueullette, Guyot et Picard-Desmarest. Le seul procès-verbal, qui jusqu'ici ait été consulté et signalé à l'attention, est celui du commissaire Beauvallet, chargé de procéder à l'interrogatoire des vingt-trois blessés transportés à l'Hôtel-Dieu; ceux des autres commissaires ne sont pas connus et méritent de sortir de l'oubli, car ils abondent en détails curieux et pittoresques.

Les historiens nous montrent, à la veille de l'affaire Réveillon, des bandes de vagabonds et d'étrangers suspects s'engouffrant dans Paris, les uns pour trouver du travail, les autres pour mendier et rôder dans la rue, et leur attribuent une part considérable dans la préparation de l'émeute. Certes, au milieu de la populace qui saccagea les maisons Henriot et Réveillon, il devait se rencontrer bon nombre de ces gens sans aveu, toujours prêts à profiter de toutes les occasions de désordre et à entraîner les ouvriers sans travail qui vaguaient par la ville, mais leur rôle a peut-être été exagéré. Un fait caractéristique qui ressort des interrogatoires subis par tous ces misérables, arrêtés aux abords de la maison Réveillon et amenés devant les commissaires du Châtelet, c'est qu'il n'y a point parmi eux de repris de justice; avant d'être reconduits en prison, les émeutiers

sont tous déshabillés pour reconnaître si leurs corps ne portaient point de ces flétrissures imprimées par la main du bourreau et s'ils ne devaient pas être rangés dans la catégorie des malfaiteurs de profession; chez un seul, un débardeur, que ses camarades étaient venus chercher sur le port près de l'Arsenal, qu'ils avaient armé d'un bâton et contraint de marcher à leur suite, on constate la présence sur l'épaule droite de la marque de la lettre V (1). Tous sont également fouillés : on ne découvre rien de suspect sur eux, pas d'argent, pas un objet volé, ou tout au moins des objets d'une valeur insignifiante, comme un morceau de glace ramassé par le pauvre diable pendu le 29 avril, ou encore de méchants chandeliers de cuivre jaune avec une montre trouvés sur l'un des blessés de la Force, victime de sa curiosité. Nous ne savons où Michelet a vu que beaucoup de ces morts en guenilles, restés sur le carreau, avaient de l'argent dans leurs poches; ce qui est indéniable, c'est que les vivants, non moins en guenilles, traduits devant les commissaires du Châtelet, ne possédaient pas un sol vaillant.

L'un des émeutiers exécutés le 29 avril, Antoine Pourat, gagne-denier, révélait par le débraillé de son costume les scènes de désordre auxquelles il avait été mêlé : sans chapeau ni veste, vêtu au moment de son arrestation d'un pantalon taché de sang, il avait sur le corps trois chemises, dont deux étaient marquées aux initiales de Réveillon et d'Henriot, et la troisième n'avait plus qu'une manche. Dès le matin, il s'en était allé boire avec des camarades dans un cabaret de la Courtille et, de son propre aveu, se trouvait tellement ivre qu'il ne savait ni ce qu'il avait fait pendant le reste de la journée, ni où il avait été arrêté, prétendant, pour expliquer ce luxe de chemises, en avoir acheté deux à la Halle.

Comme le larcin de ces chemises, et par conséquent la participation à l'émeute, étaient manifestes, le procès du malheureux fut vite instruit; le gagne-denier Pourat, arrêté le 28 avril, vers cinq ou six heures, rue de Montreuil, par les gardes-françaises, fut pendu le lendemain dans la soirée, en vertu d'un jugement prévôtal rendu par le Châtelet, à la majorité de neuf voix contre cinq qui inclinaient pour une pénalité plus douce, celle des galères (2); mais, aux yeux des magistrats, il importait de frapper les esprits par une répression prompte et énergique; deux des insurgés qui semblaient les plus compromis, le gagne-denier Pourat et le couverturier Gilbert payèrent de leur tête leur participation plus ou moins avérée aux excès commis dans la maison Réveillon; il fut procédé à l'exécution de

(1) Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire, par le commissaire Gueullette, du nommé Auger, dit Taitaigne, cf. n° 44 de notre Répertoire.
(2) Cf. n° 22 de notre Répertoire.

ces condamnés près de la porte Saint-Antoine, au milieu d'un concours immense de peuple (1).

La plupart des individus arrêtés comme émeutiers, à leur dire, avaient été ou attirés par la curiosité « pour voir le baccanal », suivant l'expression de l'un d'eux (2), ou entraînés par la populace; ce qui est certain, c'est qu'en général, ils étaient oisifs et ivres depuis le matin. En voici un, compagnon paveur, sans ouvrage depuis cinq jours, qui, après s'être promené dans les rues du faubourg, jusqu'à deux heures, s'en va boire à Charonne et, déjà un peu gris, se laisse envelopper dans une cohue de gens armés de bâtons qui l'emmènent jusque sous la grande porte du sieur Réveillon; arrivé là, on le fait encore boire, on achève son ivresse qui l'empêchait de distinguer s'il absorbait du vin ou de l'eau-de-vie; il reconnaît volontiers ses excès de boisson, mais se défend d'être monté dans la maison, et d'avoir précipité aucun meuble par les fenêtres (3). Un autre, compagnon ébéniste allemand, transporté à l'infirmerie de la Force, ne fait point difficulté d'avouer qu'il a suivi la foule des séditieux chez Réveillon et qu'il a été blessé grièvement d'une balle en jetant des meubles par les fenêtres; il devait également se trouver en état d'ébriété, car il ne s'expliquait point comment il avait perdu sa culotte, regrettant surtout les 6 livres contenues dans les poches (4). Un troisième, ouvrier sur les ports, congédié en raison de l'émeute, rentre chez lui et, pour utiliser ses loisirs, se dirige du côté des courses de Vincennes; en revenant avec un de ses camarades, il est averti des mouvements populaires dans le faubourg, et peu soucieux de s'y mêler, se réfugie chez son logeur, où il prend la précaution de se verrouiller, de crainte qu'on ne vienne l'y relancer « pour aller à la bagarre ». Vers huit heures du soir, les deux compagnons, croyant l'émeute apaisée, sortent pour aller voir les dégâts et les morts restés sur le carreau; aux abords de la maison Réveillon, ils rencontrent des cavaliers de la maréchaussée qui les appréhendent au corps et, malgré leurs protestations, refusent de les relâcher, leur appliquant le vieux dicton : « Ce qui est bon à prendre est bon à pendre » (5). Un quatrième, ouvrier menuisier en meubles, qui, « n'étant pas en train », avait passé sa journée à boire avec des amis, est amené,

(1) V. la lettre de M. de Flandre de Brunville à M. Necker, au sujet de cette exécution, n° 29 de notre Répertoire.

(2) Interrogatoire de Jean-Claude Deldeveis, par le commissaire Delaporte, n° 24 de notre Répertoire.

(3) V. l'interrogatoire de Jacques Prudhomme par le commissaire Picard-Desmarest, n° 25 de notre Répertoire.

(4) Interrogatoire de Pierre-Philippe Cuny par le commissaire Picard-Desmarest, n° 25 de notre Répertoire.

(5) Interrogatoire de Joseph Marchand par le même commissaire, n° 25 de notre Répertoire.

sans chapeau ni souliers, et plein de crotte devant le commissaire qui lui fait observer que cet état de délabrement et de malpropreté dénotait amplement sa présence parmi les émeutiers (1). Un autre insurgé, marinier de profession, après une journée de libations, instruit de la bagarre du faubourg Saint-Antoine, se dirige de ce côté, mais arrivé près de l'Arsenal, il apprend « qu'il n'y faisoit pas bon », rebrousse chemin et est arrêté place Royale. Le lendemain, lors de son interrogatoire, les fumées de l'ivresse étaient à peine dissipées. Le commissaire Picard-Desmarest ne put s'empêcher de lui demander « avec qui il a bu, puisqu'il sent encore le vin; le marinier répond qu'il a bu dans les batteaux à même un pichet (2) ».

En somme, tous les malheureux, que nous voyons incarcérés à la Force et au Châtelet, à la suite des troubles des 27 et 28 avril, ne sont que des comparses dans ces dramatiques journées, instruments inconscients de désordre; on ne rencontre point de meneurs, même parmi les plus compromis; on ne saurait, en effet, ranger dans cette catégorie l'écrivain Mary, dont le principal crime était d'avoir, à la tête d'une bande d'individus, armés de bâtons et de sabres et coiffés des chapeaux du régiment Royal-Cravate, arraché leurs épées à deux bas officiers près de la porte Saint-Antoine, et d'avoir tenu ce langage : « *Voyez, nous sommes f...tus pour désarmer les militaires, voilà une épée, nous en aurons encore bien d'autres* (3). » En dehors de ces propos séditieux, attestés par deux témoins et qui ne furent point niés par l'inculpé, rien n'établissait la participation directe du sieur Mary aux excès commis chez Réveillon ou chez Henriot. Mary, désœuvré comme tant d'autres, soit par curiosité, soit par tout autre mobile, s'était transporté à la porte Saint-Antoine avec un de ses camarades, écrivain au Palais; à l'en croire, loin de s'être emparé des épées de deux recruteurs, loin d'avoir provoqué l'émeute et d'avoir causé le pillage de la maison Réveillon, il aurait été assailli par la troupe des révoltés, qui lui aurait fait crier : *Vive le Roy et le tiers-état!* et l'aurait obligé à prendre une épée et à marcher, non à leur tête, mais à leur suite. En tout cas, le rôle joué par cet obscur agitateur, qui fut exécuté le 22 mai, est bien effacé, et, d'après le témoignage de M. de Flandre de Brunville, au pied même de la potence, on ne put lui arracher aucun aveu de nature à faire connaître les vrais auteurs de l'émeute (4). Quant à la femme Bertin,

(1) Interrogatoire de Charles Verpy par le commissaire Delaporte, n° 24 de notre Répertoire.

(2) Interrogatoire de Jean-Baptiste Poulin par le commissaire Picard-Desmarest, n° 25 de notre Répertoire.

(3) Interrogatoire du sieur Mary par le commissaire Picard-Desmarest, du 2 mai 1789, n° 38 de notre Répertoire.

(4) Cf. n° 3412 de notre Répertoire.

revendeuse de viande au panier, qui fut également condamnée à mort (1), et qui n'échappa au dernier supplice qu'en raison de son état de grossesse, les dépositions recueillies dans l'instruction la représentent à la tête des émeutiers, les armant elle-même de bâtons et de bûches et les conduisant en quelque sorte à l'assaut de la maison Réveillon; dans son exaltation furibonde, on la voit trépigner et vociférer à tue tête : *Allons, vive le tiers-état!* Et, lorsque le pillage est consommé, elle déchire publiquement des rouleaux de papier en poussant les cris : *A la Réveillon! à la Réveillon* (2)! C'est une vraie mégère, que rien n'arrête; son mari cherche en vain à l'apaiser et à la faire rentrer au logis, elle s'emporte et le traite de sacré « c...llon ». Et pourtant, à en juger par les réponses qu'elle fit, le 18 mai, à ses juges (3), tout ce qu'on lui imputait était faux, elle n'avait distribué ni bâtons, ni bûches, n'avait point excité au pillage de la maison Réveillon; bref, à l'entendre, elle était absolument innocente de tout ce qu'on mettait à sa charge. Lorsque le calme fut rentré dans les esprits, l'autorité judiciaire avoua franchement que la condamnation prononcée contre la femme Bertin était bien sévère et dépassait la mesure; dans une lettre du 9 juillet 1789, à l'adresse de Mme Necker, qui s'était intéressée au sort de cette malheureuse, mère de sept enfants, le procureur du Roi au Châtelet reconnaissait que son exécution tardive ne produirait qu'un effet peu utile et se montrait tout disposé à user de clémence non seulement à son égard, mais encore en faveur des nombreux prisonniers encore retenus au Châtelet à la suite des troubles des 27 et 28 avril (4). Le manufacturier Réveillon, avec une générosité de caractère qui l'honore, oubliant que la femme Bertin avait été l'un des instruments les plus acharnés de sa ruine, demanda lui-même sa grâce au garde des sceaux (5), et, lorsqu'au mois d'août 1789, le Châtelet de Paris, sous la pression des habitants du faubourg Saint-Antoine, prononça la mise en liberté des coaccusés de la femme Bertin, le procureur du Roi, prenant en considération la longue détention subie par la condamnée, déclara qu'il ne voyait aucun inconvénient à lui accorder la grâce sollicitée pour elle par Réveillon (6). La grâce ne vint pas et Jeanne Trumeau, lasse d'attendre, trouva moyen

(1) V. le jugement prévotal du 18 mai, n° 60 de notre Répertoire.

(2) Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Gueullette de la femme Bertin, n° 52 de notre Répertoire.

(3) V. l'interrogatoire sommaire du 18 mai, avec les conclusions du procureur du Roi, n° 59 de notre Répertoire.

(4) Cf. n°s 3415, 3416 de notre Répertoire.

(5) Cf. le mémoire du sieur Réveillon appuyant la pétition du sieur Bertin, n° 3414 de notre Répertoire.

(6) Lettre de M. de Flandre de Brunville au garde des sceaux, du 14 août 1789, n° 3416 de notre Répertoire.

de s'évader de sa prison; elle adressa, le 24 février 1791, une supplique au ministre de la justice pour se mettre à l'abri de toutes poursuites (1) et dut bénéficier de l'amnistie du 15 septembre, qui s'étendit à tous les crimes et délits concernant la Révolution (2); ce n'est donc point, comme paraît le croire M. Chassin, à la suite de la prise de la Bastille que la femme Bertin obtint sa grâce et sa liberté.

Indépendamment des condamnations capitales qui frappèrent le sieur Mary et la femme Bertin, cinq émeutiers, ou reconnus tels, furent envoyés aux galères à perpétuité, et encore, lors du prononcé du jugement, plus d'un conseiller du Châtelet fut-il d'avis de les expédier tous au gibet. L'un d'eux, Thomas Le Blanc, garçon bourrelier, occupé dans la manufacture d'un faïencier, se trouva obligé, près du passage de la Boule-Blanche, de suivre le flot populaire et s'introduisit chez Réveillon vers deux heures de l'après-midi, descendit dans la cave où il but à loisir, monta des bouteilles de vin dans la cour et dans les appartements, puis aida ses compagnons à jeter les meubles par les fenêtres; à l'arrivée des gardes-françaises, on cria: *Sauvons-nous!* alors il prit la fuite par des marais donnant sur la rue des Boulets; mais il était tellement ivre et avait si peu conscience de ses actes qu'il revint machinalement par la rue de Montreuil, se coucha et s'endormit près de la maison Réveillon, où la maréchaussée l'arrêta vers minuit. Lors de son interrogatoire, le commissaire Grandin le pressa de questions pour savoir s'il n'avait pas frappé quelques soldats et de quelles armes il s'était servi; il répondit que les gardes-françaises avaient été repoussés à coups de bûches et à coups de pierres jetées de dessus les toits et de l'intérieur des chambres, protestant n'avoir pris aucune part à la bataille; malheureusement pour lui, les cailloux trouvés dans ses poches, au moment de son arrestation, démentaient ses paroles. Il déclara n'avoir rien emporté, si ce n'est une bouteille de vin blanc cacheté qu'on lui avait passée de main en main sur l'escalier et qu'il avait absorbée en entier. En ce qui concerne ce misérable, la participation à l'émeute était évidente et, aux yeux de ses juges, la peine des galères qu'on lui infligeait semblait très bénigne (3). Pour d'autres, on peut se demander, en examinant les charges relevées dans l'instruction, si réellement la justice ne frappait pas quelquefois aveuglément; témoin cet ouvrier gazier, le nommé Farcelle, qui, poussé par la curiosité, eut le malheur de s'approcher de la maison Réveillon pour voir de près ce qui se passait et fut victime de son imprudence;

(1) Cf. nos 3420 et 3421 de notre Répertoire.
(2) Cf. la lettre de M. Delavigne au ministre de la justice, no 3423.
(3) Cf. no 23 de notre Répertoire.

il voulut se retirer au moment où une compagnie de Royal-Cravate arrivait à cheval par le bas de la rue de Montreuil et les gardes-françaises du côté de la barrière pour prendre la foule entre deux feux, par malheur, suivant son expression, il se trouva mêlé « à la populace » et fut arrêté par un officier de gardes-françaises qui le remit à la maréchaussée. L'interrogatoire de ce pauvre hère laisse une impression pénible; le commissaire devant lequel il comparaît ne parvient à découvrir aucun élément sérieux de culpabilité; ce Farcelle n'est entré ni chez Henriot, ni chez Réveillon, a été simple spectateur des désordres, a bien vu jeter les meubles par les fenêtres et les brûler, mais ne s'est point révolté contre les troupes, n'ayant ni bâton, ni arme quelconque, incapable d'ailleurs d'opposer la moindre résistance, attendu son extrême faiblesse, car il sortait à peine de l'Hôtel-Dieu où il avait été soigné pour une esquinancie et d'autres infirmités (1). Tout cela ne l'empêche nullement d'être condamné comme séditieux et d'être envoyé au bagne de Brest. Son ancien patron, le sieur Renouard, prit sa défense et rédigea, en mars 1790, un certificat constatant que le nommé Farcelle s'était trouvé enveloppé par la foule et avait été compris à tort parmi les émeutiers, attestant en outre que sa femme et ses enfants étaient dans la misère la plus noire (2). En septembre 1790, l'autorité judiciaire elle-même voulut bien reconnaître que la rigueur du jugement prononcé contre le sieur Farcelle, dans un moment où il fallait à tout prix refréner les excès populaires, pourrait être atténuée (3); mais, malgré les démarches tentées en sa faveur, le pauvre émeutier, inscrit au bagne de Brest sous le n° 27169, y fut oublié, et même, après l'amnistie du 25 septembre 1791, ne fut pas élargi. Dans une suite de lettres adressées au garde des sceaux, du 21 décembre 1791 au 18 mars 1792, le sieur Renouard, sans se laisser décourager, continua ses instances pour obtenir la mise en liberté de son ancien ouvrier (4).

Les interrogatoires subis par deux autres insurgés, condamnés également aux galères à perpétuité, ne révèlent pas des charges bien accablantes. L'un d'eux, un compagnon peintre, sans ouvrage depuis plusieurs jours, se tenait au moment de son arrestation en face de la maison Réveillon, où il regardait brûler les meubles, et s'était même introduit dans la cour; ses vêtements couverts de boue et son état d'ivresse le rendaient quelque peu suspect; de plus, en le fouillant, on avait trouvé sur lui un mouchoir blanc, marqué D L, ramassé dans la rue de Montreuil,

(1) Cf. l'interrogatoire d'Etienne Farcelle par le commissaire Grandin, n° 23 de notre Répertoire.
(2) Cf. n° 3147 de notre Répertoire.
(3) Cf. n°s 3418-3420 du même Répertoire.
(4) Cf. n° 3422 de notre Répertoire.

au dire de l'inculpé (1). L'autre émeutier, un sculpteur sur bois, arrêté en sortant de la rue Sainte-Marguerite après une station au cabaret de la Croix-d'Or, semble encore moins coupable, et l'accusation ne relève contre lui aucun fait grave, de nature à motiver une condamnation aussi sévère (2). Par contre, un jeune ouvrier imprimeur en papiers peints, qui s'était vanté d'avoir jeté des pierres sur les gardes-françaises et d'en avoir tué deux de sa main, ne fut point jugé coupable, et pourtant, de son propre aveu, il avait suivi la populace qui était venue chez plusieurs manufacturiers pour entraîner les ouvriers, notamment ceux de la manufacture des glaces, et *faire une bande joyeuse*; mais, arrivé à l'entrée de la rue de Montreuil, le bruit de la fusillade et surtout la vue d'un homme tué raide à vingt pas de lui, refroidirent son ardeur; il s'empressa de battre en retraite, sous prétexte d'accompagner à l'Hôtel-Dieu le fils d'une laitière de Montreuil, blessé de deux coups de feu. L'extrême jeunesse de l'inculpé (dix-neuf ans) lui concilia probablement l'indulgence des magistrats (3).

M. Taine, dans son étude philosophique de la Révolution (4), distingue, parmi les éléments qui se combinèrent pour faire l'émeute Réveillon, les bandits, les affamés et les patriotes. Si les documents judiciaires que nous venons de passer en revue ne nous montrent guère de ces malfaiteurs de profession, habitués à pêcher en eau trouble, qui ne cherchent dans les émeutes que des occasions de vols et de rapines, nous les voyons apparaître dans un procès-verbal fort curieux du commissaire Vanglenne (5), qui reçut, le 29 avril, les dépositions des boulanger, pâtissier et charcutier du Marais, dévalisés par de véritables bandes de malandrins, lesquels procèdent par effraction et par violence; ce sont des affamés, si l'on veut, mais ils ont bien les allures des voleurs de grand chemin. Les déclarations des plaignants permettront d'en juger. Un pâtissier de la rue de Bretagne, vers onze heures du soir, entendant frapper à la porte de sa boutique, se hâte de mettre en lieu sûr l'argent de son comptoir; à peine est-il monté dans sa chambre, qu'une douzaine de particuliers font sauter la serrure et, en un clin d'œil, déménagent complètement la boutique du pâtissier, emportant pour vingt-huit livres de biscuits, gâteaux, tartelettes et pâtés; en présence d'un vol aussi audacieux, le commerçant ayant timidement hasardé quelques observations, on lui enjoint de se taire, « ou que c'en est fait de sa

(1) Cf. l'interrogatoire de J.-B. Lamarche, n° 23 de notre Répertoire.
(2) Cf. l'interrogatoire de Pierre Quentin, par le commissaire Delaporte, n° 24 de notre Répertoire.
(3) Cf. l'interrogatoire de Ch. Guérin, par le commissaire Grandin, n° 33 de notre Répertoire.
(4) H. Taine, *les Origines de la France contemporaine*, la Révolution, t. I, p. 40.
(5) Cf. n° 26 de notre Répertoire.

vie ». Chez un boulanger de la même rue, à onze heures un quart, arrivent vingt à trente individus, la plupart porteurs de flambeaux allumés, qui enfoncent la porte et s'emparent, sans rencontrer aucune résistance, d'environ trente-six pains sortant du four, qu'ils distribuent à trois femmes arrêtées au coin de la rue de Saintonge. Un charcutier des mêmes parages se montre d'humeur moins accommodante; assailli par les mêmes malfaiteurs qui font main-basse non seulement sur les marchandises, mais encore sur le tiroir du comptoir, et, outré de voir qu'un de ces truands saisissait sa femme par la gorge, en lui criant : *Ote-toi de là, garce!* cherchait même à lui brûler la figure avec son flambeau, il s'arme d'un couteau à hacher, son garçon imite son exemple, tous deux se ruent sur ces pillards et en laissent plusieurs sur le carreau; la bande est obligée de battre en retraite, non sans se munir des cervelas, langues, lards et jambons qui garnissaient la boutique, pour la valeur d'un louis, en menaçant le charcutier et sa femme de revenir le lendemain « les étrangler dans leur lit et leur faire comme au sieur Réveillon (1). »

Il est curieux de lire la déclaration du chirurgien qui fut appelé pour panser l'un des plus maltraités dans cette bagarre, un certain garçon chaudronnier, qu'il trouva assis par terre au coin de la rue de Saintonge avec deux pains à côté de lui ; après lui avoir donné ses soins, il le fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où le commissaire Beauvallet procéda, le 28 avril, à son interrogatoire. D'après son procès-verbal, ce chaudronnier avait été grièvement blessé d'un coup de couperet entre les deux épaules, d'un coup de bâton sur la tête et avait le petit orteil emporté. Nombre de ses compagnons, blessés aux bras et à la tête, refusèrent de venir chez le chirurgien et prirent la fuite, emportant leurs pains. Il s'agit évidemment d'une seule et même bande d'émeutiers qui, pour se reconforter des fatigues de la journée, mit en coupe réglée les marchands de victuailles du Marais.

Quant aux patriotes, dont parle M. Taine, qui, le soir de l'émeute, s'en allaient entre le Pont-au-Change et le Pont-Marie, portant des civières et demandant l'aumône au nom du pauvre tiers-état, ce n'étaient que d'habiles compères, qui comptaient sur cette exhibition théâtrale pour apitoyer les passants et soutirer quelque argent ; nous les retrouvons dans des circonstances analogues, notamment le soir de la mort tragique de Foullon et de Bertier. Dans une lettre adressée à Louis XVI, le 30 avril, M. de Villedeuil parlait des recherches entreprises pour s'assurer de la personne de cinq à six de ces séditieux qui jouaient les principaux rôles dans

(1) Déclaration du sieur Ribet, charcutier, reçue par le commissaire Beauvallet, et interrogatoire du sieur Chelons, compagnon chaudronnier, du 9 mai 1789, *A. N.*, Y 11033.

l'émeute, tels que le tambour, le porte-drapeau, sans oublier « celui qui, avec le sabre et le chapeau d'un des cavaliers de Royal-Cravate, faisait porter devant lui le cadavre d'un des mutins et exigeait de ceux qu'il rencontrait de l'argent, sous prétexte de lui faire faire un service (1). »

Tous les témoignages s'accordent à montrer qu'une lutte acharnée s'engagea aux abords de la maison Réveillon, et que les forces militaires envoyées contre les émeutiers ne parvinrent à les maîtriser qu'en faisant des décharges répétées. La résistance désespérée des mutins, ivres de vin et de fureur, exaspéra les soldats, qui dirigèrent contre eux un feu roulant sur quatre faces et les pourchassèrent à coups de baïonnettes. Besenval affirme dans ses Mémoires « que, contre les fusils, ces malheureux n'avaient que des bâtons, et pour toute ressource celle de monter sur les toits, d'où ils faisaient pleuvoir des pierres et des tuiles sur les soldats. » Cette assertion n'est pas absolument exacte, car nous voyons dans un procès-verbal du commissaire Grandin (2) que quelques-uns des émeutiers étaient armés et tirèrent des coups de feu sur les troupes. Maints épisodes dramatiques de la lutte sont révélés par l'interrogatoire de ceux qui, soit par l'effet du hasard, soit par suite de leur participation à l'émeute, se trouvèrent au milieu de la fusillade. L'un des blessés transportés à l'hospice de la Charité, bas officier en congé, qui revenait des courses de Vincennes avec un chevalier de Saint-Louis, rencontra, chemin faisant, une troupe innombrable de peuple, et quelques instants après aperçut un détachement de grenadiers, précédé d'un tambour, sur lequel on fit pleuvoir des maisons, à droite et à gauche, une grêle de pierres et de tuiles; les soldats ripostèrent par une décharge; une balle l'atteignit à la jambe, et il tomba en même temps que disparut soudain le chevalier de Saint-Louis, son voisin (3). La maison même de Réveillon fut le théâtre de scènes terribles. Un émeutier, qui buvait en nombreuse compagnie dans la cave, vit avec terreur les grenadiers des gardes-françaises jeter par terre à coups de fusil huit de ses camarades; fort heureux de ne pas être blessé, et, subitement dégrisé, il se sauva par la porte cochère et rentra se coucher (4). Sans aucun doute, la répression fut sanglante; Besenval, dans ses Mémoires, Hardy, dans son Journal, évaluent le nombre des victimes à 400 ou 500; l'*Ami du Roi* donne le chiffre de 200 tués et 300 blessés du côté des

(1) Cf. nº 30 de notre Répertoire.

(2) Cf. l'interrogatoire de Farcelle par le commissaire Grandin, nº 23 de notre Répertoire.

(3) Cf. l'interrogatoire par le commissaire Guyot du nommé d'Aubusson, du 7 mai 1789, nº 19 de notre Répertoire.

(4) Cf. le procès-verbal d'arrestation et l'interrogatoire par le commissaire Gueullette du sieur Auger, dit Taitaigne, nº 44 de notre Répertoire.

insurgés et de 80 blessés et 10 ou 12 morts du côté des soldats. Ces chiffres sont adoptés par presque tous nos historiens.

D'après une étude critique sur l'affaire Réveillon, récemment publiée dans la *Revue de la Révolution française* (année 1885), ce n'est plus deux cents, mais quatre cents morts qui restèrent sur le carreau. Sur quelles bases reposent ces appréciations ? Simplement sur des bruits accrédités dans le public et recueillis dans les mémoires ou journaux du temps, car aucun document, à notre connaissance, ne mentionne de chiffre même approximatif. Les historiens admettent également qu'on ne vint à bout de l'émeute qu'en employant le canon, et M. Baudon, l'auteur de l'étude critique citée plus haut, nous représente l'artillerie de Besenval balayant la rue par une mitraillade vigoureuse. Parce que Besenval, dans ses Mémoires, mentionne l'ordre par lui donné à un bataillon de gardes-suisses de charger à cartouches deux pièces de canon et de tirer à coups redoublés sur le peuple, est-ce à dire que l'on ait eu recours à ce moyen extrême? Rien n'est moins certain. Besenval ajoute lui-même que la vue du canon prêt à tirer avait apaisé le tumulte comme par enchantement. En tout cas, les blessés interrogés soit à l'Hôtel-Dieu, soit à la Charité, soit à la Force, sur ce qui avait occasionné leurs blessures, sont unanimes à déclarer qu'ils avaient reçu ou des coups de feu tirés par les gardes-françaises, ou des coups de sabre des cavaliers chargeant la foule, mais sont absolument muets sur le rôle meurtrier de l'artillerie. Quoiqu'il en soit, il nous paraît difficile de préciser le nombre des victimes. M. de Crosne, dans une lettre adressée à Louis XVI, le soir même du 28 avril, disait : « Je ne puis encore donner à Votre Majesté une note exacte des personnes qui ont été tuées », mais dans les lettres subséquentes ne revient plus sur cette question. A défaut d'indications officielles, on possède divers documents d'ordre judiciaire qui peuvent jeter quelque lumière sur ce point. Ainsi tous ceux qui ont étudié l'affaire Réveillon connaissent déjà l'important procès-verbal du commissaire Beauvallet, qui reçut la mission d'interroger les vingt-trois blessés soignés à l'Hôtel-Dieu; ce procès-verbal établit que six d'entre eux succombèrent le jour même ou le lendemain. Le commissaire Picard-Desmarest, assisté du chirurgien Soupé, constata, le 29 avril, la présence à l'infirmerie de la Force de quatre particuliers blessés dans la bagarre; deux d'entre eux, au moment de la visite, venaient de mourir des suites de leurs blessures; un troisième, grièvement atteint de coups de feu à la cuisse, était en danger de mort; le dernier n'avait qu'une plaie à la tête sans aucune gravité (1). Enfin le commissaire Guyot fut chargé de procéder

(1) Cf. n° 25 de notre Répertoire.

à l'interrogatoire de deux individus également blessés, transportés à la Charité; le premier, un maréchal, victime de sa curiosité, qui fut frappé d'une balle au bras; le second, un bas officier au régiment du Cap, qui se laissa envelopper dans la mêlée et reçut plusieurs coups de feu aux jambes (1).

Suivant ces divers procès-verbaux, les blessés transportés dans les hôpitaux se trouvent être au nombre de vingt-neuf. Un autre document, non moins précieux, ignoré jusqu'à ce jour, nous renseigne de la façon la plus certaine sur le chiffre des cadavres qui furent relevés par les soins de l'autorité, dans le faubourg Saint-Antoine, à la suite de l'émeute du 28 avril. Conformément aux ordres écrits donnés par M. de Crosne, les commissaires Odent et Grandin, accompagnés du chirurgien Soupé, se transportèrent, le 30 avril, à neuf heures du matin, au cimetière de la Tombe-Issoire, où étaient recueillis les ossements exhumés du cimetière des Innocents, à l'effet de procéder à l'examen des corps des séditieux tués dans la révolte du faubourg Saint-Antoine. Il ressort de leur procès-verbal (2) que, dans la nuit du 28 au 29 avril et dans la journée du 29, dix-huit cadavres avaient été apportés et déposés dans ce cimetière. Les commissaires constatèrent, sur les déclarations de Soupé, que toutes les blessures qui avaient amené la mort de ces malheureux provenaient de coups de feu, la plupart reçus à la tête ou en pleine poitrine. Douze de ces cadavres furent reconnus et réclamés les jours suivants par les parents ou amis des défunts qui se chargèrent de leur inhumation; toutes les professions se trouvent représentées; ce sont des compagnons tourneurs en bois, menuisiers, serruriers, manœuvres à maçons, deux ouvriers de la manufacture des glaces. On remarque, dans cette funèbre exhibition visitée par les Parisiens du 1er au 11 mai, deux pauvres enfants, l'un, âgé de quatorze ans et demi, fils d'un menuisier, l'autre, âgé de seize ans, orphelin mis en apprentissage par l'administration des hospices. Six cadavres restèrent inconnus, avant de les inhumer, on les déshabilla complètement et l'on fit autant de paquets des hardes qui les recouvraient, en ayant soin de les accompagner des numéros d'ordre qui avaient été attachés à chacun de ces corps, au moment de leur examen médical.

Tel est le nombre des morts donné par les documents officiels, nous sommes loin du chiffre effrayant de victimes généralement admis. Maintenant les cadavres transportés à la Tombe-Issoire ne représentent-ils que

(1) Procès-verbaux du 7 mai, n° 49 de notre Répertoire.
(2) Cf. n° 32 de notre Répertoire.

les individus dont l'identité n'avait pu être constatée sur le lieu même de la lutte ? Faut-il accepter comme exactes les révélations d'un témoin oculaire de l'émeute Réveillon qui, dans une brochure intitulée : *Lettre au Roi relativement aux désastres des 27 et 28 avril, par un citoyen zélé, habitant le faubourg Saint-Antoine*, entre dans les détails les plus circonstanciés et parle notamment de soixante-dix à quatre-vingt cadavres, déposés chez un jardinier de la rue de Montreuil, sans compter une infinité de personnes dangereusement blessées qui auraient été pansées par un chirurgien de la même rue, le sieur Embal (1)? Aucun document ne vient corroborer ces assertions, cependant l'un des émeutiers raconte dans son interrogatoire qu'il avait été arrêté au sortir de l'allée d'un vacher, chez lequel il s'était introduit pour voir les cadavres gisant sur un fumier (2). Il est hors de doute qu'un bon nombre des victimes de l'émeute furent transportées et soignées dans leurs familles ; on peut citer notamment un certain Maisonneuve, scieur de long, qui, étant sorti pour aller travailler, se trouva entraîné par la populace et fut blessé d'un coup de feu par la garde répandue dans le faubourg Saint-Antoine. Sa belle-sœur vint déclarer au commissaire Lerat que ce malheureux était agonisant chez elle, ayant les intestins hors du ventre et répandant une odeur insupportable. Une déclaration analogue fut reçue par le même commissaire, au sujet d'un marchand de vins, mortellement blessé de deux coups de feu et d'un coup de baïonnette (3). »

En somme, les procès-verbaux des commissaires n'accusent qu'une cinquantaine de tués ou blessés, et l'on est en droit de se demander si l'autorité, pour diminuer sa responsabilité dans le massacre de tant d'innocents, n'aurait pas déguisé la vérité et dissimulé le nombre des victimes.

Il n'est pas moins difficile de se rendre compte des causes secrètes et cachées qui donnèrent naissance au mouvement populaire des 27 et 28 avril. Y eut-il réellement des mains soudoyées qui échauffèrent les esprits et fomentèrent l'agitation en colportant dans les masses et envenimant, par de perfides commentaires, les paroles imprudentes échappées aux sieurs Henriot et Réveillon? L'auteur d'un article récent sur l'affaire Réveillon (4) ne se borne pas à mettre en lumière le rôle des agents provocateurs, il nous montre l'émeute préparée, organisée par le gouverne-

(1) Cf. Ch.-L. Chassin, *Les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. III, p. 66.
(2) Cf. l'interrogatoire sommaire du nommé Gille, du 12 mai 1789, n° 59 de notre Répertoire.
(3) Déclaration de la femme Bullot, reçue, le 29 avril 1789, par le commissaire Lerat, *A. N.*, Y 14437, et autre déclaration du même jour, sous la même cote.
(4) *Revue de la Révolution française*, année 1885, t. IX, p. 307.

ment, mais sans apporter aucune preuve à l'appui d'une accusation aussi grave. Rien de semblable ne ressort de la correspondance de M. de Crosne et de M. de Villedeuil, adressée à Louis XVI, correspondance secrète, confidentielle, qui fut retrouvée dans les papiers des Tuileries et qu'on ne saurait considérer comme destinée à donner le change ou arrangée pour les besoins de la cause; tout, au contraire, trahit le désarroi de l'autorité surprise par un mouvement insurrectionnel dont elle ne soupçonnait point la portée. M. de Villedeuil écrivait au Roi, le 30 avril : « J'ai recommandé à M. le procureur du Roi du Châtelet de ne rien négliger pour découvrir les moteurs et instigateurs de l'incroyable frénésie d'avant-hier (1); » et cette préoccupation apparaît dans toutes les lettres échangées au sujet de l'affaire Réveillon entre M. de Flandre de Brunville et le ministre de la maison du Roi, ainsi que dans tous les interrogatoires que les commissaires du Châtelet firent subir aux émeutiers arrêtés. Qu'il y ait eu des meneurs, cela ne semble pas douteux, l'autorité elle-même le reconnaît et met tous ses soins à rechercher et à retrouver ces agents provocateurs. C'est ainsi que M. de Villedeuil marquait au Roi dans cette même lettre du 30 avril :

« J'ai été informé qu'avant-hier un homme avec deux béquilles, en habit de velours noir, veste de drap d'argent brodé en or et la croix de Saint-Louis, avoit tenu les propos les plus incendiaires, excitant le peuple à culbuter toute la troupe qu'on lui opposoit, disant que les Parisiens étoient des lâches, étant aussi nombreux, de ne pas écraser le régiment des gardes, ajoutant que le pain devroit être à 2 sols, etc. J'ai donné les ordres les plus précis à M. de Crosne de le faire arrêter et de le faire conduire au Châtelet. Ce magistrat est à sa recherche. »

Ce personnage énigmatique demeura introuvable et son signalement ne semble point se rapporter à celui d'un aventurier impliqué dans l'affaire Réveillon, le chevalier Hugues Bilioty des Aubres de Belleville, qui, d'après l'accusation, aurait joué un rôle assez suspect. Voici le curieux interrogatoire qu'il subit au Châtelet, le 18 mai 1789, interrogatoire qui n'établit nullement sa culpabilité (2) :

« Hugues Bilioty des Aubres de Belleville, âgé de soixante-cinq ans, chevalier de l'ordre du Saint-Empire romain, natif de la ville de l'Isle au comtat d'Avignon, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Lasnier, a dit que, le 28 avril dernier, passant près le pavillon de

(1) Cf. nº 30 de notre Répertoire.
(2) Cet interrogatoire figure parmi ceux que l'on fit subir aux émeutiers le 18 mai, jour du jugement prévôtal. Cf. nº 59 de notre Répertoire.

l'hostel de Richelieu, sur le boulevard, il n'a pas attaqué un marchand de chansons sous prétexte qu'il chantoit celle : *Les petits seront mangés par les gros;* que c'est au contraire ce marchand de chansons qui, voyant passer lui répondant, l'a attaqué en disant : *Ah! en voilà encore un de la noblesse;* qu'en disant cela il avoit l'air de narguer lui répondant, qui se contenta de luy dire : *Mon ami, tu ne devrois pas chanter cette chanson qui est indigne;* mais qu'il est de toute fausseté qu'il ait dit à ce marchand de chansons qu'il feroit beaucoup mieux d'aller au faubourg Saint-Antoine seconder ses confrères pour faire diminuer le pain et la viande, qu'il est même incapable de l'avoir pensé. Qu'il est vray qu'il a eu une lettre d'exil, mais que cette lettre d'exil étoit sans objet et sans cause, que malgré cela il s'y est conformé. Qu'au reste cette affaire-là n'a rien de commun avec ce dont on l'accuse aujourd'hui et qu'il est très humiliant pour lui de se voir compromis et faussement inculpé dans un procès de l'espèce de celuy-ci. »

Le 7 mai, en vertu des instructions données par M. de Crosne, le commissaire Guyot se transportait à la Charité pour procéder à l'interrogatoire de plusieurs particuliers blessés dans l'attroupement du faubourg Saint-Antoine. En questionnant l'un d'eux, le sieur Hallier, maître maréchal, il insistait tout particulièrement sur les auteurs présumés de l'émeute du mardi 28, demandant s'il n'avait pas reconnu quelques-uns des séditieux, s'il n'avait pas vu des individus excitant les émeutiers et leur distribuant de l'argent, si on ne lui en avait pas offert pour prendre part à la révolte, si l'on n'était pas venu débaucher de ses ouvriers et s'il ne s'en trouvait pas parmi les insurgés. Le sieur Hallier ne put que répondre négativement sur tous les points. Mêmes questions furent posées au sieur d'Aubusson, bas officier du régiment du Cap, accidentellement blessé dans la bagarre, sans plus de résultat. A tous les émeutiers emprisonnés au Châtelet, les commissaires demandèrent, au cours de leurs interrogatoires, s'ils avaient entendu nommer ou s'ils connaissaient aucuns des chefs ou fauteurs des deux émeutes, mais sans pouvoir obtenir à cet égard aucun éclaircissement.

Le commissaire Gruter des Rosiers, chargé d'interroger un porteur de tourbes que les gardes-françaises de la caserne Popincourt avaient arrêté en le voyant passer avec une poule suspendue à un échalas, chercha, mais sans succès, à savoir si, dans le chantier de tourbes où travaillait ce manœuvre, il n'avait pas eu vent de quelque complot tramé pour assaillir les maisons d'Henriot et de Réveillon. Le gagne-denier répondit qu'il n'avait eu connaissance de la révolte qu'en voyant passer, le lundi, à la place Maubert, une grande quantité de gens attroupés, dont l'un avait un tambour et l'autre portait une potence, et que cet attroupement avait interrompu le marché du Saint-Esprit de la place aux Veaux, où il était employé comme homme de peine (1). Du reste, tous ces individus arrêtés pour leur participation

(1) Interrogatoire de Michel Arbalette, du 1er mai 1789. Cf. n° 35 de notre Répertoire.

à l'émeute semblaient n'avoir que des notions très vagues sur les fauteurs des désordres qui venaient d'ensanglanter le faubourg Saint-Antoine ; ainsi, un sculpteur sur bois, à qui le commissaire Delaporte demandait s'il savait quels étaient ceux qui avaient excité cette révolte et causé tout le trouble qui s'en était suivi, répondit que, d'après le bruit public, c'étaient des gens du faubourg Saint-Marceau qui avaient occasionné ce tumulte-là (1).

Le jour même de l'exécution des deux émeutiers les plus compromis, c'est-à-dire dès le 30 avril, le procureur du Roi au Châtelet annonçait à M. Necker qu'il ferait continuer l'instruction contre les autres prisonniers, afin de voir s'il ne serait pas possible de tirer d'eux quelque lumière sur les causes de ce fatal événement, mais l'audition d'un assez grand nombre de témoins n'amena la découverte d'aucun fait précis (2), et, le 3 mai, M. de Flandre de Brunville, dans une lettre à M. de Villedeuil, était obligé d'avouer que, jusqu'à ce jour, il résultait très peu de chose de l'information (3). Et cependant tous les moyens étaient mis en œuvre pour recueillir des renseignements sur l'émeute et ses auteurs, on allait même jusqu'à favoriser et provoquer la délation. C'est ainsi que trois voisins de Réveillon, un menuisier, un cordonnier et un marchand de balais de jonc, ruinés par le désastre du 28 avril, s'étant adressés au lieutenant général de police pour obtenir des secours, M. de Crosne s'empressa de profiter de cette circonstance et transmit, le 8 mai, les instructions suivantes au commissaire Joron :

« Je vous prie de mander ces trois particuliers et de leur dire que je parlerai volontiers au ministre pour leur procurer un secours proportionné à la perte de leurs effets, dont l'état est cy-joint, mais qu'il faut aussi qu'ils désignent ceux des auteurs du pillage qu'ils connoissent. Vous leur ferez entendre que, la pluspart des séditieux étant du faubourg Saint-Antoine, il n'est pas possible qu'ils n'en ayent pas reconnu quelques-uns et que, s'ils les dénoncent, leur demande sera dans le cas d'être plus favorablement accueillie (4). »

Interrogés par le commissaire, les sieurs Barrier, Carron et Hopscheit dénoncèrent la femme Bertin, débitante de viande à la Halle, qu'ils avaient

(1) Interrogatoire de Pierre Quentin, n° 24 de notre Répertoire.
(2) Cf. n° 29 de notre Répertoire.
(3) Cf. n° 41 de notre Répertoire.
(4) Cette lettre est annexée au procès-verbal du commissaire Joron, en date du 12 mai 1789, n° 55 de notre Répertoire.

vue chez le sieur Réveillon, un bâton à la main, déchirant tout ce qu'elle trouvait, excitant la populace et se répandant en invectives contre le même Réveillon; ils signalèrent également la femme Hyacinthe, marchande de poisson au marché Saint-Martin, accompagnée de trois individus qui avaient emporté un lit de plumes sur lequel était un cadavre, et une autre marchande de viande du faubourg, laquelle ameutait tout le monde, disant qu'on était des lâches de ne point entrer chez le sieur Réveillon pour le piller et le voler. Toutes ces révélations n'avaient qu'une importance très secondaire, car elles ne faisaient toujours point connaître les meneurs que l'autorité tenait tant à découvrir.

Pour donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, M. de Crosne fit procéder à l'arrestation de l'abbé Roy, personnage suspect, qui, d'après les rumeurs en circulation, passait pour être l'instigateur de l'émeute du faubourg Saint-Antoine; le 5 mai, le commissaire Chénon se rendit au Châtelet et y interrogea cet abbé au sujet des graves soupçons qui planaient sur sa conduite (1); les uns prétendaient l'avoir vu dans la rue Saint-Séverin, haranguant les ouvriers, les autres dans le faubourg Saint-Antoine, soulevant la populace et distribuant même de l'argent, calomnies insignes, au dire de l'abbé Roy, qui rendit un compte exact de ses faits et gestes jour par jour. En effet, on ne parvint point à prouver la culpabilité de cet ecclésiastique, et, dès le 7 mai, l'accusation était abandonnée; à cette date, M. de Flandre de Brunville mandait à MM. Necker et de Villedeuil que l'on ne découvrait rien contre l'abbé Roy et qu'il était impossible de le comprendre dans la procédure instruite au Châtelet; aussi conseillait-il à l'administration de le relaxer, aucun fait ne venant à l'appui des bruits populaires propagés contre lui; le 12 mai, il fut rendu à la liberté (2). Les règles de la critique historique permettent-elles de se ranger à l'opinion de M. Baudon, qui considère l'abbé Roy comme un agent secret du gouvernement, comme l'organisateur avéré de l'émeute, soudoyant des individus capables de tous les crimes, afin d'ameuter contre Réveillon la foule exaspérée et le faire assassiner? Nous ne le croyons pas; dans une question aussi délicate, de simples présomptions ne suffisent pas, il faut des preuves appuyées sur des textes, et ces preuves manquent. Cette affaire Réveillon est restée si obscure, si impénétrable que les assertions les plus hasardées ont été accueillies par les historiens; ainsi l'on

(1) Le procès-verbal d'arrestation et l'interrogatoire de l'abbé Roy sont connus: ils ont été utilisés par M. Taine et publiés en extrait par M. Chassin. *Les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. III, p. 104. Cf. n° 42 de notre Répertoire.

(2) Cf. n° 53 de notre Répertoire.

chercherait vainement des preuves pour justifier celle de l'un de nos plus éminents écrivains qui, à propos des soupçons qu'on fit planer sur un personnage illustre, autrement dit le duc d'Orléans, parle de l'argent trouvé sur les dévastateurs de la maison Réveillon et des mots échappés à quelques-uns d'entre eux. En se référant aux procès-verbaux dressés par les commissaires, on peut constater que, sur tous les émeutiers arrêtés aux abords ou à l'intérieur de la maison Réveillon, dans la soirée du 28 avril, et emprisonnés, soit au Châtelet, soit à la Force, on ne trouva pas un sol vaillant, et cependant ils avaient été fouillés par les guichetiers au moment de leur incarcération et le furent encore en présence des magistrats, lors de leur interrogatoire; rien non plus dans leurs réponses ne laisse supposer qu'ils aient reçu de l'argent. Le seul fait de ce genre est révélé par l'interrogatoire d'un garçon papetier, qui raconte que deux particuliers, près du Palais-Royal, lui avaient donné quatre louis en lui disant d'aller voir le dégât au faubourg Saint-Antoine, mais sans l'engager à exciter une nouvelle émeute; l'autorité judiciaire ne prit point au sérieux cette déclaration qui lui sembla sinon imaginaire, au moins empreinte d'exagération, car l'inculpé fut renvoyé absous de toute accusation (1). Ce qui a pu accréditer tous ces bruits, c'est le témoignage, assez précis d'ailleurs, du rédacteur de l'*Ami du Roi*, qui, paraît-il, avait interrogé plusieurs de ces misérables, qu'on portait soit dans les hôpitaux, soit dans les prisons, et avait acquis la conviction que tous n'étaient que des mercenaires payés au taux de 12 livres. Quoiqu'il en soit, chez les émeutiers le mot d'ordre était de tout détruire, de tout brûler; c'est ce qui explique comment on ne trouva rien sur des hommes à peine vêtus et sous les haillons de la misère, lesquels, suivant le récit d'un ancien constituant (M. Toulongeon), loin de voler et piller, jetaient meubles, linge, provisions, jusqu'à des montres et bijoux, dans les brasiers allumés autour des maisons Réveillon et Henriot, en criant : *Nous ne voulons rien emporter*. Aussi, jusqu'à plus ample informé, malgré l'opinion professée par quelques historiens, nous ne pouvons admettre que, lors de l'incendie de la maison Réveillon, 500 louis d'or, l'argent comptant et l'argenterie aient été volés; tous ces ouvriers et gagne-deniers déguenillés qui se ruèrent à l'assaut des maisons Réveillon et Henriot, qui, avec une rage indescriptible, brisèrent et saccagèrent tout, n'étaient pas des voleurs, n'étaient point de vulgaires malfaiteurs, attirés par la rapine, mais se considéraient comme des justiciers populaires, soulevés contre une longue oppression, armés et combattant pour la cause du Tiers-État.

(1) V. l'interrogatoire de Louis Sirier parmi les interrogatoires sommaires du 18 mai, nº 59 de notre Répertoire.

Avant de présenter au public le premier volume du *Répertoire des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, nous devons adresser l'expression de notre vive et sincère gratitude à tous ceux qui ont bien voulu faciliter un travail aussi vaste et aussi ardu que le nôtre. Si nous avons réussi à en recueillir les matériaux, c'est grâce au concours dévoué de nos confrères des Archives et des Bibliothèques, et nous associerons dans le même sentiment de reconnaissance MM. les archivistes des Archives nationales, en particulier ceux de la section administrative, et MM. les bibliothécaires du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous n'aurons garde d'oublier l'accueil si cordial et si empressé que nous avons reçu aux Archives du ministère de la guerre, aux Archives du ministère de la justice, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque de la ville de Paris, aux Archives départementales de Seine-et-Oise ainsi qu'à la Bibliothèque de Versailles; partout nous n'avons eu qu'à nous louer de l'obligeance inépuisable des conservateurs de ces différents établissements. Si nous avons rencontré sur notre route les mêmes bonnes volontés et facilités exceptionnelles que notre savant collaborateur et ami, M. Maurice Tourneux, de même, nous n'avons jamais eu à souffrir de ces lenteurs administratives qui viennent parfois entraver et retarder la marche de plus d'un travail, et nous sommes heureux de rendre hommage à la constante bienveillance et à la sollicitude éclairée du service des Travaux historiques de la Ville de Paris, qui ont aplani bien des difficultés et permis de mener rapidement à bonne fin l'impression de ce volume; nous devons reconnaître également le soin de tous les instants apportés par l'Association ouvrière à l'exécution typographique d'un livre dont la mise en pages était souvent fort compliquée.

Ce n'est pas sans appréhension que nous soumettons au jugement de la critique une œuvre dont nous ne saurions nous dissimuler les imperfections et les lacunes; mais, si imparfaite et si incomplète qu'elle puisse être, elle représente des recherches considérables et un dépouillement énorme, et nous avons le ferme espoir qu'elle pourra rendre quelques services aux travailleurs de plus en plus nombreux qui étudient d'après les sources l'histoire de notre grande Révolution.

ALEXANDRE TUETEY

Mars 1890.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DES SOURCES MANUSCRITES

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PRÉLIMINAIRES

MÉMOIRES ET RÉCITS PERSONNELS

1. — Mémoires d'un témoin de la Révolution ou Journal des faits qui se sont passés sous ses yeux et qui ont préparé et fixé la Constitution française, par JEAN-SYLVAIN BAILLY.

1789.

Autographe (présenté en 1805 par Metzger au Tribunat), B. de la Chambre des députés.

Ed. BERVILLE et BARRIÈRE, *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, 3 vol.

2. — Mémoires de BARÈRE.

1762-1815.

Avec l'épigraphe : *Quod vidi testor.*

Autographe, 1 vol. (385 fol.) B. de l'Arsenal, Mss., n° 5007.

Ed. H. CARNOT et DAVID (D'ANGERS), *Mémoires de B. Barère, membre de la Constituante et de la Convention*, 1842-44, 4 vol. in-8°.

3. — Mémoires secrets de CLAUDE FOURNIER, Américain, sur la part active qu'il a eue dans les deux révolutions de France de 1789 et 1792, pour servir de matériaux essentiels à l'histoire.

Autographe (26 fol.) et copie partielle, *A. N.*, F⁷ 6504.

Ces mémoires seront prochainement publiés, sous les auspices de la Société de l'Histoire de la Révolution, par M. Aulard.

4. — Mémoires de ma vie, par GRÉGOIRE, ou Minutes des mémoires politiques, littéraires et biographiques de GRÉGOIRE.

Autographe écrit sur le revers de lettres adressées à Grégoire 1 vol. (333 fol.). B. de l'Arsenal, Mss., n° 5290.

Ed. H. CARNOT, *Mémoires de Grégoire, ancien évêque de Blois, député à l'Assemblée constituante et à la Convention nationale*, 1837, 2 vol. in-8°.

5. — Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois, rédigés en 1808.

Copie des mémoires indiqués sous le n° 4, 1 vol. (280 fol.) B. de l'Arsenal, Mss., n° 5291.

6. — Mes loisirs ou Journal d'événements, tels qu'ils parviennent à ma connaissance, par Hardy, ancien libraire.

1764-1789.

8 vol. in-fol. *B. N.*, Mss., fonds français, 6680-6687.

Nota. — Le dernier volume, consacré à la période comprise entre le 21 juin 1788 et le 14 octobre 1789, concerne seul les événements de 1789.

Ed. par extraits dans Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III (*passim*).

7. — Notices pour servir à mes mémoires, par Louvet.

1789-1792.

Copie d'une partie des mémoires de Louvet d'après un manuscrit autographe, *B. N.*, Mss. nouv. acq. fr. 1730, fol. 137, 162.

8. — Journal exact de ce qui s'est passé à Paris depuis le 12 juillet 1789 jusqu'au 12 novembre de la même année, par J. Nicol, témoin oculaire des faits rapportés.

Original, 1 vol. in-4°. (350 pages, *B. V. P.* Mss., n° 27277.)

9. — Notices biographiques des constituants de la Révolution.

Fin du XVIIIe siècle.

Copie (215 fol.), *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 5050.

FIN DES PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

JOURNÉES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION

ET ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

---

§ 1. — Journée du 28 avril 1789.

ÉMEUTE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — INCENDIE ET PILLAGE DES MAISONS REVEILLON ET HENRIOT.

10. — Lettre de M. de Crosne, lieutenant général de police, à M. de Villedeuil, lui annonçant que la plus grande tranquillité règne dans tous les quartiers de Paris, que les nobles ne sont point molestés par le peuple et qu'il n'y a point d'affluence dans les rues.

20 avril 1789.

Original signé, *A. N.*, B^A 64.

11. — Lettres de M. de Crosne, lieutenant général de police, au Roi, sur les assemblées tenues à Paris pour la nomination des députés aux Etats-Généraux et sur l'insurrection des ouvriers du faubourg Saint-Antoine.

20-30 avril 1789.

Originaux (22 pièces), *A. N.*, C 220-221, n° 160[46].

12. — Lettre du ministre de la maison du Roi au comte de Puységur au sujet du transfèrement au château de la Bastille des armes se trouvant encore dans les magasins de l'Arsenal.

23 avril 1789.

Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 246.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 49.

13. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Launay, gouverneur de la Bastille, l'invitant à recevoir dans ce château les armes qui lui seront livrées par M. d'Angenoust, colonel au corps royal d'artillerie.

23 avril 1789.

Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 246.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 50.

14. — Lettre du chevalier de Moret au directeur général des finances, au sujet de l'émeute Reveillon, exprimant la crainte que ce premier attroupement ne soit le prélude d'une insurrection générale du tiers-état.

28 avril 1789.

Minute, *A. N.*, B^a 63.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 477.

15. — Arrêt de la Cour du Parlement qui ordonne de procéder à une enquête sur les excès commis dans le faubourg Saint-Antoine et qui fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, de faire aucuns attroupements dans la ville, faubourgs et banlieue de Paris, d'exciter ni favoriser les attroupements, d'entrer de force dans les maisons, d'y commettre aucun excès, d'insulter ni mal-

traiter aucuns citoyens, ni de rien faire qui puisse troubler la tranquillité publique.

28 avril 1789.
Original, *A. N.*, X1B 8990.
Placard imprimé, *A. N.*, Y 10713.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 492.

16. — Procès-verbal du commissaire Beauvallet constatant l'état des blessés dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine, apportés à l'Hôtel-Dieu.

28 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11033.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 72.

17. — Procès-verbal de capture et interrogatoire par le commissaire Lerat du sieur Thomas Chalmeton, prévenu du vol d'un essieu chez le sieur Henriot, et d'avoir participé à la sédition du faubourg Saint-Antoine.

28 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 14437.

18. — Lettres de cachet envoyant au Parlement une déclaration du Roi qui attribue au prévôt de l'Ile-de-France la connaissance et le jugement des délits commis à Paris.

28 avril 1789.
Original signé, *A. N.*, X1b 8990.

19. — Enregistrement par le Parlement et le Châtelet des lettres patentes du 28 avril portant attribution au prévôt général de la maréchaussée de l'Ile-de-France, du jugement des émeutes et séditions excitées dans le faubourg Saint-Antoine.

29 avril 1789.
Minute, *A. N.*, X1b 8990.
Extrait, *A. N.*, Y 10530, fol. 129 r°.

20. — Lettre de l'abbé de Canilhac exprimant à M. Necker, au nom du clergé de Saint-Paul, le vœu que le Roi ne soit point arrêté dans le grand dessein de la restauration générale par les sourdes menées d'un petit nombre de gens malintentionnés qui s'efforcent de soulever la plus vile populace.

29 avril 1789.
Copie *A. N.*, BIII 115, fol. 416.

21. — « Déclaration du Roi et de différents rapports pour établir le procès à instruire contre les nommés Gilbert, Pourat et autres fauteurs et adhérents des troubles, excès, attroupements et émeutes populaires arrivées dans le faubourg Saint-Antoine les 27 et 28 de ce mois. »

Mention dans le registre des procédures de la Prévôté de l'Ile au 29 avril 1789, *A. N.*, Y 18787, fol. 67 r°.

22. — Conclusions du procureur du Roi du Châtelet contre Jean-Claude Gilbert, couverturier, et Antoine Pourat, gagne-denier, accusés de participation aux attroupement, émeute et sédition du faubourg Saint-Antoine.

29 avril 1789.
Extrait, *A. N.*, Y 10530, fol. 129 v°.
Le jugement prévôtal du même jour, condamnant les deux accusés à la peine de mort, est reproduit dans Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 85.

23. — Interrogatoire par le commissaire Grandin des nommés Farcelle, Pourat, La Marche et Le Blanc, accusés d'avoir causé des dégâts chez les sieurs Reveillon et Henriot.

29 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13319.

24 — Interrogatoire par le commissaire Delaporte d'Antoine Millet, de Pierre Rosset dit Pierre, de Jean-Claude Deldeveis, de Pierre Quentin et de Charles Verpy, prévenus de sédition dans le faubourg Saint-Antoine.

29 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 12218

25. — Interrogatoire par le commissaire Picard Desmarest, à la prison du Grand-Châtelet, des nommés Jelle, Marchand Etienne, Prudhomme, Poulin, Prevost et Cuny, arrêtés dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine, et rapport par le chirurgien Soupé de la visite à l'infirmerie de la Force de quatre particuliers blessés dans la bagarre.

29 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15099.

26. — Déclaration des vols commis au préjudice d'un épicier de la rue Saint-Louis au Marais, d'un charcutier, d'un boulanger et d'un pâtissier de la rue de Bretagne, lors de l'émeute du faubourg Saint-Antoine, reçue par le commissaire Vanglenne.

29 avril 1789.
Minute, *A. N.*, Y 16005.

27. — Lettre du marquis de Sillery, député du bailliage de Reims, à M. de Savigny, relatant le pillage et l'incendie de la maison Reveillon, provoqués par une fausse interprétation des paroles de ce manufacturier, et donnant des détails sur le nombre des victimes.

29 avril 1789.
Copie, *A. N.*, KK 641, fol. 17; KK 647, fol. 4 v°.

28. — Extrait du journal de l'Assemblée des Etats-Généraux, par le marquis de Sillery, portant que l'on a découvert les auteurs de la révolte du faubourg Saint-Antoine et que les propos tenus contre le sieur Reveillon doivent être attribués à une vengeance particulière.

30 avril 1789.
Copie, *A. N.*, KK 641, fol. 17.

29. — Lettre de M. de Flandre de Brunville, procureur du Roi au Châtelet, à M. Necker, annonçant l'exécution de deux des émeutiers près de la porte Saint-Antoine, au milieu d'un concours immense de peuple et la continuation de l'instruction contre les autres prisonniers.

30 avril 1789.
Original signé, *A. N.*, Ba 64.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 104.

30. — Lettre de M. de Villedeuil à Louis XVI, rendant compte de l'état des esprits dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

30 avril 1789.
Minute, *A. N.*, C 220-221, n° 160[146].

31. — Liste des individus arrêtés pour leur participation aux attroupement, émeute et sédition du faubourg Saint-Antoine.

30 avril, 17 juillet 1789.
Extrait, *A. N.*, Y 18795, fol. 444, 445, 457, 462.

32. — Procès-verbal des commissaires Odent et Grandin, assistés du sieur Soupé, chirurgien, constatant l'état des cadavres des séditieux tués dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine, au nombre de 18, transportés au cimetière de la Tombe-Issoire, à Montrouge, en vertu de l'ordre de M. de Crosne, lieutenant général de police, du 29 avril, avec reconnaissance de ces cadavres.

30 avril 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 15019.

33. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Grandin du sieur Charles Guérin, ayant fait partie, le mardi précédent, des attroupements contre le sieur Revcillon, et s'étant vanté d'avoir tué deux gardes-françaises.

1er mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13319.

34. — Interrogatoire par le commissaire Gruter des Rosiers de François Diotte, arrêté dans l'émeute du 29 avril au faubourg Saint-Antoine et détenu au Châtelet.

1er mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13419.

35. — Interrogatoire par le commissaire Gruter des Rosiers de Michel Arbaleste, arrêté le 29 avril dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine et détenu au Châtelet.

1er mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13419.

36. — Procès-verbal du commissaire Gueullette constatant les dégâts commis par les séditieux, chez le sieur Henriot, salpêtrier du Roi, rue de Cotte, avec un état des meubles et effets, bijoux, argenterie, billets de la Caisse d'escompte qui se trouvaient en la possession des sieur et dame Henriot lors du désastre du 27 avril 1789.

2 mai 1789.
Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 13454.

37. — Procès-verbal de capture et interrogatoire par le commissaire Lerat du sieur Balthazar Julien, accusé d'avoir lacéré les affiches de l'arrêt du Parlement et de l'ordonnance du Roi, placardées dans les rues.

2 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 14437.

38. — Procès-verbal de capture et interrogatoire par le commissaire Picard Desmarest du nommé Mary, écrivain, prévenu d'avoir, avec d'autres séditieux, désarmé deux recruteurs le jour de la bagarre du faubourg Saint-Antoine.

2 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15099.

39. — Lettre du marquis de Sillery, député du bailliage de Reims, à M. de Savigny, annonçant que l'émeute de Paris est à peu près calmée, mais qu'on se tient sur ses gardes, parce que beaucoup de mauvais sujets ont gagné la plaine.

2 mai 1789.
Copie, *A. N.*, KK 647, fol. 6.

40. — Procès-verbal du commissaire Alix constatant la découverte de batterie de cuisine, provenant de chez le sieur Reveillon, dans une vigne attenant à l'avenue de Saint-Mandé.

3 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10810.

41. — Lettres de M. de Flandre de Brunville, procureur du Roi au Châtelet, à M. de Villedeuil et à M. Necker, annonçant que l'instruction au sujet de l'émeute du 28 avril, faite par le Prévôt de l'Ile, n'a produit que peu de résultats.

3 mai 1789.
Original signé et copie (2 pièces), *A. N.*, B^a 64; B^{III} 115, p. 425.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 88, 104.

42. — Procès-verbal d'arrestation de l'abbé Roy, censeur royal, comme fauteur des troubles du faubourg Saint-Antoine, de perquisition dans ses papiers, avec son interrogatoire par le commissaire Chenon et une information du lieutenant général de police sur les faits imputés à cet abbé.

3-5 mai 1789.
Minute (un dossier), *A. N.*, Y 11441.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 104-113.

43. — Interrogatoire subi par Joseph Chagnot et autres blessés, apportés à l'Hôtel-Dieu le 28 avril.

4 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11033.

44. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Gueullette du nommé Auger, dit Tartaigne, comme étant du nombre des particuliers ameutés qui avaient commis des excès chez Reveillon.

4 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13454.

45. — Interrogatoire par le commissaire Lebas du sieur Louis Cirier, accusé d'avoir voulu s'opposer, d'ordre du Roi, à l'enlèvement des fers appartenant au sieur Henriot, se trouvant sur la place du marché Beauvau.

5-6 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 14119.

46. — Déclaration du sieur Félix, sous-chef de la garde de Paris, au sujet de la tentative de vol d'un drap par un particulier le 27 avril, dans la maison du sieur Henriot.

6 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 14119.

47. — Plainte de Dominique Henriot, salpêtrier du Roi, et de Marie-Catherine Jeanson, sa femme, contre le sieur Mutel, ébéniste et fripier du faubourg Saint-Antoine, comme agent principal de l'attroupement des séditieux et gens sans aveu qui avaient dévasté et incendié leur maison et dilapidé leurs effets, plainte reçue par le commissaire Gueullette.

6 mai 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13454.

48. — Lettre de M. de Villedeuil au garde des sceaux pour l'expédition de lettres patentes autorisant les conseillers du Châtelet, qui avaient jugé les deux séditieux exécutés à la porte Saint-Antoine, à continuer l'instruction de ces procédures criminelles.

6 mai 1789.

Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 264.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 88.

49. — Interrogatoire par le commissaire Guyot des sieurs Hallier et d'Aubusson, conduits à la Charité pour y être pansés des blessures reçues le 28 avril dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine, avec ordre de M. de Crosne au commissaire Guyot.

6-7 mai 1789.

Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 13582.

50. — Lettre de l'agent du ministre des affaires étrangères, chargé de suivre les travaux des Etats-Généraux et le mouvement de l'opinion publique à Paris, insinuant que l'abbé de Vermond aurait fourni à l'abbé Roy les fonds nécessaires pour exciter les séditieux.

7 mai 1789.

Original, Arch. des aff. étr. France, 1405, fol. 107.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 103.

51. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Flandre de Brunville, procureur du Roi au Châtelet, l'invitant à lui faire part de toute découverte intéressante que pourrait amener l'instruction relative à l'émeute du faubourg Saint-Antoine, afin d'en rendre compte au Roi.

7 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Bª 64.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 114.

52. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Gueullette de Marie-Jeanne Trumeau, femme Bertin, reconnue coupable d'avoir participé à l'émeute du faubourg Saint-Antoine et excité au pillage de la manufacture Reveillon.

10 mai 1789.

Minute, avec le jugement prévôtal du 18 mai 1789, imprimé, *A. N.*, Y 13454.

53. — Lettre de M. de Villedeuil à M. de Flandre de Brunville, procureur du Roi au Châtelet, au sujet de l'ordre de mettre en liberté l'abbé Roy, envoyé à M. de Crosne.

11 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Bª 64.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 114.

54. — Lettre de M. de Villedeuil au comte de Puységur, demandant l'organisation de patrouilles de nuit par la garde de Paris et des mesures d'ordre pour la sûreté de l'Arsenal.

11 mai 1789.

Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 274.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 87.

55. — Déclaration faite au commissaire Joron par Pierre Carron, cordonnier, Charles-Antoine Barrier, menuisier, et Jean Lopscheit, marchand de balais de jonc, domiciliés vis-à-vis celle de Reveillon et ayant perdu tous leurs effets dans la sédition, portant reconnaissance de quelques-uns des émeutiers, pour obéir aux conditions signifiées par M. de Crosne, lieutenant général de police, dans sa lettre du 5 mai, stipulant qu'un secours ne serait accordé que si les plaignants dénonçaient les auteurs du pillage connus d'eux.

12 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Y 13981.

56. — Lettres du ministre de la maison du Roi au garde des sceaux et au procureur général du Parlement, envoyant l'expédition des lettres patentes qui autorisent M. Garnier, conseiller au Châtelet, à rester chargé de l'instruction du procès relatif à l'émeute du faubourg Saint-Antoine.

14 mai 1789.

Minutes (2 pièces), *A. N.*, O¹ 500, fol. 279.

57. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Papillon, prévôt général de l'Ile-de-France, au sujet de l'achèvement de l'instruction contre les émeutiers du faubourg Saint-Antoine.

15 mai 1789.

Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 280.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 89.

58. — Procès-verbal d'emprisonnement à la Force des sieurs Leguay et Charpentier, pour avoir cogné, en passant rue de Montreuil, contre la porte du sieur Reveillon.

18 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Y 13454.

59. — Interrogatoire sommaire de divers particuliers, prévenus de participation à l'émeute du faubourg Saint-Antoine, ainsi qu'au pillage des maisons Reveillon et Henriot, avec conclusions du procureur du Roi.

18 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Y 10530, fol. 131 à 133.

60. — Jugement prévôtal rendu au Châtelet de Paris, condamnant à la peine de mort le sieur Mary et la femme Bertin, convaincus d'avoir pris part aux émeutes des 27 et 28 avril, et d'autres inculpés au carcan et aux galères à perpétuité.

18 mai 1789.

Minute, *A. N.*, Y 10491.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 94.

61. — Lettre de M. de Villedeuil à M. Papillon, prévôt général de l'Ile-de-France, au sujet des mesures de sûreté proposées pour l'exécution du nommé Mary et de la femme Bertin, condamnés par jugement prévôtal du 18 mai.

21 mai 1789.

Minute, *A. N.*, O^1 500, fol. 299.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 89.

62. — Etat des officiers et cavaliers de la garde de Paris faisant partie du détachement commandé pour l'émeute du 28 avril 1789, auxquels le Roi accorde une gratification à raison de leurs blessures et des dommages qu'ils ont éprouvés, arrêté à la somme de 1,812 livres, avec lettres de M. de Villedeuil à M. Rulhière et à M. Gombault.

3 juin 1789.

Minutes, *A. N.*, O^1 500, fol. 318.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 69, 70.

§ 2. — Journée du 30 juin 1789.

DÉLIVRANCE PAR LE PEUPLE DES GARDES-FRANÇAISES ENFERMÉS A L'ABBAYE.

63. — Lettre du ministre de la maison du Roi au baron de Besenval, approuvant les mesures d'ordre par lui prises, de concert avec M. de Crosne, relativement à la nouvelle effervescence du Palais-Royal.

21 juin 1789.

Minute, *A. N.*, O^1 500, fol. 358.

64. — Notes secrètes adressées au ministre des affaires étrangères sur l'état de Paris.

Du 25 juin au 2 juillet 1789.

Minutes, Arch. des aff. étr. France, 1405, fol. 219-223.

65. — Extrait du journal du lieutenant de Flue, intitulé : *Précis de ce qui est arrivé au régiment de Salis Samade pendant la campagne de* 1789, mentionnant l'ordre donné au régiment, par le duc du Châtelet, dans la nuit du 30 juin, de marcher sur Paris, afin d'empêcher les révoltés de s'emparer de l'abbaye Saint-Germain, puis d'envoyer deux compagnies de grenadiers et cent fusiliers au coin des boulevards, entre les Invalides et la barrière de Grenelle.

Copie, Arch. administ. Guerre.

66. — Etat des soldats du régiment des gardes-françaises qui ont été délivrés, le mardi 30 juin, des prisons de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

30 juin 1789.

Placard imprimé, *A. N.*, C 197, n° 160^{37}, F^7 6504.

67. — Lettre du sieur Guichon, avocat, à l'Assemblée nationale, au sujet de la mise en liberté par le peuple des soixante prisonniers enfermés à l'Abbaye.

30 juin 1789.

Original (2 p.), *A. N.*, C 92, n° 80.

68. — Lettre des vingt députés de Paris au président de l'Assemblée nationale, rendant compte de la mise en liberté des gardes-françaises enfermés à l'Abbaye par les ordres du duc du Châtelet, lesquels se trouvent au Palais-Royal sous la sauvegarde du public, et priant l'Assemblée d'intervenir en leur faveur.

1er juillet 1789.
Copie, *A. N.*, K 679, n° 115.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 175.

69. — Motions présentées à l'Assemblée nationale par MM. de Crillon, Le Mercier, Camus, Target, de Boufflers, Le Chapelier et autres, au sujet de l'émeute à Paris.

1er juillet 1789.
Originaux (10 pièces), *A. N.*, C 27, n° 194.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 177.

70. — Arrêté de l'Assemblée nationale relatif aux troubles qui agitent Paris, invitant l'autorité royale à prendre les mesures nécessaires pour le rétablissement de l'ordre.

1er juillet 1789.
Extrait du procès-verbal signé, *A. N.*, A 186. fol. 22; C 27, n° 182.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 11, p. 2.

71. — Lettre de M. de Barentin, garde des sceaux, à Louis XVI, faisant connaître la démarche d'une députation parisienne auprès de l'Assemblée nationale, à l'effet d'implorer la clémence royale, ainsi que l'arrêté rendu par l'Assemblée, et le priant de se renseigner exactement sur ce qui s'est passé à Paris, tant auprès de M. de Broglie que de M. de Villedeuil.

1er juillet 1789.
Autographe, *A. N.*, K 679, n° 323.

72. — Extrait du Journal de l'Assemblée des États-Généraux, par le marquis de Sillery, relatant les efforts des citoyens de Paris pour calmer l'insurrection provoquée par la mise en liberté des gardes-françaises qui, au moyen d'une lettre, avaient ameuté la populace, et signalant la résolution prise par l'Assemblée nationale d'afficher dans Paris sa déclaration pour le rétablissement de l'ordre.

1er juillet 1789.
Copie, *A. N.*, KK 641, fol. 268.

73. — Lettre de Louis XVI au président de l'Assemblée nationale, accordant son pardon aux auteurs de la violence employée pour mettre en liberté les prisonniers de l'Abbaye.

2 juillet 1789.
Autographe et minute corrigée de la main du Roi (2 p.), *A. N.*, C 27, n° 190bis; C 220-221, n° 160.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 13, p. 1.

74. — Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris, déclarant que la grâce des prisonniers actuellement au Palais-Royal résulte de la lettre du Roi à l'archevêque de Paris, et que si leur réintégration dans les prisons de l'Abbaye ramène le calme, vingt-quatre électeurs se rendront à l'Assemblée nationale pour réclamer l'exécution de la parole royale.

4 juillet 1789.
Minute et extrait signé (2 p.), *A. N.*, C* I 1, fol. 74 ; C 88, n° 47.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 113.

75. — Discours des députés de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, exprimant leur gratitude au sujet de la mise en liberté des prisonniers de l'Abbaye, avec réponse du président.

4 juillet 1789.
Minute et copie conforme signée (2 p.), *A. N.*, C* I 1, fol. 78; C 88, n° 47.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 16, p. 4.
BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 120.

76. — Bulletin de la séance de l'Assemblée nationale, envoyé par M. de Barentin à Louis XVI, mentionnant la lecture d'une lettre des électeurs de Paris, qui annonce le rétablissement du calme, la réintégration des prisonniers scandaleusement enlevés à l'Abbaye Saint-Germain et enfin l'obtention de leur liberté définitive.

6 juillet 1789.
Original, *A. N.*, K 679, n° 330.

77. — Compte rendu par l'abbé Bertolio, à l'Assemblée des électeurs, de la mission remplie par les commissaires chargés de se rendre à Versailles pour demander la mise en liberté des gardes-françaises.

10 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 76.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 116.

78. — Dénonciation du district de Saint-Germain-l'Auxerrois, relative à l'offre faite par un particulier de largement payer la liste de ceux qui ont été députés du Palais-Royal à l'Assemblée nationale lors de l'affaire des gardes-françaises délivrés par le peuple des prisons de l'Abbaye.

Sans date (1789).
Minute, *A. N.*, D XXIX^{b} 44, n° 417.

§ 3. — Journée du 14 juillet 1789.

A. — Préparatifs de résistance. — Mouvements de troupes autour de Paris.

79. — Ordre de Louis XVI plaçant sous le commandement du maréchal de Broglie les troupes de Paris et de Versailles, afin de rétablir l'ordre compromis par les mouvements populaires.

1er juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, O^{1} 161, fol. 197.

80. — Lettres du ministre de la guerre au baron de Besenval et au maréchal de Broglie leur transmettant un extrait de la marche des troupes qui doivent se rendre à Paris ou dans les environs.

1er juillet 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton 55.

81.—Tableau des mouvements des troupes d'après le registre des emplacements au ministère de la guerre, en juillet 1789.

Régiment de Provence :
De Saint-Omer, 30 juin 1789, à Saint-Denis, 8 juillet 1789.
De Saint-Denis, 17 juillet 1789, à Saint-Omer, 28 juillet 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Bourbonnois :
De Metz, 5 juillet 1789, à Paris ou environs, 16 juillet 1789.
De Meaux, 17 juillet 1789, à Metz, 30 juillet 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Flandres :
De Douai, 16 septembre 1789, à Versailles, 23 septembre 1789.

Régiment Dauphin :
De Givet, 4 juillet 1789, à Paris ou environs, 15 juillet 1789.
De Gonesse, 17 juillet 1789, à Givet, 28 juillet 1789.

Régiment de Vintimille :
De Douai, 4 juillet 1789, à Paris ou environs, 10 juillet 1789.
De Saint-Denis, 17 juillet 1789, à Douai, 24 juillet 1789.

Régiment de Hainault :
De Montmédy, 5 juillet 1789, à Paris ou environs, 15 juillet 1789.
De Claye, 17 juillet 1789, à Montmédy, 28 juillet 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Salis-Samade :
D'Arras, 3 mai 1789, à Beauvais, 6 mai 1789.
De Pontoise, 26 juillet 1789, à Mantes, 26 juillet 1789.

Régiment de Castella :
De Sarrelouis, 6 juillet 1789, à Paris ou environs, 17 juillet 1789.
De Châteauthierry, 17 juillet 1789, à Sarrelouis, 29 juillet 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Vigier :
De Toul, 5 juillet 1789, à Paris ou environs, 17 juillet 1789.
De Brie-Comte-Robert, 18 juillet 1789, à Toul, 30 juillet 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Châteauvieux :
D'Orléans, 3 juillet 1789, à Paris ou environs, 14 juillet 1789.
De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Nancy, 1er août 1789.
(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Saintonge :

De Verdun, 4 juillet 1789, à Paris ou environs, 12 juillet 1789.

De Saint-Denis, 17 juillet 1789, à Condé, 27 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Diesbach :

D'Amiens, 3 juillet 1789, à Paris ou environs, 10 juillet 1789.

De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Arras, 25 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Courtin :

De Sarrelouis, 5 juillet 1789, à Paris ou environs, 18 juillet 1789.

De la Ferté-sous-Jouarre, 17 juillet 1789, à Sarrelouis, 31 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Nassau :

De Metz, 29 juin 1789, à Choisy, 12 juillet 1789, (à 900 hommes).

De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Metz, 3 août 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Bouillon :

De Condé, 1er juillet 1789, à Louvres, 8 juillet 1789, (à 900 hommes).

De Louvres, 9 juillet 1789, à Rueil et Nanterre, 10 juillet 1789.

De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Verdun, 28 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment de Reinach :

De Soissons, 24 juin 1789, à Saint-Denis, 26 juin 1789.

De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Maubeuge, 28 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment Mestre de Camp general :

De Nancy, 1er juillet 1789, à Meaux, 13 juillet 1789.

De Saint-Denis, 17 juillet 1789, a Nancy, 1er août 1789.

Contr'ordre, 20 juillet 1789, à Château-Thierry, 21 juillet 1789.

De Château-Thierry, 27 juillet 1789, à Nancy, 5 août 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Régiment Royal-Allemand :

De Valenciennes, 29 juin 1789, à Choisy, 5 juillet 1789 (à 400 hommes).

De Saint-Denis, 18 juillet 1789, à Metz, 2 août 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

Hussards de Bercheny :

De Charleville, 15 juin 1789, 150 hussards et l'état-major, à Charenton, 30 juin 1789.

Régiment Dauphin dragon :

De Metz, 1er juillet 1789, à Senlis, 12 juillet 1789.

De Saint-Denis, 17 juillet 1789, à Aire, 24 juillet 1789.

(Ordre signé de la main du Roi.)

82. — Lettres du ministre de la guerre au marquis des Deux-Ponts et au comte de Choiseul, les prévenant des ordres donnés pour le départ de 400 hommes du régiment des chasseurs de Flandre dans les environs de Paris.

1er juillet 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton 55

83. — Lettre du ministre de la guerre au marquis de Bouillé pour le prévenir du départ des régiments de Bourbonnois, de Hainault, de Saintonge, de Castella, de Courtin et de Vigier qui doivent se rendre à Paris et dans les environs.

1er juillet 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 55.

84. — Ordre du ministre de la guerre à M. Georger, lieutenant-colonel du régiment d'Esterhazy à Rocroy, de prendre le commandement des détachements de ce régiment aux environs de Paris.

2 juillet 1789.
Minute, Arch, hist. Guerre, carton 55.

85. — Lettre de M. de Puységur au baron de Fackenheyn et au baron de Viomenil. les invitant à se rendre dans le plus bref délai à Versailles, à l'effet d'être employés dans le corps de troupes rassemblées dans l'Ile-de-France sous les ordres du maréchal de Broglie.

Des lettres analogues furent expédiés le même jour au comte de Damas et au marquis des Deux-Ponts.

4 juillet 1789.
Copie, Arch. admin. Guerre.

86. — Lettre du ministre de la guerre au maréchal de Broglie l'invitant à faire connaître exactement la destination ultérieure des troupes qui sont en marche pour se rendre dans les environs de Paris, avec un état de leur emplacement.

6 juillet 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 55.

87. — Bons du Roi portant nomination des officiers généraux et de l'état-major des troupes sous les ordres du maréchal de Broglie.

7 juillet 1789.
Originaux, Arch. admin. Guerre.

88. — Lettre du Roi appelant le baron de Besenval au poste de lieutenant-général dans le corps de troupes placé sous le commandement du maréchal de Broglie.

Des lettres de même teneur furent expédiées au duc du Châtelet, au comte de Narbonne, au baron de Falckenheyn et au baron de Viomenil.

7 juillet 1789.
Copie, Arch. admin. Guerre.

89. — Brevet de maréchal de camp pour l'infanterie en faveur de M. Lullin de Châteauvieux dans le corps de troupes placé sous les ordres du maréchal de Broglie.

Des lettres de teneur identique furent expédiées au chevalier d'Allonville, au comte de la Chapelle, au comte de Casteja, au baron de Freytag, au comte de Ganges et au marquis des Deux-Ponts.

7 juillet 1789.
Copie, Arch. admin. Guerre.

90. — Brevet de maréchal de camp pour M. d'Antichamp dans le corps de troupes placé sous les ordres du maréchal de Broglie.

Sans date (7 juillet 1789).
Copie, Arch. administ. Guerre.

91. — Lettres du ministre de la guerre au maréchal de Broglie, à MM. de Besenval et Berthier, notifiant l'ordre donné de faire venir à Saint-Germain le régiment d'infanterie allemande de Bouillon.

7 juillet 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton 55.

92. — Lettres du ministre de la maison du Roi à MM. Papillon et Marchais, recommandant, pour les troupes campées au Champ de Mars, la surveillance de la maréchaussée, à l'effet d'écarter les vagabonds et les femmes de mauvaise vie.

8 juillet 1789.
Minutes, *A. N.*, O¹ 500, fol. 391.

93. — Procès-verbal de capture et interrogatoire par le commissaire Hubert du sieur Monneret, colporteur, prévenu d'avoir voulu vendre dans le camp du Champ de Mars plusieurs écrits prohibés, notamment les *Nouvelles de Versailles*, l'*Assemblée nationale*, le *Discours d'une femme de la capitale.*

8 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 9909, Y 13818.

94. — Motion de Mirabeau proposant l'envoi d'une adresse au Roi pour l'éloignement des troupes cantonnées autour de Paris et de Versailles.

8 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 19, pièces annexes.
Moniteur universel, année 1789, p. 69.

95. — Lettre de M. de Barentin, garde des sceaux, à Louis XVI, signalant la motion très vive faite à l'Assemblée nationale par M. de Mirabeau pour le renvoi des troupes et de l'artillerie, ainsi que l'établissement à Paris et à Versailles d'une garde bourgeoise, et appelant l'attention sur les principes dangereux énoncés dans cette séance, qui montrent le projet formé de s'emparer de l'autorité royale.

8 juillet 1789.
Original, *A. N.*, K 679, n° 332.

96. — Adresse de l'Assemblée nationale au Roi pour demander le renvoi des corps nombreux de troupes et du train d'artillerie cantonnés autour de la capitale, adoptée dans la séance du 9 juillet, conformément à la motion de Mirabeau.

9 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 18, p. 3.
Moniteur universel, année 1789, p. 70.

97. — Lettre de M. de Barentin à Louis XVI, sous forme de bulletin, annonçant la lecture à l'Assemblée de l'adresse au Roi à l'effet d'éloigner les troupes étrangères, très applaudie, surtout par la galerie qui en a demandé l'impression.

9 juillet 1789.
Original, *A. N.*, K 679, n° 333.

98. — Réponse de Louis XVI à la députation qui lui avait été envoyée par l'Assemblée nationale au sujet des rassemblements de troupes autour de Paris.

10 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, . I, n° 21, p. 2.
Moniteur universel, année 1789, p. 74.
Musée des Archives nationales, p. 678.

99. — Lettre du ministre de la guerre à M. Berthier le priant de pourvoir à la subsistance du régiment d'artillerie de Nassau, arrivant le 12 à Choisy, du régiment Dauphin arrivant le 12 à Senlis, de Saintonge arrivant le 11 à Dammartin et de Lauzun à Marly.

10 juillet 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 55.

100. — Lettre de M. de Barentin à Louis XVI, sous forme de bulletin, faisant connaître l'impression produite sur l'Assemblée nationale par la réponse du Roi, et signalant la déclaration de M. de Mirabeau aux termes de laquelle l'Assemblée n'avait nullement songé à fuir les troupes, mais à les écarter.

11 juillet 1789.
Original, *A. N.*, K 679, n° 335.

101. — Lettres de M. Berthier de Sauvigny au comte de Ganges et aux officiers municipaux de Saint-Denis, déclarant qu'il lui est impossible d'envoyer la farine demandée par eux pour la subsistance des troupes cantonnées à Saint-Denis et les priant de la faire prendre à l'Ecole militaire.

13 juillet 1789.
Minutes signées, *A. N.*, C 134, n° 1.

102. — Motion de l'évêque d'Autun à l'Assemblée nationale demandant l'éloignement des troupes de la capitale, la tranquillité publique devant être assurée par la formation d'une milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 219.

103. — Billet de Louis XVI au comte d'Artois déclarant qu'il a retracté les ordres précédemment donnés et que les troupes vont quitter Paris.

13 juillet 1789.
Onze heures du matin.
Ce billet reproduit par Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. II, p. 101, d'après la correspondance apocryphe de Louis XVI, qui est attribuée à MM. Babié et de la Platière, doit être considéré comme faux; il n'en existe aucune trace dans les archives.

104. — Arrêté de l'Assemblée nationale décidant l'envoi d'une députation au Roi, chargée de lui représenter les dangers qui menacent la capitale et la nécessité de renvoyer les troupes, en confiant la garde de Paris à la milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n°s 222, 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 22, p. 3.
Moniteur universel, année 1789, p. 78.

105. — Lettre de l'archevêque de Vienne demandant au maréchal de Duras à quelle heure le Roi voudra recevoir la délibération prise le 13 juillet par l'Assemblée des États-Généraux, délibération que leur président doit remettre à Louis XVI.

14 juillet 1789.
Dix heures du matin.
Autographe, *A. N.*, AA 50, n° 1420.

106. — Réponse de Louis XVI à la députation de l'Assemblée nationale, faisant connaître, d'une part, les ordres donnés à des officiers généraux de prendre le commandement de la milice bourgeoise, d'autre part, le renvoi des troupes cantonnées au Champ de Mars.

14 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*
Moniteur universel, année 1789, p. 80.

107. — Autorisation donnée par le Comité permanent de l'Hôtel de Ville à M. Oudart à l'effet de mettre en lieu sûr les armes et bagages des troupes régulières déposés à Sainte-Marguerite.

14 juillet 1789.
(Voir au 27 janvier 1790.)
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3.)
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 288.

108. — Projet d'adresse au Roi à la suite des événements du 14 juillet, lu à l'Assemblée nationale par le marquis de Sillery, insistant sur le retrait des troupes et le renvoi des ministres.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t, I, n° 24, pièces annexes.

109. — Discours du baron de Margueritte à l'Assemblée nationale, proposant l'envoi d'une nouvelle députation au Roi pour demander l'éloignement des troupes.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n° 219.

Ce discours n'est mentionné ni dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, ni dans les *Archives parlementaires*.

110. — Discours de Louis XVI à l'Assemblée nationale au sujet des troubles de la capitale, annonçant le renvoi des troupes de Paris et de Versailles.

15 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 224.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 24, p. 6.

111. — Déclaration du sieur Le Cointre, négociant à Versailles, annonçant l'évacuation du camp du Champ de Mars et ajoutant que les troupes étrangères, cantonnées à Sèvres, empêchaient le passage de tout convoi de farine destiné à Paris.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n° 224.

112. — Arrêté de défiance du district de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, adopté à l'occasion des propositions faites par le Roi à l'Assemblée nationale et demandant le dépôt des armes des troupes réglées.

15 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 465.

113. — Lettre de M. Aclocque, président du district de Saint-Marcel, au Comité, concernant le renvoi demandé par M. de La Barolière, lieutenant-colonel des chasseurs de Lorraine, de deux patrouilles de son régiment, chargées de la protection des convois de farine et arrêtées par des détachements de la milice parisienne.

16 juillet 1789.
Originaux (2 p.), *A. N.*, AA 51, n° 1448; C 134 (dos. 4.)
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 40.

114. — Lettre du maréchal de Broglie informant le président de l'Assemblée nationale qu'il a reçu l'ordre de faire retourner dans leurs garnisons respectives les troupes rassemblées autour de la capitale.

16 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 27, n° 204.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 680.

115. — Déclaration du marquis de Lusignan, député de la noblesse de Paris, et de M. Le Couteulx de Canteleu, député de la ville de Rouen aux États-Généraux, notifiant l'intention exprimée par le Roi à l'Assemblée nationale de renvoyer les troupes cantonnées autour de Paris pour ramener le calme dans la capitale.

16 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, F^7 6504.

116. — Arrêté du Parlement de Paris exprimant sa gratitude au Roi pour l'ordre donné aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles.

16 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, X^{1B} 8990.
Copie, avec lettre du président Bochart de Saron au président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 27, n° 205.

117. — Envoi par le district des Filles-Dieu au Comité permanent de l'Hôtel de Ville de deux officiers du régiment de Provence, MM. de la Provotere et de Noiriel, arrêtés près de Saint-Denis par le commandant de la garde nationale de la Chapelle.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 58.

118. — Réponse du baron de Falckenheyn, lieutenant-général des armées du Roi, commandant à Saint-Denis, aux

députés de la ville de Paris, relativement à l'évacuation des troupes.

16 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 57.

119. — Attestation du baron de Falckenheyn et du comte de Ganges, chefs des troupes établies à Saint-Denis, portant que, pendant leur séjour à l'abbaye, ils n'ont eu qu'à se louer de la conduite du prieur et des religieux à leur égard.

17 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, K 164, n° 6.

120. — Lettres de Dom Verneuil, prieur de l'abbaye de Saint-Denis, à M. de Lafayette et à l'Assemblée des électeurs de Paris, les priant de pourvoir à la sûreté de l'abbaye, dénuée de tout secours par suite du départ des troupes et menacée de pillage, comme la maison de Saint-Lazare.

17 juillet 1789.
Originaux, *A. N.*, K 164, n° 6[1].
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 681.

121. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs déléguant MM. Langlois et Picard, à l'effet de se transporter dans la maison des sieurs Gauthier, entrepreneurs des convois militaires à la Villette, et de constater qu'ils n'avaient opéré aucun transport des effets appartenant aux troupes campées aux environs de Paris, avec procès-verbal de visite.

24 juillet 1789.
Copie et minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 568; C 134 (dos. 12).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 370.

122. — Lettres du ministre de la guerre à M. Bailly, maire de Paris, le priant de donner les ordres les plus précis pour la prompte restitution des équipages des régiments de Nassau et Royal-Allemand, retenus à Paris depuis le mois de juillet, et à M. de Bouillé, l'avisant des démarches faites auprès de M. Bailly.

5 septembre 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton 56.

123. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Sombreuil, approuvant l'établissement à l'École militaire des compagnies de bas officiers invalides qui étaient à la Bastille et à Saint-Germain, se trouvant actuellement à l'hôtel des Invalides.

12 septembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 56.

124. — Lettre de M. de Hauteclair, délégué en l'Intendance de Paris, à M. La Tour du Pin, au sujet des réparations exécutées dans le château de Vincennes pour loger les hussards de Bercheny et d'Esterhazy, montant à 1,907 livres, et dont partie doit incomber à l'administration des Bâtiments du Roi.

31 octobre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 57.

125. — État général des dépenses extraordinaires occasionnées par les troupes détachées dans la ville et généralité de Paris, pendant les années 1789 et 1790, acquittées par le trésorier de la guerre, montant à 215,215 livres.

1er novembre 1789.
Minute signée de CAPET, commissaire-ordonnateur des guerres, Arch. hist. Guerre, carton 65[d].

126. — Délibération du district de Sainte-Marguerite, constatant le transport et la remise par les commissaires royaux des effets du régiment de Nassau, avec un état des papiers trouvés dans les malles des officiers, qui doivent être examinés par le Comité des recherches.

14 janvier 1790.
Extrait signé (2 p.), *A. N.*, D XXIX[b] 3, n° 31.

127. — Lettre du ministre de la guerre aux régisseurs généraux des étapes et convois militaires pour le transport à Metz des équipages et effets de campement du régiment de Nassau, retenus dans l'église Sainte-Marguerite et déposés à l'Arsenal.

27 janvier 1790 (v. 5 sept. 1789).
Minute, Arch. hist. Guerre, carton 60.

B. — PILLAGE DES BOUTIQUES D'ARMURIERS. — ARMEMENT DU PEUPLE DE PARIS.

128. — Lettre de M. de Sillery, député du bailliage de Reims, à M. de Savigny, annonçant que les gardes françaises ont pris parti pour le peuple et ont chargé le régi-

ment de Royal-Allemand, déclarant en outre que l'on force toutes les boutiques d'arquebusiers et de fourbisseurs.

13 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, KK 647, fol. 58 v°.

129. — Déclaration du sieur Marcel Arlot, arquebusier, rue Grénéta, portant que, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13, vers deux heures du matin, quantité de particuliers sont entrés chez lui, les armes à la main, et ont enlevé dans sa boutique pour environ 24,000 francs de fusils, pistolets et sabres.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 9999.

130. — Déclaration du sieur Forbet, ceinturonnier, sur le pont Saint-Michel, au sujet de l'enlèvement à main armée par le peuple des ceinturons et baudriers se trouvant dans sa boutique, enlèvement opéré le 13 juillet, à dix heures du soir.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 12697.

131. — Déclaration du sieur Briet, fourbisseur sur le pont Saint-Michel, au sujet du pillage complet de sa boutique accompli par le peuple, le dimanche soir, à huit heures, et dans la nuit du dimanche au lundi, avec énumération des armes enlevées, d'une valeur de 6,684 livres.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 12697.

132. — Réclamation de 4,348 livres d'indemnité, introduite auprès des électeurs de Paris par le sieur Brun, fourbisseur arquebusier, pour les armes enlevées chez lui avec violence dans la nuit du 12 au 13 juillet.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

133. — Déclaration de la veuve Leroux reçue par le commissaire Chenon père, au sujet du pillage de sa boutique de fourbisseur par le peuple, les dimanche 12 et lundi 13 juillet 1789.

29 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 9999, 11441.

134. Pétition des arquebusiers de Paris à l'Assemblée nationale pour obtenir le remboursement des pertes occasionnées par l'enlèvement de leurs armes dans la journée du 14, pertes montant à 115,118 livres.

1er juillet 1790.
Minute signée avec imprimé (2 p.), *A. N.*, D VI 6, n° 39.

135. — État des armes et ustensiles de guerre enlevés pendant les troubles des 12, 13, 14 et 15 juillet 1789, dans le logement du sieur de Pressolles, ancien entrepreneur de fournitures des troupes, Vieille-Rue-du-Temple, armes évaluées 1,905 livres, avec requête au Comité des finances pour obtenir le règlement de cette somme en l'imputant sur sa contribution patriotique.

6 août 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 46, n° 708.

---

136. — Lettres de voiture accompagnant l'envoi de 5,000 livres de poudre de traite en 35 barils, de 5,000 livres de salpêtre et de 5,500 de potasse, le tout chargé à l'Arsenal et destiné au commissaire des poudres et salpêtres à Rouen (envoi saisi et arrêté le 13 juillet par les sieurs Lafortune et Cailleau).

10 juillet 1789.
Imprimé rempli, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 232.

137. — Demande de poudre pour 50 fusils adressée par le district de Saint-André-des-Arts au Comité permanent de la milice parisienne.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 1).

138. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs chargeant l'abbé Lefèvre de la distribution de la poudre de l'Arsenal.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 149.

139. — Livraison de 200 armes et autorisation accordée au district des Petits-Pères par le Comité permanent de la milice pa-

risienne pour faire faire la quantité de 300 hallebardes.

13 et 14 juillet 1789.
Copies collationnées, *A. N.*, C 134 (dos. 1 et 2).

140. — Autorisation accordée au district de la Madeleine-de-Traisnel par le Comité de la milice parisienne pour l'organisation de patrouilles, l'installation de corps de garde et la fabrication de 300 hallebardes.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 2).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 292.

141. — Autorisation accordée au district de Saint-Merry à l'effet de se procurer des hallebardes.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 2)
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 292.

142. — Demande d'armes adressée au Comité permanent par le district des Prémontrés.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 2).

143. — Rapport de M Deleutre, envoyé par la Ville à l'hôtel des Invalides pour faire une recherche exacte des armes qui pouvaient encore s'y trouver.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 236.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 370.

144. — Procès-verbal du district de l'Oratoire, constatant l'enlèvement de 14 canons aux Invalides et la délivrance d'un prisonnier enfermé dans les cachots de la Bastille (M. de Solanges, marquis de Carmond), avec lettre rectificative de M. Trudon, président du district, à M. Duveyrier, du 26 mars 1790, spécifiant que les canons étaient chargés simplement à poudre et non à mitraille.

14 juillet 1789
Minute signée (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 375.

145. — Ordre donné par le chevalier de Saudray, commandant général en second, à M. Jallier de Savault pour se faire ouvrir le dépôt d'armes des contrebandiers chez les fermiers généraux.

15 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 37.

146. — Invitation par le marquis de Lafayette aux districts du faubourg Saint-Germain, à l'effet de procéder à la visite de l'Ecole militaire et des armes et munitions de guerre y renfermées.

18 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

147. — Certificat de l'état major général de la garde nationale, attestant que l'abbé Lefèvre, chargé de la distribution des armes et de la poudre à l'Hôtel de Ville, a rempli cette mission avec intelligence, honnêteté et exactitude.

21 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 197, n° 160[36].

148. — Déclaration de l'abbé Lefèvre, donnant l'état des effets existant dans le magasin militaire au 23 juillet 1789, et relatant les efforts faits pour sauvegarder ce magasin dans la période du 13 au 23 juillet.

7 octobre 1790.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, Mss. 6316, fol. 128.

C. — ORGANISATION DE LA MILICE BOURGEOISE

149. — Motions de MM. Bancal des Issarts, Carra, de Bonneville, de la Poize et Pitra à l'Assemblée des électeurs, proposant le rétablissement de la garde bourgeoise.

10, 11 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 85 et suiv.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 132 et suiv.

150. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris, demandant le rétablissement de la garde bourgeoise.

11 juillet 1789.
Minute et extrait signé, *A. N.*, C*I 1, fol. 109; C 88, n° 48.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 173.

151. — Pétition de l'Assemblée des électeurs de Paris à l'Assemblée nationale, demandant le rétablissement de la garde bourgeoise pour faire cesser les troubles de la capitale, présentée par M. Guillotin, l'un des députés de la Ville, dans la séance du 13 juillet.

11 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 109; C 28, n° 222.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 228.

152. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs de Paris, décidant l'établissement d'un comité permanent et la formation d'un corps de milice, à raison de deux cents citoyens par district, pour veiller à la sûreté publique, et défendant tout attroupement.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 118.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 188.

153. — Arrêté du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, réglant la composition de la milice parisienne qui devait comprendre 16 légions et former un effectif de 48,000 hommes.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 123.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 195.

154. — Etat de la milice bourgeoise de Paris, compte rendu sommaire des dispositions arrêtées, envoyé par M. Le Couteulx de Canteleu, député, cousin de M. Le Couteulx de La Noraye, président d'un district.

13 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 28, n° 224.

155. — Arrêté du district des Grands-Augustins, sanctionnant la décision prise en l'Hôtel de Ville par les électeurs de divers districts et dressant l'état nominatif des citoyens qui ont offert de faire le service de la garde bourgeoise.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 204.

156. — Délibération du district de Saint-André-des-Arts, notifiant aux commandants des troupes régulières, casernées à Paris ou campées aux environs, la formation d'une garde bourgeoise dans la capitale.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 205.

157. — Arrêté du district des Feuillants, chargeant le Bureau de la Ville de prendre toutes les mesures pour l'organisation de la milice nationale et pour savoir quelles sont les ressources dont on dispose pour conjurer la famine complète qui menace la capitale.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 205.

158. — Nomination par le district des Enfants-Rouges de délégués avec mission de se transporter à l'Hôtel de Ville, afin de se procurer les armes nécessaires pour la garde du district.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 206.

159. — Délibération du district de Sainte-Elisabeth, arrêtant la formation d'une garde bourgeoise pour veiller au maintien de l'ordre et assurer l'approvisionnement de la Ville, avec règlement de service.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 210.

160. — Arrêté du district du Saint-Sépulcre pour l'établissement d'urgence d'une garde bourgeoise et la nomination de commissaires chargés de procéder au dénombrement des citoyens en état de porter les armes.

13 juillet 1789.
Expédition, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I., p. 211.

161. — Arrêté du district de la Madeleine, nommant quatre délégués pour porter le vœu de la paroisse au sujet de la formation d'une milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Copie signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 212.

162. — Délibération du district de Saint-Leu, arrêtant l'établissement d'une milice bourgeoise dans le district et nommant vingt députés chargés de dresser rue par rue l'état des citoyens en âge de porter les armes.

13 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 212.

163. — Arrêté du district de Saint-Eustache, portant établissement d'une garde bourgeoise, communiqué aux gardes-françaises et gardes-suisses.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 214.

164. — Arrêté du district des Minimes, pris en conformité de celui du district de Saint-Eustache, et décidant la formation d'une milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 215.

165. — Arrêté du district de Sainte-Marguerite, relatif à l'établissement d'une garde bourgeoise et à l'institution de patrouilles de vingt hommes, chargées de veiller pendant la nuit à la sûreté des citoyens.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 216.

166. — Délibération du district de Saint-Merry, décidant la formation d'une garde bourgeoise composée des chefs de maisons, sans distinction d'ordre ni de qualité, et l'établissement d'une caisse pour subvenir aux besoins des habitants vivant de leur travail journalier.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 216.

167. — Procès-verbal de l'assemblée des citoyens du district de Bonne-Nouvelle, tenue pour la formation d'une milice bourgeoise, composée de tous les citoyens.

13 juillet 1789.
Copie signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 218.

168. — Délibération du district de Saint-Germain-le-Vieux, portant nomination de députés chargés de se concerter à l'Hôtel de Ville avec les habitants de la Ville, ainsi que des officiers de leurs quatre compagnies de milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 218.

169. — Arrêté du district de Saint-Magloire, déclarant que, pour prévenir le désordre, chaque citoyen, marchand ou propriétaire, s'armera pour la défense publique, et demandant le concours des gardes-françaises et gardes-suisses.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 220.

170. — Arrêté du district de Saint-Louis-en-l'Ile, relatif à l'établissement immédiat d'une milice bourgeoise, pour laquelle le district fournira un contingent de quatre cents personnes.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 221.

171. — Procès-verbal des résolutions prises par le district de Notre-Dame, avec l'assentiment du chapitre, afin de garantir la sûreté du district, notamment décision concernant l'établissement de corps-de-garde à Notre-Dame et dans les églises de la Madeleine, de Saint-Landry et de Sainte-Marine, pour combattre les effets de la panique causée par la fausse nouvelle de l'arrivée de 25,000 hommes par le faubourg Saint-Martin.

13, 14 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 1); LL 335^{41}.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 223.

172. — Arrêté du district du Petit-Saint-Antoine, portant formation d'une milice bourgeoise par les habitants du district et édictant un règlement pour cette milice.

13 juillet 1789.
Copie collationnée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. G. Lecocq, *La Prise de la Bastille et ses anniversaires*, p. 231.

173. — Arrêté du district de l'Oratoire, décidant la formation d'une garde bourgeoise, composée de quatre compagnies de cinquante hommes, avec les mesures nécessaires pour protéger l'entrée des subsistances à Paris.

13 juillet 1789.
Extraits signés (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 224.

174. — Arrêté du district des Prémontrés, adhérant à toutes les mesures qui seront prises pour la formation d'une milice bourgeoise et déclarant inviolable la personne des députés de l'Assemblée nationale.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).

175. — Arrêté du district de Saint-Barthélemy, nommant des commissaires pour se concerter avec les habitants des quartiers voisins et pour s'occuper de l'organisation de la milice bourgeoise.

13 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 1).

176. — Résolution des clercs du Châtelet, annonçant leur projet de former une compagnie particulière et offre de leurs services à l'Assemblée des électeurs.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 227.

177. — Résolution des clercs du Palais à l'effet de se réunir en corps et de former une garde volontaire et auxiliaire.

13 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 226.

178. — Lettre du ministre de la maison du Roi au prévôt des marchands, déclarant que le Roi approuve la formation de la milice bourgeoise de Paris, pour la répression des vagabonds et gens sans aveu, et en donne le commandement à M. de Brancion, avec M. de Cerquiguy pour major.

14 juillet 1789.
En note : *N'a pas eu lieu.*
Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 400.
Ed. Ch.-L. Chassin, *Les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 549.

179. — Commission de commandant de la milice bourgeoise de Paris pour M. de Brancion, et brevet de major pour M. de Cerquigny.

14 juillet 1789.
Minutes, *A. N.*, O¹ 135, fol. 51, 52.
Ed. Ch.-L. Chassin, *Les Elections et les Cahiers de Paris* en 1789, t. III, p. 550.

180. — Nomination par le Comité permanent de la milice parisienne du duc d'Aumont, en qualité de commandant général, et du marquis de la Salle, comme commandant en second, puis en chef, après le refus du duc d'Aumont.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 283.

181. — Nomination du chevalier de Saudray au poste de commandant général en second de la milice parisienne, de M. de Caussidière et du chevalier d'Ermigny, comme majors généraux.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 181.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 285.

182. — Mémoire du district de Saint-Roch, demandant que la nomination du marquis de la Salle, en qualité de major général de la milice parisienne, soit proposée aux autres districts.

Sans date.
Minute, *B. N.*, Mss., fonds français 2670, fol. 23.

183. — Ordre du chevalier de Saudray, commandant général en second, à M. Groi-

ard de Surcy, officier aide-major, de se transporter au collège de chirurgie pour organiser le corps des élèves, en attendant l'arrivée du comte de Chabrillant, leur commandant.

15 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 113.

184.— Invitation adressée aux districts par l'Assemblée des électeurs, d'envoyer chacun un mandataire à l'Hôtel de Ville pour former un Comité militaire et concourir à l'organisation de la milice parisienne qui prendra le nom de garde nationale.

16 juillet 1789.
Minutes (7 exemplaires), *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 10.

185.— Arrêté de l'Assemblée des électeurs, invitant M. de Lafayette à choisir de préférence pour la composition de la milice parisienne les officiers militaires qui ont rendu à la Ville des services signalés dans ces jours de victoire et de liberté.

19 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 440.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 192.

186.— Nomination, par la municipalité de Bourg-la-Reine, de M. Regnier de Rohaut, comme commandant de la milice bourgeoise, pour maintenir l'ordre.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t, II, p. 219.

187. — Lettre de Louis XVI à M. de Lafayette, signalant la désertion de nombreux soldats qui ont quitté les drapeaux pour se joindre aux troupes de Paris, et autorisant l'incorporation des gardes-françaises dans la milice bourgeoise de la capitale.

21 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 513.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 295.

188.— Délibération des paroisses de Chevilly et de l'Hay, instituant une milice bourgeoise.

22 juillet 1789.
Procès-verbal signé, *A. N.*, C 134 (dos. 9).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 326.

189.— Lettre de M. de Plane, commandant de la milice bourgeoise de Marly, à l'Assemblée des électeurs pour la féliciter de son énergie et établir avec la capitale des relations politiques et militaires.

22 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 9).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 355.

190. — Projet d'une milice bourgeoise ou régiment national par Douglas, ancien élève de l'École militaire de Paris, adressé à l'Assemblée des électeurs.

23 juillet 1789.
Imprimé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 343.

191. — Lettre au Comité par le délégué du bourg de Villiers relativement à la garde bourgeoise.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

192. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, déclarant que le service de la garde parisienne sera considéré comme une obligation personnelle.

26 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, C*I 1, fol. 615.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 431.

193. — Certificat du sieur Rouveaux, commissaire de police du bailliage de Versailles, constatant que les habitants des paroisses voisines de Sèvres se sont constitués en milice bourgeoise.

27 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 15).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 442.

194. — Requête de M. de Dalmatz au Comité, offrant ses services pour le corps de troupes réglées dont la formation est pro-

jetée, corps indépendant de la milice bourgeoise.

28 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 16).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 471.

195. — Projet d'organisation de garde bourgeoise à cheval pour la banlieue, soumis au Comité militaire par le sieur de Saint-Aubin, membre du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital.

28 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 16).

196. — Délibération de l'Assemblée des électeurs à l'effet de reconnaître les services rendus par le chevalier de Saudray, investi au 14 juillet des fonctions de commandant en second de la milice parisienne, lequel avait été blessé d'un coup de sabre à la tête en protégeant M. Clouet, régisseur des poudres et salpêtres.

19 mars 1790.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 729.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 43.

197. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, rendant témoignage des services signalés rendus à la ville de Paris par le marquis de la Salle dans les premiers moments de la Révolution, services de nature à justifier l'allocation d'un traitement par la Commune.

30 mars 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 54.

198. — Réclamation de M. Gaullard de Saudray, proclamé le 14 juillet 1789 commandant général en second de la garde nationale, adressée au comité de Constitution afin d'être maintenu à ce poste.

3 août 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1394.

D. — INCENDIE DES BARRIÈRES. — PILLAGE DE SAINT-LAZARE. — SÉDITION DU CHATELET.

199. — Procès-verbal dressé par le prévôt de Belleville au sujet des bris et incendie des barrières de la Courtille, de Fontaine-au-Roi, de Folie-Méricourt et de Ménilmontant, avec l'interrogatoire subi par le nommé Etienne Huart, détenu dans les prisons de la prévôté de Belleville, et continuation de l'instruction au Châtelet.

12, 15, 30 juillet 1789.
Minutes (4 pièces), *A. N.*, Y 9999.

200. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Fontaine du nommé Jean Legrand, entrepreneur de jeu de bagues, qui avait retiré du feu, au moment de l'incendie de la barrière Saint-Jacques, une barre de fer de quatre pieds de haut et s'en était servi pour intimider un marchand de bœufs, auquel il avait extorqué de l'argent pour faire entrer son troupeau dans Paris, avec une supplique du prévenu, adressée à M. de Lafayette, « colonel général des troupes de la Nation à l'Hôtel de Ville ».

14, 15 juillet 1789.
Minutes (4 pièces), *A. N.*, Y 9999.

201. — Requête du receveur des octrois de la Ville à l'effet de pourvoir à la garde et sûreté des barrières et à la protection des entrées et droits de la Ville, en prenant les mesures rendues indispensables par l'incendie des barrières et le pillage des bureaux.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 411.

202. — Arrêté du Comité permanent décidant que les commis de la ferme continueront à percevoir les droits d'entrée de la Ville et que la milice parisienne prêtera main forte pour en assurer la perception.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 264.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 412.

203. — Déclaration par le sieur Pignard de la Boulloy, receveur des fermes à la barrière du Trône, de la perte de tous ses effets évalués à la somme de 27,470 livres, consumés lors de l'incendie de la barrière du Trône, dans la nuit du dimanche 12 au

lundi 13 juillet, avec un état des effets composant le mobilier en question.

15 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 15403.

204. — Délibération du district de Sainte-Opportune, exprimant le vœu que le service des barrières soit confié aux seuls districts avoisinants.

18 juillet 1789.
Extrait conforme, A. N., C 134 (dos. 6).
Éd. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 126.

205. — Demande d'un secours particulier pour la garde des barrières, adressée au Comité par le district des Capucines, en raison des ouvriers et contrebandiers.

19 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 7).

206. — Procès-verbal du sieur Mortier, receveur des droits d'octroi dans la banlieue, constatant que la populace, notamment certains ouvriers des ateliers de charité près de la nouvelle barrière Saint-Louis, avaient menacé de lui faire un mauvais parti et de l'ensevelir sous les ruines de son bureau qui avait été démoli et brûlé les jours précédents.

20 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 8.)
Éd. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 218.

207. — Procédure criminelle, instruite tant en la Cour des Aides qu'en l'Élection de Paris, contre les auteurs des incendies des barrières.

24 février-30 juin 1790.
Une liasse, A. N., Z^{1a} 886.

208. — Réquisitoire du procureur général du Roi à la Cour des Aides pour ouvrir une enquête sur l'incendie des barrières de Paris, lettre du rapporteur du procès et procès-verbal des employés de la ferme.

10 mai 1790.
Copies et minute (3 p.), A. N., D XXIX 20, n° 148.

209. — Lettres du garde des sceaux à M. de Saint-Priest, et de M. de Saint-Priest à M. de Lafayette, concernant la mise à exécution des décrets de prise de corps décernés par la Cour des Aides tant contre le sieur Mesquinet de Saint-Félix que contre plusieurs autres particuliers, auteurs des pillages et incendies des barrières de Paris, les 10, 11, 12, 13 et 14 juillet 1789.

4, 5 juin 1790.
Originaux, A. N., F^7 3264.

210. — Lettre de M. Clément de Barville, procureur général de la Cour des Aides, à M. de Saint-Priest, le priant de disposer des troupes au Palais, à l'occasion du jugement de douze des incendiaires des barrières par le tribunal de l'Élection, en présence de l'agitation menaçante qu'on signale et des propos qui tendent à déclarer que « poursuivre l'incendie des barrières, c'est faire le procès de la Révolution ».

19 juin 1790.
Original signé, A. N., F^7 3264.

211. — Arrêté du district de Montmartre, réclamant la mise en liberté du sieur Cuisset et de sa femme, arrêtés par erreur le 18 juin et écroués à la Conciergerie, sur la requête du procureur général de la Cour des Aides, pour avoir participé à l'incendie des barrières.

27 juin 1790.
Minute signée, A. N., D XXIX 20, n° 148.

212. — Lettres patentes sur décret de l'Assemblée nationale, annulant la procédure criminelle commencée le 24 février, sur réquisitoire du procureur général de la Cour des Aides, touchant l'incendie des barrières en juillet 1789, et ordonnant la mise en liberté des personnes arrêtées ensuite de cette procédure, avec l'enregistrement de ces lettres par la Cour.

1er juillet 1790
Original signé et copie, A. N., A 14, n° 349; A 188, fol. 6; Z^{1a} 640.
Éd. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1790, p. 6.

213. — Réclamation de Girard et Moreaux, marchands de vin pour l'approvisionnement de Paris, tendant à obtenir restitution par la ferme de 93 pièces de vin, restant de

173 pillées par les brigands, le 13 juillet 1789, lors de la destruction des barrières et bureaux sur les quais et ports de Paris.

9 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1488.

---

214. — Procès-verbal d'arrestation par les patrouilles bourgeoises de trente individus, prévenus d'avoir volé et mis le feu à la maison de Saint-Lazare, conduits devant le commissaire Duchauffour et incarcérés au Châtelet, et par la Prévôté de l'Ile du sieur Giraudin, qui avait dérobé une fourchette d'argent et un bénitier.

13, 14 juillet 1789.
Originaux, *A. N.*, Y 12716, Y 10649, fol. 18-19, Y 18765.

215. — Procès-verbaux d'emprisonnement et interrogatoires par le lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare des nommés Chavrace, cordonnier, Thomas, bedeau de Saint-Laurent, et sa femme, de la femme du sr Bouttelin, savetier, du nommé La Folie et de sa femme, du sieur Massé, journalier, des femmes Sautan et Bouret, du sieur Thomas, palefrenier, du sieur Bertin, dit Jolibois, d'une femme vendant du mouron, de la femme du bouchonnier de l'enclos de Saint-Lazare, des nommés Grand Comtois, Quatreveaux, dit Cadet, et d'autres particuliers accusés d'avoir participé au pillage de la maison de Saint-Lazare.

14 juillet-17 août 1789.
Original (un dossier), *A. N.*, Z² 4690.

216. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Delaporte du sieur Christophe Guinard, garçon menuisier, accusé d'avoir mis le feu à Saint-Lazare et d'avoir profité du désordre pour voler divers effets.

14 juillet 1789.
Minutes (2 pièces), *A. N.*, Y 9999, Y 12218.

217. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Pierre de Pierre Destriches, ancien capitaine des forgeurs d'artillerie, de François Bonnet, terrassier et logeur, et de Jean-Pierre Boudard, dit la Brie, gagne-denier, accusés de participation au pillage de Saint-Lazare et trouvés saisis d'objets provenant de cette maison.

14 juillet 1789.
Huit heures du matin.
Minutes (4 pièces), *A. N.*, Y 9999, Y 10649, fol. 17 v°.

218. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Chenon fils du sieur Sautan, gagne-denier, prévenu de vol des hardes et linge jetés par les croisées de la maison des pères de Saint-Lazare.

14 juillet 1789.
Minutes (2 pièces), *A. N.*, Y 9999, Y 10598, fol. 102 r°.

219. — Information faite par le commissaire Leblond au sujet de l'emprisonnement des nommés Gontier, Baltz, Crance et Rezer, trouvés porteurs d'effets faisant partie de ceux volés à Saint-Lazare, notamment de livres (entr'autres *Biblia Sacra*, *Concordantiæ Bibliorum*, sermons de Massillon).

14 juillet-28 août 1789.
Minutes (6 pièces), *A. N.*, Y 10001.

220. — Interrogatoire par Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare, et par le commissaire Desmarests de Guillaume Verdier, de Jean-Louis Bonne, de J.-B. Berthe, de Jean-Antoine Fontaine, de Simon Calmus, terrassiers, de François Blanche, commissionnaire, de Joseph Debout, garçon tailleur, et de Jean Oudinet, charretier, arrêtés par la milice bourgeoise, tant de nuit que de jour, dans les faubourgs du Chaudron et de la Villette, comme vagabonds et accusés d'avoir pillé la maison de Saint-Lazare.

15, 20 juillet 1789.
Minutes, *A. N.*, Y 9999, Y 15100, Y 10649, fol. 20 v°.

221. — Procès-verbal du désastre de la maison de Saint-Lazare, dressé par Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel de la prévôté de la Villette et du bailliage de Saint-Lazare, à la requête du P de Lagarde, supérieur général de la congrégation de Saint-Lazare, donnant la nomen-

clature et l'estimation des objets volés ou saccagés le 13 juillet 1789.

A ce procès-verbal sont annexés :

1° Un état des effets précieux déposés chez M. Rouyer, procureur de la maison de Saint-Lazare, par l'abbé Auger, pensionnaire de cette maison, et volés par la populace le 13 juillet 1789.

2° L'évaluation du cabinet de physique et d'histoire naturelle des Lazaristes, détruit le même jour.

3° La déclaration par M. Gallot de Lormerie, gentilhomme du comte d'Artois, des meubles et bijoux déposés par lui dans la même maison, également disparus.

16 juillet 1789.
Original signé (un dossier), *A. N.*, Z^2 4684.
V. dans le *Journal de Paris*, supplément au n° 215, la lettre du comte Devonshire, commandant du district des Récollets, protestant contre les bruits injurieux répandus sur la maison de Saint-Lazare.

222. — Plainte du procureur fiscal du bailliage de Saint-Lazare au sujet des dégâts commis, le lundi 13 juillet, pendant toute la journée et toute la nuit, dans la maison de Saint-Lazare.

17 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, Z^2 4690.

223. — Information faite par Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare, à l'encontre des quidams qui ont commis des dégâts dans la maison de Saint-Lazare, leurs fauteurs, complices et adhérents.

20 juillet 1789.
Original, *A. N.*, Z^2 4690.

224. — Lettre de Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare, demandant des instructions au sujet des dix prisonniers, se trouvant dans les prisons du bailliage et de la prévôté, qui ont subi un interrogatoire et qui lui semblent suspects.

20 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 134 (dos. 8.)
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 235.

225. — Procédure criminelle instruite par Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare, contre Jean-Louis Quatreveaux, garçon boucher, Nicolas Ravier, dit Grand Comtois, charretier de salpêtrier, Pierre Bertin, dit Jolibois, carrier, et consorts, accusés d'avoir pris part au pillage et à l'incendie de la maison de Saint-Lazare.

22 juillet-15 septembre 1789.
Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 10001.

226. — Renvoi au Châtelet de la procédure instruite au bailliage de Saint-Lazare contre les auteurs des dégâts commis le 13 juillet et du nommé Quatreveaux, retenu prisonnier.

13 août 1789.
Original, *A. N.*, Z^2 4690.

227. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par Laurent de Courville, lieutenant du bailliage de Saint-Lazare, de Michel Henner, manœuvre aux ateliers de charité, et de son fils, trouvés porteurs de divers effets volés lors du pillage de la maison de Saint-Lazare, avec reconnaissance de ces effets par plusieurs des Lazaristes.

13 août-25 septembre 1789.
Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 10001.

228. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par Laurent de Courville, lieutenant civil et criminel du bailliage de Saint-Lazare, du sieur Nicolas Godefroy, marchand forain, et de la veuve Lepiney, mère de sa concubine, inculpés pour avoir cherché à vendre au sieur Lequin, orfèvre, de l'argenterie volée lors du pillage de Saint-Lazare.

16-28 août 1789.
Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 10001.

229. — Dépôt par le bailliage de Saint-Lazare au greffe du Châtelet des procédures instruites contre le sieur Godefroy, la veuve Lepiney, le sieur Michel Henner, les nommés Quatreveaux et Millesens, et de divers objets servant de pièces à conviction.

14 septembre 1789.
Original, *A. N.*, Y 10598, fol. 116 v°.

230. — Procès-verbal de capture et interrogatoire par le commissaire Sirebeau de

plusieurs particuliers accusés de propos incendiaires, visant notamment l'hôtel de la marquise de Chevrière, rue du faubourg-Saint-Denis.

14 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 9999, Y 15689.

---

231. — Procès-verbal contenant la déclaration de Nicolas-Joseph Watrin, greffier concierge des prisons du Grand-Châtelet, au sujet de la tentative d'évasion à main armée faite par les prisonniers en masse, tentative réprimée avec effusion de sang par la garde et le public, et information à ce sujet par les commissaires Thibert et Delaporte.

13 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 9999.

232. — Procès-verbal et information d'office par le commissaire Delaporte, constatant la mort violente de Jean Mignan, Perche Durand, Pierre Rossel, J.-B.-Charles Delafaye et les blessures de vingt autres prisonniers à la suite de la sédition du Châtelet.

13 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 12218.

233. — Protestations de plusieurs particuliers au sujet de leur mise en liberté par le peuple des prisons de la Force, dans l'après-midi du 13 juillet, et déclarations faites au commissaire Gueullette de se représenter à toute réquisition.

13 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 13454.

E. — SIÈGE ET PRISE DE LA BASTILLE

234. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. de Launay et à M. de Crosne, approuvant la proposition d'accorder une haute paye de deux sols à la compagnie d'invalides détachée pour la garde du château de la Bastille, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie dans Paris.

13 mai 1789.
Minutes (v. au 26 novembre), A. N., O¹ 500, fol. 278.

235. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Launay, renvoyant le tableau des dépenses par lui faites pour mettre l'artillerie de la Bastille en état de servir, se montant à la somme de 217 livres 7 sols.

8 juin 1789.
Minute, A. N., O¹ 500, fol. 329.

236. — États des prisonniers et autres dépenses de la Bastille pendant les mois de mai, de juin et les quatorze premiers jours de juillet 1789.

Copies, A. N., C 35, n° 298⁶.

237. — Consigne pour la sentinelle au devant des casernes, qui se trouvait affichée près de la guérite des invalides au magasin d'armes.

Copie prise sur l'imprimé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 15.

238. — Notes secrètes adressées au ministre des affaires étrangères sur l'agitation de Paris.

Du 3 au 13 juillet 1789.
Minutes, Arch. des aff. étr., France, 1405, fol. 240-265.

239. — Relation des événements du samedi 11 au mardi 14 juillet, par le marquis de Sillery, extraite de son journal de l'Assemblée nationale.

Copie, A. N., KK 647, fol. 62 et suiv.

240. — Compte rendu à l'Assemblée des électeurs par M. de la Vigne, son président, et M. Agier, électeur, de leur voyage à Versailles pour placer sous les yeux de l'Assemblée nationale le tableau des malheurs de la capitale, et rapport de la réponse défavorable faite par le Roi aux députés de cette même Assemblée.

13 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 151.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 238.

241. — Pouvoirs donnés par les habitants de la paroisse de Saint-Pierre-des-Arcis à deux commissaires chargés de s'entendre avec l'Assemblée des électeurs, en raison

de l'émotion populaire régnant dans la capitale.

13 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 213.

242. — Arrêté du district des Petits-Augustins, nommant quatre commissaires pour aviser, avec les électeurs siégeant à l'Hôtel de Ville, aux moyens les plus prompts de sauver la patrie.

13 juillet 1789.
Extrait signé, A. N., C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 211.

243. — Arrêté du district de Sorbonne, décidant l'organisation de patrouilles pour parer aux troubles dont on est menacé par la crainte de manquer de subsistances et l'appareil des troupes étrangères entourant la capitale.

13 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 215.

244. — Arrêté du district de Saint-André-des-Arts, déclarant que les électeurs du district, accompagnés de quatre commissaires, se rendront à l'Hôtel de Ville pour se concerter avec les autres districts et pourvoir à la sûreté publique.

13 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C. 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 221.

245. — Offre patriotique au district de Saint-Martin par deux gentilshommes de Saint-Domingue (le marquis de Fournier et le comte de Bellevue), de leur personne et de leur fortune pour concourir à la tranquillité de Paris et au bien de la nation.

13 juillet 1789.
Minutes (2 p.), A. N., C 134 (dos. 6).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 170.

246. — Lettre du duc du Châtelet, colonel des gardes-françaises, à M. Legrand de Saint-René, membre du Comité permanent, annonçant qu'il a donné des ordres pour faire relever le détachement des gardes-françaises, occupé à la garde de l'Hôtel de Ville.

14 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 170.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*. t. I, p. 269.

247. — Arrêté du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, invitant les citoyens à rentrer dans leurs districts respectifs et à se porter dans les corps de la milice parisienne.

14 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 173.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 272.
Moniteur universel, année 1789, p. 89.

248. — Ordre du marquis de la Salle à la compagnie de l'Arquebuse de se répandre dans tous les endroits de la ville où sa présence sera nécessaire.

14 juillet 1789.
Copie certifiée, A. N., C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 289.

249. — Rapport fait à l'Assemblée des électeurs par M. Thuriot de la Rosière, au nom des députés envoyés en parlementaires à la Bastille.

14 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 196.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 307.
BERVILLE et BARRIÈRE, *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, p. 405.

250. — Arrêté du Comité permanent de la milice parisienne, chargeant ses députés de demander à M. de Launay, commandant de la Bastille, s'il est disposé à recevoir dans cette forteresse les troupes de la milice, qui la garderont de concert avec la garnison.

14 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 203.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 318.
Moniteur universel, année 1789, p. 93.

251. — Arrêté du Comité permanent, invitant les citoyens des districts à laisser libre la circulation des voitures dans Paris,

en empêchant toutefois la sortie des vivres et munitions de guerre.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 208.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 326.

252. — Rapport fait au Comité permanent par M. Delavigne, au nom de la seconde députation envoyée à la Bastille.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 211.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 330.

253. — Rapport fait au Comité permanent par M. Ethis de Corny, au nom de la troisième députation envoyée à la Bastille.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 214.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 335.

254. — Arrêté du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, décidant l'envoi d'une députation à l'Assemblée nationale pour lui dépeindre l'état affreux de la ville de Paris, et les malheurs arrivés aux environs de la Bastille.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 218.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t I, p. 342.

255. — Récit à l'Assemblée nationale par deux des électeurs de Paris, membres du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, des tentatives inutiles faites par plusieurs députations pour apaiser le peuple, avec l'expression de leurs craintes.

14 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 88, n° 49.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 23, p. 10.
Cette relation a été imprimée à part, sous le titre suivant : « Récit fait à l'Assemblée nationale, le mardi 14 juillet 1789, à onze heures du soir, par MM. DES ISSARTS et GANILH, électeurs de la ville de Paris, députés à l'Assemblée nationale par l'Hôtel de Ville. » Cf. M. TOURNEUX, *Bibliographie de la Révolution française à Paris*, n° 1005.

256. — Réponse de l'Assemblée nationale à la députation de l'Assemblée des électeurs de Paris envoyée à la suite des troubles survenus les 12 et 13 juillet.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. I, n° 23, p. 29.
Musée des Archives nationales, p. 679.

257. — Compte rendu à l'Assemblée des électeurs par M. Bancal des Issarts de la mission par lui remplie, de concert avec M. Ganilh, auprès de l'Assemblée nationale.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 253.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 396.

258. — Ordre donné par le baron de Besenval à M. de Launay, gouverneur de la Bastille, de tenir jusqu'à la dernière extrémité.

14 juillet 1789.
Copies (l'original, qui a disparu, a été déposé au district de Saint-Gervais), *A. N.*, C 35, n° 298[5]; D XXIX^b 1, n° 1.
Ed. BERVILLE et BARRIÈRE, *Mémoires de Bailly*, t. I, p. 383.
BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 349.

259. — Teneur de la capitulation proposée par M. de Launay, le 14 juillet, à cinq heures du soir, remise par M. Elie, officier au régiment de la Reine.

14 juillet 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 16.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 374.

260. — Rapport de Santerre, commandant général du faubourg Saint-Antoine, à Duveyrier, sur les incidents de la prise de la Bastille.

14 juillet 1789
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 2).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 385.

261. — Relation intitulée : « Tableau du commencement du siège et de la prise de la Bastille par une patrouille commandée par Jean-Armand Pannetier, citoyen du faubourg Saint-Antoine », et présentée à l'Assemblée nationale.

(Sans date) juillet 1789.
Original signé de JEAN-ARMAND PANNETIER

soldat de la milice parisienne, marchand épicier de Paris, établi rue du Faubourg-Saint-Antoine, vis-à-vis celle de Reuilly, *A. N.*, C 35, n° 298.

262. — Relation de la reddition de la Bastille, composée par le sieur Louis de Flue, lieutenant des grenadiers au régiment de Salis-Samade avec rang de capitaine, extraite du « Précis de ce qui est arrivé au régiment de Salis-Samade pendant la campagne de 1789 ».

14 juillet 1789.
Copies, *A. N.*, K 164, n° 5.
Arch. adm. Guerre.
Ed. Eug. Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France*, p. 349 (d'après la copie du ministère de la guerre).
Revue rétrospective, t. IV, p. 284 (d'après la copie des Archives nationales).

263. — Récit de la défense de la Bastille, intitulé : « Détails exacts et véritables sur la reddition de la Bastille, écrits par un bas officier d'invalides, nommé Guiot de Fleville ».

12-14 juillet 1789.
Original (6 folios), Bibl. de l'Arsenal, n° 7598 (manuscrit offert par M. Pontois, président au tribunal de Tunis).
Cette relation, publiée en 1789, sous le titre de : *Attaque, Défense et Reddition de la Bastille*, a été réimprimée en 1885 dans la *Revue rétrospective* par M. Paul Cottin qui la donne comme inédite ; elle se trouve encore reproduite dans la collection Barrière, à la suite des Mémoires de Linguet sur la Bastille, p. 448-457. Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de la Révolution française à Paris*, n° 1115.

264. — Lettre non signée d'un député à Mme de Piis, à Paris, donnant des détails sur les événements du jour, notamment sur le départ de M. Necker, sur les nouvelles alarmantes envoyées de Paris et jugées à Versailles sans importance aucune, enfin sur la séance de l'Assemblée du 13 juillet.

Ce député devait être originaire de la région du Gers, car à la fin de sa lettre il fait allusion a un mets du Midi, à la *garbure*, qu'il se propose de faire goûter à sa correspondante.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 29, n° 292.

265. — Etat certifié des ordres dont fut chargé le sieur Pérard, chevalier de l'Arc, présent aux deux attaques de la Bastille et appelé au commandement de cette forteresse, après sa prise, par le marquis de la Salle.

Juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

266. — Ordre donné par Moreau de Saint-Méry à M. des Fontaines d'Estourneaux de se porter à la Bastille, avec un détachement de gardes-françaises, à la découverte des magasins dans le donjon.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 2).

267. — Allocution adressée au peuple réuni à l'Hôtel de Ville par le prince de Montbarrey, arrêté et menacé de mort comme ancien ministre et aristocrate.

14 juillet 1789
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 233.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 365.

268. — Procès-verbal du baron de Bachmann, major du régiment des gardes-suisses, constatant qu'à la suite de son arrestation par les patrouilles bourgeoises sur le Pont-Royal, il a été placé par l'Assemblée des électeurs sous la sauvegarde du sieur Pérard, chevalier de l'Arc, qui l'a escorté jusqu'à son hôtel.

14 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, C 35, n° 298.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 366.

269. — Discours adressé par M. Moreau de Saint-Méry à M. Bouchotte, député du bailliage de Bar-sur-Seine, à l'Hôtel de Ville lors de la remise d'un passeport pour Versailles, en le priant de rendre compte à l'Assemblée nationale des faits dont il a été témoin.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 236.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 369.

270. — Déclaration de M. Moreau de Saint-Méry faite dans la nuit du 14 au 15 juillet et portant qu'il a donné près de 3,000 ordres, soit pour la distribution des poudres, soit pour la saisie des canons et

autres armes, soit pour les mesures de défense nécessaires.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 239.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 373.

271. — Procès-verbal d'arrestation du sieur François Cazaubon, corroyeur, suspect d'avoir volé une taie d'oreiller et une redingote de molleton blanc usée, qu'il dit avoir ramassées lorsqu'on les a jetées par les fenêtres de la Bastille.

14 juillet 1789.
Neuf heures du soir.
Extrait du registre des rapports de la garde, *A. N.*, Y 12716.

272. — Ordre d'incarcération dans les prisons de l'Hôtel de Ville des deux invalides saisis par le district de Saint-Paul, émanant de Duveyrier.

14 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 2).

273. — Lettre de M. du Vaucel au marquis de la Salle, demandant l'autorisation de sortir de Paris et de rentrer à sa maison de campagne de Gennevilliers, avec cette mention au dos : « Laissez passer délivré à M. du Vaucel par le marquis de la Salle, commandant en chef des troupes de Paris. »

14 juillet 1789.
Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2612, fol. 3.

274. — Lettre de Barnave, député du Dauphiné, faisant le récit des événements qui ont signalé la journée du 14 juillet, ainsi que des incidents de la prise de la Bastille, et indiquant à son correspondant la marche à suivre pour seconder le mouvement, en insistant notamment sur ces deux points, l'envoi d'adresses multipliées à l'Assemblée nationale et la formation de milices bourgeoises.

15 juillet 1789.
Minute de la main de Barnave, *A. N.*, W 12, n° 320.

275. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, exprimant ses regrets de la démission donnée par M. de Crosne, lieutenant général de police, et le priant de continuer ses bons offices en ce qui concerne les subsistances.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 251.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 393.

276. — Ordre du Comité permanent à la compagnie de l'Arquebuse de se charger de l'officier et des soldats de Salis-Samade, faits prisonniers à la Bastille et par elle conduits aux districts de Saint-Jean et de Saint-Gervais.

15 juillet 1789.
Copie certifiée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 410.

277. — Récépissé du P. Eusèbe Boyer, prieur de la maison de la Charité de Charenton, constatant l'admission d'un inconnu sorti de la Bastille, amené par M. Imbert, inspecteur général des fermes.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 411.

278. — Ordre du marquis de la Salle au commandant de la Bastille d'en ouvrir les souterrains à M. Elie, officier au régiment de la Reine, et à M. Ricard, électeur de Paris, chancelier de l'Arquebuse.

16 juillet 1789.
Copie certifiée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 16.

279. — Procès-verbal du bureau militaire du district de l'Oratoire, signalant la conduite du sieur Grammont, comédien français, qui avait forcé le poste chargé de maintenir l'ordre dans la place prise et abandonnée de la Bastille et avait menacé de livrer assaut avec les cinquante ou soixante hommes du district des Cordeliers se trouvant sous son commandement.

17 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 5).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 111.

280. — Rapport de l'abbé Lefèvre sur les journées des 13, 14, 15, 16, 17 et 18 juillet 1789.

18 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 6).

281. — Lettre de Barnave, député du Dauphiné, annonçant que la révolution ministérielle a été connue à Versailles et à Paris dès le dimanche matin, que la nuit suivante a été orageuse et que le peuple, armé à la hâte et soutenu par les gardes-françaises, a occasionné quelques désordres.

18 juillet 1789.
Autographe, A. N., W 12, n° 211.

282. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, décidant que la Bastille sera désormais gardée par soixante-dix hommes qui seront relevés tous les jours, savoir, dix gardes-françaises et soixante citoyens fournis par chacun des districts.

18 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 390.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 120.

283. — Rapport par M. Soulès, électeur, de la mission qui lui avait été confiée par le marquis de la Salle de veiller à la garde de la Bastille, depuis le moment de sa prise, en qualité de commandant de la forteresse.

18 juillet 1789.
Minute, A. N., C*I 1, fol. 402.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 137.
SOULÈS est l'auteur d'une brochure intitulée : *Événements de Paris ou Procès-verbal de ce qui s'est passé en ma présence, depuis le 12 juillet 1789*, citée par M. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de la Révolution française à Paris*, n° 1125.

284. — Procès-verbal d'interrogatoire des quatre porte-clefs de la Bastille par le comité du district de Saint-Louis-de-la-Culture, établissant le nombre des prisonniers qui se trouvaient dans les tours de cette forteresse lors de sa prise.

18 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 5).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 179.
En dehors du marquis de Sade, qui fut transféré le 3 juillet à Charenton (*Musée des Archives nationales*, p. 678), ces prisonniers étaient au nombre de sept : les sieurs Jean Béchade la Barte, Bernard Laroche, Jean la Corrège, Jean-Antoine Pujade, enfermés en 1787 pour fausses lettres de change; Claude Tavernier pour complot contre la vie du Roi, devenu fou et conduit à Charenton ; le comte de Withe de Maleville, également atteint de folie, et le comte de Solange, emprisonné sur la demande de son père pour dissipation. (Cf. le procès-verbal de visite de la maison de Charenton, du 16 septembre 1789, A. N., X^{2b} 1335).

285. — Procès-verbal constatant l'état de démence du sieur Tavernier, prisonnier depuis trente ans à la Bastille, et son admission à Charenton, suivant les ordres du Comité.

19 juillet 1789.
Minutes (2 p.), A. N., C 134 (dos. 7).
A ce procès-verbal se trouve annexée une page de divagations écrite par le sieur Tavernier, « décelant, aux termes du procès-verbal de l'Assemblée des électeurs, une tête égarée par le fanatisme ».
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 173.

286. — Déclaration du P. Eusèbe Boyer, prieur de Charenton, faisant connaître l'entrée dans son hospice du sieur Tavernier, conduit par M. de la Chaise, garde du duc d'Orléans, pour y être détenu.

20 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 5).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 231.

287. — Déclaration de Jean Béchade, ancien commis, détenu à la Bastille pendant trente-deux mois et mis en liberté, demandant la révision du procès dans lequel il a été injustement impliqué pour falsification de lettres de change.

20 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 10810.

288. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Duchauffour de Jean-Baptiste de La Reynie, aide-major de la garde de la Bastille après la prise de cette forteresse, dont il avait remis les clefs à M. de la Salle, prévenu de vol de vases sacrés à la Bastille.

25, 31 juillet 1789.
Minutes (2 dos.), A. N., Y 10000, Y 12697.
Cf. G. LECOCQ, *la Prise de la Bastille et*

ses anniversaires, p. 86, et les *Révolutions de Paris*, de Prudhomme, n° XII, p. 32, où se trouve mentionné un mémoire justificatif que fit paraître le sieur de La Reynie, au sujet des larcins qui lui étaient imputés.

289. — Lettres du ministre de la maison du Roi au comte de Moriolles, à Mme du Puget et à Mme Miray, ajournant leurs réclamations jusqu'au moment où le Roi prendra une décision au sujet des officiers et autres personnes ci-devant employées au château de la Bastille.

13 août 1789.
Minutes, *A. N.*, O[1] 500, fol. 425.

290. — Mémoire présenté au bureau civil et militaire de Saint-Eustache par le sieur Fournier, ancien habitant de Saint-Domingue, et le sieur Pelletier de l'Épine, maître des requêtes du duc d'Orléans, retraçant le rôle qu'ils ont joué dans les événements de juillet 1789.

16 août 1789.
Original, signé de Fournier et de nombre d'officiers, notamment du sieur Jobelet, commandant une pièce de douze à la Bastille, *A. N.*, F[7] 6504.

291. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Necker, le priant de faire vérifier au Trésor si les états des officiers et employés de la Bastille, pour mai et juin, ont été payés à M. de Launay, et recommandant à sa sollicitude le sieur du Puget, lieutenant du Roi, la veuve du sieur Miray, aide-major, et les quatre porte-clefs qui ont perdu dans le pillage de la Bastille tout leur avoir et demandent le règlement de leur arriéré.

6 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 467.

292. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Necker, proposant d'attribuer une gratification de 3,000 livres à M. du Puget, ancien lieutenant du château de la Bastille, qui a tout perdu lors de la prise de cette forteresse.

17 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 485.

293. — Décision royale accordant une gratification de 12,000 livres aux officiers ou employés du château de la Bastille pour la perte de leurs effets, lors du 14 juillet.

1er novembre 1789.
Copie, *A. N.*, C 35, n° 298[6].

294. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Sombreuil, l'avisant du payement de la haute-paye accordée aux quatre-vingt-deux bas officiers invalides formant la compagnie détachée à la Bastille, depuis le 1er mai jusques et y compris le 14 juillet dernier.

26 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 568.

295. — Lettre du ministre de la maison du Roi au duc du Châtelet, annonçant que le Roi n'a pu accueillir la réclamation d'indemnité présentée par le sieur du Puget, pour la perte de ses meubles lors de la prise de la Bastille, ni celle des autres employés de la Bastille, mais qu'on lui a accordé une nouvelle gratification de 4,000 livres.

9 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 599.

296. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. du Puget, lui annonçant la concession d'une pension de 4,000 livres; à Mme Miray, d'une pension de 600 livres; de 300 livres à l'abbé Faverly; de 500 livres à l'abbé Macanhou; de 200 livres à l'abbé Fosserier, anciens chapelains de la Bastille.

11 décembre 1789.
Minutes, *A. N.*, O[1] 500, fol. 596-597.

297. — Lettre du comte de Saint-Priest au comte de Castellane, à l'effet de renseigner l'Assemblée nationale sur les motifs de la détention de deux prisonniers, les sieurs Perret et Dunand, arrêtés pour fabrication et distribution de faux billets de la Caisse d'escompte, et transférés, en juillet 1788, de la Bastille à Charenton et à Bicêtre, avec lettre de Bailly en faveur du sieur Dunand, et réponse de M. de Saint-Priest.

9, 14 janvier 1790.
Minute et copies (3 p.), *A. N.*, D V 8, n° 79.

298. — Mémoire expositif des services patriotiques rendus par le sieur Fournier, l'Américain, à la tête d'une compagnie de volontaires du district de Saint-Eustache, lors de la prise de la Bastille, en sauvant les papiers de cette forteresse et en empêchant l'incendie des lettres à l'Hôtel des Postes

3 février 1790.

Original signé, avec attestation du Comité de Saint-Eustache, déclarant que le sieur Fournier a reçu le brevet de service accordé aux officiers provisoires, *A. N.*, F⁷ 6504.

299. — Motion de M. Bailly à l'Assemblée des électeurs, proposant de donner une épée à Élie en échange de celle qui s'est brisée entre ses mains, lorsqu'il combattit pour la liberté, et arrêté conforme de l'Assemblée décidant qu'une épée avec inscription commémorative serait offerte au brave Elie.

1er mars 1790.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 712.

Ed. Berville et Barrière, *Mémoires de Bailly*, t. III, p. 336.

Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 25.

300. — Discours adressé par M. Delavigne à M. Élie, capitaine à la compagnie du centre du bataillon de Saint-Jean-en-Grève, lors de la remise de l'épée offerte par l'Assemblée des électeurs, et réponse d'Élie, accompagnée du dépôt de la capitulation de la Bastille.

19 mars 1790.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 722.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 35.

301. — Dénonciation des escroqueries commises par le sieur Maillard, volontaire de la Bastille, au préjudice des citoyens occupant les échoppes de la Bastille qui réclamaient une indemnité pour les dommages par eux éprouvés.

Mars 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 35, n° 298².

302. — Adresse du bataillon de l'Oratoire à l'Assemblée nationale, rappelant sa participation à la prise de la Bastille et protestant de son dévouement patriotique.

24 avril 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 38, n° 340.

303. — Déclaration par Pierre-François de Rivière du Puget, lieutenant-colonel d'infanterie, ancien lieutenant de la Bastille, des deniers comptants, argenterie, titres et autres effets à lui volés dans le logement qu'il occupait avec sa famille, à l'extérieur de la Bastille, où tout fut pillé ou brisé par la populace.

26 avril 1790.

Minute, *A. N.*, Y 15021.

304. — Requête du sieur du Puget, lieutenant du Roi de la Bastille, au Comité des finances, exposant sa triste situation, par suite de la perte de sa place, du vol de plus de 50,000 francs d'argent et effets pillés, et demandant décharge d'un cautionnement de 26,803 livres.

Sans date.

Minute, *A. N.*, D VI 3, n° 11.

305. — Requête du sieur Dubiez, commandant de la garde nationale de Champigny, détenu au Châtelet, pour obtenir sa mise en liberté, aux termes de laquelle il déclare s'être distingué au siège de la Bastille et avoir amené à la Ville le premier canon des Invalides.

13 juillet 1790.

Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1489.

306. — Hommage à l'Assemblée nationale, par Parein, homme de loi, l'un des vainqueurs de la Bastille, d'une pièce de théâtre intitulée : *la Prise de la Bastille.*

1er août 1791.

Minute, *A. N.*, C 128, n° 435.

307. — Le Quatorze Juillet 1789, fait historique en un acte et en vers, par d'Olivet, rue du Renard-Saint-Sauveur, avec des changements analogues aux circonstances.

(La scène est à Paris dans une maison voisine de la Bastille et se passe le 14 juillet 1789, de six à neuf heures du soir).

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 9254, fol. 200.

308. — Les Étrennes de la liberté, opéra en un acte et en vaudeville.

(La scène se passe sur la place où était ci-devant la Bastille).

Original, *B. N.*, Mss., fonds français 9254, fol. 67.

309.— La Prise de la Bastille, hiérodrame tiré des livres saints, suivi du cantique en action de grâces, *te Deum laudamus* (par Desaugiers).

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 763.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, fin du volume.

F. — MORT DE MM. DE FLESSELLES, DE LAUNAY ET AUTRES OFFICIERS DE LA BASTILLE.

1. — *Mort de M. de Flesselles.*

310. — Lettre écrite par le sieur Duteil, commis de l'Intendance, à sa femme, pour la rassurer sur son compte, faisant partie des lettres trouvées dans les poches de M. de Flesselles après sa mort.

14 juillet 1789.
Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 2).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 389.

311. — Billet du sieur Jannin, électeur de Saint-Leu, au prévôt des marchands, concernant une communication importante d'un sieur Le Rouge, trouvé dans la main de M. de Flesselles, au moment où il fut tué, place de Grève.

14 juillet 1789.
L'original fut envoyé à M. Bailly par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale, Copie, *A. N.*, D XXIXb 2, no 26.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 391.

312. — Procès-verbal du district des Capucins de la Chaussée-d'Antin, contenant le rapport de François Eloy Sausserotte de Raucourt sur un billet trouvé dans la main de M. de Flesselles, prévôt des marchands, au moment de sa mort, place de Grève.

15 juillet 1789.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIXb 2, no 26 ; C 134 (dos. 3).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I. p. 391.

313. — Information d'office par le commissaire Gruter des Rosiers au sujet de la mort de Jacques de Flesselles, prévôt des marchands, tué dans un tumulte, en face de l'Hôtel de Ville.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10598, fol. 101 vo, Y 13419.

314. — Procès-verbal d'apposition de scellés par le commissaire Gruter des Rosiers, après le décès de M. de Flesselles, prévôt des marchands, en son hôtel, rue Bergère, et par suite en son château du Marais, précédé de la déposition du sieur Goury, son maître d'hôtel.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13419.

315. — Déclaration de M. de Pressolles, directeur de la manufacture d'armes de Charleville, reçue par le district des Blancs-Manteaux, au sujet de l'offre de douze mille fusils par lui faite à M. de Flesselles, le lundi 13 juillet, entre quatre et cinq heures de relevée, dans la salle de la Ville, ignorant alors que M. de Flesselles trahissait sa patrie, offre qu'il venait de renouveler le matin même à M. de Lafayette.

18 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, AA 45, no 1352.
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 345.

316. — Acte de reconnaissance par Arnould-Boniface Goury, maître d'hôtel de feu M. de Flesselles, prévôt des marchands, par Joseph du Gour, son chef de cuisine, et par Jean-Louis Thibault, son domestique, du cadavre de M. de Flesselles, parmi ceux gisant à la basse geôle du Châtelet, ainsi que de ses vêtements.

20 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, Y 10614.

317.— Lettre anonyme indiquant les mesures à prendre pour refréner la licence du bas peuple qui a été appelé et payé, dit-on, par M. de Flesselles, et connaître la vérité sur les auteurs de l'entreprise des 12, 13 juillet et sur ceux qui ont fomenté la cherté des grains.

4 août 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 1, no 1.

318. — Lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par Jacqueline de Flesselles, veuve

de Louis-Guillaume de Blair, intendant d'Alsace, héritière de Jacques de Flesselles, son frère, au moyen de la renonciation faite par Elisabeth Robinet, sa mère.

22 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5187.

Par décision du 6 mars 1792, Louis XVI ayant égard à la « triste position » de Mme de Flesselles, lui accorda une gratification de 4,000 livres. *A. N.*, O¹ 201, fol. 253 v°.

---

2. — *Mort de M. de Launay.*

319. — Procès-verbal de dépôt entre les mains du commissaire Fontaine, par le sieur André Jonas, garde-française, des effets précieux appartenant à M. de Launay, gouverneur, et au major de la Bastille, avec décision signée de M. de Lafayette, en date du 4 août 1789, attribuant ces effets non réclamés au sieur Jonas.

14 juillet 1789.
Minutes (3 p.). *A. N.*, Y 13142.

320. — Procès-verbal du commissaire Carré, constatant la réception par Jacques-Joseph Delsart, dit Petit, fossoyeur de l'église de Saint-Roch, des têtes de M. de Launay, gouverneur de la Bastille, et de M. de Flesselles, prévôt des marchands, apportées dans un torchon en l'assemblée du district de Saint-Roch, tenue dans l'église, et montrées au public, lesquelles têtes furent provisoirement déposées dans une petite serre sous la tour du clocher de Saint-Roch.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11285.

321.— Interrogatoire devant le district de Saint-Louis-de-la-Culture du sieur Jacques-Al. de Barran, et renvoi au Comité central du testament de M. de Launay avec une épée et une croix de Saint-Louis, trouvés le 16 juillet dans le bâtiment du gouvernement de la Bastille.

21 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

322. — Lettre du sieur de Barran, chargé par le district de Saint-Louis-de-la-Culture de présider à l'enlèvement de tous les effets restés à la Bastille, annonçant à l'Assemblée nationale qu'il a sauvé des flammes l'épée, la croix et le testament du marquis de Launay, et demandant ce qu'il doit faire de ces objets, dont le marquis de Lafayette, le marquis de la Salle et le Comité n'ont voulu se charger, avec réponse du duc de La Rochefoucauld, refusant de prendre aucune décision à cet égard.

Sans date.
Minute, *A. N.*, AA 50, n° 1435.

323. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, ordonnant le dépôt entre les mains du lieutenant civil d'un paquet remis par M. de Barran au nom du district de Saint-Louis-de-la-Culture, paquet contenant le testament de M. de Launay.

21 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 327.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 280.

324. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par MM. Vergne, Levacher et Fondeur, de deux cartons de papiers concernant M. de Launay, à eux remis par Mme de Neuvillette.

24 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z¹ʰ 352, fol. 66 v°.

325.—Procès-verbal d'examen par l'abbé Fauchet et M. de Vergennes, membres du Comité de police de la Commune, des titres et papiers contenus dans deux cartons trouvés chez Mme de Neuvillette, avec la désignation sommaire des papiers susceptibles d'être retenus, notamment les pièces du procès du marquis de Launay contre Cagliostro, deux manuscrits historiques sur Philippe de Valois, un état du linge de quelques prisonniers et des dépenses de la Bastille, un mémoire relatif à la valeur des places des prisonniers, et restitution du surplus des papiers consistant en titres de propriétés et de rentes à M. Chavet, notaire de la succession de M. de Launay.

3 août 1789.
Original signé, *A. N.*, Z¹ʰ 352, fol. 68-69.

326. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par l'abbé Fauchet et M. de Vergennes, d'un carton contenant les papiers de M. de Launay, réservés après examen, et de la remise au Comité de police de la

Commune de ce carton, ainsi que d'une cassette revendiquée par la femme de chambre de Mme de Launay, faisant partie d'effets et papiers apportés de la Bastille.

3 aout, 10 septembre 1789.
Extrait signé et minute (3 p.), *A. N.*, Z1h 352, fol. 69.

327.— Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par Pierre Melin, capitaine de la 3e compagnie de la Basoche du Palais, Jean-Gilbert Berton, trésorier, et François Bonnelet, aide-major de la Basoche, d'un petit carton couvert de papier contenant une paire de boucles de souliers plaquée en or, et une croix de Saint-Louis, trouvées par le sieur Melin, dans l'appartement de M. de Launay, le lendemain de la prise de la Bastille.

12 août 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z1h 352, fol. 70 vo.

Au même folio, se trouvent attachés une décharge de ces objets par Coulombeau, secrétaire-greffier de la Commune, en date du 18 frimaire an II et l'enveloppe du carton avec cachet aux armes de la Ville.

Ed. *Journal de Paris*, no du 25 août 1789.

328. — Lettre du ministre de la maison du Roi à la marquise de Launay lui annonçant, eu égard aux malheurs et aux pertes par elle éprouvés le 14 juillet, la concession par le Roi d'une pension de 3,000 livres reversible sur la tête de ses trois filles.

11 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, O1 500, fol. 595.

329.—Procès-verbal d'emprisonnement et interrogatoire par les commissaires Dupuy et Grandin du nommé Desnot, prévenu d'avoir coupé la tête à M. de Launay.

12 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, Y 12823.

Ed. *Revue historique*, *Documents inédits sur le 14 Juillet* 1789, publiés par M. J.-J. Guiffrey, 1876, p. 499.

Cf. *Moniteur universel*, numéro du 15 janvier 1790, p. 59.

330. — Information par le commissaire Dupuy contre le nommé Desnot, prévenu d'avoir coupé la tête à M. de Launay, avec lettre de M. de Flandre, procureur du Roi au Châtelet, au commissaire Dupuy, le priant de recevoir les dépositions de MM. de La Colombe et Guinguerlot dans cette affaire.

Cette enquête se trouve mentionnée dans le registre Y 10598, fol. 159 ro, sous cet intitulé caractéristique : « Information contre le nommé Desnot, coupeur de tête de M de Launay. »

9-11 février 1790.
Minute (2 p.), *A. N.*, Y 10823.

331. — Information faite par le commissaire Carré au sujet de la fin tragique du gouverneur de la Bastille, contenant les dépositions des guichetiers du Châtelet qui reçurent en dépôt provisoire deux têtes ensanglantées, apportées par le peuple, l'une au bout d'une fourche à trois dents était celle de M. de Launay et l'autre celle du major de la Bastille, têtes qui furent réclamées le lendemain par le peuple.

21 avril 1790.
Minute, *A. N.*, Y 11286.

---

3. — *Mort des officiers et autres victimes.*

332. — Procès-verbal du commissaire Duchauffour, constatant le décès de trois individus tués lors de la prise de la Bastille, dont les cadavres, d'abord apportés à l'Hôtel de Ville, furent déposés à la basse geôle du Châtelet.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 12697.

333. — Procès-verbal du commissaire Thibert, établissant que le sieur Jean-Joseph David est mort d'un coup de feu qu'il a reçu lors de la prise de la Bastille, et rapport de la visite du corps par les chirurgiens sous les charniers de l'église de Saint-Paul.

14 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 9999.

334. — Dépôt entre les mains des sieurs Tiret et Philippe, capitaines de la garde nationale du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, d'une montre en or et de 42 livres en écus de 6 livres trouvés sur un officier, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la Bastille, tué lors de la défense de la place, et ordre du chevalier de Caussidière, major général de la garde nationale, de rapporter

ces objets au bureau militaire de l'Hôtel de Ville.

14 juillet 1789.
Minutes, *A. N.*, C 197, n° 160[37].

335.— Renouvellement de la motion faite, le 14 juillet, à l'Assemblée nationale, pour demander la confiscation des biens de ceux qui se rendirent coupables des assassinats commis dans l'enceinte de la Bastille, le 13 du mois de juillet, afin de l'appliquer aux veuves et orphelins dont les époux et pères ont été massacrés dans cette journée.

15 juillet 1789.
Cette motion ne figure ni dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, ni dans les *Archives parlementaires*, un paragraphe raturé portait : *Que la Bastille sera démolie, qu'à cet effet, l'Assemblée nationale délibèrera d'en faire la demande au Roi.*

Minute, *A. N.*, C 15, n° 219.

336. — Laissez-passer délivré par les commissaires du Châtelet Lucotte et Beauvallet à dix personnes transportant à l'Hôtel de Ville sept cadavres, trouvés sur la place de Grève.

15 juillet 1789.
Une heure trois quarts du matin.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

337.— Procès-verbal des commissaires Lucotte et Beauvallet, constatant la présence dans la cour du Châtelet de sept cadavres, trouvés à minuit et demi au milieu de la place de Grève par le sieur Houdan, chef de la patrouille du district de Saint-Jean-en-Grève, l'un de ces cadavres reconnu pour être celui de M. Losme de Salbray, major de la Bastille.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11604.

338.—Procès-verbal du commissaire Lebas et information d'office au sujet des cadavres de Jean-Marie-Silvain Gomy, garçon brasseur de Santerre, avec rapport de la visite par les chirurgiens sous les charniers de l'église de Saint-Paul, et d'un invalide, relevés dans le dortoir des invalides à la Bastille, première cour au rez-de-chaussée.

16 juillet 1789.
Minutes (4 p.), *A. N.*, Y 9999, 14119.

339. — Acte de reconnaissance par Edouard Evin de Princé, capitaine de cavalerie, officier de maréchaussée de l'Ile-de-France, d'une tête à la basse geôle du Châtelet, la première accrochée à droite, pour être celle de Nicolas-Joseph Person, capitaine d'infanterie et lieutenant de la compagnie d'invalides à la Bastille, dont le cadavre est désigné sous le n° 3 dans le procès-verbal du commissaire Lucotte.

16 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, Y 10614.

340. — Papiers trouvés sur l'un des sept cadavres envoyés, le 15 juillet, à la basse geôle par le commissaire Lucotte (dix-sept lettres adressées à M. Person, officier des invalides à la Bastille).

16 juillet 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, Y 10713.

341. — Acte de la reconnaissance faite le 16 juillet par Louis Darcy, bourgeois de Paris, Laurent Jacquemet, chirurgien, et Thomas Malville, tailleur, des corps et tête de Pierre-Joseph Miray, aide-major du château de la Bastille, âgé de cinquante ans, figurant parmi les cadavres déposés le 15 à la basse geôle de Châtelet.

20 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, Y 10614.

342. — Information du commissaire Thibert au sujet de la mort accidentelle du sieur Jean-Joseph David, tué d'un coup de feu à la prise de la Bastille, avec rapport de visite des chirurgiens sous les charniers de Saint-Paul.

14 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15867.

343. — Avis de parents portant émancipation d'Elisabeth-Louise Person, fille mineure de feu Nicolas-Joseph Person, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, sous la curatelle de Marie-Catherine Briard, sa mère, et d'Edouard Evin de Princé, son beau-frère.

16 septembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 5182.

344. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Dangremont, attaché à l'état-major général de la garde nationale, d'une montre à boîte d'or, remise à M. de Caussidière par un particulier qui l'avait ramassée au moment où elle venait de tomber de la poche d'un officier invalide, frappé d'un coup de feu lors de la prise de la Bastille, avec procès-verbal de remise de cette montre à Claude Celliez, chirurgien, fondé de procuration de Marie-Catherine Briard, veuve de Nicolas-Joseph Person, lieutenant de la compagnie des bas officiers invalides.

18 septembre 1789.

Extrait signé et minute de la procuration donnée au sieur Celliez à l'effet de revendiquer les objets ayant appartenu à Nicolas-Joseph Person, notamment sa montre et son épée, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 72 r°.

345. — Approbation par Marie-Catherine Briard, veuve de Nicolas-Joseph Person, de l'inventaire fait le 9 septembre à la suite du décès de son mari, tant en son nom qu'au nom d'Elisabeth-Louise Person, sa fille mineure.

3 octobre 1789.

Extrait des registres de clôtures d'inventaires, *A. N.*, Y 5322, fol. 70.

346. — Information faite par le commissaire Duchauffour au sujet de la mort de deux particuliers, rapportés des cours de la Bastille à la basse geôle du Châtelet le 14 juillet, reconnus depuis pour être les nommés Varenne et Rousseau.

1er avril 1790.

Minute, *A. N.*, Y 12698.

347. — Addition d'information au sujet du nommé Rousseau, mort à la Bastille.

31 mai 1790.

Minute, *A. N.*, Y 12698.

G. — VOLONTAIRES ET VAINQUEURS DE LA BASTILLE

348. — Procès-verbaux des séances tenues par les commissaires de la Commune (Dusaulx, Oudart, Bourdon de la Crosnière et La Grey), chargés de vérifier les titres des veuves et orphelins, dont les maris ou les pères sont morts au siège de la Bastille, et des personnes blessées à l'attaque de la Bastille.

22 mars-16 juin 1790.

Minute, *A. N.*, C 35, n° 298.

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 702; Berville et Barrière, *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, éclaircissements historiques, p. 446.

349. — Tableaux des citoyens vainqueurs de la Bastille, dressés en conformité des procès-verbaux et certifiés par les cinq commissaires représentants de la Commune et par vingt-cinq commissaires vainqueurs.

1789.

Originaux, *A. N.*, C 35, n° 298.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 702.

350. — État nominatif des vainqueurs de la Bastille, morts après le siège, de ceux qui se sont le plus distingués, encore vivants, et des gardes-françaises qui ont participé à la prise de cette forteresse.

Sans date.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 138.

351. — Liste donnant les noms, prénoms et professions des vainqueurs de la Bastille, (661 noms) suivie d'un répertoire par ordre alphabétique.

Sans date.

Copie, *A. N.*, T 514^1.

352. — Tableau des dépenses relatives aux vainqueurs de la Bastille, extrait des états de dépenses extraordinaires du Trésor, du 1er mai 1789 au 31 août 1791, certifié par le commissaire de la Trésorerie, le 17 septembre 1791.

Minute, *A. N.*, D VI 17, n° 177.

353. — Diplôme de vainqueur de la Bastille, décerné à Claude Fournier, dit l'Américain, en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 19 juin 1790.

Original gravé sur parchemin, avec la signature de Charles de Lameth, président de l'Assemblée nationale, de Pannetier, président des vainqueurs de la Bastille, accompagné du ruban des vainqueurs, rouge, bleu et liseré blanc, sur lequel se trouve figurée une Bastille, avec les mots : *Vaincre ou mourir. Vainqueur de la Bastille, du 14 juillet* 1789, *A. N.*, F^7 6504.

354. — Rubans de vainqueurs et de volontaires de la Bastille, remis à l'Assemblée nationale, portant pour emblèmes une tour renversée et un vaisseau, surmontés de la date : 14 juillet 1789.

1789.
A. N., C 35, n° 298.

355. — Lois et décrets relatifs à la prise et aux vainqueurs de la Bastille.

1789-1792.
Imprimés (10 p.), *A. N.*, C 35, n° 298².

356. — Plainte des volontaires de la Bastille à l'Assemblée nationale au sujet des propos injurieux tenus contre eux par un sieur Aubry dans l'enclos de la Bastille et par les citoyens du district de Saint-Louis-de-la-Culture.

12 septembre 1789.
Copie, *A. N.*, D XXIX^b 29, n° 291.

357. — Arrêté du district de Saint-Louis-de-la-Culture, protestant contre la formation des corps de chasseurs, volontaires de la Bastille, de canonniers et de tout autre formé sans le consentement des districts.

16 novembre 1789.
Minute signée avec lettre d'envoi (2 p.), *A. N.*, C 35, n° 298².

358. — Lettre de Hulin, commandant des volontaires de la Bastille, avec mémoire à l'appui, demandant que l'Assemblée nationale sanctionne le règlement de leur compagnie, déjà reconnue et acceptée par la Commune de Paris, mais contrecarrée par les ennemis de la Révolution.

30 décembre 1789.
Minute signée et imprimé (2 p.), *A. N.*, D. XXIX, 84.

359. — Discours de M. Dusaulx à l'Assemblée nationale en présentant les volontaires de la Bastille, ainsi que leur don patriotique consistant en une pierre arrachée au dernier cachot de la Bastille.

6 février 1790.
Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XII, 6 février 1790, p. 33.

360. — Pétition des citoyens vainqueurs de la Bastille à l'Assemblée nationale pour obtenir une décoration commémorative, avec lettre au président.

17 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 35, n° 298².

361. — Adresse des sieurs Lauzier, fils de l'ancien président de l'élection de Grenoble, Dupon, ancien officier de la marine royale, et Parein du Mesnil, avocat, volontaires de la Bastille, à l'Assemblée nationale, demandant une marque distinctive pour leur rappeler le souvenir de la prise de la Bastille.

Sans date (18 février 1790).
Minute signée, *A. N.*, C 35, n° 298⁴.

362. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, proposant de confier aux volontaires de la Bastille la surveillance des Champs-Élysées, en raison des vols et désordres qui s'y commettent, malgré la vigilance des postes.

29 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 59 bis.

363. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de prendre la parole à l'Assemblée nationale en faveur des vainqueurs de la Bastille, qui méritent bien honneur et argent, et le chargeant de demander pour eux une place distinguée à la fête de la Fédération.

8 juin 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 62.

364. — Projet de décret présenté par Camus, député de Paris, au sujet de la récompense à décerner aux vainqueurs de la Bastille.

19 juin 1790.
Minute, *A. N.*, C 41, nos 361, 362; KK 645, fol. 698.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 371.

365. — Décret de l'Assemblée nationale accordant aux vainqueurs de la Bastille des

distinctions honorifiques et des récompenses pécuniaires.

19 juin 1790.
Copie, *A. N.*, A 187, fol. 854.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, mois de juin 1790, p. 101.
BERVILLE et BARRIÈRE, *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, p. 427.

366. — Adresse de plusieurs citoyens vainqueurs de la Bastille, non reconnus comme tels par l'Assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, à l'Assemblée nationale, demandant l'inscription sur les listes de tous ceux qui ont participé à la prise de la Bastille.

22 juin 1790.
Minute signée, *A. N.*, C 35, n° 298[4].

367. — Motion de M. Maillard, l'un des vainqueurs de la Bastille, à la Société des Amis de la Révolution.

22 juin 1790.
Imprimé avec lettre de recommandation signée de la marquise de Mirabeau (2 p.), *A. N.*, C 35, n° 298[2].

368. — Adhésion de la section et du bataillon de Saint-Louis-de-la-Culture à une motion protestant contre le titre fastueux de *Vainqueurs de la Bastille*, pris par une poignée d'individus.

22 juin 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX^b 7, n° 96.

369. — Adresse du bataillon de Saint-Merry à l'Assemblée nationale, protestant contre le décret, en vertu duquel des distinctions particulières sont accordées à un corps qui s'est injustement qualifié de seul vainqueur de la Bastille.

Sans date (24 juin 1790).
Minute signée, *A. N.*, D IV 49, n° 1406.

370. — Délibération du district de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, se joignant aux gardes-françaises pour protester contre la formation d'un corps des vainqueurs de la Bastille, ce titre pouvant être revendiqué par tous les citoyens de la capitale et surtout par les gardes-françaises, qui, seuls, avaient les munitions et les armes nécessaires pour une attaque aussi hardie.

24 juin 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV^b 13, n° 250 bis.

371. — Délibération de la section de l'Oratoire, déclarant que tous les citoyens de la capitale ont mérité le titre de vainqueurs.

25 juin 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV^b 13, n° 250 bis.

372. — Décret de l'Assemblée nationale acceptant la renonciation des vainqueurs de la Bastille aux distinctions qui leur avaient été conférées par décret du 19 juin.

25 juin 1790.
Copie, *A. N.*, A 187, fol. 952.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, mois de juin 1790, p. 136.

373. — Lettre de M. Camus, écrite au nom du Comité des pensions, à M. Necker pour l'interprétation du décret du 19 juin, concernant les personnes qui ont concouru à la prise de la Bastille, quant au don d'un armement et d'un habillement complet.

30 juin 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 44 v°.

374. — Mémoire de la fourniture de baudriers et de banderolles faites par le sieur Delor, marchand mercier, à la compagnie des volontaires de la Bastille, sous le commandement de M. Hulin, certifié par ledit sieur Hulin.

3 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

375. — Lettre de M. Bailly à M. Necker, au sujet du décret accordant un habillement et un armement complet aux citoyens qui se sont distingués au siège de la Bastille, demandant si l'on ne doit pas fournir bas, souliers, chemises, tout ce qui constitue l'habillement d'un soldat.

6 juillet 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 45 r°.

376. — Requête des commissaires du comité de la Bastille à M. Osselin, administrateur au département de la garde nationale, pour aider de ses soins l'armement et équipement des vainqueurs de la Bastille, et ordre à la garde nationale de ne point mettre obstacle à la distribution des armes.

9 juillet 1790.
Originaux signés, *A. N.*, T 514[1].

377.—Demande formée par le sieur Liger, entrepreneur des sabres de la Ville, à l'effet d'être chargé de la fourniture des huit cent soixante-trois sabres destinés aux volontaires de la Bastille, et soumission du même.

9 juillet 1790.
Originaux (2 p.), *A. N.*, T 514[1].

378. — Brevet de volontaire de la garde nationale délivré au sieur Messelart, vainqueur de la Bastille, de la compagnie des chasseurs de Sainte-Marguerite.

12 juillet 1790.
Original sur parchemin, *A. N.*, T 514[1].

379. — Reçu de M. Osselin par Maillard, commissaire des citoyens armés au siège de la Bastille, de huit cent soixante-dix baudriers et banderolles, complétant l'équipement des vainqueurs décrété par l'Assemblée nationale.

13 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

380.—*Avis aux bons patriotes*, annonçant la célébration, en l'église Notre-Dame, d'un service anniversaire, accompagné d'un éloge funèbre, avec une lettre de la députation à l'Assemblée nationale.

1er août 1790.
Placard imprimé et minute signée, *A. N.*, C 44, n° 398.

381. — Décret de l'Assemblée nationale déclarant qu'un service solennel sera célébré en commémoration de tous ceux qui sont morts pour la cause de la liberté et qu'il sera sursis à celui annoncé et organisé par les vainqueurs de la Bastille.

1er août 1790.
Copie, *A. N.*, A 188, fol. 439.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 3.

382. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au chapitre de Notre-Dame, notifiant l'ajournement du service organisé par les vainqueurs de la Bastille, et qui devait être célébré le 2 août, pour ceux qui avaient succombé le 14 juillet.

1er août 1790.
Original signé, *A. N.*, L 517.

383. — Lettre de M. Osselin à M. Sevin, le priant de délivrer à M. Maillard toutes les gibernes disponibles pour les vainqueurs de la Bastille, avec reçu de 300 gibernes donné par ledit Maillard.

1er août 1790.
Original, *A. N.*, T 514[1].

384. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au Comité des recherches, transmettant une dénonciation contre le sieur Maillard, lieutenant des volontaires, ci-devant connus sous le nom de vainqueurs de la Bastille.

17 août 1790.
Original signé, *A. N.*, D XXIXb 11, n° 120.

385. — Dénonciation contre le sieur Maillard, accusé d'enrôler les vainqueurs de la Bastille, pour servir à Avignon ou dans le Brabant, et lettre justificative du sieur Maillard au maire de Paris, rappelant qu'il lui a sauvé la vie, le 5 octobre 1789.

17 août 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 11, n° 120.
Suivant sa déposition dans l'information relative aux événements des 5 et 6 octobre (n° LXXI, p. 118 de l'imprimé), Bailly et Lafayette furent en effet menacés de la lanterne par les femmes qui avaient envahi l'Hôtel de Ville, le 5 octobre.

386. — Réclamation du sieur Michel Beziers, blessé au siège de la Bastille, à la commission des vainqueurs de la Bastille, avec déclaration d'un des commissaires et mandat du maire de Paris. (Le sieur Beziers fut gratifié d'une pension le 19 décembre 1790. V. à cette date le procès-verbal de l'Assemblée nationale.)

17 août 1790.
Copie conforme, *A. N.*, C 35, n° 298[3].

387. — Pétition de huit hommes de la cavalerie nationale de Paris, de service place Saint-Antoine le 14 juillet, affirmant leur participation à la prise de la Bastille et réclamant leur inscription sur la liste des vainqueurs.

20 août 1790.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

388. — Lettre de Maillard, l'un des commissaires des vainqueurs de la Bastille, à

M. Osselin à l'effet de réclamer les baudriers et gibernes qui lui manquent pour compléter l'armement des vainqueurs de la Bastille.

23 août 1790.
Original, *A. N.*, T 514[1].

389. — Soumission du sieur Liger pour la fourniture à la Commune de Paris de trois sabres de cavalier, avec poignée dorée, un vaisseau et un cavalier, portant gravé le nom du destinataire, moyennant le prix de 30 livres chaque.

2 septembre 1790.
Original, *A. N.*, T 514[1].

390. — Lettre de M. Bailly à M. Osselin, accompagnant l'envoi de la liste de ceux qui se sont distingués au siège de la Bastille, auxquels doivent être délivrés des fusils.

21 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

391. — Adresse des vainqueurs de la Bastille au Comité de constitution pour se plaindre du président de la section Popincourt, qui leur refusait l'entrée des assemblées de la section.

28 septembre 1790.
Minute avec signatures, *A. N.*, D IV 49, nº 1425.

392. — Lettre de M. Bailly à M. Osselin, déclarant qu'il lui est impossible de délivrer les mandats demandés sans avoir l'état général de la dépense, mais que les avances faites à ce sujet seront remboursées.

11 octobre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

393. — Lettre de M. Bailly à M. Osselin, annonçant l'envoi à M. de La Tour du Pin de la lettre dont M. Osselin lui a remis la minute.

22 octobre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

394. — Lettre du sieur Rousselet, commissaire vérificateur des vainqueurs de la Bastille, à M. Osselin, réclamant les fusil et sabre auxquels il a droit et mettant en garde contre le trafic méprisable des objets distribués, avec certificat du même en faveur du sieur Deyseau, l'un des vainqueurs.

25 octobre 1790.
Originaux, *A. N.*, T 514[1].

395. — Certificat des commissaires et vainqueurs de la Bastille attestant que le sieur Richard du Pin, capitaine pensionné de la marine et ex-major général de la milice parisienne du 15 juillet au 6 août 1789, s'est bravement comporté au siège de la Bastille et mérite d'être inscrit parmi les vainqueurs de cette forteresse.

1er novembre 1790.
Copie, *A. N.*, T 514[1].

396. — Lettre de M. de La Tour du Pin, ministre de la guerre, à M. Bailly, lui annonçant qu'en vertu de l'autorisation donnée par le Roi, il fait venir des magasins de l'artillerie de Maubeuge les huit cent soixante-trois fusils nécessaires pour compléter l'armement des vainqueurs de la Bastille, avec lettre de M. Bailly, accompagnant l'envoi de la copie de cette lettre à M. Osselin.

4, 5 novembre 1790.
Copie et original signé, *A. N.*, T 514[1].

397. — Décret de l'Assemblée nationale ordonnant la remise au ministère des finances des mémoires de l'habillement et de l'armement des vainqueurs de la Bastille.

12 novembre 1790.
Original scellé, *A. N.*, A 27, nº 732.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, novembre 1790, p. 70.

398. — Lettre de M. Bailly à M. Dufresne, transmettant les plaintes des fournisseurs des vainqueurs de la Bastille, relatives aux retards apportés à leurs payements.

13 novembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 48 vº.

399. — Lettre de M. Bailly à M. Osselin, l'invitant à donner récépissé des huit cent soixante-trois fusils qui lui seront remis, avec prière de les déposer au Palais-Cardinal ou dans tout autre local sûr et commode, à l'exception toutefois de l'Hôtel de Ville.

28 novembre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

400. — Délibération du bureau municipal autorisant M. Osselin, administrateur provisoire au département de la garde nationale, à délivrer des mandats de 18 livres pour chaque fusil qui lui sera remis pour les vainqueurs de la Bastille, à charge de les faire placer dans le magasin de l'Hôtel de Ville confié à la garde de l'abbé Lefèvre.

3 décembre 1790.
Copie conforme, *A. N.*, T 514[1].

401. — Lettres de M. Bailly à M. Dufresne, directeur du Trésor public, insistant sur la nécessité de faire acquitter promptement les dépenses de l'habillement et de l'armement des vainqueurs de la Bastille, et de régler les mémoires des fournisseurs, avec lettre de M. Ledessart, ministre des finances, à ce sujet.

3, 12, 14 décembre 1790.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 53-54.

402. — Décret de l'Assemblée nationale accordant des pensions et gratifications aux blessés et estropiés, lors du siège de la Bastille, notamment à Marie Charpentier, femme Haucerne, ainsi qu'aux veuves et enfants de ceux qui ont été tués.

19 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, original scellé, A 34, n° 978; C 35, n° 298[3]; C 48, n° 466.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, décembre 1790, p. 232.

403. — Lettre de M. Bailly à M. de Velly, administrateur de la garde nationale, renvoyant la réclamation adressée par le sieur Egron Simon de Tours, pour obtenir le fusil accordé aux vainqueurs de la Bastille.

20 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

404. — Lettre de M. Bailly à M. Osselin, au sujet du retard dans la livraison de l'armement des vainqueurs de la Bastille, réclamé par plusieurs d'entre eux qui désirent regagner leurs foyers, avec prière de remettre au sieur Gouttard son fusil.

21 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

405. — Lettre de M. Bailly à M. Dufresne, faisant passer deux pièces relatives à l'équipement des vainqueurs de la Bastille, en ce qui concerne une commande de deux cent soixante-trois sabres montant au chiffre de 2,630 francs.

21 décembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 57 r°.

406. — Lettre de Cahier, procureur de la Commune, au Comité des recherches, envoyant quatre exemplaires d'un arrêté pris le 28 décembre par le corps municipal relativement aux assemblées des vainqueurs de la Bastille.

29 décembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX[b] 16, n° 176.

407. — Lettre du sieur Demarque Ducleaud, président des vainqueurs de la Bastille, priant M. Osselin de remettre au sieur Loriaux, l'un des vainqueurs, les 18 livres représentant la valeur de son fusil, vu l'impossibilité où il se trouve d'en attendre la gravure, et reçu donné par le sieur Loriaux pour la somme de 18 livres.

31 décembre 1790.
Original signé (2 p.), *A. N.*, T 514[1].

408. — Supplique du sieur Charles-Léopold Nicolas, grenadier volontaire du bataillon de Saint-Honoré, blessé à la prise de la Bastille, soumettant à l'approbation de l'Assemblée un modèle de brevet ou cartouche pour la garde nationale.

1790.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

409. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'invitant à mettre à exécution l'arrêté du corps municipal qui défend toute assemblée des vainqueurs de la Bastille.

6 janvier 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 117.

410. — Certificats délivrés aux vainqueurs de la Bastille par les commissaires chargés de vérifier les noms composant la liste déposée aux archives de l'Assemblée nationale, pour la remise à chacun desdits

vainqueurs d'un fusil, conformément aux décrets de l'Assemblée.

11, 12 janvier 1791.
Imprimés remplis, *A. N.*, T 514[1].

411. — Lettre de M. Vignier de Curny, administrateur de la garde nationale, à M. Osselin, au sujet du bureau établi dans le faubourg pour la délivrance des cartes permettant de retirer les fusils accordés aux vainqueurs de la Bastille, et du prélèvement abusif de 12 sols par carte.

15 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, T 514[1].

412. — Décret de l'Assemblée nationale en vertu duquel les personnes, prétendant être comptées au nombre des vainqueurs de la Bastille, seront tenues de se présenter à la direction générale de liquidation et d'apporter la preuve des faits allégués.

16 janvier 1791.
Minute, *A. N.*, C 49, n° 490.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, janvier 1791, p. 154.

413. — Lettre de M. Demarque Ducleaud, président des vainqueurs de la Bastille, à M. Osselin, lui renouvelant la recommandation de ne livrer aucun fusil sans un bon imprimé et signé des commissaires, et déclarant que ces bons sont remis gratuitement, même à ceux qui sont dénués de ressources.

16 janvier 1791.
Original, *A. N.*, T 514[1].

414. — Pétition de Catherine Jourdin, veuve de Nicolas Gavrelle, décédé à la suite de blessures reçues au siège de la Bastille, pour demander le rétablissement de son mari sur la liste des vainqueurs, avec certificat du chirurgien-major de l'hôpital des Enfants-Trouvés.

20 janvier 1791.
Minute signée (2 p.), *A. N.*, C 35, n° 298[2].

415. — Pétition du sieur Le Bourg pour l'obtention d'une médaille, portant qu'il s'est trouvé le 14 juillet, pendant sept heures, tant à l'Hôtel de Ville qu'à la Bastille.

1er février 1791.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

416. — Décret de l'Assemblée nationale accordant des pensions et gratifications aux blessés et estropiés lors du siège de la Bastille, dont les noms sont inscrits, et déclarant que l'Assemblée ne recevra plus aucune pétition tendant à se faire comprendre sur la liste des vainqueurs de la Bastille.

4 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 71, n° 691.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 42.

417. — Décret additionnel à celui du 4 juin 1791, rendu en faveur de divers individus qui ont donné des preuves de bravoure au siège de la Bastille et qui recevront à ce titre un habit et un armement complet.

7 juin 1791.
Minute et copie, *A. N.*, C 71, n° 692; A 194.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 42.

418. — Prestation du serment de fidélité par les vainqueurs de la Bastille et engagement de veiller au maintien de la Constitution, en s'unissant aux citoyens de Paris, pour déjouer les complots et assurer la permanence de l'Assemblée.

28 juin 1791.
Minute, avec réponse du président (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 700.

419. — Adresse de Maillard, l'un des commissaires des vainqueurs de la Bastille, et de Richard (du Pin), ex-major général de la milice parisienne, s'excusant de leur absence lors de la prestation du serment et rappelant qu'ils ont empêché, le 5 octobre 1789, l'incendie de l'Hôtel de Ville, au péril de leurs vies.

30 juin 1791.
Original signé, *A. N.*, C 127, n° 428.

420. — Pétition de J.-Fr. Richard du Pin, commandant de grenadiers des volontaires de Luxembourg, l'un des vainqueurs de la Bastille, à qui il est dû cinq années de solde, signalant l'horrible détresse de sa famille.

19 février 1792.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

421. — Lettres de Pétion, maire de Paris; de Santerre, commandant le bataillon du

faubourg Saint-Antoine, et de Lacuée, président du Comité militaire, recommandant les veuves des vainqueurs de la Bastille.

22, 24, 26 mars 1792.
Originaux et copie, *A. N.*, C 35, n° 298[4].

422. — Protestation du sieur Cruau, ex-capitaine d'artillerie, l'un des vainqueurs de la Bastille, exclu de sa section.

12 août 1792.
Minute, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

423. — Remise par M. Camus, garde des archives de la République, aux commissaires des compagnies de la gendarmerie nationale de la caserne de Bon-Secours d'une copie collationnée du relevé des vainqueurs de la Bastille.

26 octobre 1792.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 35, n° 298[2].

424. — Pétition à la Convention du sieur Poux-Laindry, ancien garde-française, estropié à la prise de la Bastille, afin d'être porté sur la liste des vainqueurs, avec délibération du Conseil général de la Commune à ce sujet.

17 brumaire an II.
Originaux (5 p.), *A. N.*, C 35, n° 298[2].

425. — Extraits de décrets et de procès-verbaux de la Convention nationale relatifs aux vainqueurs de la Bastille.

Copie, *A. N.*, C 35, n° 298.

H. — DÉMOLITION DE LA BASTILLE.

426. — Plans et dessins de la Bastille exécutés par Palloy, lors de la démolition de cette forteresse.

Originaux, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3242.

Désignation des plans et dessins :

Fol. 33. — Plan de l'égout des fossés de la Bastille.

Fol. 34. — Dessins des portes et grilles de la Bastille.

Fol. 40. — Plan de la maison de M. de Launay trouvé dans les décombres de la démolition de cette maison, avec lettre d'envoi de M. Palloy, du 12 août 1789.

Fol. 42. — Dessins représentant : 1° la principale entrée de la Bastille vis-à-vis la rivière et le jardin de l'Arsenal ; 2° la façade extérieure de la Bastille du côté du faubourg Saint-Antoine ; 3° la façade extérieure du côté du boulevard ; 4° la façade extérieure du côté de Paris et de l'ancienne entrée de la Ville ; 5° la façade intérieure de la Bastille du côté de l'entrée de cette forteresse ; 6-7° la façade intérieure du côté de la tour du Trésor et du côté de la chapelle ; 8° la façade du bâtiment de l'état-major vis-à-vis l'entrée de la Bastille ; 9° la façade du derrière du bâtiment de l'état-major, côté du boulevard.

Fol. 54. Plan exact du rez-de-chaussée de la Bastille, tel qu'il fut levé le 16 juillet 1789, deux jours après la prise.

Plan du premier étage de la Bastille.

Plans de face et coupes du côté du faubourg et du côté de la Bastille, du côté du boulevard de l'Arsenal, coupes de différentes voûtes sur le glacis qui couvrait les ruines du bastion.

Fol. 63. — Dessin représentant les canons de la Bastille et le modèle des affûts.

Fol. 68. — Plan du bastion du jardin de la Bastille où se promenaient les prisonniers escortés d'une sentinelle.

Fol. 67. — Dessin indiquant les trous par où passait le bout des canons de fusil des invalides et régiments suisses qui tiraient sur le peuple.

Plan de la Bastille en février 1791.

Fol. 72. — Plan général des terrains de la Bastille, Arsenal, Célestins, île Louviers et dépendances appartenant au domaine national, levé par Palloy en 1791.

Fol. 77. — La *Prise de la Bastille* pour le clavecin ou forte-piano, composée par Othon Van den Broek, premier cor du théâtre de Monsieur, arrangée par Barbieri, exemplaire signé de l'auteur.

427. — Estampe représentant la prise de la Bastille par les bourgeois et les braves gardes-françaises de la bonne ville de Paris, le 14 juillet 1789.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811.

428. — Estampe du temps représentant la démolition de la Bastille, monument du despotisme, pris le 14 juillet 1789.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811.

429. — Tableau des chefs composant l'administration de la Bastille, tant civils et militaires, que pour l'entreprise des travaux de la démolition (commissaire du district de Saint-Louis-de-la-Culture, préposés au service du magasin à poudre du

fort et de l'Arsenal, commandants des postes). (16 juillet 1789.)

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811, p. 30.

430. — Tableau des noms des architectes, entrepreneurs généraux, inspecteurs, commis, chefs et sous-chefs des ouvriers attachés aux travaux de la Bastille pour la démolition.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811, p. 34.

431. — Certificat d'artiste et d'ouvrier en bâtiment délivré par M. Palloy.

Original sur parchemin, avec blancs non remplis, revêtu de la signature de Palloy et d'un cachet en cire rouge, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811, p. 594.

432. — Observations de Bétremieux, nommé garde magasin de la démolition de la Bastille, le 26 juillet 1789, sur les incidents de la démolition.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 3241, fol. 143, 144.

433. — Tableau général des sommes payées par le Trésor national aux ouvriers employés tant à la démolition de la Bastille, construction de plusieurs corps de garde, qu'à différentes démolitions et autres travaux, depuis le 15 juillet 1789 jusqu'au 16 octobre 1790.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 3241, fol. 117.

434. — Tableau général des sommes payées par le Trésor national aux ouvriers employés tant à la démolition de la Bastille, construction de plusieurs corps de garde, qu'à différentes démolitions et autres travaux, depuis le 15 juillet 1789 jusqu'au 16 octobre 1790, et des sommes payées au compte de la municipalité depuis le décret du 8 octobre 1790 jusqu'au 21 mai 1791.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811.

435. — Premier tableau comprenant les dépenses faites depuis la prise de la Bastille jusqu'au 16 octobre 1790 inclusivement, huit jours après le décret de l'Assemblée nationale ordonnant que les frais de cette démolition seront supportés par la municipalité, tableau dressé par le sieur Palloy.

16 octobre 1790.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 3241, fol. 293.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr., 2811, fol. 383.

436. — Tableau des dépenses, faites de l'ordre de la municipalité, pour la démolition de la Bastille, depuis le 9 octobre 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 516bis.

437. — Aperçu et reliquat du compte général de M. Palloy, comprenant la réclamation sur les sommes payées par le Trésor national aux ouvriers employés à la démolition de la Bastille, depuis le 16 juillet 1789 jusqu'au 16 octobre 1790.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811.

438. — Notes relatives aux dépenses de la démolition de la Bastille, du 15 juillet 1789 au 21 mai 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 34bis.

439. — Récapitulation générale des dépenses faites pour la démolition de la Bastille, montant à la somme de 943,368 livres 3 s. 1 d.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 118.

440. — Mémoire justificatif de Palloy, contenant le compte détaillé de toutes les opérations faites pour la démolition de la Bastille, adressé à l'Assemblée nationale.

Sans date.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 1-13.

441. — État des matériaux enlevés par M. Palloy, depuis le commencement de la démolition jusqu'au 15 novembre 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 415.

442. — États des payements faits par M. Palloy, maître maçon chargé de la dé-

molition de la Bastille sous la conduite et inspection de MM Jallier de Savault, Poyet, de Montizon, de la Poize, architectes ingénieurs nationaux, payements faits d'ordre de ces messieurs et sur les attachements de leurs inspecteurs, du 10 août au 28 novembre 1789, et du 11 janvier au 24 avril 1790.

Mémoires de la 4e à la 18e et de la 25e à la 39e payes, arrêtés et signés par Palloy. Une liasse, *A. N.*, F13 1242.

Mémoires de la 1re à la 96e payes, du 15 juillet 1789 au 21 mai 1791, avec tableau récapitulatif (la 65e paye étant la première faite par les soins de la municipalité).

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 55-515.

Mémoires des 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 22e, 24e, 25e, 27e, 28e, 38e, 39e, 40e, 56e, 62e, 63e, 64e payes, de 1789-1791, avec bons de payement par le trésorier de la Ville, émanant soit du département des travaux publics, soit du département des domaines et finances, annexés à chaque mémoire.

Originaux, *B. N.*, Mss., fonds fr. 11736.

443.— Etat des dépenses faites par Palloy pendant les deux premiers jours, 14 et 15 juillet 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 18.

444. — Etat des journées employées à la démolition de la Bastille, du 15 au 25 juillet inclusivement.

Minute signée de Palloy, *A. N.*, F13 1242.

445.— Formules observées pour les payes, arrêté et règlement de la paye, du 15 au 25 juillet.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 57.

446. — Bordereaux et rôles des avances faites pour les travaux de la démolition par M. Palloy, maître maçon, (2e et 3e rôles), du 26 juillet au 8 août 1789.

Minutes arrêtées et signées par Palloy (2 p.), *A. N.*, F13 1242.

447.— Rôles journaliers tenus par les chefs et sous-chefs d'ateliers de la Bastille, du 3 au 8 août 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811. p. 67.

448. — Rôles des chefs et sous-chefs de chantier des travaux de démolition, contenant les feuilles de pointage des ouvriers employés d'août à octobre 1789.

Minutes (une liasse), *A. N.*, F13 1242.

449. — Mémoire d'ouvrages de serrurerie faits pour la démolition de la Bastille, du 18 juillet 1789, par Planson, maître serrurier.

Original, *B. N.*, Mss., fonds fr. 11736.

450. — Mémoires des ouvrages de serrurerie faits et fournis dans l'intérieur de la Bastille, de l'ordre du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, par Deumier, serrurier des bâtiments du Roi et de la Ville.

Par quinzaines.
Août 1789-juin 1790.
Originaux, *B. N.*, Mss., fonds fr. 11736.

451. — Etats des journées employées aux travaux de la Bastille, tant pour la démolition qu'au service de l'atelier monté sur place pour le raccommodage des outils, par Deumier, serrurier des bâtiments du Roi.

Août 1789-juin 1790.
Originaux, *B. N.*, Mss., fonds fr. 11736.

452. — Mémoire des démolitions faites à la Bastille, tant pour avoir découvert les combles en tuile et ardoise que pour avoir transporté les matériaux dans les cours, sous les ordres de MM. Poyet, Jallier, de Montizon et de la Poize, architectes, par Panel, maître couvreur, avec attachements des journées de couvreurs.

21-27 juillet 1789.
Minutes (3 p.), *A. N.*, F13 1242.

453. — Etats des journées de charpentier et de commis employées à la démolition des bois de la Bastille, certifiés par M. Lecuyer, commis de M. Guerne, maître charpentier de la Ville.

10 août-10 septembre 1789.
Minutes (5 p.), *A. N.*, F13 1242.

454. — Mémoire d'ouvrages de charronnage consistant en brouettes et civières,

faits et fournis par Toulouse, maître charron.

Du 18 au 21 août 1789.
Minute (1 p.), *A. N.*, F^{13} 1242.

455. — Mémoire du menuisier employé pour la démolition de la Bastille, avec pouvoir du Comité de la Ville, sous la direction des quatre ingénieurs architectes.

Du 16 au 26 juillet 1789.
Minute (1 p.), *A. N.*, F^{13} 1242.

456. — Rôle des ouvriers employés par M. Renard, maître menuisier, chargé pour sa partie des démolitions de la Bastille.

Du 3 août au 5 septembre 1789.
Minutes (5 p.), *A. N.*, F^{13} 1242.

---

457. — Arrêté du Comité permanent de l'Hôtel de ville, ordonnant la démolition de la Bastille.

16 juillet 1789.
Minutes (3 p), *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Cet arrêté signé de Boucher, Garran de Coulon, Fauchet, Duveyrier, Vergne, Rouen, Ethis de Corny et autres électeurs, portait également les signatures de Lafayette, de Duport, député de Paris, du comte de Castellane, du duc de La Rochefoucauld, député de Paris, du marquis de La Tour-Maubourg, député du Puy-en-Velay, du comte de Tracy, député de Moulins, du marquis de La Coste, député de Charolles. Toutes ces signatures ont été raturées en vertu de la décision du Comité, déclarant que les députés de l'Assemblée nationale, présents à la séance, n'avaient aucune autorité dans Paris et ne pouvaient concourir à l'ordre donné de démolir la Bastille.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 3.

458. — Lettre adressée au corps électoral, séant à la Ville, par le patriote Palloy, demandant un ordre pour continuer la démolition, à laquelle on travaille avec acharnement.

16 juillet 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 21.

459. — Arrêté du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, portant que la Bastille serait démolie par tous les districts sous l'inspection de celui de Saint-Louis-de-la-Culture, avec ordre à Palloy, maître maçon, de continuer la démolition par lui commencée.

16 juillet 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 22-23.

Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 5.

460. — Lettre adressée à Palloy par le sieur Houette, son commis, avec placard invitant les présidents des districts à contribuer aux avances considérables faites par Palloy pour le payement des huit cents ouvriers engagés.

15 juillet 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 19-20.

461. — Lettres adressées à Palloy par Houette, son commis, et Jamin, chef d'atelier, le priant de venir sans retard à la Bastille pour faire la paye et lui signalant l'intrusion d'étrangers sans mandat.

16 juillet 1789.
Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 25-27.

462. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, décidant la démolition complète de la Bastille et confiant la direction des travaux à MM. Poyet, Jallier de Savault, de Montizon et de la Poize, architectes.

16 juillet 1789.
Original et copie, *A. N.*, C 134 (dos. 4), *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 29.

L'original porte entre autres signatures celles de Lafayette, de Bailly, maire de Paris, du marquis de la Salle et du chevalier de Caussidière, major général de la milice parisienne.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 20.

463. — Délibération du district des Jacobins, ayant pour objet de faire activer la démolition de la Bastille et réponse du Comité permanent, déclarant que ce travail a été confié de préférence aux ouvriers du faubourg Saint-Antoine, éprouvés par la misère.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 41.

464. — Ordre donné par M. de Lafayette à la compagnie de l'Arquebuse, de se rendre à la Bastille pour en écarter la foule des curieux ou gens malintentionnés et prévenir les accidents pendant la démolition de cette forteresse.

16 juillet 1789.

Copie certifiée, *A. N.*, C 134 (dos. 1).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 69.

465. — Requête du district des Enfants-Rouges au Comité permanent, motivée par l'arrestation dans les souterrains de la Bastille du comte de Saint-Marc, à l'effet de procéder à des perquisitions pour s'assurer si ces souterrains ne cachent aucune personne suspecte.

16 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 74.

Cf. dans le *Journal de Paris*, nº 222, p. 1001, la lettre adressée aux districts par celui de Saint-Gervais, en faveur du comte de Saint-Marc.

466. — Rapport par M. Dufourny de Villiers, ingénieur en chef de la Ville, de sa visite des souterrains de la Bastille au sujet de l'existence d'une prétendue communication avec Vincennes, et ordre de l'Assemblée des électeurs prescrivant la recherche des cachots ignorés qui pourraient renfermer quelques prisonniers.

16 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 303.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 14.

467. — Lettre du marquis de Sillery, député du bailliage de Reims, à M. de Savigny, annonçant que trois mille ouvriers travaillent à la démolition de la Bastille pour la transformer en place où sera élevé le monument de la liberté.

17 juillet 1789.

Copie, *A. N.*, KK 647, fol. 78.

468. — Lettre de Palloy à l'Assemblée des électeurs, signalant l'enlèvement par le sieur Regnault, horloger, en vertu d'un ordre du marquis de la Salle, de l'horloge et des cloches de la Bastille.

17 juillet 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 37.

Cf. dans le *Journal de Paris*, nº 201, p. 905, la lettre des architectes préposés à la démolition de la Bastille, constatant que la visite des souterrains et cachots n'a amené la découverte d'aucun prisonnier.

469. — Ordre du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, interdisant aux ouvriers d'exiger aucune gratification des personnes qui entrent à la Bastille et ordonnant l'établissement dans la première cour d'un tronc de bienfaisance pour recevoir les offrandes.

18 juillet 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 39.

470. — Demande par le commandant du poste d'ordre formel pour permettre ou refuser l'accès de la Bastille aux curieux.

19 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 175.

471. — Demande par le commandant du poste d'une garde bourgeoise pour éloigner la foule, personne ne devant désormais entrer sans permission en règle.

19 juillet 1789.

Minute signée de Vaillard, premier sergent des gardes, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

472. — Pleins pouvoirs délivrés par l'Assemblée des électeurs, sur leur demande, aux quatre ingénieurs architectes chargés de la démolition de la Bastille, pour activer la destruction de cette forteresse.

19 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 198.

473. — Lettre de Bailly, maire de Paris, à M. Poyet, le priant d'opérer la remise entre les mains de M. Lefebvre, entrepreneur de la Bastille, des échafauds lui appartenant, avec réponse de Palloy, refusant de livrer ces équipages et dénonçant le sieur Poyet comme un traître qui, lors de l'attaque de la Bastille, faisait baisser les créneaux pour mieux tirer sur le peuple.

19 juillet 1789.

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 41.

474. — Mandat donné par les districts de Saint-Séverin et de Saint-Germain-l'Auxer-

rois à quatre de leurs électeurs, à l'effet de protester contre le placard du marquis de la Salle, interdisant aux patrouilles l'entrée de la Bastille.

20 juillet 1789.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C. 134 (dos. 8).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 218.

475. — Proclamation de l'Assemblée des électeurs invitant le public à ne point se présenter à la Bastille, jusqu'à ce que les papiers intéressants pour la Nation aient été recueillis et que les décombres obstruant les passages aient été enlevés.

20 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 472.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 236.

476. — Lettres d'installation des sieurs Tirel, Martin et Catala, comme inspecteurs.

21 juillet 1789.

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 46.

477. — Lettre de Palloy à M. Dufourny de Villiers, ingénieur en chef de la Ville de Paris, offrant de l'accompagner dans sa visite des cachots et souterrains, avec réponse de M. Dufourny et délégation de l'Assemblée des électeurs au même, à l'effet de rechercher la communication pouvant exister avec le dehors de Paris.

23 juillet 1789.

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 47.
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 472.

478. — Mémoire présenté au Comité permanent par le sieur Halon, ingénieur, sur les moyens de détruire promptement la Bastille.

24 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

479. — Lettre de M. Jallier de Savault pour l'installation de M. Palais, chargé de tenir la comptabilité de la Bastille.

1er août 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 63.

480. — Procès-verbal de la découverte par les ouvriers chargés de la démolition, de boulets de canon encastrés dans les murs de la tour de la Comté, lancés lors de l'attaque de la Bastille sous la minorité de Louis XIV, avec le discours de M. Jallier de Savault, l'un des architectes signataires du procès-verbal, adressé le 17 août à M. de Lafayette, lors de la présentation de ces boulets.

14 août 1789.

Cette pièce faisait partie jadis des archives de l'Hôtel de Ville.
Ed. *Journal de Paris*, n° 238, 26 août 1789.

481. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune ordonnant la vente aux enchères sur affiches, des plombs, fers, bois de charpente et de menuiserie, et autres matériaux, pierres exceptées, provenant de la démolition de la Bastille.

14 août 1789.

Placard imprimé, *A. N.*, H 1960.

482. — Arrêté du Comité provisoire de l'Hôtel de Ville convoquant M. Palloy, afin de recevoir son avis sur les économies réalisables pour la démolition de la Bastille et le transport des matériaux.

18 août 1789.

Original signé, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

483. — Procès-verbal d'adjudication aux enchères par les commissaires de la Commune, des matériaux de démolition provenant de la Bastille.

24 août 1789.

Minute signée, *A. N.*, H 1960.

484. — Lettre de M. Jannin à Palloy, le remerciant de la gratification de 200 francs à lui allouée pour le temps qu'il a été employé à la démolition de la Bastille.

15 septembre 1789.

Original, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

485. — Information au sujet de l'arrestation d'un particulier prévenu de vol de mouchoirs, le dimanche 9 août, pendant la visite des ruines de la Bastille par les curieux.

17 septembre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 15867.

486. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Lebas de deux ouvriers employés à la démolition de

la Bastille, pour vol de morceaux de pinces en fer.

18 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10001.

487. — Adresse des ouvriers de la Bastille à M. de Lafayette, appelant son attention sur la saisie et l'incendie par des gens malintentionnés d'une voiture chargée de piques et faisant ressortir leur conduite dans cette circonstance.

21 octobre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 164.

488. — Ordre de Jallier de Savault, conseiller-administrateur de la municipalité, à l'entrepreneur de la démolition, l'invitant à réduire le nombre des ouvriers, en gardant de préférence ceux qui se trouvent chargés de famille.

25 octobre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 165.

489. — Ordre du département des travaux publics aux trois inspecteurs de la Bastille de rapporter tous les soirs au bureau de l'Hôtel de Ville la feuille contenant les noms et qualités des ouvriers employés à la démolition, dont l'appel se fera tous les jours en leur présence.

14 novembre 1789.
Placard imprimé, *A. N.*, F^{13} 1242.

490. — Ordre du département des travaux publics à M. Palloy, entrepreneur, de dresser sur la place de Henri IV des plate-formes pour y établir une batterie de canons avec les ouvriers et les matériaux de la Bastille, sous la conduite du sieur Poyet, architecte.

21 novembre 1789.
Original, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

491. — Lettre de M. Cellerier, lieutenant de maire au département des travaux publics, aux ingénieurs nationaux chargés de la démolition de la Bastille, leur faisant passer copie d'une lettre de M. de Lafayette relative au refus des volontaires et artilleurs de la Bastille, de laisser rechercher les madriers et solives détournés.

23 novembre 1789.
Original signé et copie (2 p.), Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

492. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, montrant les graves inconvénients qu'il y aurait à renvoyer les ouvriers de la Bastille, ou à modifier leur régime dans le moment présent, en déployant des forces militaires qui accroîtraient leurs inquiétudes.

23 décembre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

493. — Ordre du département des travaux publics aux ingénieurs chargés de la démolition, de faire nettoyer sur le champ l'égout qui passe dans les fossés de la Bastille.

6 janvier 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

494. — Ordre du département des travaux publics aux ingénieurs de délivrer à M. Palloy douze toises de moellons, aux conditions d'usage.

7 janvier 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

495. — Etat des payements faits par la subdélégation d'Etampes aux ouvriers employés à la démolition de la Bastille et renvoyés dans leurs foyers avec passeports délivrés le 22 décembre 1789 et une allocation de 3 sols par lieue.

10 janvier 1790.
Minute certifiée, *B. N.*, Mss., fonds français 11736.

496. — Ordre du département des travaux publics à l'administration du domaine de faire payer, sur l'acquit de M. Palloy, 8,981 livres, montant de deux feuilles de la semaine précédente.

12 janvier 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

497. — Délibération du bureau de la Ville décidant que MM. de la Poize et Montizon

cesseront toute espèce de direction au sujet des travaux de la Bastille.

16 janvier 1790.
Copie, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

498. — Allocation de 960 livres par le département des travaux publics à M. Palloy, pour remboursement de ses avances aux ouvriers employés à la construction de la plateforme de la place Henri IV, demandée par le commandant général et exécutée en novembre 1789.

29 janvier 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

499. — Etat de la pierre et des moellons qui ont été pris à la Bastille pour le corps de garde du boulevard du Temple, en vertu d'un ordre du département des travaux publics.

13 février 1790.
Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

500. — Rôles des ouvriers de la Bastille employés aux travaux des corps de garde de la barrière du Temple et du boulevard de l'Opéra.

Mars-août 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, F^{13} 1242.

501. — Ordre du département des travaux publics à M. Tirel, de porter sur les feuilles des ouvriers l'augmentation de salaire pour les tailleurs de pierre, limousins et manœuvres employés au corps de garde du boulevard.

17 avril 1790.
Minute signée de M. Cellerier, *A. N.*, F^{13} 1242.

502. — Ordre du département des travaux publics de réintégrer le sieur Cotte, tailleur de pierre, employé aux travaux de la démolition, injustement renvoyé de l'atelier de la Bastille, et de lui compter ses journées, à partir du moment de son renvoi.

19 avril 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

503. — Procès-verbal de la découverte de plusieurs squelettes dans les démolitions de la Bastille, au bas d'un escalier conduisant aux caveaux, dressé par les soins du district de Saint-Louis-de-la-Culture.

7 mai 1790.
Extrait conforme, avec lettre d'envoi de Thuriot de la Rosière, qui se qualifie ami de la Révolution, du 12 mai 1790, *A. N.*, D XXIX 84.

Ed. *Revue rétrospective*, 2e série, t. II, p. 296, ainsi que le discours prononcé par l'abbé Fauchet, président de la Commune, le 14 mai 1790.

Berville et Barrière, *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, p. 401.

504. — Lettre de Santerre priant de faire porter sur la feuille de paye le sieur Cotte, déclaré innocent par jugement du tribunal de police.

14 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 234.

505. — Rôle des ouvriers de la Bastille qui ont travaillé de nuit à la démolition de l'ancienne halle aux farines, du 11 au 12 juin et du 28 au 29 juin 1790, avec état des voitures et tombereaux qui ont enlevé les matériaux.

Juin 1790.
Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

506. — Ordre de M. Poyet à Palloy, à l'effet de se transporter avec des ouvriers de la Bastille pour démolir deux baraques menaçant ruine sur le quai d'Orsay.

13 juillet 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 290.

507. — Procès-verbal de transport à la Bastille, pour procéder à la vente par adjudication de vieux fers dans le magasin des démolitions, avec placards imprimés, des 31 juillet et 7 août 1790, annonçant la vente.

7 août 1790.
Minute (3 p.), *A. N.*, H 1960.

508. — Ordre du département des travaux publics au sieur Tirel de faire déposer dans l'enclos de la Bastille les matériaux provenant de la démolition d'une maison, au coin du faubourg Saint-Antoine et de la rue de Cotte, faite en vertu d'une sentence de police, et rôle des ouvriers employés à ces travaux.

13 août 1790.
Minutes (3 p.), *A. N.*, F^{13} 1242.

La maison en question devait être celle du salpêtrier Henriot, ruinée lors de l'émeute du 28 avril.

509. — Note sur les cartes d'entrée de la Bastille et mémoire de l'impression de ces cartes.

17 août 1790.

Originaux, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 145, 146.

510. — Cartes d'entrée en couleur des entrepreneurs, des inspecteurs, des employés, des maçons et des ouvriers, avec notice sur le trafic de ces cartes par les ouvriers.

Originaux, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, fol. 35.

511. — « Hôtel de Ville, Comité provisoire d'administration provisoire :

« Affiche pour la vente aux enchères, le lundi 24 août, dans l'allée du jardin de l'Arsenal, de menuiseries, meubles et autres objets provenant des chambres et cachots de la Bastille, ainsi que des matériaux provenant de la démolition. »

24 août 1790.

Placard imprimé, *A. N.*, H 1960.

512. — Lettre de M. Bailly avisant M. de Lajard de l'intention manifestée par les ouvriers de la Bastille d'aller changer, rue Vivienne, leurs billets de caisse, sans bourse délier, avec le dessein de pendre ceux qui exigeraient quatre ou cinq pour cent.

30 août 1790.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

513. — Lettre de M. de Cheyssac au comte de Saint-Priest, lui demandant ses ordres au sujet de l'autorisation sollicitée par M. Jallier, administrateur des travaux publics, chargé de la démolition de la Bastille, à l'effet de faire opérer des fouilles dans le parc de Vincennes, hors du bois, pour découvrir l'ouverture d'un souterrain communiquant du parc au château de la Bastille.

1er septembre 1790.

Original signé, *A. N.*, F^7 3264.

514. — Décret de l'Assemblée nationale ordonnant le remboursement à la municipalité de Paris des dépenses faites pour les travaux de démolition de la Bastille, montant à 568,143 livres 13 sols 3 d., sous déduction des 41,243 livres 17 sols, reçues pour la vente des matériaux, avec injonction de cesser les travaux dans la huitaine.

4 octobre 1790.

Original scellé, *A. N.*, A 25, n° 664.

Projet de décret de la main de Barère, *A. N.*, C 45, n° 417.

Copie du rapport de Barère, *A. N.*, F^{13} 1242.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, octobre 1790, p. 8.

515. — Adresse du sieur Vieilh, de Varennes, garde magasin général des démolitions de la Bastille, à l'Assemblée nationale, portant renonciation à la gratification de 1,800 livres promise par la Ville et payable lors de la cessation des travaux, avec demande de la jouissance du logement qui lui a été concédé jusqu'à la vente du terrain au profit de la Nation.

7 octobre 1790.

Original, *B. N.*, Mss. nouv. acq. fr. 2637, fol. 152.

Vieilh, de Varennes, fut blessé au siège de la Bastille et prétendit avoir sauvé, au péril de sa vie, le sieur Clouet, régisseur des poudres et salpêtres. (V. le procès-verbal de l'Assemblée constituante, à la date du 15 janvier 1791.)

516. — Rapport sur les dépenses des travaux de démolition de la Bastille et sur le produit de la vente des matériaux, avec projet d'adjuger aux ouvriers même ce qui reste à démolir, certifié par M. Vienne, inspecteur.

1er novembre 1790.

Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

517. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au sieur Garaicher, le priant de presser le remboursement des frais de démolition de la Bastille, montant à 568,000 livres.

2 novembre 1790.

Original, *A. N.*, C 35, n° 298^4.

518. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui annonçant la décision du bureau de la ville de ne point payer la journée de travail faite par les ouvriers de la Bastille, le dimanche précédent, contrairement à tout usage, et priant d'exercer une surveillance attentive sur les ouvriers de cet atelier le jour de la paye, le samedi prochain,

avec réponse de M. de Lafayette déclarant qu'il va prendre les mesures d'ordre désirables.

10, 12 novembre 1790.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 96.

519. — Lettre de M. Bailly au contrôleur général des finances, transmettant l'extrait d'enregistrement par le tribunal municipal de la proclamation du Roi sur le décret concernant le payement à la ville de Paris de 568,143 livres 13 sols 3 d. pour les travaux de démolition de la Bastille.

30 novembre 1790.
Original signé, *A. N.*, H 1453.

520. — Lettre de Barère recommandant un de ses compatriotes, compagnon charpentier, à l'inspecteur des travaux de la Bastille et priant de l'occuper.

21 mars 1791.
Autographe, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 307, fol. 14.

521. — Arrêté du département des travaux publics de la municipalité de Paris, ordonnant la fermeture des ateliers de la Bastille, à partir du lundi 8 mai, et lettres de M. Palloy à M. Tirel, inspecteur de la démolition, et aux ouvriers.

28 avril, 5 et 6 mai 1791.
Placard imprimé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811.

522. — Lettre des administrateurs du département des travaux publics, prévenant M. Palloy qu'à partir du lundi 8 mai, les différents ateliers établis à la Bastille seront supprimés et que des mesures seront prises pour ne point laisser dans la détresse les ouvriers.

6 mai 1791.
Original, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

523. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui rappelant que l'atelier de la Bastille sera supprimé le 9 mai et le priant de disposer des patrouilles et des forces, à l'effet d'empêcher les rassemblements d'ouvriers sur le terrain de la Bastille.

8 mai 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

524. — Soumission de Marc-Antoine-Michel Tirel, entrepreneur de bâtiments, pour l'exécution des ouvrages de maçonnerie relatifs à l'établissement d'un atelier d'artillerie sur l'emplacement des anciennes remises et écuries du gouverneur de la Bastille.

17 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, F^{13} 1242.

525. — État de la dépense à faire pour la construction d'un mur de clôture du magasin d'artillerie et atelier établi à la Bastille et d'un hangar couvert pour les charrons, ouvrages qui seront édifiés en vieux moellons de la Bastille et partie en vieux bois pris dans les magasins.

1791.
Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

526. — État des dépenses faites pour l'entreprise de la construction nouvelle des forges de l'artillerie parisienne, avec rôles des ouvriers employés par le sieur Tirel et mémoires de travaux de serrurerie et de charpente.

Juin-novembre 1791.
Minutes, *A. N.*, F^{13} 1242.

527. — Arrêté de la municipalité décidant la continuation des travaux concernant le mur de clôture du parc d'artillerie et le hangar nécessaire pour abriter les ouvriers en temps de pluie.

11 octobre 1791.
Copie conforme, *A. N.*, F^{13} 1242.

528. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'avisant de la réunion projetée sur le terrain de la Bastille de quelques sociétés de club, armées, dit-on, de piques, et le priant de faire consigner les compagnies du centre des environs de la Bastille et de l'Hôtel de Ville pour leur barrer le passage.

21 juin 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

529. — Ordre du département des travaux publics à M. Palloy, à l'effet de faire fermer les croisées ouvertes sans autorisation sur l'emplacement de la Bastille, vu le danger d'ouvrir un accès au magasin à poudre.

9 juillet 1791.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

530. — État des dépenses faites par le sieur Philippe Clément, chef d'atelier de la Bastille, pour M. Palloy, en vertu de son ordre par écrit du 12 juillet 1791, au sujet de la fête de la Fédération donnée sur les ruines de la Bastille.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 279.

531. — Procès-verbal, dressé par la maîtrise des Eaux et Forêts de Paris, des dégâts commis dans le bois de Vincennes par des individus, chargés, au nom de M. Palloy, d'abattre des branchages pour la décoration des ruines de la Bastille.

13 juillet 1791.
Extrait, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 128.

532. — Avances faites par les sieurs Clément frères, pour M. Palloy, à l'occasion de la fête de la Fédération qu'il a donnée à la Bastille, le 14 juillet 1791.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 122.

533. — Certificats délivrés par les sieurs Tirel et Cottier, inspecteurs des travaux, à deux ouvriers employés à la démolition de la Bastille.

30 décembre 1791.
16 juillet 1792.
Originaux, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811.

534. — État des pièces relatives à la démolition de la Bastille, remises par Cavaignac à l'agent national, conformément à l'arrêté du corps municipal du 13 ventôse an II.

15 ventôse an II.
Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

535. — Inventaire des papiers relatifs aux travaux de la Bastille, envoyés à la commission des travaux publics par le citoyen Cavaignac.

16 frimaire an V.
Minute, *A. N.*, F^{13} 1242.

I. — PAPIERS DE LA BASTILLE. — PROJETS DE MONUMENTS ET MONUMENTS Y RELATIFS. — ENVOI DE MODÈLES DE LA BASTILLE PAR PALLOY.

536. — Nomination par l'Assemblée générale des électeurs de quatre commissaires pour réunir et transporter, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, tous les papiers qui se trouveront à la Bastille.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Éd. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 25.

537. — Lettre de M. Ameilhon, bibliothécaire et historiographe de la Ville, représentant que les manuscrits et ouvrages imprimés trouvés à la Bastille ne peuvent et ne doivent être placés que dans un dépôt appartenant à la commune, c'est-à-dire dans la bibliothèque de la Ville.

19 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, C* I 1, fol. 432.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 181.

538. — Commission donnée par l'Assemblée générale des électeurs à MM. Liesse et Real, pour le transport à l'Hôtel de Ville des archives de la Bastille, que doit enlever le district de Sainte-Élisabeth, par ordre de M. de Lafayette, avec procès-verbal dressé en conséquence.

21 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 9).
Éd. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 271.

539. — Requête adressée par le district de Saint-Roch à l'Assemblée des électeurs, tendante à l'adoption de promptes mesures pour assurer la conservation des papiers de la Bastille, dont certaine partie avait été enlevée par M. de Beaumarchais.

22 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 10).

540. — Remise par M. Caron de Beaumarchais à une députation du district de Saint-Roch, des papiers enlevés à la Bas-

tille, se trouvant en sa possession, papiers de minime importance.

22 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 515.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 298.

541. — Envoi par le district de Nazareth au Conseil central de l'Hôtel de Ville, de papiers provenant de la Bastille, saisis sur divers particuliers, et reçu de ces papiers.

22 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 10).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 316.

542. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Dusaulx, électeur, d'un paquet de papiers concernant la Bastille et d'un sac de toile rempli de papiers, avec récépissé des papiers en question par M. Thuriot de la Rosière, chargé de transporter à la maison de Saint-Louis-de-la-Culture tous les papiers de la Bastille, en date du 22 septembre.

22 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 66.

543. — Procès-verbal de transport de dix voitures, chargées des papiers de la Bastille, dans le local du comité de Saint-Louis-de-la Culture, par les soins des commissaires du district.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, AA 44, n° 1326.

544. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs invitant tous les citoyens, détenteurs de papiers de la Bastille, à en opérer la remise à l'Hôtel de Ville, pour les joindre à ceux qui y ont déjà été déposés.

24 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 575.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 379.

545. — Motion du comte de Châtenay-Lanty, député de la noblesse du bailliage de la Montagne, proposant que la municipalité de Paris soit invitée à réunir les papiers trouvés à la Bastille pour les livrer à l'impression.

25 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 28, n° 221.

Cette motion, indiquée d'une façon générale dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, n° 32, p. 9, n'est point rappelée dans les *Archives parlementaires*.

546. — Récapitulation des objets dont la compagnie de l'Arquebuse est dépositaire, notamment des registres d'entrée et de sortie des prisonniers de la Bastille.

26 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 14).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 428.

547. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, décidant la nomination de douze commissaires pour faire l'ouverture et dresser procès-verbal tant des papiers provenant de la Bastille que de ceux déposés au greffe de l'Hôtel de Ville, depuis le 14 juillet, ainsi que des papiers mis sous scellés, chez MM. Berthier et Foulon.

29 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 662.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 497.

548. — Décision des représentants de la Commune, portant que les douze commissaires électeurs, chargés d'examiner les caisses de papiers provenant de la Bastille, ne s'occuperont plus de cet examen.

29 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 18).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 505.

549. — Note constatant la remise par les soins du sieur Boiste fils, avocat en Parlement, des papiers trouvés à la Bastille par le sieur Darnay.

29 juillet 1789.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

550. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville d'un paquet contenant des papiers de la Bastille, rapportés par Michel Bluguet, compagnon charpentier, auquel il sera

remis une gratification proportionnelle à la valeur des papiers.

24 août 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 71 r°.

551. — Demande par les membres du Comité des papiers de la Bastille aux administrateurs du domaine de divers objets mobiliers, nécessaires pour leur bureau.

12 avril 1790.
Minute, *A. N.*, C 197, n° 160[37].

552. — Lettre du sieur Hubert, de Matigny, ancien avocat au Parlement, au duc de Liancourt, demandant qu'on lui confie la garde des papiers de la Bastille, plutôt qu'à Dusaulx, pour continuer une histoire de ce monument du despotisme.

26 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX[b] 1, n° 2.
Bailly nous apprend dans ses *Mémoires*, t. II, p. 371, qu'il avait chargé Dusaulx de mettre en sûreté et en ordre les papiers de la Bastille, au moment où l'Assemblée des représentants de la Commune instituait dans le même but une commission de 30 membres, c'est-à-dire à la date du 16 septembre 1789.

553. — Délibération du corps municipal ordonnant le dépôt à la Bibliothèque de la Commune de ceux des papiers de la Bastille qui sont en ordre, la continuation du rangement des papiers non classés, sous l'inspection et la surveillance du bibliothécaire, et la remise entre ses mains de tous livres brochés ou reliés provenant de la Bastille.

11 novembre 1791.
Extrait conforme, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

554. — État des papiers de la Bastille remis à M. Ameilhon, avec note explicative au sujet de l'absence des pièces concernant les prisonniers après l'année 1777, en raison du fait, constaté par M. Dusaulx, que les papiers les plus récents, se trouvant dans la salle du Conseil, avaient été enlevés par les curieux après la prise de la Bastille.

Sans date.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

555. — État de ceux des papiers de la Bastille concernant les prisonniers renfermés dans cette forteresse, qui ont été mis en ordre jusqu'à présent pour être communiqués au public.

Sans date.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

556. — État des papiers concernant la police, qui ont été trouvés jusqu'à présent parmi ceux de la Bastille.

Sans date.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

557. — Rapport relatif à l'acquisition proposée d'une série de notes recueillies par un particulier, le jour même de la prise de la Bastille, tenant lieu des états de prisonniers pour les années 1702, 1738 à 1764, acquisition qu'on pourrait faire pour le prix de 300 livres au lieu des 600 demandées, eu égard à l'existence des états complets pour vingt années sur les vingt-huit dont est question.

Sans date.
Minute, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

558. — Note émanant du Comité des papiers de la Bastille et adressée aux administrateurs des domaines et finances de la Ville, pour le payement à M. Levesque, en exécution de l'arrêté du corps municipal du 21 février 1791, de 200 livres pour un mois de ses appointements.

Sans date.
Minute non signée, Bibl. de l'Arsenal, papiers de la Bastille.

559. — Notes d'Ameilhon, bibliothécaire de la Ville, priant les administrateurs du département des domaines et finances de faire payer à M. Levesque, chargé du triage et de l'arrangement des papiers de la Bastille, déposés à la Bibliothèque de la Commune en vertu d'une délibération du 11 novembre 1791, 200 livres pour un mois de ses appointements, avec bons de payement.

31 mars 1792.
30 avril 1792.
Minutes signées (4 p.), *B. N.*, Mss., fonds français 11736.

560. — Lettre de Manuel, procureur de la Commune, à Claude Fournier, au sujet de sa réclamation relative aux papiers de la Bastille, qu'il considère comme une conquête nationale et dont le peuple demande à juste titre la publication.

9 mai 1792.
Original signé, *A. N.*, F^7 6504.

561. — Extraits de lettres et papiers trouvés dans la Bastille, ou ayant trait à la prise de la Bastille et à sa démolition.

Juillet 1789-mars 1792.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 60 et suiv., p. 517-538, 545-591.

---

562. — Projet d'établissement d'une place à la gloire de Louis XVI sur l'emplacement de la Bastille et de ses fossés, ainsi que de l'Arsenal, par le sieur Corbet, architecte, ancien élève du génie des ponts et chaussées, inspecteur des bâtiments de la Ville de Paris, projet présenté à l'Assemblée nationale.

6 mars 1790.
Lettre et mémoire (1 p.), *A. N.*, C 105, n° 202.

563. — Lettre de Bailly, maire de Paris, au président de la Commune, le priant de faire remettre à M. Davy de Chavigné le dessin de son projet de monument à ériger sur l'emplacement de la Bastille, dessin déposé au greffe de la Ville, pour y apporter quelques modifications.

3 avril 1790.
Minute signée, avec récépissé du dessin remis au sieur Davy de Chavigné. *A. N.*, H 1960.

564. — Lettre du sieur Mouillefarine, de Troyes, élève architecte, à l'Assemblée nationale, accompagnant l'envoi du plan d'une place de la Liberté à créer sur l'emplacement de la Bastille.

10 avril 1790.
Minute, *A. N.*, C 105, n° 202.

565. — Rapport de Barère de Vieuzac à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des domaines, demandant la conservation des ruines de la Bastille et l'érection d'un obélisque formé des pierres même de la Bastille, sur lequel seront gravées la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'époque de la prise de la Bastille et celle de la Fédération générale des Français.

13 juillet 1790.
Original de la main de Barère, *A. N.*, C 42, n° 378.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 69.

566. — Plan de la Bastille offert à l'Assemblée nationale, le jour du pacte fédératif, par l'architecte Palloy.

14 juillet 1790.
Original, *A. N.*, C 35, n° 298[2].

567. — Hommage à l'Assemblée nationale par le sieur Davy, soldat du bataillon de l'Ile-Saint-Louis, d'une estampe encadrée représentant un monument projeté sur l'emplacement de la Bastille. (V. au 3 avril 1790.)

20 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 126, n° 411.

568. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, à l'effet de lui demander s'il n'a point chez lui un tableau représentant la prise de la Bastille, remis au maire de Paris, environ un mois après la prise de cette forteresse, par M. Wallaut, peintre de l'Académie, qui le réclame aujourd'hui avec instance, prétendant qu'il a été emporté de l'Hôtel de Ville et déposé dans l'hôtel de M. de Lafayette.

5 septembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 80.

569. — Lettre de M. de Lafayette en réponse à celle de M. Bailly, déclarant qu'il n'a d'autre tableau de la Bastille que celui qui lui a été donné par M. Robert, peintre du Roi, lequel est placé dans son salon, et affirmant, après recherche faite par le concierge de son appartement à l'Hôtel de Ville, qu'aucun tableau du sieur Wallant ne s'y trouve, et qu'il n'y existe qu'un grand dessin sous verre représentant une fête nationale.

7 septembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 81.

570. — Réponse du président de l'Assemblée nationale aux citoyens Curtius et Cubin-Bonnemère, qui venaient de faire hommage de la dernière pierre de la Bastille, sur laquelle ils avaient fait graver le plan de cette forteresse maintenant démolie.

18 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 46, n° 446.

Curtius, qui figure parmi les vainqueurs de la Bastille, comme le montre la brochure intitulée : *Service du sieur Curtius, vainqueur de la Bastille, depuis le 12 juillet jusqu'au 6 octobre 1789* (*B. N.*, Lb 39, n° 2434), était ce sculpteur renommé par sa galerie de figures de cire, au Palais Royal, chez lequel le peuple vint chercher, le 12 juillet, les bustes de Necker et du duc d'Orléans pour les porter en triomphe dans Paris.

571. — Hommage à l'Assemblée nationale par Claude Cholat, l'un des vainqueurs de la Bastille, d'un dessin reproduisant les principales scènes du siège de la Bastille.

Septembre 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 82, n° 809.

Claude Cholat, marchand de vins, rue des Noyers, est l'auteur d'un récit de la journée du 14 juillet, imprimé en 1789 sous le titre : *Service fait à l'attaque et prise de la Bastille*. Quant au dessin, ce doit être une gouache appartenant à M. Champfleury, et qui a figuré, en 1876, à l'exposition rétrospective de l'Union des Arts décoratifs, portant cette inscription : *Le siège de la Bastille représenté au naturel, présenté par le sieur Cholat, un des vainqueurs de la Bastille.*

Cf. Maurice Tourneux. *Bibliographie de la Révolution française à Paris*, n° 1102.

572. — Procès-verbal de la pose de la première pierre de la colonne à élever sur le terrain de la Bastille, en exécution de la loi du 27 juin 1792, ordonnant la formation d'une place qui portera le nom de place de la Liberté.

14 juillet 1792.
Minute, *A. N.*, C 145.

---

573. — Mémoire des ouvrages de serrurerie faits et fournis pour un modèle de la Bastille, par Deumier, serrurier de la Ville, arrêté à 500 livres.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 130.

574. — Envoi au département de l'Aisne par Palloy, entrepreneur de la démolition de la Bastille, d'un modèle exact de cette forteresse, avec divers objets rappelant le souvenir de ce monument du despotisme.

Sans date.
Copie de la lettre de M. Palloy et lettre signée du corps administratif du département de l'Aisne (2 p.), *A. N.*, C 123, n° 403bis.

575. — Lettre des officiers municipaux de Vesoul à Palloy, exprimant leur admiration au sujet du choix d'une pierre tirée des débris de la Bastille pour servir de base à ses modèles, et donnant mandat au chef de la députation qui se rend à la Fédération de faire parvenir le modèle qui leur est destiné.

5 juin 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

576. — Récépissé du plan de la Bastille dédié au département du Lot, délivré à Palloy par le sieur Faydebreune, capitaine de la garde nationale de Cahors, député à la Fédération, et lettre du même, priant Palloy d'expédier par le roulage le modèle de la Bastille.

15, 23 juillet 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

577. — Récépissé délivré à Palloy par le sieur Thierry, député des Vosges à la Fédération, pour le plan dédié au département des Vosges, lequel sera remis à la municipalité d'Epinal.

16 juillet 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

578. — Lettre des officiers municipaux de Nancy à Palloy, exprimant le regret que l'état de leurs finances ne leur permette point d'acquérir le modèle de la Bastille, vu dans l'atelier de Palloy par leurs députés à la Fédération.

17 août 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

579. — Lettre des officiers municipaux de Bar-le-Duc à Palloy, demandant le prix

des modèles de la Bastille, que leurs députés n'ont pu voir.

17 août 1790.

Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

580. — Lettre de Palloy, entrepreneur de la démolition de la Bastille, grenadier volontaire de la 1re division, annonçant l'envoi sous quinzaine dans chaque département des modèles de la Bastille, que les députés de l'Assemblée nationale, les électeurs et représentants de la Commune sont venus visiter.

26 août 1790.

Minute, sans indication de destinataire, A. N., D IV 49, n° 1405.

581. — Discours du patriote Palloy à l'Assemblée nationale, accompagnant l'hommage d'une représentation de la Bastille exécutée avec une pierre des cachots et annonçant l'envoi de ce modèle aux quatre-vingt-trois départements, aux sections de la capitale et même en Angleterre.

Sans date (2 septembre 1790).

Original signé, *A. N.*, C 128, n° 435.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXIX, p. 22.

582. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale par Titon-Bergeras, chef de file des grenadiers de la garde nationale, à l'occasion de l'offre d'une bastille par M. Palloy, architecte.

2 septembre 1790.

Minute, *A. N.*, C 128, n° 435.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXIX, p. 25.

583. — Lettre de Morgan, sculpteur, à Palloy, réclamant le prix de trois portraits par lui faits pour graver sur des pierres de la Bastille.

3 septembre 1790.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 273.

584. — Etat détaillé de toutes les pièces composant le modèle de la Bastille pour le département du Mont-Blanc, avec table par ordre alphabétique des renvois et inscriptions.

9 octobre 1790.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 119.

585. — Lettre du patriote Palloy, entrepreneur de la démolition de la Bastille, aux administrateurs du département de Seine-et-Oise, annonçant l'envoi de trois caisses contenant, outre le modèle de la Bastille exécuté avec les pierres des cachots :

1° Un plateau fait des mêmes débris, sur lequel le modèle sera posé ;

2° Une dalle provenant des cachots, portant l'empreinte du Roi ;

3° Un plan de cette forteresse et de ses accessoires ;

4° Une description exacte de la Bastille ;

5° Un tableau représentant le tombeau sous lequel reposent les victimes trouvées mortes dans les cachots, avec les procès-verbaux y relatifs ;

6° Le tableau d'un projet de pyramide pour être placé à Nancy ;

7° Les hommages rendus à l'Assemblée nationale, avec son bouquet donné le 14 juillet ;

8° Le bouquet du Roi pour le jour de sa fête ;

9° Trois volumes des procès-verbaux des électeurs de Paris ;

10° Un tableau représentant le Roi couronné, MM. Bailly et de Lafayette, nommés par acclamation du peuple, et moi-même (Palloy), plaçant le portrait de M. Bailly et encourageant le peuple à considérer les colonnes de la Liberté et les ruines de la Bastille dans le lointain ;

11° L'histoire de la Bastille par le digne M. Dussault ;

12° La vie de l'infortuné M. de La Tude.

26 octobre 1790.

Original signé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

586. — Délibération du directoire du département de la Manche constatant la réception de trois caisses contenant les objets détaillés dans la lettre de Palloy, notamment un modèle de la Bastille, une dalle provenant des cachots, un plan de la forteresse et divers tableaux.

8 novembre 1790.

Extrait conforme, Bibl. de la Ville de Paris. Mss. 10441.

587. — Lettre du président du Conseil général du département des Vosges annonçant l'arrivée des caisses contenant les objets envoyés par le sieur Palloy.

10 novembre 1790.
Original, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

588. — Lettre des officiers municipaux de Guéret, déclarant, vu la pénurie de leurs ressources, ne pouvoir accepter l'offre généreuse de Palloy.

13 novembre 1790.
Original, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

589. — Lettre du maire de Montmarsan à Palloy, au sujet du modèle de la Bastille, destiné au département des Landes et des moyens de le faire parvenir.

15 novembre 1790.
Original, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

590. — Envoi à l'Assemblée nationale d'une délibération du département de la Haute-Saône, exprimant sa gratitude pour l'expédition, par le sieur Palloy, de débris de la Bastille.

24 novembre 1790.
Lettre et extrait des délibérations, *A. N.*, C 130, nº 442.

591. — Discours prononcé par le sieur Filsac, secrétaire adjoint du département du Lot, commissaire chargé de procéder à l'ouverture des caisses contenant les débris et autres pièces de la Bastille envoyées par M. Palloy.

28 novembre 1790.
Original, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

592. — Lettre de Palloy à M. Ch. de Villette, accompagnant l'envoi d'un plan de la Bastille.

12 décembre 1790.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 281.

593. — Lettre du directoire du département du Lot à Palloy, lui annonçant l'arrivée des caisses contenant les pierres de la Bastille et leur ouverture en présence des corps administratifs, du tribunal, des troupes nationales et de ligne, des clubs et de nombre de citoyens invités à cette cérémonie civique.

15 décembre 1790.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

594. — Epitaphe gravée sur une pierre de la Bastille donnée par Palloy et placée dans le cimetière de la Chapelle, afin d'honorer la mémoire des sieurs Jullien et Auvry, morts victimes de leur patriotisme et pour le maintien de la loi à la malheureuse affaire du 24 janvier 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 148.

595. — Discours prononcé devant le directoire du département des Vosges par le citoyen Jonnerie, l'un des apôtres envoyés par Palloy dans les départements, pour accompagner la remise d'un des modèles de la Bastille, et réponses des vice-président et procureur général syndic.

27 janvier 1791.
Extraits conformes, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

596. — Discours prononcé devant le directoire du département de la Meuse par le citoyen Jonnerie, conçu dans les mêmes termes que celui adressé au directoire du département des Vosges, en remettant le modèle de la Bastille, et réponse du président du directoire.

3 février 1791.
Extrait conforme, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

597. — Ordre de la cérémonie qui eut lieu, le dimanche 15 mai 1791, pour la réception du plan de la Bastille encadré dans une pierre des cachots de cette forteresse, plan qui était destiné au corps des vétérans et aux deux corps des élèves militaires du bataillon de Louis XIV et Henri IV.

Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 82.

598. — Lettre de M. Agier, président du tribunal du 2e arrondissement, à Palloy, architecte, le remerciant de l'envoi pour le tribunal d'une pierre gravée de la Bastille.

16 mai 1791.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

599. — Certificat des juges du tribunal du 3e arrondissement, constatant l'envoi par Palloy, architecte-entrepreneur, d'une pierre provenant des démolitions de la Bastille, sur laquelle sont gravés les portraits du Roi et de M. Duport du Tertre, ensemble les noms des juges et du greffier du tribunal.

20 mai 1791.

Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

600. — Lettre des apôtres de la liberté, chargés par le citoyen Palloy de déposer dans chaque département un modèle de la Bastille, offrant à Messieurs ..., au nom de Palloy, un plan parfait de la Bastille, une gravure du mausolée placé dans le cimetière Saint-Paul, renfermant les ossements des dernières victimes du despotisme, un tableau reproduisant les inscriptions mises lors de la fête donnée, le 18 juillet 1789, sur les ruines de la Bastille, enfin une pierre de la Bastille portant les noms des citoyens composant la municipalité actuelle.

24 mai 1791.

Minute signée du sieur Jonnery au nom de ses collègues, Arch. hist. guerre, no 68.

601. — Procès-verbal de la municipalité de Pierrefitte constatant l'ouverture de la caisse adressée par Palloy, dans laquelle se trouvait une pierre gravée provenant des débris de la Bastille, avec divers manuscrits et dessins.

13 juin 1791.

Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

602. — Procès-verbal de la municipalité de Conflans-Charenton constatant l'ouverture de la caisse qui renfermait une pierre provenant de la démolition de la Bastille et le dépôt de ce monument dans l'église de Saint-Pierre.

13 juin 1791.

Original signé, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

603. — Adresse de la municipalité de Vincennes à Palloy, le remerciant de l'envoi d'une pierre provenant des débris de la Bastille, avec procès-verbal du scellement de cette pierre dans la maison commune.

13, 16 juin 1791.

Originaux signés (2 p.), Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

604. — Lettre de Palloy aux électeurs de la Commune de Paris, en 1789, les invitant à la cérémonie de la présentation du modèle de la Bastille destiné au département, fixée au 11 juillet 1791.

8 juillet 1791.

Minute, *B. N.*, Mss.. nouv. acq. fr. 312, fol. 285.

605. — Lettres d'invitation adressées aux tribunaux, aux sections, aux vainqueurs de la Bastille, au club des Jacobins, etc., par le patriote Palloy pour la cérémonie de la translation des cendres de Voltaire et l'hommage au département du 83e modèle de la Bastille.

10 juillet 1791.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 289.

606. — Délibération du Conseil général de la Commune de Paris, au sujet de l'offre par Palloy à chacun des membres du Conseil de différentes gravures et de plusieurs écrits relatifs aux principaux événements de la Révolution.

16 juillet 1791.

Extrait conforme, Bibl. de la Ville de Paris, Mss. 10441.

607. — Hommage par Palloy, architecte, au Roi et à l'Assemblée nationale des portraits de Louis XVI et du président de l'Assemblée, exécutés en relief sur une pierre provenant des cachots de la Bastille.

28 septembre 1791.

Minutes et copie (4 p.), *A. N.*, C 82, no 809.

608. — Lettre de Palloy au directoire du district de Saint-Germain annonçant l'envoi d'une pierre des cachots de la Bastille, avec la lettre de voiture conçue en ces termes :

« Monsieur, à la garde de Dieu et conduite de Dubos, voiturier.

« Je vous envoie une caisse contenant une pierre venant des cachots de la Bastille, dans laquelle se trouve le plan fait des débris, tant pierre, fer,

bois, verre, carton et papier de cette ci-devant forteresse, pesant 120 livres ou environ. »

3, 18 décembre 1791.

Originaux signés, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L, avec procès-verbal de l'ouverture de la caisse en question.

Le même dossier comprend des lettres analogues pour les districts de Dourdan et d'Etampes.

609. — Lettre de Palloy annonçant au département de Seine-et-Oise l'hommage du plan de la Bastille, dont l'inauguration sera faite par MM. Henault et Fourcade, apôtres délégués à cet effet.

6 décembre 1791.

Original signé et scellé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

J. — VISITE DE LOUIS XVI A PARIS. — RÉTABLISSEMENT MOMENTANÉ DE L'ORDRE

610. — Avis des quatre commissaires nommés par le Comité permanent, demandant le renvoi à l'hôtel des Postes des lettres et voitures pour ne point interrompre le service public.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 424.

611. — Arrêté du Comité permanent invitant les districts à envoyer en permanence tous les jours à l'Assemblée générale, chacun deux députés, pour y donner leur avis sur tout ce qui pourra concerner l'intérêt commun.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 274.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 426.

612. — Arrêté du Comité permanent décidant l'ouverture de souscriptions dans chaque district, afin de pourvoir à la subsistance des malheureux et au payement des citoyens employés au service public.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 275.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 428.

613. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, déléguant M. Duveyrier, secrétaire, et trois électeurs, membres du Comité permanent, pour recevoir à l'entrée de Paris les députés de l'Assemblée nationale et les conduire jusqu'à l'Hôtel de Ville.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 280.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 436.

614. — Liste des membres de l'Assemblée nationale qui ont fait partie de la députation envoyée à Paris.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 224; C* I 1, fol. 288.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 447.

Procès-verbal de l'Assemblée nationale, t. I, n° 25, p. 2.

615. — Discours prononcé par M. de Lally-Tollendal au nom de la députation de l'Assemblée nationale reçue à l'Hôtel de Ville, réponse de M. Moreau de Saint-Méry, président de l'Assemblée des électeurs, suivie de la proclamation de M. de Lafayette, comme commandant général de la milice parisienne, et de M. Bailly, comme maire de Paris.

15 juillet 1789.

A. N., C* I 1, fol. 292, 294.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 454.

Berville et Barrière, *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, éclaircissements, p. 458.

616. — Délibération du district des Filles-Dieu, invitant l'Assemblée générale des électeurs à envoyer une députation pour supplier le Roi de se transporter à Paris.

15 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 467.

617. — Lettre d'Acloque, président du district de Saint-Marcel, à l'Assemblée des électeurs, dans laquelle il annonce le départ pour l'Hôtel de Ville des chasseurs de Lorraine, qui viennent témoigner de leur dévouement pour la patrie, et arrêté portant que ces chasseurs seront renvoyés au

Bureau militaire, afin de les incorporer dans la milice parisienne.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3). C*I 1, fol. 302.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 468.

618. — Arrêté du district de Saint-André-des-Arts, priant l'inspecteur général des carrières de rassurer le faubourg Saint-Germain sur le fait des mines qui pourraient exister dans lesdites carrières.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 468.

619. — Autorisation de retenir prisonniers deux individus, arrêtés par une patrouille du district des Enfants-Rouges pour propos séditieux de nature à ameuter le peuple.

15 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 13.

620. — Laissez-passer délivré par M. de Saudray, commandant général en second, au sieur Renard, arrêté avec des correspondances par le district de la Grande-Pinte.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

621. — Saisie par le district de la Madeleine de Traisnel de deux fusils et d'une épée sur deux hommes, arrêtés lors de leur passage à Noisy-le-Sec, en chaise de poste.

15 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

622. — Projet de lettre de Louis XVI invitant M. Necker à rentrer au ministère et lettre de l'Assemblée nationale à M. Necker, pour lui annoncer son rappel, suivant le vœu de la capitale qui le réclame à grands cris.

16 juillet 1789.
Minute et copie, *A. N.*, C 183, n° 123; C 28, n° 224.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 680.
Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 245.

623. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs ordonnant de procéder au tirage de la loterie royale, dans la forme accoutumée, sous la présidence de M. de Crosne, en présence de quatre des électeurs.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 326.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II. p. 26.

624. — Déclaration adressée au nom de l'Assemblée nationale à la réunion des électeurs, portant que l'Assemblée a besoin, pour s'occuper de la Constitution, que le calme soit maintenu dans Paris.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 680.
Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 28.

625. — Réclamation du sieur Jamin, ancien échevin, doyen des conseillers de Ville, à l'effet d'être admis au Comité permanent.

16 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 4).

626. — Lettre de M. Bailly à M. Moreau de Saint-Méry, le remerciant de l'avoir désigné aux suffrages de l'Assemblée des électeurs comme maire de Paris, et le priant d'être l'interprète de ses sentiments de gratitude, en attendant la confirmation de son élection.

16 juillet 1789.
Minute, *A N.*, C*I 1, fol. 333.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 38.

627. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, ordonnant l'impression d'une lettre de M. de Clermont-Tonnerre à M. de Lafayette qui annonce la démission de M. de Barentin, du maréchal de Broglie et d'un extrait de la lettre de M. de Broglie au président de l'Assemblée nationale relative au prochain départ des troupes.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 45.

628. — Délibération du district des Prémontrés au sujet des propos alarmants qui

sont tenus et de l'arrivée ininterrompue des soldats suisses, à l'effet de demander au Comité permanent un mot d'ordre renouvelé chaque matin.

16 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 51.

629. — Interrogatoire par le Comité permanent du sieur Chaudemanche, arrêté devant la Bastille par une patrouille du district de Saint-Gervais.

16 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

630. — Commission donnée à MM. Brillantais-Marion, électeur du district de Saint-Joseph, Lombard, du district de Saint-Séverin, et Malfinat, du district de Saint-Séverin, à l'effet de s'assurer de l'état de Saint-Denis.

16 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 24.

631. — Projet de proclamation proposé à l'Assemblée des électeurs par le bureau de police pour le rétablissement de la libre circulation dans Paris.

16 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 348.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 61.

632. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs convoquant les soixante districts, afin de procéder à la nomination des soixante personnes qui doivent former la députation de la ville de Paris envoyée au Roi.

16 juillet 1789.

Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 30.

633. — Délibération du district de Saint-Eustache, spécifiant que la députation au Roi sera chargée, non pas de le remercier pour le rétablissement de l'ordre, mais de demander le renvoi des troupes autour de Paris, ainsi que des nouveaux ministres, et déléguant comme député le curé de Saint-Eustache.

16 juillet 1789.

Minutes, avec lettre du curé de Saint-Eustache (3 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 65.

634. — Délibération du district de Saint-Nicolas-des-Champs, portant qu'il n'y a lieu de s'occuper de la nomination d'un député auprès du Roi, cette députation étant jugée prématurée.

16 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs*, t. II, p. 67.

635. — Délibérations des districts de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Séverin, déclarant qu'il n'y a lieu ni à députation, ni à remerciement au Roi.

16 juillet 1789.

Minutes signées, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 68.

636. — Délibérations des districts de Paris portant nomination de délégués pour faire partie de la députation envoyée au Roi par l'Assemblée des électeurs.

16-18 juillet 1789.

Minutes ou extraits certifiés, *A. N.*, C 134 (dos. 4, 5, 6).

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 66-69.

District des Capucins-au-Marais :

Nomination de M. Guillaume, notaire.

District des Blancs-Manteaux :

Nomination de M. Bourdon, procureur au Parlement.

District de Saint-Gervais :

Nomination de M. Flament, procureur au Parlement et électeur.

District de Sainte-Elisabeth :

Nomination de M. Levacher de la Terrinière, avocat et électeur.

District des Capucins-Saint-Honoré :

Nomination de M. Garin, électeur.

District des Petits-Pères :

Nomination de M. Rameau, notaire et électeur.

District de Notre-Dame :

Nomination de M. Oudet, avocat et électeur.

District de Saint-Magloire :

Nomination de M. de Vergennes, maître des requêtes.

District des Jacobins :

Nomination de M. Le Lehoc, électeur.

District des Feuillants :

Nomination de M. Le Roy, de l'Académie des sciences.

District de Sainte-Opportune :

Nomination de MM. Rousseau, président du district, et Vanot.

District des Pères-de-Nazareth :

Nomination de M. Parguès, électeur.

District de Sainte-Marguerite :

Nomination de M. Desécoutes, électeur.

Districts des Recollets, de Saint-Laurent et de Saint-Lazare :

Nomination de MM. Charton, électeur, Bourdon-Desplanches, électeur, et Charles.

District du Petit-Saint-Antoine :

Nomination de MM. Dufour, avocat, et Saladon.

District des Mathurins :

Nomination de M. Cailleau, avocat.

District de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés :

Nomination de M. Popelin, son président.

District des Minimes :

Nomination de M. Fauconnier.

District des Capucins-du-Marais :

Nomination de M. Guillaume aîné, notaire.

District des Petits-Augustins :

Nomination de M. Berth, maître en pharmacie.

District de Saint-Philippe-du-Roule :

Nomination de M. Baigneret.

District du Saint-Sépulcre :

Nomination de M. Delahaye.

District des Feuillants :

Nomination de M. Dusaulx.

637. — Liste des députés de l'Assemblée nationale, nommés pour accompagner le Roi à Paris.

17 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 224.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 83.

638. — Discours adressés à Louis XVI, lors de son arrivée à la barrière de la Conférence, par M. Bailly, maire de Paris, et M. Delavigne, président de l'Assemblée des électeurs.

17 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 365, 366.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 85, 86.

639. — Discours adressés à Louis XVI, dans l'Hôtel de Ville, par M. Moreau de Saint-Méry, l'un des présidents des électeurs, et M. Ethis de Corny, procureur du Roi et de la Ville, suivis du discours prononcé par le comte de Lally-Tollendal.

17 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C*I 1 fol. 372, 374.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 95, 97, 99.

640. — Lettre du marquis de Sillery, député du bailliage de Reims, à M. de Savigny, décrivant le spectacle majestueux et terrible que présentait Paris, le jour de la venue de Louis XVI, où cent quatre-vingt-quatre mille hommes étaient sous les armes, et cent pièces de canon à la tête de toutes les rues et de tous les ponts, avec compte rendu de la réception de Louis XVI à l'Hôtel de Ville.

17 juillet 1789.

Copie, *A. N.*, KK 647, fol. 76.

641. — Relation de l'entrée de Louis XVI, à Paris, extraite du journal de l'Assemblée nationale, par M. de Sillery.

17 juillet 1789.

Copie, *A. N.*, KK 641, fol. 338; KK 644, fol. 206-207.

642. — Lettre de Barnave, député du Dauphiné, à M. Rigour de l'Ille, à Crest en Dauphiné, donnant son impression sur les événements qui se sont succédé depuis quelques jours, lesquels tiennent de la magie, et déclarant que rien ne saurait donner

l'idée du spectacle grandiose offert par la ville de Paris, le jour de l'entrée de Louis XVI, qu'il a vu acclamer par six cent mille personnes, avec une milice de quatre-vingt-dix mille hommes formant la haie sur son passage.

19 juillet 1789.

Minute de la main de Barnave, A. N., W 13 (1er dos.), n° 48.

643. — Lettre du baron de Taintot au président de l'Assemblée nationale, envoyant une motion par lui déposée à l'Hôtel de Ville, « dès la formation de l'armée », et que les troubles l'ont empêché de faire parvenir plus tôt.

17 juillet 1789.

Original, A. N., C 28, n° 223.

L'écrit en question est intitulé : *Motion importante*, ou *Avis aux Parisiens*, par le baron de Taintot, officier de dragons, ce 1er août 1789. Paris, imp. de Lormel, 1789, *B. N.*, Lb 39, n° 2110.

644. — Procès-verbal du poste de la barrière du faubourg du Temple, constatant l'arrestation par une patrouille de la barrière de Fontaine-au-Roy, du sieur de Seine, leur commandant, et de son adjudant.

17 juillet 1789.

Original signé, A. N., C 202, n° 160[24].

645. — Mémoires des ouvrages de couverture faits à l'Hôtel de Ville, au sujet des illuminations du 17 juillet 1789, jour que le Roi est venu à l'Hôtel de Ville, et du 30 juillet, jour de la venue de M. Necker, par M. Canel, maître couvreur.

Originaux (2 p.), *B. N.*, Mss., fonds fr. 11736.

646. — Ordonnance de l'Assemblée générale des électeurs, portant défenses de décharger aucuns fusils ou armes à feu dans les rues, pour empêcher le renouvellement des accidents signalés.

17 juillet 1789.

Minutes (2 p.), avec le visa de la publication dans tous les districts, A. N., C 134 (dos. 5).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 110.

647. — Arrêté de l'Assemblée générale, contenant invitation à M. Veytard de fournir des matelas aux gardes-françaises.

17 juillet 1789.

Minute signée, A. N., C 134 (dos. 5).

648. — Adresse de remerciements envoyée par l'Assemblée des notables de Clamecy au Comité de Paris, pour avoir maintenu l'ordre et assuré la liberté publique.

17 juillet 1789.

Minutes (2 p.), A. N., C 134 (dos. 5).

649. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, donnant mandat à M. de Lafayette pour opérer le désarmement aux barrières des personnes inconnues et non autorisées à porter les armes, en vertu d'inscription dans la garde nationale.

18 juillet 1789.

Minute, A. N., C* I 1, fol. 393.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 125.

650. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, décidant que le *Comité permanent* sera remplacé par un *Comité provisoire* composé de 60 membres et divisé en quatre bureaux.

18 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal (6 exemplaires), A. N., C 134 (dos. 6).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 128.

651. — Convocations des électeurs à l'Hôtel de Ville, à cinq heures, pour y délibérer sur des objets d'importance majeure.

18 juillet 1789.

Minutes signées et scellées du sceau de la prévôté des marchands (4 pièces), A. N., C 134 (dos. 6).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 132.

652. — Déclaration contenant l'offre de 45,000 francs, faite au Comité par les députés de Paris, pour secourir les ouvriers nécessiteux de la capitale, notamment ceux du faubourg Saint-Antoine.

18 juillet 1789.

Minute signée de Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Guillotin et Démeunier, A. N., C 134 (dos. 6).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 153.

653. — Note aux termes de laquelle M. Bessin, procureur au Châtelet, commandant la garde bourgeoise du district de

Saint-Merry, demande un reçu des 600 livres par lui offertes et remises à M. Bailly, en vue du soulagement des ouvriers.

18 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 6).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 157.
Ce fut M. Bessin, qui vint, le même jour, à l'Assemblée nationale porter la parole en faveur des malheureux ouvriers du faubourg Saint-Antoine, ce qu'il fit dans les termes les plus chaleureux (V. le texte de son discours dans le *Courrier de Versailles à Paris*, de Gorsas, nos XIII et XIV).
Le *Journal de Paris*, qui n'en donne qu'une analyse (20 juillet. n° 201), ajoute que, pour achever de persuader ses auditeurs, M. Bessin jeta une bourse de louis sur le bureau.

654. — Requête adressée par le sieur Delacour au Comité permanent, à l'effet d'obtenir un dédommagement pécuniaire pour les ouvriers qui montent la garde.

18 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

655. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, invitant les ouvriers à reprendre leurs travaux et à déposer leurs armes dans le local indiqué par chaque district, avec promesse d'une allocation de 9 livres à chaque ouvrier qui remettra ses armes.

18 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 416.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 158.

656. — Avis de Santerre, signalant le danger de publier l'arrêté relatif aux ouvriers, attendu que l'allocation de 9 livres par tête aux ouvriers du faubourg Saint-Antoine monterait au chiffre de 405,000 livres, et qu'ils n'ont jamais gagné pareille somme en quinze jours.

18 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

657. — Procès-verbal du commissaire Carré, constatant l'arrestation du sieur Duhamel qui, vers sept heures du soir, était monté sur une chaise au Palais-Royal et tenait des propos séditieux contre l'Assemblée de l'Hôtel de Ville, avec l'interrogatoire du même Duhamel.

18 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11285.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 159.

658. — Information faite par le commissaire Carré contre le sieur Jean Duhamel, faisant le commerce des bijoux, accusé d'avoir tenu au Palais-Royal des propos séditieux contre l'Assemblée de l'Hôtel de Ville.

18 juillet 1789.
Minute (un dossier), *A. N.*, Y 9999.

659. — Procès-verbal des députés de l'Assemblée des électeurs, chargés d'examiner l'état du nommé Lecomte, soldat au régiment des gardes-françaises, qu'on soupçonnait avoir été empoisonné, déclarant que son indisposition ne présentait aucun symptôme de poison.

18 juillet 1789.
Original signé de Poupart, curé de Saint-Eustache, et de plusieurs électeurs, notamment de Philip, ancien doyen de la Faculté de médecine, de Boyé, chirurgien, de Gallien et Quinquet, apothicaires, *A. N.*, AA 37, n° 1150.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 161.
V. dans le *Journal de Paris* (n° 201, p. 906), au sujet des bruits répandus sur la santé des gardes-françaises, la déclaration des commissaires du district des Minimes, faite le 18 juillet, à la suite de leur visite à l'Hôtel-Dieu et à la caserne des gardes-françaises, rue de Lourcine.

660. — Lettre des officiers du district de Saint-Joseph à l'Assemblée des électeurs, constatant que le nommé Cormeron, tambour des gardes-françaises, n'était nullement empoisonné, ainsi que le présumait une populace tumultueuse qui l'avait accompagné depuis la rue Saint-Lazare jusqu'à Saint-Joseph.

18 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, AA 37, n° 1150.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 176.

661. — Procès-verbal dressé par le commandant du district de Saint-Joseph, établissant qu'un garde-française, cru empoi-

sonné, se trouvait simplement en état d'ivresse.

18 juillet 1789.

Minute signée, A. N., C 134 (dos. 6).

662. — Arrêté du Comité permanent, enjoignant aux commandants de districts, gardes et patrouilles, de veiller à la liberté de la circulation dans la rue.

18 juillet 1789.

Minute signée, A. N., C 134 (dos. 6).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 169.

663. — Rapport envoyé par le commandant du corps de garde de la rue Coq-Héron, au sujet de l'arrestation d'un soldat licencié et d'une femme de mauvaise vie qui s'étaient pris de querelle.

18 juillet 1789.

Minute, A. N., C 134 (dos. 6).

664. — Laissez-passer délivré par le district de Saint-Jacques au sergent Rougemont.

18 juillet 1789.

Minute, A. N., C 134 (dos. 6).

665. — Arrêté de la Chambre des comptes adressant au Roi ses respectueuses félicitations pour le rétablissement du calme dans la capitale, présenté, le 23 juillet, par M. Lourdet de Santerre, maître des comptes, à l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris.

18 juillet 1789.

Extrait signé, avec discours de M. de Nicolay à Louis XVI (2 p.), A. N., C 27, n° 205.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 174.

666. — Procès-verbal du district des Feuillants, contenant la déclaration du sergent du poste du Bas-Chaillot au sujet de l'arrestation d'une voiture attelée de quatre chevaux, dont le cocher prétendait être au service du comte de Saint-Priest, avec note du Comité permanent de l'Hôtel de Ville.

16 juillet 1789.

Minutes (5 p.), A. N., Y 11518.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 199.

667. — Lettre du comte de Saint-Priest à M. Bailly, demandant la mise en liberté de son cocher, le sieur Vérité, arrêté à la barrière de la Conférence et conduit à la Force, avec lettre du même Vérité, écrite de sa prison, par laquelle il prie son maître d'intervenir en sa faveur.

18 juillet 1789.

Original signé (2 p.), A. N., AA 52, n° 1477.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 201.

668. — Arrêté du Comité permanent et lettre du commissaire Chenon, père, relatifs à l'arrestation du cocher du comte de Saint-Priest, qui avait voulu forcer la consigne à la barrière de la Conférence.

19 juillet 1789.

Minutes (3 p.), A. N., C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 200.

669. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, approuvant les mesures prises par l'Hôtel de Ville pour empêcher la circulation d'écrits de nature à entretenir la fermentation, et signalant un pamphlet odieux contre l'archevêque de Paris.

19 juillet 1789.

Minute, A. N., O¹ 500, fol. 408.

Peut-être s'agit-il du « dialogue entre l'archevêque de Paris et le vicaire de huit sols » ou du libelle intitulé : Confessions générales des princes du sang..., plus un acte de repentir de Mgr de Juigné. B. N., Lb 39, n° 2095, 2181.

670. — Requête adressée au Comité permanent par le sieur Hermann de Neuforges, à l'effet d'obtenir protection et permis de circulation pour le *Journal de Versailles*.

19 juillet 1789.

Minutes (2 p.), A. N., C 134 (dos. 7).

Le *Journal de Versailles*, par Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parut du 6 juin 1789 au 31 décembre 1790 ; il offre surtout de l'intérêt pour les séances des Etats-Généraux.

671. — Procès-verbal consignant l'engagement pris, conformément à l'invitation du Comité, par les directeurs des spectacles du boulevard, notamment Audinot et Nicolet, de donner des représentations au profit des pauvres, avec un arrêté de l'Assemblée des électeurs acceptant leurs offres et déci-

dant que tous les spectacles seront ouverts le lundi 20.

19 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 7).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 194.
Audinot était directeur de l'Ambigu-Comique et Nicolet de la troupe des Grands Danseurs du Roi. D'après le *Journal de Paris* (n° 202, p. 910), le produit des recettes de tous les spectacles du 21 juillet devait être remis au maire de Paris pour être distribué aux pauvres. Ce soir-là, l'Ambigu-Comique donna la quatrième représentation de la *Mort du capitaine Cook*, pantomime en quatre actes, et aux Grands Danseurs du Roi on devait jouer : le *Fou par amour*, le *Père Duchêne*, le *Colérique*, le *Ménage du savetier*, le *Temple de l'hymen*, pantomime, avec le ballet de la Rose.

672. — Lettre du duc de Liancourt, président de l'Assemblée nationale, informant le Comité permanent de la ville de Paris que M. Dufresne de Saint-Léon, chargé de remettre à M. Necker les lettres du Roi et de l'Assemblée nationale, ne l'a plus trouvé à Bruxelles et qu'il court sur ses traces vers Francfort, avec lettre de M. Dufresne de Saint-Léon, du 18 juillet, déclarant qu'il a, lors de son départ, perdu un temps infini dans le bois de Boulogne, ayant été arrêté par un détachement de la milice parisienne qui voulait le conduire à l'Hôtel de Ville.

20 juillet 1789.
Originaux signés et minute (3 p.), *A. N.*, AA 50, n° 1433; C 28, n° 224.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 212.

673. — Requête du chevalier de la Corée, commandant par intérim du district de Saint-Lazare, au Comité, lui soumettant un conflit relatif au service militaire et aux transmissions d'ordres, et arrêté de l'Assemblée des électeurs, portant que le commandant de chaque district recevra directement l'ordre et le mot d'ordre du commandant général.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 8); C* I 1, fol. 457.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 216.

674. — Arrêtés de l'Assemblée des électeurs, désavouant le sieur Cousin qui s'arrogeait la qualité de commandant de la milice bourgeoise de Brie-Comte-Robert, et renvoyant à l'Assemblée nationale le maire et le lieutenant-général de cette ville, dont la vie était menacée par ledit sieur Cousin.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 463.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 193, 225.

675. — Discours adressé à l'Assemblée des électeurs par les dames poissardes du marché de Saint-Paul.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 466.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 228.
Le *Journal de Paris* (n° 203, du 22 juillet) reproduit le texte du *Compliment composé par les six poissardes députées du marché Saint-Paul*, ainsi que de la *Chanson nouvelle chantée par les dames députées du même marché*, chanson en trois couplets, se terminant par les mots : *Vive Louis*.

676. — Lettre des députés composant la commission intermédiaire de l'Ile-de-France au Comité, à l'effet d'obtenir affranchissement de tout service militaire et des laissez-passer pour eux, leurs commis et employés, avec arrêté conforme.

20 juillet 1789.
Minute signée (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 232.

677. — Lettre du ministre de la maison du Roi au directeur du *Journal de Paris*, le priant d'insérer dans le numéro du 21 l'annonce de la démission de M. le duc du Châtelet, colonel des gardes-françaises, donnée le 16 juillet.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 403.
Cette démission se trouve en effet mentionnée dans le n° 202 du *Journal de Paris*, p. 90. Par une lettre du 28 juillet, insérée dans le même journal, p. 949, le duc du Châtelet crut devoir démentir l'assertion de la *Gazette de Leyde*, qui le comprenait, non sans raison, parmi les officiers généraux employés sous le maréchal de Broglie.

678. — Mémoire de M. Chabault, relatif à la nécessité pressante de fournir des

vivres pour le corps de garde des Prémontrés.

20 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 8).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 248.

679. — Ordre donné au concierge de l'hôtel de la Force par le capitaine de garde Lenieps, de recevoir les sieurs Thierry et Simonnet, arrêtés à une heure du matin sous un hangar par une patrouille.

20 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 9).

680.—Avis d'arrestation du sieur Prohet, terrassier, sans domicile, par le poste de la rue Thibautodé, et du sieur Léquipé, trouvé endormi au coin d'une borne, rue de Bondy, par une patrouille du district des Pères-de-Nazareth.

20 juillet 1789.
Minutes signées, *A. N.*, C 134 (dos. 9).

681.—Lettre de M. de Lafayette informant le président de l'Assemblée nationale des mesures prises pour rétablir la tranquillité dans la capitale et aux environs.

20 juillet 1789.
Original, A. N., C 28, nº 224.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 682.

682. — Arrêté du Parlement de Paris, exprimant sa reconnaissance au Roi et à l'Assemblée nationale pour le rétablissement du calme dans la capitale, avec réponse du président de l'Assemblée, du 23 juillet.

20 juillet 1789.
Minute signée (3 p.), A. N., C 28, nº 225; X^{1b} 8990.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 262.

683. — Adresse des actionnaires de la Caisse d'escompte à l'Assemblée nationale, la remerciant d'avoir éloigné de Paris les malheurs affreux dont la capitale était menacée et lui offrant tous renseignements sur le commerce, le crédit et la Caisse d'escompte, avec réponse du président de l'Assemblée.

20 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 28, nº 224.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 252.

684. — Discours du premier président de la Cour des Monnaies, rendant hommage à l'Assemblée nationale pour avoir rétabli l'ordre dans la capitale, et présentant un arrêté de la Cour à ce sujet.

21 juillet 1789.
Minute, A. N., C 28, nº 224.
Ed. *Journal de Paris*, nº 205 du 24 juillet, p. 919; *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 255.

685. — Lettre de l'Assemblée nationale aux gardes du corps, les remerciant d'avoir offert une garde d'honneur pour accompagner le Roi et l'Assemblée à Paris, le Roi ayant résolu de venir au milieu des habitants de la capitale, sans autre escorte que celle de leurs sentiments patriotiques.

21 juillet 1789.
Minute, A. N., C 28, nº 224.

686. — Délibération du Comité provisoire, portant envoi à l'Assemblée des électeurs de la demande tendant à la répartition de l'indemnité accordée aux ouvriers du faubourg Saint-Antoine par l'Assemblée nationale.

21 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 9).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 253, 271.

687. — Proclamation de l'Assemblée des électeurs, notifiant aux ouvriers qu'elle s'occupe des moyens les plus prompts de réaliser l'indemnité à eux accordée, et les invitant à reprendre leurs travaux.

21 juillet 1789.
Minute, A. N., C* I 1, fol. 495.

688. — Remise entre les mains de l'abbé Bertolio, secrétaire de l'Assemblée des électeurs, par les sieurs Cavillier et Dupuis, de 300 livres pour les ouvriers qui se sont dévoués à la cause publique.

21 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 277.

689. — Arrêté du Comité provisoire, décidant l'ouverture d'une souscription volontaire, destinée à subvenir aux besoins des

pauvres et à couvrir les autres dépenses de la Ville.

21 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 503.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 281.

690. — Arrêté du Comité provisoire, enjoignant à ses architectes de procéder à la réparation des rues dépavées dans les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 juillet pour la défense de Paris.

21 juillet 1789.

Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 9).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 270.

691. — Envoi au Comité, par les officiers du corps de garde des Invalides, d'un paquet de 71 lettres adressées à des personnes de la Cour.

21 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 9).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 278.

692. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, chargeant le curé de Saint-Etienne-du-Mont, le commissaire Carré et M. Jallier de se rendre chez le lieutenant criminel, à l'effet d'obtenir la mise en liberté des citoyens, conduits dans les prisons ordinaires par les patrouilles de la milice et prévenus de délits sans gravité.

21 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 504.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 282.

693. — Délibération du district des Prémontrés, arrêtant l'envoi d'une députation à la Ville et aux 59 autres districts pour les engager à prendre des mesures relativement aux sorties quotidiennes des nobles hors Paris.

21 juillet 1789.

Extrait certifié, *A. N.*, C 134 (dos. 9).

694. — Lettre adressée au président du Comité par les curés d'Epinay-sur-Orge, de Juvisy et le seigneur haut-justicier de Juvisy, au sujet de la brutalité du sieur Rappe, procureur fiscal de Savigny-sur-Orge, prétendu délégué de l'Assemblée des électeurs, et des vexations exercées au château de Juvisy.

21 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 15).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 440.

695. — Lettre de madame de Montmorency-Laval, abbesse de l'abbaye de Montmartre, déclarant faux tout ce qui lui est imputé et protestant de ses sentiments de citoyenne zélée pour la conservation de ses compatriotes, avec arrêté déléguant M. Deleutre afin de veiller à la sûreté de l'abbaye.

21 juillet 1789.

Original signé et scellé du cachet à ses armes, *A. N.*, AA 45, n° 1349; C* I 1, fol. 499.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 275.

Le bruit courait que certains travaux exécutés à Montmartre avaient pour objet la construction d'un chemin pour faciliter l'accès de l'artillerie sur la butte afin de foudroyer la ville. Dans une lettre adressée le 23 juillet au *Journal de Paris* (n° 205, p. 920), la municipalité démentit cette assertion, déclarant que la route en question devait ouvrir une communication plus aisée avec le village de Montmartre et les moulins de la butte pour le transport des farines.

696. — Rapport par M. Deleutre de la visite de l'abbaye de Montmartre, par lui faite en présence des président et commandant du district de Montmartre, visite qui n'a amené la découverte d'aucune arme et constaté l'existence d'une quantité de grains et de farine à peine suffisante pour les besoins du monastère.

22 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 511.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 292.

697. — Procès-verbal d'emprisonnement d'un jeune garçon, accusé de propos séditieux, notamment de s'être dit chargé par l'abbesse de Montmartre d'espionner les patrouilles et de répandre le bruit qu'il y avait dans l'abbaye 50 canons et 50,000 fusils.

22 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, Y 13142.

698. — Arrêté du Comité provisoire, déléguant M. Boucher d'Argis, le curé de

Saint-Etienne-du-Mont et M. de Farges, à l'effet d'exprimer au chapitre de Notre-Dame la profonde gratitude de la Commune pour le don de 12,000 livres en faveur des pauvres ouvriers sans occupation, consenti par le chapitre, avec récépissé de cette somme et discours adressé au chapitre par M. Boucher d'Argis.

22 juillet 1789.
Originaux signés (3 p.), A. N., L 517.

699. — Lettre de M. de Beaumarchais au district des Blancs-Manteaux, pour se justifier du transfert de son domicile dans le district du faubourg Saint-Antoine, en raison des menaces proférées contre sa personne par ses ennemis, qui l'accusaient d'avoir offert 12,000 fusils à M. de Flesselles et de recéler des blés, farines et munitions, maintenant néanmoins sa promesse de 2,000 livres pour la caisse nationale, sans préjudice des 12,000 livres précédemment données pour le soulagement du peuple.

22 juillet 1789 (V. au 5 septembre).
Copie, A. N., AA 45, n° 1352.
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II. p. 189.
V. dans le *Journal de Paris*, n° 209, p. 936, la lettre de Beaumarchais au district de Sainte-Marguerite, annonçant l'envoi de 12,000 livres pour les pauvres du faubourg Saint-Antoine, particulièrement les femmes et les enfants, lettre communiquée le 24 juillet aux auteurs du journal par M. Taillandier, secrétaire du comité du district, à l'effet d'exciter par ce bel exemple la bienfaisance publique.

700. — Lettre de M. de Beaumarchais aux commissaires du district de Sainte-Marguerite, à l'effet de procéder à une visite en règle de sa maison du Rempart et de ses magasins, rue de Montreuil, vis-à-vis l'abbaye Saint-Antoine, qui, d'après des bruits mensongers, renfermaient des fusils et de la farine.

Sans date.
Copie, A. N., AA 45, n° 1352.
D'après la *Correspondance secrète*, publiée par M. Lescure, t. II, p. 373, Beaumarchais aurait été incarcéré à la date du 24 juillet, en même temps que Lenoir et Linguet, sous l'accusation d'accaparement de grains.

701. — Avis donné par les citoyens du Gros-Caillou, du danger de conflagration résultant d'un amas de poudre jeté dans les latrines du dépôt du régiment des gardes-françaises.

22 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 10).
Cf. le mémoire des gardes-françaises contre leurs officiers, dans Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 149.

702. — Délibération de l'Université de Paris, adressant ses félicitations aux électeurs, dont le zèle a assuré la tranquillité des citoyens, remise, le 27 juillet, par une députation.

22 juillet 1789.
Extrait collationné, A. N., C 134 (dos. 15).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 453.

703. — Procès-verbal du district des Jacobins, constatant l'arrestation d'un postillon du duc de Liancourt, porteur de lettres pour les premiers présidents du Parlement et de la Chambre des Comptes, et envoi à l'Hôtel de Ville.

22 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 10).

704. — Lettre du district de Saint-Philippe-du-Roule, demandant des ordres à l'Assemblée des électeurs, au sujet de la sortie du numéraire et de l'offre faite par les Suisses de la caserne de Courbevoie de coopérer à la garde du district.

22 juillet 1789.
Minute, A. N., C 134 (dos. 10).

705. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, portant que les vases sacrés et ornements d'église de la Bastille, laissés à l'abandon, seront déposés dans l'église de Saint-Paul.

22 juillet 1789.
Minute, A. N., C* I 1, fol. 510.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 291.

706. — Discours du président de la Cour des Aides à l'Assemblée nationale pour remercier des mesures qui ont amené le rétablissement de la paix dans la capitale

et offrir le concours dévoué de la compagnie, suivant son arrêté du 22 juillet.

23 juillet 1789.

Minute, avec réponse du président de l'Assemblée et original de l'arrêté (3 p.), *A. N.*, C 28, nº 225; Z1a 640.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 263.

Procès-verbal de l'Assemblée nationale, t. II, nº 30, p. 23.

K. — CONFIRMATION DES POUVOIRS DE BAILLY, MAIRE DE PARIS, ET DE LAFAYETTE, COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE (19 JUILLET).

707. — Discours de Louis XVI, lors de sa réception à l'Hôtel de Ville, approuvant les nominations de Bailly, comme maire, et de Lafayette, à titre de commandant général de la garde parisienne.

17 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 377.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 102.

708. — Discours adressés à l'Assemblée des électeurs par MM. Bailly et de Lafayette, au sujet de la nécessité de faire confirmer leurs élections, qui avaient obtenu l'agrément du Roi, par la pluralité des citoyens de Paris.

18 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 387.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 116.

709. — Lettre de M. Bailly au Comité, déclarant qu'il ne peut adhérer à sa nomination comme maire, que s'il est confirmé dans ses fonctions par les districts.

19 juillet 1789.

Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 184.

710. — Invitation adressée par le Comité aux districts, à l'effet de délibérer sur la résolution de M. Bailly demandant que son élection soit ratifiée par les districts.

19 juillet 1789.

Minutes avec le visa des districts (6 exempl.), *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 185.

711. — Adresse de félicitations envoyée à M. Bailly, élu maire, par la ville de Clamecy, en raison de ses relations permanentes avec la capitale pour l'approvisionnement de bois.

19 juillet 1789.

Minute avec lettre d'envoi (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 7).

712. — Lettre du district de Saint-Louis-de-la-Culture à M. Bailly, ratifiant d'une voix unanime sa nomination comme maire de Paris et célébrant ses vertus et ses talents.

19 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, AA 12, nº 1324.

713. — Confirmation, par le district des Récollets, de l'élection de M. Charton comme électeur au Comité et de la nomination de M. de Lafayette comme colonel général de la milice parisienne.

19 juillet 1789.

Extrait conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 203.

714. — Confirmation de l'élection de Bailly en qualité de maire de Paris par les districts :

Des Blancs-Manteaux;
Des Capucins de la Chaussée-d'Antin;
Des Capucins du Marais;
De Sainte-Elisabeth;
Des Enfants-Rouges;
Des Filles-Dieu;
De Saint-Germain-des-Prés;
De Saint-Gervais;
De Saint-Honoré;
Des Jacobins-Saint-Dominique;
Des Jacobins-Saint-Honoré;
De Saint-Louis-en-l'Ile;
De Saint-Marcel;
Des Mathurins;
De Saint-Merry;
De Notre-Dame,
De Sainte-Opportune
De Saint-Philippe-du-Roule;
De Saint-Roch;
Du Saint-Sépulcre;
De Saint-Germain-l'Auxerrois;

De Saint-Jacques et Val-de-Grâce;
Des Capucins-Saint-Honoré.

19-20 juillet 1789.
Délibérations signées, *A. N.*, C 134 (dos. 7 et 8).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 204-205.

715. — Confirmation de l'élection de M. de Lafayette en qualité de commandant général de la garde nationale par les districts :

Des Blancs-Manteaux;
De Sainte-Elisabeth;
Des Filles-Dieu;
De Saint-Germain-des-Prés;
Des Jacobins-Saint-Dominique;
De Saint-Marcel;
Des Mathurins;
De Saint-Merry;
De Saint-Germain-l'Auxerrois;
De Saint-Jacques et Val-de-Grâce;
Des Capucins-Saint-Honoré.

19-20 juillet 1789.
Délibérations signées, *A. N.*, C 134 (dos. 7-8).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 204-205.

716. — Lettre du comte de Saint-Priest à M. Bailly, prévôt des marchands de Paris, annonçant sa nomination de ministre de la maison du Roi, aux lieu et place de M. Laurent de Villedeuil, démissionnaire.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 401.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 89.

717. — Lettre du district des Enfants-Rouges à M. Bailly, portant qu'il a été procédé à sa réélection, la première élection faite par acclamation n'ayant point paru légale.

20 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 8).

718. — Délibérations contenant proclamation de M. Bailly, comme maire, accompagnées de lettres de félicitations, par les districts :

De Saint-André-des-Arts;
Des Cordeliers;
Des Feuillants;
Des Filles-Dieu;
Des Filles-Saint-Thomas;
De Saint-Honoré;
De Saint-Jacques et des Saints-Innocents
De Saint-Jacques-de-l'Hôpital;
De Saint-Jean-en-Grève;
De Saint-Laurent;
De Saint-Lazare;
De Saint-Leu;
De la Madeleine-de-Traisnel;
De Saint-Magloire;
De Sainte-Marguerite;
Des Minimes;
Des Pères-de-Nazareth;
De Saint-Nicolas-des-Champs (qui confirme également M. de Lafayette);
Des Petits-Pères;
Des Prémontrés;
Des Récollets;
De Saint-Séverin;
Des Théatins (confirmant aussi M. de Lafayette);
De Saint-Victor.

21 juillet 1789.
Extraits signés, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 249.

719. — Arrêté du district de Saint-Eustache, continuant dans leurs fonctions les électeurs du district sous le titre de représentants de la Commune, approuvant les nominations de MM. Bailly et de Lafayette, et désignant six députés et deux représentants.

21 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Éd. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 272

720.— Arrêté du district de Saint-Etienne-du-Mont, supprimant le titre de *Prévôt des Marchands* et le remplaçant par celui de *Maire de la Ville de Paris*, avec confirmation par la voie du scrutin de la nomination de M. Bailly.

21 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

721. — Délibération de l'Université, confirmant la nomination de M. Bailly comme maire de Paris et celle de M. de Lafayette comme chef de la milice parisienne.

22 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 354.

722. — Discours adressé à M. Bailly, maire de Paris, par une députation du district de Saint-Lazare, lui conférant le titre de maire.

24 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).

723. — Adresse de félicitations de la ville de Brioude à M. Bailly, maire de Paris.

25 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

724. — Arrêté et adresse de félicitations de la ville d'Agen à M. Bailly, maire de Paris.

26 juillet 1789.
Minutes signées, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

725. — Lettre de félicitations de la ville de Pont-à-Mousson à M. Bailly, maire de Paris.

27 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 15).

§ 4. — Journée du 22 juillet 1789.

A. — MEURTRE DE FOULLON ET DE BERTIER.

726. — Lettre de la municipalité de Compiègne au Comité permanent, l'avisant de l'arrestation de M. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, et demandant des instructions sur la conduite à tenir dans cette circonstance.

20 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 237.
Mémoires de Bailly, t. II, p. 90.

727. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, déclarant, en réponse aux habitants de Compiègne, qu'il n'existait aucune raison légitime de retenir prisonnier M. Bertier de Sauvigny.

20 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 473.
Ed. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 90.

728. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, ordonnant l'envoi de 240 cavaliers de la milice parisienne à Compiègne, pour mettre en sûreté la personne de M. Bertier de Sauvigny et pour le conduire à Paris.

20 juillet 1789.
Extrait certifié, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 239.

729. — Circulaire envoyée aux districts par l'Assemblée des électeurs, à l'effet d'obtenir de chacun d'eux quatre hommes à cheval, pour amener à Paris M. Bertier de Sauvigny.

20 juillet 1789.
Minutes signées (6 exempl.), *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 239.

730. — Ordres donnés par différents districts (Petits-Pères, Oratoire, Minimes, Roule, Saint-Eustache, Traisnel, Capucins-du-Marais), en conformité de la circulaire expédiée par le Comité, pour l'envoi de quatre hommes à Compiègne.

21 juillet 1789.
Minutes (10 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 9).

731. — Projet de lettre de Louis XVI concernant l'arrestation, à Compiègne, de M. Bertier, intendant de la généralité de Paris, exprimant le désir de voir ses torts légalement connus et jugés.

21 juillet 1789.
Minute corrigée de la main du Roi, *A. N.*, C 220-221, n° 160.

732. — Scellé apposé par le commissaire Carré, en vertu de l'ordre de l'Assemblée

générale des électeurs, du 20 juillet, (joint au scellé), sur les papiers de M. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris.

21 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 11285.

733. — Avis donné par M. Acloque, président du district de Saint-Marcel, de l'envoi à l'Hôtel de Ville, sous la garde de sa brigade, de M. Foullon, conseiller d'Etat, arrêté à Viry et amené par le syndic de ce village.

22 juillet 1789.
Deux heures du matin.
Minute, A. N., C 134 (dos. 10).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 286.

734. — Scellé apposé par le commissaire Carré, en vertu de l'ordre de l'Assemblée générale des électeurs, du 22 juillet, (joint au scellé), sur les papiers de M. Foullon, conseiller d'Etat, en son hôtel, rue des Fossés-du-Temple.

22 juillet 1789.
Minute, A. N., Y 11285.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 289.

735. — Relation des scènes sanglantes du 22 juillet, extraite du journal de l'Assemblée nationale, par M. de Sillery, d'après laquelle on avait conclu des notes trouvées dans le portefeuille de M. Bertier, que, d'accord avec l'armée qui bloquait Paris, il promettait et distribuait même des cartouches à tous ceux qui devaient attaquer et soumettre la Ville.

22 juillet 1789.
Copie, A. N., KK 641, fol. 345, KK 644, fol. 209.

Le *Courrier de Versailles*, de Gorsas, n° XVII, p. 288, sous le titre : *Motif de quelques lettres trouvées dans le portefeuille de M. Berthier*, donne une analyse succincte de certaines de ces correspondances relatives aux demandes de poudre et de cartouches, à la veille du 14 juillet. L'ensemble de ces lettres a été mis en lumière dans une publication en quelque sorte officielle, intitulée : *Extraits des lettres trouvées dans le portefeuille de M. Berthier, intendant de Paris, pris la nuit du 16 juillet, dans sa voiture*. *B. N.*, Lb^{39} n° 1984.

736. — Procès-verbal du commissaire Odent, constatant la mort de M. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, massacré par le peuple au sortir de l'Hôtel de Ville, et information d'office faite à ce sujet.

22 juillet 1789.
Minute (3 p.), A. N., Y 10000, Y 15020.
Cf. la relation des événements du 22 juillet, insérée le 25 avec l'agrément de l'Hôtel de Ville, dans le *Journal de Paris*, n° 206, p. 923, et celle du n° II des *Révolutions de Paris*, p. 18.

737. — Arrestation par une patrouille, rue Saint-Honoré, près de la barrière des Sergents, de Louis Payou, compagnon de rivière, et de Thomas Rava, porte-sacs à la Halle, lesquels s'étaient sauvés avec le produit de la quête faite par eux et leurs compagnons en exposant au public le corps du sieur Foullon, « qui venait d'être expédié à la Grève. »

22 juillet, 10 heures du soir.
Extrait, A. N., Y 13171.

738. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par le sieur Cuchet, électeur du district de Saint-André-des-Arts, de lettres et papiers concernant M. Bertier de Sauvigny, notamment de correspondances avec M. Necker et l'intendant de Paris, relatives aux grains, et par le sieur Fortin, électeur du district de l'Abbaye, de onze lettres adressées au même, transmises par les districts de Notre-Dame et de Nazareth, avec décharge délivrée, le 31 août 1789, par six commissaires de la Commune, chargés de prendre connaissance de ces papiers.

22 juillet 1789.
Extrait signé, A. N., Z^{1b} 352, fol. 64 et 68; C 134 (dos. 9).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 316.

739. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par le sieur Cuchet, de deux paquets cachetés contenant : le premier, les morceaux de la lettre que M. Foullon a déchirée, lorsqu'il a été arrêté; le second, les lettres trouvées sur M. Foullon lors de son arrestation, avec décharge de ces papiers remis, le 7 novembre 1789, au Comité des recherches de la Commune.

22 juillet 1789.
Extrait signé, A. N., Z^{1b} 352, fol. 64 v° et 69 r°.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 287.

740. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Fortin, électeur du district de l'Abbaye, d'un paquet cacheté, contenant différents papiers apportés par M. Cousin, fermier des droits du Roi et du duc de Penthièvre, savoir, des correspondances avec M. Necker et l'intendant de Paris, relatives aux grains et accaparements, avec décharge de ces papiers, remis, le 31 août 1789, aux commissaires de la Commune.

22 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 65.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 317.

741. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Etienne-L. Desroches, électeur, de deux coussins de cabriolet de velours d'Utrecht cramoisi, provenant de M. Bertier de Sauvigny, et de deux paquets enveloppés de toile et papiers, contenant les bijoux et effets de MM. Foullon et Bertier, notamment, une bourse avec onze louis d'or et une médaille d'argent, deux montres à répétition, l'une ornée de diamants avec chaîne d'or et breloques, une tabatière ovale en or, deux flacons à bouchons d'or provenant de M. Foullon; une canne à pomme et virole d'or, deux bonnets de coton et un mouchoir déposés par M. Aclocque; plus divers effets et linge de corps de M. Bertier, avec procès-verbal de remise de ces objets par M. Levacher de la Terrinière, l'un des membres de la Commune, au commissaire Carré, le 1er août 1789.

22 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 65 v°.
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 326.

742. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Aclocque, président du district de Saint-Marcel, d'une canne garnie de pomme et virole en or et de deux bonnets enveloppés dans un mouchoir rouge, à lui remis par les habitants de Viry, comme appartenant à M. Foullon.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 66.

743. — Actes du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par MM. Desroches, Real et Liesse, électeurs, de lettres adressées à MM. Foullon et Bertier, contenues en huit paquets cachetés.

23, 24, 25, 28 juillet 1789.
Extraits signés, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 66, 67.

744. — Procès-verbal d'apposition de scellés par le commissaire Odent en l'hôtel de l'Intendance et sur les effets de M. Bertier de Sauvigny, par autorisation expresse du Comité provisoire de l'Hôtel de Ville et du marquis de la Salle, avec laissez-passer délivré à M. Odent pour se transporter à Sainte-Geneviève, Sauvigny et autres terres de M. Bertier.

23 juillet 1789.
Minute (un fort cahier), *A. N.*, Y 15020.

745. — Procès-verbal dressé par le commissaire Carré, au sujet de la mort de M. Foullon, conseiller d'Etat, et de M. Bertier, intendant de Paris, à la requête de Pierre Racle, secrétaire particulier de M. Bertier et mandataire de ses enfants désireux de faire inhumer les restes de leur père et aïeul maternel, et information d'office contenant les dépositions des guichetiers du Châtelet, qui reçurent dans la soirée et dans la nuit du 22 au 23 juillet, d'abord les cadavres, puis les têtes de Foullon et de Bertier, apportées, l'une à neuf heures du soir dans un torchon, l'autre à une heure du matin par un petit pâtissier dans sa manne.

23 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 11285.

746. — Procès-verbal et information d'office par le commissaire Delaporte, substituant M. Dassonvillez, au sujet de la mort de M. Foullon, conseiller d'Etat, information dans laquelle sont recueillies les dépositions de ses domestiques.

23 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 11987.

747. — Procès-verbal d'apposition de scellés par le commissaire Dassonvillez, après le décès de Joseph-François Foullon, conseiller d'État, comte de Morangis, baron de Doué, en sa maison à Paris et en ses châteaux de Morangis et Soulanger en Anjou, avec laissez-passer du Comité provi-

soire délivré à M. Dassonvillez pour se transporter à Morangis, Saumur et autres lieux.

23 juillet 1789.

Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 11987.

Un procès-verbal identique fut dressé par le commissaire Carré.

748. — Rapport adressé à l'Assemblée des électeurs par le sieur Étienne de la Rivière, au sujet de la mission qui lui avait été confiée, ainsi qu'au sieur de la Presle, à l'effet de ramener à Paris M. Bertier de Sauvigny.

23 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 538.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 329.

749. — Amendement de M. Camus à la motion de M. de Lally-Tollendal, demandant, avec M. de Mirabeau, la convocation des députés de Paris en comité, pour aviser aux moyens de rétablir le calme.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 211.

L'amendement de M. Camus se trouve seul indiqué dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 265; les autres motions et amendements ne sont mentionnés ni dans ces mêmes *Archives*, ni dans le *Journal de l'Assemblée nationale*.

750. — Amendement de M. Prieur à la motion de M. de Lally-Tollendal, proposant la nomination d'un conseil chargé de recevoir les dénonciations contre les auteurs des malheurs publics.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 220.

751. — Amendement de M. Anthoine à la motion de M. de Lally-Tollendal, demandant la nomination d'une commission pour faire informer contre les auteurs et complices des crimes d'État qui ont soulevé l'indignation populaire.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 220.

752. — Amendement de M. de Sentetz à la motion de M. de Lally-Tollendal, invitant la milice parisienne à procéder à l'arrestation de ceux qui sont dénoncés par la clameur publique.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 211.

753. — Motion de M. de La Galissonnière, invitant la Ville de Paris à établir par ses districts une municipalité qui puisse assurer l'ordre public.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 211.

754. — Amendement de M. Bouche à la motion de M. de Lally-Tollendal, invitant les électeurs à s'entendre dans les soixante districts pour la recherche et punition des fauteurs de troubles.

23 juillet 1789.

Original, *A. N.*, C 28, n° 211.

755. — Motion du marquis de Sillery, député du bailliage de Reims, déclarant que la Nation éplorée doit faire de nouveaux efforts pour calmer le peuple de Paris, et proposant d'envoyer, dès le lendemain matin de bonne heure, la proclamation de l'Assemblée nationale à Paris, afin de prévenir de grands malheurs.

23 juillet 1789.

Copie, *A. N.*, KK 641, fol. 345, 352.

756. — Proclamation de l'Assemblée nationale, invitant tous les Français à la paix, au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, et déclarant que la poursuite des crimes de lèse-nation appartient à l'Assemblée nationale, ladite proclamation lue à la réunion des électeurs dans sa séance du 24 juillet.

23 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 220.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 380.

757. — Délibération du district de Sainte-Opportune, exprimant sa gratitude à l'Assemblée générale des électeurs pour ses sages, fermes et patriotiques mesures contre les projets sanguinaires de l'aristocratie.

23 juillet 1789.

Extrait conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 415.

758. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Sirebeau du nommé Julien, au sujet de la lecture au Palais-Royal d'une prétendue lettre de l'abbé de Vermond à l'abbé du Perron, trouvée dans la cour du Palais-Royal, laquelle recommandait de brûler immédiatement certains papiers qui lui auraient été confiés par Foullon et Bertier, avec arrêtés du Comité de police, du 3 août, et du Comité de Saint-Roch, ordonnant de remettre la lettre en question à l'abbé du Perron.

23 juillet 1789.
18, 27 août 1789.
Minutes et imprimé, A. N., Y 15689.

759. — Ordre du Comité provisoire au sieur Mothura, tailleur, de se rendre à l'Hôtel de Ville, pour donner des nouvelles du secrétaire de M. Bertier.

24 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), A. N., C 134 (dos. 12).

760. — Lettre de M. de Clermont Tonnerre, en faveur du sieur Aubert, secrétaire de M. Bertier, faussement accusé d'accaparements de blés et farines.

24 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 14).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 137.

761. — Interrogatoire par le commissaire Chenon, père, de Simon Mézières, dit Versailles, manœuvre à maçon, qui s'était vanté dans un cabaret, rue Coquenard, d'avoir tiré la corde de la lanterne de la place de Grève, lors de l'exécution de Foullon et de Bertier, et déposition du sieur Fouquet, marchand de salade, confirmant le propos tenu par le sieur Mézières, avec information à ce sujet.

26 juillet 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 11441, Y 10649, fol. 22 v°.

762. — Demande de place au président du Comité provisoire par le sieur Demarne, officier major dans la garde de Paris, de service, le 22 juillet, à l'Hôtel de Ville, ayant exposé sa vie pour calmer la fureur du peuple.

29 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 17).

763. — Procès-verbal de la perquisition faite, de l'ordre du marquis de la Salle, par M. Fournier, capitaine-commandant du poste de la rue Coqheron, à Clignancourt, dans la maison du sieur Christophe, secrétaire de l'intendant, pour y rechercher les grains et farines qu'on soupçonnait y être emmagasinés.

30 juillet 1789.
Minute, A. N., F7 6504.

764. — Décision du Comité provisoire de l'Assemblée des électeurs, ordonnant la remise au commissaire Carré, pour être inventoriés lors de la levée des scellés, des montres, chaînes d'or, bijoux et autres objets déposés au greffe comme appartenant à M. Bertier, intendant de Paris, et à M. Foullon, conseiller d'État.

1er août 1789.
Original signé, A. N., Z1h 352 (entre les fol. 65 et 66).

765. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Brousse des Faucherets, secrétaire de l'Assemblée des représentants de la Commune, d'une caisse en forme de malle, contenant des effets appartenant à M. Bertier.

3 août 1789.
Extrait signé, A. N., Z1h 352, fol. 68 v°.

766. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Brousse des Faucherets, secrétaire de l'Assemblée des représentants de la Commune, de paquets contenant : 1° deux lettres adressées à l'intendant de Paris par le district des Pères-de-Nazareth; 2° une lettre à M. Foullon, intendant général de la guerre à la Cour; 3° deux autres lettres à M. Foullon, conseiller d'État; 4° deux lettres trouvées chez le suisse de M. de Besenval.

4 août 1789.
Extrait signé, A. N., Z1h 352, fol. 69.

767. — Lettre de Necker à M. Bailly, le priant de faire choix d'un commissaire, au nom du Roi, pour assister avec le commissaire de la Ville à la levée des scellés appo-

sés sur les papiers de Bertier et sur les bureaux de l'Intendance.

4 août 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 2.

Cette lettre se trouve mentionnée dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 210. Le maire de Paris désigna M. de Rumart, maître des requêtes, qui fut agréé par Necker.

768. — Nomination, par l'Assemblée des représentants de la Commune, de six commissaires chargés de lever les scellés apposés par ordre de la Ville sur les papiers de Foullon et Bertier, et réduction à six du nombre des gardes préposés à la conservation des scellés.

22 août 1789.
Minutes, *A. N.*, Y 11285; Z^{1h} 352, fol. 68 r°.

769. — Sentence homologative d'avis de parents du Châtelet, nommant l'abbé Ignace Foullon, tuteur honoraire, et Jean-Simon Tardiveau, tuteur onéraire d'Antoine-Joseph-Louis Bertier, avocat général en la Cour des Aides, âgé de 21 ans, d'Anne-Pierre Bertier de Sequigny, chevalier, âgé de 19 ans, d'Edme-Ferdinand-Louis Bertier, chevalier non profès de l'ordre de Jérusalem, de Benigne-Louis Bertier, âgé de 12 ans 1/2, de Blanche-Louise-Antoinette Bertier, enfants mineurs du sieur Bertier et de feue Marie-Josephe Foullon, d'Anne-Louise Bertier, mineure émancipée par son mariage avec M. de La Bourdonnaye de Blossac, intendant de la généralité de Soissons, de Bernarde-Françoise Bertier, émancipée par son mariage avec M. Jérôme de la Myre, vicomte d'Honneughem, d'Antoinette-Bernarde Bertier, femme du vicomte de Pardieu, avec procuration passée par devant Me Paulmier.

12 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 5182.

770. — Remise au sieur Paulmier, notaire, par le commissaire Carré, des objets trouvés sur Foullon et Bertier, le jour de leur mort, et restés déposés au greffe de la Ville.

5 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11285.

771. — Information faite par le commissaire Le Rat, sur la plainte du sieur Clouet, receveur de l'Election de Paris, contre le sieur Lebeuf, ancien huissier, qui lui avait adressé une lettre impérieuse pour lui réclamer de l'argent, en menaçant de dévoiler sa correspondance avec M. Bertier de Sauvigny.

18 octobre 1789.
Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 10002.

772. — Avis de parents du Châtelet, nommant M. de la Myre et M. de La Bourdonnaye de Blossac, tuteurs de leurs femmes, pour la liquidation des successions Bertier et Foullon.

11, 31 mars 1790.
Minutes, (2 p.) *A. N.*, Y 5188.

773. — Avis de parents homologuant les lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par Honoré-Ch.-Ignace Foullon, prêtre du diocèse de Cambrai, héritier pour un quart de Joseph-François Foullon, son père.

12 mars 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5188.

774. — Emancipation d'Antoine-Joseph-Louis Bertier, avocat général en la Cour des Aides, et de Pierre Bertier de Sequigny, sous la curatelle de J.-B.-Etienne Soreau et Pierre Racle.

24 mars 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5188.

775. — Procès-verbal de visite et estimation des immeubles de la succession de M. Bertier de Sauvigny, à Paris et à la campagne, par Pierre Petit, juré expert, enteriné au Châtelet le 22 décembre 1790.

10 avril 1790.
Un fort cahier, *A. N.*, Y 5197; Z 7373.

776. — Avis de parents du Châtelet, autorisant la résiliation du bail du château de Morsang, loué par la famille Bertier à M. de Surbak, le 12 mars 1774.

19 mai 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5190.

777. — Avis de parents du Châtelet, homologuant les lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par les héritiers de M. Bertier.

21 mai 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5190.

778. — Avis de parents du Châtelet, autorisant la vente aux enchères de quatre maisons à Paris, dépendant de la succession de M. Bertier.

2 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5192.

779. — Avis de parents du Châtelet, autorisant la vente par contrat notarié, moyennant 71,000 livres, d'une maison, rue de Montorgueil, dépendant de la succession de M. Bertier, dont la démolition, ordonnée par le bureau de la Voirie, avait été commencée du vivant de M. Bertier.

25 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5194.

780. — Envoi, par le Comité des recherches de la Ville à celui de l'Assemblée nationale, d'une lettre interceptée du sieur d'Entremeuse, valet de chambre de M. Bertier, détenu à l'Abbaye, auquel son maître avait confié une boîte contenant 6,000 louis et des papiers importants, enterrée aux environs de Landrecies.

18 octobre 1790, 10 juin 1791.
Minutes et copie (5 p.), *A. N.*, D XXIXb 32, no 336; D XXIXb 33, no 345.

B. — DÉMISSION DE LAFAYETTE.

781. — Lettres de M. de Lafayette à M. Bailly, maire de Paris, et aux soixante districts, annonçant que, n'ayant pu empêcher les exécutions sanglantes et illégales de la veille, il donne sa démission de commandant général de la garde nationale.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 551.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 346, 348.

782. — Lettre du district de Bonne-Nouvelle à M. de Lafayette, pour le féliciter de sa nomination comme commandant de la garde nationale.

23 juillet 1789.
Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

Les lettres et adresses des districts témoignant à M. de Lafayette tous leurs regrets de sa détermination, avec leurs instances pour obtenir le retrait de sa démission, se trouvent mentionnées dans BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 361, 363.

783. — Délibération du district de Saint-Séverin, ratifiant la nomination de M. de Lafayette comme chef de la garde citoyenne, avec lettre lui affirmant que seul il peut occuper ce poste.

23 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).

784. — Adresse du district du Petit-Saint-Antoine, blâmant les excès commis dans la journée du 22 juillet, déclarant qu'il a exécuté l'ordre donné par M. de Lafayette d'envoyer un détachement à l'Hôtel de Ville et le conjurant de rester à la tête de la milice parisienne.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

785. — Adresse du district des Récollets à M. de Lafayette, le priant de rester parmi eux pour assurer la liberté à la monarchie française.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

786. — Lettre du district de l'Oratoire à M. de Lafayette, pour le prier de revenir sur sa résolution et de ne point quitter son poste.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

787. — Discours du curé de Saint-Nicolas-des-Champs, au nom du district, à M. de Lafayette, en lui annonçant sa proclamation en qualité de commandant de la garde bourgeoise par les membres du district.

23 juillet 1789.
Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

788. — Adresse du district des Pères-de-Nazareth à M. de Lafayette, pour le prier de ne pas abandonner la milice parisienne, malgré les excès d'une multitude égarée.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

789. — Nomination, par le district des Minimes, de deux députés chargés de témoigner à M. de Lafayette leur vive douleur

pour la détermination annoncée dans sa lettre du même jour aux districts et au maire de Paris.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

790. — Envoi, par le district de Saint-Louis-de-la-Culture, d'une députation à M. de Lafayette, pour le prier de conserver le commandement général de la milice parisienne.

23 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 377.

791. — Délibération du district de Saint-Lazare, ratifiant la nomination de M. de Lafayette comme colonel général de la garde bourgeoise.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

792. — Adresse du district de Saint-Jean au marquis de Lafayette, le priant instamment de vouloir bien continuer ses fonctions.

23 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).

793. — Nomination, par les districts du Val-de-Grâce et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de deux députés, à l'effet de prier M. de Lafayette de rester à la tête de la garde bourgeoise.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

794. — Délibération du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, exprimant ses regrets des excès meurtriers commis hier par des gens sans aveu et sa douleur de la lettre que M. de Lafayette vient de leur adresser.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

795. — Lettre du district des Jacobins de la rue du Bac à M. de Lafayette, le suppliant de renoncer à son projet de démission, et délibération ordonnant des patrouilles extraordinaires de cinquante hommes, chargées de maintenir l'ordre et de dissiper les attroupements.

23 juillet 1789.
Minute signée et imprimé (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).

796. — Lettre du district des Filles-Dieu à M. de Lafayette, au sujet de la nouvelle affligeante de sa démission, pour le prier de continuer ses fonctions.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

797. — Envoi, par le district des Feuillants, d'une députation à M. de Lafayette, à la suite de sa lettre au maire de Paris, ayant mission d'exprimer leur consternation en présence de la décision qu'il semble avoir prise, avec lettre du président du district.

23, 24 juillet 1789.
Extraits signés (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11 et 12).

798. — Adresse du district de Saint-Étienne-du-Mont à M. de Lafayette, le conjurant de ne point abandonner la patrie dans un moment aussi critique.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

799. — Envoi, par le district des Enfants-Rouges, d'une députation à M. de Lafayette, pour le prier de conserver le commandement général des troupes, dans l'espoir que les malheurs de la journée d'hier ne se renouvelleront pas.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

800. — Nomination, par le district des Cordeliers, d'un délégué pour prier M. de Lafayette de rester à son poste.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

801. — Confirmation, par le district des Carmes-Déchaussés, du choix de M. Bailly comme maire et de M. de Lafayette comme colonel général de la garde parisienne.

23 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

802 — Adresse du district des Capucins-Saint-Honoré à M. de Lafayette, l'invitant à conserver son poste, portée par le sieur Benière, curé de Saint-Pierre-de-Chaillot.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

803. — Lettre du sieur Lagarde, commandant de la Basoche du Châtelet, à son colonel Lafayette, l'assurant au nom de son état-major de tout leur dévouement.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

804. — Lettre du district de Saint-Denis-du-Pas, exprimant la vive gratitude du district général de la Cité pour les efforts de M. de Lafayette à l'effet de rétablir le calme dans la capitale.

23 juillet 1789.
Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

805. — Procès-verbaux des discours adressés à M. Bailly et à M. de Lafayette par les électeurs du district de Sainte-Elisabeth.

23 juillet 1789.
Minutes signées (4 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 11).

806. — Adresse des députés du corps de garde de la rue Saint-Sauveur à M. de Lafayette, pour le remercier d'avoir retiré sa démission.

23 juillet 1789.
Minute non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

807. — Déclaration des électeurs et députés des districts de Paris, proclamant de nouveau, conformément au vœu unanime des citoyens, M. de Lafayette général de la garde nationale, et promettant subordination et obéissance à tous ses ordres.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 565.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 365.

808. — Lettre du district des Théatins à M. de Lafayette, le priant de rester à la tête de la milice parisienne, malgré la violence du peuple qui arracha de ses mains les deux victimes du mercredi précédent.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

809. — Envoi, par le district de Saint-Philippe-du-Roule, d'une députation à M. de Lafayette pour le supplier de reprendre ses fonctions, son nom seul pouvant faire rentrer chacun dans l'ordre.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

810. — Envoi, par le district de Saint-Nicolas-des-Champs, d'une nouvelle députation à M. de Lafayette pour lui témoigner la joie qu'ils éprouvent, en le voyant conserver son poste, et le prier de choisir lui-même son état-major.

24 juillet 1789.
Extrait collationné, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

811. — Envoi, par le district des Jacobins-Saint-Honoré, d'une députation à M. de Lafayette pour manifester leurs vives alarmes et le prier de ne pas abandonner la commune de Paris au moment où elle a le plus besoin du secours de ses lumières, de ses talents et de ses vertus.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

812. — Envoi, par le district des Filles-Saint-Thomas, d'une députation à M. de Lafayette pour le remercier d'avoir calmé les inquiétudes du district, en conservant le commandement de la milice parisienne.

24 juillet 1789.
Arrêté signé, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

813. — Envoi, par le district des Carmes-Déchaussés, d'une députation à M. de Lafayette pour le remercier d'avoir cédé aux instances des représentants des districts et retiré sa démission.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

814. — Lettre du district de Saint-Gervais à M. de Lafayette, pour le remercier d'avoir bien voulu oublier des écarts aussi répréhensibles que ceux de la journée du 22.

26 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

C.—BRUITS DE CONSPIRATION.—CRAINTES POPULAIRES. — DÉSORDRES AUX ENVIRONS DE PARIS. (23 JUILLET - 1er AOÛT.)

815. — Requête adressée par le district de Saint-Philippe-du-Roule à l'Assemblée des électeurs pour l'envoi d'une députation à l'Assemblée nationale, à l'effet d'aviser aux moyens de faire rendre la justice.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

816. — Arrêté du Comité permanent, invitant les privilégiés à payer les entrées des productions de leurs terres, comme les non-privilégiés, à charge par les receveurs de verser les sommes perçues dans la caisse de la Ville.

23 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 561.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 359.

817. — Acte donné sur sa demande au sieur Jullien, commandant une patrouille de Saint-Germain-des-Prés, du dépôt effectué à la prison de la Force du sieur Delaître, arrêté suivant l'ordre du Comité provisoire.

23 juillet 1789 (V. au 28 juillet).
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

818. — Arrêté de l'Élection de Paris, offrant l'expression du respect des officiers de l'Élection, avec un *mémoire à l'Assemblée nationale*, présenté dans la séance du 29 juillet.

23 juillet 1789.
Extrait signé, avec discours du président de l'Élection et réponse du président de l'Assemblée nationale (3 p.), *A. N.*, C 28, n° 225.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 304.

819. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, lui demandant des éclaircissements au sujet du pamphlet intitulé : *La bonne nouvelle*, dirigé contre M. Thierry (de Ville-d'Avray), premier valet de chambre du Roi, pamphlet dont la distribution avait été autorisée par quatre membres du Comité provisoire (MM. Chignard, Duclos-Dufresnoy, Duveyrier et Buffault).

24 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, O^1 500, fol. 404.
Le titre complet de ce libelle est : « La bonne nouvelle, le premier valet de chambre convaincu d'infidélité et de criminelles intelligences avec les principaux traîtres à la patrie, chassé avec indignation ». *B. N.*, Lb^{39} 2011.
La *Correspondance secrète* (t. II, p. 374), mentionne le renvoi par Louis XVI de son valet de chambre, et, se faisant l'écho de bruits erronés, parle de son incarcération. A la date du 14 octobre, Thierry de Ville-d'Avray, qui relevait de maladie, écrivit au *Journal de Paris* (n° 305, p. 1408) se défendant d'être l'auteur d'une brochure qu'on lui attribuait : *La Maison du Roi justifiée*.

820. — Arrêté du Comité provisoire, ordonnant l'arrestation de tous colporteurs, ou distributeurs d'imprimés, sans nom d'imprimeur, afin de mettre un terme à la vente dans les rues d'écrits calomnieux propres à produire une fermentation dangereuse.

24 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 567.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 368.
Journal de Paris, n° 206, p. 923.
Dans le n° IV des *Révolutions de Paris*, p. 9, Prudhomme attaque violemment cette ordonnance du Comité provisoire, qu'il trouve injuste, oppressive et contraire aux premiers éléments du droit.

821. — Motion du district des Barnabites à l'Assemblée des électeurs, relative à la saisie d'une berline attelée de six chevaux, appartenant au duc du Châtelet, saisie opérée le 19 sur le quai des Morfondus.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 374.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 137.

822. — Mémoire du sieur Perard de Montreuil, censeur royal, architecte du Grand Prieuré de France, sur l'urgence de procurer du travail aux ouvriers, dont les besoins sont pressants, par suite de la cherté du pain et du chomage.

24 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

823. — Demande, par le district de la Cité au chapitre de Notre-Dame, d'une messe

d'actions de grâces pour la protection divine, durant les troubles qui ont affligé la capitale, et de *requiem* pour les citoyens morts le 14 juillet.

24 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, LL 335[41].

824. — Procès-verbal d'arrestation, par une patrouille du district de Saint-Martin-des-Champs, de trois déserteurs du régiment de Vintimille.

24 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

L'affluence toujours croissante des déserteurs qui se rendaient à Paris, pour être incorporés dans la garde nationale, obligea l'Assemblée des représentants de la Commune à prendre des mesures spéciales; des arrêtés des 1er et 19 août, sur l'avis de Lafayette, décidèrent qu'à l'avenir aucun soldat d'infanterie, hussard ou dragon ne serait reçu dans la garde parisienne.

Cf. *Journal de Paris*, n° 237, p. 1067.

825. — Discours des consuls de Paris à l'Assemblée nationale, offrant les hommages de la juridiction consulaire et montrant les espérances que fonde le commerce sur le dévouement patriotique de l'Assemblée.

25 juillet 1789.

Minute signée avec réponse du président (2 p.), *A. N.*, C 28, n° 225.

Ed. *Procès verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, n° 32, p. 6.

Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 276.

826. — Arrêté du Bureau des finances offrant au Roi et à l'Assemblée nationale l'hommage de sa reconnaissance pour le rétablissement du calme dans Paris, présenté dans la séance du 28 juillet.

25 juillet 1789.

Copie avec discours du président du Bureau et réponse (3 p.), *A. N.*, C 28, n° 225.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 296.

827. — Réponse du district de Saint-Merry aux questions posées par l'Assemblée des électeurs, touchant l'arrestation de divers fiacres, opérée par les postes du district, dans la nuit du 24 au 25.

25 juillet 1789.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 13).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 401.

828. — Demande de passeport pour les citoyens Carle et Noville, adressée au Comité provisoire par le sieur Duvergier, officier.

25 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

829. — Protestation du corps des gardes-françaises contre la réclamation abusive des voitures et chevaux du duc du Châtelet, sur lesquels ils déclarent n'avoir aucun droit, et arrêté de l'Assemblée des électeurs, décidant l'envoi de cette protestation au *Journal de Paris*, pour la rendre publique.

25 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 597.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 408.

Quoique cette protestation ait été adressée par l'abbé Bertolio au *Journal de Paris*, ainsi qu'il résulte d'un récépissé en date du 25 juillet (*A. N.*, AA 37, n° 1150), elle ne semble pas avoir été insérée dans ce journal.

830. — Renvoi, par le président de l'Assemblée nationale au Comité de l'Hôtel de Ville, des lettres saisies dans la nuit du 22, par les soins du district des Petits-Augustins, sur le baron de Castelnau, ministre de France à Genève, arrêté dans un fiacre sur le Pont-Royal, l'une de ces lettres, émanée du duc de Dorset, à l'adresse du comte d'Artois.

25 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 223.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 139.

831. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville d'un paquet cacheté aux armes de la Ville, contenant les papiers saisis sur le baron de Castelnau, renvoyés au Comité par le duc de Liancourt, qui a déclaré ne pouvoir s'en occuper, avec récépissé de ces lettres, de la main de M. de Lafayette.

25 juillet 1789.

Extrait signé et autographe, *A. N.*, Z1h 352, fol. 67.

832. — Arrêté du district des Petits-Augustins, portant envoi à l'Hôtel de Ville de deux délégués, chargés de s'informer de la décision intervenue dans l'affaire de M. de Castelnau, afin de prendre un parti au sujet

de sa voiture qui encombre la cour des religieux Augustins.

25 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 13).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 407.

833. — Motions de MM. de Châtenay-Lanty, Rewbell et Gouy d'Arsy, demandant le dépôt à l'Hôtel de Ville de Paris de tous les papiers concernant la sûreté de la Nation qui ont été ou seront interceptés.

25 juillet 1789.
Originaux (2 p.), *A. N.*, C 28, nos 221, 224bis.

Les *Archives parlementaires* ne signalent que le discours de M. de Gouy d'Arsy et son projet d'arrêté.

834. — Requête des habitants de Marcoussis au Comité provisoire, réclamant son assistance pour la répression des désordres que pourraient commettre les gens sans aveu sortis de Paris.

25 juillet 1789.
Minute signée (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 13).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 400.

835.— Déclaration du sieur Auxcouteaux, tendant à obtenir vingt hommes de garde pour les habitants de Villers-le-Sec, qui étaient menacés par des *brigands*.

25 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 13.)

836. — Lettre d'un sieur Noel, brigadier de maréchaussée à Mamers, relative aux troubles provoqués par des attroupements de *brigands*, communiquée au Comité par M. Dubois de la Palme, secrétaire général de la Prévôté des Monnaies.

26 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 427.

837. — Lettre du sieur de Maille, avocat au Parlement, fils du lieutenant-général de Laon, dénonçant au Comité une nouvelle tentative du parti aristocratique contre Paris, machinée par le comte d'Artois, le prince de Condé, le prince de Lambesc et le maréchal de Broglie.

26 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).
Ed. par extrait dans BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 425.

838. — Lettre de Jallier de Savault, électeur, dénonçant le sieur Maradon, imprimeur, pour avoir publié dans le no 3 du *Journal de la Ville* qu'on avait arrêté près d'Etampes, 66 voitures, chargées de blé et une d'argent provenant d'une terre de M. Bertin.

26 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

Dans une lettre adressée, le 29 juillet, aux auteurs du *Journal de Paris*, no 212, p. 953, M. Bertin, ancien trésorier des parties casuelles, annonça que le Bureau de la Ville l'avait autorisé à faire imprimer et afficher un certificat délivré par les officiers municipaux d'Etampes et démentant le fait en question. Le journal des *Révolutions de Paris*, après avoir signalé l'arrestation de ce convoi, le 25 juillet, prit soin de déclarer dans le numéro suivant (III, p. 6) que ces 66 voitures se réduisaient à 17 voitures de farine, chargées à Etampes et appartenant à divers marchands de cette ville.

839. — Arrestation de terrassiers et autres individus sans asile, trouvés endormis au pourtour des Halles ou vaguant dans les rues, par des patrouilles des districts de Saint-Eustache et du Sépulcre.

26 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 14).

840. — Avis du district des Filles-Dieu au district de la Trinité pour le prier de faire conduire quatre hommes à la Ville.

26 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

841. — Ecrou aux prisons de la Force, du sieur Sallais pour insubordination au commandant de la garde.

26 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

842. — Rapport du chef d'une patrouille du corps de garde de la Madeleine-en-la-

Cité, sur l'arrestation de jeux de filous, et l'émotion populaire qui en est résultée.

26 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 14).

843. — Dénonciation du sieur Roussel, capitaine, commandant la division des Saints-Pères, faisant connaître que le baron de Breteuil, considéré comme fugitif, se cache à Paris.

27 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 44, n° 417.

D'après la *Correspondance secrète* publiée par M. DE LESCURE, t. II, p. 379, le baron de Breteuil passait pour s'être échappé sous le déguisement d'un bénédictin.

844. — Déclaration de Jean Graillard de Graville, bailli de Brie-Comte-Robert, reçue par le commissaire Odent, au sujet des vexations à lui infligées, ainsi qu'à sa famille, par le sieur Cousin, fermier du minage des grains pour le duc de Penthièvre. (V. n° 674).

27 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, Y 15020.

845. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, autorisant la sortie de Paris et le transport à Metz, par le sieur Kerker, commerçant, de 36,000 livres provenant de négociations d'effets.

27 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 633.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 455.

846. — Certificat des officiers municipaux de Saint-Denis, constatant les services rendus par le sieur Prevoteau, commandant le poste de la Trinité, district de Sainte-Elisabeth, qui était venu à la tête d'un détachement de 50 hommes, sur le bruit répandu que des *brigands* infestaient la plaine.

27 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 16).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 466.

847. — Réponse du président de l'Assemblée nationale à l'adresse présentée par le Châtelet, contenant l'expression de sa gratitude pour les bons offices rendus à la capitale.

27 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 225.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, n° 33, p. 6.

Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 280.

848. — Arrêté du Comité provisoire et ordre de M. de Lafayette pour la mise en liberté immédiate du maréchal de Castries, se rendant avec sa famille aux eaux, et arrêté malgré le passeport qui lui avait été délivré par la Ville.

27 juillet 1789.

Minute signée, avec autographe de Lafayette, *A. N.*, C 134 (dos. 15).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 456.

849. — Communication à l'Assemblée des électeurs par le duc de Liancourt, président de l'Assemblée nationale, de lettres de M. de Montmorin et du duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, protestant contre les insinuations malveillantes que l'on avait répandues sur la participation de l'Angleterre au complot de Brest.

27 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 16).

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, pièces annexes du n° 33.

BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 459.

850. — Motion faite à l'Assemblée nationale par M. Duport, au sujet du complot de Brest, proposant la nomination d'un Comité, chargé de recueillir toutes les informations sur les complots contre la sûreté de l'Etat (connu sous le nom de Comité des recherches.)

28 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 28, n° 221.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 293.

851. — Interrogatoire par le commissaire Gueullette du sieur Delaitre, ingénieur, emprisonné à la Force par ordre du Comité provisoire de l'Hôtel de Ville, au sujet de

lettres écrites au prince de Conti et à M. de Jonquières, son intendant.

28 juillet 1789.
Minute. *A. N.*, Y 13454.

Le journal des *Révolutions de Paris*, nos IV, p. 16, V, p. 24, annonçait, à la date du 4 août, que le prince de Conti s'était rendu de l'Isle-Adam au château de Lalande, où ses gens l'avaient rejoint; quelques jours plus tard, il fit une apparition à Meaux et y laissa une somme considérable pour la subsistance des gens restés à son service et retirés au château de Mousseaux. Les patrouilles bourgeoises de Meaux arrêtèrent même plusieurs malles appartenant à ce prince, mais sans rien trouver de compromettant.

852. — Délégation donnée par le district des Capucins-du-Marais à M. Pomyès pour le représenter à l'Hôtel de Ville et l'instruire de ce qui s'y passe.

28 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 16).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 470.

853. — Relation de l'assassinat, perpétré le 18 juillet par la populace de Saint-Germain-en-Laye, du sieur Sauvage, meunier, chargé par le gouvernement d'approvisionner la capitale et accusé d'accaparements, extraite du journal de l'Assemblée nationale, par le marquis de Sillery.

Juillet 1789.
Copie, *A. N.*, KK 644, fol. 207.

854. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par Nicolas Doléant, cliqueteur à Saint-Germain, des effets trouvés sur le sieur Etienne Sauvage, meunier au pont de Poissy, lors de son meurtre à Saint-Germain le 18 juillet, se composant notamment d'une montre à boîte d'or, de deux écus de 6 livres et d'un de 3 livres, d'une tabatière d'argent, etc., lesquels effets avaient été remis au sieur Doléant par un porteur de sacs, avec la décharge de ces objets restitués à Catherine Rambourg, veuve du sieur Sauvage, le 31 juillet 1790.

28 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Z1h 352, fol. 67 v°.

855. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. Bailly et à M. de Lafayette, signalant les excès qui se commettent dans les paroisses des environs de Paris et recommandant d'envoyer une troupe de milice bourgeoise pour la répression de ces désordres.

28 juillet 1789.
Minutes, *A. N.*, O1 500, fol. 409.

856. — Procès-verbal du lieutenant de maréchaussée de Bourg la-Reine, relatif à l'ordre donné par le Comité provisoire d'arrêter un postillon du maître de poste de Berny.

28 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 16).

857. — Ordre du Bureau militaire à Santerre, commandant le poste des Enfants-Trouvés, de se porter avec quatre cavaliers à la rencontre d'un fermier de Lagny, le sieur Crellé, accusé d'avoir coupé des orges avant leur maturité, afin de protéger sa personne contre tout acte de violence, et arrêté de l'Assemblée des électeurs, le déclarant homme d'honneur et de probité.

29 juillet 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 18).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 501.

858. — Arrestation par la garde bourgeoise de Longjumeau d'un nègre appartenant au comte de Saint-Geigner, capitaine de la milice de Saint-Lazare, sorti de Paris à la recherche des *brigands*.

29 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 17).

859. — Protestation adressée au Comité de l'Hôtel de Ville, par celui de Crépy-en-Valois, contre l'imputation calomnieuse affichée dans le jardin du Palais-Royal, au sujet de leur prétendu refus de prendre la cocarde.

29 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 18).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 527.

860. — Arrestation, par le poste de la Courtille, de quatre hommes qui provoquaient du trouble.

29 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 18).

861. — Discours adressés à M. Necker, lors de sa réception à l'Hôtel de Ville, par MM. Moreau de Saint-Méry et Delavigne, au nom de l'Assemblée des électeurs, et réponse de M. Necker, faisant appel à la clémence en faveur du baron de Besenval.

30 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 669-679.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 507-521.

862. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, déclarant que le jour du retour de M. Necker doit être un jour de fête, proclamant amnistie générale et proscrivant tout acte de violence.

30 juillet 1789.

Extraits signés (2 p.), *A. N.*, C 28, n° 225; C 134 (dos. 18).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 522.

863. — Discours adressé à l'Assemblée nationale, par M. Bailly, au nom d'une députation de la Commune de Paris, à l'effet de remercier l'Assemblée de ses soins pour le rétablissement de la paix dans Paris et le rappel de M. Necker.

31 juillet 1789.

Copie, *A. N.*, C 28, n° 225.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, n° 37, p. 7.

Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 313.

864. — Procès-verbal et information de la Prévôté de l'Ile au sujet de l'émeute causée, le 28 juillet, dans le village de Thiais, par deux particuliers, ayant répandu le bruit que les hussards ravageaient le pays et se portaient aux plus graves excès.

1er août 1789.

Minute, *A. N.*, Y 18766.

865. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Defresne de quinze terrassiers de l'atelier de Montmartre, faisant partie de l'attroupement de Monceaux, et amenés par le sieur Guiard, major général de la garde nationale du district des Capucins de la Chaussée d'Antin.

1er août 1789.

Minute, *A. N.*, Y 12083.

§ 5. — Journée du 2 août 1789.

ASSASSINAT DE CHATEL, LIEUTENANT DE MAIRE A SAINT-DENIS.

866. — Procédure instruite par le sieur Chalumeau, lieutenant du bailliage de Saint-Denis, contre les auteurs de l'assassinat de Châtel, lieutenant de maire à Saint-Denis, notamment contre Jean-Claude Viart, Charles Jannot, la femme Jannot, Louis-Christophe Fournier, François Lainé et consorts, écroués d'abord à Saint-Denis, puis au Châtelet de Paris.

4-12 août 1789.

Minutes (un dossier), *A. N.*, Y 10000.

867. — Requête des habitants de Saint-Denis, présentée par une députation à l'Assemblée nationale, tendant à obtenir la grâce de ceux qui ont participé au meurtre commis, dans la nuit du 2 au 3 août, sur la personne du lieutenant de maire.

8 août 1789.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée, *A. N.*, C 30, n° 248.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. II, n° 44, p. 5.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 221.

868. — Inscription, sur le registre des prisonniers détenus par ordonnance du lieutenant criminel, de treize individus, prévenus d'avoir excité, le 2 août, une émeute à Saint-Denis et massacré le lieutenant de maire de cette ville.

12 août 1789.

Extrait, *A. N.*, Y 10649, fol. 27.

869. — Déclaration faite au commissaire Defresne par les sieurs François-Joseph

Châtel, commis payeur de rentes, Hebert de Huteault, ancien garde de Monsieur, directeur du domaine des dames de Saint-Cyr, et Connuau-Lambrière, sellier, au sujet de l'assassinat du sieur Châtel, lieutenant de maire à Saint-Denis, leur père et beau-père, dans une émeute populaire suscitée par des individus demandant la diminution du prix du pain, et dénonciation des auteurs de ce meurtre.

25 septembre 1789.
Minute, A. N., Y 12083.

870. — Interrogatoire sommaire des individus accusés de participation à l'assassinat du sieur Châtel, et conclusions du procureur du Roi du Châtelet dans cette affaire.

21 avril 1790.
Extrait, A. N., Y 10530, fol. 181-183.

871. — Jugement prévôtal du Châtelet, déclarant valablement instruite la contumace contre cinq quidams absents, savoir: l'un vêtu de l'uniforme des basses compagnies de la caserne de Saint-Denis, un autre vêtu d'un uniforme de dragon, deux autres du régiment de Provence, condamnant à la peine de mort le sieur César Dolliger, garçon imprimeur en indienne, et le sieur Fresnois, garçon tailleur, pour avoir, le 2 août 1789, vociféré publiquement qu'ils voulaient la tête du sieur Châtel, lui avoir porté un coup de baïonnette dans le fondement, et à la suite de son assassinat, avoir traîné son cadavre dans les rues de Saint-Denis, condamnant en outre le sieur Jacquet pour avoir pris part à l'attroupement qui a précédé et suivi l'assassinat, ainsi que la femme Leguey, pour avoir tenu des propos séditieux et atroces, au carcan, à la flétrissure sur l'épaule droite et à la détention à la Salpêtrière durant neuf ans.

21 avril 1790.
Minute, A. N., Y 10497.

V. dans le *Journal général de la Cour et de la Ville* un extrait des dépositions contre le sieur Jacquet.

872. — Certificat de la municipalité de Saint Denis, constatant que, lors du massacre de M. Châtel, lieutenant de maire à Saint-Denis, arrivé dans la nuit du 2 au 3 août, les meubles et effets de M. François-Joseph Hebert, son gendre, ancien directeur des droits du domaine des dames de Saint-Cyr pour Saint-Denis, ont été brisés et saccagés et que, par la perte de sa place, il se trouve sans ressources.

25 juin 1790.
Minute signée, A. N., D VI 10, nº 99.
Cf. les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 221, au sujet de la requête présentée à l'Assemblée nationale par le fils et le gendre de Châtel pour réclamer justice.

§ 6. — Journée du 6 août 1789.

A. — AFFAIRE DU BATEAU DE POUDRE

873. — Laissez passer, signé du marquis de la Salle, pour un bateau chargé de dix milliers de poudre destinée à l'Arsenal, à débarquer au port Saint-Paul, près les Célestins, déposé au greffe de l'Hôtel de Ville par le comte de Miromesnil, le 7 août.

4 août 1789.
Copie, A. N., Z^{1h} 352, fol. 69 vº.

874. — Ordre du marquis de la Salle à l'adresse du district de Saint-Louis-de-la-Culture, pour autoriser la sortie de l'Arsenal de dix milliers de poudre de traite, renvoyée au moulin à poudre d'Essonne, afin d'éviter l'encombrement dans le magasin de l'Arsenal, cette poudre devant être remplacée par une poudre de la qualité nécessaire en vue de l'approvisionnement de Paris, ledit ordre déposé au greffe de l'Hôtel de Ville, le 7 août, par le comte de Miromesnil.

5 août 1789.
Copie, A. N., Z^{1h} 352, fol. 70.

Cf. les *Mémoires de Dusaulx sur le 14 juillet*, p. 418, et le nº V des *Révolutions de Paris* (p. 5), qui reproduit un arrêté des représentants de la Commune ordonnant au commandant général de la garde nationale, pour mettre fin «aux émeutes

et fermentations occasionnées par l'enlèvement des poudres », de prendre les mesures qu'il jugerait convenables « afin de faire cesser les attroupements séditieux, qu'il ne faut pas confondre avec les assemblées de citoyens paisibles ». Bailly observe dans ses *Mémoires*, t. II, p. 231, que cet arrêté, en date du 7 août, était d'autant plus nécessaire que les attroupements continuèrent tout le jour, et que, le soir, eut lieu un grand rassemblement sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

875. — Lettre et mémoire justificatif adressés à l'Assemblée nationale, par le marquis de la Salle d'Offemont, commandant la milice parisienne, les 14, 15 et 16 juillet, poursuivi par la fureur populaire pour avoir signé l'ordre de remplacer, à l'Arsenal, douze milliers de poudres avariées par douze milliers de bonnes poudres d'Essonnes.

7 août 1789.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^{b} 1, n° 2.

V. dans le n° VII des *Révolutions de Paris*, p. 33, le texte de la lettre écrite, le 19 août, aux rédacteurs de ce journal, par le marquis de la Salle, où il rappelle les services par lui rendus lors de la prise de la Bastille et montre par quel déplorable malentendu, il avait été livré à la haine publique pour avoir donné l'ordre de faire arriver d'Essonnes de bonnes poudres, destinées à remplacer celles de traite qu'on y renvoyait pour être repassées au moulin, avec une addition de salpêtre, de façon à les mettre en état de faire le service de Paris.

876. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Joly, l'un des représentants de la Commune, d'un paquet cacheté, contenant les papiers trouvés dans la chambre du marquis de la Salle, à l'Hôtel de Ville, et remis par un grenadier des gardes-françaises.

8 août 1789.

Extrait signé, *A. N.*, Z^{1h} 352, fol. 70 r°.

877. — Lettre anonyme remise par M. Griffon, député des communes de la Rochelle, faisant mention de mannes de matières incendiaires apportées dans Paris, principalement dans le quartier Saint-Merry.

8 août 1789.

Minute, *A. N.*, D XXIX^{b} 1, n° 1.

D'après les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 238, la découverte de chiffons imprégnés de soufre, jetés entre deux bornes, dans la rue Saint-Bon, et apportés le 7 août au Comité de police, excita tout d'abord une vive inquiétude, mais l'analyse de ces substances soufrées, faite par ordre de la municipalité, démontra qu'il ne s'agissait nullement de matières incendiaires.

878. — Présentation à l'Assemblée nationale par deux délégués de la Commune, d'un arrêté concernant le marquis de la Salle, détenu à l'Abbaye pour faits relatifs à l'émeute du 6 août 1789.

29 août 1789.

Minute, *A. N.*, C 32, n° 271.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 309, et n° IX des *Révolutions de Paris*, p. 24.

879. — Décret de l'Assemblée nationale déclarant qu'il n'y a aucun motif de prolonger la détention du marquis de la Salle, son innocence étant constatée par les pièces remises au Comité des rapports.

5 septembre 1789.

Copie, *A. N.*, A 186, fol. 136.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 79.

880. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, rendant témoignage des services rendus par le marquis de la Salle dans l'exercice de ses fonctions et exprimant le regret qu'ils n'aient pas été reconnus.

19 mars 1790.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 728.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 42.

881. — Décret de l'Assemblée nationale accordant une pension de 2,000 livres au marquis de la Salle, à raison de ses services et de ses malheurs dans les premiers instants de la Révolution.

30 septembre 1791.

Original, *A. N.*, A 93, n° 4034.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXXIII, n° 782, p. 14.

B. — AGITATION SÉDITIEUSE (AOUT 1789).

882. — Arrêté du Comité provisoire de l'Hôtel de Ville, commettant le commissaire Carré à l'effet de saisir chez les sieurs Volland et Garnery, libraires, quai des Augustins, tous les exemplaires des papiers-

nouvelles, sans nom d'imprimeur, et de les faire apporter à l'Hôtel de Ville, avec procès-verbal de saisie.

1er août 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 11285.

883. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Sirebeau du sieur Pierre Brouilly, gazier, prévenu de propos indécents, tenus dans le jardin du Palais-Royal contre M. de Lafayette.

2 août 1789.
Minute, A. N., Y 15689.

884. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, par M. de La Frenaye, président, au nom de la députation des six corps de Paris.

4 août 1789.
Minute, A. N., C 30, nº 250.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 342.

885. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. Charpentier de Foissel, lieutenant général de la Table de marbre, au nom des officiers de cette juridiction.

4 août 1789.
Minute, A. N., C 30, nº 250.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 342.

886. — Information faite par le commissaire Beauvallet au sujet de la mort violente du sieur Jacques Prophète, lapidaire, monté, le 17 juillet, sur un toit, d'où il jetait des pierres aux passants, et tué à coups de fusil par les patrouilles de la garde bourgeoise.

4 août 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 11033.

887. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, au sujet d'un pamphlet violent contre le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire, signalé par M. de Montmorin, le priant de faire en sorte que des écrits aussi scandaleux ne se renouvellent point.

4 août 1789.
Minute, A. N., O^1 500, fol. 412.

888. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, appelant son attention sur la nécessité d'éloigner de Paris les ouvriers sans emploi et les gens sans aveu qui se sont réunis à eux.

5 août 1789.
Minute, A. N., O^1 500, fol. 417.

889. — Procès-verbaux de la maréchaussée et de la Prévôté de Passy, au défaut des officiers de Chaillot, constatant la mort de Honoré-Joseph Le Harivel Du Rocher, commandant la brigade de maréchaussée de Passy, tué à Chaillot, le 10 août, avec rapport de chirurgien.

11, 12 août 1789.
Minutes (3 p.), A. N., Y 18766; Z^2 3880.

V. le récit de la fin tragique du sieur Du Rocher, dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 245-248, récit différent sur quelques points de celui qui est donné par le frère du défunt, dans une lettre insérée le 23 août 1789, au *Journal de Paris*, nº 235, p. 1060.
Ce commandant de maréchaussée fut tué d'un coup de fusil qui l'atteignit par derrière, dans un conflit provoqué par les gardes-suisses.

890. — Avis de parents en la Prévôté de Passy, pour la tutelle des deux enfants mineurs du sieur Le Harivel Du Rocher et de l'enfant posthume d'Anne-Louise-Sophie de Rulhière, sa veuve, et procès-verbal de reconnaissance et levée des scellés apposés après le décès dudit sieur Du Rocher (en date du 19 août).

14 août 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Z^2 3876.

La veuve Du Rocher obtint du Roi une pension de 1,000 livres, ainsi qu'il résulte d'une lettre du ministre de la maison du Roi à M. Marchais, en date du 11 septembre 1789, A. N., O^1 500, fol. 473.

891. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, regrettant de ne pouvoir déférer à sa recommandation, ainsi qu'à celle de la municipalité de Passy, et nommer, au lieu et place du sieur Du Rocher, lieutenant de maréchaussée, décédé, son frère; ce poste étant réservé, de droit, à un exempt de la maréchaussée de l'Ile de France, pourvu du brevet de sous-lieutenant, avec lettre de M. Bailly au sieur Du Rocher.

15, 17 août 1789.
Minutes, A. N., O^1 500, fol. 432, 439.

892. — Procès-verbal d'ouverture des tiroirs du bureau du chevalier de Caussidière, au Bureau militaire de l'Hôtel de Ville, et d'apposition des scellés sur ses papiers, par le commissaire Picard Desmarests, après son arrestation opérée, le 11 août, sur la réquisition de M. de Lafayette.

13 août 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 15100.

893. — Remboursement au chevalier de Caussidière de 1,200 livres pour solde de ses dépenses, du 20 juillet au 11 août 1789.

Copie, *A. N.*, C 197, n° 160[37].

894. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Picard Desmarests de deux particuliers venus de Versailles, cherchant à ameuter les citoyens en débitant dans la cour du district de l'Oratoire des nouvelles séditieuses, d'après un écrit rédigé par le sieur Souliard, praticien.

13 août 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15100.

895. — Note du Comité de police de la Commune au sujet de l'arrestation, par la sentinelle à la porte de l'Hôtel de Ville, d'un manœuvre sans ouvrage et d'un mendiant, surpris volant des mouchoirs, notamment au traiteur Flicotteau.

13 août 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15100.

896. — Ordre du Comité de police de la Commune au sieur Fournier, commandant du district de Saint-Eustache, pour l'arrestation du sieur Champion, accusé de provoquer une émeute.

14 août 1789.
Original signé, *A. N.*, F^7 6504.

897. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Montmorin, lui transmettant la réponse défavorable faite par M. Bailly au sujet du pamphlet scandaleux contre la personne du comte de Mercy, et s'en rapportant au ministre des affaires étrangères sur les moyens de procurer à M. de Mercy la satisfaction qu'il désire.

17 août 1789.
Minute, *A. N.*, O^1 500, fol. 438.

898. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur de Saisy, prévenu d'avoir tenu, sur la place de Grève, des propos tendant à ameuter le peuple contre M. de Lafayette.

17 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766.

899. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Pierre Michelin, garçon coutelier, arrêté pour avoir voulu exciter une émeute sur la place de Grève et avoir insulté les gardes-françaises.

18 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766.

Par jugement prévôtal rendu au Châtelet le 20 août, *A. N.*, Y 10494, Y 10530, fol. 147 v° (imprimé, *B. N.*, Lb^{39} n° 2229), Pierre Michelin fut condamné au carcan avec un écriteau portant ces mots : *Perturbateur du repos public*, et à la détention au château de Bicêtre durant six mois.

900. — Procédure instruite en la Prévôté de l'Ile et au Châtelet contre Marguerite Tauberelle, pour avoir tenu des propos outrageants et séditieux et s'être présentée, armée d'un couperet, chez les sœurs de charité de Saint-Gervais afin de réclamer une aumône.

18 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 11033, Y 18766.

Par jugement prévôtal rendu au Châtelet le 20 août, *A. N.*, Y 10494, Y 10530, fol. 147 v° (imprimé, *B. N.*, Lb^{39} n° 2228), la femme Tauberelle fut condamnée au carcan, avec un écriteau portant ces mots : *Femme violente et séditieuse*, à la flétrissure et à la détention pendant trois ans à l'Hôpital.

901. — Information du commissaire Fontaine contre le sieur Jacques Amadieu, colporteur, trouvé saisi de trois exemplaires de l'écrit intitulé : *Confession générale de monseigneur le comte d'Artois*, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, et procès-verbal de perquisition chez le sieur La Cloye, libraire, rue du Monceau-Saint-Gervais.

19 août 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10000, Y 13142.

La *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure, t. II, p. 379, nous apprend que Paris était inondé de pamphlets, hurlés dans les rues par 2,000 colporteurs ; l'auteur de cette correspondance cite, parmi ces pamphlets, les *Polignac arrêtés*, la *Découverte du complot des aristocrates*, *M. de Calonne chassé d'Angleterre* et la *Confession du comte d'Artois*.

902. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, le priant de s'opposer à a venue des femmes du marché Saint-Martin à Versailles, pour éviter les manifestations populaires, le Roi ne voulant recevoir que les dames de la Halle.

20 août 1789.
Copie, A. N., O¹ 500, fol. 440.

903.—Ordre de MM. de Vauvilliers, Blondel et Joly, membres de l'Assemblée des représentants de la Commune, au commandant général de faire passer dans le faubourg Saint-Antoine des troupes pour y rétablir l'ordre et la tranquillité, de placer des corps de garde aux barrières et de désarmer les malintentionnés.

20 août 1789.
Minute, A. N., AA 50, nº 1439.

Ces mesures furent ordonnées en prévision des troubles que faisaient craindre le rétablissement de la perception aux barrières du faubourg Saint-Antoine et des menaces de résistance.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 252, t. III, p. 104.

904. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Marchais, le priant de faire surveiller les routes par les brigades de maréchaussée de l'Ile-de-France, à l'occasion du renvoi des gens sans aveu avec passeports dans leurs provinces, renvoi décidé par la municipalité de Paris.

20 août 1789.
Minute, A. N., O¹ 500, fol. 441.

Par un règlement en date du 17 aout, l'Assemblée des représentants de la Commune avait déclaré que personne ne serait plus reçu dans l'atelier de Montmartre et que les ouvriers étrangers à Paris regagneraient leur province au moyen d'un passeport et d'une allocation de 3 sols par lieue; la dissolution totale de l'atelier fut arrêtée pour le lundi 31 août, et cette opération difficile s'accomplit sans troubles aucuns. (Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 316.)

905. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. Bailly et à M. de Lafayette, demandant communication des états et tableaux des gens sans aveu expulsés de Paris, pour pouvoir prescrire à ce sujet les mesures d'ordre et de surveillance nécessaires.

23 août 1789.
Minutes, A. N., O¹ 500, fol. 447.

906. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Clermont-Tonnerre, président de l'Assemblée nationale, accompagnant l'envoi au maire de Paris d'un mémoire qui proposait, pour rétablir l'ordre, d'occuper les ouvriers sans travail.

23 août 1789.
Minute, A. N., O¹ 500, fol. 449.

907. — Procès-verbal d'arrestation par le commissaire Picard Desmarests de deux terrassiers, prévenus d'avoir menacé de couper en morceaux le chef de leur atelier, sur le chemin des Vertus, près de la Croix-de-l'Evangile.

23 août 1789
Minute, A. N., Y 15100.

A la date du 12 août, Bailly parle dans ses *Mémoires*, (t. II, p. 257), des inquiétudes très graves causées par les ouvriers de l'atelier de charité de Montmartre, au nombre de 27,000, qui souvent se mutinaient et pouvaient, à un moment donné, former une armée très redoutable; aussi la Ville avait-elle le souci permanent de les pourvoir de pain. Un arrêté qui diminua leur salaire excita une telle fermentation, que l'Assemblée des représentants de la Commune fut obligée de le révoquer. (BAILLY, *Mémoires*, t. II, p. 265.) M. de Lafayette se transporta en personne, le 15 août, aux ateliers de Montmartre et parvint à apaiser les ouvriers. (V. dans le *Journal de Paris*, nº 232, p. 1049, l'impromptu composé en son honneur par un soldat de la compagnie de Saint-Mème.)

908. — Procédure contre deux terrassiers, prévenus d'avoir fomenté une sédition contre les commis des travaux de Montmartre.

23 août 1789.
Minute (1 dos.), A. N., Y 18766. Y 18795, fol. 465.

909. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Sébastien Hébrard, perruquier, accusé de propos séditieux et menaçants contre le sieur Huchon, boulanger, rue de la Tabletterie.

23 août 1789.
Minute, A. N., Y 18766. Y 18795, fol. 465.

910. — Procédure contre Pierre Delprat, porteur d'eau, arrêté pour avoir semé de faux bruits et jeté l'alarme dans l'esprit du public, en criant de fermer les boutiques.

24 août 1789.
Minute, A. N., Y 18766, Y 18795, fol. 465.

911. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Debize, compagnon arquebusier, arrêté pour avoir tenu des propos injurieux contre le prince de Poix, le marquis de Lafayette et sa famille.

24 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766.

912. — Lettre du ministre de la maison du Roi a M. Bailly, déclarant que toute descente dans la maison du comte de Mercy serait irrégulière et contraire au droit des gens, et priant de restituer, sans délai, les fusils enlevés dans un moment de crise à son hôtel.

26 août 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 451.

V. dans la nouvelle *Revue rétrospective*, numéro du 1er mars 1889, la lettre écrite par Bailly, le 14 août, au secrétaire de M. de Mercy, en réponse à la demande de mesures pour la sûreté de l'ambassade, qui lui avait été adressée au nom de M. de Mercy-Argenteau, retiré à la campagne. Le comte de Mercy avait en outre fait porter au maire de Paris une lettre où il protestait contre le pamphlet injurieux, dont est question précédemment, à la date du 4 août, et insistait pour obtenir la lecture publique de cette lettre, à l'Hôtel de Ville et aux districts.

913. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Louis Lecuyer, tonnelier, qui avait tenu à la porte d'un boulanger de la rue Gaillon, des propos de nature à exciter une émotion populaire.

26 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766.

914. — Procès-verbal d'emprisonnement au Châtelet, de dix individus prévenus d'être les auteurs d'une émeute arrivée à la Grand-Pinte.

26 août 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15867.

915. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre dix terrassiers et manœuvres des ateliers de Montmartre, ayant occasionné une émeute à Bercy et commis de graves excès, arrêtés par les soins de Santerre, commandant du district des Enfants-Trouvés.

27 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766, Y 18795, fol. 466.

916. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Jacques François, domestique, prévenu d'avoir tenu à la porte d'un boulanger des propos tendant à échauffer les esprits et à soulever le peuple.

27 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766, Y 18795, fol. 467.

917. — Décision de l'Assemblée des représentants de la Commune, invitant le commissaire Chenon à se transporter chez le sieur Mignon, commis aux archives du comte d'Artois, rue Neuve-des-Petits-Pères, pour faire perquisition dans ses papiers, vu l'ambiguïté de ses réponses dans son interrogatoire, avec procès-verbal de perquisition.

27 août 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 11441.

918. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Gédéon de l'Epine, convaincu de dénonciations fausses de nature à troubler la tranquillité publique.

29 août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766.

919. — Jugement prévôtal rendu au Châtelet, condamnant le sieur Gédéon de l'Epine, pour fausses dénonciations, au carcan, sur la place de Grève, avec écriteau portant ces mots : *Donneur de faux avis.*

29 août 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10494.

Ce jugement forme une plaquette imprimée (*B. N.*, Lb[39] no 2269).

920. — Lettre-circulaire de M. de Boucheporn, intendant de Pau, aux officiers municipaux, prescrivant une surveillance particulière à l'égard des gens sans aveu renvoyés par la municipalité de Paris.

29 août 1789.
Minute, *A. N.*, F[1c] III, Seine, 27.

921. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Jacques Trabu, journalier, accusé d'avoir excité une émeute à Vaugirard

et ameuté le peuple contre la maréchaussée.

31 août 1789.

Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18766, Y 18975, fol. 468.

922. — Information faite par le commissaire Berton au sujet d'une émeute provoquée, le 13 août, par le sieur Christophe Delaporte et autres quidams dans l'assemblée du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, convoquée pour la nomination d'officiers de la garde nationale, avec procès-verbaux du district et de la Commune relatant les mêmes faits.

13 novembre 1789.

Minutes et copies, *A. N.*, Y 11105.

V. au sujet de cette cabale, qui prétendit imposer ses choix à main armée, les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 265, et le n° V des *Révolutions de Paris*, p. 31, 32, où se trouve mentionné l'arrestation de cinq des factieux; le chef de la bande, emprisonné dans la nuit du vendredi 14, était, paraît-il, un homme de soixante ans, décoré d'un ordre étranger, chez lequel furent mis les scellés.

§ 7. — Journée du 30 août 1789. — Rassemblement tumultueux au Palais-Royal.

923. — Réponse de M. Bailly à M. Camus, député de Paris, au sujet des menées de l'aristocratie vaincue, mais non détruite, déclarant qu'il considère comme chimérique l'existence de la compagnie et du grand bureau signalés au président de l'Assemblée nationale, mais qu'il n'entre point dans ses principes de recourir à l'espionnage, cet ennemi de la liberté publique.

29 août 1789.

Original signé, *A. N.*, D XXIX^{b} 1, n° 2.

924. — Lettre de menaces adressée par la Société patriotique du Palais-Royal aux président et secrétaires de l'Assemblée nationale, dans le cas où la coalition aristocratique ferait adopter la sanction royale ou *veto* exclusif et la périodicité de l'Assemblée.

30 août 1789.

Minute, *A. N.*, C 86, n° 8; AA 38, n° 1180.

Cette lettre significative, où les agitateurs donnaient à entendre que l'on « éclairerait les châteaux », se trouve reproduite en note dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 329. Le *Journal de Paris* l'ayant attribuée au marquis de Saint-Huruge, celui-ci écrivit, le 5 septembre, du Châtelet où il était détenu, aux auteurs de ce journal pour déclarer « qu'il n'avait jamais écrit ni signé cette lettre infernale. » Comme ils refusèrent d'insérer cette protestation, le marquis de Saint-Huruge la fit imprimer *in extenso* dans les *Révolutions de Paris*, n° IX, p. 35.

V. dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 513, la lettre aux secrétaires de l'Assemblée nationale.

925. — Lettre de l'Assemblée des représentants de la Commune au comte de Saint-Priest, pour l'avertir d'un attroupement considérable au Palais-Royal et du projet formé de se porter, le soir même, à Versailles.

30 août 1789 (dix heures du soir).

Original signé, *A. N.*, C 86, n° 8.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 512.

926. — Lettre de M. de Vauvilliers, président de l'Assemblée des représentants de la Commune, au comte de Saint-Priest, lui annonçant que, malgré la fermentation très vive qui s'est produite au Palais-Royal, les mesures prises par le commandant général de la garde nationale ont calmé l'agitation.

30 août 1789 (deux heures du matin).

Minute, *A. N.*, C 86, n° 8.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 512.

927. — Note du marquis de Sillery, extraite de son journal de l'Assemblée nationale, signalant l'agitation de Paris et l'excitation des esprits au Palais-Royal.

30 août 1789.

Extrait, *A. N.*, KK 642, fol. 468.

928. — Compte rendu par M. de Lally-Tollendal de la démarche faite par les districts de Paris qui lui avaient apporté, pen-

dant la nuit, une motion tendant à renvoyer plusieurs députés, qualifiés d'ignorants, de corrompus et de suspects, et à partir sur-le-champ pour Versailles, afin d'arrêter l'effervescence aristocratique.

31 août 1789.
Extrait du journal de l'Assemblée nationale, A. N., KK 642, fol. 470.
Ed. *Archives parlementaires*, Ire série, t. VIII, p. 512.

929. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Eugène-Éléonore Gervais, cuisinier, pour avoir tenu, dans le jardin du Palais-Royal, des propos séditieux tendant à soulever les domestiques et les ouvriers contre la garde nationale, avec son interrogatoire au Châtelet.

1er septembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 10530, fol. 149 v°, Y 18795, fol. 468, Y 18767.

Par jugement prévôtal rendu au Châtelet, le 10 septembre, le sieur Gervais fut condamné au carcan, avec l'écriteau : *Perturbateur du repos public*, et à neuf ans de galères, *B. N.*, Lb 39, n° 2337.

930. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Louis-Joseph Benard, clerc tonsuré du diocèse de Paris, accusé d'avoir fait des motions séditieuses dans le Palais-Royal, en parlant sur le *veto*, et d'avoir occasionné des attroupements.

1er septembre 1789.
Minute avec brochures imprimées, trouvées à son domicile, notamment : *Motion en faveur de MM. les gardes-françaises*, *Testament de Judas-Ravaillac-Cartouche de Foulon, ex-contrôleur général*, *Remerciements du peuple pour la diminution du pain*, *le Point du Jour* (1 dos.), A. N., Y 18767, Y 18795, fol. 469.

La *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure, t. II, p. 383, parle de l'arrestation d'un abbé Bernard et d'un marquis de Pintot, complices du marquis de Saint-Huruge, comme ayant machiné un complot affreux. Ce même marquis de Pintot se trouve mentionné dans les *Révolutions de Paris*, n° IX, p. 35, sous le titre de comte d'Hottintot ; ce personnage fut arrêté au café de Foy, à deux heures après midi. (V. au 12 septembre, la procédure contre Étienne Routier, baron de Taintot.)

931. — Lettre des représentants de la Commune au président de l'Assemblée nationale pour accompagner la remise d'un arrêté, annonçant la fin des désordres du Palais-Royal, et promettant qu'ils ne se renouvelleront plus.

2 septembre 1789.
Minute signée, A. N., C 32, n° 271.

L'arrêté en question pris le 1er septembre, par lequel l'Assemblée des représentants de la Commune déclarait persister invariablement dans ses mesures contre les attroupements et les motions du Palais-Royal, et chargeait le commandant général de la garde nationale d'arrêter les perturbateurs, est reproduit dans le *Journal de Paris*, numéro du 3 septembre, p. 1111, et dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 341.

932. — Ordre au commissaire Chenon fils de se transporter chez le marquis de Saint-Huruge, à l'effet de mettre les scellés sur ses papiers, avec procès-verbal d'apposition de scellés et lettre du marquis de Saint-Huruge.

3, 4 septembre 1789.
Minutes (6 p.), A. N., Y 11518.

Mention de l'arrestation du marquis de Saint-Huruge, « prévenu d'avoir été chef d'une députation à Versailles. »

5 septembre 1789.
Extrait, *A. N.*, Y 18795, fol. 469.

933. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Guillaume Héligsberg, marchand de chevaux anglais, et Gabriel Chalmain, arrêtés pour avoir fait au Palais-Royal, près du café de Foy, des motions tendant à soulever le peuple contre une patrouille de la garde nationale.

3 septembre 1789.
Minute (1 dos.), A. N., Y 18767, Y 18795, fol. 468.

934. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville par Toussaint-Christophe Barré, aide-major du district de l'Oratoire, d'un uniforme de la garde nationale, d'épaulettes, épée, éperons, fouet d'écuyer et d'un portefeuille, le tout appartenant au sieur de Combe de Saint-Geniès, arrêté par ledit Barré, au Palais-Royal, avec décision du Comité de police de l'Assemblée des représentants de la Commune, enjoignant de remettre ces effets au comte de Miromesnil.

3 septembre 1789.
Extrait signé, A. N., Z^{1h} 352, fol. 72 v°.

935. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Jean-Baptiste de Combe de Saint-Geniès, atteint et convaincu de s'être faussement attribué la qualité d'aide de camp du commandant général de la garde nationale et d'avoir voulu donner des ordres à une patrouille dans le Palais-Royal.

5 septembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18767, Y 18795, fol. 469.
Cf. *Révolutions de Paris*, n° VIII, p. 28.

936. — Plainte de Caron de Beaumarchais, reçue par le commissaire Defresne, contre les auteurs d'une lettre anonyme, remplie de menaces de mort et déclarant que le plaignant « n'aurait même pas l'honneur du reverbère ».

5 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 12083.

937. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Guillaume Harivel, couvreur, prévenu d'avoir, en état d'ivresse, tenu des propos injurieux contre M. de Lafayette.

5 septembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18767, Y 18795, fol. 469.

Un jugement prévôtal, rendu au Châtelet le 10 septembre, fit défense au sieur Harivel de récidiver et lui enjoignit d'être plus circonspect à l'avenir. Minute, *A. N.*, Y 10494.

938. — Arrêté des représentants de la Commune de Paris, constatant l'état de tranquillité de la capitale, dû à la vigilance du commandant de la garde nationale, et demandant l'adoption de réformes au sujet de la procédure criminelle, en ce qui concerne l'examen public des accusés.

8 septembre 1789.
Extrait signé du procès-verbal, *A. N.*, C 32, n° 271.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 361.

939. — Jugement prévôtal rendu au Châtelet, condamnant Jean-Baptiste de Combe de Saint-Geniès, pour s'être faussement attribué la qualité d'aide de camp du commandant général de la garde nationale, au carcan sur la place du Palais-Royal, avec écriteau relatant le fait, et au bannissement pendant trois ans.

10 septembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10494.
Ce jugement forme une plaquette imprimée. (*B. N.*, Lb^{39} n° 2336.)

940. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Etienne Routier, baron de Taintot, pour avoir fait, le 3 septembre, au café de Foy, dans le Palais-Royal, les motions les plus incendiaires de nature à troubler la tranquillité publique.

11 septembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18767, Y 18795, fol. 469.

941. — Interrogatoire d'Etienne Routier, baron de Taintot, accusé d'avoir fait lecture d'une motion séditieuse au Palais-Royal, avec conclusions du procureur du Roi.

11 septembre 1789.
Extrait, *A. N.*, Y 10530, fol. 150 v°, Y 18767.

942. — Jugement prévôtal rendu au Châtelet contre Etienne Routier, baron de Taintot, au sujet de la lecture d'une motion séditieuse dans un café du Palais-Royal, lui faisant défenses de récidiver sous peine de punition exemplaire, ordonnant qu'il gardera prison jusqu'à ce qu'il ait fourni deux répondants de sa conduite future et prescrivant l'affichage de la sentence dans tout Paris, notamment sous les galeries et dans le jardin du Palais-Royal.

11 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10494.

943. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Antoine Ravel, équarisseur, accusé d'avoir excité contre les gardes-françaises les ouvriers du quartier de la Courtille, renvoyés des ateliers, et jugement rendu au Châtelet, ordonnant plus ample informé.

11 septembre 1789.
Extrait et minute, *A. N.*, Y 10494, Y 10530, fol. 151, Y 18766.

944. — Lettre du Comité des recherches au garde des sceaux, insistant pour avoir communication des interrogatoires de M. de

Saint-Huruge, communication une première fois refusée au président du Comité.

16 septembre 1789.
Copie, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 3

945. — Demande formée par les représentants de la Commune, tendant à obtenir qu'il soit sursis à l'exécution de tous les jugements rendus ou à rendre par le Prévôt de l'Ile de France contre les personnes prévenues d'attroupements ou de mouvements séditieux.

25 septembre 1789.
Simple mention, *A. N.*, V1 662, fol. 7 (lettre P).
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 367.

946. — Lettres de commutation de peine accordées au sieur J.-B. de Combe de Saint-Geniès, condamné au carcan et au bannissement, pour avoir pris la qualité et l'uniforme d'aide de camp de Lafayette.

8 janvier 1790.
Copie, *A. N.*, Y 10530, fol. 168 v°.
Au moment où le sieur de Combe de Saint-Geniès fut gracié par le roi, un agent secret du Comité des recherches, le sachant dans le besoin, vint lui offrir, au nom du Comité, deux louis qu'il refusa par lettre du 7 novembre 1789, disant qu'il ne voulait point d'aumône. On voit par le rapport du sieur de Sutières qu'on pensait utiliser les services du sieur de Combe de Saint-Geniès.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 2, n° 26.

§ 8. — Journées des 5 et 6 octobre 1789.

A. — MOUVEMENT INSURRECTIONNEL A PARIS.

947. — Explication donnée par l'Assemblée générale du district de Saint-Roch au sujet de l'ouverture ordonnée par elle de paquets adressés à divers ministres, à Monsieur, frère du Roi, et au duc d'Orléans.

5 octobre 1789.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2642, fol. 29.
L'affaire en question fut portée, le 9 octobre, à l'Assemblée nationale et donna lieu à une vive discussion; un membre de la noblesse s'étant plaint de ce que les lettres à son adresse étaient toutes décachetées par le district de Saint-Roch, M. Démeunier excusa la conduite de ce district, alarmé par la dénonciation d'un complot terrible dont il recherchait les traces. Cf. *Archives parlementaires*, Ire série, t. IX, p. 391.

948. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre André Murial, manœuvre à maçons, pour avoir, en colportant des imprimés, proclamé la *Grande Arrivée du comte d'Artois, du prince de Lambesc et des hussards* (condamné, le 12 novembre 1789, au carcan avec l'écriteau : *Colporteur criant de fausses nouvelles propres à alarmer*).

5 octobre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18768.

949. — Procès-verbal et information d'office du commissaire Grandin au sujet de l'invasion de l'Hôtel de Ville par le peuple armé dans la matinée du 5 octobre, et des effractions commises dans les bureaux dépendant du trésor de la Ville.

5 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13319.
Cf. dans les *Mémoires de Bailly*, t. III, p. 86, le texte de l'avis envoyé, le même jour, par l'Assemblée des représentants de la Commune, au président de l'Assemblée nationale et aux ministres, concernant cette insurrection parisienne.

950. — Procès-verbal et information d'office du commissaire Grandin au sujet des effractions et vols commis dans l'Hôtel de Ville de Paris, et déclaration de M. de Villeneuve, trésorier de la Ville, constatant la découverte de 94 billets de 1,000 livres faisant partie d'un paquet de 100 égaré dans le désordre, ladite découverte due au zèle du sieur Courtois, garçon de bureau de la recette générale, lequel reçut de l'Assemblée des représentants de la Commune, comme témoignage de satisfaction, une gratification de 2,000 livres.

5, 9 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10002.
Les six billets de la Caisse d'escompte, marqués en déficit, rentrèrent successivement dans les caisses de la Ville; le 21 octobre, à neuf heures du matin, un commissionnaire apporta une lettre à l'adresse de M. *de la Richardière*, lettre qui fut ouverte par M. Camet de la Bonardière, caissier de la Ville, et se trouva contenir

cinq billets de la Caisse d'escompte, accompagnés de ce mot : *On vous remettra l'autre.*

L'anonyme tint parole : le dernier billet égaré le 5 octobre fut renvoyé, le 18 novembre, par la petite poste, et la Ville recouvra ainsi la totalité des billets crus perdus.

Cf. le *Journal de Paris*, 1789, n° 285, p. 1308; n° 300, p. 1383; n° 320, p. 1484.

951. — Procès-verbal du district de Saint-Séverin, relatif à l'attroupement, sur le pont au Change, d'un nombre considérable d'hommes et de femmes, armés de fusils, de piques et de bâtons, la plupart du faubourg Saint-Antoine et de la Courtille, dans le dessein arrêté de forcer les portes de la Conciergerie, si l'on ne mettait en liberté le nommé Horlier, maçon, détenu dans cette prison, avec l'ordre d'élargissement du prisonnier, arraché à M. de Tillière, conseiller à la Cour des Aides, rapporteur du procès.

5 octobre 1789 (midi).

Copie collationnée sur l'original resté entre les mains du greffier concierge, A. N., Z^{1a} 640.

952. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Dominique Gruot, chantre de Saint-Nicolas-des-Champs, prévenu d'avoir soulevé le peuple contre le curé de cette paroisse, le 29 septembre, avec son interrogatoire par le commissaire Grandin.

1, 6 octobre 1789.

Minute (1 dos.), A. N., Y 13319, Y 18768.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 399, et *Révolutions de Paris*, 1789, n° XII, p. 28, 30.

953. — Récit par M. de Tillière, conseiller à la Cour des Aides, faisant connaître à cette compagnie qu'il avait dû céder aux menaces de femmes attroupées, venues chez lui avec trois membres du district de Saint-Séverin, et signer la mise en liberté du nommé Horlier, détenu à la Conciergerie, pour éviter le bris des portes de cette prison et la sortie de tous les prisonniers, déclarant en outre que, dans l'après-midi du même jour, une femme s'était présentée, à l'effet de réclamer l'élargissement d'une nommée Martin, complice dudit Horlier, et sur son refus, avait menacé de revenir avec six ou sept cents compagnons.

9 octobre 1789.

Original, A. N., Z^{1a} 640.

954. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, invitant les bons citoyens à concourir au rétablissement de l'ordre à Paris.

8 octobre 1789.

Minute, A. N., C 189, n° 156.

Éd. *Musée des Archives nationales*, p. 691.

955. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui rappelant, parmi les titres du sieur Duval à une place de lieutenant, qu'on lui doit la conservation de l'Hôtel de Ville et particulièrement du trésor, dans la journée du 5 octobre.

22 octobre 1789.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 8 v°.

V. la déposition de Robert-Antoine Duval, officier des maréchaux de France, dans le procès-verbal du commissaire Grandin du 5 octobre.

956. — Procès-verbal du commissaire Grandin, constatant les dégâts et effractions faits par le peuple, le lundi 5 octobre, dans le cabinet du greffe et l'enlèvement de divers objets, comme plusieurs fusils à secret et une pertuisane, pris au Garde-Meuble, le 13 ou le 14 juillet, et depuis apportés à l'Hôtel de Ville, un vieux drapeau déchiré, et de pièces à conviction, telles que la hache avec laquelle le Turc Achmet Bender avait tué et blessé plusieurs personnes au coche d'Auxerre, en octobre 1787.

28 octobre 1789.

Minute, A. N., Y 13319.

957. — Pétition des sieurs de Coron, capitaine des grenadiers du 1er bataillon, 4e division, et de la Crépinière, aide major du même bataillon, aux représentants de la Commune, afin d'obtenir, comme les officiers et soldats du détachement de Belleville qui se sont portés à l'Hôtel de Ville et au trésor de la Ville, le 5 octobre, le ruban et le brevet accordés en récompense des services rendus dans cette journée.

Sans date.

Minute, A. N., C 197, n° 160^{36}.

B. — MOUVEMENT INSURRECTIONNEL A VERSAILLES

958. — Ordre au régiment d'infanterie de Flandre, de partir de Lusarches le 23 septembre, de loger à Marly le 24, et de se rendre ensuite à Versailles.

17 septembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 56.

959. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Joseph Pergaud, prévenu de propos séditieux sur la place de Grève, notamment, d'avoir dit qu'il fallait aller chercher le Roi et l'amener à Paris.

18 septembre 1789.
Minute (1 dos.), A. N., Y 18767.

960. — Lettre de M. Bailly au comte de La Tour du Pin, l'informant des inquiétudes manifestées par les districts de la capitale, au sujet de l'arrivée du régiment de Flandre à Versailles, et demandant son éloignement.

22 septembre 1789.
Copie, A. N., C 31, n° 262.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 382.

961. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. Bailly et à M. de Lafayette, annonçant les dispositions militaires ordonnées par le Roi, en raison des bruits répandus de la venue de gens armés à Versailles, pour empêcher l'arrivée du régiment de Flandre.

22 septembre 1789.
Minute, A. N., O1 500, fol. 490.

Éd. par extrait dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 384. Lafayette avait écrit, le 17 septembre, à M. de Saint-Priest, pour lui faire part du projet qu'avaient formé les grenadiers d'aller, la nuit même, à Versailles. V. cette lettre dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 380.

962. — Lettre du comte de La Tour du Pin à M. Bailly, au sujet de l'arrivée du régiment de Flandre à Versailles, déclarant qu'il n'est pas question de faire venir d'autre régiment.

22 septembre 1789.
Copie, A. N., C 31, n° 262.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 384.

963. — Lettres de M. de La Tour du Pin au président de l'Assemblée nationale, relativement aux mesures prises pour éviter les mouvements populaires à Paris.

22 septembre 1789.
Minutes signées, A. N., C 31, n° 262.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 122.

964. — Délibération de la municipalité de Versailles, motivée par la présence d'un nombre considérable de filles de mauvaise vie, qui suivent les corps de garde et casernes, et occasionnent les plus grands désordres, décidant que des démarches seront faites auprès du ministre de la maison du Roi et du grand prévôt de l'Hôtel pour en débarrasser la ville.

1er octobre 1789.
Extrait du registre des délibérations du conseil général, fol. 52 v°.
Arch. mun. de Versailles.

965. — Ordre de la municipalité de Versailles, instruite qu'une troupe considérable de gens des deux sexes partis de Paris, le matin, se dirigent sur Versailles, invitant le commandant de la milice nationale à prendre les mesures nécessaires pour garantir de toute insulte le Roi et la famille royale, l'Assemblée nationale et la ville, ordre remis au comte d'Estaing.

5 octobre 1789.
Extrait du registre des délibérations du conseil général, fol. 53.
Arch. mun. de Versailles.
Éd. LE ROI, *Histoire de Versailles*, t. II, p. 60.

966. — Lettre du duc de Guiche à la municipalité de Versailles, priant de mettre à sa disposition toutes les forces militaires et particulièrement les gardes du corps.

5 octobre 1789.
Original, Bibl. de Versailles, autographes, n° 812.

967. — Billet envoyé par Mounier, président de l'Assemblée nationale, à la municipalité de Versailles pour faire réunir les députés, lors de l'envahissement de la salle de l'Assemblée par le peuple.

5 octobre 1789.
Original, Bibl. de Versailles, autographes, n° 1244.

968. — Bulletin adressé au Roi, déclarant que le prétexte dont se servent les brouillons pour surexciter les esprits est le dîner des gardes du corps, et que les cocardes sont répandues à profusion à Versailles.

5 octobre 1789.
Minute, A. N., C 220-221, n° 160[146].

969. — Bulletin du sieur de Riolles, rendant compte au Roi de la séance de l'Assemblée, avec l'impression produite par les discours de Target, Robespierre, Bouche, Prieur, par celui de Duport, notamment, dénonçant l'orgie des gardes-du-corps, qui fut applaudi à tout rompre.

5 octobre 1789.
Original, A. N., C 220-221, n° 160[146].

970. — Réponse de Louis XVI à une députation venue de Paris pour réclamer au sujet de l'approvisionnement de la capitale.

5 octobre 1789.
Original, A. N., C 31, n° 261.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 92, p. 10.
Musée des Archives nationales, p. 690.

971. — Ordre de Louis XVI prescrivant de faire transporter à Paris, sans délai, les blés se trouvant arrêtés à Senlis et à Lagny.

5 octobre 1789.
Original, A. N., C 31, n° 261.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, V, n° 92, p. 11.
Musée des Archives nationales, p. 690.

972. — Lettre de Barnave donnant des détails sur le dîner offert par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre et de dragons, dîner à la suite duquel la cocarde patriotique a été foulée aux pieds, et montrant la terrible surexcitation produite à Paris par ces événements.

6 octobre 1789.
Autographe (fragment de lettre). A. N., W 12.

973. — Lettre de Barnave indiquant, parmi les causes qui ont contribué à développer le mouvement populaire de Paris, la fermentation causée par l'arrivée d'un régiment à Versailles, les repas donnés aux officiers de ce régiment par les gardes du corps, auxquels on a imputé des propos injurieux, soit envers les milices bourgeoises, soit envers l'Assemblée nationale, la substitution de cocardes noires ou blanches à la cocarde patriotique, le manque de pain, enfin le désir depuis longtemps manifesté par les citoyens de Paris de voir le Roi s'établir dans la capitale.

Octobre 1789.
Autographe, A. N., W 13, n°s 317, 318.

974. — Lettre de Barnave rendant compte des événements des 5 et 6 octobre, notamment de la séance de l'Assemblée, où un orateur parisien (Maillard, l'un des vainqueurs de la Bastille) avait demandé avec une éloquence un peu barbare : 1° qu'on approvisionnât Paris de pain ; 2° qu'on obligeât les gardes-du-corps à faire réparation à la cocarde patriotique ; 3° qu'il n'y eût plus d'aristocrates ; 4° que la liberté fût assurée à la Nation, et terminant par un récit sommaire des excès et désordres commis au château.

Sans date.
Autographe, A. N., W 12, n° 261.

975. — Relation des scènes sanglantes qui se sont passées à Versailles, les 5 et 6 octobre, lors de l'invasion du château par le peuple de Paris.

5, 6 octobre 1789.
Extrait du journal de l'Assemblée nationale par le marquis de Sillery, A. N., KK 642, fol. 581, 583 ; KK 644, fol. 318, 319.

976. — Lettre du sieur Géant, capitaine de la 10e compagnie (quartier Notre-Dame) de la garde nationale de Versailles, déclarant qu'il est temps de rompre le silence gardé jusqu'ici sur les événements mémorables et funestes de la journée du 5 au 6 octobre, et de se justifier aux yeux du Roi, en lui faisant parvenir un procès-verbal scrupuleusement exact de la révolution des 5 et 6 octobre.

Sans date.
Arch. mun. de Versailles, EE 4, n° 8.

977. — Adresse des habitants de Versailles à Louis XVI, exposant la conduite des gardes du corps, dans les journées des 5 et 6 octobre, rappelant notamment que les

femmes de Paris étant venues demander du pain, plusieurs d'entre elles furent tuées et d'autres blessées par les gardes du corps, et mettant en lumière le rôle pacificateur de la garde nationale dans ces événements.

Sans date.
Arch. mun. de Versailles, EE 4.
Cf. LAURENT HANIN, *Histoire municipale de Versailles*, t. I, p. 366.

978. — Certificat du sieur Basire, capitaine de la 6e compagnie de la garde nationale de Versailles, constatant que M. Fournier, commandant du district de Saint-Eustache, a passé la nuit du 6 octobre au poste de la caserne des gardes-françaises, placé sous les ordres du sieur Basire.

6 octobre 1789.
Original signé, A. N., F^7 6504.

979. — Lettre du sieur Malot, lieutenant de Fournier (l'Américain), à son ancien commandant, exprimant ses regrets de n'avoir point participé à l'expédition de Versailles.

6 octobre 1789.
Original, A. N., F^7 6504.

980. — Présentation à Louis XVI du décret par lequel l'Assemblée nationale déclare la personne du Roi inséparable des représentants de la Nation, et réponse de Louis XVI exprimant le vœu de ne jamais se séparer de l'Assemblée et annonçant qu'il va se rendre à Paris avec la Reine et ses enfants.

6 octobre 1789.
Minute, A. N., C 31, n° 260.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 348.

981. — Délibération de la municipalité de Versailles, chargeant M. de Gouvernet, commandant en second de la garde nationale, avisé par M. de Lafayette des desseins hostiles de gens partis de Paris qui se proposent de piller le château de Versailles, sous prétexte de le démeubler, de prendre les dispositions nécessaires pour repousser toute agression.

8 octobre 1789.
Extrait du registre des délibérations du conseil général, fol. 54.
Arch. mun. de Versailles.

982. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Grandin du nommé François l'Indien, de Pondichéry, qui avait présenté chez Odiot, orfèvre, plusieurs morceaux d'or, provenant d'une tabatière brisée, trouvés dans le parc de Versailles, près de l'appartement de la Reine, le 6 octobre après midi.

8 octobre 1789.
Minute, A. N., Y 13319.

983. — Arrêté de la Cour des Aides, décidant l'envoi d'une députation au Roi en témoignage de respect, après les événements du 6 octobre.

9 octobre 1789.
Original, A. N., Z^{1a} 640.

984. — Lettre de Louis XVI à l'Assemblée nationale, annonçant que les témoignages d'affection et de fidélité des habitants de Paris le déterminent à fixer son séjour dans la capitale, et priant de nommer des commissaires chargés de rechercher un local pour l'installation de l'Assemblée.

9 octobre 1789.
Copie, A. N., KK 642, fol. 592.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 96, p. 3.

V. dans le *Journal de Paris* (nos 283, 284, p. 1299, 1303), le texte des discours qui furent adressés au Roi, le 6 octobre, par Bailly, à la porte de Paris, et à l'Hôtel de Ville, par M. Moreau de Saint-Méry.

985. — Compte rendu par les commissaires de l'Assemblée, de l'examen du manège des Tuileries et couvent des Feuillants, pour l'installation de l'Assemblée nationale à Paris.

10 octobre 1789.
Minute signée, A. N., C 31, n° 260.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VI, n° 97, p. 17.

986. — Requête du chevalier de Villemotte, ancien chef du manège des Tuileries, pour obtenir une indemnité en raison de la dépossession de ce local occupé par l'Assemblée, rejetée par décision du 30 novembre 1789.

Minutes (4 p.), A. N., D VI 46, n° 708.

987. — Adresse de l'Assemblée générale des représentants de la Commune à l'Assemblée nationale, au sujet de son installation à Paris, qui sera accueillie avec joie et entourée de toutes les garanties, avec promesse d'assurer la liberté de ses délibérations et l'inviolabilité de chacun de ses membres, conformément à son arrêté du 10 octobre.

10 octobre 1789.

Minute, avec texte de l'arrêté et réponse du président de l'Assemblée (2 p.), A. N., C 31, n°s 260, 271.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VI, n° 97 (pièces annexes).

V. dans les *Mémoires de Bailly*, t. III, p. 183, la proclamation adressée, le 18 octobre, aux habitants de Paris par les représentants de la Commune, pour annoncer l'ouverture des séances de l'Assemblée nationale et recommander le respect le plus profond à l'égard de chacun de ses membres.

988. — Dénonciation portée par Mirabeau contre le comte de Saint-Priest, qui aurait dit aux femmes venues, le 5 octobre, à Versailles : *Quand vous n'aviez qu'un Roi, vous aviez du pain, maintenant vous en avez douze cents, allez leur en demander.*

10 octobre 1789.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale et du journal du marquis de Sillery. A. N., C 31, n° 18; KK 642, fol. 595.

V. dans le *Journal de Paris*, n° 285, la lettre adressée, le 10 octobre, par le comte de Saint-Priest au président du Comité des recherches pour protester contre ces imputations. Original signé, A. N., D XXIX^b 1, n° 11.

M. Delacour invita formellement Mirabeau à produire les témoignages sur lesquels il basait sa dénonciation, et le 28 octobre, le Comité reçut la déposition de M. Brière, qui assistait à l'entretien de M. de Saint-Priest et des femmes de Paris. A. N., D XXIX^b 2, n° 14.

989. — Mémoire de la municipalité de Versailles à la Commune de Paris, au sujet de l'enlèvement par la garde nationale parisienne, les 5 et 6 octobre, de plus de 2,800 septiers de grains, tant en interceptant des convois qu'en prenant ces grains dans les magasins où ils étaient en réserve.

10 octobre 1789.

Extrait du registre des délibérations du conseil général, fol. 55. Arch. mun. de Versailles.

990. — Lettres du ministre de la guerre aux colonels des régiments d'Armagnac de Royal-Bourgogne et des chasseurs à cheval de Lorraine, les avertissant que le Roi a confié au marquis de Lafayette le commandement des troupes placées dans les environs de Paris, à 15 lieues à la ronde.

10 octobre 1789.

Minutes, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

991. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Sombreuil, lui annonçant que les compagnies détachées de l'hôtel des Invalides sont aux ordres du marquis de Lafayette, commandant général des forces militaires autour de Paris, et que la compagnie de Monsigny, cantonnée à l'École militaire, servira avec la garde nationale soldée.

12 octobre 1789.

Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

992. — Décret de l'Assemblée nationale pour sa translation à Paris dans la grande salle de l'Archevêché.

12 octobre 1789.

Copie, A. N., A 186, fol. 241.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 132.

993. — Envoi, par la municipalité de Versailles à la Commune de Paris, d'un réquisitoire pour obtenir la restitution des deux pièces de canon conduites à Paris, le 6 octobre, par la garde nationale parisienne.

15 octobre 1789.

Extrait du registre des délibérations du conseil général, fol. 58. Arch. mun. de Versailles.

994. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant qu'il n'y aura à l'avenir de députation de Paris admise à la barre de l'Assemblée que celle des représentants de la Commune.

15 octobre 1789.

Minute, A. N., C 31, n° 260.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 137.

995. — Ordre de Louis XVI à toutes personnes occupant des logements au Louvre ou dans les maisons royales, voisines du Louvre et des Tuileries, de les évacuer dans le délai qui sera fixé par le grand maréchal des logis du Roi.

18 octobre 1789.

Minute. A. N., O^1 161, fol. 241.

996. — Discours que le marquis de Sillery se proposait d'adresser à l'Assemblée nationale dans la séance du 19 octobre, pour l'institution d'un Comité composé de douze membres de l'Assemblée, des ministres, de huit membres de la Commune, du maire et du commandant de la garde nationale, à l'effet de rétablir l'ordre et la paix dans la capitale, discours qu'une cabale l'empêcha de prononcer.

19 octobre 1789.
Extrait du journal de l'Assemblée nationale, A. N., KK 642, fol. 611.

997. — Décret de l'Assemblée nationale votant des remerciements à la Commune, aux comités de districts et à la garde nationale de Paris, pour leur vigilance et pour leur patriotisme dans les temps orageux et difficiles qui venaient de s'écouler.

19 octobre 1789.
Copie, A. N., A 186, fol. 254.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 138.

998. — Offre, par le district des Filles-Saint-Thomas, d'une garde d'honneur à M. Freteau, président de l'Assemblée nationale, domicilié rue Gaillon, dans les limites du district.

19 octobre 1789.
Extrait signé, A. N., C 33, n° 285bis.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 468.

999. — Arrêté du district des Prémontrés, signalant à l'Assemblée nationale un imprimé, intitulé l'*Ami des honnêtes gens* ou l'*Optimiste*, n° 1, du 20 octobre 1789, où se trouvent rapportés des faits aussi incendiaires que calomnieux.

21 octobre 1789.
Extrait collationné avec lettre d'envoi du président (3 p.), A. N., D XXIXb 2, n° 12.

Ce journal eut cinq numéros, du 20 octobre au 2 novembre, mais, c'est à tort que le catalogue La Bédoyère lui assigne la date de 1790.

Cf. E. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique*, p. 96.

1000. — Lettre du sieur Ponce, capitaine de la garde nationale du district de Sorbonne, dénonçant au président de l'Assemblée nationale le n° 83 de la *Gazette de Clèves*, qui dénature les faits du 5 octobre.

23 octobre 1789.
Minute, A. N., D XXIXb 2, n° 13.

1001. — Procès-verbal du district de Saint-Louis-de-la-Culture, contenant la prestation du serment de fidélité au Roi et l'expression de son respect à l'Assemblée nationale, avec lettre d'envoi au président de l'Assemblée.

26 octobre 1789.
Extrait collationné et signé (2 p.), A. N., C 32, n° 271.

1002. — Note de l'état-major général de la garde nationale pour le Comité de police, au sujet de la perte d'un cheval subie à Versailles, le 6 octobre 1789, par M. de La Combe, capitaine de la compagnie soldée du district de Saint-Eustache.

Octobre 1789.
Minute, A. N., C 197, n° 160[36].

1003. — Délibération de l'état-major et des officiers composant le comité de la garde nationale de Versailles, à l'effet de repousser les imputations calomnieuses relatives à la conduite de la garde nationale lors des événements des 5 et 6 octobre, contenues dans divers écrits et journaux, notamment le *Journal politique de Bruxelles* joint au *Mercure de France*.

Sans date (2 novembre 1789).
Arch. mun. de Versailles, série EE 4, n° 7.
Cf. Laurent-Hanin, *Histoire municipale de Versailles*, t. I, p. 366.

Le rédacteur des *Révolutions de Paris* (n° XV, p. 18) consacre de longs développements à l'article en question du *Mercure de France*, qu'il prend la peine de réfuter point par point, et relève les affreuses méchancetés propagées dans les provinces par ce libelle antipatriotique et privilégié.

1004. — Déclaration des cent-suisses de la garde du Roi, attestant la conduite patriotique du sieur Fournier l'Héritier au château de Versailles, dans la matinée du 6 octobre 1789, et ses efforts à la tête d'un corps de volontaires pour contenir la populace, au péril de sa vie.

5 janvier 1790.
Original signé, A. N., F7 6504.

1005. — Lettre du duc d'Aiguillon au Comité des recherches, demandant qu'il soit procédé à une instruction au sujet des calomnies absurdes dont il est excédé.

17 janvier 1790.

Minute signée (5 ex.), A. N., D XXIXᵇ 30, nº 297.

Cf. la *Lettre du duc d'Aiguillon aux auteurs du Journal de Paris*, 17 janvier 1790, nº 20, p. 78. Cette même lettre fut également insérée dans le journal des *Révolutions de Paris*, nº 28, p. 38. D'après le bruit public et le témoignage de M. de Miomandre, le duc d'Aiguillon, travesti en femme, était du nombre des individus qui pénétrèrent, le 6 octobre à cinq heures du matin, jusque dans l'appartement de la Reine et y jetèrent l'épouvante. (*Correspondance secrète*, t. II, p. 406.)

1006.—Certificat de M. de Gouvion, major-général de la garde nationale, constatant la présence du sieur Fournier (l'Américain) à Versailles, le 6 octobre, à deux heures du matin, dans le grand corps de garde sur la place de l'Esplanade.

30 mars 1790.

Original signé, A. N., F^7 6504.

1007. — Procès-verbal de la célébration, dans l'église de Popincourt, d'un service pour les gardes du corps tués à Versailles, l'année précédente, à la fin duquel a été prononcée une oraison funèbre outrageante pour le peuple.

Sans date (1791).

Copie conforme avec lettre de la section de Popincourt (2 p.), A. N., D XXIXᵇ 13, nº 144.

1008. — Décision royale accordant une gratification de 300 livres au sieur Poujart, premier sergent de la section des canonniers, pour son zèle à sauver plusieurs gardes du corps, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, et pour le soin qu'il prit de faire rentrer dans les écuries seize chevaux de leurs équipages emmenés à Paris par les brigands.

8 février 1792.

Original, A. N, O^1 201, fol. 265 vº.

1009. — Note au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, portant que les assassins des gardes du corps n'ont pas été poursuivis, qu'ils sont néanmoins connus, notamment l'homme à grande barbe qui coupait les têtes, et qu'en s'assurant de leur personne on pourrait découvrir la trame horrible de la journée du 6 octobre.

Sans date.

Minute non signée, A. N., D XXIXᵇ 29, nº 292.

D'après Bertrand de Moleville, *Histoire de la Révolution de France*, t. II, p. 235, l'individu en question, *Jourdan*, surnommé Coupe-Tête, trancha la tête de M. Deshuttes, l'un des gardes du corps massacrés par le peuple. Les 5 et 6 août 1790, le Châtelet de Paris rendit un jugement ordonnant que le nommé *Nicolas*, connu sous la désignation de l'homme à la grande barbe, serait appréhendé au corps, ainsi que Théroigne de Méricourt et Reine Audu.

Cf. *Journal de Paris*, nº 220, p. 898. *Procédure criminelle instruite au Châtelet*, nº 388, p. 56.

1010. — Mémoire sur la formation de la maison militaire du Roi, détaillant les services que les gardes du corps ont rendu à la famille royale dans les événements des 5 et 6 octobre.

Sans date.

Original, A. N., C 183, nº 96ᵇⁱˢ.

C. — PROCÉDURE CRIMINELLE INSTRUITE AU CHATELET DE PARIS CONTRE LES AUTEURS DES ATTENTATS COMMIS AU CHATEAU DE VERSAILLES.

Le dossier de cette procédure, qui faisait originairement partie des procès instruits au Châtelet de Paris pour crimes de lèse-nation, ne se retrouve point dans les archives de cette juridiction, il n'en subsiste d'autre trace que le volume imprimé par ordre de l'Assemblée nationale et l'inventaire dressé par le greffier Denonvilliers, A. N., Y 10569. Voici, d'après cet inventaire, la nomenclature des pièces qui constituaient ce dossier :

Le procès encommencé contre les fauteurs, complices et adhérents des attentats et voyes de fait commis au château de Versailles, le six octobre 1789.

MM. Olivier, Olive de la Gastine et de la Huproye, conseillers rapporteurs.

23 novembre 1789. — 1ʳᵉ pièce : Un imprimé contenant l'arrêté du Comité de recherches établi à l'Hôtel de Ville, au bas duquel imprimé et sur le recto du second feuillet sont les signatures originales de MM. Agier, Perron, Oudard, Garan de Coulon et Brissot de Warville.

30 dudit. — 2ᵉ : Dénonciation des faits énoncés en la pièce ci-dessus par M. le procureur syndic de la Commune à M. le procureur du Roy au Châtelet.

1er décembre 1789. — 3e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy au Châtelet, portant plainte, ensuitte duquel est une ordonnance rendue, la compagnie assemblée, portant permission d'informer.

11 dudit. — 4e : Procès-verbal de prestation de serment du greffier devant MM. Olivier et Olive de la Gastine en présence d'adjoints.

Dudit jour et jours suivants. — 5e : Information faite par mesdits sieurs Olivier et de la Gastine, en présence d'adjoints, composée de 388 témoins, contenant 809 pages, ensuite de laquelle information sont les conclusions de M. le procureur du Roy et l'ordonnance rendue par la compagnie assemblée, portant décrets contre diverses personnes, quidams et quidames.

4 avril 1790. — 6e : Déclaration de M. le procureur du Roy, au sujet desdits attentats, que le dénonciateur est M. le procureur syndic de la Commune de Paris.

12 avril 1790. — 7e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy, afin d'adresser des commissions rogatoires, ensuite duquel est une ordonnance conforme, rendue par la compagnie assemblée.

16 dudit. — 8e : Commission rogatoire adressée aux juges de Douay, Grenoble et Lausanne en Suisse.

14 may. — 9e : Autre commission rogatoire adressée au juge de Langre.

15 juin 1790. — 10e : Autre commission adressée aux juges de Pont-Audemer, Millaud. Annonay, Angoulême et Genève en Suisse.

20 juillet. — 11e : Autre commission rogatoire adressée au juge de Limoges.

3 août. — 12e : Autre commission rogatoire adressée aux juges de Metz et de Lille en Dodon.

16 juin. — 13e : Acceptation de commission rogatoire par le lieutenant criminel au bailliage de Langres.

Dudit jour. — 14e : Information faite par ledit sieur lieutenant criminel, composée de deux témoins, signée en fin Josse.

25 juin. — 15e : Acceptation de commission rogatoire par le juge de Pont-Audemer.

Dudit jour. — 16e : Ordonnance du juge pour assigner les témoins à comparoir par devant lui.

26 dudit. — 17e : Information faite par le juge de Pont-Audemer, composée d'un témoin, signée en fin Saunier.

Dudit jour. — 18e : Assignation au témoin par Fourneron, à comparoître par devant M. le lieutenant criminel en la sénéchaussée d'Annonay.

28 dudit. — 19e : Procès-verbal et information faits par M. le lieutenant criminel en ladite sénéchaussée d'Annonay, ladite information composée d'un témoin et signée en fin Fourneron, greffier.

2 juillet 1790. — 20e : Acceptation de commission rogatoire par M. le lieutenant criminel au bailliage de Milhaud.

Dudit jour. — 21e : Ordonnance dudit sieur lieutenant criminel pour assigner les témoins.

3 dudit. — 22e : Information faite par ledit sieur lieutenant criminel, composée d'un témoin.

Dudit jour. — 23e : Procès-verbal dressé par M. Sartoris, auditeur à Genève, qui constate que M. Mounier est à la campagne.

10 juillet. — 24e : Procès-verbal dudit auditeur de la lecture des pièces à mond. sieur Mounier et de la réception de son serment.

Dudit jour. — 25e : Information faite par ledit auditeur, contenant seulement la déposition de mondit sieur Mounier, signée en fin de l'un et de l'autre.

12 août. — 26e : Acceptation de la commission rogatoire par M. le lieutenant criminel au bailliage de Metz.

Dudit jour. — 27e : L'original d'assignation donnée au témoin pour déposer.

Dudit jour. — 28e : Information faite par mond. sieur le lieutenant criminel au bailliage de Metz, composée d'un seul témoin, ensuitte de laquelle sont les conclusions et ordonnance du 1er octobre, portant que ladite information sera jointe au procès.

20 août 1790. — 29e : Assignation par Lebau à M. de Lartigue, garde du Roy, à comparoître par devant [le] juge royal de Lille en Dodon.

23 dudit. — 30e : Acceptation de ladite commission rogatoire et information faite par le juge de Lille en Dodon, ensuitte de laquelle information sont les conclusions et ordonnance du 1er octobre, portant qu'elle sera jointe au procès.

5 août. — 31e : Information faite par M. le lieutenant criminel en la sénéchaussée de Limoges, signée en fin Mouret, conclusions et ordonnance étant ensuitte du 1er octobre, portant que ladite information sera jointe au procès.

20 septembre. — 32e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy, ensuite duquel est une ordonnance qui commet M. de la Huproye pour informer par addition, attendu l'absence de MM. Olivier et de la Gastine.

21 dudit. — 33e : Continuation d'information faite par M. de la Huproye, composée d'un seul témoin, contenant 12 pages, ensuitte de laquelle sont des conclusions et ordonnance du 1er octobre, portant qu'elle sera jointe et continuée.

Dudit jour. — 34e : Procès-verbal dressé par Damien, huissier à cheval, en ce siège, de la capture et emprisonnement de la fille Audu.

22 septembre et jours suivants. — 35e : Procès-verbal de lecture de pièces à ladite fille Audu.

5 octobre. — 36e : Interrogatoire de la fille Audu devant mondit sieur de la Huproye, ensuitte duquel sont des conclusions et ordonnance du 23 octobre qui règlent le procès à l'extraor-

dinaire. A été observé qu'à cet interrogatoire est annexé un écrit représenté par la fille Audu, contenant ses protestations, lequel écrit est paraphé d'elle et du juge.

23 dudit. — 37e : Requête de l'accusée afin d'avoir copie des pièces sur papier libre, conclusions et ordonnance conformes.

25 octobre et jours suivants. — 38e : Récolements de quelques-uns des témoins.

Est observé que copie d'une lettre représentée par M. de la Morte est restée annexée auxdits récollements.

24 septembre et jours suivants. — 39e jusques et y compris la 55e pièce.

Sont dix-sept originaux d'assignations données aux absents par Damien, huissier, à comparoître dans la quinzaine.

56e, 57e et 58e : Première, seconde et troisième copie des témoins à assigner, signées en fin Chabroud.

1011. — Enquête faite par la municipalité de Paris sur les événements des 5 et 6 octobre 1789, (trouvée dans les papiers de la maison d'Orléans).

Copie, *A. N.*, K 164, n° 8.

1012. — Lettres et récits de gardes du corps du Roi sur les événements des 5 et 6 octobre 1789.

Recueil manuscrit de 227 pages, trouvé dans une armoire pratiquée dans l'embrasure de la croisée de la chambre de Marie-Antoinette, *A. N.*, C 222, n° 160[157].

1013. — Mémoire intitulé : « Par qui, comment et pourquoi les gardes du corps ont été assassinés à Versailles, le 5 octobre 1789, » par de Maleden, garde du corps, compagnie de Noailles.

Imprimé, *A. N.*, C 222, n° 160[157].

1014. — Dénonciation, par le Comité des recherches de la municipalité de Paris, des attentats commis au château de Versailles, dans la matinée du 6 octobre.

23 novembre 1789.

Imprimé en tête de la *Procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris*, 1790, et dans le *Journal de Paris*, n° 335 (1er décembre 1789), p. 1560.

1015. — Information du lieutenant criminel du Châtelet contre Philippe-Égalité.

5 décembre 1789.

Simple mention dans le registre des procès-verbaux, déclarations, plaintes et informations, déposés au greffe criminel du Châtelet, *A. N.*, Y 10598, fol. 139.

1016. — Déposition de M. Miomandre de Sainte Marie, garde du corps du Roi, sur les faits qui lui sont personnels et quelques autres qui se sont passés, les 5 et 6 octobre 1789, reçue par le Comité des recherches de la Ville de Paris.

13 décembre 1789.

Minute (1 p.), *A. N.*, C 222, n° 160[157].

Le chevalier de Miomandre de Sainte-Marie fut laissé pour mort à la porte de l'appartement de la Reine, ayant eu le crâne défoncé d'un coup de crosse; sa déposition se trouve dans l'information du Châtelet, n° XVIII p. 38.

1017. — Récépissé, par le procureur du Roi au Châtelet, d'une lettre missive du 1er décembre 1789, adressée au sieur Du Bessé par un gentilhomme réfugié à Turin et transmise à la députation du Dauphiné, concernant un projet d'enlèvement du Roi à Metz et les événements qui se sont passés à Versailles, les 5 et 6 octobre.

22 décembre 1789.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 26, n° 264.

1018. — Déclaration du Comité des recherches de la municipalité de Paris relative aux événements du 6 octobre, portant qu'il n'a désigné, dans son avis imprimé du 23 novembre, que l'attentat commis dans la matinée du 6, c'est-à-dire l'irruption de gens inconnus et armés dans le château de Versailles, à six heures du matin, et le massacre des gardes-du-corps, seuls faits dénoncés au Châtelet par le procureur syndic de la Commune.

24 avril 1790.

Imprimé, *A. N.*, D XXIXb 44, n° 417.

1019. — Arrêté et adresse du district du Petit-Saint-Antoine à l'Assemblée nationale, demandant la remise, sans délai et sans intermédiaire, à l'un de ses Comités, de la procédure criminelle commencée au Châtelet touchant les événements du 6 octobre.

27, 30 avril 1790.

Extraits et minute (3 p.), *A. N.*, D XXIX, 84.

1020. — Arrêté du Châtelet de Paris, décidant l'envoi d'une députation à l'Assemblée nationale, pour compléter et terminer l'instruction relative aux attentats commis, le 6 octobre, au château de Versailles.

15 mai 1790.

Copie conforme, *A. N.*, C 39, n° 350.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 290, p. 23.

Cf. le *Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. le lieutenant civil*, qui fut chargé de présenter l'arrêté en question.

1021. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant son Comité de recherches à communiquer au procureur du Roi au Châtelet les renseignements qu'il peut s'être procurés sur l'affaire du 6 octobre, dénoncée au ministère public par le Comité des recherches de la Commune de Paris.

15 mai 1790.

Copie, *A. N.*, A 187, fol. 436.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 290, p. 24.

1022. — Délibération des officiers du Châtelet, décidant l'envoi d'une députation à l'Assemblée nationale pour se plaindre du refus de communication, par le Comité des recherches de la municipalité de Paris, des pièces relatives aux forfaits commis à Versailles, dans la matinée du 6 octobre.

6 août 1790.

Copie conforme, *A. N.*, C 43, n° 392.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 653.

1023. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. Boucher d'Argis pour soumettre à son appréciation la procédure instruite au sujet des événements du 6 octobre, ainsi que la direction des poursuites.

7 août 1790.

Minute, *A. N.*, C 43, n° 392.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 652.

1024. — Motions présentées à l'Assemblée nationale par l'abbé Maury, l'abbé Gouttes et par M. de Virieu, lors de la discussion relative au décret concernant la procédure sur les événements du 6 octobre.

7 août 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, C 43, n° 392.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 654, 656, 657.

1025. — Décret conforme à la motion de Mirabeau, qui enjoint au Comité des rapports de rendre compte à l'Assemblée des charges qui peuvent peser sur les représentants de la Nation, s'il en existe dans la procédure du Châtelet, et au Comité des recherches de Paris, de remettre au procureur du Roi au Châtelet tous les renseignements qui lui sont parvenus sur cette affaire.

7 août 1790.

Minute, *A. N.*, C 43, n° 392; copie, A 188, fol. 607.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 46.

1026. — Lettre du Comité des rapports envoyant copie du décret rendu par l'Assemblée nationale, d'après le dépôt des pièces relatives à l'affaire du 6 octobre, et donnant rendez-vous aux officiers du Châtelet.

8 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX, 84.

1027. — Lettre des membres du Châtelet au président de l'Assemblée nationale, l'assurant qu'ils n'ont eu aucune part à la publicité donnée par le *Journal de Paris* à leur arrêté sur l'affaire du 6 octobre.

9 août 1790.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 43, n° 389.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXVI, n° 375, p. 3.

Dans le numéro du *Journal de Paris*, du 10 août, le rédacteur, spécialement chargé du compte rendu de l'Assemblée nationale, déclara que ni l'arrêté du Châtelet, ni les noms des deux membres de l'Assemblée nationale inculpés dans la procédure, n'étaient un secret pour personne; tout Paris les connaissait, et des copies manuscrites de l'arrêté circulaient de mains en mains.

1028. — Justification présentée à la barre de l'Assemblée nationale par l'un des membres du Comité des recherches de la Ville, au sujet des faits avancés, le 7 août, par la députation du Châtelet, et déclaration formelle attestant la non-existence, entre les mains du Comité, d'aucune pièce relative aux attentats commis, le 6 octobre, dans le château de Versailles.

10 août 1790.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 43, n° 390.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXVI, n° 376, p. 24.

1029. — Décret de l'Assemblée nationale qui ordonne l'impression de toute la procédure criminelle sur l'affaire du 6 octobre 1789.

31 août 1790.

Copie, A. N., A 188, fol. 1200.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 291.

1030. — Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre, fait à l'Assemblée nationale par M. Charles Chabroud, membre du Comité des rapports.

30 septembre et 1er octobre 1790.

Ce rapport, imprimé par ordre de l'Assemblée, est simplement mentionné dans son procès-verbal et le texte manuscrit n'en a pas été conservé.

1031. — Lettre de M. de Lafayette au président de l'Assemblée nationale, envoyant le billet par lui écrit lors des événements du 6 octobre, non à M. d'Estaing, mais à M. de Saint-Priest.

1er octobre 1790.

Mention au procès-verbal de l'Assemblée nationale, A. N., C 45, nº 414.

Ed. *Rapport de la procédure du Châtelet*, par CHARLES CHABROUD, pièces justificatives, nº XVI.

1032. — Décret déclarant qu'il n'y a lieu à accusation ni contre Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, ni contre M. de Mirabeau.

2 octobre 1790.

Copie, A. N., A 189, fol. 525.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, octobre 1790, p. 4.

1033. — Justification présentée par le duc d'Orléans à l'Assemblée nationale, à l'occasion des imputations dirigées contre lui dans la procédure criminelle instruite par le Châtelet, au sujet des événements du 6 octobre.

3 octobre 1790.

Minute signée, A. N., C 45, nº 423.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 426.

1034. — Déclaration d'une partie des membres de l'Assemblée nationale, improuvant, comme inexact et dénaturant les faits, le rapport concernant la procédure du Châtelet sur les événements des 5 et 6 octobre, fait par M. Chabroud, membre du Comité des rapports, et s'opposant au projet de décret, suivant lequel le rapporteur déclare qu'il n'y a lieu à accusation contre M. de Mirabeau et M. d'Orléans.

6 octobre 1790.

Original, avec quatre pages de signatures, B. N., Mss., fonds français 7003, fol. 53.

Ed. sous le titre suivant : *Compte rendu par une partie des membres de l'Assemblée nationale, de leur opinion sur le rapport de la procédure du Châtelet et sur le projet de décret proposé par le Comité des rapports*, 1790, et reproduit dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 446.

1035. — Déposition de Marguerite Thiollère, femme Berger, reçue au Comité des recherches, sur les événements de la matinée du 6 octobre, notamment sur le coup de feu tiré par un garde du corps sur un jeune homme.

12 octobre 1790.

Minute signée, A. N., D XXIXb 13, nº 145.

D'après un jugement et procès-verbal de la Prévôté de l'Hôtel (qui ne se retrouve point dans les archives de cette juridiction), ce jeune homme, tué dans la cour du château d'un coup de feu à la tête, était le nommé Jérôme-Honoré L'Héritier, ébéniste, natif de Paris, âgé de dix-huit à vingt ans.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 376.

1036. — Lettre des gardes-du-corps du Roi au duc d'Orléans, à l'occasion de son mémoire relatif aux événements des 5 et 6 octobre.

9 novembre 1790.

Copie, A. N., C 184, nº 379.

Cf. le *Mémoire à consulter et Consultation pour M. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, 1790.

1037. — Protestation d'incompétence par Reine-Louise Audu, accusée dans l'affaire des 5 et 6 octobre 1789, lue au Châtelet, le 30 septembre 1790, et requête à l'Assemblée nationale au sujet de cette procédure.

8 février 1791.

Minute et imprimé (3 p.), A. N., D XXIX, 84.

Un jugement rendu par le Châtelet, à la date des 5 et 6 août 1790, avait ordonné l'arrestation de divers individus gravement compromis, notamment de Théroigne de Méricourt et de Louise-Reine Leduc ; cette fille, originaire de Château-Gontier, dont le vrai nom était Renée-Louise Audu, avait été arrêtée à Versailles dans la nuit du 22 septembre 1790, et incarcérée au Châtelet de Paris ; elle subit son premier interrogatoire, le 5 octobre, et reconnut être allée à Ver-

sailles avec les femmes de Paris, mais nia formellement les propos odieux qu'on lui imputait, notamment d'avoir dit en partant pour Versailles, « qu'elle voulait revenir avec la tête de la Reine sur la pointe de son épée ». Cependant des témoins affirmaient l'avoir vue se munir d'une serviette pour y envelopper cette tête. Cf. le *Journal de Paris*, 1790, n° 266, p. 1035; n° 280, p. 1141.

1038. — Lettre adressée à l'Assemblée nationale par Chenaux, défenseur officieux de Reine-Louise Audu, détenue pour les faits des 5 et 6 octobre 1789, à l'effet de demander sa mise en liberté.

13 septembre 1791.

Minute, A. N., D IV 49, n° 1420.

En effet, Reine Audu ne sortit de prison qu'en vertu de la loi d'amnistie du 15 septembre 1791; un grand nombre de citoyens présentèrent à l'Assemblée nationale, le 29 janvier 1792, une pétition tendant à lui faire allouer un secours; le 24 thermidor an III, elle se trouvait, on ne sait trop pour quel motif, détenue à Sainte-Pélagie, et afin d'obtenir sa mise en liberté, exposa dans une requête adressée à la Convention nationale, les services par elle rendus à la patrie; sa pétition fut renvoyée au Comité de sûreté générale. V. *Procès-verbaux imprimés de l'Assemblée législative*, t. IV, p. 351; *de la Convention nationale*, t. CXXXVII, p. 121.

1039. — Mémoire sur la publicité de la procédure instruite au Châtelet, au sujet des événements des 5 et 6 octobre.

Sans date.

Copie, A. N., C 184, n° 375.

§ 9. — Journée du 21 octobre 1789.

A. — ASSASSINAT DU BOULANGER FRANÇOIS

1040. — Récit de la fin tragique du boulanger François, accusé d'avoir caché une certaine quantité de pains et pendu par la populace ameutée, fait à l'Assemblée nationale par M. Guillot de Blancheville au nom d'une députation des représentants de la Commune.

21 octobre 1789.

Minute, A. N., C 31, n° 259.

Extrait du journal de l'Assemblée nationale de M. de Sillery, KK 642, fol. 641.

Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 472.

1041. — Requête des commissaires délégués par l'Assemblée des représentants de la Commune auprès de l'Assemblée nationale, à l'effet de hâter la rédaction de la loi relative aux attroupements, vu l'extrême urgence, « une accélération de deux heures pouvant être très utile ».

21 octobre 1789.

Minute, A. N., C 32, n° 271 bis.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 472.

1042. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune relatif aux troubles de la capitale, demandant la promulgation immédiate d'une loi contre les attroupements.

21 octobre 1789.

Minute, A. N., C 32, n° 271bis.

Éd. *Musée des Archives nationales*, p. 691.

1043. — Décret de l'Assemblée nationale, édictant la loi martiale contre les attroupements.

21 octobre 1789.

Original signé et copie, A. N., C. 18, n° 261; A 186, fol. 260.

Éd. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 142.

Archives parlementaires, 1re série, t. IX, p. 475.

1044. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Noël Grammont, compagnon vitrier, Catherine Drouet, culottière, Nicolas Grenon, horloger mécanicien, et Louis Prevet, tonnelier et fruitier, prévenus de propos séditieux tendant à soulever le peuple contre la garde nationale, (les deux premiers accusés condamnés le 27 novembre au carcan).

21 octobre 1789.

Minute (1 dos.), A. N., Y 18768.

1045. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Michel Adrien, convaincu d'avoir cherché à exciter une sédition populaire en

poussant le faubourg Saint-Antoine et les ouvriers à se réunir au faubourg Saint-Marcel pour marcher sur les couvents.

21 octobre 1789.

Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18768, Y 18795, fol. 476.

1046. — Interrogatoire de Michel Adrien, accusé d'avoir excité le faubourg Saint-Antoine et les ouvriers à marcher sur les couvents, avec conclusions du procureur du Roi.

22 octobre 1789.

Extrait, *A. N.*, Y 10530, fol. 157 v°.

1047. — Jugement prévôtal du Châtelet de Paris, condamnant à la peine de mort le sieur Michel Adrien, gagne-denier, pour avoir, le 21 octobre, cherché à exciter une sédition en criant dans les rues qu'il fallait que le faubourg Saint-Antoine et les ouvriers de la Bastille se réunissent au faubourg Saint-Marcel pour aller dans les couvents.

22 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 10495.

Ce jugement prévôtal forme une plaquette imprimée (*B. N.*, L^b 39 n° 2502).

Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française.*

1048. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur François Blin, porteur de sac au port au Blé, convaincu d'avoir coopéré à l'assassinat du boulanger François, place de Grève, en disposant la corde qui avait servi à le pendre, et d'avoir porté par la ville la tête ensanglantée de ce boulanger.

22 octobre 1789.

Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18768, Y 18795, fol. 476.

1049. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Joseph Advenel, dit Noble-Epine, doreur sur métaux, prévenu d'avoir coupé la tête du sieur François, boulanger, après sa pendaison par le peuple.

22 octobre 1789.

Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18768, Y 18795, fol. 477.

1050. — Interrogatoire de François Blin et de Joseph Advenel, dit Noble-Epine, accusés d'avoir coopéré à l'assassinat du boulanger François, et conclusions du procureur du Roi.

22 octobre 1789.

Extrait, *A. N.*, Y 10530, fol. 157 r°, 158 v°.

1051. — Jugement prévôtal rendu au Châtelet, condamnant François Blin à être pendu, place de Grève, pour avoir coopéré à l'assassinat du boulanger François, et ordonnant des poursuites contre un jeune quidam militaire.

22 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 10495.

Ce jugement prévôtal, imprimé en 1789, forme une plaquette (*B. N.*, L^b 39 n° 2501).

Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1359.

1052. — Procès-verbal d'emprisonnement et interrogatoire, par le commissaire Picard Desmarest, du sieur Nicolas-Jacques Louis, tourneur en fer et en bois, prévenu d'avoir excité le peuple, sur la place de Grève, à *foncer* sur la garde nationale, avec procédure de la Prévôté de l'Ile relative à la même affaire.

21 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 15100, Y 18768.

Le jugement prévôtal du 27 novembre, le condamnant au carcan, est imprimé, *B. N.*, L^b 39, n° 2601.

1053. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre le sieur Silvain Capron, marchand de ferraille, prévenu d'attroupements et de propos séditieux contre la municipalité de Paris, (condamné le 19 novembre au carcan et à la détention à Bicêtre durant six mois).

22 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 18768.

Le jugement du 19 novembre est imprimé, *B. N.*, L^b 39, n° 2595.

1054. — Déclaration d'un enlèvement nocturne mystérieux et révélation de projets pour faire sauter l'Hôtel de Ville et le Palais-Royal, reconnus sans fondement.

23 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 29, n° 292.

1055. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire, par le commissaire Beauvallet, de Léonard Cosson, sculpteur des travaux du Roi, accusé d'avoir tenu des propos séditieux.

23 octobre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 11033.

1056. — Lettre du district de Sainte-Marguerite au président de l'Assemblée nationale, annonçant l'envoi de l'abbé de Ladevèze, son délégué permanent, et l'assurant du calme absolu qui règne dans le faubourg Saint-Antoine, la proclamation de la loi martiale ayant excité les plus vifs et les plus universels applaudissements.

24 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 32, n° 271.

1057. — Délibération des districts réunis du Val-de-Grâce et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rejetant les réclamations de quelques districts contre la loi martiale décrétée par l'Assemblée nationale.

25 octobre 1789.
Extrait autographié, *A. N.*, C 32, n° 271.

1058. — Délibération du district des Petits-Augustins, improuvant celle du district de la Trinité qui tendait à obtenir la révocation de la loi martiale.

25 octobre 1789.
Expédition signée et scellée, *A. N.*, C 32, n° 271.
Cf. *Journal de Paris*, 1789, n° 302, p. 1393.

1059. — Délibération du district des Théatins, donnant adhésion pleine et entière aux dispositions de la loi martiale, avec lettre du président du district.

25 octobre 1789.
Expédition signée, *A. N.*, C 32, n° 271.

1060.— Délibération du district de Bonne-Nouvelle, exprimant le vœu que la loi martiale ne soit point mise à exécution, lorsque les attroupements n'auront pour but que de demander du pain.

25 octobre 1789.
Expédition signée, *A. N.*, C 32, n° 271.

1061. — Délibération du district de Saint-Martin-des-Champs pour la mise à exécution de la loi martiale, avec une lettre de Langlois, représentant de la Commune, et approbation de la loi par les volontaires de la garde nationale de ce district.

27 octobre 1789.
Extrait signé et scellé (3 pièces) et imprimé, *A. N.*, C 32, n° 271.

1062. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le Comité de police de la Commune du sieur Julien Forest, postillon, et de la fille Agnès Rossignol, pour avoir marqué à la craie des maisons dans le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Germain.

26 octobre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y, 10002.

1063. — Jugement prévôtal du Châtelet, condamnant Joseph Advenel, doreur sur métaux, au bannissement durant neuf ans, pour avoir, étant revêtu de son uniforme de garde national, cédé à la fureur des assassins du boulanger François, et consenti à couper la tête de ce malheureux, déchargeant de l'accusation Jeanne-Charlotte Clavaux, femme Mahieux, ouvrière en gaze, et ordonnant des poursuites contre une femme au visage coloré, âgée de trente-huit ans, culottière de profession, logée chez un apothicaire, rue de la Juiverie.

30 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10495.
Ce jugement imprimé en 1789, forme une plaquette, *B. N.*, Lb 39, n° 2546.
Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1369.

1064. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de protéger la personne du sieur Cavillier, boulanger, fournissant de pain le marché de Saint-Germain-des-Prés, dont la vie était menacée.

2 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1065. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Nicolas Billon, journalier, prévenu d'être le principal auteur des émeutes arrivées à l'Ecole militaire, le 9 octobre et le 6 novembre, contre le boulanger de l'Ecole qu'on voulait pendre.

13 novembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N*, Y 18769.
Cf. le n° XIII des *Révolutions de Paris*, p. 30.

1066. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre Charles Bruère, portier, accusé d'avoir coopéré à l'assassinat du boulanger François, en le hissant à la lanterne, et de

tenir habituellement des propos incendiaires au Palais-Royal.

16 novembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18769.

Le nommé Bruère, victime d'une dénonciation provoquée par une vengeance féminine, fut déchargé de l'accusation, le 18 décembre.

Cf. le *Journal de Paris*, à la date du 24 décembre 1789, n° 358, p. 1684.

1067. — Procédure de la Prévôté de l'Ile contre les frères Blanchard, boulangers, pour avoir tenu des propos déplacés sur le passage de trois voitures de farine conduites à Saint-Martin-des-Champs.

27 novembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18769.

Le département des subsistances de la municipalité faisait transporter dans les magasins de l'Ecole militaire une partie des farines déposées dans le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Cette opération causa quelques inquiétudes que le département s'empressa de calmer en faisant part au public des motifs de ce transport. (V. *Moniteur universel*, 22 décembre 1789, p. 114.)

1068. — Plainte du sieur Pierre-Louis Bizouerne, pâtissier, traiteur et rôtisseur, au lieutenant criminel, contre une bande d'émeutiers qui, après avoir pillé sa boutique le 12 juillet 1789, se disposaient à le conduire, place de Grève, pour l'accrocher à la lanterne.

3 avril 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10550.

B. — DÉVASTATION DES FORÊTS AUTOUR DE LA CAPITALE. — INSURRECTIONS CONTRE L'IMPÔT INDIRECT (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1789).

1069. — Procédures de la Prévôté de l'Ile au sujet des pillages et dévastations des remises de la capitainerie de la Varenne du Louvre.

14 novembre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 18769.

1070. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, touchant les dévastations des bois appartenant au chapitre de Notre-Dame, à Sucy-en-Brie, et la nécessité de faire cesser ces désordres, avec réponse de M. de Lafayette, donnant son assentiment au maire de Paris.

13, 15 novembre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 11 r°.

1071. — Procès-verbal du commissaire Grandin, constatant l'émeute populaire dirigée à La Chapelle contre les commis de la ferme dans une perquisition domiciliaire, et l'enlèvement par le peuple des sacs de sel saisis.

18 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 13319.

1072. — Mémoire des officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Paris à l'Assemblée nationale, dénonçant les pillages, vols et déprédations commis dans les forêts des environs de la capitale, notamment dans les parcs de Boulogne et de Vincennes, menacés d'une complète destruction.

25 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 18, n° 140.

1073. — Sentence du Châtelet condamnant au carcan le sieur Noël-Guillaume Grammont et la femme Catherine Drouet, pour avoir tenu des propos séditieux.

27 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10495.

1074. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de veiller à la sûreté de deux prisonniers importants que M. Boucher d'Argis devra faire transférer de Franconville.

28 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

On lit dans la *Correspondance secrète* (t. II, p. 398) que M. Morin, ancien procureur du Roi aux domaines, avait été arrêté le 10 novembre, à Franconville, par un détachement de cavalerie ayant à sa tête deux députés de la Commune.

D'après le n° XVIII des *Révolutions de Paris*, le sieur Marin, impliqué, avec les sieurs Champclos et Grandmaison, dans une affaire de contrefaçon de billets de la Caisse d'escompte, se tua en prison avec un couteau qui lui fut envoyé dans un poulet. Les faux billets en question se reconnaissaient à leur odeur de térébenthine, aux mots *Caisse d'Escompte*, tracés à la pointe, au lieu de faire corps avec le papier, et à une faute d'impression : *lo* compagnie, au lieu de *la* compagnie. (*Journal général de la Cour et de la Ville*, n° LIX, p. 471.)

1075. — Lettre écrite de Villejuif à la municipalité de Paris, demandant un renfort de 12 maîtres de la cavalerie parisienne pour réprimer les désordres commis par des habitants d'Arcueil et de Gentilly dans une remise de la capitainerie.

28 novembre 1789.
Original, *A. N.*, AF II 48, n° 167.

1076. — Lettre de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au président de l'Assemblée nationale, transmettant la réclamation du corps diplomatique au sujet de la réponse à la députation de la Commune qui demandait l'autorisation de faire des recherches dans les maisons privilégiées, réponse donnant à entendre qu'il ne pouvait pas plus y avoir de maisons que de personnes privilégiées.

1er décembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 33, n° 287.

1077. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Lafayette, réglant diverses questions relatives aux troupes sous ses ordres dans les environs de Paris.

4 décembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

1078. — Lettre des officiers de la Maîtrise des Eaux et forêts de Paris à l'Assemblée nationale, annonçant qu'ils se sont transportés au parc de Boulogne, avec 400 gardes nationaux, et ont arrêté 56 délinquants trouvés coupant des bois énormes.

6 décembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 99, n° 152.

Un arrêté de l'Assemblée des représentants de Commune, en date du 4 décembre, prescrivait au commandant général de la garde nationale de prêter main forte aux officiers de la Maîtrise des Eaux et forêts pour assurer l'exécution des lois et règlements et empêcher la dévastation des bois de Boulogne et de Vincennes. Le texte de cet arrêté est reproduit dans le *Moniteur universel* du 10 décembre 1789, p. 66, qui mentionne également l'arrestation des délinquants. Ce fait causa un certain émoi dans Paris ; le *Journal général de la Cour et de la Ville*, après avoir annoncé dans son numéro du 6 décembre (p. 625) qu'un grand nombre de bandits avaient été saisis au bois de Boulogne par un fort détachement de la garde nationale, reconnut, le lendemain (p. 646), qu'il ne s'agissait point de brigands, mais de malheureux surpris coupant des branches sèches, et rassura le public sur les bruits alarmants qui avaient couru à ce sujet.

1079. — Mémoire adressé aux représentants de la Commune de Paris, relatif aux déprédations et aux désordres qui se commettent dans les environs de la capitale, particulièrement dans les forêts.

7 décembre 1789.
Minute, avec lettre d'envoi de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 33, n° 285bis.

1080. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Lafayette, approuvant l'établissement de brigades de maréchaussée de manière à former une chaîne autour de Paris pour le bon ordre et la tranquillité publique.

7 décembre 1789.
Copie, *A. N.*, O1 500, fol. 592.

1081. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Lafayette, l'invitant à donner les ordres qu'il jugera convenables pour la formation d'une chaîne projetée aux environs de Paris, tant pour la police générale que pour la conservation des bois.

9 décembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

1082. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, au maire de Paris, demandant de nouvelles instructions au sujet des dégâts commis dans la forêt de Saint-Germain, que le détachement de garde nationale, stationné à Conflans-Sainte-Honorine, est impuissant à empêcher, quoiqu'il ait déjà arrêté au passage des bateaux chargés de bois coupé en fraude.

25 décembre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1083. — Lettre du ministre de la guerre au Comité des recherches de l'Hôtel de Ville, lui adressant la copie des ordres relatifs aux mouvements des troupes sous le commandement du maréchal de Broglie.

22 décembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

1084. — Procès-verbal dressé par le commissaire Picard Desmarests au sujet d'une saisie de sel et de tabac faite par les employés de la ferme, en vertu d'ordres de la municipalité, à la Chapelle-Saint-Denis.

27 décembre 1789.

Minute, *A. N.*, Y 15100.

V. dans le *Moniteur universel*, nº du 3 janvier 1790, p. 9, la lettre circulaire adressée aux districts par le département de police de la municipalité de Paris pour règlementer les saisies des marchandises de contrebande et les visites aux barrières, faites avec le concours de la garde nationale.

1085. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Picard Desmarests de treize particuliers qui coupaient des bois dans les territoires de Bagnolet et de Montreuil.

11 janvier 1790.

Minute, *A. N.*, Y 15101.

1086. — Sentence de la Maîtrise des Eaux et forêts de Paris, condamnant à l'amende, en vertu du procès-verbal de perquisition fait le 9 décembre par les officiers de la Maîtrise, accompagnés de 250 gardes nationaux, dans les villages de Saint-Maur, de Nogent-sur-Marne, de Fontenay, de Vincennes et de Saint-Mandé, 74 habitants de ces villages, coupables de délits commis dans le parc de Vincennes, et interdisant de s'attrouper et de faire aucun dégât dans ce parc, sous prétexte de bois mort.

15 janvier 1790.

Extrait, *A. N.*, Z[1e] 111, fol. 90 vº.

1087. — Sentence de la Maîtrise des Eaux et forêts de Paris, condamnant à l'amende, en vertu du procès-verbal de perquisition fait le 5 décembre par les officiers de la Maîtrise, accompagnés de 400 gardes nationaux, dans le village de Boulogne, 20 habitants de ce village, coupables de délits commis dans le parc de Boulogne, et défendant de s'attrouper et de commettre aucun dégât à force ouverte, sous prétexte de bois mort.

22 janvier 1790.

Extrait, *A. N.*, Z[1e] 111, fol. 96.

§ 10. — Procédures instruites au Châtelet de Paris pour crimes de lèse-nation (1789-1790).

1088. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs de Paris, portant que toutes personnes, soupçonnées du crime de lèse-nation, seront incarcérées dans la prison de l'Abbaye Saint-Germain et que leurs papiers seront mis sous scellés.

22 juillet 1789.

Extrait signé et scellé du scel de la prévôté et échevinage de la Ville de Paris, *A. N.*, C 134 (dos. 9); C 28, nº 225

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 288.

1089. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs de Paris, déléguant MM. Duveyrier et Bertolio, ses secrétaires, et quatre autres électeurs auprès de l'Assemblée nationale, pour demander l'établissement dans la capitale d'un tribunal national, spécialement chargé de juger tous ceux qui seront prévenus et accusés de crimes de lèse-nation.

23 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 537.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 328.

1090. — Rapport fait à l'Assemblée générale des électeurs par MM. Duport Du Tertre et Carra, délégués auprès de l'Assemblée nationale, au sujet de l'institution d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation, et révocation en conséquence de la mission confiée, le matin, à MM. Duveyrier, Bertolio et autres électeurs.

23 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C*I 1, fol. 555.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 352.

1091. — Motion de M. Anthoine à l'Assemblée nationale, demandant la création d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation, de se faire remettre tous les papiers trouvés à la Bastille et de recevoir toutes dénonciations.

23 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 211.
Cette motion ne figure ni dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, ni dans les *Archives parlementaires*.

1092. — Addition à la motion de M. Lally-Tollendal, proposée par le 9e bureau de l'Assemblée nationale, à l'effet de confier au Châtelet de Paris la mission de rechercher les auteurs et complices des délits envers la Nation.

23 juillet 1789.
Original, *A. N.*, C 28, n° 211.

1093. — Déclaration de l'Assemblée nationale, portant que la poursuite des crimes de lèse-nation appartient aux représentants de la Nation et que l'Assemblée indiquera le tribunal, devant lequel sera traduite toute personne accusée de ces sortes de crimes.

23 juillet 1789.
Minute signée de Lally-Tollendal, *A. N.*, C 28, n° 220.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 382.

1094. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs de Paris, explicatif de l'arrêté pris le matin du même jour, déclarant qu'elle n'entend point amnistier les criminels de lèse-nation, mais proscrire tout attentat à la tranquillité publique.

30 juillet 1789.
Copie signée, *A. N.*, C 28, n° 225.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 534.

1095. — Décret de l'Assemblée nationale, attribuant au Châtelet la connaissance des crimes de lèse-nation.

14 octobre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 246.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 134.

1096. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant le Châtelet à juger en dernier ressort les prévenus et accusés du crime de lèse-nation, jusqu'à l'établissement par l'Assemblée d'un tribunal, spécialement chargé de juger ces crimes.

21 octobre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 260.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 141.

Un arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, rendu le 27 octobre et inséré au *Journal de Paris* le 2 novembre (n° 306, p. 1416), donna mandat au procureur syndic de la Commune et à ses adjoints de dénoncer au tribunal institué pour juger les prévenus du crime de lèse-nation, tous ceux qui, d'après la notoriété publique, étaient accusés de ce crime, en première ligne le prince de Lambesc.

1097. — Décision du Comité des recherches de l'Assemblée nationale, confiant à MM. Ch. de Lameth, Rewbell et Buzot le dépouillement des papiers déposés à l'Hôtel de Ville, et chargeant MM. Emery, Glezen et Pétion de Villeneuve de suivre les procédures commencées au Châtelet.

7 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 14.

1098. — Décret de l'Assemblée nationale, renvoyant au tribunal, chargé de connaître des crimes de lèse-nation, l'arrêté rendu, le 6 novembre, par la chambre des vacations du Parlement de Normandie, comme attentatoire à la souveraineté nationale.

10 novembre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 311.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VI, n° 121, p. 8.

1099. — 1° Etat des différentes affaires qui s'instruisent au Châtelet contre les personnes prévenues et accusées du crime de lèse-nation, remis à l'Assemblée nationale par le procureur du Roi de ce tribunal, pour se justifier du reproche de négligence adressé aux officiers du Châtelet.

24 novembre 1789.
Etat certifié, *A. N.*, C 32, n° 276.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VIII, n° 136, p. 4.

Cf. le compte-rendu présenté à l'Assemblée générale des représentants de la Commune par M. Agier, au nom de son comité des recherches, dans la séance publique du 30 novembre 1789, reproduit par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. III, p. 419.

2° État sommaire des différentes affaires relatives aux crimes de lèse-nation, qui se poursuivent au Châtelet.

9 janvier 1790.
Minute, A. N., D XXIXᵇ 3, nᵒ 29.

1100. — Délibérations des districts de Paris, conformes à celle du district des Cordeliers, à l'effet de retirer au Châtelet l'attribution provisoire qui lui avait été donnée pour la connaissance des crimes de lèse-nation, notamment en ce qui concerne les journées des 5 et 6 octobre, et de créer un tribunal, spécialement chargé de juger ces crimes.

23 avril-4 mai 1790.
Extraits et imprimés (une liasse), A. N., D XXIXᵇ 40, nᵒ 412.

1101. — Décret de l'Assemblée nationale, révoquant l'attribution donnée au Châtelet de Paris à l'effet de juger les crimes de lèse-nation.

25 octobre 1790.
Original, A. N., A 25, nᵒ 657.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, octobre 1790, p. 162.

1102. — Inventaires des pièces et procédures dans les procès instruits au Châtelet de Paris contre les prévenus de crimes de lèse-nation, dressés par les sieurs Denonvilliers, Legris, Drié, Bourgoin et Thory, greffiers du Châtelet.

Décembre 1790, janvier 1791.
Minutes (6 cahiers), A. N., Y 10569.

1103. — Décret de l'Assemblée nationale, relatif à la translation, à Orléans, des prisonniers détenus pour crimes de lèse-nation dans les prisons de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris.

9 mars 1791.
Copie, A. N., A 193.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, mars 1791, p. 113.

1104. — Lettre du garde des sceaux au président du Comité des recherches, déclarant que le nombre des procès instruits par le Châtelet s'élève à 23, et appelant son attention sur l'inconvénient de transférer à Orléans des accusés pour de simples délits, tels qu'injures à l'Assemblée nationale et écrits séditieux, qualifiés à tort de crimes de lèse-nation.

21 avril 1791.
Minute signée, A. N., D XXIXᵇ 31, nᵒ 319.

1105. — Décret de l'Assemblée nationale, relatif aux accusés du crime de lèse-nation, renvoyés devant la Haute Cour nationale, dont les Comités des recherches, des rapports et de jurisprudence criminelle dresseront le tableau, en distinguant ceux qui sont prévenus de délits peu graves, ne constituant point des crimes de lèse-nation, et susceptibles d'être jugés par les tribunaux ordinaires.

22 avril 1791.
Copie, A. N., A 193.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, avril 1791, p. 212.

1106. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que l'accusateur public du tribunal du 6ᵉ arrondissement informera contre le sieur Thévenot, les sieur et dame La Combe, dénoncés et accusés du crime de lèse nation.

28 mai 1791.
Minute de la main de M. de Sillery, A. N., C 68, nᵒ 673.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée générale*, mai 1791, p. 333.

1107. — Lettre du ministre de la justice au Comité des rapports, envoyant les pièces des procès soumis à l'examen du Comité, en vertu du décret du 22 avril.

9 août 1791.
Minute avec copie du décret, A. N., D XXIXᵇ 10, nᵒ 94.

1108. — Compte rendu de l'emploi d'une somme de 50,000 livres, offerte à titre de don patriotique par M. de Laborde de Méréville, député à l'Assemblée nationale, pour frais de recherche des crimes de lèse-nation.

27 septembre 1791.
Minute, A. N., D XXIXᵇ 40, nᵒ 410.

1109. — Tableau de la dépense à solder par la Trésorerie nationale, depuis le 25 mars 1791, aux membres du tribunal provisoire établi à Orléans, par la loi du 13 mars 1791, pour les crimes de lèse-nation.

Minute, A. N., D VI 46, nᵒ 704.

A. — AFFAIRE DU PRINCE DE LAMBESC. (CHARGE DES TUILERIES, 30 OCTOBRE 1789-20 MAI 1790).

L'ordre, suivant lequel sont rangés les procès pour crimes de lèse-nation instruits au Châtelet, au moins en ce qui concerne les six premiers, est celui qui a été adopté par M. Agier dans son compte rendu présenté le 30 novembre 1789, au nom du comité des recherches, à l'Assemblée des représentants de la Commune; il ne diffère pas sensiblement de celui que nous offre l'état du 24 novembre, remis à l'Assemblée nationale par le procureur du Roi au Châtelet, état où les affaires se trouvent désignées dans la succession chronologique des dénonciations. Les dates extrêmes que nous indiquons en tête de chaque affaire sont, d'une part, celle de la dénonciation qui ouvre l'instruction judiciaire, d'autre part, celle de l'arrêt qui termine la procédure.

Le dossier de la procédure instruite au Châtelet contre le prince de Lambesc n'existe plus dans les archives de cette juridiction; voici, d'après un inventaire des procès de crime de lèse-nation remis au greffe par le greffier Bourgoin (*A. N.*, Y 10569), la nomenclature des pièces dont se composait ce dossier :

Procès contre M. de Lambesc (ci-devant prince).

M. Millon, conseiller rapporteur; Bourgoin, greffier commis par jugement.

Treize pièces de procédures et vingt-cinq pièces, qui sont notes et lettres.

La 1re, du 2 septembre 1789, est dénonciation du procureur syndic et l'arrêté de la Commune.

La 2e, procès-verbal de dépôt au greffe du Châtelet (30 octobre).

La 3e, réquisitoire de M. le procureur du Roi et jugement en suite, du 3 novembre 1789, portant plainte.

La 4e, l'acte portant que M. le procureur du Roi a pour dénonciateur le procureur syndic.

La 5e, information du 3 novembre 1789, répondue d'un jugement du 10 novembre 1789, portant décret de prise de corps.

La 6e, rapport des médecins et chirurgiens de la visite du sieur Tricot (4 novembre).

La 7e, rapport de la visite du sieur Chauvet.

La 8e, continuation d'information du 16 novembre, répondue d'un jugement du 24 novembre portant que le décret décerné contre un quidam sera exécuté contre M. de Lambesc.

La 9e, addition d'information du 2 décembre 1789, au bas de laquelle sont confrontations et jugement des 18 et 20 mai.

La 10e, deuxième addition d'information, 5 juin 1790.

La 11e, récolement des témoins, 1er juin 1790.

La 12e, procès-verbal de perquisition de M. Lambesc.

La 13e, assignation à huitaine à cri public, au bas de laquelle sont confrontations et jugement qui règlent à l'extraordinaire, du 20 mai.

Les autres pièces, toutes paraphées par ledit sieur Bourgoin, sont à commencer de la cote 1re jusqu'à 25 et sont lettres à M. le procureur du Roi, délibération du district de la Culture, notes et renseignements et original d'assignation donnée au comte de Reinach.

1110. — Mémoire du comte de Reinach, capitaine au régiment de Royal-Allemand, pour servir d'instruction à l'affaire des Tuileries du 12 juillet 1789, avec lettre du procureur du Roi au Châtelet.

1er décembre 1789.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 2, n° 25.

Ce mémoire se trouve mentionné en ces termes dans le *Moniteur universel*, n° du 23 décembre 1789, p. 119 :

« On assure que le comte de Reinach a adressé, il y a près d'un mois, à l'Assemblée nationale, un mémoire dans lequel il donne des détails sur l'entrée du détachement dans les Tuileries, et rectifie la déposition de M. Belle, » lequel prétendait que le prince de Lambesc avait poursuivi autour du bassin un jeune homme et lui avait tiré un coup de pistolet sans le blesser; ce fait, paraît-il, devait être attribué à M. de Reinach.

1111. — Décret de l'Assemblée nationale demandant l'élargissement du sieur de la Richardière, arrêté par la garde bourgeoise des Sables-d'Olonne, et la remise des pièces déposées au Comité des recherches entre les mains du procureur du Roi au Châtelet, pour être sur icelles pris tel parti qu'il avisera en ce qui concerne l'affaire du prince de Lambesc.

10 décembre 1789.

Copie, *A. N.*, A 186, fol. 397.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 188.

Le *Courrier de Paris*, de Gorsas (t. VII, n° 1, p. 3), rapporte les « propos de la dernière indécence » tenus par le sieur de la Richardière, qui fut poursuivi, non en raison de ces propos, mais pour avoir déclaré « qu'il savait de bonne part que, lorsque le prince de Lambesc était entré aux Tuileries, il avait des ordres très sévères, que ce prince trop bon n'avait pas assez sabré, que si l'on avait fait un bon exemple de cette canaille, tout n'en aurait été que mieux. » On peut dire, du reste, que l'affaire du prince de Lambesc déchaîna les plus violentes passions; tandis que les uns faisaient paraître, sous le titre de *Procès du prince de Lambesc*, des mémoires justificatifs qu'examine le *Journal de Paris* (supplément du 13 août 1790); d'autres, comme le

rédacteur des *Révolutions de Paris* (n° 33, p. 27), allaient jusqu'à demander pourquoi « l'assassin Lambesc, ce monstre dont le crime est si constant, si certain. si évident, n'est-il pas encore pendu en effigie ? » V. aussi le *Testament préalable à la juste exécution projetée du traître et assassin Lambese*, *B. N.*, L^b 39, n° 8043.

1112. — Dénonciation contre le sieur Savary, valet de chambre du prince de Lambesc, de service au château des Tuileries, et contre un sieur Lepage, courrier de l'Université, accusés de porter des correspondances contre-révolutionnaires, signalés à M. Perron, administrateur de police.

7 juillet 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 33, n° 347.

Le valet de chambre du prince de Lambesc avait déjà été dénoncé au mois de février de l'année précédente pour avoir passé à Metz une malle d'un poids considérable, déclarée sous le titre de vieilles hardes et plombée frauduleusement à Paris. Cf. les *Révolutions de Paris*, n° XXXIV, p. 45.

B. — AFFAIRE DU BARON DE BESENVAL. (COMPLOT CONTRE PARIS ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 19 NOVEMBRE 1789-1er MARS 1790).

La procédure instruite au Châtelet contre M. de Besenval ne se retrouve plus dans les archives de ce tribunal ; voici, d'après un inventaire des procès de crime de lèse-nation confiés au greffier Thory, (*A. N.*, Y 10569,) l'énumération des pièces dont se composait le dossier en question :

Procès instruit contre M. de Barentin, cy-devant garde des sceaux, le comte de Puységur, cy-devant ministre de la guerre, le maréchal de Broglie, le baron de Bezenval et le comte d'Autichamp, dans lequel M. Boucher d'Argis a été nommé rapporteur, contenant 15 pièces de procédures en cette Cour.

Plainte de M. le procureur du Roy, du 20 novembre, contre M. de Barentin, M. de Puiségur, M. le maréchal de Broglie, le baron de Bezenval et M. le comte d'Autichamp, jugement qui donne acte de la plainte et permet d'informer.

28 novembre et jours suivants. — Procès-verbal d'apposition, reconnoissance et levée des scellés sur les papiers de M. de Bezenval par le commissaire Grandin.

— Extrait d'un arrêté des représentants de la Commune pour l'apposition desdits scellés par le commissaire Grandin.

20 novembre. — Déclaration de M. le procureur du Roy que le procureur sindic de la Commune est le dénonciateur.

— Acte de prestation de serment du greffier, procès-verbal et lecture de pièce.

21 novembre 1789. — Interrogatoire de M. de Bezenval, au bas duquel est ordonnance de *soit montré*, conclusions de M. le procureur du Roy ensuitte et jugement.

26 novembre. — Requête de M. de Bezenval affin de levé de scellés, au bas de laquelle est ordonnance de *soit communiqué* du 26 novembre, conclusions ensuitte et jugement qui accorde ladite demande.

23 novembre, 2 décembre. — Procès-verbal de dépôt de pièces par le procureur sindic de la Commune, conclusions de M. le procureur du Roy affin de jonction desdites pièces au procès, et jugement qui l'ordonne, ainsy qu'un nouvel interrogatoire.

3 décembre. — Interrogatoire de M. de Bezenval, au bas duquel est une ordonnance de *soit communiqué*, conclusions ensuitte et jugement.

5 décembre. — Procès-verbal de lecture de pièces et deux pièces y annexées.

12 décembre. — Interrogatoire, suivi d'ordonnance de *soit communiqué*, conclusions et jugement.

5 décembre 1789 et 29 janvier 1790. — Information faitte le 5 décembre, en 421 pages, composé de 185 témoins, conclusions affin de renvoy à l'audience et d'élargissement de M. de Bezenval, et jugement conforme et les trois pièces annexées aux dépositions des 58e, 155e et 177e témoins.

1er mars. — Jugement qui décharge les parties des plaintes et accusations.

18 novembre 1789. — Arrêté du comité des recherches de la Ville pour dénoncer les 5 dénommés au Châtelet.

19 novembre. — Dénonciation en conséquence du lendemain, par le procureur sindic de la Commune et dépôt des pièces précédentes.

Une liasse composée de 2 lettres mentionnées au dépôt fait le 23 novembre 1789.

— 5 liasses, qui sont celles mentionnées au dépôt du 24 novembre 1789, relaté au présent inventaire. . . . .

Une liasse de 54 pièces, qui sont celles trouvées sous les scellés de M. de Bezenval, levés par le commissaire Grandin, suivant son procès-verbal du 1er décembre 1789. . . . .

Une liasse de 14 pièces, qui sont lettres déposées par M. de Bezenval, lors de son interrogatoire du 12 décembre, qui sont toutes paraphées au désir dudit interrogatoire.

— Un procès-verbal de dépôt, du 28 décembre 1789, de 4 pièces par le procureur sindic de la Commune. . . . .

Enfin, un procès-verbal de dépôt, du 27 janvier 1790, de 5 liasses. . . . . toutes lesquelles pièces sont cottées et paraphées et signées par M. le procureur sindic de la Commune.

1113. — Note du Comité de police de la Commune, mentionnant le procès-verbal dressé par les sieurs de Corbinière et Isnard de Bonneuil, commissaires chargés, le 29 juillet 1789, de procéder à l'arrestation de M. de Besenval à Villenauxe.

Sans date.
Minute, A. N., D XXIXb 2, no 13.

1114. — Lettre des présidents de l'Assemblée des électeurs au président de l'Assemblée nationale, pour annoncer l'opposition que rencontre l'arrêté de la Commune autorisant M. de Besenval à se rendre en Suisse et l'extrême surexcitation des esprits, avec réponse du président de l'Assemblée nationale, priant de lui faire parvenir, dès le matin, des nouvelles qui puissent l'éclairer sur la situation véritable de Paris (deux heures et demie du matin).

30 juillet 1789 (10 heures du soir).
Minute signée, A. N., C 28, no 225.

1115. — Arrêté de la Commune de Paris, ordonnant de s'assurer de la personne de M. de Besenval, autorisé à passer en Suisse, et de le tenir sous bonne garde, avec texte du placard affiché dans Paris.

30 juillet 1789 (onze heures du soir).
Copie signée, A. N., C 28, no 225.
Ed. *Journal de Paris*, 1er août 1789, no 213, p. 956.

1116. — Arrêtés du district de l'Oratoire, désavouant l'amnistie prononcée par l'Assemblée des électeurs en faveur des criminels de lèse-nation, et déclarant illégale la mise en liberté de M. de Besenval.

30 juillet 1789.
Extraits conformes (2 p.), A. N., C 28, no 225.

1117. — Arrêté du district des Blancs-Manteaux, désavouant celui des électeurs de Paris, ainsi que la proclamation illégale de l'amnistie, et s'en rapportant pour la recherche des coupables aux décrets de l'Assemblée nationale.

31 juillet 1789.
Copie conforme, signée et scellée, A. N., C 28, no 225.

1118. — Arrêté du district des Enfants-Rouges, exprimant le vœu que M. de Besenval soit transféré à l'Abbaye, et que toute personne, prévenue de crimes de lèse-nation, soit jugée par un tribunal institué à cet effet.

31 juillet 1789.
Minute signée, avec lettre d'envoi (2 p.), A. N., C 28, no 225.

1119. — Lettre de l'Assemblée générale des électeurs de Paris au président de l'Assemblée nationale, signalant la fermentation excessive causée par les arrêtés relatifs à M. de Besenval, et la présence au Palais-Royal d'individus menaçant d'incendier l'Hôtel de Ville.

Non daté (31 juillet 1789).
Minute signée, A. N., C 28, no 225.

1120. — Lettre des citoyens de Paris à l'Assemblée nationale, protestant contre la pensée d'amnistier *ce scélérat de Buzenval*, qui voulait faire égorger les femmes et les enfants à Paris.

31 juillet 1789.
Anonyme, adressée à *MM. les députés aux Etas-Généraux, à Versailles*, avec réponse du président, A. N., C 28, no 225.

1121. — Arrêté de l'Assemblée nationale, déclarant que la personne du baron de Besenval, si elle se trouve encore détenue, doit être remise en lieu sûr dans la ville la plus proche de l'endroit où il aura été arrêté, avec défense d'attenter à sa personne qui est sous la garde de la loi.

31 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, A. N., C 28, no 223.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 48.
Archives parlementaires, 1re série, t. VIII, p. 314.

1122. — Arrêté des représentants de la Commune de Paris, relatif à la mise en état d'arrestation de M. de Besenval et à la constitution d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation.

1er août 1789.
Minute signée et scellée, avec discours des députés de la Commune et réponse du président de l'Assemblée nationale (4 p.), A. N., C 28, no 225.

1123. — Délibération de l'Assemblée des représentants de la Commune, décidant

que le baron de Besenval continuera à être détenu à Brie-Comte-Robert, et que MM. de Corberon et Montaleau, députés de la Commune, rentreront à Paris, avec lettre d'envoi du procès-verbal de la municipalité de Brie-Comte-Robert, constatant la détention du baron de Besenval.

1er août 1789.
Copies conformes (3 p.), *A. N.*, D XXIX 71.

V. les curieux détails que donne le baron de Besenval sur son séjour dans le château de Brie-Comte-Robert, jusqu'au 29 novembre, date de sa translation au Châtelet.

Mémoires du baron de Besenval, t. II, p. 373.

1124. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les papiers du baron de Besenval, lieutenant-colonel des gardes-suisses, en son hôtel, rue de Grenelle-Saint-Germain, par le commissaire Grandin, commis à cet effet, aux termes d'un arrêté des représentants de la Commune, du 1er août 1789, (joint au scellé) avec déposition du sieur Devilliers, valet de chambre du baron de Besenval.

1er août 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 13319.

A ce scellé est annexée une lettre du sieur Keyser, grand juge du régiment des gardes-suisses, du 7 août 1789, au commissaire Grandin, au sujet du croisé de scellés. Les scellés du tribunal des gardes-suisses furent effectivement apposés, car ce tribunal envoya son grand juge et deux commissaires pour procéder à leur reconnaissance et levée, ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée, le 12 décembre, par le marquis de Mailliardor, commandant du régiment des gardes-suisses, sous les ordres du comte d'Affry, aux auteurs du *Journal de Paris*, n° 347, p. 1628.

1125. — Envoi au Comité des recherches, par le garde des sceaux et M. de Montmorin, des lettres adressées par les cantons de Soleure, de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Fribourg, et par le corps des officiers du régiment des gardes-suisses, à l'effet de protester contre la détention prolongée du baron de Besenval.

28 août, 11 septembre 1789.
Minutes et copies, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 8.

1126. — Lettre de l'évêque de Langres à M. Bailly, maire de Paris, au sujet de la réclamation par les cantons suisses de la mise en liberté ou en jugement de M. de Besenval, et au sujet des pièces compromettantes que détiendrait l'Hôtel de Ville.

3 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 3.

1127. — Adresse des soldats du régiment des gardes-suisses à l'Assemblée nationale, demandant la mise en liberté de M. de Besenval.

5 septembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 8.

1128. — Lettre de M. Bailly à l'évêque de Langres, président de l'Assemblée nationale, annonçant qu'il a remis sa lettre du trois septembre, relative à la détention de M. de Besenval, à l'Assemblée des représentants de la Commune.

11 septembre 1789.
Original signé, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 8.

1129. — Lettre de M. de Clermont-Tonnerre, président de l'Assemblée nationale, à M. Bailly, lui rappelant la réponse promise à l'évêque de Langres, dans sa lettre du 11 septembre.

26 septembre 1789.
Copie, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 8.

1130. — Discours adressé à l'Assemblée nationale par une députation de la Commune de Paris, à l'effet de représenter que la garde actuelle de M. de Besenval est tellement coûteuse et incommode que l'Assemblée croira sans doute indispensable d'indiquer des moyens nouveaux de garder à l'avenir ce prisonnier de la Nation avec des précautions aussi sûres et moins dispendieuses.

2 octobre 1789.
Minute signée de Duveyrier, Condorcet et autres représentants de la Commune, *A. N.*, C 32, n° 271.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 90, p. 12.

1131. — Lettre de M. Bailly au président du Comité des recherches, déclarant qu'il n'existe, soit au greffe, soit dans les bureaux de la Ville, aucunes pièces relatives à l'affaire de M. de Besenval, si ce n'est une

copie de la lettre écrite au gouverneur de la Bastille.

8 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 1, n° 8.

1132. — Rapport à l'Assemblée nationale au nom du Comité des recherches, déclarant qu'il n'existe contre le baron de Besenval aucune plainte légale, ni instruction juridique, et que, par conséquent, sa détention ne saurait être prolongée, avec diverses motions proposées dans la discussion ouverte à ce sujet.

14 octobre 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 31, n° 258.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VI, n° 100, p. 7.

1133. — Acte du dépôt au greffe criminel du Châtelet par les sieurs Barra, Soreau et Boucheron, président, vice-président et secrétaire du district de Saint-Gervais, des originaux des lettres écrites, le 14 juillet, par le baron de Besenval à M. du Puget et à M. de Launay.

23 novembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Y 10614.

1134. — Acte du dépôt au greffe criminel du Châtelet par M. Boullemer de la Martinière, procureur syndic de la Commune de Paris, de cinq liasses de pièces à conviction contre M. de Besenval.

24 novembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Y 10614.

L'instruction du procès du baron de Besenval au Châtelet de Paris commença le 19 novembre, date de la dénonciation faite par le procureur syndic de la Commune, conformément à l'arrêté du Comité des recherches de la Ville, du 18 novembre, résumant les charges contre le baron de Besenval, et se poursuivit jusqu'en février 1790.

V. le compte rendu de son procès dans le *Journal de Paris*, année 1789, n° 334, p. 1556, n° 341, p. 1598, n° 348, p. 1629, n° 357, p. 1675; année 1790, n° 13, p. 51, n° 27, p. 97. D'après les *Révolutions de Paris*, n° XXVIII, p. 31, les articles du *Journal de Paris* consacrés au procès Besenval étaient rédigés par M. de Bruge, procureur du baron de Besenval, et naturellement conçus dans l'esprit le plus favorable.

1135. — Sentence du Châtelet de Paris, ordonnant de procéder à la levée des scellés apposés au domicile du baron de Besenval, en présence dudit baron, qui sera transféré à cet effet des prisons du Châtelet, sous bonne et sûre garde.

27 novembre 1789.
Extrait, *A. N.*, Y 13319.
Cf. *Journal de Paris*, n° 341, p. 1598.

1136. — Acte du dépôt au greffe criminel du Châtelet par M. Boullemer de la Martinière, procureur syndic de la Commune de Paris, de trois lettres des ducs du Châtelet et de Choiseul Stainville, d'un rapport imprimé de Garran de Coulon au Comité des recherches de la Commune, et de cinq nouvelles liasses, pour servir à l'instruction du procès du baron de Besenval.

28 décembre 1789, 27 janvier 1790.
Extrait signé, *A. N.*, Y 10614.

1137. — Plainte par le baron de Besenval contre les auteurs et imprimeurs d'un écrit calomnieux et diffamatoire, intitulé : *Nouvelle Trahison de M. le baron de Besenval.*

23 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 14583.

V. dans le *Journal de Paris* (n° 56, p. 223), la lettre adressée, le 23 février, aux auteurs du journal, par le sieur de Bruge, procureur au Châtelet, pour déclarer que la feuille colportée était une calomnie atroce, que le baron de Besenval n'était coupable d'aucune trahison, qu'il était toujours lieutenant-colonel des Suisses et sa conduite exempte de tout reproche. Le pamphlet en question, dont l'auteur prédisait à Besenval le sort de Favras, forme une plaquette de trois pages. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1216.

1138. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Grandin, des sieurs Du Maha et de Romainville, prévenus d'avoir imprimé une brochure intitulée : *Nouvelle Trahison de M. le baron de Besenval.*

23 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 13320.

D'après les *Révolutions de Paris*, année 1790, n° XXXIII, p. 31, le sieur Du Maha n'aurait été que l'agent du sieur de Romainville, commandant la garde nationale de Buc, en faisant circuler ce pamphlet dont le titre complet est : *Nouvelle Trahison de M. de Besenval et son emprisonnement*; le Comité de police, d'ailleurs, prit soin de démentir ces faits calomnieux par un placard

dont le texte se trouve reproduit au *Moniteur universel*, n° du 26 février 1790, p. 228.

1139. — Information par le commissaire Grandin au sujet de l'emprisonnement du sieur de Romainville, prévenu d'être l'auteur d'une brochure incendiaire, intitulée : *Nouvelle Trahison de M. le baron de Besenval.*

8 mars 1790.
Minute, *A. N.*, Y 13320.

1140. — Lettre du procureur du Roi au Châtelet, accusant réception de la lettre envoyée par le président du Comité des recherches pour servir à l'instruction et au jugement définitif de l'affaire du baron de Besenval.

25 février 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 3, n° 42.

Par jugement rendu au Châtelet, le 1er mars, dont la teneur se trouve dans le *Journal de Paris*, n° 61, p. 244, et qui fut imprimé à part (*B. N.*, L^b 39, n° 3050), le baron de Besenval fut déchargé des plaintes et accusations intentées contre lui, et mis en liberté. Le plaidoyer fort éloquent de M. de Sèze, son défenseur, est analysé et loué dans une lettre d'un représentant de la Commune (*Journal de Paris*, n° 63, p. 256). Il se trouve également rappelé par le baron de Besenval, lui-même, dans ses *Mémoires*, t. II. p. 381, fut imprimé à cette époque et forme une brochure de 113 pages. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, nos 1217, 1218.

1141. — Lettre de Mathieu Lépidor, juge de paix de la section des Invalides, au Comité de constitution, demandant des instructions au sujet de l'apposition des scellés chez M. de Besenval, décédé, en raison de l'importance de ses papiers.

3 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 50, n° 1435.

C. — AFFAIRE AUGEARD (PROJET D'ENLÈVEMENT DU ROI A METZ, 30 OCTOBRE 1789-29 MARS 1790).

1142. — Dénonciation au Comité de police de la Commune, par M. Seguin de Rougemont, travaillant en qualité de secrétaire chez M. Augeard, d'un écrit corrigé de la main dudit Augeard, intitulé : *Observations sur les affaires présentes*, et d'un itinéraire de Paris à Busancy écrit sous la dictée du même Augeard.

24 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

Augeard raconte dans ses *Mémoires secrets*, p. 204, que l'itinéraire en question était destiné à la Reine, en vue d'un projet de fuite hors du royaume, et avait été écrit sous le nom de l'évêque de Châlons, pour ne point donner l'éveil au commis servant de secrétaire, dont le fermier général fait d'ailleurs un portrait peu flatteur, le considérant comme un drôle et comme horriblement borné. Pour combattre cette dénonciation le sieur Rayer, avocat, secrétaire de M. Augeard, fit paraître un mémoire justificatif intitulé : *La vérité ou réponse à un libellé publié par le nommé Seguin dit Rougemont, se disant ci devant secrétaire de M. Augeard.* Paris, impr. de Prudhomme, *B. N.* L^b 39, n° 2598. V. la réponse imprimée du même Seguin, *B. N.*, L^b 39, n° 8125. Cf. les *Révolutions de Paris*, n° XXI, p. 30.

1143. — Procès-verbal de la perquisition faite chez M. Augeard par l'abbé Fauchet, le sieur de Blois, représentants de la Commune, assistés du commissaire Grandin, et interrogatoire de M. Augeard au Comité de police, touchant le mémoire saisi à son domicile.

24, 25 octobre 1789, 11 heures du soir
à 2 heures du matin.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

V. dans les *Mémoires secrets* d'Augeard, p. 206, le récit qu'il fait de son arrestation et de son interrogatoire à l'Hôtel de Ville par l'abbé Fauchet.

1144. — Arrêté du Comité de police de la Commune, portant que M. Augeard restera dans le cabinet de M. le maire jusqu'à ce qu'on ait fait part au Comité des recherches de l'Assemblée nationale du procès-verbal, de l'interrogatoire et des papiers qui le concernent.

25 octobre 1789, 3 heures du matin.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1145. — Interrogatoire subi à l'Abbaye par M. Augeard, en présence et par les soins de M. Duport Du Tertre, lieutenant de maire au département de la police, de MM. Corbinière, membre du Comité de police, et Garran de Goulon, membre du Comité des recherches.

25 octobre 1789, 8 heures du soir.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1146. — Lettre de Barnave annonçant l'arrestation de M. Augeard, secrétaire des commandements de la Reine, chez lequel on a trouvé un plan de conduite, écrit de sa main, pour rétablir l'ancien ordre de choses, et mentionnant la convocation extraordinaire du Comité des recherches de l'Assemblée qui tient les fils de plusieurs intrigues relatives aux désordres de Paris.

27 octobre 1789.
Autographe (incomplet), *A. N.*, W 12, 3e dos., no 207.

1147. — Arrêté du Comité des recherches de la municipalité de Paris, portant que le procureur syndic de la Commune et ses adjoints doivent dénoncer M. Augeard au procureur du Roi au Châtelet pour instruire son procès.

29 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 37, no 384.

1148. — Dénonciation par M. Boullemer de la Martinière, procureur syndic de la Commune de Paris, au procureur du Roi au Châtelet, de M. Augeard, détenu à l'Abbaye, à l'effet de procéder à l'instruction de son procès, et réquisitoire du procureur du Roi en conséquence, avec prestation de serment du greffier.

30 octobre, 3 novembre 1789.
Minutes (4 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 384.

1149. — Information faite au Châtelet contre M. Augeard, l'un des fermiers généraux du Roi, ses complices et adhérents.

6 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 37, no 384.

V. l'article consacré à Augeard par Gorsas, le 13 novembre, dans le *Courrier de Paris*, no 24, p. 389.

1150. — Déclaration du sieur Verry, restaurateur au Palais-Royal, fournissant des renseignements sur les personnes qui se trouvaient au château de Buzancy, dans les premiers jours d'octobre.

14 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 26, no 264[30].

1151. — Dépôt au greffe du Châtelet, par le procureur syndic de la Commune, d'une déclaration faite par l'évêque de Châlons au Comité des recherches et d'un mémoire du même prélat pour se justifier des inculpations qui pèsent sur lui.

19 novembre 1789.
Minutes et copie (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 384.

1152. — Addition d'information faite au Châtelet, en vertu du réquisitoire du procureur du Roi, en date du 1er décembre, au sujet des préparatifs faits à la fin de septembre au château de Buzancy et de la réunion insolite d'un grand nombre de personnes.

1er, 4 décembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 384.

D'après Augeard (*Mémoires secrets*, p. 212), l'abbé Fauchet présenta au Comité des recherches un mémoire anonyme dans lequel le secrétaire de la Reine était accusé d'avoir reçu à Buzancy, au mois de septembre, le maréchal de Broglie, le prince de Lambesc, M. de Besenval, et d'avoir tramé des conspirations contre l'Etat ; sur la production de ce mémoire, « Brunville, le procureur du Roi, ajoute Augeard, fut assez inique, assez bas, pour, à l'instigation de l'abbé Fauchet, ordonner une addition d'information. »

1153. — Demande du procureur du Roi au Châtelet au Comité des recherches, à l'effet d'être éclairé sur l'invitation qui aurait été adressée par la commune de Grandpré aux personnes se trouvant au château de Buzancy, appartenant à M. Augeard, d'avoir à se retirer comme suspectes.

Sans date (décembre 1789).
Minute, *A. N.*, D XXIXb 26, no 264[29].

1154. — Adresse de J. Mathieu Augeard, fermier général, prisonnier à l'Abbaye, à l'Assemblée nationale, pour obtenir la remise au Châtelet, par les Comités des recherches de l'Assemblée et de la Commune, des pièces produites contre lui.

18 décembre 1789.
Original signé, *A. N.*, D XXIXb 26, no 264.

V. dans le *Moniteur universel*, no du 1er janvier 1790, page 3, la lettre adressée par M. Blonde, ancien avocat au Parlement, à

M. Agier, président du Comité des recherches de la Commune, au sujet de son compte rendu de l'affaire Augeard, afin de démontrer l'inexactitude et la partialité de ce rapport. *B. N.*, L^b 39, n°s 2680, 2866, 2867.

1155. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet et ordonnance pour envoyer une commission rogatoire à Sainte-Menehould.

4, 7 janvier 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1156. — Continuation d'information au Châtelet contre M. Augeard, en vertu d'un réquisitoire et d'une ordonnance du 19 janvier.

19 janvier 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1157. — Information faite par le sieur Gilson, lieutenant particulier au bailliage de Sainte-Menehould, contre M. Augeard, en vertu de commission rogatoire du 7 janvier, de réquisitoire et ordonnance du 15 janvier.

21, 22 janvier 1790.
Expéditions (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1158. — Réquisitoire, ordonnance et commission rogatoire pour la continuation de l'information contre M. Augeard, au bailliage de Sainte-Menehould, sur les faits mentionnés par l'arrêté du Comité des recherches de l'Hôtel de Ville de Paris, du 9 janvier.

25 janvier 1790.
Expédition, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1159. — Information faite au siège présidial de Reims, en vertu d'une commission rogatoire du Châtelet de Paris du 21 janvier.

27 janvier 1790.
Minute et expédition (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1160. — Continuation d'information contre M. Augeard, au bailliage de Sainte-Menehould, avec commission rogatoire du 6 février, réquisitoire et ordonnance du 15 février.

29, 30 janvier 1790, 23 février.
Expéditions (4 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1161. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet pour le transport du lieutenant criminel de Sainte-Menehould à Buzancy, à l'effet d'y recevoir les dépositions de témoins malades.

5 février 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

1162. — Assignation par huissier donnée à M. Augeard, à l'effet de comparoir au Châtelet pour répondre et procéder sur les plaintes et informations contre lui faites.

22 mars 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.

Augeard rapporte dans ses *Mémoires*, p. 230, que le procureur du Roi, Brunville, après avoir fait entendre sur un mémoire anonyme plus de cent trente témoins, soit à Paris, soit à Reims, soit à Sainte-Menehould, soit à Buzancy, las de le tenir cent trente-six jours en prison, conclut, le 9 mars 1790, à son élargissement provisoire.

1163. — Jugement du Châtelet déchargeant M. Augeard des plaintes et accusations portées contre lui et ordonnant la restitution de ses papiers déposés au greffe, notamment de l'écrit intitulé : *Observations sur les affaires présentes.*

29 mars 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 384.
Cf. *Journal de Paris*, 1790, n° 69, p. 274.

Le journal des *Révolutions de Paris*, d'une part (dans le n° XXXV, p. 19) et l'*Ami du peuple*, d'autre part (n° CXVI, p. 5) font la critique la plus acerbe du jugement déchargeant de toute accusation M. Augeard, parce qu'il était fermier général et protégé de la Reine, tandis que Favras, pauvre et sans appuis, était condamné à mort. A ce propos, ces journaux citent, l'un et l'autre, cette maxime de La Fontaine :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Augeard dit, dans ses *Mémoires*, p. 230, que M. de Bonnières plaida sa cause avec le plus grand éclat et fut interrompu presque à chaque phrase par les plus vifs applaudissements. (Ce plaidoyer a été imprimé, *B. N.*, L_b 39, n° 8595). Au bout de quinze jours, Augeard quitta Paris et se retira dans sa terre de Buzancy. Après la mort de sa fille, sur l'avis qui lui fut donné que sa sûreté personnelle était menacée et qu'il était désigné comme victime réclamée par le peuple, il prit le parti de passer à l'étranger et se rendit à Coblentz.

1164. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, au dépositaire et gardien des

greffes du ci-devant Châtelet, l'invitant à lui apporter la procédure instruite en novembre 1789 contre M. Augeard, dont la communication était demandée par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale.

24 juin 1791.

Original signé, avec récépissé de la chancellerie, A. N., U 1014.

1165. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, transmettant, sur sa demande, la procédure instruite contre M. Augeard, ci-devant fermier général et secrétaire des commandements de la Reine.

28 juin 1791.

Original signé, A. N., D XXIXb 37, no 384.

D. — AFFAIRE DU COMTE D'ASTORG, DE RUBA DE LIVRON, DU REYNIER, DE L'ABBÉ DOUGLAS, DE LA Dlle DE BISSY ET CONSORTS. (ENRÔLEMENTS CLANDESTINS POUR FAVORISER LA RETRAITE DU ROI A METZ, 10 NOVEMBRE 1789).

La procédure instruite au Châtelet dans l'affaire des enrôlements clandestins est actuellement en déficit, elle formait un dossier important qui, d'après l'inventaire dressé par le greffier Denonvilliers (*A. N.*, Y 10569), se composait des pièces suivantes :

Le procès encommencé contre le sieur comte d'Astorg, du Reynier, abbé Douglas, Ruba de Livron, la demoiselle Regnaud de Bissy, Canone de Callone, de la Grange, Commeyras et sa femme, et autres, prévenus d'avoir pratiqué des enrôlements clandestins pour favoriser la retraite du Roi à Metz.

M. de Gouve, conseiller rapporteur.

4 octobre 1789. — 1re pièce : Arrêté du Comité des recherches de la municipalité de Paris, signé Brissot de Warville, La Cretelle, Garan de Coulon, Oudart, Perron et Agier.

6 novembre 1789. — 2e : Dénonciation par le procureur syndic de la Commune des faits énoncés en l'arrêté ci-dessus à M. le procureur du Roy du Châtelet.

10 dudit. — 3e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy portant plainte, ensuite duquel est une ordonnance qui donne acte audit procureur du Roy de sa plainte, permet d'informer et nomme M. de Gouve, rapporteur.

Dudit jour. — 4e : Déclaration du procureur du Roy aux accusés que leur dénonciateur est M. le procureur syndic de la Commune de Paris.

20 dudit. — 5e : Procès-verbal de prestation de serment du greffier par devant M. de Gouve.

Dudit jour. — 6e : Information contenant 23 pages, composée de 20 témoins, conclusions et ordonnance étant ensuite, portant décret de prise de corps contre les sieurs de Reynier, de Commeyras, Canonne et l'abbé Douglas.

22 novembre 1789. — 7e : Procès-verbal dressé par Fayel, huissier, tendant à assigner les sieurs Dumazel, Carerre et D'Andreselle pour être entendus en déposition.

Dudit jour. — 8e : Autre procès-verbal dressé par ledit Fayel, tendant à assigner le sieur chevalier de Moras, pour être entendu en déposition.

3 décembre. — 9e : Procès-verbal de lecture des pièces du procès aux sieurs abbé Douglas, du Reynier et de Commeyras.

4 dudit. — 10e : Interrogatoire subi par le sieur abbé Douglas devant M. de Gouve.

5 dudit. — 11e : Interrogatoire subi par le sieur du Reynier devant M. de Gouve.

Dudit jour. — 12e : Interrogatoire subi par le sieur de Commeyras devant M. de Gouve, conclusion et ordonnance étant ensuitte, portant décret de prise de corps contre la demoiselle Regnaud de Bissy, et qui règle à l'extraordinaire le procès contre les autres accusés.

12 dudit. — 13e : Procès-verbal de lecture des pièces du procès à la demoiselle Regnaud de Bissy.

14 décembre 1789. — 14e : Interrogatoire subi par ladite demoiselle Regnaud de Bissy devant M. de Gouve.

22 dudit. — 15e : Dépôt par M. le procureur syndic de la Commune de 42 pièces pour servir à conviction.

28 dudit. — 16e : Deuxième interrogatoire subi par ladite demoiselle de Bissy devant M. de Gouve.

Dudit jour. — 17e : Deuxième interrogatoire subi par le sieur de Commeyras devant M. de Gouve, conclusion et ordonnance étant ensuitte, portant décret de prise de corps contre le sieur Ruba de Livron, décrets d'assigné pour être ouï contre le sieur comte d'Astorg, le sieur de la Grange et la dame de Commeyras, et règle le procès à l'extraordinaire contre la demoiselle de Bissy.

29 dudit. — 18e : Requête du sieur de Commeyras, ensuitte de laquelle sont des conclusions et ordonnance qui lui accordent sa liberté provisoire, à la charge de se représenter en état d'ajournement personnel, ensemble ses soumissions de le faire.

4 janvier 1790. — 19e : Requête du sieur abbé Douglas afin de liberté provisoire, conclusion et ordonnance étant ensuitte, portant que ladite requête sera jointe au procès.

8 janvier 1790. — 20e : Procès-verbal de lecture des pièces de procédure à la dame de Commeyras, Ruba de Livron et de la Grange.

9 dudit. — 21e : Interrogatoire subi par le sieur Ruba de Livron devant M. de Gouve.

11 dudit. — 22e : Procès-verbal dressé par M. de Gouve qui constate qu'il n'a pu être procédé aux interrogatoires de la dame de Commeyras et du sieur La Grange.

27 dudit. — 23e : Interrogatoire du sieur Robbé de La Grange devant M. de Gouve.

18 dudit. — 24e : Interrogatoire de la dame de Commeyras devant M. de Gouve.

1er février. — 25e : Procès-verbal de lecture des pièces du procès au sieur Canonne de Canolle.

Dudit jour. — 26e : Continuation d'information composée d'un témoin, conclusions et ordonnance étant ensuitte, portant qu'elle sera jointe et continuée, et que le sieur chevalier de Pestel, comte d'Aumont, sera assigné pour être ouï.

4 dudit. — 27e : Interrogatoire subi par le sieur Canonne de Canolle devant M. de Gouve.

22 février 1790. — 28e, 29e : Requêtes de l'abbé Douglas, et de la demoiselle de Bissy, conclusions et ordonnance qui autorise le greffier a leur délivrer copie des procédures sur papier libre.

Dudit jour. — 30e : Requête du sieur de Canonne, conclusions et ordonnance étant ensuitte, portant qu'il sera relaxé et que des expéditions de la procédure lui seront délivrées sur papier libre.

5 dudit. — 31e : Conversion du décret d'assigné pour être ouï en décret d'ajournement personnel contre le sieur d'Astorg.

10 février. — 32e : Signification dudit décret ci-dessus à M. le comte d'Astorg par Fayel, huissier.

23 mars 1790. — 33e : Requete du sieur comte d'Astorg, conclusions et ordonnance étant ensuitte, portant que commission rogatoire sera adressée au juge de Lannes au siège de Saint-Sever pour interroger M. le comte d'Astorg.

Dudit jour. — 34e : Interrogatoire subi par le sieur Pestel, comte d'Aumont, devant M. de Gouve, conclusion et ordonnance qui règle le procès à l'extraordinaire contre la dame de Commeyras, le sieur Robbé de La Grange, le sieur Canonne de Canolle et le sieur de Pestel.

Dudit jour. — 35e : Récollemens des témoins sur leurs dépositions.

23, 24 mars. — 36e-39e : Confrontations des témoins au sieur Canonne de Canolle, au sieur et à la dame de Commeyras, au sieur Pestel, comte d'Aumont.

27 dudit. — 40e : Récollemens des accusés sur leurs interrogatoires.

30e dudit. — 41e-43e : Requêtes de la demoiselle de Bissy, du sieur de Livron, du sieur de Reynier, du sieur abbé Douglas, conclusions et ordonnance qui leur accorde leur liberté provisoire en état d'ajournement personnel.

1er avril. — 44e : Confrontations des témoins au sieur abbé Douglas.

16 dudit. — 45e, 46e : Commission rogatoire à M. le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Lannes pour interroger le sieur comte d'Astorg.

5 may 1790. — 47e : Lecture des pièces et des procédures au sieur comte d'Astorg par ledit lieutenant criminel.

Dudit jour. — 48e : Signification du décret d'assigné pour être ouï au sieur comte d'Astorg.

6 dudit. — 49e : Interrogatoire subi par ledit sieur comte d'Astorg en la sénéchaussée de Lannes.

14 octobre 1790. — 50e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy au Châtelet, ensuite duquel est une ordonnance portant que commission rogatoire sera adressée au juge de Lannes pour récoller le sieur d'Astorg sur son interrogatoire.

51e et dernière : Requête du sieur Ruba de Livron, signée en fin Renard.

Les huit liasses de papiers, tant de renseignement qu'à conviction, décrites en l'inventaire fait sur trois rolles de grand papier timbré aux armes du district de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, ledit inventaire signé et paraphé en fin par M. Boullemer de la Martinière, procureur-syndic de la Commune de Paris, au désir de la dénonciation par lui faite le 6 novembre 1789.

A été observé que parmi les 16 pièces qui composent la 4e liasse, il se trouve une obligation de la somme de 3,000 livres de Piémont, souscritte à Turin, le 1 décembre 1788, par D. Oddone Souterry, marquise de Accaglia, au profit de M. le chevalier de Reyneri, officier à la suitte du régiment de Berchiny, à la remise de laquelle obligation il a été formé opposition entre les mains du greffier, par exploit de Fayel, huissier, le 20 mars 1790, à la requête du sieur Ivelin, marchand orfèvre.

Plus à ladite quatrième liasse, une cocarde de ruban noir, un ruban vert pomme avec une petite boucle d'or.

Plus 42 pièces cotées et paraphées par M. de la Martinière, au désir de l'acte de dépôt au greffe, du 22 décembre 1789, détaillées audit acte, lequel forme la 15e pièce de procédure ci-devant décritte.

Plus et enfin deux lettres signées du sieur de Reynier, l'une adressée à M. de Livron, chez Mlle de Bissy, l'autre adressée a Mme de Modo, hôtel de Picardie, rue de Seine, lesquelles deux lettres ont été paraphées par ledit sieur de Reynier et M. de Gouve, lors de l'interrogatoire du premier, en datte du 5 décembre 1789.

1166. — Procès-verbaux de perquisition et d'apposition de scellés par les districts des Blancs-Manteaux et de Saint-Germain-des-Prés chez les sieurs de Livron, Douglas et demoiselle de Bissy, accusés d'enrôlements contre la Nation, avec interrogatoire des prévenus.

6 octobre 1789.

Minutes (un dossier), A. N., D XXIXb 2, no 13.

1167. — Certificat du district des Feuillants déclarant, après visite des papiers du

Père Didier, agent général des Capucins, mal fondée l'accusation portée contre lui par le sieur de Livron, prisonnier à l'Abbaye pour enrôlements destinés à l'armée de Metz, avec lettre du Père Didier.

7 octobre 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 21, n° 152.

On voit dans le n° XVI des *Révolutions de Paris*, p. 20, que le Frère Edouard, ancien agent général des Capucins, crut devoir adresser à ce journal la copie du procès-verbal dressé, le 7 octobre, par le district des Feuillants, constatant qu'après visite des papiers et registres de l'agent général, on n'avait rien découvert qui pût justifier l'allégation du sieur de Livron, et cependant on faisait courir le bruit en province que l'on avait trouvé des millions, des armes et des uniformes.

1168. — Procès-verbal de perquisition, par le district des Blancs-Manteaux, chez le chevalier de Moras, soupçonné de faire des enrôlements et de contribuer à la formation d'un nouveau corps militaire pour la garde du Roi.

13 octobre 1789.
Minute signée et scellée, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 13.

Ce chevalier de Moras ne semble pas avoir le moindre rapport avec le chevalier de Commeyras, ancien gouverneur des pages du comte d'Artois, arrêté le 21 novembre, rue Pagevin, comme prévenu de diverses machinations contre le bien public et impliqué dans l'affaire de Livron-Douglas (*Journal général de la Cour et de la Ville*, n° LXV). M. le chevalier de Commeyras est l'auteur d'un opuscule intitulé : *Justification des gardes du corps du roi, et détail très exact de ce qui leur est arrivé à Versailles*. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1411.

1169. — Procès-verbal de perquisition, par le district des Blancs-Manteaux, chez le sieur Barthelémy Monnier, avocat à Turin, au sujet de ses relations avec le sieur Rubat de Livron, l'abbé Douglas et la demoiselle de Bissy.

16 octobre 1789.
Minute signée et scellée, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 13.

1170. — Notes transmises au Comité des recherches par Mirabeau, d'après des lettres à lui adressées, donnant des indications sur les engagements proposés par le chevalier de Commeyras pour former un corps destiné à favoriser la fuite du Roi.

26 octobre 1789.
Original signé (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 2, n° 14.

1171. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, lui adressant, afin de renseigner le Comité des recherches, plusieurs pièces remises par le district des Blancs-Manteaux, qui sont des procès-verbaux de perquisition chez le chevalier de Moras et le sieur Monnier.

27 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 13.

1172. — Compte rendu, par le sieur de Sutières, au Comité des recherches de l'espionnage organisé au sujet des tentatives d'enrôlement du chevalier de Commeyras et des manœuvres suspectes du sieur de Combe de Saint-Geniès.

11 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 26.

1173. — Note du Comité de police de la Commune, mentionnant la détention à l'Abbaye de la demoiselle de Bissy, de l'abbé Douglas et du sieur de Livron, prévenus d'avoir concouru à des enrôlements contre la Nation, et du sieur Canolle, accusé d'avoir proposé l'entreprise de 4,000 uniformes, ainsi que leurs interrogatoires.

Sans date (décembre 1789).
Minute, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 13.

Cf. le n° XXI des *Révolutions de Paris*, p. 31, 32, où se trouve analysé l'interrogatoire subi au Châtelet, les 3 et 4 décembre, par l'abbé de Douglas, relativement aux faits d'enrôlements qui lui étaient imputés, témoignant d'une certaine intimité avec la demoiselle de Bissy. L'abbé de Douglas semblait, en effet, lui porter un très vif intérêt, puisqu'il se plaignit, au cours de cet interrogatoire, de ce qu'on laissait la demoiselle de Bissy dans les prisons de l'Abbaye manquer de linge, déclarant qu'elle n'avait point changé de chemise depuis un mois et demi.

1174. — Plainte du sieur de Rubat de Livron, détenu au Châtelet pour enrôlements clandestins, reçue par le commissaire Pierre, contre les sieurs Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*, et de Beaulieu,

auteur d'une feuille intitulée : *Assemblée nationale, découverte d'un complot*, en raison des faits mensongers allégués par eux.

12 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, Y 13292.

Le sieur de Rubat de Livron visait, dans sa plainte, les nos XIII et XVI des *Révolutions de Paris*, où il était question de l'arrestation, rue Mazarine, des auteurs et instigateurs des enrôlements de 33,000 conjurés (p. 31) et de prétendues accointances du sieur de Livron avec l'agent général des Capucins. Quant au sieur de Beaulieu, que le plaignant qualifie « d'auteur nouvelliste aussi affamé que plagiaire », il avait annoncé la découverte « de l'abominable complot et l'arrestation de trois des agents de cette bande d'aristocrates. » Rubat de Livron écrivit, le 2 janvier 1790, de sa prison, où il avait été deux mois et demi au secret, une lettre qui fut insérée dans le *Moniteur universel* du 7 janvier, dans laquelle il s'attachait à réfuter les assertions mensongères de Prudhomme et du sieur de Beaulieu, « égarés, disait-il, par un zèle intempestif au point de falsifier les bases d'une procédure extraordinaire dirigée contre des citoyens prévenus et non convaincus. » Ce même conspirateur fit paraître également pour sa défense un mémoire intitulé : *Faits justificatifs du sieur de Livron, accusé du crime de lèse-nation et détenu dans les prisons depuis le 6 octobre.* (*B. N.*, Lb 39 no 3202.)

1175. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, lui transmettant les doléances du chevalier de Reynier, détenu par ordre de la Commune, transféré de la prison de l'Abbaye au Châtelet, où il manque de tout, tandis qu'à l'Abbaye la Commune pourvoyait à sa subsistance.

28 mars 1790.
Copie, *A. N.*, O1 501, fol. 151.

1176. — Procédure instruite par le Comité de police de la Commune et transmise au Châtelet, contre le sieur Jacques Tiget, imprimeur en papiers peints, déserteur des régiments de Royal-Auvergne et de Turenne, accusé d'avoir cherché à pratiquer des enrôlements clandestins et contraires aux intérêts de la Nation.

15 octobre, 4 décembre 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, Y 10002.

Comme pièce à conviction figure au dossier une grande cocarde aux trois couleurs.

E. — AFFAIRE DU CHEVALIER DE RUTLEDGE (MISSION SUPPOSÉE AUPRÈS DES BOULANGERS, 26 NOVEMBRE 1789).

1177. — Décision du Comité des subsistances, au sujet des renseignements donnés par le chevalier de Rutledge, parlant au nom des boulangers, sur l'approvisionnement de Paris.

6 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 28, no 221.

1178. — Pouvoir conféré par les boulangers à quatre d'entre eux afin de faire rendre compte aux syndics de leur communauté de la distribution par eux opérée des gratifications que le ministre des finances avait accordées à la communauté, et du refus des secours offerts par la Ville aux boulangers.

10 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10504.

Comme le principal grief imputé au chevalier de Rutledge était d'avoir détourné les boulangers d'user du crédit qui leur était offert par la Ville pour s'approvisionner, la municipalité voulut détruire l'effet détestable produit par les intrigues du sieur de Rutledge, et, dans les premiers jours de novembre, le Comité de police rendit un arrêté déclarant que les boulangers pourraient recourir au crédit qui leur était ouvert à l'Hôtel de Ville, sans qu'il fût exigé d'eux d'intérêt, ni la solidarité de leur communauté. (Cf. *Journal général de la Cour et de la Ville*, no L, p. 396).

1179. — Attestation des boulangers, établissant que l'administration leur avait proposé, par l'intermédiaire du chevalier de Rutledge, des subventions pécuniaires pour faciliter la continuation de la fabrication du pain.

22 octobre 1789.
Original signé, *A. N.*, Y 10504.

1180. — Projet de soumission ou contrat des boulangers de Paris, à l'occasion d'une avance de fonds que le ministre des finances paraissait disposé à leur faire.

27 octobre 1789.
Copies sur l'original écrit de la main du sieur de Rutledge (3 p.), *A. N.*, D VI 47, no 723; Y 10504.

1181. — Acte de soumission des maîtres boulangers de Paris, suivi de leurs de-

mandes particulières et privées des secours nécessaires à chacun d'eux, revêtu de leurs signatures respectives au bas de leurs demandes de secours, contresigné par le sieur Rutledge et le commissaire Picard-Desmarests.

27 octobre 1789.
Original, revêtu de 234 signatures, *A. N.*, Y 10504.

1182. — Procès-verbaux du Comité de police de la Commune de Paris, contenant les déclarations du sieur Carle, commandant le bataillon du district des Barnabites, du sieur Garin, représentant de la Commune, et d'Agnès Petit, femme du sieur Sabathier, boulanger, au sujet des faits imputés à M. de Rutledge.

1, 2, 5 novembre 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, Y 10504.

1183. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire, par le commissaire Picard Desmarests, du chevalier de Rutledge, dénoncé comme ayant convoqué chez lui une assemblée de 40 boulangers et tenu journellement des propos incendiaires.

2 novembre 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, Y 15100, Y 10504.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 6 novembre, annonce l'arrestation de M. le chevalier Rutledge, chargé de diverses accusations très graves, notamment d'avoir cherché à exciter de la rumeur dans les marchés et cabarets.

V. également au sujet de l'incarcération de Rutledge, le n° XVII des *Révolutions de Paris*, p. 31. Le *Courrier* de Gorsas, n° XVI, p. 276, se borne à mentionner, à la date du 5 novembre, l'arrestation d'un sieur de Rutledge, « objet d'un placard affiché hier. »

1184. — Interrogatoires subis par devant le Comité de police de la Commune, par trois boulangers et par la veuve Mayer, au sujet des relations du sieur de Rutledge avec les boulangers.

2, 3 novembre 1789.
Minutes signées (4 p.), *A. N.*, Y 10504.

1185. — Requête du chevalier Jean-Jacques Rutledge aux officiers du Châtelet, à l'effet d'obtenir sa liberté provisoire, basée sur ce que l'information et les interrogatoires n'avaient révélé aucune preuve du prétendu délit dont il était accusé.

4 novembre 1789.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1186. — Procès-verbal de la visite faite par deux membres du district de Sainte-Opportune, commissaires nommés à l'effet d'établir la quantité de farines se trouvant chez les boulangers du district.

4 novembre 1789.
Extraits conformes (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1187. — Procès-verbaux des commissaires du district de Saint-Martin-des-Champs, constatant les recherches et vérifications faites chez plusieurs boulangers de leur arrondissement, relativement au sieur Rutledge.

5 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10504.

1188. — Lettre de Mirabeau au Comité des recherches, au sujet de faits graves concernant les subsistances, déclarant qu'il serait essentiel que le Comité se fît apporter les papiers du chevalier de Rutledge et s'assurât d'un chevalier Bussy.

5 novembre 1789.
Autographe, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 16.

1189. — Déclarations faites au district de Sainte-Opportune par le sieur Huchon, boulanger, rue de la Tabletterie, et par le sieur Renaux, boulanger, rue de la Cossonnerie, portant qu'ils ont souscrit, le 1er novembre, dans une maison de la place de Grève, le premier, un engagement pour un prêt de 10,000 livres, remboursable en deux payements; le second, un engagement pour un prêt de 6,000 livres.

5, 6 novembre 1789.
Copies conformes (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1190. — Acte du dépôt au greffe criminel du Châtelet, par M. Boullemer de la Martinière, procureur syndic de la Commune de Paris, de paquets cachetés, contenant des papiers devant servir de pièces à conviction contre le chevalier de Rutledge.

7, 14 novembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Y 10614.

1191. — Précis des faits relatifs à M. le chevalier de Rutledge, (accusé de prendre sans mandat des soumissions des boulangers et de leur offrir, au nom de M. Necker, un prêt de 3 millions), avec copie du projet de soumission et examen scrupuleux par le sieur Varin, boulanger et représentant de la Commune, du mémoire intitulé : « *Réplique aux deux mémoires des sieurs Leleu.* »

22 novembre 1789.
Minutes (3 p.), A. N., D XXIX^b 26, n° 259.

Ce mémoire est de CAMILLE DESMOULINS, il fut imprimé sous le titre : *Réplique aux deux mémoires des sieurs Leleu, insignes meuniers de Corbeil, en présence de M. Necker.* Paris, Garnery, l'an Ier de la liberté. Quant aux mémoires des frères Leleu, l'un a pour titre : *Observations des sieurs Eloy, Louis et Dominique-César Leleu, frères, sur le second mémoire pour les maîtres-boulangers du chevalier de Rutledge;* l'autre est intitulé : *Compte rendu au public par les sieurs Leleu, négociants, sur l'établissement des moulins de Corbeil*, Paris, impr. Demonville, 1789. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n°s 1309 à 1313.

1192. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, portant plainte contre le sieur Jean-Jacques Rutledge, pour s'être immiscé, sans mandat, dans l'administration de l'approvisionnement de Paris.

26 novembre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10504.

1193. — Procès-verbal de lecture en la chambre du conseil du Châtelet, au sieur Jean-Jacques Rutledge, chevalier baronnet, du réquisitoire du procureur du Roi portant plainte contre lui, ainsi que de divers autres actes et mémoires, et nomination du sieur Millet de Gravelle, avocat au Parlement, pour son conseil.

27 novembre 1789.
Minute signée, A. N., Y 10504.

1194. — Procès-verbal de description par le commissaire Picard Desmarests, des papiers mis sous scellés chez le chevalier de Rutledge lors de son arrestation, en présence de l'accusé et du sieur Millon, conseiller rapporteur de son procès, contenant seize pièces, qui sont :

1° Mémoire (du sieur Léger) sur l'approvisionnement de Paris et l'impossibilité d'y parvenir sans les grands moyens cy-après expliqués, avec lettre d'envoi du sieur Léger au chevalier de Rutledge, du 5 août 1789, (2 p.);

2° Trois lettres du sieur Léger au même, avec un mémoire sur le recensement des grains, août-septembre 1789, (4 p.);

3° Précis des opérations et la conduite qu'a tenue le sieur Léger depuis l'augmentation des blés jusqu'au 16 août 1789, (1 p.);

4° Tableau des descentes de farines et remonte des blés et farines de Corbeil par le sieur Léger, 16 août 1789, (1 p.);

5° Projet de soumission ou contrat des boulangers de Paris à l'occasion d'une avance de fonds que le premier ministre des finances parait disposé à leur faire, (1 p.);

6° Lettres adressées au chevalier de Rutledge par divers, mars-octobre 1789, (4 p.);

7° Projet d'arrêt du conseil et moyen sûr pour faire diminuer le pain, (2 p.);

8° Manœuvres faites par les sieurs Leleu et Cie, auteurs de l'augmentation des blés, (1 p.).

4 décembre 1789.
Minutes, un dossier, coté et paraphé par le sieur de Rutledge, A. N., Y 10504, Y 15100.

Le *Mémoire pour l'approvisionnement de Paris*, indiqué sous le n° 1, forme une plaquette imprimée de 16 pages, signée de LÉGER, employé par la municipalité pour le transport des grains et farines, et de deux autres membres du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1354.

1195. — Information faite par Charles-Blaise-Léon Millon, conseiller au Châtelet de Paris, contre le sieur de Rutledge, au sujet des actes à lui imputés, d'avoir, relativement à l'approvisionnement de Paris, fait des démarches et des opérations téméraires, pour lesquelles il n'avait aucune mission et dont les suites ont été nuisibles à la chose publique.

5 décembre 1789, 7 janvier 1790.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10504.

Cette information, qui se trouve analysée jour par jour dans le *Journal général de la Cour et de la Ville*, à partir du 6 décembre, subit une interruption de vingt-quatre heures, le 12 décembre, par suite du pillage de la maison de M. Millon, conseiller rapporteur, par des voleurs, qui avait eu lieu la nuit précédente.

1196. — Déclaration des sieurs Godefroy et Renaudin, lieutenants de la garde nationale, au sujet des menaces à eux faites par des partisans ou amis du chevalier de Rutledge.

10 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 15100.

Dans un résumé de l'interrogatoire subi par le chevalier de Rutledge, le 9 novembre, publié par le journal de Prudhomme (*Révolutions de Paris*, n° XXIII, p. 52), le sieur de Rutledge présenta ses excuses à un déposant qu'il avait traité d'espion, lors de la visite que celui-ci lui avait faite dans sa prison, le prenant, disait-il, pour un sieur Renaudin.

1197. — Procès-verbal de reconnaissance, levée de scellés et description des papiers contenus dans le paquet appartenant à M. de la Potonnière, par M. Millon, conseiller au Châtelet, savoir :

1° Un mémoire imprimé pour MM. les boulangers, adressé et envoyé aux districts de la capitale;

2° Une circulaire imprimée du sieur Aubert, maître boulanger, à MM. les fermiers, fariniers et boulangers de l'arrondissement de Paris, qui sont dans l'usage de vendre pour l'approvisionnement de la capitale;

3° Une liste des boulangers inscrits chez M. Deschamps, rue de la Ville-Lévêque;

4° Une supplique du sieur Martin, boulanger, rue de la Lanterne;

5° Des cartes à jouer portant des numéros d'ordre.

14 décembre 1789.
• Minute signée et un dossier coté et paraphé, *A. N.*, Y 10504.

Le mémoire indiqué sous le n° 1 a pour titre : *Mémoire pour MM. les boulangers, adressé et envoyé aux districts de la capitale;* il est décrit par M. Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1314.

1198. — Requête du chevalier de Rutledge aux officiers du Châtelet, à l'effet de recueillir les dépositions de cinq personnes pouvant éclairer les faits rapportés en témoignage par M. de Lessart, maître des requêtes, au sujet de la mission qui lui avait été confiée auprès des boulangers.

24 décembre 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1199. — Mémoire justificatif du chevalier de Rutledge, adressé au Comité des recherches de l'Assemblée nationale et accompagné de mémoires pour la communauté des boulangers.

Sans date (14 décembre 1789).
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, Y 10504.

Au début de l'année 1790, le chevalier de Rutledge essaya de se mettre sous la protection du district des Cordeliers, qui, par arrêté du 22 janvier, inséré au *Moniteur universel* du 25, déclara que le sieur de Rutledge était, comme citoyen, sous la sauvegarde de la loi et qu'il n'y avait lieu à délibérer. Après cet échec, l'adversaire de Necker vint trouver le rédacteur des *Révolutions de Paris*, lui affirmant avoir entre ses mains des pièces probantes contre ce ministre. Ce journal se montra tout disposé à les publier, et déclara même en attendre la communication. (Cf. n° XXXI, p. 33.) A la fin de janvier, Rutledge donna son *Projet d'une législation des subsistances, composée pour M. Necker, B. N.*, Lb 39, n° 2864.

1200. — Dénonciation de M. Necker au Comité des recherches de l'Assemblée par James Rutledge.

Février 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 26, n° 260.

Ce factum fut imprimé sous le titre : *Dénonciation sommaire faite au Comité des recherches de l'Assemblée nationale contre M. Necker, ses complices, fauteurs et adhérents, B. N*, Lb 39, n° 3062). D'après la *Correspondance secrète*, t. II, p. 430, les plaisants attribuaient les coliques de M. Necker et son besoin d'aller prendre les eaux à la dénonciation du chevalier de Rutledge, qui attaquait son adversaire avec une extrême violence, lui appliquant en pleine audience les qualifications les plus outrageantes, notamment, au cours de son interrogatoire du 6 décembre, où il s'écria : « Qu'il paroisse, ce ministre, que je puisse faire voir au public quel est le criminel! » (*Journal général de la Cour et de la Ville*, n° LXXIX, p. 631). Il allait jusqu'à dire que sa tête ou celle de M. Necker devait rouler sur l'échafaud (interrogatoire du 9 décembre). Le chevalier de Rutledge fut élargi, le 2 janvier, des prisons du Châtelet, et il fit paraître en avril la procédure dirigée contre lui, sous le titre : *Procès fait au chevalier de Rutledge, avec pièces justificatives et sa correspondance avec M. Necker. A. N.*, AD1 58.

1201. — Placet du sieur de Rutledge au président de l'Assemblée nationale, pour qu'il soit donné suite à sa dénonciation contre M. Necker.

5 juillet 1790.
Minute. *A. N.*, D XXIXb 10, n° 94,

1202.— Requête du sieur de Rutledge aux Comités des rapports et des recherches, demandant qu'on prît des mesures pour mettre obstacle à la fuite présumable de M. Necker.

8 septembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^b 12, n° 130.

1203. — Lettre de M. de Rutledge au Comité des recherches, portant communication de l'opposition signifiée par huissier, le 22 septembre 1790, à M. Garat, caissier général du Trésor royal, afin qu'il ne se dessaisit d'aucune somme appartenant à M. Necker, notamment des deux millions par lui déposés avant son départ, opposition non reçue par M. Garat.

6 octobre 1790.
Minutes (2 p.), A. N., D XXIX^b 13, n° 143.

1204. — Lettre du chevalier de Rutledge au Comité des recherches, rappelant l'anniversaire des attentats dont se sont rendus coupables à son égard M. Necker, la municipalité de Paris et le servile Châtelet.

12 novembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^b 15, n° 162.

A cette même date, le chevalier de Rutledge se trouvait impliqué dans une plainte formée par le sieur Guislain de Carondelet au nom de Rose Plunkett, sa femme, contre le sieur Magdonagt, gentilhomme irlandais, et Camille Desmoulins. Rutledge avait recommandé et fait insérer dans le numéro 40 des *Révolutions de France et de Brabant*, p. 35, un factum sous forme de lettre, dans lequel Magdonagt déversait l'injure sur la marquise de Carondelet, qu'il accusait de bigamie. Voici en quels termes le plaignant qualifiait Camille Desmoulins et Rutledge : « Les deux complices de tant d'atrocités sont Camille Desmoulins, rédacteur caustique du journal intitulé : *Révolutions de France et de Brabant*, et le sieur Rutledge, homme plus adroit et plus dangereux. » A. N., Y 13143. En effet, il éprouvait le besoin d'occuper sans cesse le public de sa personne : le 4 décembre 1791, il écrivait à l'Assemblée nationale pour être entendu à la barre au sujet d'inculpations le visant dans un discours prononcé, la veille, par le ministre de l'intérieur. (*Procès-verbal de l'Assemblée législative*, t. II, p. 251). L'Assemblée passa à l'ordre du jour. Le 11 octobre 1793, Rutledge fut signalé à la Convention « comme un homme plus que suspect » et conduit au Comité de sûreté générale. (*Procès-verbal imprimé de la Convention nationale*, t. XXII, p. 246.

F. — AFFAIRE DE NICOLAS DESCHAMPS (ENTRAVES A L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS, 31 OCTOBRE-24 DÉCEMBRE 1789).

1205 — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par M. Ducellier, député, dénonçant le sieur Nicolas Deschamps, pêcheur à Noisiel, pour avoir fait défenses, dans les fermes de la Brie, d'envoyer grains ou farines à Paris, en menaçant d'incendier ou de raser les maisons, avec lettre du même au commissaire Grandin et note indiquant les témoins qui pourront déposer des faits en question.

23 octobre 1789.
Minutes (4 p.), A. N., Y 10508; D XXIX^b 2, n° 13.

1206. — Ordre du Comité de police de la Commune pour la comparution de Marie Chanoine, cuisinière de M. Ducellier à Combault, en Brie, et déclarations de laboureurs et batteurs en grange, au sujet des propos imputés au sieur Deschamps, reçues par le Comité.

23, 25 octobre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10508.

1207. — Interrogatoire subi par Nicolas Deschamps devant le Comité de police de la Commune, et ordre du même Comité envoyant ledit Deschamps aux prisons du Grand-Châtelet, avec procès-verbal de comparution au Châtelet.

26, 27 octobre 1789.
Minutes (3 p.), A. N., Y 10508.

1208. — Plainte du procureur du Roi au Châtelet contre le sieur Nicolas Deschamps, prévenu d'avoir par menaces cherché à entraver l'approvisionnement de Paris, suivant la dénonciation de M. Ducellier, député à l'Assemblée nationale.

31 octobre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10508.

1209. — Rapport des médecins et chirurgiens du Châtelet, constatant que le sieur Nicolas Deschamps n'a sur le corps aucune marque de justice, lecture du réquisitoire et nomination de conseil.

3, 20 novembre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10508.

1210. — Premier interrogatoire subi au Châtelet par le sieur Nicolas Deschamps, protestation de Me Blacque, avocat conseil de l'accusé, au sujet des contradictions manifestes et absurdes amenées par des confusions de lieux et de personnes, et ordonnance du lieutenant criminel prescrivant la continuation de l'instruction.

21, 23 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1211. — Information faite au Châtelet contre Nicolas Deschamps, au sujet de propos violents, menaces envers divers fermiers et laboureurs de la Brie, avec défenses de fournir des grains pour l'approvisionnement de Paris, et réquisitoire du procureur du Roi, demandant le renvoi de l'affaire devant le tribunal établi pour connaître des crimes de lèse-nation.

23, 30 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1212. — Deuxième et troisième interrogatoires subis au Châtelet par le sieur Nicolas Deschamps, confrontations et récolements des témoins.

1, 2 décembre 1789.
Minutes (4 p.), *A. N.*, Y 10508.

1213. — Requête des habitants du village de Noisiel aux représentants de la Commune de Paris, à l'effet d'obtenir l'élargissement du sieur Deschamps, suffisamment puni par une longue détention.

Sans date (vers la fin de novembre).
Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1214. — Requête de Nicolas Deschamps, demandant acte des faits qu'il se propose d'établir pour sa justification contre la dénonciation clandestine et préméditée des sieurs Hudier et Roussel, sur laquelle il avait été conduit, le 20 octobre, à Paris, les fers aux mains.

17 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1215. — Jugement du Châtelet de Paris, condamnant le sieur Nicolas Deschamps à l'exposition au carcan durant trois jours consécutifs, avec l'écriteau : *Homme ayant défendu avec menaces d'apporter des grains à Paris*, le premier jour, à la place de Grève, le second jour, à la porte Saint-Antoine, le troisième, à la halle aux grains, et aux galères pour neuf ans, ledit jugement exécuté les 30, 31 décembre 1789 et 2 janvier 1790.

24 décembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

Cf. *Journal de Paris*, 1789, no 364, p. 1720, et le *Moniteur universel*, no du 29 décembre 1789, p. 143, où se trouve un compte rendu de cette affaire, avec une appréciation du défenseur de l'accusé, Me Blacque, qui, est-il dit, plaida avec beaucoup de chaleur et de méthode.

1216. — Procès-verbal de la déclaration faite par le sieur Deschamps, portant qu'il avait été soudoyé par le seigneur de Vair, près Noisiel, pour empêcher les fermiers et laboureurs de mener des blés et farines à Paris, que ce même seigneur avait laissé pourrir ses blés et avait fait piétiner dix arpents de seigle par ses moutons, et réquisitoire du procureur du Roi en conséquence.

2, 8 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1217. — Information au Châtelet de Paris sur les faits contenus dans la déclaration du sieur Deschamps, du 2 janvier 1790.

20 mars 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

G. — AFFAIRE DE JOSEPH NOEL (MOTIONS INCENDIAIRES AU PALAIS ROYAL, 31 OCTOBRE-1er DÉCEMBRE 1789).

1218. — Procès-verbal d'arrestation par le sieur Picquet, commandant le poste du Palais-Royal, du sieur Louis-Joseph Noel, écrivain, qui faisait dans le café du Caveau les motions les plus incendiaires, et ordre au concierge de l'Hôtel de Ville de retenir jusqu'à nouvel ordre ledit Noel.

26 octobre 1789.
Minutes signées (4 p.) *A. N.*, Y 10508.

1219. — Procès-verbal du Comité permanent des représentants de la Commune, au sujet de la capture du sieur Noel et de la re-

présentation de trois imprimés dont il a été trouvé porteur, intitulés, le premier, *le Patriote véridique ou Vous n'aurez pas de pain ;* le second, *Lettre de M. Marat, l'ami du peuple, à M. Joly, secrétaire de la Commune;* le troisième, *Réponse aux ennemis de Mgr le duc d'Orléans, motifs secrets et véritables de l'absence de ce prince*, avec les trois imprimés en question.

26 octobre 1789.

Minutes et plaquettes imprimées (4 p.), A. N., Y 10508.

Le pamphlet intitulé : *le Patriote véridique ou Vous n'aurez point de pain*, forme une plaquette de 7 pages, datée, d'après l'exemplaire du *British Museum*, du 23 octobre 1789. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1370. La deuxième et la troisieme brochures, de 7 pages, sont également signalées par M. TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, nos 1435 et 1495.

1220. — Interrogatoire subi par le sieur Noel devant le Comité des recherches de la Commune, ensuite duquel est un arrêté du Comité, décidant que ledit Noel sera incarcéré au Châtelet.

30 octobre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1221. — Interrogatoire subi devant le lieutenant criminel du Châtelet par le sieur Joseph Noel, avec ordonnance renvoyant au Châtelet la connaissance du procès dudit Noel.

31 octobre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1222. — Réquisitoire du procureur du Roi visant les procès-verbaux dressés dans l'affaire du sieur Noel, ensuite duquel est une ordonnance portant permission d'informer, déclaration du même procureur du Roi et prestation de serment du greffier.

3, 6 novembre 1789.

Minutes signées (3 p.), *A. N.*, Y 10508.

1223. — Information secrète faite par M. Moreau de la Vigerie, conseiller au Châtelet, au sujet des propos incendiaires tenus par le sieur Noel au Palais-Royal, dans le café du Caveau, contenant les dépositions de six témoins.

6 novembre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1224. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, et ordonnance en suite déclarant nulle l'information du 6 novembre, comme n'ayant pas été faite publiquement et contradictoirement avec l'accusé, procès-verbal de prestation de serment du greffier et procès-verbal de lecture de pièces au sieur Noel.

12, 14 novembre 1789.

Minutes (3 p.), A. N., Y 10508.

1225. — Interrogatoire en l'une des salles publiques du Châtelet, les portes ouvertes, du sieur Joseph Noel, lequel déclare n'avoir point fait lecture de l'imprimé intitulé : *le Patriote véridique ou Vous n'aurez point de pain*, et assignation par huissier d'un témoin, le sieur Dutaillis, boutonnier.

16, 18 novembre 1789.

Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1226. — Information faite en présence du sieur Noel, par M. Moreau de la Vigerie, conseiller au Châtelet, contenant les dépositions de neuf témoins, avec ordonnance portant que l'instruction sera continuée, et addition d'information comprenant les dépositions de quatre témoins.

17 novembre 1789.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1227. — Requête du sieur Noel, détenu au Châtelet, à l'effet d'obtenir son élargissement provisoire, attendu l'absence de délit quelconque résultant des informations faites contre lui et son état de maladie.

1er décembre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508

H. — AFFAIRE DE BONAVENTURE-ÉTIENNE-JACQUES DELCROS (ENRÔLEMENTS CLANDESTINS POUR L'ESPAGNE, 3 NOVEMBRE 1789-4 JANVIER 1790).

1228. — Procès-verbal dressé au Comité des recherches de la Commune, relativement aux tentatives d'enrôlements pour l'Espagne, faites par le sieur Delcros, contenant dépositions de plusieurs soldats.

19 octobre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1229. — Procès-verbal de perquisition par les commissaires du district des Filles-Dieu au domicile de Bonaventure-Etienne Delcros, trouvé porteur de diverses correspondances (notamment d'une lettre de Santerre), de lettres de change suspectes et de reconnaissances, annexées au procès-verbal, avec l'interrogatoire dudit Delcros.

19 octobre 1789.
Minute signée et 31 pièces à conviction, A. N., Y 10508.

1230. — Procès-verbal dressé par M. Chrestien de Poly, conseiller au Châtelet, touchant les faits imputés au sieur Delcros, que celui-ci déclare faux, en choisissant pour conseil Me Pierrot Desfourneaux.

20 octobre 1789.
Minute signée, A. N., Y 10508.

1231. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, estimant, eu égard aux troubles qui agitent la France et surtout la capitale, que le délit imputé au sieur Delcros rentre dans la catégorie des crimes de lèse-nation, et demandant le renvoi de l'accusé par-devant le Châtelet, acte de la plainte avec permis d'informer par-devant le conseiller Michaux.

2-3 novembre 1789.
Minutes signées (2 p.), A. N., Y 10508.

1232. — Déclaration du procureur du Roi au Châtelet, notifiant au sieur Delcros que son dénonciateur est Antoine Pierret, fusilier de la compagnie de Savart, district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et procès-verbal de prestation de serment du greffier.

3, 7 novembre 1789.
Minutes signées (2 p.), A. N., Y 10508.

1233. — Information faite par Louis-Pierre Michaux, conseiller au Châtelet, contre le sieur Delcros, étudiant en droit, prisonnier au Grand-Châtelet, avec réquisitoire du procureur du Roi demandant l'annulation de ladite information, comme n'ayant pas été faite publiquement et contradictoirement avec l'accusé.

7, 13 novembre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10508.

1234. — Procès-verbaux de prestation de serment du greffier, en présence de l'accusé, et de lecture des pièces au sieur Delcros.

13 novembre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10508.

1235. — Premier et second interrogatoires subis par le sieur Delcros.

14, 24 novembre 1789.
Minutes signées (2 p.), A. N., Y 10508.

1236. — Nouvelle information faite publiquement par le conseiller Michaux, touchant les cas imputés au sieur Delcros, récollement et confrontation des témoins, procès-verbal d'assignation du sieur Chambry comme témoin.

16, 18, 24, 26 novembre 1789.
Minutes signées (4 p.), A. N., Y 10508.

1237. — Jugement du Châtelet condamnant le sieur Delcros au bannissement pour neuf ans, comme atteint et convaincu d'avoir écouté des propositions d'enrôlements pour le pays étranger.

4 janvier 1790.
Minute, A. N., Y 10508.

Loustalot, dans le no XXVI des *Révolutions de Paris*, p. 18, consacre tout un article au procès de Delcros, et, après un exposé de l'affaire, s'attache à démontrer l'iniquité du jugement rendu par le Châtelet sur les dépositions d'une prostituée de bas-étage et de quelques soldats qui la hantaient. Dans le numéro suivant (p. 28), il présente de nouvelles observations sur ce jugement qui fournissait, dit-il, aux représentants de la Nation un juste prétexte de retirer le décret impolitique attribuant au Châtelet la connaissance des crimes de lèse-nation, ajoutant que les citoyens qui se proposaient de faire une pétition en faveur du sieur Delcros, pourraient s'éclairer en prenant communication de la procédure déposée au bureau du journal.

La condamnation prononcée contre Delcros aggrava la situation, déjà fort précaire, de ce malheureux, que ses débiteurs refusaient de payer, depuis qu'ils le savaient frappé de bannissement. Le défenseur de Delcros, un avocat nommé Pierrot Desfourneaux, adressa une lettre au journal des *Révolutions de Paris* (no XXXI, p. 46) pour apitoyer sur le sort de son client et le recommander à la générosité des patriotes.

I. — AFFAIRE DES SIEURS MARTIN ET DUVAL (MOTIONS CONTRE LA LOI MARTIALE, 3 NOVEMBRE 1789-22 FÉVRIER 1790).

1238. — Correspondances et divers papiers personnels du sieur Duval de Stains, relatifs surtout aux subsistances et au magasin de l'École militaire.

Août-septembre 1789.
Minutes (11 p.), *A. N.*, Y 10508.

1239. — Délégation donnée par le district de Saint-Martin-des-Champs au sieur Duval, afin de faire toutes les recherches nécessaires contre le sieur Deudon, accusé d'accaparements.

25 septembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Y 10508.

1240. — Certificat du district de Saint-Martin-des-Champs, constatant que le sieur Duval de Stains a ramené le calme dans l'assemblée du district, convoquée à l'effet d'entendre les sieurs Deudon et Nicolle, assemblée qui était devenue extrêmement tumultueuse.

25 septembre 1789.
Original signé, *A. N.*, Y 10508.

1241. — Tableau du prix des grains vendus sur le marché de Pontoise, le samedi 10 octobre 1789.

Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1242. — Procès-verbal de la visite faite à l'École royale militaire par quatre commissaires de Saint-Martin-des-Champs, ayant amené la découverte d'une dépense inutile de plus d'un million par année, avec arrêtés du district de Saint-Martin-des-Champs pour la cessation du travail des moulins à bras de l'École militaire, et le transport des grains et farines y déposés à la Halle.

16, 20 octobre 1789.
Imprimé signé par le sieur Martin, *A. N.*, Y 10508.

1243. — Procès-verbal contenant les motions faites au district de Saint-Martin-des-Champs par le sieur Jean-Marie Martin, bourgeois de Paris, et Pierre Duval de Stains, tabletier, contre la loi martiale.

23 octobre 1789.
Original signé et copie (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1244. — Projets d'arrêtés de l'assemblée du district de Saint-Martin-des-Champs, présentés par le sieur Martin, tendant à obtenir le retrait de la loi martiale.

23 octobre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1245. — Rapport de l'arrestation du sieur Martin, opérée par le sieur Bousquet, volontaire, en vertu de l'ordre du Comité de police de la Commune, remis aux commissaires civils du district de Saint-Martin-des-Champs.

24 octobre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1246. — Ordre du Comité de police de la Commune, déléguant MM. Poursin de Grandchamp et Grandin, à l'effet de faire perquisition des papiers du sieur Martin et de les mettre sous scellés.

24 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1247. — Procès-verbal de perquisition par le commissaire Grandin, et interrogatoire des sieurs Martin et Duval en présence du Comité de police de la Commune.

24 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

1248. — Procès-verbal de lecture des pièces déposées au greffe du Châtelet, pour procéder dans l'affaire des sieurs Martin et Duval, et désignation de conseil.

26 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1249. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, déférant à ce tribunal le délit dont sont prévenus les sieurs Martin et Duval, comme devant être rangé dans la catégorie des crimes de lèse-nation, acte de la plainte et permis d'informer.

2, 3 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1250. — Déclaration du procureur du Roi au Châtelet, portant qu'il n'a point de dénonciateur, et acte de prestation de serment du sieur Drié, greffier.

4, 5 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1251. — Information faite par Jean-Nicolas Quatremère, conseiller au Châtelet, au sujet des motions et arrêtés incendiaires contre la loi martiale dans les assemblées du district de Saint-Martin-des-Champs, à la charge des sieurs Martin et Duval.

5, 6, 9 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1252. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, demandant l'annulation de l'information des 5, 6 et 9 novembre contre les sieurs Martin et Duval, comme n'ayant pas été faite publiquement et contradictoirement avec les accusés.

12 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1253. — Protestation de nullité et d'incompétence contre les procès-verbaux et interrogatoires faits à l'Hôtel de Ville, présentée par les sieurs Duval et Martin, avec ordonnance passant outre et déclarant qu'il sera procédé à la continuation de l'instruction.

12, 13 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1254. — Interrogatoires subis au Châtelet par le sieur Jean-Marie Martin, ancien notaire à Lyon, et le sieur Jean-Pierre Duval de Stains.

14 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1255. — Nouvelle information faite par Jean-Nicolas Quatremère, conseiller au Châtelet, contenant les dépositions de douze témoins, avec décret de prise de corps contre les deux accusés.

17 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1256. — Interrogatoires sur décret des sieurs Martin et Duval, et réquisitoire du procureur du Roi pour communication des pièces demandées par les accusés.

28 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1257. — Récolements et confrontations des témoins aux sieurs Martin et Duval, et récolement respectif des accusés sur leur interrogatoire.

14, 17 décembre 1789.
Minutes (4 p.), *A. N.*, Y 10508.

1258. — Requêtes présentées par les sieurs Martin et Duval, à l'effet d'obtenir leur élargissement provisoire.

13, 15 décembre 1789.
5, 16 janvier 1790.
Minutes (4 p.), *A. N.*, Y 10508.

1259. — Requêtes du sieur Martin tendant à obtenir l'audition de témoins et son admission à la preuve de faits justificatifs, avec ordonnance rendue en conséquence.

31 décembre 1789.
8, 15 janvier 1790.
Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 10508.

1260. — Informations faites par Etienne Delagarde et Nicolas Quatremère, conseillers au Châtelet, sur les faits justificatifs proposés par les sieurs Martin et Duval de Stains.

13, 14 janvier 1790.
6 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

Les sieurs Martin et Duval adressèrent du Châtelet, le 7 février, au journal des *Révolutions de Paris* (no XXXI, p. 42), une protestation formelle contre le vœu exprimé le 5 février, par l'assemblée du district de Saint-Martin-des-Champs, en faveur de leur élargissement, déclarant ne vouloir ni *amnistie*, ni *grâce*, ni *pardon*, mais JUSTICE.

1261. — Déclarations de Jean-Marie Martin et de Jean-Pierre Duval, protestant de n'avoir fait aucune motion sur la loi martiale dans les assemblées de leur district.

22 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1262. — Jugement du Châtelet portant injonction aux sieurs Martin et Duval, con-

vaincus de propos imprudents tendant à empêcher l'exécution d'une loi décrétée par l'Assemblée nationale, d'être plus circonspects à l'avenir.

22 février 1790.
Minute signée, *A. N.*, Y 10508.

Les sieurs Martin et Duval de Stains protestèrent contre ce jugement pour cause d'irrégularité et de vexation, et adressèrent, le 10 mars, leur protestation a *l'Ami du peuple*, avec prière de la rendre publique. Marat l'inséra en l'accompagnant de réflexions sur les quatre mois de détention au Châtelet, dans cet infect repaire de la scélératesse, infligés à deux citoyens pour avoir manifesté leur opinion sur la loi martiale. (V. *l'Ami du peuple*, n° CVII, p. 5.) Une protestation antérieure des sieurs Martin et Duval fut imprimée sous le titre : *Appel des sieurs Martin et Duval de Stains à la justice et à la vérité* (au Châtelet, 4 novembre), *B. N.*, Lb 39, n° 8066.)

J. — AFFAIRES DE DANTON ET MARAT (LIBELLES ET PROPOS INCENDIAIRES, OCTOBRE 1789-AOUT 1791.)

Un état complet de cette procédure se trouve dans l'inventaire des procès pour crime de lèse-nation, du greffier Drié, comprenant : le procès instruit contre les nommés Marat et Danton, prévenus de libelles et propos incendiaires et séditieux; il mentionne notamment une série de pièces à conviction, entre autres les numéros LXXXIII, XCVII à CII de *l'Ami du Peuple;* une lettre de Marat, en date du 13 janvier 1790, adressée au tribunal de police et portant reconnaissance de ce numéro 83; des papiers trouvés dans la poche de la d^lle Nayait, lors des scellés apposés chez le sieur Marat, dont cinq lettres à son adresse; d'autres billets de lui, presque tous relatifs à la vente de *l'Ami du peuple*, et quelques projets d'articles pour insérer dans ses journaux. Toutes ces pièces à conviction ne font plus partie du dossier D XXIX 84.

1263. — Dénonciation contre les sieurs Jolivet et Gondren, grenadiers du bataillon des Petits-Pères, défenseurs de Marat, semant le désordre par des motions incendiaires.

Septembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX b 32, n° 335.

1264. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, dénonçant au procureur du Roi au Châtelet les numéros XV à XXIII du journal *l'Ami du Peuple*.

3 octobre 1789.
Extrait collationné, *A. N.*, D XXIX 84.

1265. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet contre les numéros XV à XXIII de *l'Ami du Peuple*, contenant des articles injurieux, séditieux et calomnieux, de nature à décrier, soit l'Assemblée nationale, soit le ministère, soit les représentants de la Commune, et demande d'information.

4 octobre 1789.
Minute et copie collationnée, *A. N.*, Y 13016; D XXIX 84.

Marat, dans son numéro XV, attaquait surtout les comités de l'Hotel de Ville, blâmant leurs folles dépenses et déplorant leur gestion ruineuse. Il fut cité à ce propos, les 25 et 28 septembre, devant l'Assemblée des représentants de la Commune, et fit paraître une lettre justificative a l'adresse des représentants, qui lui faisaient une guerre acharnée, donnant mandat aux patrouilles à l'effet de saisir son journal entre les mains des colporteurs.

1266. — Information faite par le commissaire Ferrand contre les auteurs et rédacteurs de *l'Ami du Peuple* pour les n°s XV à XXIII, dénoncés par arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune du 3 octobre, et décret de prise de corps contre Marat.

5, 8 octobre 1789.
Minutes et copie collationnée (4 p.), *A. N.*, Y 13016; D XXIX 84.

1267. — Plainte de M. de Joly, secrétaire de l'Assemblée des représentants de la Commune, et information faite par le commissaire Grandin contre le sieur Marat, auteur de *l'Ami du Peuple*, au sujet des attaques diffamatoires contenues dans divers numéros de cette feuille et dirigées contre la personne de M. de Joly.

14 octobre 1789.
Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 13319.

Dans le numéro XXIV de son journal, Marat avait dénoncé M. de Joly, comme ayant commis un faux dans un procès-verbal relatif au comte de Perney, et, malgré les observations qui lui avaient été adressées par l'Assemblée municipale, avait continué ses attaques, notamment dans le numéro XXVI, où M. Necker était représenté comme un intrigant ambitieux; à la suite du décret de prise de corps lancé contre l'auteur de *l'Ami du peuple*, et de l'enlèvement des planches de son imprimeur, Loustalot, dans un article intitulé : *Affaire de M. Marat, phénomène politique*, blâma énergiquement cette mesure attentatoire à la liberté, et déclara que les procès-ver-

baux des représentants de la Commune, des 30 et 31 août, contenaient quatre faux matériels contre d'honnêtes citoyens. Cf. *Révolutions de Paris*, nº XIV, p. 30.

1268.—Arrêté du district de la Sorbonne, décidant la remise au procureur syndic de la Commune du numéro du 31 décembre 1789 de *l'Ami du Peuple* de Marat, contenant de violentes attaques contre le ministre des finances et le maire de Paris.

31 décembre 1789.
Extrait collationné, *A. N.*, D XXIX 84.

Marat déclarait, à propos de la découverte d'une prétendue conspiration dirigée contre le premier ministre des finances, le maire et le commandant général, que le maire n'était qu'un automate dans la main du ministre, et que celui-ci était le plus adroit et le plus dangereux suppôt du pouvoir arbitraire, le plus cruel adversaire de la liberté, le plus ferme appui de l'aristocratie. Cet écrivain haineux insinuait encore, en parlant de l'arrestation de deux voitures chargées de lingots d'or, que Necker, non content d'affamer le pays en favorisant l'exportation des grains, voulait enlever tout le numéraire, enfin il qualifiait Bailly de digne suppôt de l'ancien régime, travaillant sans relâche, mais sourdement, à remettre sur pied l'armée infâme des espions de la police.

Cf. le pamphlet qui parut en décembre 1789 sous le titre : *Dénonciation faite au tribunal du public par M. Marat, l'ami du peuple, contre M. Necker, premier ministre des finances*, et la réponse : *l'Anti-Marat ou Défense de M. Necker contre le soi-disant ami du peuple*, par M. Le Rou, *A. N.*, Lb 39, nos 2701, 2702.

1269. — Délibérations du district de Sainte-Marguerite relatives au journal *l'Ami du Peuple*, aux poursuites du Châtelet contre Danton et à l'attribution donnée au Châtelet pour les crimes de lèse-nation.

8 janvier, 21, 26 mars, 2 mai 1790.
Extrait collationné, *A. N.*, C 45, nº 413.

1270. — Jugement du tribunal de police, rendu sur le réquisitoire de Cahier de Gerville, procureur syndic adjoint, renvoyant au procureur du Roi au Châtelet le numéro LXXXIII du journal *l'Ami du Peuple*, la lettre de Marat au tribunal et la délibération du district de la Sorbonne.

13 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

1271. — Lettre de M. de la Martinière, procureur syndic de la Commune, au procureur du Roi au Châtelet, pour lui signaler les numéros XCVII à CII du journal *l'Ami du Peuple*, dus à un écrivain, qui n'a d'autre but que de porter le trouble partout.

19 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

Le numéro XCVII de *l'Ami du Peuple* contenait la dénonciation de ce journal contre Boucher d'Argis, « accapareur de fonctions publiques, indigne agent de l'autorité » ; dans le numéro CVI, Marat s'élevait contre la Commune de Paris, qui, épousant la querelle du sieur Boucher d'Argis contre *l'Ami du Peuple*, montrait l'esprit de parti le plus violent, en sollicitant un décret de prise de corps, qui devait être mis à exécution dans la nuit du 16 au 17 janvier ; le 25 mars 1790, le rédacteur de *l'Ami du Peuple* (nº CX) attaquait de nouveau Boucher d'Argis, ou, ainsi qu'il le qualifiait, Boucher de Favras, à cause du rôle que ce conseiller avait joué lors de la condamnation de Favras.

1272. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet contre les derniers numéros de *l'Ami du Peuple* de Marat, conformément à l'arrêté des représentants de la Commune du 15 janvier, et jugement commettant le conseiller Delagarde pour procéder à l'information.

21 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

L'arrêté du 15 janvier, qui ordonnait au procureur syndic de la Commune de dénoncer à qui de droit *l'Ami du Peuple*, particulièrement le nº XCVII, se trouve imprimé dans le *Moniteur universel*, numéro du 21 janvier 1790. Cet arrêté plaçait M. Boucher d'Argis sous la sauvegarde de la Commune.

1273. — Ordre du maire de Paris au commandant général de la garde nationale de prêter main-forte pour l'exécution du décret contre Marat, et lettres écrites à ce sujet à M. de Lafayette et à M. de Gouvion, avec requête de l'huissier Ozanne.

21 janvier 1790.
Copies, *B. N.*, Mss. fonds français, 11697, fol. 28 vº.

V. dans Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IV, p. 295, le récit de l'expédition armée, chargée de mettre à exécution le décret contre Marat.

1274. — Lettre du district des Cordeliers, informant l'Assemblée nationale de son refus de laisser mettre à exécution sur le

territoire du district un décret de prise de corps décerné par le Châtelet contre Marat.

22 janvier 1790.
Original, *A. N.*, C 36, n° 304.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 698; *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 287.

1275. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant contraire à l'ordre public la décision, en vertu de laquelle le district des Cordeliers prétendait mettre un *visa* sur les jugements portant prise de corps, qui doivent s'exécuter dans l'étendue de son territoire.

22 janvier 1790.
Minute et copie, *A. N.*, C 36, n° 303; A 186, fol. 690.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, janvier 1790, p. 35. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 288.

1276. — Procès-verbal de perquisition et d'apposition de scellés, par le commissaire Fontaine, sur les presses et papiers de Marat, en exécution du jugement rendu, le 21 janvier 1790, par le tribunal du Châtelet.

22 janvier 1790.
Minute et copie conforme, *A. N.*, Y 13143; D XXIX 84.

1277. — Procès-verbal dressé par les sieurs Ozanne et Damien, huissiers au Châtelet, au sujet du décret rendu contre Marat et de l'apposition des scellés sur son appartement, constatant les obstacles par eux rencontrés dans l'exécution de ce décret, et relevant les propos tenus par M. Danton, président du district des Cordeliers.

22 janvier 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

V. dans Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IV, p. 296, 297, un extrait du procès-verbal dressé par le commissaire Fontaine, relatant les propos séditieux tenus par le peuple, qui faisaient craindre un conflit et qui obligèrent les huissiers à se retirer.

1278. — Adresse du district des Cordeliers à l'Assemblée nationale au sujet du décret de prise de corps lancé par le Châtelet contre Danton, ancien président du district, son mandataire actuel à l'Hôtel-de-Ville, et demandant l'annulation de cette poursuite contre un citoyen qui, depuis le commencement de la Révolution, s'est dévoué tout entier à la chose publique.

Sans date (22 janvier 1790).
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 84.

V. dans *l'Ami du Peuple*, nos CXII, CXIII, les articles consacrés par Marat à l'affaire de Danton contre les juges du Châtelet, avec la reproduction du discours prononcé par Danton, le 22 janvier, dans l'assemblée du district des Cordeliers, discours qui fut trouvé incendiaire et qui motiva les poursuites du Châtelet, ainsi que d'une analyse de l'adresse du district des Cordeliers à l'Assemblée nationale.

1279. — Déclaration du district des Cordeliers, portant que de vils calomniateurs imputent au sieur Danton des discours et des motions tendant à jeter le trouble et la discorde, et qu'il est faux que Danton ait tenu aucun propos séditieux.

22 janvier 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

Le district des Cordeliers, par une délibération du 11 décembre 1789, avait déjà rendu un solennel hommage à son *président chéri*, exaltant le courage, les talents et le civisme de Danton. V. *Révolutions de Paris*, n° XXIII, p. 21.

1280. — Procès-verbal du district des Cordeliers, déclarant que le décret de prise de corps rendu par le Châtelet contre Marat est sous une forme vicieuse et attentatoire à la Déclaration des droits de l'homme, et déléguant les sieurs Paré, Danton, Oudotte et Cheftel auprès de l'Assemblée nationale pour rendre compte des faits en question.

22 janvier 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 84.

Ce procès-verbal, ainsi que les documents compris sous les numéros 1277 à 1281, extraits des registres de délibérations du district des Cordeliers, ont été réunis en une plaquette, imprimée chez Momoro sous le titre suivant : *Pièces justificatives, exposé de la conduite et des motifs du district des Cordeliers, concernant le décret de prise de corps prononcé par le Châtelet contre le sieur Marat le* 8 *octobre* 1789, *et mis à exécution le* 22 *janvier* 1790. *A. N.*, AD¹ 55.

1281. — Déclaration de Fabre d'Eglantine, vice-président du district des Cordeliers, relevant les propos tenus par le sieur

Carle, commandant du bataillon des Cordeliers, sur le compte des huissiers, porteurs du décret du Châtelet.

22 janvier 1790.
Copie non signée, *A. N.*, D XXIX 84

1282. — Signification par voie d'huissier aux juges du Châtelet, à la requête du district des Cordeliers, du procès-verbal dressé par le district, lors de la mise à exécution du décret de prise de corps contre Marat, ainsi que de l'arrêté dénonçant les calomnies propagées contre Danton.

23 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX 84.

1283. — Jugement du Châtelet ordonnant, sur le réquisitoire du procureur du Roi, des poursuites contre le sieur Danton et ses complices.

27 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

1284. — Jugement du Châtelet ordonnant un supplément d'information contre le sieur Marat, à raison des nouvelles calomnies contenues dans le numéro LXXXIII de *l'Ami du Peuple*.

29 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

1285. — Information faite par Marie-Joseph Delagarde-Desmarets, conseiller au Châtelet, contre les sieurs Marat et Danton, leurs complices, fauteurs et adhérents.

31 janvier 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX 84.

1286. — Adhésion du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital à l'arrêté du district des Cordeliers, exprimant le vœu qu'aucun citoyen ne soit inquiété pour avoir manifesté son opinion dans une assemblée légalement constituée.

17 mars 1790.
Extrait conforme, scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1287. — Réception par le district des Prémontrés d'une députation du district des Cordeliers, et adhésion à l'arrêté dénonçant le décret de prise de corps lancé contre Danton, à raison de propos à lui calomnieusement imputés dans l'affaire Marat.

17 mars 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1288. — Arrêté du district des Cordeliers au sujet du décret de prise de corps rendu contre Danton, son ancien président, sous l'imputation d'avoir tenu, dans une assemblée du district, des discours prétendus incendiaires, démentis par plus de 300 citoyens, demandant l'annulation de la procédure du Châtelet comme inconstitutionnelle et contraire à la liberté publique.

18 mars 1790.
Imprimé, *A. N.*, D XXIX 84.

V. *Révolutions de Paris*, n° XXXVI, p. 29, et dans le *Moniteur universel*, n° du 28 mars 1790, le compte rendu, par Peuchet, de la discussion ouverte dans le sein de l'Assemblée des représentants de la Commune, avec la teneur de la réponse faite par l'abbé Mulot à la députation des Cordeliers, qui avait porté plainte à la Commune relativement au décret de prise de corps lancé par le Châtelet contre Danton.

1289. — Arrêté du district des Carmes, décidant la présentation d'une adresse à l'Assemblée nationale pour demander l'apport des charges et informations contre Danton, et nommant deux députés chargés de coopérer à la rédaction de cette adresse.

18 mars 1790.
Extrait, muni de signatures pour suppléer à l'absence du sceau du district, *adiré*. *A. N.*, D XXIX 84.

1290. — Adhésion du district de Saint-Étienne-du-Mont à la délibération du district des Cordeliers concernant le décret de prise de corps lancé contre Danton, et nomination de députés pour coopérer à la rédaction d'une adresse à l'Assemblée nationale.

18 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1291. — Envoi, par le district de Saint-Étienne-du-Mont, de quatre députés au district des Cordeliers, au sujet du bruit répandu dans Paris qu'à l'occasion de

l'affaire de Marat, le Châtelet avait décrété de prise de corps Danton.

18 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1292. — Décision du district des Filles-Saint-Thomas ajournant sa délibération sur les faits signalés par le district des Cordeliers, jusqu'à l'examen du rapport des commissaires nommés à cet effet.

18 mars 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 84.

1293. — Adhésion du district de Saint-Louis-de-la-Culture à l'arrêté du district des Cordeliers du 18 mars, apporté par une députation de ce district, et protestation contre toute procédure dont Danton et plusieurs membres du district seraient l'objet.

18 mars 1790.
Extrait conforme, scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1294. — Adhésion du district de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à la présentation de l'adresse à l'Assemblée nationale, projetée par le district des Cordeliers, pour connaître les charges et informations existantes contre Danton.

18 mars 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1295. — Avis du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, mentionnant la réception de la députation du district des Cordeliers par deux commissaires, qui rendront compte du motif de sa démarche.

18 mars 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 84.

1296. — Envoi d'une députation par le district de Saint-Eustache auprès du district des Cordeliers, pour lui exprimer sa juste douleur au sujet du décret de prise de corps rendu contre Danton.

19 mars 1790.
Minute signée et scellée, *A. N.*, D XXIX 84.

1297. — Arrêté du district des Jacobins-Saint-Honoré, députant deux de ses membres auprès du district des Cordeliers, pour savoir si les propos imputés à Danton ont été tenus dans des assemblées du district.

19 mars 1790
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1298. — Déclaration du district des Capucins-de-la-Chaussée-d'Antin, portant qu'il partage les sentiments manifestés par le district des Cordeliers pour le maintien de la liberté publique et particulière, mais qu'il ne peut prendre de décision sur des faits qui ne lui sont pas suffisamment connus.

19 mars 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1299. — Adhésion du district des Feuillants à l'arrêté du district des Cordeliers, mais uniquement pour envoyer une adresse à l'Assemblée nationale demandant l'apport des charges et informations contre Danton.

19 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1300. — Arrêté du district de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, persistant dans son arrêté du 16 mars, aux termes duquel nul ne saurait être inquiété ou traduit devant les tribunaux pour une opinion manifestée dans les assemblées légalement constituées, et ajournant toute délibération sur le décret rendu contre Danton.

19 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1301. — Envoi par le district de la Trinité de deux commissaires auprès du district des Cordeliers, pour s'assurer de l'existence réelle du décret de prise de corps décerné par le Châtelet contre le sieur Danton.

19 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1302. — Arrêté du district des Mathurins, déclarant n'être pas suffisamment instruit des faits imputés à Danton et autres membres du district des Cordeliers, et se réservant de protester contre une procédure qui tendrait à étouffer l'expression libre des opinions.

19 mars 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1303. — Réserves faites par le comité du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet au sujet de la procédure instruite contre Danton par le Châtelet, qu'on ne peut déclarer *inconstitutionnelle* que si le décret rendu dans cette affaire a pour base des propos tenus dans l'assemblée du district.

19 mars 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 84.

1304. — Adhésion du district des Petits-Augustins à l'arrêté du district des Cordeliers du 18 mars, et invitation au bataillon, et même au commandant général, à refuser main-forte à l'exécution des prétendus décrets du Châtelet contre Danton.

19 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1305. — Arrêté du district des Petits-Pères, chargeant son président de se transporter auprès du procureur du Roi au Châtelet, et de recueillir tous les éclaircissements sur les charges imputées à Danton.

19 mars 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1306. — Adhésion du district du Petit-Saint-Antoine à l'arrêté pris par le district des Cordeliers, au sujet du décret lancé par le Châtelet contre Danton, ancien président du district.

20 mars 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1307.—Arrêté du district de Saint-Merry, portant que l'Assemblée nationale sera suppliée de se faire représenter les pièces du procès instruit par le Châtelet contre Danton, afin de connaître exactement les chefs de l'accusation qui pèse sur lui.

20 mars 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1308. — Délibération du district des Enfants-Rouges, chargeant son président d'écrire au district des Cordeliers pour prendre connaissance des faits qui ont donné lieu à son arrêté du 18 mars.

20 mars 1790.
Expédition conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1309. — Envoi par le district de Saint-Nicolas-des-Champs, séant au Sépulcre, d'une députation à l'Assemblée générale de la Commune pour l'inviter à présenter une adresse à l'Assemblée nationale demandant l'apport des charges et informations contre Danton.

20 mars 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1310. — Adhésion du district de Saint-Victor aux principes énoncés dans la délibération du district des Cordeliers, du 18 mars.

21 mars 1790.
Extrait conforme, scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1311. — Arrêté du district de Bonne-Nouvelle, déclarant qu'il soumettra à l'Assemblée nationale la question soulevée par le décret de prise de corps lancé contre Danton, ancien président du district des Cordeliers.

21 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1312. — Délibération du district des Enfants-Trouvés, arrêtant qu'il sera écrit au district des Cordeliers, pour témoigner tout l'intérêt qu'on porte à la position de son ancien président, et qu'on attendra la décision de l'Assemblée nationale sur cette affaire.

21 mars 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1313. — Adhésion pure et simple du district de Saint-Victor aux principes énoncés dans la délibération du district des Cordeliers.

21 mars 1790.
Extrait conforme, signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1314. — Adhésion du district des Capucins-Saint-Honoré à l'adresse que le district des Cordeliers se propose de présenter à l'Assemblée nationale, pour demander l'apport des pièces à charge contre Danton, en spécifiant que l'adresse se bornera à solliciter l'apport des pièces et la suspension du décret, s'il n'a été lancé que pour opinions exprimées dans une assemblée générale.

21 mars 1790.
Extrait signé (2 p.), *A. N.*, D XXIX 84.

1315. — Arrêté du district de Sainte-Marguerite, suspendant jusqu'à nouvel informé toute appréciation du décret rendu contre le sieur Danton, surtout en raison des propos qui lui sont imputés, injurieux pour les habitants du district, (Danton ayant menacé de faire sonner le tocsin pour appeler le faubourg Saint Antoine).

21 mars 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1316. — Adhésion du district de Saint-Jean-en-Grève à l'arrêté du district des Cordeliers, du 18 mars, au sujet du décret de prise de corps lancé contre Danton, et nomination de députés chargés de concourir avec les autres députés, réunis à l'Archevêché, à la rédaction d'une adresse à l'Assemblée nationale.

22 mars 1790.
Extrait collationné et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1317. — Adhésion du district des Jacobins Saint-Dominique à l'arrêté du district des Cordeliers en faveur de Danton.

25 mars 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1318. — Adhésion du district des Théatins à l'arrêté du district des Cordeliers en faveur de Danton, et déclaration portant que la police des assemblées appartient aux citoyens qui les composent.

26 mars 1790.
Extrait collationné et signé, *A. N.*, D XXIX 84.

1319. — Adhésion du district des Récollets à l'arrêté du district des Cordeliers pour la présentation d'une adresse à l'Assemblée nationale demandant l'apport des charges et informations contre Danton, afin de déclarer nul et attentatoire le décret décerné contre lui, s'il a pour cause une opinion librement manifestée dans une assemblée délibérante.

26 mars 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1320. — Adhésion du district de Saint-Séverin à l'arrêté du district des Cordeliers en faveur de Danton, et prière à l'Assemblée nationale de faire apporter les charges et informations sur lesquelles le décret de prise de corps a été rendu.

26 mars 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

1321. —Élection de Danton, comme président du district des Cordeliers, par 127 voix sur 133 votants, et nomination de délégués chargés de notifier cette élection.

29 mars 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX 84.

V. le n° CXXVII de *l'Ami du peuple*, où Marat annonce que Danton vient d'être élu, pour la seconde fois, président de son district, et s'indigne contre Gautier, l'auteur du *Journal général de la Cour*, pour avoir manifesté sa surprise de cette élection, que ce nouvelliste envisage comme « l'une des mille bizarreries qui seront consignées dans l'histoire de la Révolution. »

1322. — Adhésion du district de Saint-Gervais à la délibération du district des Cordeliers, protestant contre le décret de prise de corps du Châtelet, dont est l'objet Danton, ancien président du district.

31 mars 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1323. — Arrêté du district des Carmélites au sujet du décret de prise de corps rendu contre Danton, s'en référant à l'Assemblée nationale et autorisant ses députés, réunis à l'Archevêché, à présenter une adresse à la dite Assemblée.

Sans date.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D XXIX 84.

1324. — Lettre de Taine, l'un des secrétaires du procureur du Roi au Châtelet, dénonçant comme séditieux *l'Ami du peuple* de M. Marat.

20 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 10, n° 107.

1325. — Procès-verbal de perquisition par les commissaires de la section Henri IV, en vertu d'un ordre du département de la police, chez la dame Meunier, rue Gît-le-Cœur, à l'effet de saisir des écrits incendiaires qui alarment les bons citoyens, surtout celui ayant pour titre : *C'en est fait de nous*, signé de Marat.

29 juillet 1790.
Copie collationnée, *A. N.*, Y 10504.

Gorsas, dans son *Courrier de Paris*, n° du

30 juillet, p. 417, consacre un long article à ce pamphlet de Marat, qui était un véritable appel à l'insurrection, attaquait violemment Lafayette, qu'on prétendait vendu à la Cour, et insinuait que « cinq à six cents têtes abattues assureraient repos, liberté et bonheur. »

1326.— Décrets de l'Assemblée nationale, donnant ordre de poursuivre comme criminels de lèse-nation tous auteurs, imprimeurs et colporteurs d'écrits séditieux, et arrêtant toutes poursuites pour ces écrits, à l'exception du libelle intitulé : *C'en est fait de nous.*

31 juillet, 2 août 1790.

Minute de la main de Malouet, copies collationnées, notifiées au procureur du Roi au Châtelet, *A. N.*, C 43, n° 380 ; Y 10504 ; A 188, fol. 437, 443.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1790, p. 168 ; août 1790, p. 5.

Le décret du 31 juillet fut rendu sur la proposition de M. Malouet, qui fut publiée sous le titre : *Dénonciation à l'Assemblée nationale de deux imprimés ayant pour titre, l'un : C'en est fait de nous, et l'autre : Révolutions de France et de Brabant, par M. Malouet, député d'Auvergne, séance du 31 juillet.* Paris, imp. Ve Valadé, 1790. *B. N.*, Lb39 n° 3859.

L'auteur du *Patriote français*, dans son numéro du 10 août 1790, tout en déclarant que le libelle : *C'en est fait de nous*, était « l'acte d'un enragé », n'en persistait pas moins à soutenir que la dénonciation de M. Malouet constituait un attentat à la liberté de la presse, aucune loi ne définissant les écrits calomnieux et séditieux. Les mêmes idées sont exprimées dans la lettre adressée, le 3 août, par M. de Flandre au *Journal de Paris* (supplément au n° 219), où il proteste n'avoir jamais dit à M. Malouet qu'il n'osait pas dénoncer des écrits incendiaires, mais reconnaît que les lois sont impuissantes.

1327. — Plainte du procureur du Roi au Châtelet contre les auteurs de l'écrit séditieux : *C'en est fait de nous*, contenant un article incendiaire : *Adresse à tous les citoyens*, réquisitoire à fin de jonction du procès-verbal dressé par la section de Henri IV, et jugement ordonnant l'instruction du procès, avec un exemplaire du libelle incriminé.

7, 17 août 1790.

Minutes (2 p.) et imprimé, *A. N.*, Y 10504.

1328. — Information faite par M. de Lagarde, conseiller au Châtelet, contre les auteurs, imprimeurs et colporteurs d'un libelle intitulé : *C'en est fait de nous*, comme capable d'exciter le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang et au renversement de la Constitution.

20 août 1790.

Minute, *A. N.*, Y 10504.

1329. — Rapports de police des sieurs Goisset, Beguer, Le Blanc et Drouet, agents du Comité des recherches, chargés de découvrir le local où s'imprime *l'Ami du peuple.*

10, 12 septembre 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 32, n° 329.

1330. — Procès-verbal de perquisition, par le commissaire Picard-Desmarests, des feuilles périodiques de *l'Ami du peuple*, de Marat, chez la dame Meunier, en vertu d'un ordre du Comité des recherches, signé de Bailly et contresigné de Lafayette.

15 septembre 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 15101.

1331. — Procès-verbal de transport du commissaire Grandin à l'imprimerie du sieur Marat, à l'effet d'y saisir la feuille intitulée *l'Ami du peuple* (nos 220, 222), fait sur la réquisition du Comité des recherches de l'Assemblée, signée de Bailly et contresignée de Lafayette.

15 septembre 1790.

Minute, avec le manuscrit de la main de Marat, des numéros 220 et 222 de *l'Ami du peuple*, ces deux numéros imprimés (1 dossier), et la *Relation fidèle des malheureuses affaires de Nancy* (imprimé), *A. N.*, Y 13320. Les numéros en question contenaient des réflexions sur l'arrestation du sieur Necker, ex-ministre des finances, et un article des plus virulents contre Lafayette que Marat qualifiait « de petit ambitieux, d'avide courtisan, de tripoteur perfide et de vil suppôt du despote ».

1332. — Renvoi à l'Assemblée nationale par les membres du directoire de Seine-et-Oise, préposés à la police générale, d'une dénonciation des sieurs Orphée, maréchal-des-logis de la maréchaussée à Louvres, et J. Hamel, maréchal-des-logis au Bourget, au sujet des attaques contre la maréchaussée

contenues dans le numéro 225 de *l'Ami du peuple*.

27 septembre 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 141.

Marat parlait dans ce numéro de « l'affreux projet du sieur Guignard d'augmenter la maréchaussée », c'est-à-dire le nombre des ennemis de la Révolution, et attaquait ce corps avec une extrême violence à propos d'un dîner offert, le 16 juillet, à la fédération de la maréchaussée, où Papillon, Prévôt général de l'Ile, prononça un discours qui fut imprimé et distribué dans toute la France.

1333. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, le priant de placer dans la salle voisine de l'audience du tribunal de police une force suffisante pour empêcher les cabales de se former, en vue d'influencer les juges dans l'affaire de Marat.

25 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^II 48, n° 167.

1334. — Lettre des administrateurs de police de Paris, au sujet de la réquisition adressée par le Comité des recherches pour faire rechercher et arrêter l'auteur d'une feuille incendiaire, signée Marat.

29 janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 33, n° 339.

1335. — Inventaire des pièces ayant rapport aux feuilles intitulées : *Marat ou l'Ami du peuple*, déposées au département de police.

27 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 349.

1336. — Avis du Comité des rapports aux municipalités de Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Arras et du Havre, pour l'arrestation de l'auteur du numéro 525 de *l'Ami du peuple*, imprimé sous le couvert de Marat, qui se propose de passer à Amsterdam, avec un passeport au nom de François Tenant, négociant de Bordeaux.

29 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 40, n° 407.

Dans ce numéro, daté du 29 juillet 1791, Marat, à propos des suites de l'affaire du Champ de Mars, stigmatisait la conduite des mouchards soudoyés par Bailly et Lafayette pour imprimer et afficher le *Chant du coq*, afin de suspendre le patriotisme des citoyens et faire l'éloge des scélérats.

K. — AFFAIRE JOUVE ET POTEL (ÉCRIT CALOMNIEUX CONTRE *MONSIEUR*, FRÈRE DU ROI, 26 DÉCEMBRE 1789-5 JANVIER 1790).

1337. — Procès-verbal du Comité des recherches de la municipalité de Paris, contenant l'interrogatoire des sieurs Jouve, valet de chambre au club du duc d'Orléans, et Potel, maître tailleur, ainsi que de plusieurs témoins, au sujet de l'écrit calomnieux, signé *Barauzz*, trouvé entre les mains dudit Jouve.

26 décembre 1789.
Minute signée, avec l'original de l'écrit en question, visant le complot de Favras et attaquant la personne de *Monsieur* (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

V. dans le *Moniteur universel* du 28 décembre 1789, p. 137, le texte de l'avis du Comité de police de la Commune offrant 500 louis de récompense à qui ferait connaître l'auteur de cet écrit, compromettant méchamment le nom de *Monsieur*, frère du roi. L'écrit motivant ces poursuites se trouve reproduit dans le *Journal de Paris*, 1789, n° 363, p. 1708.

1338. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, décidant que l'écrit calomnieux contre *Monsieur* serait signalé au procureur syndic de la Commune, et dénonciation faite par M. Boullemer de la Martinière à M. de Flandre de Brunville, procureur du roi au Châtelet.

26, 29 décembre 1789.
Copie conforme et minute (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1339. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, contenant plainte au sujet de l'écrit calomnieux dénoncé par le procureur syndic de la Commune, avec jugement permettant d'informer par devant M. Quatremère, conseiller, et déclaration portant que le dénonciateur est le procureur syndic de la Commune.

31 décembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10504.

1340. — Information faite par Jean-Nicolas Quatremère, conseiller au Châtelet,

contre les sieurs Séverin-Joseph Jouve et Claude Potel, au sujet d'un écrit calomnieux contre *Monsieur*, frère du Roi, écrit répandu dans le public.

5 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

L. — AFFAIRE PIERRE CURÉ (PROPOS INCENDIAIRES ET SÉDITIEUX, 29 DÉCEMBRE 1789-15 MARS 1790).

1341. — Procédure instruite au siège de la maréchaussée de Bourg-en-Bresse contre le sieur Pierre Curé.

22 novembre 1789-11 janvier 1790.
Expéditions signées (1 dossier), *A. N.*, Y 10504.

1342. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, portant plainte contre Pierre Curé, poursuivi pour propos incendiaires et calomnieux, et demandant la continuation de l'information faite contre lui à Bourg-en-Bresse, ainsi que son transfert au Châtelet, avec jugement conforme.

29 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1343. — Déclaration du procureur du Roi au Châtelet, portant qu'il a rendu plainte contre Pierre Curé, prévenu de propos séditieux, et qu'il n'a point de dénonciateur.

29 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1344. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, demandant l'adjonction de la procédure instruite au siège de la maréchaussée de Bourg-en-Bresse contre Pierre Curé, ainsi que son écrou et interrogatoire.

8 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1345. — Procès-verbal de lecture de pièces à Pierre Curé et prestation de serment du greffier.

8 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1346. — Interrogatoire subi au Châtelet par Pierre Curé, compagnon papetier, ancien matelot.

9 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1347. — Jugement du Châtelet condamnant Pierre Curé, pour avoir tenu publiquement, au sortir de la messe paroissiale de Cornod, des propos incendiaires et séditieux, et proféré des propos criminels contre la Reine, à faire amende honorable devant l'église Notre-Dame, en chemise, nu-pieds, avec l'écriteau : *Séditieux, perturbateur du repos public*, au carcan durant trois jours consécutifs, et aux galères à perpétuité.

15 mars 1790.
Minute signée, *A. N.*, Y 10504.

Ce jugement sévère, analysé dans le *Journal de Paris*, n° 80, p. 319, a été imprimé sous forme de plaquette, *B. N.*, L^{b39}, n° 3083; il est commenté par le rédacteur des *Révolutions de Paris* (n° 36, p. 5) qui fait remarquer les deux délits de nature très différente visés par la sentence du Châtelet, d'une part, les discours incendiaires tendant à provoquer des attroupements, d'autre part, des propos offensants contre la Reine. D'après la loi sur les émeutes, pour le premier délit l'accusé n'était passible que de trois ans de prison, par conséquent la peine des galères, la mort civile, se trouvait infligée pour de simples propos, et n'était nullement en rapport avec le peu d'importance du délit.

M. — AFFAIRE DE MONNEDIÈRES (FABRICATION DE FAUX ORDRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 29 DÉCEMBRE 1789-29 JUILLET 1790).

Cette procédure n'a pas été conservée dans les archives du Châtelet; nous donnons la nomenclature des pièces dont se composait le dossier, d'après l'inventaire du greffier Denonvilliers, *A. N.*, Y 10569.

Procès instruit contre le nommé Louis Monnedières, prévenu de fabrication de faux ordres de l'Assemblée nationale : M. de la Garde, rapporteur, 29 décembre 1789.

1re pièce : Réquisitoire de M. le procureur du Roy portant plainte, ensuitte duquel est une ordonnance portant entre autres choses permission d'informer.

Dud. jour. — 2e : Déclaration de M. le pro-

cureur du Roy, que ledit Monnedières n'a point de dénonciateur.

5 janvier 1790. — 3e : Procès-verbal de prestation de serment du greffier.

23 dudit. — 4e : Acte de dépôt au greffe de deux liasses de pièces et autres effets.

25 dudit. — 5e : Procès-verbal de lecture de pièces audit Monnedières.

26 dudit. — 6e : Procès-verbal, dressé en présence du ministère public et de l'accusé, de l'état des deux pièces arguées de faux, conclusions et ordonnance étant ensuitte.

26 et 27 janvier. — 7e : Premier interrogatoire subi par ledit Monnedières, conclusion et ordonnance étant ensuitte.

13 février 1790. — 8e : Information composée de six témoins, contenant dix pages, conclusion et décret étant ensuitte.

A été observé que les quatre lettres annexées par le sieur Vauvillier, quatrième témoin, et celle aussi annexée par le sieur le Maire, sixième et dernier témoin, sont demeurées jointes à ladite information.

26 février 1790. — 9e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy, ensuite duquel est une ordonnance rendue, la compagnie assemblée.

A été observé qu'une lettre, datée de Paris le 26 mars 1790, signée de Champeaux-Panalle (*sic*), et un certificat délivré le même jour, signé de Champeaux-Panalle, président, et l'abbé Joubert, secrétaire, scellé en marge du sceau de l'Assemblée nationale, sont restés annexés audit réquisitoire.

29 avril 1790. — 10e : Deuxième interrogatoire subi par ledit Monnedières, conclusion et ordonnance étant ensuitte, qui règle le procès à l'extraordinaire.

11 septembre. — 10e *bis* : Continuation d'information, composée d'un seul témoin, conclusion et ordonnance étant ensuitte, du même jour.

1er may et jours suivants. — 11e, 12e : Récollement et confrontation des témoins.

20 dudit. — 13e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy et ordonnance étant ensuitte, portant admission de pièces de comparaison.

21 may 1790. — 14e : Procès-verbal du corps d'écriture fait par ledit accusé.

15 juin. — 15e : Première information des experts écrivains, conclusion et ordonnance.

16 juin. — 16e : Requête dudit Monnedières, conclusion et ordonnance portant qu'il sera procédé à une nouvelle vérification d'écriture.

29 juillet. — 17e : Deuxième information des experts écrivains, conclusion et ordonnance étant ensuite.

8 juin et jours suivants. — 18e, 19e : Récollement et confrontations des experts écrivains à l'accusé.

20e et dernière. — Requête dud. Monnedières, signée de lui seulement, sans aucune ordonnance.

Les deux liasses de pièces détaillées en l'acte de dépôt du 13 janvier, (4e pièce), ensemble les autres effets énoncés audit acte de dépôt.

1348. — Récépissé par le procureur du Roi au Châtelet des papiers à lui remis par M. de Foucault, concernant le sieur Monnedières, arrêté à Tonnerre comme suspect et porteur de pièces fausses.

22 décembre 1789.
Minute, A. N., D XXIXb 44, no 417.

N. — AFFAIRE LANDES ET BIDAULT (ÉCRIT SÉDITIEUX, 12 FÉVRIER-26 JUIN 1790.)

L'énumération des pièces dont se composait cette procédure, absente aujourd'hui, se trouve dans l'inventaire des procès pour crime de lèse-nation dressé par le greffier Legris, A. N., Y 10569; nous en extrayons l'intitulé : *Le procès encommencé contre les sieurs Landes, Bidault, femme et fille Bidault, et le sieur Chambure, prévenus d'être auteurs, imprimeurs et distributeurs d'un écrit séditieux, intitulé : Discours aux Welches* (M. Boucher d'Argis, rapporteur).

Parmi les pièces à conviction figurent le *Discours aux Welches* et une autre brochure intitulée : *Lettre très civile de M. Blaise Bazile Nicodème Landes.*

Le titre complet de la brochure incriminée, dont l'auteur était le sieur Landes, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Lb39, nos 3049, 3170, est : *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification de la Chambre des vacations du Parlement de Rouen, Metz et particulièrement à Rennes*, ouvrage dénoncé à l'Assemblée nationale et à M. le procureur du Roi du bailliage de Dijon, qui a envoyé la dénonciation et la procédure faite contre l'auteur au Châtelet de Paris.

O. — AFFAIRE DU CHEVALIER DE LAIZER (IMPRIMÉ SÉDITIEUX ET CALOMNIEUX, 26 FÉVRIER-22 AVRIL 1790.)

1349. — Procès-verbal et information par le commissaire Grandin au sujet d'une brochure séditieuse intitulée : *Protestation de MM. de Mirabeau, Chapelier, etc.*, imputée au chevalier de Laizer et au sieur Cerioux, avec ordre de M. Bailly, maire de Paris, au commissaire Grandin, de faire perquisition dans les boutiques des sieurs Gouilly, Le Bours et Guillemard, libraires.

26, 27 février 1790.
Minutes (2 p.), A. N., Y 13320.

Le *Courrier de Paris*, de Gorsas, annonce dans son numéro du 26 février 1790, p. 371, la

saisie, entre les mains des colporteurs, de ce libelle, faite par une patrouille du district des Petits-Pères. Le même journal rend compte, dans son numéro du 13 mars, p. 115, des perquisitions faites successivement dans les boutiques des libraires Gouilly, au Palais-Royal, Le Bours, quai des Augustins, et chez un particulier, rue Galande, qui dénonça, comme auteur de la brochure, le chevalier de Laizer.

1350. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire par le commissaire Grandin du chevalier de Laizer, ancien lieutenant des gardes-françaises, prévenu d'être l'auteur d'une brochure incendiaire, intitulée : *Protestation de MM. de Mirabeau, Chapelier, Clermont-Tonnerre, etc.*, et des sieurs Cerioux et Gouilly, prévenus de l'avoir fait imprimer et distribuer.

26-27 février 1790.

Minute, avec deux lettres du chevalier de Laizer et du sieur Laizer-Siougeat, oncle dudit chevalier, adressées à M. Boucher d'Argis, conseiller rapporteur (7 mars, 5 août 1790). *A. N.*, Y 10508.

Le chevalier de Laizer joua un certain rôle lors de la prise de la Bastille. Entré dans cette forteresse à la tête d'un détachement de 150 gardes-françaises, il en prit possession et refusa d'en remettre le commandement à M. Soulès, délégué par le marquis de la Salle. Il en résulta un conflit qui s'envenima au point que le chevalier de Laizer offrit à M. Soulès de vider leur querelle sur le terrain: sur les instances de plusieurs officiers, il consentit à se retirer; le 20 juillet, il adressa une lettre au *Journal de Paris*, n° 217, p. 977, déclarant qu'il n'avait eu d'autre intention que d'empêcher l'irruption des voleurs et incendiaires dans la Bastille et de prévenir la destruction de tout un quartier par l'explosion du magasin à poudre. V. à ce sujet le rapport de Soulès dans BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 137.

1351. — Interrogatoires subis au Châtelet par le chevalier de Laizer et le sieur Cerioux, garçon de magasin de libraire, avec réquisitoire du procureur du Roi pour le renvoi de l'affaire par-devant le Châtelet, comme tribunal chargé de connaître des crimes de lèse-nation, déclaration portant qu'il n'y a point de dénonciateur, et procès-verbal de lecture de cette déclaration.

1er, 8 mars 1790.

Minutes (4 p.), *A. N.*, Y 10508.

1352. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet contre le chevalier de Laizer, comme auteur d'une brochure incendiaire, le sieur Cerioux et autres, imprimeurs et distributeurs des écrits séditieux saisis chez le sieur Gouilly, libraire au Palais-Royal, avec permis d'informer par devant M. Boucher d'Argis, conseiller rapporteur.

5 mars 1790.

Minutes, *A. N.*, Y 10508.

Le réquisitoire en question est imprimé par extrait dans le *Journal de Paris* (n° du 9 mars 1790, p. 270), qui donne un résumé succinct de l'affaire.

1353. — Procès-verbal de prestation de serment du greffier Legris et de lecture aux accusés du réquisitoire du procureur du Roi, avec représentation des dix imprimés incriminés, savoir :

1° *Protestation de MM. de Mirabeau, Chapelier, Clermont-Tonnerre, sur quelques arrêtés de l'Assemblée nationale* (plaquette de 16 pages, jointe au dossier).

2° *Les Prophéties françaises, suivies d'un projet présenté au Roi, pour dégrader et punir le duc d'Orléans*, par M. Berg(asse), député. Paris, Couteau, 1789 (brochure de 24 pages, jointe au dossier).

Violent pamphlet contre Louis XVI et contre la famille royale, faussement attribué à Bergasse; dans le projet annexé on demandait le rappel du duc d'Orléans et son écartèlement en place de Grève. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1506.

3° *Etrennes aux grisettes* (manque).

L'auteur de cet opuscule est Roch Marcandier, secrétaire de Camille Desmoulins.

4° *L'Assassinat de la famille royale, plan présenté à Mgr le duc d'Orléans par le marquis de ***, trouvé sous le portail du Louvre, près le jardin de l'Infante* (plaquette de 8 pages, jointe au dossier).

Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1531.

5° *La Saint-Barthélemi des ministres, suivant l'Assemblée nationale* (plaquette de 8 pages, jointe au dossier).

V. *B. N.*, L^{b39}, n° 2578.

6° *Dernières réclamations et Exposé des provinces sur les griefs de leurs députés à l'Assemblée nationale* (brochure de 32 pages, jointe au dossier).

7° *Sermon pour le premier dimanche de carême sur la conversion des députés* (brochure de 26 pages, jointe au dossier).

8°, 9° *Les Chevaux au manège* (manque).

Le titre complet de ce libelle est : *Les chevaux au manège. Ouvrage trouvé dans le portefeuille de monseigneur le prince de Lambesc, grand écuyer de France. Aux Tuileries*, 1789, 3 parties en 1 vol. in-8°. *B. N.*, L^{b39}, n° 2463.

10° *Sermon pour le premier dimanche de carême.*

A ces brochures, qui sont toutes cotées et paraphées, se trouvent joints les imprimés suivants :

Un écrit de 2 pages, intitulé : *Affaire de M. le chevalier de Laizer* (avec protestation du district des Minimes contre son arrestation).

Un extrait des délibérations de l'Assemblée des représentants de la Commune, contenant la réponse du président au discours adressé par une députation du district des Minimes (députation composée de M. de Tanlay, premier président de la Cour des Monnaies, de Bertrand de Molleville, ancien intendant de Bretagne, d'Hocquart, premier président de la Cour des Aides, et de Bonnefroi, ancien secrétaire de l'Intendance de Paris.

Cf. *Courrier de Paris*, n° du 8 mars 1790, p. 33).

6 mars 1790.

Minutes et imprimés (12 p.), *A. N.*, Y 10508.

1354. — Interrogatoires subis au Châtelet par Jean-François Félix, chevalier de Laizer, lieutenant-colonel d'infanterie, et Jean-Baptiste Cerioux, garçon libraire.

8 mars 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

Le *Journal de Paris* (n° 68, p. 270) et le *Courrier de Paris* (n° 6, p. 81) mentionnent ces interrogatoires, dans lesquels le sieur Cerioux soutenait que le manuscrit de la *Protestation de MM. de Mirabeau, etc.*, lui avait été remis par le chevalier de Laizer, pour le faire imprimer, ce que contestait absolument le sieur de Laizer, déclarant n'être point l'auteur de ce libelle, dont le manuscrit, d'ailleurs, ne figurait pas parmi les pièces du procès. A cette occasion, M. de Bruge, procureur-conseil de l'accusé, présenta la défense de son client dans un mémoire qu'il fit imprimer sous le titre : *Observations et résultat de l'affaire du chevalier de Laizer, contre M. le procureur du Roi au Châtelet*, *A. N.*, AD^1 54.

1355. — Information faite par André-Jean Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet, au sujet des délits imputés au chevalier de Laizer et au sieur Cerioux.

10 mars 1790.

Minute, *A. N.*, Y 10508.

A la suite du rapport présenté, le 13 mars, au Châtelet, par M. Boucher d'Argis, le chevalier de Laizer fut mis en liberté, et les sieurs Cerioux et Gouilly décrétés de prise de corps.

1356. — Procès-verbal de lecture de pièces au sieur Gouilly, marchand libraire.

16 mars 1790.

Minute, *A. N.*, Y 10508.

1357. — Interrogatoires subis au Châtelet par le chevalier de Laizer, le sieur Cerioux et le sieur Gouilly, marchand libraire au Palais-Royal.

17 mars 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 10508.

1358. — Procès-verbal de lecture de pièces aux sieurs Laurent junior, imprimeur-libraire, et Pierre-Eulalie l'Epinette, écrivain copiste, avec interrogatoires des prévenus.

17, 24 mars 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, Y 10508.

1359. — Requêtes des sieurs Jean-Nicolas-Stanislas Gouilly et Jean-Baptiste Cerioux, à l'effet d'obtenir leur mise en liberté.

20, 23 mars 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1360. — Récolements et confrontations des accusés et témoins.

1er avril 1790.

Minutes (7 p.), *A. N.*, Y 10508.

1361. — Requêtes de Jean-Nicolas-Stanislas Gouilly à l'effet d'être mis en liberté et d'avoir acte de la production d'un mémoire intitulé : *Justification du sieur Gouilly dans l'affaire du chevalier de Laizer*, avec ordonnance d'élargissement.

22 avril 1790.

Minutes (2 p.) avec deux exemplaires de l'imprimé en question, *A. N.*, Y 10508.

P. — AFFAIRE SÉGUIER, ROLLAND ET PAIN, AUTEURS ET IMPRIMEUR DE LA FEUILLE PÉRIODIQUE : « SOTTISES DE LA SEMAINE ». (23 MARS-6 JUILLET 1790.)

1362. — Sommation du sieur Dubois, huissier-audiencier et commissaire de police de l'Hôtel de Ville, au sieur Pain, libraire, d'avoir à indiquer les nom et demeure de l'auteur d'une feuille périodique intitulée : *Sottises de la semaine*, contenant plusieurs paragraphes séditieux contre le Roi et l'Assemblée nationale.

16 mars 1790.
Minute, A. N., Y 10504.

1363. — Jugement du tribunal de police, déférant au Châtelet de Paris, établi pour juger les crimes de lèse-nation, le sieur Pain, libraire au Palais-Royal, en raison des attaques contre l'Assemblée nationale, contenues dans les numéros 26, 27 et 28 d'une feuille périodique intitulée : *Sottises de la semaine*.

17 mars 1790.
Expédition, A. N., Y 10504.

Les numéros 27 et 28 de cette feuille, qui n'eut que 32 numéros, comprenant chacun 8 pages, sont annexés au dossier, comme pièces à conviction. Cf. Eug. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique*, p. 188.

1364. — Procès-verbal de perquisition par le commissaire Grandin chez le sieur Pain, libraire, rue des Bons-Enfants; interrogatoire de la dame Pain, et saisie de la convention passée entre le nommé Pain, les sieurs Séguier, fils de l'avocat général, et Rolland, pour l'impression de la feuille périodique intitulée : *Sottises de la semaine*, ainsi que de diverses pages manuscrites paraissant avoir servi ou être destinées à la composition de ce journal.

19 mars 1790.
Minutes, A. N., Y 10504 ; Y 13320.

Parmi les pièces à conviction, jointes à la procédure, figurent :

1° L'original du traité passé le 10 février 1790 entre les sieurs Séguier, Rolland et Pain ; Le *Tribun du peuple*, dans son numéro du 3 avril 1790, à propos de la découverte de ce traité, flagelle l'avocat général Séguier, qui avait fait condamner au feu une infinité d'écrits bien moins licencieux que les *Sottises de la semaine* et laissait ses fils « vendre la calomnie à beaux deniers comptants ».

2° Une page manuscrite intitulée : *Sagacité démocratique;*

3° Une autre page manuscrite, *sur l'insurrection de Saint-Domingue;*

4° Un billet à ordre de 300 livres, souscrit par le sieur Pain au sieur Rolland, officier d'artillerie ;

5° Un *Avis à la Nation ;*

6° Une page manuscrite intitulée : *Bonne nuit à nos députés;*

7° Une autre page, ayant pour titre : *Histoire scandaleuse ;*

8° Une autre page intitulée : *Réflexions sur les réflexions de M. le Maire.*

Le journal des *Révolutions de Paris* (n° 37, p. 32) consacre un article à la descente de police faite chez le libraire Pain, au sujet du pamphlet intitulé : *Sottises de la semaine*, et s'élève contre cette violation de domicile, nullement justifiée par les tendances réactionnaires du libraire en question. Le rédacteur conclut en ces termes : « Laissons le libraire Pain vendre des sottises, les Séguier continuer de faire des bassesses et les aristocrates jouir de la liberté illimitée de la presse. » *L'Orateur du peuple* (n° XX), moins mesuré dans son langage, appelle les *Sottises de la semaine* « un journal dégoûtant d'aristocratie » et ajoute méchamment, en parlant des fils Séguier : « Vous verrez encore que le Châtelet leur accordera la faculté d'être, ainsi que leur père, des *sots* pendant tout le reste de leur vie. »

1365. — Lettre de M. Cahier de Gerville, procureur syndic de la Commune, au procureur du Roi au Châtelet, lui adressant les numéros 26, 27 et 28 de la feuille périodique intitulée : *Sottises de la semaine*, avec une expédition du jugement rendu, le 17, au tribunal de police, et lui annonçant l'envoi du procès-verbal dressé par le commissaire Grandin, ainsi que des manuscrits saisis chez le sieur Pain.

20 mars 1790.
Original, A. N., Y 10504.

1366. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, portant plainte contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs de l'écrit périodique intitulé : *Sottises de la semaine*, avec permis d'informer par devant M. Judde, conseiller au Châtelet; déclaration du même procureur, constatant qu'il n'a point de dénonciateur, et procès-verbal de prestation de serment du greffier.

23, 26 mars 1790.
Minutes (2 p.), A. N., Y 10504.

1367. — Information faite par Antoine-Louis-Michel Judde de Neuville, conseiller au Châtelet, contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs de l'écrit périodique intitulé : *Sottises de la semaine.*

20, 21 avril 1790.
Minute, A. N., Y 10504.

1368. — Assignation lancée par le Châtelet contre les sieurs Mathieu et Maurice Séguier et André Rolland, prévenus d'être les auteurs de libelles contre l'Assemblée nationale, avec certificat du greffier Denonvilliers, constatant que les sieurs Séguier frères, (partis pour l'Italie depuis un mois), et le sieur Rolland, également absent, n'ont point comparu pour subir interrogatoire.

23 juin, 6 juillet 1790.
Minute, A. N., Y 10504.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville* annonçait, à la date du 2 mai 1790, que « MM. de Séguier fils, auteurs des *Sottises de la semaine*, étaient de retour à Paris et allaient recommencer leur feuille, vivement regrettée, disait-on, par une certaine classe d'amateurs.

1369. — Procès-verbal de lecture de pièces et interrogatoire subi au Châtelet par le sieur Pain, libraire, interrogatoire dans lequel il reconnaît avoir imprimé, pour les sieurs Séguier et Rolland, la feuille périodique incriminée, et déclare n'avoir point conservé le manuscrit des numéros saisis.

5 juillet 1790.
Minute, A. N., Y 10504.

Q. — AFFAIRE LE NORMAND (IMPRESSION DE L'ÉCRIT INTITULÉ : « VIE PRIVÉE... DE LAFAYETTE », 18 JUIN-20 JUILLET 1790.)

La procédure contre le sieur Le Normand n'est représentée dans les archives du Châtelet que par l'inventaire du greffier Denonvilliers (A. N., Y 10569) :

Le procès encommencé contre le sieur Le Normand, imprimeur, prévenu d'avoir imprimé en partie l'écrit intitulé : « Vie privée et impartiale, politique, militaire et domestique du marquis de Lafayette (M. Judde, rapporteur).

23 may 1790. — 1re pièce : Procès-verbal qui constate la perquisition faite chez les sieurs Le Normand et Vézard, par les commissaires du district de Saint-Germain-de-l'Auxerrois.

9 juin. — 2e : Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris, portant que M. le procureur-syndic adjoint sera autorisé à dénoncer à M. le procureur du Roy du Châtelet les libelles cy-dessus mentionnés.

18 juin 1790. — 3e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy, portant plainte, ordonnance étant ensuitte portant qu'il en sera informé, etc.

Dud. jour. — 4e : Déclaration de M. le procureur du Roy, que son dénonciateur est M. Cahier de Gerville, procureur-syndic adjoint de la Commune de Paris.

24 dudit. — 5e : Procès-verbal de prestation de serment du greffier.

25 et 30 juin. — 6e : Information composée de six témoins, contenant 12 pages, ensuite de laquelle sont des conclusions et décret de prise de corps contre le sieur Le Normand.

6 juillet. — 7e : Procès-verbal de lecture de pièces au sieur Le Normand.

7 dudit. — 8e : Interrogatoire du sieur Le Normand, conclusions et ordonnance qui règle le procès à l'extraordinaire et ordonne que l'information sera continuée.

12 dudit. — 9e : Continuation de l'information, composée de cinq témoins, contenant dix pages, conclusion et ordonnance étant ensuitte, portant que (le) sieur Tisset sera pris au corps.

20 juillet — 10e et derniere : Requête du sieur Le Normand, conclusion et ordonnance étant ensuite, portant qu'il sera mis en liberté, à la charge de se représenter en état d'ajournement personnel.

A laquelle requête est jointe un placet adressé à M. de Lafayette par led. Le Normand, et ensuite duquel est un consentement signé : Masson de Neuville, aide de camp du général, pour que le sieur Le Normand soit relaxé.

Deux lettres originales de M. Cahier de Gerville à M. le procureur du Roi du Châtelet, en datte des 9 et 14 juin 1790.

Onze pièces servant à conviction, saisies chez le sieur Le Normand, suivant le procès-verbal des commissaires du district de Saint-Germain-l'Auxerrois (1re pièce).

Et enfin un exemplaire broché de la *Vie privée, impartiale, politique, militaire et domestique de M. le marquis de Lafayette*, sur la première page duquel est un paraphe signé Le Normand et Judde, en datte du 7 juin 1790.

Le titre complet de ce libelle, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Lb39, n° 2893, est le suivant :

Vie privée, impartiale, politique, militaire et domestique du marquis de La Fayette, général des Bleuets, pour servir de supplément à la nécrologie des hommes célèbres du dix-huitième siècle et de clef aux révolutions française et américaine. Dédiée aux soixante districts de Paris. Ornée de son portrait. A Paris, de l'imprimerie particulière de M. de Bastide, président du district de Saint-Roch, 1790.

Voici en quels termes le *Journal général de la Cour et de la Ville* parle de ce pamphlet dans son numéro du 12 juin 1790 :

« Avant-hier, il fut beaucoup question, dans le café de Foy, d'une brochure infâme, intitulée : *Vie privée de M. de Lafayette.* Quelqu'un ayant rapporté divers fragments de ce libelle, l'indignation qu'ils inspirèrent fut telle que l'auguste assemblée décréta qu'elle pendrait de ses mains, sans rémission, tout homme qui se présenterait pour lire publiquement ce coupable et scandaleux pamphlet. »

D'après le *Courrier de Paris*, de Gorsas, à la date du 7 juin, on venait de saisir chez un sieur Le Normand, imprimeur, les épreuves d'un libelle contre Lafayette, qui aurait été intitulé : *Vie de Blondinet*, et devait avoir en tête un portrait du général, tenant dans sa main le poignard des brigands dont on le disait le chef; cette saisie ne produisit qu'un bien maigre résultat, le lendemain même, le libelle était mis en vente. V. n° IV, p. 54, n° V, p. 67.

R. — AFFAIRE MARCEL ENFANTIN ET DUCROS (IMPUTATIONS CALOMNIEUSES CONTENUES DANS LE N° XIII DE « L'ORATEUR DU PEUPLE », 23 JUIN 1790).

1370.—Convention passée entre MM. Chambon, Delachave et M. Martel, pour l'impression du journal intitulé : *l'Orateur du peuple.*

29 mai 1790.
Minute. *A. N.*, Y 10508.

1371. — Sommations du sieur Dubois, huissier audiencier et commissaire de police de l'Hôtel de Ville, au sieur Delespinasse, papetier et relieur, et au sieur Pellier, imprimeur, d'avoir à déclarer la demeure du sieur Martel, auteur de la feuille périodique intitulée : *l'Orateur du peuple.*

7, 8 juin 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1372. — Jugement du tribunal de police de l'Hôtel de Ville, ordonnant l'arrestation et l'incarcération au Châtelet du sieur Martel, auteur de la feuille intitulée : *l'Orateur du peuple*, n° XIII (joint au jugement), propre à répandre parmi les citoyens de fausses alarmes et des doutes funestes sur l'adhésion du Roi aux décrets de l'Assemblée nationale.

12 juin 1790.
Minutes et imprimé (4 p.), *A. N.*, Y 10508; D XXIX 64.

Dans le n° XXII de *l'Orateur du peuple*, Martel signale au public l'exécrable vexation du Bureau de la Ville contre *l'Orateur du peuple*, sa détention à la Force, au secret, pour avoir publié son n° XIII, et l'affreuse connivence du sieur Mitouflet de Beauvois, procureur syndic adjoint, ligué, pour le perdre, avec les ministres et les juges du Châtelet, cherchant à démontrer qu'il ne songeait nullement à attaquer la personne du Roi, et que les agents responsables du pouvoir exécutif étaient seuls en cause. Exaspéré par ces poursuites, le même Martel déclare, dans le numéro suivant, que, tant « que ne sera pas levée la pierre du cachot scellée sur la tête de *l'Orateur du peuple* par les mains tortionnaires du sieur Mitouflet de Beauvois, il poussera des cris de vengeance et d'oppression ». Dans le numéro XXVIII, il annonce « la grande translation de *l'Orateur du peuple* au Châtelet, receptacle destiné aux criminels ». Tandis que Martel jetait feu et flammes, le *Journal de la Cour et de la Ville* approuvait entièrement l'arrestation de « l'auteur de cette feuille atroce, barbouilleur incendiaire, » espérant qu'un châtiment utile intimiderait la licence et l'audace et mettrait un frein à la calomnie (n° LXXVII, p. 613).

1373. — Déclaration du sieur Marcel Enfantin, dit Martel, reçue par le procureur-syndic adjoint de la Commune, portant que le véritable auteur de la feuille périodique, *l'Orateur du peuple*, est le sieur Fréron, pour lequel il travaille sous le nom de Martel.

12 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1374. — Lettre du sieur Marcel Enfantin, incarcéré à la Force, au procureur du Roi au Châtelet, demandant qu'il soit procédé à son interrogatoire, et interrogatoire subi au Châtelet par ledit Marcel Enfantin.

19 juin 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1375. — Déclaration du procureur du Roi au Châtelet, au sujet de la plainte rendue contre le sieur Marcel Enfantin, ses complices et adhérents, dont le dénonciateur est le procureur-syndic adjoint de la Commune.

23 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1376. — Réquisitoire du procureur du Roi

au Châtelet, contenant plainte contre le sieur Martel, auteur de *l'Orateur du peuple*, n° XIII, les imprimeurs et distributeurs de cette feuille, et signalant comme crime de lèse-nation le délit imputé au sieur Martel, avec permis d'informer par-devant M. Millon, conseiller au Châtelet.

23 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

1377. — Procès-verbal du département de police de la municipalité de Paris, contenant les déclarations faites au comité de la section Saint-Eustache par le sieur Pellier, imprimeur, les sieurs Ducros et Cornette, au sujet de l'impression de la feuille périodique : *l'Orateur du peuple*.

24 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

1378. — Information faite par Blaise-Léon Millon, conseiller au Châtelet, contre le sieur Marcel Enfantin, contenant les dépositions de huit témoins, avec décret de prise de corps contre Stanislas Fréron, et assignation des sieurs de la Poype, dit Saint-Elme, Marcel Enfantin et Joseph-Claude Ducros.

25 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10508.

A la déposition du sieur Roux de Brière, quatrième témoin, se trouve annexé l'imprimé, intitulé : *Adresse aux amis de la liberté au sujet des vexations exercées contre le sieur Martet, l'Orateur du peuple*, par STANISLAS FRÉRON, *l'un des représentants de la Commune, se vendant 4 sols au bureau de l'Ami des citoyens*; ledit imprimé, paraphé le 30 juin 1790. Dans cette adresse, Fréron, indigné de la détention de Marcel Enfantin, qui avait retardé la publication du numéro XXXII de *l'Orateur du Peuple*, en appelle à la Commune, et, dans ce même numéro XXXII, annonce que le journal paraîtra à l'avenir sous son nom, et, de plus, pour faire connaître l'esprit de rage et de vengeance qui animait le Châtelet, il répète les propos tenus par certains juges de ce tribunal, lesquels avaient dit que, *s'ils tenaient l'Orateur du peuple, ils le feraient mettre au dilori pour faire un grand exemple.*

1379. — Noms et adresses des témoins qui doivent déposer dans l'affaire du sieur Enfantin, faussement appelé Martel.

Sans date.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 10508.

1380. — Billets de M. Fréron adressés à M. Enfantin, au sujet de la rédaction d'articles de *l'Orateur du peuple*, notamment du numéro XXX, annexé auxdits billets, et notes concernant des arrangements pris avec M. Delespinasse, pour la distribution de *l'Orateur du peuple*.

26 juin 1790.
Minutes et imprimé (6 p.), *A. N.*, Y 10508.

Jusqu'au numéro XXIII, on voit que *l'Orateur du peuple* se distribuait chez Delespinasse, papetier et relieur, rue de la Bûcherie, n° 27 ; à partir du numéro XXIV, la distribution se faisait par les soins du sieur Ducros, rue Percée, n° 7, contre lequel des poursuites furent également engagées par le Châtelet.

1381. — Lettre du procureur du Roi au Châtelet, adressant à M. Millon, conseiller rapporteur du procès Marcel Enfantin, les pièces concernant le sieur Ducros, impliqué dans cette affaire.

26 juin 1790.
Minute non signée, *A. N.*, Y 10504.

1382. — Interrogatoire subi au Châtelet par Joseph-Claude Ducros, secrétaire du bureau du journal *l'Ami des citoyens*, impliqué dans l'affaire de Marcel Enfantin et détenu au Châtelet.

26 juin 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10504.

A cet interrogatoire sont annexées sept feuilles manuscrites, de l'écriture de Fréron, portées chez l'imprimeur Pellier pour la composition des numéros XXX et XXXI de *l'Orateur du peuple*.

1383. — Lettre du sieur Mitouflet, procureur-syndic adjoint de la Commune, au Comité des rapports, adressant douze exemplaires du jugement du tribunal de police contre le sieur Martel, *Orateur du peuple*, ainsi que de son réquisitoire dans cette affaire.

26 juin 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 96.

S. — AFFAIRE DE MM. DE MAILLEBOIS, DE BONNE-SAVARDIN, DE SAINT-PRIEST, DE BARMOND ET CONSORTS (PROJET D'INTRODUCTION DE TROUPES ÉTRANGÈRES DANS LE ROYAUME, 10 JUILLET 1790-20 AOUT 1791).

La procédure instruite au Châtelet contre M. de Maillebois, M. de Bonne-Savardin et l'abbé de Barmond n'est plus représentée que par l'in-

ventaire qui en a été dressé par le greffier Drié, A. N., Y 10569, inventaire conçu en ces termes :

Procès instruit contre M. de Maillebois, M. Bonne-Savardin, Genty, les sieur et dame de Lécuze, et M. l'abbé de Barmont au sujet tant d'un projet d'introduction de troupes étrangères dans le royaume que de l'évasion de M. Bonne-Savardin des prisons de l'Abbaye, et de la conduitte faitte par M. de Barmont de la personne de M. de Savardin hors de Paris, dans lequel M. Quatremère a été nommé rapporteur.

10 juillet 1790. — Procès-verbal de dénonciation par le procureur sindic de la Commune à M. le procureur du Roy du Châtelet, du 10 juillet 1790, contre MM. de Maillebois, Savardin, de Saint-Priest, et dépôt de l'arrêté du Comité des recherches de l'Hôtel de Ville tendant à lad. dénonciation.

Arrêté du Comité des recherches sus énoncé.

12 juillet. — Acte de dépôt au greffe par M. le procureur sindic, de douze liasses de pièces et d'un vieux portefeuille noir.

Du 22. — Requête de M. le procureur du Roy portant plainte des faits mentionnés en la dénonciation, et ordonnance étant ensuitte portant acte de la plainte et permis d'informer.

22 juillet. — Déclaration de M. le procureur du Roy que le dénonciateur est le procureur sindic de la Commune de Paris.

Id. — Prestation de serment du greffier.

4 août. — Commission rogatoire adressée au sénéchal de Grenoble pour entendre des témoins.

26 juillet. — Information faitte le 26 juillet et jours suivants, en 23 pages, composée de sept témoins.

3 août. — Acte de dépôt par le procureur sindic d'un arrêté du Comité des recherches, et imprimé qui est led. arrêté, cette 7e pièce avec paraphe.

4 août. — Réquisitoire de M. le procureur du Roy sur les faits contenus aux deux actes précédents, plainte sur icelle et ensuitte ordonnance du 4 aoust qui donne acte de la plainte, permet d'informer et avec comparaison d'écritures.

26. — Expédition de l'information faitte le 26 août et jours suivants par le juge de Grenoble, suivant la commission rogatoire à lui adressée le 4, composée de seize témoins, signée Guillot, avec légalisation de la signature par le viec-bailly de Viennois, juge qui a reçu l'information.

9 septembre. — Réquisitoire de M. le procureur du Roy portant plainte au sujet de l'évasion de M. Bonne-Savardin contre M. l'abbé de Barmont et autres, au bas duquel est ordonnance qui donne acte de la plainte et permet d'informer.

10 septembre et jours suivants. — Autre acte, information faitte en conséquence le 10 septembre et jours suivants, en 49 pages, composé de vingt-sept témoins, au bas de laquelle est le réquisitoire de M. le procureur du Roy et conclusions sur lad. information, du 7 octobre.

Du 8 octobre. — Ordonnance et jugement de la compagnie étant ensuitte, qui décrète de prise de corps M. de Maillebois, Bonne-Savardin et deux quidams, décrète d'ajournement personnel le sieur Genty, les sieur et dame de Lécuze, et d'assigné pour être ouï le sieur abbé de Barmont, en datte du 8.

27 septembre. — Réquisitoire de M. le procureur du Roy qui, après le dépôt par lui fait de nouvelles pièces, rend plainte de nouveaux faits, ordonnance ensuitte qui ordonne l'information.

7 octobre. — Nouvelle déclaration de M. le procureur du Roy que les sieurs Bonne-Savardin et de Maillebois ont pour dénonciateur le procureur sindic de la Commune, et qu'à l'égard des autres accusés, il n'a point de dénonciateur.

14. — Procès-verbal de lecture de pièces à M. Bonne-Savardin.

15. — Interrogatoire subi par le sieur Bonne-Savardin, le 15 octobre et jours suivants.

16. — Procès-verbal de lecture de pièces au sieur Genty, sieur et dame de Lécuse et abbé de Barmont.

19-22 octobre. — Interrogatoires subis par M. l'abbé de Barmont, par les sieur et dame de Lécuse et par le sieur Genty.

25 et 26. — Addition d'information en quatre pages, composé de deux témoins.

9 et 10 septembre. — Requête présentée par M. l'abbé de Barmont affin d'élargissement et liberté, attendu qu'il n'i avoit contre lui aucun ordre de justice, sur quoy, le 9 septembre, ordonnance de *soit communiqué* à M. le procureur du Roy, conclusions ensuite du 10, et ordonnance du même jour, qui renvoy à statuer jusqu'après le rapport de l'information.

5 et 7 septembre. — Requête du sieur Eggs, aux mêmes fins, au bas de laquelle est une ordonnance de *soit montré*, du 5 septembre, et déclaration du procureur du Roy, du 7. — Jugement du même jour, qui le renvoye à se pourvoir.

4 septembre. — Copie du décret de l'Assemblée nationale, du 4 septembre 1790, au sujet du sieur Eggs. Nouvelle requête du sieur Eggs affin d'élargissement, en vertu du décret susdatté, ordonnance de *soit communiqué*, du 10 septembre, conclusions du procureur du Roy du même jour, et jugement de la compagnie qui ordonne que le sieur Eggs sera mis en liberté.

— Lettre d'envoy, du 7 septembre 1790, par M. le garde des sceaux, à M. le procureur du Roy des pièces relatives à ladite affaire.

— Trente pièces, dont douze sont timbrées Reg. Comité des recherches QQ 50, du 25 septembre, et sont déclarations faittes audit Comité, interrogatoire subi, note de pièces devant servir de renseignements dans l'affaire, et lettre d'envoi desdites pièces par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale; trois autres timbrées de même : Reg. Comité des recherches, sous les lettres, chiffres et dattes NN 36, du 3 août, qui sont passeports de M. l'abbé de Barmont lettres des officiers municipaux de

Châlons et de M. l'abbé de Barmont, une autre timbrée pareillement : Comité des recherches sous les lettres NN 96, du 11 août; le faux ordre à l'aide duquel le chevallier de Bonne est sorti de l'Abbaye; des procès-verbaux dressés par la municipalité de Châlons et celle de Paris; des déclarations reçues par cette dernière et le district des Petits-Augustins; une lettre de l'abbé de Barmond et l'imprimé de son discours à l'Assemblée nationale; une lettre signée Julien, copie du décret de l'Assemblée nationale qui déclare qu'il y a lieu à inculpation contre M. l'abbé de Barmond.

Plus et enfin les douze liasses de pièces et le vieux portefeuille uoir déposé, suivant procès-verbal du 12 juillet 1790, lequel est la 3me pièce du présent inventaire, (comprenant 74 pièces), toutes lesquelles ont été cottées, paraphées et signées par M. de Boulmer.

1384.— Lettres du Comité des recherches de la municipalité de Paris à celui de l'Assemblée nationale, annonçant que le chevalier de Bonne sera écroué à l'Abbaye, le soir même, avec son domestique nommé Meys, et demandant les pièces nécessaires pour son interrogatoire, notifié le 21.

7, 18 mai 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 29, n° 293. D XXIXb 44, n° 417.

V. le *Journal général de la Cour et de la Ville*, n° LI, p. 406.

1385. — Inventaire des papiers saisis chez le sieur de Bonne-Savardin lors de son arrestation à Pont-de-Beauvoisin, adressés par la municipalité de cette ville au Comité des recherches de l'Assemblée nationale et envoyés par celui-ci au Comité des recherches de la ville de Paris, le 18 mai 1790, avec récépissé du Comité des recherches de la Ville.

19 mai 1790.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 44, n° 417.

M. de Bonne-Savardin, après plusieurs voyages effectués de Paris à Turin, fut arrêté le 1er mai 1790 par la municipalité de Pont-de-Beauvoisin, au moment de passer en Savoie, en prenant la qualité d'aide de camp de M. de Lafayette. Lors de son arrestation on trouva sur lui différents papiers suspects, notamment une lettre de M. de Maillebois à son adresse, avec cette phrase : *Le complot est manqué*, et le récit d'un entretien criminel avec un personnage du nom de *Farcy*, qui, pensait-on, désignait M. de Saint-Priest.

1386. — Lettres du Comité de recherches de la municipalité de Paris, demandant rendez-vous au Comité des recherches de l'Assemblée, notamment pour examiner un projet de dénonciation dans l'affaire de MM. de Maillebois et Bonne-Savardin.

25 mai 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 44, n° 417.

MM. de Maillebois, Bonne-Savardin et de Saint-Priest furent dénoncés en vertu d'un arrêté du Comité des recherches de la Commune, rendu le 9 juillet, reproduit par *le Patriote français*, n° 342, et par le *Moniteur universel*, n° du 6 août 1790. D'après la *Correspondance secrète*, t. II, p. 461, le plan de cette conspiration, dont Saint-Priest devait être le directeur général, Maillebois le général, et Bonne-Savardin le négociateur, était d'introduire en France, par trois endroits différents, trois armées étrangères, auxquelles seraient venus se rallier tous les aristocrates et contre-révolutionnaires; ce plan se trouve développé dans le *Moniteur universel*.

1387. — Procès-verbal de dépôt au greffe criminel du Châtelet par M. Boullemer de la Martinière, procureur-syndic de la Commune de Paris, des pièces pour servir à l'instruction du procès Maillebois et Bonne-Savardin, suivant le détail par lui donné.

12 juillet 1790.

Extrait signé, *A. N.*, Y 10614.

1388. — Lettre de M. Guignard de Saint-Priest au président de l'Assemblée nationale, à l'effet de protester contre la dénonciation portée au Châtelet contre lui par le procureur-syndic de la Commune de Paris, comme prévenu du crime de lèse-nation, avec MM. de Maillebois et Bonne-Savardin.

13 juillet 1790.

Original signé et copie, *A. N.*, C 43, n° 382; AA 38, n° 1180.

Ed. sous le titre : *Lettre de* M. Guignard, *ministre et secrétaire d'Etat, à M. le président de l'Assemblée nationale*, Paris, le 13 juillet 1790, Imp. royale, in-4°, 3 p. Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1223. Cette lettre se trouve reproduite dans *le Patriote français*, n° 342, et dans le *Journal général de la Cour et de la Ville*, n° XV, p. 115.

1389. — Lettre de l'abbé de Barmond, député de Paris, au président de l'Assemblée nationale, demandant, pour raison de santé, un congé de trois semaines.

22 juillet 1790.

Autographe, *A. N.*, C 43, n° 381.

1390.— Lettres de M. de Lajard, de l'état-major de la garde nationale, au Comité des

recherches, le prévenant du prochain renvoi du sieur Richer, soldat du bataillon des Cordeliers, qui était en sentinelle à l'Abbaye lors de l'évasion de M. de Bonne-Savardin, afin de l'entendre dans l'instruction de l'affaire.

24 juillet, 12 août 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

Cette évasion donna lieu aux bruits les plus contradictoires. Marat, dans son *Adresse à tous les citoyens*, accusait formellement Bailly et Lafayette d'avoir fait échapper des prisons le traître Bonne-Savardin ; le *Courrier de Paris*, de Gorsas, nos XIX, p. 300, XXVI, p. 402, donnait à entendre qu'elle aurait été facilitée par certain *comité autrichien*.

1391. — Délibération de l'Assemblée des représentants de la Commune, invitant son Comité des recherches et le procureur-syndic à rendre compte des faits venus à leur connaissance, relativement à l'évasion de M. de Bonne-Savardin des prisons de l'Abbaye, le 13 juillet.

28 juillet 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

V. dans le *Moniteur universel*, n° du 16 juillet 1790, la lettre du Comité des recherches de l'Assemblée nationale, annonçant l'évasion de M. de Bonne-Savardin, le 13 juillet, à neuf heures et demie du soir, et donnant son signalement. (Lb^{39}, n° 9153.) V. également, dans *le Patriote français*, n° 368, la délibération du Comité des recherches de la Commune, du même jour, relative à cette évasion, avec la teneur du faux ordre de la Commune, qui permit au prisonnier de sortir de l'Abbaye.

1392. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que l'abbé Perrotin, dit de Barmond, député, et les sieurs Eggs et Bonne-Savardin, seront conduits à Paris, le premier gardé dans sa maison, les deux autres incarcérés, et que les papiers saisis par la municipalité de Châlons seront remis au Comité des recherches.

29 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, A 17, n° 435, et copie, A 188, fol. 407.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1790, p. 160.

Cf. le *Procès-verbal authentique de l'arrestation de M. de Bonne-Savardin à Châlons-sur-Marne, le* 28 *juillet*, indiqué par M. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1228.

1393. — Lettre de Boucher d'Argis au Comité des recherches, touchant les précautions à prendre pour empêcher une nouvelle évasion de M de Bonne-Savardin, notamment en plaçant dans sa chambre, au Châtelet, un bas officier de la garde nationale.

31 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1394. — Déclarations du sieur Demars, commandant la garde nationale d'Oberenheim, en faveur du sieur Henri Eggs, arrêté à Châlons-sur-Marne avec M. de Bonne-Savardin et l'abbé de Barmond.

31 juillet 1790.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

V. dans le *Journal de Paris*, supplément du numéro 215, la lettre adressée, le 1er août, par des gardes nationaux de Strasbourg, à l'effet de protester contre la qualification de député à la Fédération par la garde nationale de cette ville, indûment donnée à M. Eggs.

1395. — Etat des pièces concernant l'affaire Perrotin de Barmond, remises au Châtelet.

Juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1396. — Lettre de M. de Flandre, procureur du Roi au Châtelet, au président de l'Assemblée nationale, afin de se disculper de l'accusation portée contre lui par le procureur syndic de la Commune, d'avoir négligé de procéder contre MM. de Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard de Saint-Priest.

4 août 1790.
Minute signée, *A. N.*, C 43, n° 396.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXVI, n° 371, p. 2. Le *Courrier de Paris*, de Gorsas, n° IV, p. 54, signale cette lettre « presque aussi pathétique, dit-il, que les motions de M. de Malouet. »

1397. — Lettre de M. Guignard de Saint-Priest au président de l'Assemblée nationale, adressant au sujet de l'affaire Maillebois un mémoire à consulter et une consultation de trois jurisconsultes (Desèze, Laget-Bardelin et Ferrey), en date du 31 juillet.

5 août 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 43, n° 389.
Ed. *Journal de Paris*, n° 222, p. 908.

M. Maurice Tourneux, dans sa *Bibliogra-*

phie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, n° 1224, signale la *Réponse à ce mémoire*, par Garran, lue au Comité des recherches de la municipalité de Paris mais déclare n'avoir pu retrouver le mémoire en question. Cependant il figure dans le catalogue de la Bibliothèque nationale sous la cote Lb[39], n° 3858.

1398. — Interrogatoire, par les soins du Comité des recherches de la municipalité, du sieur Henri Eggs, détenu à l'Abbaye, et dépositions reçues dans cette affaire.

11, 12, 16, 17 août 1790.

Minutes (7 p.), *A. N.*, D XXIX[b] 32, n° 332.

1399. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant d'envoyer, le soir même, un peloton de vingt cavaliers à la rencontre du détachement de la garde nationale, qui conduit à Paris M. de Bonne-Savardin, l'abbé de Barmond et le sieur Eggs, et d'établir, à minuit, une garde suffisante dans la maison de l'abbé Perrotin de Barmond.

16 août 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 77.

Cf. l'imprimé intitulé : *Arrivée de Bonne-Savardin, de l'abbé de Barmond et Alaize* (*Eggs*) *à l'Abbaye, aujourd'huy* 17 *août* 1790, *à six heures du matin*, mentionné par M. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1229.

D'après le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XV, n° XVI, p. 251, on avait projeté d'ameuter le peuple et de faire subir à Bonne-Savardin le sort de Foulon et de Bertier.

1400. — Décret de l'Assemblée nationale rendu sur la lettre de M. Perrotin, dit de Barmond, qui annonce son arrivée à Paris, portant qu'il sera entendu, le lendemain, à la barre.

17 août 1790.

Copie, *A. N.*, A 188, fol. 991.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 201.

La lettre visée dans le décret est reproduite par le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XV, n° XVI, p. 252. Cf. le *Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, le 18 août 1790, par M. Perrotin, dit de Barmont, député, pour sa justification*, inséré au *Journal de Paris*, n° 232, p. 945.

1401. — Décret de l'Assemblée nationale, chargeant son Comité des recherches de l'examen des pièces qui lui ont été remises concernant l'abbé Perrotin de Barmond pour en faire son rapport, et décidant qu'il demeurera en état d'arrestation.

18 août 1790.

Minute de la main de Barnave et copie, *A. N.*, C 43, n° 393 ; A 188, fol. 1015.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 212.

Cf. *le rapport fait à l'Assemblée nationale, dans la séance du 23 août, au nom de son Comité des recherches, de l'affaire de M. l'abbé Perrotin, dit de Barmond, et de M. Eggs*, par Ch. Voidel, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1237. Ce rapport est analysé par Gorsas, *Courrier de Paris*, t. XV, n° XXII, p. 344, et par Marat, dans *l'Ami du peuple*, n° 201, p. 5, qui manifeste son étonnement de voir Guignard en liberté et Maillebois à Turin, auprès du comte d'Artois, tranquillement occupé des moyens de faire réussir les projets de contre-révolution.

1402. — Lettre du sieur Mangourit, l'un des vainqueurs de la Bastille, volontaire au bataillon de la place Louis XIV, réfutant à l'aide de textes juridiques les arguments de l'abbé Maury en faveur de l'abbé de Barmond.

19 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX[b] 32, n° 332.

L'abbé Maury, dans son discours prononcé, le 19 août, à l'Assemblée nationale, déclarait l'Abbaye prison illégale, vraie Bastille, et qu'il n'y avait point de délit à s'évader d'un lieu où l'on était détenu sans l'aveu de la loi. Il demandait que M. de Barmond fût soumis aux plus rigoureuses épreuves de la procédure criminelle pour démontrer son innocence, que son dénonciateur fût tenu de se présenter, sinon que l'abbé de Barmond fût remis en liberté.

1403. — Motions de Goupil de Préfelne, député, à l'Assemblée nationale, proposant de condamner aux arrêts Lambert de Frondeville, membre de l'Assemblée, pour son discours dans l'affaire de l'abbé de Barmond, et demandant qu'il fût tenu de déclarer s'il avait ou non pris part à l'impression et distribution de ce discours, qualifié de pamphlet, et portant pour épigraphe : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas.*

21 août 1790.

Autographes (2 p.), *A. N.*, C 43, n° 394.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 708.

M. Maurice Tourneux, dans sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*

française, mentionne le *Discours prononcé par le président de Frondeville* (discours dont le texte est donné par les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 156) et la *Dénonciation à la Nation et à l'opinion publique de trois décrets de l'Assemblée, rendus les 18 et 21 août contre M. de Frondeville, et le 23 août contre M. l'abbé de Barmond* (nos 1238, 1239). Le président de Frondeville avait été censuré pour avoir dit qu'on ne pouvait incriminer l'abbé de Barmond, attendu que *depuis dix mois les assassins de leur prince parcouraient en paix l'enceinte de la capitale, qu'ils étaient peut-être assis dans le sanctuaire des législateurs*. Cf. *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XV, no XXI, p. 321, l'article intitulé : *Réflexions sur la conduite de M. de Frondeville*.

1404. — Justification par M. Foucauld de Lardimalie, député à l'Assemblée nationale, de sa conduite au sujet de l'asile qu'il avait donné à M. de Bonne-Savardin, et discussion ouverte à l'Assemblée sur la question de mise en liberté ou en accusation de l'abbé Perrotin de Barmond.

23 août 1790.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 43, no 391.

V. dans MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, no 1240, la brochure intitulée : *Procès complet de MM. Perrotin, dit de Barmond, Foucault et Bonne-Savardin*.

1405. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant qu'il y a lieu à accusation contre le sieur abbé Perrotin, dit de Barmond, relativement à l'évasion et à la fuite du nommé Bonne-Savardin des prisons de l'Abbaye.

23 août 1790.

Original signé et copies, *A. N.*, A 20, no 528 ; C 43, no 395 ; A 188, fol. 1127.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1790, p. 264.

1406. — Requêtes adressées au Comité des recherches par le sieur Eggs, député d'Alsace à la Fédération, détenu au secret.

26 août 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 11, no 124.

1407. — Lettre de M. Bailly au président du Comité des recherches, transmettant une lettre de M. Charles de Lameth, écrite à l'effet de faire allouer une gratification à la personne qui avait apporté les cinquante-quatre paquets relatifs à l'affaire Bonne-Savardin.

27 août 1790.

Autographes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 11, no 125.

1408. — Lettre du garde des sceaux au président du Comité des recherches, réclamant les pièces pouvant servir à l'accusation dans l'affaire Perrotin de Barmond, afin de les transmettre au procureur du Roi au Châtelet.

31 août 1790.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 32, no 332.

1409. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, demandant l'envoi du dernier interrogatoire de M. de Bonne-Savardin.

31 août 1790.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 30, no 297.

1410. — Lettre de M. de Bonne-Savardin, sollicitant de l'Assemblée nationale la grâce de recevoir dans sa prison sa femme et son frère.

31 août 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 121, no 376.

1411. — Décret de l'Assemblée nationale, renvoyant le sieur Eggs à se pourvoir par devant le Châtelet sur sa demande d'élargissement.

4 septembre 1790.

Original signé, *A. N.*, A 20, no 538, et copie, A 189, fol. 51.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1790, p. 20.

1412. — Lettre de l'abbé Perrotin de Barmond à l'Assemblée nationale, par laquelle il expose qu'aucun accusateur ne se présentant pour le poursuivre, sa détention ne saurait se prolonger indéfiniment.

8 septembre 1790.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 44, no 404.

L'Assemblée passa à l'ordre du jour, sur l'observation d'un membre du Comité des recherches, constatant que les pièces de la procédure avaient été remises quelques jours auparavant au procureur du Roi au Châtelet.

Ed. BUCHEZ ET ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VII, p. 181.

1413. — Lettre du procureur du Roi au Châtelet au président du Comité des recherches, touchant l'audition des témoins dans l'affaire de l'abbé Perrotin, avant de clore l'information.

14 septembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 12, n° 132.

1414. — Réquisition du Comité des recherches de l'Assemblée au Comité des recherches de la municipalité, de procéder à l'interrogatoire du sieur de Gentil, détenu à l'Abbaye, et de la femme du concierge de l'Abbaye, détenue à la Force, prévenus d'être les principaux agents de l'évasion de Bonne-Savardin.

16 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

Le Comité des recherches de la Commune, par un arrêté du 28 juillet 1790, avait chargé le procureur-syndic de procéder à une enquête sur la conduite du concierge des prisons de l'Abbaye et sur la mauvaise administration de ces prisons.

Courrier de Paris, de Gorsas, t. XV, n° III, p. 36.

1415. — Lettre de M. Bailly, transmettant au Comité des recherches copie d'une lettre de M. de la Chambre, en date du 9 septembre, où il est question de M. de Maillebois, qui réside habituellement à Maëstricht, chez sa maîtresse, Mme de Cassini.

16 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 335.

1416. — Lettres adressées au Comité des recherches par le sieur de Gentil, capitaine au régiment de Bourbon-Dragons, détenu au secret à l'Abbaye sous l'inculpation d'être l'un des auteurs de l'enlèvement de Bonne-Savardin hors de cette prison.

17, 27, 29 septembre 1790.
Minutes, *A. N.*, D XXIX^b 30, n° 297.

1417. — Récépissé par M. de Flandre, procureur du Roi au Châtelet, de douze pièces pour servir à l'instruction de l'affaire relative à l'évasion de M. de Bonne-Savardin.

25 septembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1418. — Lettres du sieur De Lécuse, concierge de l'Abbaye, pour justifier sa femme, détenue à la Force, de l'accusation portée contre elle, et du baron Dauvin, ministre résident du prince de Schillingfurst, intercédant en faveur de la même, sa fille.

25 septembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1419. — Lettre de l'abbé de Barmond, demandant que le Comité des recherches remette au Châtelet toutes les pièces relatives à son affaire et abrège sa captivité.

25 septembre 1790.
Autographe, *A. N.*, C 44, n° 412.

L'abbé de Barmond fut mis en liberté, le 8 octobre, en vertu d'un jugement du Châtelet. *L'Ami du peuple* de Marat, n° 248, p. 7, 8, en parlant du rapport de l'affaire de Bonne-Savardin, fait au Châtelet, insiste sur la partialité de ce tribunal, qui innocentait tous les prévenus, sauf Maillebois et Bonne-Savardin, et laisse entrevoir l'issue du procès : « Guignard sera blanchi, Barmond sera blanchi et Savardin payera les pots cassés. »

1420. — Lettre de M. de Bonne-Savardin au Comité des recherches, demandant l'autorisation de faire exécuter l'ordonnance prescrite par le sieur Malouet, médecin, jointe à sa lettre.

25 septembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1421. — Note des médicaments fournis à M. de Bonne-Savardin dans la prison de l'Abbaye, en vertu de l'ordonnance de M. Malouet, docteur en médecine.

Septembre, novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 335.

1422. — Lettre de M. Quatremère, conseiller au Châtelet, au concierge de l'Hôtel de la Force, pour la mise en liberté de Mme De Lécuse, en vertu d'ordonnance du Châtelet, rendue le 8 octobre, ladite lettre transmise par le sieur Landragin, concierge de la Force.

9 octobre 1790.
Minute et copie (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 143.

1423. — Lettre de M. de Flandre de Brunville à M. Bailly, au sujet du transfèrement

de M. de Bonne-Savardin des prisons de l'Abbaye en celles du Châtelet, et des mesures à prendre à cet égard.

12 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 32, no 332.

L'Orateur du peuple (no LXIV) rapporte que, le 13 octobre, à huit heures et demie du soir, Bonne-Savardin fut transféré de l'Abbaye au Châtelet, et accompagné jusqu'aux portes par un peuple immense qui se pressait autour de sa voiture, en criant : *A la lanterne! à la lanterne!*

1424. — Récépissé délivré par l'abbé de Barmond et constatant la remise des effets saisis dans sa voiture lors de son arrestation.

13 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 32, no 332.

1425. — Lettre du sieur de Gentil, officier de dragons, détenu à l'Abbaye, au Comité des recherches pour se disculper de l'accusation qui pèse sur lui, avec note sur son compte.

Sans date (octobre 1790).
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 32, no 332.

1426. — Lettre de M. de Bonne-Savardin, frère du prisonnier, au Comité des recherches, pour réclamer une somme de 1,500 livres en or, par lui déposée, le 31 juillet, sur l'ordre de la municipalité de Châlons.

5 novembre 1790.
Minute non signée, *A. N.*, D XXIXb 15, no 159.

1427. — Discours prononcé par M. Bailly, maire de Paris, en présentant à l'Assemblée nationale les députés des quarante-huit sections, chargés de remettre, au nom de la Commune, une adresse relative au renvoi des ministres, avec réponse du président de l'Assemblée.

18 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal et minute, *A. N.*, C 46, nos 439, 444.

L'adresse du 10 novembre 1790, signée de Sergent, président des commissaires chargés par la Commune de Paris de demander le renvoi des ministres, et formant une plaquette, *B. N.*, Lb39, no 4230, se trouve reproduite dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXXVI, no 467, et dans les *Archives parlementaires*, t. XX, p. 354-355, qui donnent de plus le texte complet des pièces justificatives indiquées dans la dénonciation du 1er février. (V. ci-dessous, no 1435).

1428. — Lettre de M. de Bonne-Savardin au maire de Paris, demandant, vu son état de souffrance, sa translation dans un local moins infect et moins onéreux pour lui, et la suppression de sa garde, avec requête à l'appui présentée par son frère.

15 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 30, no 297.

1429. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, faisant parvenir une lettre que lui adresse M. de Bonne-Savardin, par l'intermédiaire de M. Carle, commandant le bataillon de la section de Henri IV.

16 novembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 30, no 297.

1430. — Lettre de M. de Bonne-Savardin, réclamant, pour son frère détenu, la restitution des 61 louis, 12 livres et 2 ducats, saisis le 31 juillet, par la municipalité de Châlons.

29 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 30, no 297.

1431. — Récépissé par M. de Bonne-Savardin d'une somme de 1,500 livres en assignats et espèces, montant de pareille somme déposée par son frère entre les mains de la municipalité de Châlons.

3 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 32, no 332.

1432. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, transmettant une lettre secrète à l'adresse de M. de Saint-Priest, ramassée dans la boue par une sentinelle à la porte des Tuileries, vis-à-vis le Pont-Royal.

9 décembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 15, no 169.

1433. — Lettre de Sergent, président de l'Assemblée des députés des quarante-huit sections, au président de l'Assemblée nationale, demandant l'admission de la Commune de Paris à la barre de l'Assemblée pour présenter les faits à la charge des sieurs La Tour du Pin, Champion de Cicé et Guignard de Saint-Priest.

25 janvier 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 17, no 186.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXII, p. 476.

1434. — Lettre de Sergent, président de l'Assemblée des sections, transmettant à l'Assemblée nationale les chefs d'accusation de la Commune de Paris contre trois ministres.

1er février 1791.

Autographe avec note de Mirabeau, indiquant le renvoi au Comité des rapports. *A. N.*, D XXIX 84.

1435. — Dénonciation portée par la Commune de Paris, conformément à l'engagement pris par l'adresse présentée à l'Assemblée nationale, le 10 novembre 1790, contre trois ministres, jugés indignes de la confiance de la Nation : La Tour du Pin, Champion de Cicé et Guignard de Saint-Priest, avec pièces justificatives.

1er février 1791.

Minutes (1 dos.), *A. N.*, D XXIX 84.

1436. — Dénonciation au Comité des recherches, par un sieur Martin, ami de la Révolution, de la correspondance du chevalier du Petit-Luart avec Maillebois, sous le contreseing du garde des sceaux.

26 janvier 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 17, no 186.

1437. — Lettre de M. de Bonne-Savardin à l'Assemblée nationale, pour se plaindre de sa longue détention et demander le jugement de son procès, au sujet du plan de contre-révolution qu'il aurait porté à Turin.

21 février 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 49, no 1420.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXII, p. 397.

L'accusation intentée au chevalier de Bonne-Savardin se basait : 1o sur le plan de contre-révolution, écrit de mémoire par le sieur Massot de Grandmaison, secrétaire de M. de Maillebois ; 2o sur le récit écrit de la main de M. Savardin d'une conversation avec un particulier, désigné sous le nom de *Farcy*, rapprochée de son livre de *raison*. (*Journal de Paris*, no 288, p. 1174.)

1438. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, transmettant une demande de M. de Bonne-Savardin, à l'effet d'être défrayé des dépenses qu'il a été obligé de faire dans sa prison.

6 avril 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 10, no 99.

1439. — Lettres et pétition de M. de Bonne-Savardin à l'Assemblée nationale, pour qu'on veuille bien prendre en considération sa captivité de quinze mois et prononcer sur son sort.

22, 23 juillet 1791.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX 10, no 94.

1440. — Lettre de M. de Bonne-Savardin au président de l'Assemblée nationale, se plaignant de sa mise au secret depuis quatre jours, et demandant le retrait de cette mesure de rigueur.

23 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIX 10, no 94.

1441. — Note du Comité des rapports au ministre de la justice, le priant d'envoyer sous peu les pièces du procès de M. de Bonne-Savardin.

10 août 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, no 322.

1442. — Lettre du Comité des rapports au Comité des recherches de la Commune, demandant un exemplaire du rapport imprimé fait par ce Comité.

10 août 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, no 325.

1443. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'il y a lieu à accusation contre les sieurs Bonne-Savardin, de Maillebois et leurs complices, et ordonnant que la procédure instruite au Châtelet de Paris sera renvoyée à la Haute-Cour nationale d'Orléans.

20 août 1791.

Minute et original signé, *A. N.*, A 63, no 3385 ; C 70, no 753 ; D XXIX 10, no 94.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1791, p. 297.

1444. — Ordonnances de payement de 986 livres à M. Gautron, officier de gendarmerie, pour le transfèrement à Orléans de M. de Bonne-Savardin.

1er, 10 septembre 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, F4 1241.

1445. — Ordonnance de payement de 180 livres au sieur Boussin, sous-lieutenant du bataillon de Henri IV, pour la garde

particulière pendant un mois et demi, aux prisons du Châtelet, de M. de Bonne-Savardin.

6 septembre 1791.

Minute, A. N., F⁴ 1241.

T. — AFFAIRE TROUARD, DIT DE RIOLLES (PLAN DE CONSPIRATION CONTRE L'ÉTAT, 25 SEPTEMBRE 1790-13 AOUT 1791).

L'affaire Trouard de Riolles, intimement liée à celle de Bonne-Savardin, ne semble pas avoir été l'objet d'une procédure bien suivie, si l'on en juge par l'inventaire du greffier Drié, A. N., Y 10569 ; après la plainte du procureur du Roi, qui ouvre le procès, l'instruction traîne en longueur, et l'accusé n'est absous qu'après une détention rigoureuse de plus d'une année.

Procès instruit contre le sieur de Riol, dans lequel M. de La Huproye a été nommé rapporteur :

Plainte de M. le procureur du Roy au sujet d'un plan de conspiration contre l'État, imputé au sieur de Riol, au bas de laquelle est ordonnance qui donne acte de ladite plainte et permet d'informer, en datte du 25 septembre.

25. — Commission rogatoire adressée au juge royal de Bourgouin pour entendre des témoins.

21. — Une lettre de M. le garde des sceaux à M. le procureur du Roy, en datte du 21 septembre 1790, portant envoy de la proclamation sur le décret de l'Assemblée qui renvoye l'affaire devant les officiers du Châtelet, plus, des trois liasses cy-après désignées :

Une liasse de trente-cinq pièces, annoncée dans le réquisitoire susdatté pour n'en contenir que trente-et-une, et annoncé pareillement dans la lettre de M. le garde des sceaux pour être cottés MM 54...., observant que le procès-verbal dressé, le 8 juillet 1790, par les officiers municipaux de Bourgoin, contient l'inventaire des vingt premières....

La deuxième liasse sont les pièces annoncées dans la lettre de M. le garde des sceaux et le réquisitoire de M. le procureur du Roy, si ce n'est, qu'au lieu de trente-sept pièces, il s'en trouve trente-neuf, toutes cottées : Reg. Comité des recherches, MM 95, du 27 juillet, parce que les numéros 10 et 15 sont doubles ; la première est l'extrait des procès-verbaux de la municipalité de Pont-à-Mousson, contenant description des trente-quatre pièces qui suivent ; trois autres sont lettres adressées par la commune de Pont-à-Mousson à M. le président de l'Assemblée nationale, une seconde au procureur de la commune dudit lieu, et une troisième au sieur Ruel, la dernière est un mémoire présenté par ledit sieur Ruel à l'Assemblée nationale.

La troisième liasse, composée de vingt-neuf pièces, ainsy que l'annonce la lettre de M. le garde des sceaux et détaillée dans le réquisitoire de M. le procureur du Roy, sont toutes numérotées et cottées : Reg. Comité des recherches, QQ 37, du 18 septembre, toutes décrites au réquisitoire de M. le procureur du Roy.

1446. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que le sieur Trouard, dit de Riolles, détenu à Lyon, ainsi que le particulier arrêté à Bourgoin, seront conduits dans les prisons de Paris, et les papiers saisis par les officiers municipaux de Bourgoin et de Lyon remis au Comité des recherches.

29 juillet 1790.

Original, A. N., A 17, nº 435.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1790, p. 160.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 17 juillet, annonçait l'arrestation, par la municipalité de Bourgoin, de M. Bruard de Riolle (*sic*), très connu à Paris, avec six autres particuliers, comme soupçonné de projets de contre-révolution, que Gautier qualifie « de très chimériques ». L'un des individus arrêtés par les officiers municipaux de Bourgoin était M. Gouvelet, lieutenant dans les gardes d'Artois, porteur d'une lettre de la Reine pour le comte d'Artois. V. le procès-verbal de son arrestation. A. N., DXXIXb 32, nº 328 ; *l'Orateur du peuple*, nos LI, p. 444 ; LIX, p. 479. Ce personnage avait même obtenu, à la sollicitation de M. de Crussol, un ordre de mise en liberté, que le Comité des recherches de la Commune fit révoquer.

1447. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'invitant à choisir les officiers de la garde nationale, qui se rendront à Lyon pour procéder au transfèrement du sieur Trouard de Riolles, ainsi que de ses effets et papiers, suivant les intentions du Roi.

10 août 1790.

Copie, B. N., Mss., fonds français 11697, fol. 75.

1448. — Lettre de M. Bailly au président du Comité des recherches, annonçant l'arrivée à Paris du sieur Trouard de Riolles, qui a été écroué à l'Abbaye.

15 août 1790.

Original signé, A. N., D XXIXb 11, nº 119.

1449. — Mémoire à l'Assemblée nationale pour Jean-François Trouard de Riolles, ci-devant maire de Pont-à-Mousson, arrêté à Bourgoin et détenu à l'Abbaye, à l'effet d'obtenir sa mise en liberté provisoire, et

lettre de son fils, demandant à partager sa captivité.

15 août 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 30, n° 297.

1450. — Lettre et mémoire de Trouard de Riolles, fils, au Comité des recherches et au président de l'Assemblée nationale, demandant à partager la captivité de son père, malade par suite des mauvais traitements subis à Bourgoin et à Lyon.

15, 17 août 1790.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 121.

1451. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, annonçant l'arrivée à l'Abbaye du sieur Tronard de Riolles, et déclarant manquer de renseignements sur le nommé Pelisson.

16 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 30, n° 297.

1452. — Lettres du sieur Duportail, président de la section des Quatre-Nations, réclamant, par humanité, du linge et des effets de première nécessité pour le sieur de Riolles, transmises au Comité des recherches par M. Bailly.

17, 18 août 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 120; D XXIX^b 30, n° 297.

1453. — Lettre d'Adrian Duquesnoy, député de la Moselle, au Comité des recherches de la Commune, intercédant en faveur de M. Trouard de Riolles, incarcéré à l'Abbaye, malade, sans secours et privé de la faculté de voir son fils.

20 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 332.

1454. — Lettre de M. La Tour du Pin, ministre de la guerre, au Comité des recherches de l'Assemblée, déclarant qu'il ne dispose d'aucuns fonds pour payer les frais de transport de M. Trouard de Riolles à Paris.

22 août 1790.

Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 122.

1455. — Lettres de M. Trouard de Riolles au Comité des recherches et à M. Voidel, vice-président du Comité, pour protester contre sa captivité ainsi que l'accusation de conspiration portée contre lui et obtenir l'envoi de son dossier au Châtelet.

22, 29 août, 25 septembre 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 146.

1456. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, le priant d'aviser en ce qui concerne la garde du sieur de Riolles, leur prisonnier.

24 août 1790.

Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 30, n° 297.

1457. — Lettre adressée au Comité des recherches par P. Trouard de Riolles, sollicitant la mise en liberté de son père, puisqu'on lui refuse la faveur de partager sa captivité.

26 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 123.

1458. — Lettre du sieur Lescuyer, capitaine aide-major, de garde auprès du sieur de Riolles, demandant la permission de faire venir du linge pour le prisonnier.

26 août 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 124.

1459. — Lettre de M. Trouard de Riolles au Comité des recherches, demandant la suppression du secret qui lui est infligé depuis seize jours, le retrait de la sentinelle à sa porte et la permission de recevoir ses enfants.

30 août 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 11, n° 125.

1460. — Décret de l'Assemblée nationale, chargeant les officiers du Châtelet de procéder à une information contre le sieur Trouard de Riolles, détenu à l'Abbaye, et les auteurs et agents d'un plan de conspiration contre l'État.

11 septembre 1790.

Minute de la main de Rousselet, *A. N.*, C 44, n° 408, et original, A 22, n° 563.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1790, p. 71.

D'après le rapport présenté dans la séance du

11 septembre au nom du Comité des recherches, par M. Rousselet, on avait trouvé dans le portefeuille de M. Trouard de Riolles, entre autres papiers suspects, un écrit donnant la clef des noms d'hommes, des villes et places fortes, avec l'indication des troupes d'infanterie et de cavalerie. Une des pièces saisies sur M. de Riolles parlait de Mirabeau comme d'un infâme scélérat, ce qui amena Mirabeau à la tribune et lui fit prononcer ce discours, où le grand orateur fit allusion aux cinquante-quatre lettres de cachets dont sa famille avait été favorisée, lui en particulier pour dix-sept. Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 717.

A propos de cette affaire, Marat accusait le Comité des recherches de faire disparaître les papiers compromettants de hauts personnages, laissés à sa disposition, en citant comme exemple ceux qui avaient été saisis sur Gouvelet, garde d'Artois, et « engloutis dans le Comité inquisiteur. » Cf. *l'Ami du Peuple*, n° 221, p. 8. En rendant compte de tous ces débats, Gorsas évoquait des souvenirs personnels ; il considérait, disait-il, le sieur de Riolles comme un intrigant, l'ayant vu à l'œuvre dans la maison des Jacobins-Saint-Honoré, où il faisait un commerce de marbres d'Italie. (*Courrier de Paris*, 13 septembre 1790, n° XII, p. 188.)

1461. — Lettre du garde des sceaux, priant le Comité des recherches de lui adresser les pièces dont il est saisi, afin de les transmettre au Châtelet, aux termes du décret du 11 septembre.

16 septembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 13, n° 140.

1462. — Lettre de P. Trouard de Riolles à l'Assemblée nationale, priant d'accélérer le procès de son père, et rappelant que, depuis deux mois, il réclame en vain la faveur de partager sa captivité.

19 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 30, n° 297.

1463. — Adresse du sieur Trouard, ci-devant de Riolles, à l'Assemblée nationale, demandant à être mis en simple état d'arrestation et confié, à Pont-à-Mousson, à la surveillance de la garde nationale, ou gardé à Paris, à ses frais, dans une maison particulière, jusqu'à ce que le tribunal qui doit le juger ait prononcé définitivement sur son sort.

20 novembre 1790.
Original signé, *A. N.*, C 130, n° 450.

Cette adresse fut remise le jour même, à l'Assemblée, par la fille du sieur Trouard, admise à la barre, et donna lieu à diverses motions présentées par MM. Le Chapelier et Duquesnoy. Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 548.

1464. — Décret de l'Assemblée nationale, enjoignant aux administrateurs du département de police de faire préparer, dans telle prison qu'ils jugeront convenable, un appartement commode pour le sieur de Riolles.

20 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 46, n° 440.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 548.

1465. — Protestation du sieur Trouard de Riolles contre sa détention arbitraire dans les prisons de l'Abbaye, depuis cinq mois, avec certificat du docteur Garre.

26 novembre 1790.
Minutes (3 p.), *A. N.*, C 46, n° 453.

1466. — Lettre du docteur Garre, chirurgien consultant des écoles militaires, constatant que l'état de dépérissement du sieur Trouard de Riolles exige une consultation, et proposant M. Le Thuillier, ancien doyen de la Faculté.

26 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 30, n° 297.

1467. — Lettre des administrateurs de la ville de Paris, rendant compte du résultat de leur visite à l'Abbaye, en vue de rechercher un local plus sain pour M. Trouard de Riolles qui a déclaré ne vouloir changer de prison, l'air natal seul, à son dire, pouvant rétablir sa santé.

30 novembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, C 46, n° 453.

1468. — Adresse du sieur Trouard de Riolles, détenu au secret à l'Abbaye, demandant à être jugé par le tribunal des Dix, et mettant au défi de prouver sa participation à une conspiration quelconque.

1er décembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, C 49, n° 484.

Cette requête est mentionnée dans le *Journal général de la Cour et de la Ville*, n° du 19 décembre 1790 et dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 532.

1469. — Décret de l'Assemblée nationale portant que le sieur Trouard, ci-devant de Riolles, sera jugé sans retard par le tribunal provisoire des Dix.

18 décembre 1790.
Copie, *A. N.*, A 191, fol. 636.
Éd. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, décembre 1790, p. 207.

1470. — Renvoi par l'Assemblée nationale à son Comité de constitution, de la pétition du sieur Trouard de Riolles, tendant à obtenir son jugement par l'un des tribunaux de Paris.

1er février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 54, n° 536.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXII, p. 653.

1471. — Lettre de Chauveau-Lagarde, homme de loi, défenseur de Trouard de Riolles, au président de l'Assemblée nationale, dans laquelle il demande la permission de présenter une adresse du prisonnier réclamant sa mise en liberté.

23 février 1791.
Minute, *A. N.*, C 58, n° 577.

1472. — Décision de l'Assemblée nationale, au sujet de la formation d'un tribunal provisoire demandée par le sieur Trouard, se basant sur ce que le tribunal des Dix, saisi de son affaire, a été supprimé.

26 février 1791.
Minute et copie, *A. N.*, A 192; C 54, n° 545.

Par la même décision, la pétition des enfants du sieur Trouard de Riolles, à l'effet d'obtenir la faculté de voir leur père dans sa prison et de lui donner des soins, fut renvoyée au pouvoir exécutif.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 523.

1473. — Lettre d'envoi d'un mémoire justificatif à l'abbé Siéyès par Trouard de Riolles, détenu aux prisons de l'Abbaye.

24 avril 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 50, n° 1435.

1474. — Jugement de la Haute-Cour nationale provisoire d'Orléans, renvoyant le sieur Trouard de Riolles de l'accusation de conspiration contre l'État, qui lui avait été intentée à la requête du procureur du Roi au ci-devant Châtelet.

13 août 1791.
Expédition conforme, avec lettre d'envoi du président, du 14 août (2 p.), *A. N.*, C 130, n° 450.

U. — AFFAIRE MARGUENOT (PUBLICATION DE DÉFENSES DE PAYER LES CHAMPARTS, 30 JUILLET 1790-10 SEPTEMBRE 1791.)

La procédure contre Jacques Marguenot n'est représentée que par l'inventaire du greffier Denonvilliers, *A. N.*, Y 10569, conçu en ces termes :

Le procès instruit contre le nommé Jacques Marguenot, prévenu d'avoir annoncé, même au son du tambour, qu'il était deffendu de payer les champarts, et que les décrets qui en ordonnaient le payement étaient de faux décrets distribués par les seigneurs, et ce, un jour de foire en la ville de Montargis.

M. Judde, conseiller-rapporteur.

23 juillet 1790. — 1re pièce : Expédition sur papier libre du procès-verbal dressé par les officiers municipaux de la ville de Montargis et interrogatoire subi par ledit Marguenot.

30 dudit. — 2e : Réquisitoire de M. le procureur du Roy, ensuite duquel est une ordonnance qui lui donne acte de la plainte qu'il rend des faits contenus audit procès-verbal, lui permet d'en faire informer.

Dudit jour. — 3e : Acte du procureur du Roy, par lequel il déclare qu'il n'a pas de dénonciateur.

30 juillet 1790. — 4e : Commission rogatoire adressée à M. le lieutenant criminel au bailliage de Montargis, à l'effet d'informer.

Dud. jour. — 5e : Procès-verbal de prestation de serment du greffier.

Dud. jour. — 6e : Premier interrogatoire subi par ledit Marguenot, conclusion et ordonnance portant que l'instruction sera continuée.

1er août. — 7e : Rapport des médecins, chirurgiens du Châtelet de la visite dudit Marguenot.

8e : Expédition de la commission adressée à M. le lieutenant criminel du bailliage de Montargis.

11 dudit. — 9e : Acceptation de la commission rogatoire par le juge de Montargis.

14 dudit. — 10e : Information faite par ledit juge, composée de six témoins, en trente rolles de grosse, signée en fin Billaud, conclusion et ordonnance étant ensuitte, portant que ledit Jacques Marguenot sera pris au corps.

11e : Inventaire fait et dressé par le greffier de Montargis des procédures faites audit bailliage.

3 septembre 1790. — 12e : Procès-verbal de lecture de pièces audit Marguenot.

4 septembre 1790. — 13e : Deuxième interrogatoire dudit Marguenot, conclusion et ordonnance étant ensuitte, qui règle le procès à l'extraordinaire.

12 octobre 1790. — 14e : Continuation d'information, composée de trois témoins, conclusion et ordonnance.

Dudit jour. — 15e : Interrogatoire subi par ledit Marguenot, conclusion et ordonnance étant ensuitte.

11 dudit jour. — 16e : Récollement des témoins.

Dudit jour. — 17e et dernière : Confrontation des témoins à l'accusé. Quatre originaux d'assignations données aux témoins, et un ordre des officiers municipaux de la ville de Montargis, du 24 juillet, aux commandants de maréchaussées pour faire conduire ledit Marguenot ès prisons du Châtelet.

1475. — Lettre de Cahier, procureur de la Commune, appelant l'attention du Comité des recherches sur le sieur Jacques Marguenot, détenu à la Force depuis onze mois et poursuivi comme criminel de lèse-nation pour avoir publié à Montargis des décrets portant défense de payer les champarts.

15 juillet 1791.
Minute, A. N., D XXIXb 36, no 373.

1476. — Lettre de Cahier, procureur de la Commune, aux Comités des recherches et rapports, relative à la détention dans les prisons du Châtelet du sieur Jacques Marguenot, colporteur et dentiste, prévenu d'avoir répété qu'il était défendu de payer les droits de champart aux anciens seigneurs.

3, 20 août 1791.
Minute signée et copie (2 p.), A. N., D XXIX 10, no 94.

1477. — Décret de l'Assemblée nationale, renvoyant au tribunal du district de Montargis la procédure instruite au Châtelet de Paris contre Jacques Marguenot.

20 août 1791.
Minute, A. N., C 76, no 753.

1478. — Ordonnance de payement de la somme de 410 livres 15 sols au sieur de La Borde, ancien officier de cavalerie, pour le transfèrement de Jacques Marguenot de la Force à Montargis.

10 septembre 1791.
Minute, A. N., F4 1241.

V. — AFFAIRE DE HENRI CORDON, COMTE DE LYON (CONSPIRATION CONTRE LA LIBERTÉ PUBLIQUE, 9 SEPTEMBRE 1790.)

1479. — Déclaration du sieur Cusse, blanchisseur, reçue par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale, touchant le dépôt, au district des Jacobins de la rue du Bac, d'une lettre trouvée dans le linge de Mme de Persan.

8 septembre 1790.
Minute signée, A. N., Y 10504.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville* dit plaisamment, dans son numéro du 21 septembre, que le sieur Cus, blanchisseur de Mme de Persan, ayant perdu toutes ses pratiques, en est réduit à blanchir le Comité des recherches.

1480. — Déclaration du sieur Michel Jouan, sellier, reçue par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale, au sujet de la réponse faite par Mme de Persan à sa demande de l'adresse du comte Henri.

8 septembre 1790.
Minute signée, A. N., Y 10504.

1481. — Interrogatoire de Mme de Persan par le Comité des recherches de l'Assemblée nationale, relativement à une lettre de Henri Cordon, comte de Lyon, ayant trait à un armement projeté en Sardaigne pour favoriser une contre-révolution en France.

8 septembre 1790.
Minute signée, A. N., Y 10504.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 666.

V. dans le *Journal de Paris*, no 253, l'analyse du rapport présenté par M. Voidel à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des recherches, résumant les faits à la charge du sieur Cordon. Le *Courrier de Paris*, de Gorsas, dans son numéro du 10 septembre, p. 144, rendant compte de cette affaire, demandait si cette « nouvelle conspiration n'était pas un jeu pour amuser l'Assemblée nationale et lui faire perdre la trace de ce qui se tramait d'un autre côté ». Une autre feuille périodique, *l'Orateur du peuple*, no XXX, prenant les choses au sérieux, annonçait « la grande découverte d'un projet de contre-révolution ».

1482. — Décret de l'Assemblée nationale, qui ordonne d'informer contre le sieur Henri Cordon, ci-devant comte de Lyon, comme prévenu d'un plan de conspiration contre la

liberté publique, contre ses complices et adhérents, et interdit à la dame de Persan de s'éloigner de Paris avant d'avoir fait sa déposition, avec lettres patentes sanctionnant ce décret.

9, 10 septembre 1790.

Copie du décret et original des lettres, signé de Louis XVI et contresigné de Guignard, avec lettre d'envoi signée du garde des sceaux (3 p.), A. N., Y 10504; A 21, n° 553.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1790, p. 61.

1483. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de placer des patrouilles près de la maison de Mme de Persan, pour dissiper tout attroupement et exercer la surveillance prescrite par l'Assemblée, sans porter préjudice à cette dame.

9 septembre 1790.

Original signé, A. N., AFII 48, n° 167.

1484. — Lettre de Mme Le Fournier-Wargemont de Persan au président de l'Assemblée nationale, pour se plaindre d'avoir été retenue en état d'arrestation et demander sa mise en liberté.

9 septembre 1790.

Original, A. N., C 44, n° 412.

Ed, *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 679.

La lecture de cette lettre, dans la séance du 10 septembre, provoqua, paraît-il, l'hilarité de l'Assemblée, surtout le passage où Mme de Persan rendait hommage « aux procédés honnêtes et délicats de M. de Saint-Amand, aide de camp de Lafayette, qui feraient chérir la perte de la liberté ».

1485.— Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant que la garde placée dans la maison de Mme de Persan sera levée sur-le-champ.

10 septembre 1790.

Minute de la main de M. Briois-Beaumetz et copie, A. N., C 44, n° 405; A 189, fol. 176.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1790, p. 66.

D'après le *Courrier de Paris*, de Gorsas (15 septembre 1790), le premier usage que Mme de Persan fit de sa liberté, fut de se rendre chez l'abbé de Barmond, où elle était attendue par l'abbé Maury et M. d'Epremesnil, qui avaient pris sa défense à l'Assemblée.

1486. — Lettre du Comité des recherches de l'Assemblée, transmettant au procureur du Roi au Châtelet les pièces relatives à Mme de Persan et à Henri Cordon.

10 septembre 1790.

Minute signée, A. N., Y 10504.

1487. — Lettres du garde des sceaux et du procureur du Roi au Châtelet, relatives à l'affaire d'Henri Cordon, ci-devant comte de Lyon, dont l'instruction sera commencée le jour même.

10, 11 septembre 1790.

Minutes signées (2 p.), A. N., D XXIXb 12, n° 131.

1488. — Réquisitoire du procureur du Roi au Châtelet, portant plainte contre le sieur Henri Cordon, suivi du jugement donnant acte de la plainte et permettant d'informer par-devant M. Baron, conseiller au Châtelet.

11 septembre 1790.

Minute signée, à laquelle est annexée la lettre originale adressée par le comte Henri à Mme de Persan (2 p.), A. N., Y 10504.

La lettre du sieur Cordon, qui donna lieu aux poursuites, est reproduite par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VII, p. 183.

1489. — Information faite par Jacques Baron, conseiller au Châtelet, contre le sieur Cordon, ci-devant comte de Lyon, au sujet des cas à lui imputés, énoncés dans le réquisitoire du procureur du Roi, contenant les dépositions de six témoins (notamment de la dame de Persan, qui rétracte tous les aveux faits dans son premier interrogatoire).

11 septembre 1790.

Minute signée, A. N., Y 10504.

1490. — Note remise à M. Voidel, membre du Comité des recherches, par un ami de la Constitution, donnant les renseignements les plus explicites sur le projet de contre-révolution révélé par la lettre du comte Henri à Mme de Persan.

12 septembre 1790.

Minute, A. N., D XXIXb 32, n° 335.

1491. — Lettre du sieur Baron, conseiller au Châtelet, chargé d'instruire l'affaire

Henri Cordon, déclarant que l'information n'apporte aucune lumière.

14 septembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^{b} 12, n° 134.

1492. — Lettre justificative de l'abbé Henri de Cordon, adressée de la Balme-sous-Pierre-Châtel, près Belley, au président de l'Assemblée nationale, expliquant sa lettre à la marquise de Persan et déclarant n'être partisan d'aucun plan de conspiration contre la liberté publique.

16 septembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^{b} 12, n° 138.

X. — AFFAIRE DE BUSSY (1) (PROJET D'ENLÈVEMENT DU ROI, 26 OCTOBRE 1790-8 JANVIER 1791.)

1493. — Lettre de M. Panier, vice-président du directoire du département de Saône-et-Loire, à M. de Saint-Priest, l'avisant de l'expédition faite, le 17, par la municipalité et la garde nationale de Mâcon, sur le territoire du district de Villefranche, et de l'arrestation de M. de Bussy et autres au château de Villiers.

18 octobre 1790.
Minute, A. N., F^{7} 3257.

1494. — Procédure instruite par la municipalité de Mâcon contre M. de Bussy et ses coaccusés, remise au directoire du département de Saône-et-Loire, avec extraits de pétitions et de délibérations de la municipalité et de la garde nationale, accompagnée de lettre d'envoi à M. Guignard de Saint-Priest et de lettre de celui-ci au président du Comité des recherches, en lui faisant passer cette procédure.

18 octobre 1790 et jours suivants.
Extraits (1 dos.), A. N., F^{7} 3257.

1495. — Lettres de M. Panier, vice-président du directoire du département de Saône-et-Loire, au sujet du conflit avec la municipalité de Mâcon, qui refuse d'accorder un avocat-conseil à M. de Bussy.

25, 29 octobre, 1er novembre 1790.
Minutes (1 dos.), A. N., F^{7} 3257.

(1) Les détails les plus complets sur cette affaire sont donnés par M. Taine, *la Révolution*, t. II, p. 393.

1496. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant la translation à Paris, dans les prisons de l'Abbaye, des sieurs Bussy, Servan, Platel frères, Dubost dit Curcieux, Girier, Desfontaines, Laupré et Chanut, arrêtés dans la maison du sieur de Bussy, à Villiers, ainsi que du sieur Borie et d'un autre particulier, arrêtés à Pont-de-Beauvoisin.

26 octobre 1790.
Minute, original et copie, A. N., C 45, n° 416; A 26, n° 695; A 189, fol. 1090.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, octobre 1790, p. 167.

Ce décret fut rendu sur le rapport fait par Ch. Voidel, au nom du Comité des recherches, dans la séance du 26 octobre, il est reproduit par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VII, p. 434.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 28 octobre, p. 202, se moque de cette nouvelle conspiration, et de la découverte de trois fusils sans chien, de deux sabres rouillés et d'un habit de couleur mystérieuse sans boutons, et demande plaisamment si le général qui porte le grand nom de Bussy est de la race des Bussy-Rabutin ou Bussy-Lameth.

1497. — Lettre d'envoi par le garde des sceaux, à M. Guignard de Saint-Priest, de la proclamation sur le décret de l'Assemblée nationale du 26 octobre, concernant les sieurs Bussy, Servan, Platel et autres, arrêtés à Villiers et à Pont-de-Beauvoisin.

29 octobre 1790.
Minute, A. N., F^{7} 3257.

1498.— Lettre de M. La Tour du Pin en réponse à une lettre de M. Guignard de Saint-Priest, du 30 octobre, l'avisant des ordres donnés pour la conduite de M. de Bussy et consorts par la maréchaussée, avec une escorte de chasseurs d'Alsace jusqu'à Joigny et de chasseurs du Hainaut jusqu'à Paris.

31 octobre 1790.
Original signé et minute (2 p.), A. N., F^{7} 3257.

1499. — Lettre d'envoi par les officiers municipaux de Mâcon d'une lettre de la municipalité de Villefranche, concernant le complot de M. Mignot-Bussy.

3 novembre 1790.
Originaux signés (2 p.), A. N., D XXIX^{b} 32, n° 337.

1500. — Délibération de la municipalité de Màcon, relative à l'exécution des ordres reçus de M. de Saint-Priest pour le transfèrement de M. de Bussy et consorts, que devait opérer la maréchaussée, assistée de chasseurs d'Alsace, transfèrement qui rencontra une vive opposition de la part de la garde nationale, dans la crainte d'une évasion de M. de Bussy.

4 novembre 1790.
Extrait collationné, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 337.

1501. — Délibération de la municipalité de Màcon, adjoignant à l'escorte de M. de Bussy un détachement de garde nationale de 30 hommes, pour l'accompagner jusqu'à Tournus.

5 novembre 1790.
Extrait collationné, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 337.

1502. — Lettre de M. Guignard de Saint-Priest à M. de Lafayette, l'invitant à renforcer l'escorte des prisonniers venant de Màcon d'un détachement de garde nationale à partir de Villejuif.

5 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, F^7 3257.

1503. — Lettre de M. de Lafayette à M. Guignard de Saint-Priest, le priant d'instruire le maire de Paris du départ de M. de Bussy et des autres particuliers arrêtés au château de Villiers, afin de commander le détachement de gardes nationales nécessaires pour assurer leur entrée dans Paris, et réponse conforme de M. Guignard.

6 novembre 1790.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, F^7 3257.

1504. — Lettre de la municipalité de Pont-de-Beauvoisin, annonçant le départ, conformément au décret du 26 octobre, des deux prisonniers Borie et Besse, qui doivent être transférés à l'Abbaye, et lettre de remerciments à eux adressée au nom du Roi.

7, 18 novembre 1790.
Original signé et minute, *A. N.*, F^7 3264.

1505. — Lettres de M. Guignard de Saint-Priest à M. Bailly et à M. de Lafayette, les informant du départ de M. de Bussy et consorts, le 7 novembre, et de leur prochaine arrivée, afin de prendre les mesures nécessaires pour leur entrée à Paris.

12 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F^7 3257.

1506. — Lettre de M. Bailly à M. Guignard de Saint-Priest, lui annonçant qu'il va se concerter avec M. de Lafayette pour donner une escorte sûre en vue de la prochaine arrivée dans la capitale de M. de Bussy et autres particuliers arrêtés au château de Villiers, avec réponse de M. Guignard.

12 novembre 1790.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, F^7 3257.

1507. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le chargeant de prendre des dispositions pour l'arrivée prochaine à Paris de M. de Bussy et autres particuliers, arrêtés au château de Villiers, et réponse de M. de Lafayette, priant de l'informer du jour de l'arrivée de ces prisonniers.

12, 14 novembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 98.

Le journal des *Révolutions de Paris* (n° 71, p. 296), en annonçant l'arrivée à Paris, sous bonne escorte, du contre-révolutionnaire Bussy, raconte le conflit qui se produisit, lors de son passage à Auxerre, entre la garde nationale de cette ville et la maréchaussée, chargée de la garde du prisonnier, conflit qui faillit dégénérer en lutte sanglante.

1508. — Lettre de M. Charles Voidel, vice-président du Comité des recherches, à M. Guignard, lui renvoyant l'officier de maréchaussée qui a amené de Màcon à Paris le sieur de Bussy et autres, pour le règlement des frais du convoi.

17 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, F^7 3257.

1509. — Certificat du sieur De Lécuse, concierge des prisons de l'Abbaye, constatant l'arrivée des sieurs Borie et Philippe Besse, dit la Montagne, amenés par Henri Drevon, colonel de la garde de Beauvoisin.

21 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 337.

1510. — Attestation du sieur Oudart, membre du Comité des recherches de la Commune, portant que l'interrogatoire de M. Mignot-Bussy a été clos le 28 novembre.

29 novembre 1790.
Minute. A. N., D XXIXb 30, no 297.

1511. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la mise en liberté des sieurs Mignot dit de Bussy, Dubost dit Courcieux, Muzy, Girier, Chanut, Laupré, Servan, Platel, Borie et Besse dit la Montagne, détenus à l'Abbaye.

8 janvier 1791.
Minute et original, A. N., C 49, no 488; A 38, no 1126.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, janvier 1791, p. 34.

Ce décret fut précédé d'un rapport fait à l'Assemblée par Ch. Voidel, au nom du Comité des recherches, rapport qui fut imprimé à part et forme une plaquette de 19 pages, A. N., AD1 101.

1512. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant le directeur général du Trésor public à faire compter aux sieurs Platel, Muzy, Girier, Dubost, Chanut, Servan, Laupré, Borie et la Montagne les frais de leur voyage.

21 janvier 1791.
Copie, A. N., A 192.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, janvier 1791, p. 210.

Y. — AFFAIRE GUILLIN, D'ESCARS ET TERRASSE (CONSPIRATION CONTRE L'ÉTAT, 18 DÉCEMBRE 1790).

1513. — Décret de l'Assemblée nationale concernant la translation à Paris des sieurs Guillin dit de Pougelon, d'Escars et Terrasse, du château de Pierre-Scise, où ils se trouvent détenus, et chargeant la municipalité de Lyon d'envoyer au Comité des recherches de l'Assemblée tous les renseignements qu'elle pourra se procurer sur la conspiration dont ils sont prévenus.

18 décembre 1790.
Original, A. N., A 34, no 975.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, décembre 1790, p. 225.

Il s'agit d'une conspiration qui devait éclater à Lyon, le 13 décembre, jour désigné pour le massacre général de tous les amis de la Constitution et l'arrivée des princes de Chambéry. Les principaux agents de ce complot, les sieurs Guillin dit Pougelon, avocat, d'Escars et Terrasse, officiers de troupes de ligne, furent arrêtés et conduits au château de Pierre-Scize, au bruit des acclamations du peuple, qui chantait le *Ça ira*.

Cf. *Révolutions de Paris*, no 75, p. 529.

1514. — Lettre de M. de Montmorin à l'Assemblée nationale, au sujet du départ de MM. Guillin, d'Escars et Terrasse, amenés du château de Pierre-Scise à Paris, et de l'arrestation de M. d'Esgrigny, lieutenant aux gardes-françaises, à Saint-Jean-de-Mure.

14 janvier 1791.
Minute signée, A. N., D XXIXb 16, no 182.

1515. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, pour l'envoi d'un détachement au devant des sieurs Guillin, d'Escars et Terrasse, arrêtés à Lyon, et partis sous escorte pour Paris, et réponse de M. de Lafayette, déclarant qu'il suffira d'envoyer à deux lieues un piquet de 25 cavaliers.

14 janvier 1791.
Copie, B. N., Mss., fonds français, 11697, fol. 121, 122.

1516. — Lettre du concierge de l'Abbaye, annonçant l'arrivée et la mise au secret de trois prisonniers de Lyon, les sieurs Guillin dit de Pougelon, d'Escars et Terrasse dit Teyssonnet.

15 janvier 1791.
Minute, A. N., D XXIXb 16, no 182.

1517. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'il sera payé 4,720 livres 8 sols au détachement qui a conduit des prisons de Lyon en celles de l'Abbaye-Saint-Germain les sieurs Guillin, Terrasse et d'Escars.

26 janvier 1791.
Original, A. N., A 41, no 1241.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, janvier 1791, p. 237.

1518. — Décrets de l'Assemblée nationale qui surseoient à la translation du sieur Guillin-Pougelon, des sieurs d'Escars et Terrasse

dans les prisons d'Orléans, jusqu'au rétablissement de la santé du sieur Guillin.

16, 19 mars 1791.

Copie, A. N., A 193.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, mars 1791, p. 183.

1519. — Décret de l'Assemblée nationale, renvoyant au Comité des rapports et des recherches la pétition de la dame Guillin-Dumontet, tendant à obtenir l'élargissement du sieur Guillin de Pougelon.

13 août 1791.

Copie, A. N., A 196.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1791, p. 154.

§ 11. — Procès et Exécution du marquis de Favras (décembre 1789-février 1790).

Le dossier du marquis de Favras faisait partie des procédures instruites au Châtelet pour crime de lèse-nation; comme il a complètement disparu, nous croyons devoir en reproduire la substance d'après l'inventaire dressé par le greffier Drié, qui ne remit qu'en dernier lieu cette procédure au greffe de la Chambre du Conseil. A. N., Y 10569 :

Procès instruit contre le nommé Thomas de Mahy de Favras, prévenu d'un projet d'enlèvement du Roy et de faire entrer des troupes étrangères dans le royaume, dans lequel M. Quatremère a été rapporteur, contenant vingt-cinq pièces de procédures, quinze pièces à conviction et neuf pièces servant de renseignements, cy-après décrites, au total quarante-neuf pièces.

28 décembre 1789. — Procès-verbal de dépôt au Châtelet d'un arrêté du Comité des recherches et de dénonciation du procureur-sindic de la Commune (1).

29 décembre. — Plainte du procureur du Roy, au bas de laquelle est une ordonnance de permis d'informer.

Id. — Déclaration du procureur du Roy que le procureur-sindic de la Commune est dénonciateur.

31 décembre. — Acte de prestation de serment du sieur Drié.

2 et 7 janvier 1790. — Information contenant 37 pages, composée de sept témoins, en datte du 2 janvier 1790 et jours suivants, au bas de laquelle sont les conclusions de M. le procureur du Roy, et ensuitte ordonnance portant décret de prise de corps contre ledit accusé, en datte du 7 janvier 1790 (2).

Du 5 janvier. — Procès-verbal de dépôt de pièces à conviction, conclusions et ordonnance, des 7 et 13 janvier, qui ordonne la jonction.

Du 8. — Procès-verbal de lecture de pièces.

Des 9 et 12. — Interrogatoire sur décret dudit sieur de Favras (1), au bas duquel conclusion et ordonnance pour réglement à l'extraordinaire, du 12 janvier.

Des 12 et 13. — Addition d'information en 4 pages, contenant une déposition, au bas de laquelle sont conclusions et ordonnance pour joindre au procès, en datte du 13.

Du 15. — Récollement et confrontation des témoins.

Des 17 et 25. — Deuxième addition d'information en 11 pages, contenant cinq dépositions, au bas de laquelle sont réquisitoire du procureur du Roy et ordonnance de jonction au procès, en datte du 25.

Du 18. — Second interrogatoire du sieur Favras, avec conclusions et ordonnance de jonction au procès.

27 janvier. — Requête du sieur de Favras, affin de preuve de faits justificatifs, au bas de laquelle est une ordonnance de *soit communiqué*, ensuitte conclusions du procureur du Roy et ordonnance du 27 janvier, qui joint ladite requête au fond (2).

Procès-verbal, du 29, d'ouverture, lecture et reconnaissance d'une lettre adressée au sieur Favras.

Du 30. — Autre procès-verbal semblable sur une autre lettre, auquel est jointe ladite lettre.

— Jugement qui ordonne une nouvelle information (3).

(1) L'arrêté du Comité des recherches de la Commune, en date du 26 décembre 1789, donnant mandat au procureur-syndic de la Commune de dénoncer le marquis et la marquise de Favras, est inséré dans le *Journal de Paris*, n° 364, p. 1719.

(2) Le marquis de Favras, arrêté dans la soirée du 24 au 25 décembre, au coin de la rue Beaurepaire, fut conduit à l'Hôtel de Ville où il subit un premier interrogatoire, fut écroué à l'Abbaye à quatre heures du matin, et transféré dans la nuit du 7 au 8 janvier des prisons de l'Abbaye au Grand-Châtelet. Cf. *Journal de Paris*, n° 11, p. 44; *Mémoires secrets*, d'Augeard, p. 215.

(1) L'interrogatoire du marquis de Favras est reproduit par le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. VIII, n° IV, p. 53; n° V, p. 65; n° VII, p. 101; n° VIII, p. 113, qui donne également les confrontations des témoins, n° XI, p. 164; n° XII, p. 177, n° XIII, p. 193; n° XVIII, p. 273; n° XIX, p. 292.

(2) Le rédacteur des *Révolutions de Paris*, n° 30, p. 23, tout en désirant ardemment la condamnation de Favras, reconnaissait que les dépositions recueillies n'établissaient nullement sa culpabilité en ce qui touchait les projets d'assassinat de Bailly et Lafayette, et que les discours tenus aux sieurs Morel, Turcati, Marquié et Chomel, ne constituaient point des preuves suffisantes pour rejeter la demande d'admission à des faits justificatifs.

(3) La teneur du jugement, du 30 janvier, est reproduite par le *Journal de Paris*, n° 32, p. 125.

3 février. — Information faitte en conséquence du jugement précédent, en 41 pages, contenant douze dépositions, a la dernière desquelles est annexée une lettre, dattée de Paris, du 1er novembre 1789 (1).

8 février. — Assignation au comte de Foucault, du 8 février, de comparoître pour déposer.

12 février.— Déclaration du procureur-sindic, conformément à l'arrêté du Comité des recherches (2), et acte de dépôt dudit arrêté.

18 février. — Interrogatoire subi par le sieur de Favras avant son jugement.

Id. — Jugement qui condamne à mort le sieur de Favras, en fin duquel est le procès-verbal de remise ès mains du greffier du ruban qu'il portoit à sa boutonnière, destiné à recevoir sa croix de Saint-Louis, et ensuitte mention de la prononciation et exécution dudit jugement, en datte du 19 février (3).

Du 19. — Procès-verbal contenant le testament de mort du sieur de Favras (4), ensuitte duquel est la décharge donnée par ses deux frères, le même jour, du cadavre dudit sieur Favras.

Requête sans datte, signée de Me Gayard de la Ferrière, conseil du sieur de Favras, portant production d'un acte passé le 19 septembre 1788 devant notaires, tendant à récusation contre le sieur Morel, témoin (5).

Treize lettres adressées au sieur de Favras, servant de conviction, paraphées dans le cours des actes d'instruction, ainsy qu'une enveloppe de lettre et une chanson, aussy représentée comme pièce de conviction.

Neuf feuilles de papier timbré des armes de la Ville, en tête desquelles est écrit : *Municipalité de Paris, Comité des recherches*, dont l'une est un arrêté pour faire dénoncer par le procureur-sindic, un autre pour authoriser ledit procureur-sindic a faire la déclaration demandée sur le sieur Morel, les autres sont interrogatoires des sieur et dame de Favras (1), du sieur Morel, perquisition par ledit Comité des recherches chez ledit sieur Favras, et description de plusieurs effets ; servant lesdites pièces de renseignements.

(1) Cette information se trouve analysée dans le *Journal de Paris*, nos 39, p. 155; 42, p. 167.

(2) Le *Journal de Paris*, no 46, p. 184, publie le texte de l'arrêté du Comité des recherches, en vertu duquel le procureur-sindic fit la déclaration en question, et un résumé de la déposition de M. de Foucault.

(3) *Le Jugement en dernier ressort, rendu publiquement à l'audience du Parc civil du Châtelet de Paris*, condamnant le marquis de Favras à la peine de mort, forme une plaquette imprimée chez la veuve Desaint.

(4) Le *Testament de mort de Thomas Mahy de Favras, fait à l'Hôtel de Ville de Paris le 19 février 1790*, eut trois éditions (*B. N.*, Lb 39, nos 3000-3002); deux de ces éditions se trouvent réunies à la suite du *Dernier Plaidoyer prononcé par M. Thilorier dans la cause de l'infortuné marquis de Favras*, et accompagnées des *Paroles et Réclamations pathétiques du marquis de Favras au Châtelet, à l'Hôtel de Ville et au pied de la potence*. Par suite de l'effervescence populaire, le marquis de Favras fut inhumé en toute hâte à Saint-Jean-en-Grève.

(5) Le marquis de Favras fut condamné sur les dépositions des sieurs Morel et Turcati. Bailly et Lafayette déclarèrent, le 24 janvier, que le sieur Morel était le citoyen auquel ils devaient la première connaissance des projets attribués au marquis de Favras. Cf. *Révolutions de Paris*, no 27, p. 55; no 30, p. 20.

1520. — Discours prononcé par MONSIEUR, frère du Roi, en l'Assemblée générale des représentants de la Commune, pour se justifier des inculpations dirigées contre lui à l'occasion de l'arrestation du marquis de Favras.

26 décembre 1789.

Copie, *A. N.*, C 33, no 287.

Ce discours a été imprimé et forme une plaquette de 4 pages in-4o. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, nos 1631, 1632.

V. aussi *Journal de Paris*, no 363, p. 1707.

1521. — Lettre de MONSIEUR, frère du Roi, à l'Assemblée nationale, annonçant qu'il a porté à la Commune de Paris ses réclamations au sujet des calomnies odieuses répandues contre lui à propos de la détention de M. de Favras.

28 décembre 1789.

Cette lettre faisait jadis partie des archives de l'Assemblée et devrait se trouver aux Archives nationales sous la cote C 33, no 287.

Ed. BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IV, p. 50.

1522. — Motion du duc de Lévis à l'Assemblée nationale, demandant que le Comité des recherches fût chargé de se concerter avec celui de la Ville, pour déposer dans le plus bref délai le rapport de l'affaire de M. de Favras.

28 décembre 1789.

Minute, *A. N.*, C 33, no 285.

Ed. *Musée des archives nationales*, p. 696.

1523. — Lettre de l'éditeur de la *Chronique de Paris* au Comité des recherches,

(1) La marquise de Favras, arrêtée en même temps que son mari, et qui, lors de son incarcération, mordit violemment au bras un officier de la garde nationale, fut retenue dans les prisons de l'Abbaye jusqu'au lendemain de l'exécution. Ce fut le curé de Saint-Paul (Louis Bossu, ami de la famille) qui vint lui apporter ses consolations et les dernières dispositions de son mari. Angeard, qui assistait à cette scène attendrissante, conseilla à la marquise de Favras, lors de sa mise en liberté, de se retirer dans un couvent et surtout de ne solliciter dans ce moment aucune faveur, ni même de secours de la famille royale. *Mémoires secrets*, p 229. Loustalot fit remarquer que la dame de Favras resta emprisonnée pendant près de deux mois, sans être coupable ni accusée, sans décret, sans ordonnance juridique, par la seule volonté du Comité des recherches. Cf. *Révolutions de Paris*, no 33, p. 27.

déclarant que M. Laporte, imprimeur de ce journal, pourra donner quelques éclaircissements sur l'affaire de M. de Favras, qui aurait tenu des propos indignes d'un bon citoyen.

28 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

1524. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris, priant le Comité des recherches de l'Assemblée d'envoyer les instructions relatives aux enrôlements de soldats du régiment de Flandre tentés par le marquis de Favras.

10 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 3, n° 28.

1525. — Rejet par l'Assemblée nationale de la requête présentée par M. de Favras, à l'effet d'interpréter l'article 4 du décret des 8 et 9 octobre 1789.

19 janvier 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 36, n° 300.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XI, n° 178, p. 6.

1526. — Avis de parents du Châtelet de Paris, nommant tutrice des enfants mineurs du marquis de Favras, Victoire-Caroline Edwige, princesse d'Anhalt-Berenbourg-Schaumbourg, leur mère, et subrogé tuteur, François-Guillaume Mahy, baron de Cormeré, leur oncle.

22 février 1790.
Minute, *A. N.*, Y 5187.

Le marquis de Favras laissait un fils, nommé Charles, et une fille du nom de Caroline. Ce fils fut gratifié d'une lieutenance par le vicomte de Mirabeau, et ses oncles le conduisirent avec beaucoup de solennité au régiment. (Cf. DE LESCURE, *Correspondance secrète*, t. II, p. 431.)

1527. — Inventaire des meubles et effets demeurés après le décès de Thomas de Mahy, marquis de Favras, dressé par Me Dosne, notaire au Châtelet.

27 février 1790.
Minute, *A. N.*, T 1130^9.

1528. — Procédure contre des agents de M. de Favras, envoyée par le maire d'Angers.

26 septembre 1790.
Minute, avec lettre d'envoi, signée de Dehoulières, maire d'Angers (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 141.

1529. — Notes relatives à la situation de fortune de la veuve du marquis de Favras, retirée dans la communauté des dames de Saint-Gervais, au Marais, et à l'évaluation des ressources qui lui seraient nécessaires pour sortir d'embarras et pouvoir subsister, elle et ses enfants.

Sans date (avant juillet 1791).
Minutes (4 p.), *A. N.*, C 184, n°s 380-383.
Ed. *Recueil* (troisième) *des pièces trouvées dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n°s 205, 207-209.

1530. — Mémoire de Mahy de Cormeré à l'adresse de Louis XVI, présentant la justification de son frère, le marquis de Favras, et assurant qu'il est mort dans des sentiments d'attachement et de respect pour le Roi.

3 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, C 184, n° 239.
Ed. *Recueil* (troisième) *des pièces trouvées dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n° 255, p. 125.

M. Mahy de Cormeré fit paraître, en 1790, un *Mémoire justificatif*, et en 1791, la *Justification de M. de Favras, prouvée par les faits et la procédure*, avec la correspondance du marquis et de la marquise de Favras, pendant leur détention, le tout réuni en un volume; l'exemplaire des Archives nationales, AD^I 101, porte sur le titre la signature de Mahy de Cormeré.

§ 12. — Dons patriotiques. — Contribution patriotique. — Soumissions patriotiques pour l'entretien des volontaires, août 1789-septembre 1791.

La plupart des pièces relatives aux offrandes patriotiques faites à l'Assemblée nationale, en août et septembre 1789, furent remises, le 15 octobre, au baron de Virieu, trésorier des dons patriotiques, et ne se retrouvent point aux Archives nationales; il en existe un inventaire analytique dans le registre ouvert par Camus, le 17 août, pour enregistrer les mémoires et adresses envoyés à l'Assemblée, *A. N.*, C* II 13, fol. 5 et suivants. Le 27 octobre 1790, les trésoriers des dons pa-

triotiques délivrèrent à M. Camus un reçu de 11 liasses relatives à ces dons, *A. N.*, C 113, n° 280.

1531. — Arrêté du district des Blancs-Manteaux, votant l'ouverture d'une souscription patriotique et volontaire.

29 août 1789.
Imprimé, avec lettre d'envoi du 30 août, *A. N.*, C 92, n° 77 bis.

1532. — Adresse de plusieurs citoyennes, femmes ou filles d'artistes, faisant hommage à l'Assemblée nationale de leurs parures et bijoux d'or pour contribuer au payement de la dette publique.

7 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 31, n° 254; C 99, n° 149.

L'adresse en question fut lue par M. Bouche, et réponse fut faite par le président de l'Assemblée.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 591.

1533. — Liste des citoyennes, femmes ou filles d'artistes, qui ont fait l'hommage de leurs bijoux à l'Assemblée nationale, et état sommaire des bijoux trouvés dans la cassette présentée à l'Assemblée nationale, le lundi 7 septembre, par plusieurs citoyennes, femmes et filles d'artistes de la ville de Paris.

7 septembre 1789.
Original signé, *A. N.*, AA 46.
Ed. *Revue de l'art français*, mai 1886, p. 125 (par M. J. Guiffrey).

1534. — Discours adressé à Louis XVI, par le président de l'Assemblée nationale, au sujet de la résolution prise par le Roi et la Reine d'envoyer leur argenterie à la Monnaie, et réponse de Louis XVI, déclarant qu'il persiste dans ses intentions, eu égard à la rareté du numéraire.

22 septembre 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 31, n° 255.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 81, p. 14.

1535. — Lettre du sieur Navier, bourgeois de Paris, offrant à l'Assemblée nationale 1,400 livres, montant d'une année d'arrérages sur le Roi.

22 septembre 1789.
Extrait, *A. N.*, C 31, n° 255.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 81, p. 6.

1536. — Abandon volontaire par les huissiers à verge et à cheval au Châtelet, de tous droits et déboursés par eux faits à l'occasion des États-Généraux.

23 septembre 1789.
Minutes signées (4 p.), *A. N.*, C 94, n° 93.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 87, p. 9.

1537. — Réponse du président de l'Assemblée nationale à la députation de la Comédie-Française, chargée de faire connaître la délibération par laquelle les comédiens ordinaires du Roi ont voté un don patriotique de 23,000 livres, payable dans le cours de janvier 1790 et applicable aux besoins de l'État.

26 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 31, n° 257.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 85, p. 6.

1538. — Discours de l'un des syndics du corps de la librairie et imprimerie de Paris, prononcé à l'Assemblée nationale pour accompagner l'offre d'une somme de 20,000 livres, et réponse du président de l'Assemblée.

1er octobre 1789.
Extrait, *A. N.*, C 31, n° 258.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 89, p. 2.

1539. — Lettre de M. Dufresne à M. Bailly, lui faisant part de la mission secrète confiée à M. Auguste, orfèvre du Roi, fermier de l'affinage, pour l'achat et la fonte de la vaisselle et l'envoi dans les Monnaies les plus proches de Paris.

1er octobre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 13 v°.

1540. — Don patriotique par les écoliers et clercs du collège Irlandais, rue du Cheval-Vert, de toute leur vaisselle et de toute l'argenterie de leur église.

8 octobre 1789.
Extrait, *A. N.*, C 31, n° 258.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 95, p. 8.

1541. — Admission de quelques citoyennes du district de Saint-Martin-des-Champs, qui viennent faire l'offrande patriotique de bi-

joux à l'Assemblée nationale, et discours prononcé en leur nom par M. Jossier, président du district.

29 octobre 1789.
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée, *A. N.*, C 31, n° 261.

V. dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 600, la réponse du président de l'Assemblée nationale au sieur Jossier et la liste des citoyennes déléguées par le district de Saint-Martin-des-Champs.

1542. — Don patriotique par les huissiers à cheval au Châtelet de Paris, de 61 marcs d'argent, déposés à l'Hôtel des Monnaies, et de quatre actions de l'emprunt de 80 millions, formant un total de 5,400 francs, avec l'offre de leur service gratuit.

29 octobre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 99, n° 149.

1543. — Arrêté des comités civil et militaire réunis du district des Blancs-Manteaux, décidant, pour suivre l'exemple de la ville d'Issoudun, le sacrifice patriotique de leurs boucles d'argent, qui seront, ainsi que celles des autres citoyens du district, envoyées, le 1er décembre, à l'Assemblée nationale.

21 novembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX 72.

L'adresse des citoyens d'Issoudun, par laquelle ils annonçaient l'abandon de leurs boucles d'argent, formant un montant d'environ 115 marcs, fut présentée à l'Assemblée nationale dans la séance du 20 novembre.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. VII, n° 130, p. 2.

1544. — Délibérations du district des Capucins-au-Marais, relatives au don patriotique de boucles d'argent à l'Assemblée nationale.

22 novembre 1789, 17 février 1790.
Extraits signés, *A. N.*, C 38, n° 340.

1545. — Etat des boucles d'argent et bijoux déposés au comité du district de la Chaussée-d'Antin, pour être offerts en don patriotique à l'Assemblée nationale.

24 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 99, n° 147.

1546. — Offre d'une contribution patriotique de 6 millions par les marchands, négociants, artistes et fabricants, fournisseurs et créanciers de la maison du Roi, pour être autorisés à établir une caisse générale de crédit public, ou bourse commune sociale et commerçante, destinée à venir en aide au commerce par la circulation de lettres de crédit.

26 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D VI 46, n° 703.

1547. — Adresse des Minimes de Paris et de la province de Paris, offrant à la Nation le sacrifice de leurs personnes et de leurs biens (dont le revenu annuel est de 150,000 livres), et demandant la liberté civile.

27 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 98, n° 133.

1548. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. Havron, commandant du bataillon de Saint-Roch, en présentant un don patriotique, et réponse du président.

28 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 32, n° 276.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 325.

1549. — Réclamation adressée à l'Assemblée nationale par le sieur Le Legard, capitaine au bataillon du district des Capucins-Saint-Honoré, contre l'oubli d'un don patriotique offert par son district, la semaine précédente, consistant en argenterie, bijoux, billets de la Caisse d'escompte, le tout évalué 10,161 livres, avec décision de l'Assemblée, portant que, désormais, il sera fait, chaque semaine, lecture des dons patriotiques, et que la vente en sera effectuée par le sieur Guillot, huissier de l'Assemblée.

7 décembre 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 33, n° 282.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 415.

1550. — Adresse de femmes d'artistes, se plaignant de ce que l'offrande patriotique de leurs bijoux n'a pas été mentionnée dans les journaux de l'Assemblée.

11 décembre 1789.
Minute signée de Mme Pajou (2 p.), *A. N.*, C 99, n° 151 bis.

1551. — Discours de M. Perrin, président de la communauté des maîtres de danse de

Paris, accompagnant l'offre à l'Assemblée nationale de la chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers, avec les objets mobiliers et immobiliers en dépendant, évalués 40.000 livres.

17 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 33, n° 285.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 623.

1552. — Adresse du district de la Sorbonne à l'Assemblée nationale, accompagnant leur don patriotique.

21 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 33, n° 285.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 715.

1553. — Présentation par le district de Saint-Lazare, à l'Assemblée nationale, de 30 marcs d'argent, produit de leurs boucles.

23 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 33, n° 285.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 753.

1554. — Offre à l'Assemblée nationale, par la confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse de Saint-Roch, d'un don patriotique de 1,002 livres.

24 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 33, n° 285.

1555. — Offrande patriotique de 1,053 livres, faite à l'Assemblée nationale par l'ancienne garde de Paris, affectée à la garde des ports, quais et îles.

29 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 99, n° 149.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 35.

1556. — Don patriotique par le district de Notre-Dame, de 61 marcs d'argent, pour lequel se sont cotisés les citoyens les plus pauvres, notamment une femme accablée de misère, n'ayant qu'une pièce de 24 sols, qui en a donné la moitié.

30 décembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 99, n° 149.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 43.

1557. — Remise à l'Assemblée nationale par les maîtres de l'Ecole royale d'armes de Paris de leurs épées, comme don patriotique, avec réponse du président de l'Assemblée et la liste de ces maîtres.

31 décembre 1789.
Minute et extrait du procès-verbal (3 p.), *A. N.*, C 33, n° 285.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 49.

1558. — Offre patriotique faite par Dom Vacheron, au nom des bénédictins du collège de Cluny, place de la Sorbonne, de tous leurs biens et possessions, moyennant une pension alimentaire.

Sans date.
Minute, *A. N.*, C 98, n° 133.

1559. — Don patriotique par le district de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, de 65 marcs 1 once 21 deniers d'argent, provenant des boucles données par les citoyens du district, et d'une once, 1 gros 1/2, 12 grains d'or.

2 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, C 99, n° 149.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 60.

1560. — Adresse d'un ancien recteur de l'Université de Paris, accompagnant l'envoi à l'Assemblée nationale d'un calice à titre d'offrande patriotique.

4 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, C 36, n° 301.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 69.

1561. — Délibération du district des Enfants-Rouges, nommant des délégués pour remettre à l'Assemblée nationale le don patriotique de 600 livres fait par le sieur Crochet, avec ses boucles d'argent, don indépendant de la contribution pour le quart de son revenu.

16 janvier 1790.
Extrait signé et scellé, avec le discours prononcé à l'Assemblée, le 25 février, par M. Leroux, président du district, *A. N.*, C 37, n° 316.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 700.

1562. — Adresse à l'Assemblée nationale des sujets de l'Académie de musique, annonçant un don patriotique de 15,000 livres.

prélevé sur leurs appointements de trois mois.

21 janvier 1790.

Minute, *A. N.*, C 36, n° 303.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 265.

1563. — Adresse des citoyens composant le bataillon du district de Saint-Roch, offrant à l'Assemblée nationale un don patriotique de 1,724 livres.

21 janvier 1790.

Extrait, *A. N.*, C 32, n° 300.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 270.

1564. — Adresse des bouquetières de la rue Neuve-des-Bons-Enfants à l'Assemblée nationale, sollicitant la permission d'établir une caisse patriotique pour recueillir leurs offrandes.

23 janvier 1790.

Minute, *A. N.*, C 113, n° 293.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 292.

1565. — Adresse accompagnant l'offre patriotique de 200 livres faite à l'Assemblée nationale par vingt-sept boursiers, composant la classe de logique du collège Louis-le-Grand.

26 janvier 1790.

Minute signée DE TROYE, au nom des logiciens, *A. N.*, C 113, n° 293.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 331.

1566. — Lettre des étudiants du collège d'Harcourt, demandant leur admission à l'Assemblée nationale pour la présentation de leur don patriotique, montant à 1,684 livres.

2 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 454.

1567. — Lettre de M. Sage, de l'Académie des sciences, directeur de l'École royale des mines, au président de l'Assemblée nationale, offrant, à titre de don patriotique, sa bibliothèque, et s'engageant à faire terminer à ses frais le cabinet des mines nationales à la Monnaie, travail qui constituera une dépense de 25 à 30,000 livres.

5 février 1790.

Copie, *A. N.*, C*I 5, fol. 970 r°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 436.

1568. — Réponse du président de l'Assemblée nationale à une allocution d'un élève de la pension de M. de Prévert, à Picpus, prononcée à l'occasion d'un don patriotique de 300 livres, formant le quart de leurs menus plaisirs.

6 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 441.

1569. — Présentation à l'Assemblée nationale, par les pensionnaires du collège du Plessis, de leur offrande patriotique.

6 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 454.

1570. — Adresse des boursiers du collège Louis-le-Grand à l'Assemblée nationale, accompagnant l'offre de 900 livres et de toutes leurs boucles, comme don patriotique, et réponse du président de l'Assemblée.

6 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 454.

1571. — Adresse du sieur Beaulieu, acteur du théâtre du Palais-Royal, abandonnant à la Nation les trois premières années d'une pension de 400 livres qu'il reçoit des directeurs de ce spectacle.

9 février 1790.

Extrait, *A. N.*, C 37, n° 310.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 535.

1572. — Don patriotique de 260 livres, offert par les jeunes étudiants en rhétorique du collège de Montaigu.

11 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 313.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 553.

1573. — Adresse des ouvriers du faubourg Saint-Antoine à l'Assemblée nationale, demandant l'établissement d'une imposition personnelle sur chacun d'eux, au moyen de retenues sur leur salaire.

13 février 1790.

Minute avec signatures, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

1574. — Lettre de M. Patris, maître de pension, envoyant les noms de cinq élèves chargés par leurs camarades de présenter un don patriotique à l'Assemblée.

13 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 312.

1575. — Délibération du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, nommant une députation chargée de faire hommage de leur don patriotique, montant à 3.470 livres 12 sols, suivant pesée des objets d'or et d'argent offerts.

16 février 1790.

Extraits signés et scellés (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 316.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 700.

1576. — Lettre du sieur Vigner, président du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, au président de l'Assemblée nationale, demandant qu'on veuille bien leur assigner un jour pour la remise de leur offrande patriotique.

18 février 1790.

Minute, avec le discours prononcé, le 25 février, par M. Vigner (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 316.

1577. — Discours adressé à l'Assemblée nationale par l'un des jeunes élèves de l'Université de Paris, en présentant leur don patriotique.

18 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 311.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 644.

1578. — Adresse des gardes-françaises et chasseurs incorporés dans l'armée nationale parisienne soldée, pour l'offre à l'Assemblée nationale de leur don patriotique, consistant en 7,297 livres et deux paires de boucles d'argent.

18 février 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 37, n° 314.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 645.

1579. — Lettre des élèves de M. Lizarde, maître de pension de l'Université, offrant à l'Assemblée nationale, à titre de don patriotique, le sacrifice de leurs menus plaisirs.

20 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 314.

1580. — Lettre de l'abbé Grenet, professeur au collège de Lisieux, envoyant, à défaut de riche offrande, le fruit de ses études pour l'avancement de la science géographique.

23 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 314.

1581. — Adresse des élèves du collège de Sainte-Barbe, priant l'Assemblée nationale d'agréer leur modeste don patriotique présenté par M. Baduel, supérieur, et M. de Juigné, portant la parole.

27 février 1790.

Minute signée, avec pièce de vers imprimée (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 314.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 729; *Moniteur universel*, numéro du 6 mars 1790, p. 264.

1582. — Discours de M. de Mondot, capitaine de la compagnie du centre du bataillon des Récollets, accompagnant l'offre d'un don patriotique de 120 livres à l'Assemblée nationale.

9 mars 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, n° 326.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XII, p. 98.

1583. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, au nom d'une députation du district de Sainte-Marguerite, venant présenter l'offrande patriotique des habitants, avec réponse du président.

27 mars 1790.

Extrait signé, *A. N.*, C 37, n° 324.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XII, p. 377.

1584. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par les députés du district de Saint-Eustache, chargés de remettre le don patriotique, et réponse du président de l'Assemblée.

10 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, n° 340.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XII, p. 665.

1585. — Discours de M. de Lagrange, commandant du bataillon du district des Capucins-aux-Marais, prononcé à l'Assemblée nationale en présentant les boucles d'argent du district, offertes à titre de don patriotique, avec délibération du 3 avril approuvant un projet d'adresse à l'Assemblée, et la réponse du président.

10 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, nos 335, 341.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XII, p. 663.

1586. — Don patriotique par les malades de la maison des Incurables, de 26 livres 16 sous d'argent monnayé et de quelques objets en or et en argent, avec la réponse du président de l'Assemblée nationale.

10 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, n° 335.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XII, p. 665.

1587. — Adresse du district du Petit-Saint-Antoine à l'Assemblée nationale, à l'effet de présenter son offrande et de renouveler son serment de fidélité à la Constitution.

Sans date (avril 1790).

Minute signée, *A. N.*, C 38, n° 341.

1588. — Discours adressé à l'Assemblée nationale par la députation de la cavalerie volontaire de la garde nationale, en apportant son offrande patriotique, montant à 2,509 livres, avec la réponse du président de l'Assemblée.

17 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 316; C 38, n° 333.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIII, p. 95.

1589. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, au nom de la députation du district de l'Abbaye-Saint-Germain, chargée de présenter son offrande patriotique, et réponse du président de l'Assemblée.

20 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, n° 336.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIII, p. 153.

1590. — Offrande patriotique des maîtres-amidonniers à l'Assemblée nationale, en témoignage de gratitude pour la suppression des droits sur l'amidon (par décret du 22 avril).

22 avril 1790.

Imprimé, avec réponse du président de l'Assemblée nationale (2 p.), *A. N.*, C 38, n° 337.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 257.

1591. — Procès-verbal d'inventaire de l'argenterie d'église, appartenant à la confrérie des compagnons paveurs du petit pavé, en l'église de la Madeleine dans la Cité, et don patriotique de cette argenterie à l'Assemblée nationale par le comité du district de Notre-Dame, avec le discours prononcé à cette occasion, le 20 juillet, par M. Oudet, président honoraire.

16 mai 1790.

Expédition conforme avec le cachet du district (3 p.), *A. N.*, C 128, n° 435; C 43, n° 379.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXV, n° 355, p. 19.

1592. — Adresse de la communauté des lingères de Paris, offrant à l'Assemblée nationale un don patriotique, indépendant de leur contribution réalisée en partie, et s'élevant fort au delà du quart de leur revenu.

29 mai 1790.

Extrait, *A. N.*, C 39, n° 345.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 584.

1593. — Adresse du district de l'Oratoire à l'Assemblée nationale, accompagnant la remise des boucles d'argent et d'autres dons patriotiques.

29 mai 1790.

Minute signée du président, *A. N.*, C 39, n° 353.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 735.

1594. — Discours de M. Marduel, curé de Saint-Roch, prononcé à l'Assemblée nationale en présentant un don patriotique de 300 livres, offert par six nouveaux mariés, et prélevé sur une dot de 1,000 livres attribuée par un généreux donateur à chacune des nouvelles épouses, en récompense de leur vertu; allocution d'une des six rosières et réponse du président de l'Assemblée.

29 mai 1790.

Minutes (3 p.), A. N., C 39, n° 352.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 736.

1595. — Discours adressé à l'Assemblée nationale au nom d'une députation des gens de maison qui viennent déposer sur l'autel de la patrie un don de 3,000 livres en argent et d'autres objets, avec réponse du président.

12 juin 1790.

Minutes (2 p.), A. N., C 41, n° 362.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 201.

1596. — Lettre des officiers et chevaliers de l'arquebuse au chapitre de Notre-Dame, annonçant que l'Assemblée des représentants de la Commune a fixé au 2 juillet, sept heures du soir, l'offrande patriotique de leurs drapeaux à l'Hôtel de Ville, lesquels seront immédiatement portés à Notre-Dame.

29 juin 1790.

Minute signée, A. N., L 517, n° 35.

1597. — Don patriotique de bijoux offert à l'Assemblée nationale par divers artistes, notamment par les sieurs Mauleveau, marbrier, Joux, sculpteur du Roi, Francoville, peintre, et par Mlle de Grasse, Mme Corne de Cerf, la dame Boite, la même citoyenne, qui, le 7 septembre 1789, donna le premier exemple d'offrande à la patrie, en apportant tous ses bijoux d'or et d'argent et ceux de ses compagnes.

18 juillet 1790.

Extrait, A. N., C 42, n° 373.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. XXV, n° 352, p. 22.

1598. — Lettre de Charles de Lameth au président de l'Assemblée nationale, adressant 60,000 livres en assignats pour la caisse des dons patriotiques.

20 mars 1791.

Mention au procès-verbal, A. N., C 58, n° 581.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 221.

1599. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. Hay, commandant la compagnie des gardes de la ville de Paris, en offrant un don patriotique de 500 livres, et réponse du président de l'Assemblée.

20 août 1791.

Minutes (2 p.), A. N., C 76, n° 753.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVII, n° 741, p. 35.

1600. — Adresse des dames de la Halle, marchandes de marée, offrant à titre de don patriotique à l'Assemblée nationale les fonds disponibles de leur confrérie, connue sous le nom de Notre-Dame-des-Anges, ainsi que les ornements et argenterie se trouvant sous les scellés du Saint-Sépulcre, leur propriété.

27 août 1791.

Minute, A. N., C 76, n° 755.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVIII, annexe du n° 748.

1601. — Adresse des dames marchandes de morue, de la confrérie de Saint-Louis, rappelant qu'elles ont porté à la Monnaie, le 2 novembre précédent, les effets de leur confrérie, montant à la somme de 3,000 livres, suivant récépissé de M. Bailly, maire de Paris, avec réponse du président.

27 août 1791.

Extrait, A. N., C 75, n° 745.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVIII, annexe du n° 748.

1602. — Adresse de la société séante au café Procope-Zoppi à l'Assemblée nationale, accompagnant l'offre de cinquante fusils, pour être envoyés aux braves habitants du Jura.

27 août 1791.

Minutes (2 p.), A. N., C 76, n° 755.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVIII, annexe du n° 748.

1603. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président du Comité des finances, faisant part de l'offre d'un Français de Hambourg, transmise par le sieur Danzel, directeur de l'Institut français, de verser, au 1er janvier 1792, dans le Trésor public, 15,000 livres, si d'ici à cette époque 30,000 Français font un don patriotique de pareille somme.

12 septembre 1791.
Minute signée, *A. N.*, D VI 12, n° 118.

1604. — Hommage par M. Gervaise, docteur régent de la Faculté de médecine, de 2,400 livres, représentant le quart de son revenu.

26 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 31, n° 257.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. V, n° 85, p. 3.

1605. — Adhésion du district de Saint-Magloire à la motion de M. de Vergennes, proposant l'abandon du quart de ses revenus à l'État, ainsi qu'au décret de l'Assemblée nationale du 26 septembre.

29 septembre 1789.
Copie conforme, signée et scellée, *A. N.*, C 94, n° 96.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 222.

1606. — Décret de l'Assemblée nationale relatif à l'établissement d'une contribution extraordinaire et patriotique, payable une fois pour toutes, et fixée au quart du revenu de chacun, plus à deux et demi pour cent de l'argenterie, des bijoux d'or et d'argent, ainsi que de l'or et argent monnayé.

6 octobre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 198.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 105.
Procès-verbal de l'Assemblée nationale, t. V, annexe du n° 93.

1607. — Règlement de la municipalité de Paris, contenant l'indication des formes et détails à observer pour la réception des déclarations, en vue de faciliter la confection des rôles et le recouvrement des cotes de la contribution patriotique.

6 octobre 1789.
Imprimé, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 2.

1608. — Lettre d'envoi par M. Tiron, lieutenant de maire, au comité du district des Gravilliers, de 20 exemplaires de l'instruction relative à l'exécution du décret de l'Assemblée nationale concernant la contribution patriotique.

22 octobre 1789.
Minute, *B. N.*, Nouv. acq. fr. 2690, fol. 24.

M. Tiron était lieutenant de maire au département des impositions publiques; il annonçait à la fin de février 1790 que le produit de la contribution patriotique, dans Paris, s'élevait à 23 millions. (*Moniteur universel*, numéro du 13 mars 1790, p. 294.)

1609. — Observations d'un citoyen de Paris (le sieur Pajot, avocat au Parlement) sur la contribution du quart du revenu, avec lettre d'envoi.

30 mars 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 44, n° 658.

1610. — Arrêté du district des Minimes, à l'effet d'obliger les préposés chargés de recevoir les déclarations pour la contribution patriotique, d'en délivrer des extraits aux citoyens qui, suivant le décret du 27 mars, doivent les représenter aux assemblées primaires, avec délégation de deux commissaires au Comité des finances.

20, 22 mai 1790.
Extraits signés (2 p.), *A. N.*, D VI 6, n° 36.

1611. — Lettre du sieur Du Trouillet, commissaire du district des Minimes, au Comité des finances, pour appeler son attention sur la grande inégalité de charges résultant de la contribution patriotique, qui prélève le quart du revenu.

22 mai 1790.
Minute, *A. N.*, D VI 6, n° 36.

1612. — Bordereau des recettes et dépenses faites par les six receveurs particuliers des finances des six départements de la ville de Paris, sur le montant de la contribution patriotique, depuis le 28 octobre 1789 jusqu'au 31 mai 1790.

Tableau imprimé, rempli, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 2.

1613. — Lettre de M. Bailly à M. d'Ailly, président du Comité des finances, au sujet des opérations pour l'assiette de la contribution patriotique et l'établissement du rôle des contribuables, basé sur le recensement effectué pour la taxe des loyers.

10 novembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D VI 7, n° 60.

1614. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. d'Ailly, président du Comité des finances, relativement aux dispositions arrêtées par la municipalité pour concourir à l'établissement de l'ordre dans l'administration de la caisse de l'Extraordinaire.

9 janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 2.

1615. — Lettre des commissaires chargés de suivre la *partie* des impositions de Paris, à M. d'Ailly, le renseignant sur la situation de la contribution patriotique.

20 janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D VI 7. n° 60.

1616. — Mémoires de M. Amelot, administrateur de la caisse de l'Extraordinaire, sur les causes des retards qu'éprouvent les opérations relatives à la contribution patriotique dans la ville de Paris.

Sans date (1791).
Minutes, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 2.

1617.—Lettres de M. Bailly, maire de Paris, chargeant M. Lemoine, premier commis du greffe de l'Hôtel de Ville, de l'administration de la caisse dans laquelle seront versés les fonds provenant d'une contribution volontaire des domestiques, avec réponse du sieur Lemoine.

30 septembre, 2, 16 octobre 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

1618. — Projet d'avis annonçant l'ouverture d'une souscription à l'effet de recueillir la contribution volontaire des gens de maison des deux sexes, dont les deux tiers seront remis à l'Assemblée nationale, et l'autre tiers réservé pour les domestiques hors de condition qui voudraient retourner dans leurs provinces.

6 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

Un avis imprimé, en date du 7 novembre 1789, approuvé et signé par M. Bailly, invitait les souscripteurs à verser le montant de leur contribution à l'Hôtel de Ville, entre les mains du commis-greffier Lemoine. La souscription ne devait rester ouverte qu'un mois, mais le terme, jugé trop court, fut prorogé jusqu'au 15 janvier 1790, suivant une nouvelle affiche du 28 novembre 1789, *A. N.*, H 1960.

1619.—Lettre de M. Bailly, maire de Paris, en réponse à celle du sieur Lemoine, le désignant à l'effet de présider le tirage des vingt numéros pour la désignation des souscripteurs qui seront chargés de porter à l'Assemblée nationale les deux tiers de la contribution patriotique des gens de maison.

13, 14 janvier 1790.
Minutes (2 p.). *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

1620. — Procès-verbal du tirage des vingt numéros qui désignent les souscripteurs chargés de porter à l'Assemblée nationale le montant des souscriptions, avec les numéros sortis.

15 janvier 1790.
Minute signée de Joly, lieutenant de maire, et de Lemoine, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

1621. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. Lemoine, premier commis du greffe, approuvant les dispositions proposées au sujet de la contribution patriotique des gens de maison.

27 mars 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

1622. — Avis du maire de Paris, portant que les gens de maison, désireux de retourner dans leurs provinces et participer à la répartition du tiers de la contribution patriotique, devront remettre leurs mémoires et demandes à M. Lemoine, dans le délai du 17 avril, avec lettre proposant l'affichage de cet avis.

24 mars, 7 avril 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXXIV 5, n° 3.

1623. — Lettre du sieur Visse à M. Lemoine, commis au greffe, lui donnant avis que la députation des gens de maison, pour régler ce qui concerne leur don patriotique, sera reçue par M. Bailly, le lundi soir.

10 avril 1790.
Minute, A. N., D XXXIV 5, n° 3.

1624. — Circulaire portant convocation, dans l'église des Capucines, place Vendôme, d'une assemblée générale de ceux qui ont souscrit à la contribution patriotique des gens de maison, pour délibérer sur l'allocation du tiers de la contribution à ceux qui doivent retourner dans leurs provinces.

15 avril 1790.
Minutes (2 p.), A. N., D XXXIV 5, n° 3.

1625. — Procès-verbal de la distribution et de l'emploi du tiers de la contribution patriotique des gens de maison, destiné à ceux qui sont sans condition et s'en retournent dans leurs provinces.

19 avril 1790.
Minute signée, A. N., D XXXIV 5, n° 3.

1626. — Certificats délivrés par les districts et les particuliers aux gens de maison sans condition, qui désirent s'en retourner dans leur pays avec le tiers disponible de la contribution patriotique.

Janvier-avril 1790.
Un dossier, A. N., D XXXIV 5, n° 3.

1627. — Compte de la contribution patriotique des gens de maison, du 26 octobre 1789 au 5 juin 1790.

Minute, A. N., D XXXIV 5, n° 3.

1628. — Lettre du sieur Riffé, commis de l'administration des Domaines, offrant, tant en son nom qu'en celui du sieur Ballard, imprimeur, et du citoyen Tanquerez, de subvenir à la paye de trois soldats.

22 juin 1791.
Minute, A. N., C 71, n° 702.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LX, 5e séance du 23 juin, p. 7.

1629. — Don patriotique de 300 livres par le sieur Legris, électeur de la ville de Paris, pour la solde des gardes nationaux qui se dévoueront à la défense de la cause commune.

26 juin 1791.
Minute, A. N., C 71, n° 699.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 545.

1630. — Lettre du sieur Daché, citoyen français, rue et porte Saint-Honoré, au président de l'Assemblée nationale, contenant l'engagement de payer 1,200 livres par an pour le service des gardes nationaux qui marcheront vers les frontières.

27 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 37, fol. 14858 v°.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 545.

1631. — Lettre du sieur Lambert, citoyen actif de la section de la Croix-Rouge, faisant don de 21 livres pour servir au payement des gardes nationaux qui marcheront à la frontière contre les ennemis de l'État.

28 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., C 70, n° 690.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 582.

1632. — Offre du sieur Bellanger, de la compagnie des chasseurs de la section du Jardin des Plantes, de contribuer pour un an à la solde d'un des volontaires envoyés aux frontières.

1er juillet 1791.
Minute, A. N., C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 665.

1633. — Lettre du sieur Vaudron, entrepreneur de bâtiments, à l'Assemblée nationale, faisant don d'une somme de 300 livres applicable aux dépenses de l'État.

2 juillet 1791.
Minute, A. N., C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 668.

1634. — Discours adressé, au nom d'une députation des employés de l'administration et de la caisse de l'Extraordinaire, qui offrent de défrayer, au moyen d'une rete-

nue sur leurs appointements, trente hommes armés prêts à marcher pour la défense du territoire, et réponse du président de l'Assemblée nationale.

2 juillet 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 38, fol, 14987 v°.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 665.

1635. — Adresse des secrétaires-commis du Comité des domaines, qui s'engagent à fournir sur leurs appointements la solde de trois volontaires sur le pied de guerre.

3 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 755.

1636. — Don patriotique de 150 livres par année de guerre, pour les frais de la garde nationale auxiliaire, par Jean Lepage, arquebusier et soldat citoyen, rue de Richelieu.

5 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 33.

1637. — Lettres du sieur Bullot-Daumart, citoyen, adressant une première offrande de 600 livres et une seconde de 400 livres pour la défense de la patrie.

5, 14 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXI, n° 695, p. 22 ; t. LXII, n° 704, p. 1.

1638. — Lettre de M. Commard, négociant, père de onze enfants, qui annonce que ses ouvriers sont tous soldats et s'engage à pourvoir à la solde de quatre gardes nationaux pour la défense de l'État, avec lettre de son fils, prenant le même engagement pour les frais d'un garde national.

5 juillet 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 74, n° 716.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXI, n° 695, p. 22.

1639. — Offre d'entretenir deux gardes nationaux aux frontières, faite par les quinze jeunes citoyens composant la Société logographique, et par Victor Vasselin, l'un des rédacteurs du *Journal logographique*.

5, 8 juillet 1791.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 33.

1640. — Offre patriotique d'une contribution volontaire de 3,000 livres, pour la défense des frontières, par les artistes composant le bureau des bâtiments de la Commune de Paris.

7 juillet 1791.
Minute du discours prononcé par l'orateur de la députation, avec réponse du président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 74, n° 723.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 32.

1641. — Lettre des trente-six préposés de la régie centrale des douanes nationales à Paris, offrant d'entretenir six gardes nationaux pour la défense de la patrie.

8 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 50.

1642. — Adresse des commis et employés de la Caisse d'épargne et de bienfaisance de M. Lafarge, offrant 821 livres, 5 sous sur leurs appointements d'un trimestre, pour la solde de trois gardes nationaux pendant un an.

9 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 102.

1643. — Lettre du sieur Poutier, chirurgien aide-major de l'Hôtel des Invalides, déposant sur l'autel de la patrie un assignat de 100 livres, afin de subvenir à l'équipement de l'un des citoyens qui vont se dévouer à la défense des frontières.

10 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 99.

1644. — Lettre d'une mère de famille, qui envoie, pour concourir à la défense de la patrie, deux boîtes d'or, seuls bijoux pas

elle conservés, ayant sacrifié ses diamants à l'éducation de sa famille.

10 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C. 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 102.

1645. — Offre par le sieur Chadelas, quartier-maître général de la garde nationale, au nom d'une citoyenne, de 300 livres pour la solde de deux volontaires pendant une campagne, et de pareille somme pour son propre frère, hors d'état de faire un service militaire à cause de sa santé.

11 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 251.

1646. — Envoi par le sieur Pia, ancien échevin, d'un assignat de 500 livres pour défrayer deux gardes nationaux.

12 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re ser., t. XXVIII, p. 216.

1647. — Lettre du sieur Balzac, citoyen de la section de la place Royale, offrant de payer 15 sous par jour à celui de ses compatriotes qui le remplacera, depuis le jour de la déclaration de guerre jusqu'à celui où les armes françaises seront victorieuses.

12 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 225.

1648. — Soumissions des membres du tribunal de cassation pour la solde de gardes nationaux destinés à la défense des frontières.

12 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 225.

1649. — Offre par le sieur Rousseau, maître en pharmacie, enclos du Temple, de 100 livres pour contribuer à l'entretien des volontaires à la frontière.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 381.

1650. — Lettre du sieur Gerin, soldat de la garde nationale, envoyant un assignat de 300 livres pour aider à l'entretien de ses frères d'armes sur les frontières.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 381.

1651. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, au nom d'une députation des comédiens du théâtre de Molière, par leur directeur, en remettant leur engagement de contribuer pendant un an à la solde de six de leurs frères d'armes, avec réponse du président de l'Assemblée.

19 juillet 1791.
Extrait, *A. N.*, C 74, n° 718.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 443.

1652. — Offre par les employés des différents bureaux du département de Paris de 1,890 livres, constituant la solde de sept volontaires aux frontières, à raison de 157 livres 10 sous par mois, depuis le 1er août.

20 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 459.

1653. — Offre d'un assignat de 300 livres pour l'entretien de la garde nationale envoyée à la frontière, par un citoyen de Paris (le sieur Dorigny, médecin).

21 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 74, n° 727.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 477.

1654. — Lettre de M. Buisson, libraire de Paris, contractant l'engagement, tant en son nom qu'au nom de M. Garnery, libraire, de fournir la solde d'un certain nombre de gardes nationaux, proportionnellement aux dangers qui menaceront la patrie.

22 juillet 1791.
Extrait, *A. N.*, C 74, n° 718.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 504.

1655. — Lettre signée de Carra, Giroud, Guyot et Mercier, auteurs du journal les

Annales patriotiques et littéraires de la France, adressant 1,200 livres pour la solde de quatre gardes nationaux employés aux frontières.

25 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 660.

1656. — Lettre de M. Panckoucke offrant une somme de 1,000 livres pour l'entretien de deux gardes nationaux et contractant l'obligation de verser pareille somme, chaque année, si la guerre vient à éclater.

25 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 77, n° 762.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXV, n° 722, p. 2.

1657. — Lettre du sieur Delaroche, commandant du bataillon des Feuillants, faisant connaître les offrandes patriotiques de quelques-uns des volontaires de son bataillon, notamment de M. Rondonneau, garde des archives du département de la justice (300 livres), de M. Dumont, galerie du Louvre (400 livres) et de M. Monneron, inspecteur du tabac, pour l'entretien des volontaires.

27 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 75, n° 740.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 712.

1658. — Don patriotique, par la section de la rue Poissonnière, de 4,491 livres et annonce de 1,070 livres en soumissions volontaires annuelles, destinées à la solde des gardes nationaux, et discours du président de l'Assemblée nationale en réponse à celui de la députation des citoyens de cette section.

14 août 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 76, n° 750.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVI, n° 735, p. 2., 3.

1659. — Lettre de Soufflot le Romain, inspecteur des travaux de Sainte-Geneviève, envoyant un billet de 100 livres, au nom des ouvriers tailleurs de pierre de la nouvelle église, pour leurs frères d'armes partis aux frontières, avec promesse de pareille somme chaque mois.

19 août 1791.

Minute, *A. N.*, C 75, n° 745; C 77, n° 762.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVII, n° 741, p. 1.

§ 13. — Journée du 12 janvier 1790. — Attroupement aux Champs-Élysées.

1660. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant d'empêcher les colporteurs de crier dans les rues des pamphlets calomnieux et incendiaires, surtout au Palais-Royal, foyer de la sédition, où ce délit doit être le plus promptement réprimé.

10 janvier 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 24 v°.

1661. — Lettre de M. Bailly à l'état-major de la garde nationale, signalant les mouvements du Palais-Royal, avant-coureurs d'une sédition, et recommandant une surveillance particulière aux divers bataillons chargés de l'inspection de ce quartier.

10 janvier 1790.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 18, n° 167.

1662. — État nominatif des hommes qui ont été arrêtés aux Champs-Elysées (compagnie de Groizard, 5e bataillon).

Janvier 1790.

Minute, *A. N.*, C 202, n° 160[54].

Dès le 11 janvier, Lafayette, averti de cette tentative d'insurrection de quelques mutins de la garde nationale soldée, qui prétextaient une demande d'augmentation de paye ou d'engagement, arrêta les dispositions nécessaires pour empêcher l'attroupement projeté aux Champs-Elysées; une lettre de M. de Gouvion, adressée le même jour, aux capitaines de la garde nationale, indiqua les mesures à prendre en prévision de la réunion des *recrues* et *émigrants* aux Champs-Élysées (*Courrier de Paris*, de Gorsas, n° VII, p. 98). Le *Journal de Paris*, d'une part (n° du 16 janvier 1790, p. 63), et les *Révolutions de Paris*, d'autre part (n° 27, p. 6), racontent l'expédition organisée par Lafayette, qui cerna les

mutins et leur fit déposer les armes; le rédacteur de ce dernier journal, voyant une certaine connexité entre les désordres de Versailles et ceux de Paris, observait que « l'on n'avait jamais été plus près d'une contre-révolution et d'une guerre civile ». Les gardes-françaises, désolés d'apprendre que deux de leurs camarades s'étaient trouvés au nombre des 207 soldats conduits à Saint-Denis, envoyèrent, le 14, une députation à l'Hôtel de Ville pour en témoigner leur chagrin et protester de leur fidélité. Le président de l'Assemblée des représentants de la Commune répondit que l'infamie dont s'étaient couverts deux traîtres ne devait pas retomber sur des soldats connus par leur patriotisme. (*Moniteur universel*, n° du 18 janvier 1790, p. 76.)

1663. — Etat des prisonniers compris dans le rapport de M. de Pescheloche, aide-major, rapporteur du comité de surveillance établi à Saint-Denis pour examiner la conduite des gardes nationaux arrêtés aux Champs-Elysées, le 12 janvier 1790.

Minute, *A. N.*, C 205, n° 160^{71}.

1664. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Lafayette, lui soumettant ses observations au sujet de la garde qu'il conviendrait d'établir au dépôt de mendicité de Saint-Denis.

14 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, O^1 501, fol. 23.

1665. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Hauteclair, au sujet de la garde du dépôt de mendicité de Saint-Denis, où se trouvent détenus 205 soldats de la garde nationale de Paris.

16 janvier 1790.
Minute, *A. N.*, O^1 501, fol. 27.

1666. — Reçus des effets d'habillement provenant des soldats détenus au dépôt de Saint-Denis, délivrés par M. d'Angremont, chef du bureau militaire.

Janvier-mars 1790.
Minute (1 dos.), *A. N.*, C 205, n° 160^{72}.

D'après un rapport du dépôt fait à la Ville des habits et armes des soldats arrêtés aux Champs-Élysées, rapport mentionné dans le procès-verbal des séances de l'Assemblée des représentants de la Commune, ces effets comprenaient : 197 habits, 19 épées de gardes-françaises, 2 épées sans ceinturon, 4 sabres, une banderole de tambour et 13 bâtons.

Cf. *Moniteur universel*, n° du 9 février 1790, p. 166.

1667. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de réduire, dans un but d'économie, le nombre des membres du conseil de surveillance chargé d'interroger les soldats détenus au dépôt de Saint-Denis.

2, 4 février 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 34, 35.

1668. — Réclamation aux administrateurs de la garde nationale, par les officiers du bataillon de Saint-Jean-en-Grève, compagnie d'Elie, des sabres et baudriers appartenant aux quatre soldats de cette compagnie, arrêtés aux Champs-Élysées, le 12 janvier 1790, et conduits au dépôt de Saint-Denis.

18 février 1790.
Minute, *A. N.*, C 197, n° 160^{35}.

1669. — Passeports militaires délivrés par les représentants de la Commune aux soldats détenus au dépôt de Saint-Denis, avec l'état de leurs effets.

Avril 1790.
Minute (1 dos.), *A. N.*, C 205, n° 160^{71}.

1670. — Pétition des soldats du 10e bataillon, 3e division, à M. de Lafayette, se plaignant de leur renvoi, dû à une cabale montée contre eux par le sieur Richelot, qui voulait les entraîner aux Champs-Élysées.

Sans date (1790).
Minute, *A. N.*, C 197, n° 160^{36}.

1671. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui donnant avis d'insurrections projetées à la Caisse d'escompte ou au Trésor royal, et réponse de M. de Lafayette, portant que ces deux établissements sont gardés chacun par un poste de 20 hommes.

16, 18 janvier 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 25 et 26.

§ 14. — Séance royale du 4 février 1790 et prestation du serment civique.

1672. — Billet de Louis XVI au président de l'Assemblée nationale, annonçant sa venue vers midi, sans cérémonie.

4 février 1790.

Copie authentique, *A. N.*, C* I 5, fol. 953.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 428.

1673. — Discours prononcé par Louis XVI à l'Assemblée nationale, et réponse du président de l'Assemblée.

4 février 1790.

Epreuves, avec corrections de la main de Necker, *A. N.*, C 37, n° 315, et minute (2 p.).

Ce discours forme une plaquette de 10 pages in-4°, imprimée à l'Imprimerie Royale, *A N.*, AD I 74, il est reproduit dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 429.

1674. — Formule de serment proposée à l'Assemblée nationale, à la suite du discours de Louis XVI, par Goupil de Préfelne.

4 février 1790.

Minute, *A. N.*, C 37, n° 315.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 699.

1675. — Cartes sur lesquelles les spectateurs placés dans la tribune des Feuillants ont inscrit leurs noms, lors de la prestation du serment.

4 février 1790.

Originaux (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 315.
Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 699.

1676. — Listes et signatures des députés suppléants, des députés extraordinaires des villes et des manufactures de France auprès de l'Assemblée nationale, ainsi que des secrétaires commis de l'Assemblée qui ont prêté le serment civique à la séance du 4 février.

4 février 1790.

Minutes (8 p.), *A. N.*, C 37, n° 315.

1677. — Réponses faites par le Roi et par la Reine à la députation de l'Assemblée nationale, et discours à eux adressés par le président de l'Assemblée.

5 février 1790.

Copie authentique avec la liste des membres de la députation, *A. N.*, C* I 5, fol. 969 ; C 37, n° 310.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 435.

V. dans le *Journal de Paris*, n° 39, p. 159, le discours adressé au Roi, le 5 février, par Bailly au nom d'une députation de la Commune, discours dont Camille Desmoulins fit une critique des plus acerbes dans les *Révolutions de France et de Brabant*, n° 12, p. 557, et, à la suite de ce discours, la réponse du Roi, un autre discours de Bailly à la Reine et la réponse de la Reine.
Cf. également les *Mémoires de Bailly*, t. III, p. 327-332.

1678. — Procès-verbal de la prestation du serment civique par le district des Enfants-Rouges, avec lecture du discours du Roi et de la déclaration de la Reine à l'Assemblée nationale.

5 février 1790.

Expédition conforme, *A. N.*, C 103, n° 187.

1679. — Procès-verbal de la prestation du serment civique par le district des Jacobins-Saint-Honoré.

5 février 1790.

Extrait conforme, avec lettre d'envoi du sieur de Grauvelle, président du district, à l'Assemblée nationale, en date du 7 février, *A. N.*, C 103, n° 187.

1680. — Lettres de M. de Botidoux, député suppléant de Bretagne, et de M. d'Artis de Marcillac, député suppléant de la vicomté de Paris, envoyant leur adhésion au serment.

6 février 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 315.

1681. — Discours prononcé par M. Talon, lieutenant civil, au nom des officiers du Châtelet, à l'occasion de la prestation du

serment civique, et réponse du président de l'Assemblée nationale.

6 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 312.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 455.

1682. — Délibération du chapitre de Notre-Dame, accordant la nef de la cathédrale aux citoyens du district pour la prestation du serment civique.

6 février 1790.
Minute, *A. N.*, LL 335[42].

1683. — Lettre de M. Demachy, président de l'Assemblée des représentants de la Commune, au doyen du chapitre de Notre-Dame, à l'effet de conférer avec lui au sujet du *Te Deum* qui doit être chanté à Notre-Dame, le dimanche 14, suivant le vœu unanime des citoyens.

6 février 1790.
Minute, *A. N.*, L 517, n° 32.

V. la délibération prise, le 8 février, par le chapitre de Notre-Dame, après lecture de cette lettre, *A. N.*, LL 335[42].

1684. — Invitation du district de Saint-Germain-de-l'Auxerrois au district des Filles-Saint-Thomas, pour se rendre, le lendemain, en la grande salle de l'Archevêché et choisir celui qui portera la parole au Roi.

6 février 1790.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2658, fol. 267.

1685. — Réception par le district de la Sorbonne d'une députation du district des Filles-Saint-Thomas, chargée de remettre une délibération de ce district, décidant l'envoi d'une députation au Roi.

6 février 1790.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2658, fol. 267.

1686. — Note du comité de police du district de Saint-Etienne-du-Mont, relative à la réception de la députation du district des Filles-Saint-Thomas, annonçant l'envoi d'une réponse détaillée pour le lendemain.

6 février 1790.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2658, fol. 270.

1687. — Délibération du district des Capucins-Saint-Honoré, nommant deux députés, l'un civil, l'autre militaire, pour se joindre à la députation envoyée au Roi.

6 février 1790.
Extrait signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2658, fol. 276.

1688. — Adhésion des districts de Saint-Louis, du Val-de-Grâce et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et des Jacobins-Saint-Dominique à la délibération du district des Filles-Saint-Thomas, concernant l'envoi d'une députation au Roi.

6 février 1790.
Minutes et extraits, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2658, fol. 277-288.

1689. — Lettre de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, la priant d'honorer de sa présence le *Te Deum* qui sera chanté, la dimanche 14, à Notre-Dame, et d'assister à la prestation du serment de la garde nationale, avec réponse du président acceptant l'invitation.

8 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 316.

V. dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 535, le discours prononcé, le 9 février, par M. Bailly, au nom de la députation de la Commune chargée d'inviter l'Assemblée nationale. *A. N.*, C*I 5, fol. 1009.

1690. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, portant que la messe du *Te Deum* du 14 février sera célébrée, sur sa demande, par l'abbé de Saint-Martin, aumônier général de la garde nationale.

9 février 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, L 517, n° 32.

1691. — Délibération du district de Notre-Dame, déléguant six députés pour remercier le chapitre de Notre-Dame des soins apportés à la cérémonie de la prestation du serment civique, accomplie à Notre-Dame le 8 février.

9 février 1790.
Extrait collationné, *A. N.*, L 517 n° 33.

1692. — Adresse des juges-consuls de Paris, à l'effet d'être admis à la prestation

du serment civique, et réponse du président de l'Assemblée nationale.

9 février 1790.

Minutes (3 p.), *A. N.*, C 37, nos 313, 316.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 536.

1693. — Procès-verbal de la réception du Roi et de la Reine à Notre-Dame, lors de leur venue pour y entendre la messe.

10 février 1790.

Minute, *A. N.*, LL 335^{42}.

C'est au sortir de Notre-Dame que Louis XVI se rendit, avec la Reine et le Dauphin, à l'hôpital des Enfants-Trouvés. V. le récit de cette visite dans le *Journal de Paris*, n° 44, p. 176.

1694. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au comte de Saint-Priest, envoyant copie du discours qu'il doit adresser au Roi en lui présentant les soixante présidents des districts et les soixante commandants de bataillon de la garde nationale.

10 février 1790.

Autographe, *A. N.*, F^{1c} III, Seine, 27.

V. dans le *Journal de Paris*, n° 45, p. 177, le texte des discours adressés au Roi et à la Reine par M. Garnier, président du district de Saint-Honoré, et par M. Boucher d'Argis, commandant du bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile. Celui de M. Bailly est reproduit par le *Moniteur universel*, n° du 16 février 1790, p. 187.

1695. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly au sujet des demandes formées par la garde nationale de la banlieue pour assister à la prestation du serment civique de la garde nationale parisienne, et réponse de M. Bailly déclarant ne pouvoir y accéder, vu le défaut de place.

11 février 1790.

Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1696. — Adresse des six corps des Marchands à l'Assemblée nationale, accompagnant la prestation de leur serment civique.

11 février 1790.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 313.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 552.

1697. — Discours prononcé, au nom des officiers de l'Amirauté, par M. Prousteau de Montlouis, lieutenant général, en renouvelant entre les mains de l'Assemblée nationale leur serment.

11 février 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 37, n° 313.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 553.

1698. — Procès-verbal de la députation au Roi et à la Reine par les soixante présidents des districts et les soixante commandants de bataillon, déposé au greffe de l'Hôtel de Ville par M. Maugis, président du district de Henri IV, le 1er mars 1790.

12 février 1790.

Original, signé de Bailly, de Lafayette et de tous les présidents de districts et commandants de bataillon, *A. N.*, H 1960.

M. Maurice Tourneux, dans sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1673, mentionne le *Procès-verbal de la députation des districts de Paris vers Leurs Majestés, le 12 février 1790*, députation qui apportait les félicitations de la population parisienne pour le discours du 4 février.

1699. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au comte de Saint-Priest, l'invitant au *Te Deum* que la Commune fera chanter, le 14 février, pour célébrer l'union intime du Roi avec l'Assemblée nationale.

12 février 1790.

Minute, *A. N.*, F^{1c} III, Seine, 27.

1700. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, le remerciant de l'invitation au *Te Deum* que fera chanter la Commune, le dimanche 14, en action de grâces de l'union intime du Roi avec l'Assemblée nationale.

13 février 1790.

Minute, *A. N.*, O^1 501, fol. 62.

1701. — Lettre écrite de Londres, par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, au président de l'Assemblée nationale, pour transmettre son serment de fidélité à la Constitution acceptée par le Roi.

13 février 1790.

Autographe, *A. N.*, C 37, n° 315.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 699.

1702. — Procès-verbal de la célébration du *Te Deum* du 14 février, dressé par les soins du bureau de l'Assemblée nationale.

14 février 1790.

Copie authentique, *A. N.*, C* I 5, fol. 1038.

Ce procès-verbal est reproduit dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XI, p. 596, avec le texte du discours prononcé par l'abbé Mulot, chanoine de Saint-Victor, docteur en théologie, président de l'Assemblée des représentants de la Commune ; discours qui fut imprimé à part en une brochure de 20 pages, *A. N.*, AD¹ 90.V. dans le *Courrier de Paris*, t. IX, n° XII. le compte rendu de la cérémonie du 14 février, et dans les *Révolutions de Paris*, n° 32, une critique très acerbe du *Te Deum* que Loustalot considérait comme déplacé.

1703. — Carte d'entrée dans la galerie basse de la nef, pour le *Te Deum* chanté à Notre-Dame, le dimanche 14 février 1790.

A. N., C 198, n° 160⁴¹.

1704. — Lettre collective des trois districts du faubourg Saint-Antoine au comte de Saint-Priest, demandant la réception d'une députation de vingt-quatre personnes par le Roi et la Reine.

15 février 1790.

Minute, *A. N.*, F¹ᶜ III, Seine, 27.

1705. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Demoulin, président du district de Sainte-Marguerite, exprimant, au nom du Roi, le regret de ne pouvoir admettre la députation spéciale des trois districts du faubourg Saint-Antoine, après celle de la Commune, des soixante districts et soixante bataillons.

17 février 1790.

Minute, *A. N.*, O¹ 501, fol. 66.

1706. — Lettre collective des présidents des trois districts du faubourg Saint-Antoine, sollicitant, au nom des habitants, leur admission au sein de l'Assemblée nationale, pour présenter leurs hommages et faire cesser les bruits calomnieux répandus sur leur compte.

18 février 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 37, n° 316.

1707. — Lettre de l'abbé de Ladevèze, secrétaire du district de Sainte-Marguerite, exprimant les regrets des habitants du faubourg Saint-Antoine de n'avoir pas été admis à présenter leurs hommages au Roi, et promettant de dissiper tout attroupement, avec réponse du ministre de la maison du Roi.

23 février 1790.

Minutes, *A. N.*, F¹ᶜ III, Seine, 27 ; O¹ 501, fol. 80.

Cette lettre fait allusion au rassemblement tumultueux du 18 février, où le peuple du faubourg brula une voiture chargée de piques.

1708. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, demandant l'envoi d'urgence des papiers saisis au faubourg Saint-Antoine.

25 février 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIXᵇ 3, n° 37.

1709. — Lettre du district des Jacobins-Saint-Dominique au président de l'Assemblée nationale, annonçant que le prince de Conti est venu ratifier son serment civique et qu'il a donné 2,000 livres pour les pauvres de son arrondissement.

10 avril 1790.

Minute, *A. N.*, C 38, n° 341.

Cf. DE LESCURE, *Correspondance secrète*, t. II, p. 437.

1710. — Hommage à l'Assemblée nationale par le citoyen Baré, de Rouen, et sa femme, d'un tableau sur lequel ils ont tracé en broderie d'or le discours de Louis XVI, du 4 février précédent, accompagné de l'allocution adressée par le sieur Baré et de la réponse du président.

3 mai 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 39, n° 348.

Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 373.

1711. — Lettre de M. Dousse, avocat du Roi au présidial de Dax, au président de l'Assemblée nationale, annonçant l'envoi d'une traduction du discours du Roi en langue gasconne.

15 mai 1790.

Minute et imprimé (2 p.), *A. N.*, C 37, n° 315.

1712.—Hommage à l'Assemblée nationale, par David, graveur du roi de Prusse, capitaine de la garde nationale, d'une estampe

allégorique destinée à consacrer le souvenir de la journée du 4 février 1790.

24 septembre 1790.
Lettres avec explication du sujet (3 p.), A. N., C 43, n° 383.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 221.

Le *Journal de Paris* dans son numéro du 29 septembre 1790, reproduit le prospectus de cette gravure sous le titre suivant : « Inauguration de Louis XVI au temple de la Constitution nationale, journée du 4 février 1790. Estampe allégorique, gravée par F.-A. David, graveur du roi de Prusse, du cabinet de MONSIEUR, d'après le dessin de M. Lejeune, peintre du roi de Prusse, présentée à l'Assemblée nationale. » A la suite de cet intitulé se trouve une description détaillée de cette gravure, qui se vendait 12 livres les épreuves avec la lettre, 24 livres celles avant la lettre et 36 livres les épreuves sur bristol.

§ 15. — Désordres au faubourg Saint-Antoine, 24-25 mai 1790.

1713. — Procès-verbal d'emprisonnement à la Force (attendu le danger de conduire le prisonnier au Châtelet, en raison des menaces du peuple) et interrogatoire par le commissaire Picard-Desmarest du sieur Profaut et de la fille Boudin, prévenus de s'être révoltés contre la garde nationale et d'avoir tenu des propos incendiaires pour soulever le peuple contre le Châtelet, avec information à ce sujet.

27, 28 avril, 4 mai 1790.
Minute, A. N., Y 15101.

1714. — Lettre de M. de Gouvion, major-général de la garde nationale, à M. Bailly, l'avisant de la présence de deux pièces de canon chez le sieur Pinot, menuisier, rue de Charonne, et le priant de donner immédiatement l'ordre de les retirer.

30 avril 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1715. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet des deux pièces de canon déposées chez le sieur Pinot, menuisier, rue de Charonne, qu'il serait bon de faire chercher immédiatement par le commandant du bataillon de Sainte-Marguerite.

30 avril 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 57.

1716. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, l'informant que, malgré ses ordres, les deux pièces de canon, qui se trouvent dans la maison d'un menuisier, n'ont pas été enlevées, et demandant qu'elles le soient, le lendemain, avant neuf heures du matin.

1er mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1717. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de remédier à l'absence de patrouilles et de faire inspecter les corps de garde, pour constater si tous les soldats sont présents à leur poste.

7 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 58.

1718. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, relativement aux assemblées de la rue Royale, qui occasionnent des attroupements considérables, exprimant le désir de voir cesser ces assemblées, la protection que la garde nationale est obligée de leur donner déplaisant infiniment au peuple.

14 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1719. — Ordre du département de police de la municipalité de Paris au commissaire Grandin, de faire exacte perquisition chez le sieur Gattey, libraire au Palais-Royal, de tous les pamphlets et libelles, sans nom d'auteur et d'imprimeur, et procès-verbal du commissaire constatant l'existence de quantité d'imprimés du vicomte de Mirabeau, de Pelletier, du baron d'Eaubonne, désignés sous leur titre; notam-

ment des suivants : *le Coucher ou la Vérité toute nue, la Lanterne magique nationale, le Rêve ou la Vérité voilée, la Moutarde après dîner, la Tasse de café sans sucre, le Déjeuner du lundy, la Lettre de Rabelais aux quatre-vingt-quatorze rédacteurs des Actes des apôtres*, etc.

14 mai 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 13320.

Loustalot, dans le numéro 46 des *Révolutions de Paris* (article intitulé : *Mouvements populaires*), raconte que le peuple se proposait de débarrasser le libraire Gattey de monceaux de brochures aristocratiques qui obstruaient sa boutique, mais que la police avait pris les devants, et que l'*amende honorable* volontaire du sieur Gattey, affichée sur toutes les arcades, avait désarmé la populace. Le libraire en question, par une distinction jésuitique, déclarait que, s'il avait vendu comme *marchand* des brochures aristocratiques, il était loin d'en adopter les principes comme *citoyen*.

1720. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, signalant la fabrication clandestine de poudre dans une maison, entre les nouvelles barrières de Reuilly et de Picpus, sous la direction d'un abbé, et réponse de M. Bailly, annonçant que M. Duport du Tertre doit se transporter, la nuit même, dans l'atelier où se manipule cette poudre.

22 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1721. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, au sujet des propos indécents tenus au café de Foy contre la nouvelle Constitution, et de l'affiche placardée à la suite de ces propos au pavillon du café.

22 mai 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

Le placard en question, affiché dans le café de Foy, sur la colonne du poêle, faisait « défenses, à qui que ce soit, de paraître dans le café sans cocarde patriotique et de se permettre aucun propos contre les décrets de l'Assemblée nationale et les gardes citoyennes de Paris. » V. le texte de cette affiche dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XII, n° XIX, p. 297.

La nature des propos tenus au café de Foy est révélée par le pamphlet suivant : « *Les Mangeurs de peuple au diable, motion faite aux citoyens du Palais-Royal*, le 22 mai, à neuf heures et demie du soir, dans les tentes du café de Foy, au sujet du décret de l'Assemblée nationale, qui porte que le droit de décider de la paix ou de la guerre appartient à la Nation, par BAILLIO. »

1722. — Procès-verbal de l'emprisonnement des nommés Laville et Barruet, prévenus d'avoir tenu des propos séditieux pour ameuter le peuple, et information à ce sujet par le commissaire Picard-Desmarest.

25, 31 mai 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Y 15101.

1723. — Proclamation du maire et des officiers municipaux, relative aux exécutions sommaires accomplies par les vagabonds étrangers qui infestent la capitale.

26 mai 1790.

Cette proclamation, ainsi que le discours de Bailly, qui sont reproduits dans le *Journal de Paris*, numéro du 29 mai 1790, dans le *Moniteur universel*, n° du 27 mai 1790, p. 597, et dans les *Archives parlementaires*, t. XV, p. 676, ne sont qu'indiqués en quelques lignes dans le procès-verbal de l'Assemblée, *A. N.*, C 39, n° 352.

V. dans les *Révolutions de Paris*, n° 46, p. 429, et dans le *Courrier de Paris*, t. XII, n° XXIII, p. 346, le récit de l'arrestation de trois quidams, qui avaient volé des couverts d'argent dans l'auberge de l'Arc-en-Ciel, boulevard de l'Hôpital, où ils avaient dîné, et qui furent pendus au marché neuf Saint-Antoine, par le peuple indigné de leurs propos. L'un d'eux s'était écrié *qu'ils étaient fort aises d'aller au Châtelet, qu'ils en sortiraient au bout de deux jours et qu'on leur donnerait de l'argent*.

1724. — Lettres du ministre de la maison du Roi au maire de Paris et à M. de Lafayette, leur adressant quelques exemplaires de la proclamation du Roi pour le rétablissement de l'ordre, qui sera affichée sans retard dans les rues de Paris.

30 mai 1790.
Copies, *A. N.*, O[1] 501, fol. 367, 368.

Le texte de cette proclamation de Louis XVI, qui interdisait à tous ses sujets le port de toutes cocardes autres que la cocarde nationale, se trouve dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XII, n° XXVII, p. 418.

1725. — Plainte de Pelletier contre Gorsas, en raison de l'article diffamatoire contenu dans le numéro XXIV du *Courrier de Paris*, au sujet de la proclamation de la municipalité de Paris, relative à l'insurrection populaire de la Pentecôte.

1er juin 1790.
Minute avec le numéro incriminé (2 p.), *A. N.*, Y 11519.

Dans les réflexions qui accompagnent le texte

de la proclamation de la municipalité, Gorsas attaquait, en effet, avec une extrême violence Pelletier, « cet être vil, disait-il, que j'ai couvert d'une triple couche de fange, qui publie le libelle le plus infâme qui soit encore sorti de l'atelier de la scélératesse et du crime ». Ce libelle, intitulé : *Veni, creator Spiritus*, montrait dans une estampe abominable, Louis XVI écrasé sous le poids de son trône, son sceptre et sa couronne brisés, et les membres de l'Assemblée représentés sous l'aspect de brigands, posant le diadème sur leur front. (*Courrier de Paris*, t. XII, no XXIV, p. 373, 374.) Dans un numéro précédent (no XX, p. 317), Gorsas avait parlé de Pelletier en ces termes : « Sans doute, cette ville (Caen), comme Paris, a ses PELLETIERS, ses HIBOUX et autres animaux nocturnes et immondes, qui, cachés le jour dans leurs trous, crient dans l'ombre, etc. » ; il continua à déverser l'injure sur ce journaliste, l'abominable Pelletier, cet être putride, né dans un cloaque et nourri d'infamie (no du 5 juin 1790), qui avait osé porter plainte contre lui, conclure à réparation d'honneur et à mille écus de dommages-intérêts. « Je t'inonderai de boue, s'écriait Gorsas, voilà la seule réparation d'honneur que tu aies à attendre de moi. » L'affaire de Pelletier contre Gorsas fut plaidée au tribunal de police, le 7 juin. (V. *Courrier de Paris*, t. XIII, no V, p. 74.)

1726. — Lettre de M. Bailly à M. Lajard, le priant d'envoyer un piquet de 50 cavaliers pour faire le service d'ordre avec les bataillons du quartier, lors de la procession du dimanche suivant dans le faubourg Saint-Antoine.

4 juin 1790.

Original signé, *A. N.*, AFII 48, no 167.

1727. — Délibération du district de Sainte-Marguerite, arrêtant de procéder à une enquête sur les inculpations graves lancées par *l'Observateur* contre le sieur Schatzel, prêtre habitué de la paroisse Sainte-Marguerite, connu par son patriotisme et sa bienveillance, afin de déjouer les menées des ennemis du bien public à un moment où une détresse affreuse se fait sentir dans le faubourg.

4 juin 1790.

Extrait collationné, *A. N.*, D XXIXb 6, no 94.

1728. — Délibération du district des Enfants-Trouvés, adjoignant des commissaires à ceux des autres districts du faubourg Saint-Antoine, pour procéder à une enquête sur les propos incendiaires prêtés à l'abbé Schatzel, qu'on accusait notamment d'avoir engagé les maîtres-ébénistes du faubourg à ne plus occuper leurs ouvriers.

4 juin 1790.

Extrait conforme, scellé, *A. N.*, D XXIXb 6, no 94.

1729. — Déclaration des chefs d'atelier de la manufacture Réveillon, au faubourg Saint-Antoine, relative à la visite faite par l'abbé Schatzel, afin d'inviter les ouvriers à la procession du Saint-Sacrement.

5 juin 1790.

Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 6, no 94.

1730. — Procès-verbal des commissaires des districts du faubourg Saint-Antoine (Sainte-Marguerite, Popincourt et Enfants-Trouvés), chargés de procéder à une enquête sur les propos imputés à l'abbé Schatzel, prêtre habitué de Sainte-Marguerite, qui aurait engagé les chefs d'atelier à renvoyer leurs ouvriers.

7 juin 1790.

Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 6, no 94.

1731. — Information du commissaire Leroux au sujet de la capture de Jean Villedieu, prévenu d'avoir exposé, dans les rues de Paris, une pancarte injurieuse tendant à exciter le peuple contre un officier supérieur des gardes de l'Hôtel de Ville (le sieur Hay).

8 juin 1790.

Minute, *A. N.*, Y 14485.

1732. — Décision des commissaires des trois districts du faubourg Saint-Antoine, à l'effet de transmettre à l'Assemblée nationale leur procès-verbal relatif aux faits imputés à l'abbé Schatzel, avec prière de statuer dans cette affaire.

18 juin 1790.

Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 6, no 94.

1733. — Procès-verbal du commissaire Pierre, constatant les délit et dégât commis à l'ancienne halle aux blés par le peuple.

12 juin 1790.

Minute, *A. N.*, Y 15218.

Le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, no IX, p. 121, et le *Journal général de la Cour et de la Ville*, no LXXIII, p. 582, racontent ce mouve-

ment populaire au sujet des échoppes construites sur l'emplacement de l'ancienne halle aux blés, qui furent démolies par la foule ameutée, que Bailly et Lafayette eurent grand peine a calmer.

1734. — Réclamation par les fermiers du terrain de l'ancienne halle aux blés d'une indemnité de 240,463 livres pour le préjudice à eux causé par la destruction des échoppes élevées sur ce terrain, qui furent démolies le 21 mai, les 10 et 11 juillet 1790, par la populace ameutée.

Sans date (fin 1790).
Minute, *A. N.*, D VI 46, n° 708.

1735. — Plainte de Mirabeau au sujet d'un libelle diffamatoire dirigé contre lui, intitulé : *Trahison découverte du comte de Mirabeau*, libelle vendu au Palais-Royal et aux Tuileries, et information du commissaire Defresne.

12 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, Y 12085.

Le titre complet de ce libelle, qu'on criait dans les rues lors des mouvements populaires de la fin de mai, est : *Trahison découverte du comte de Mirabeau, signé par le rédacteur des Actes des capucins, en réponse aux Actes des apôtres. B. N.*, Lb 39, n° 3455.

A la même époque parut : *la Nouvelle Trahison de Riquetti l'aîné, ci-devant dit Mirabeau, et des ministériels*, par BAILLIO, *B. N.*, Lb 39, n° 3456.

1736. — Adresse des habitants du faubourg Saint-Antoine à l'Assemblée nationale, pour détruire les bruits injurieux répandus sur leur compte, les représentant comme auteurs ou fauteurs de troubles dans la capitale.

9 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 45, n° 413.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 19.

§ 16. — Départ de Louis XVI pour Saint-Cloud. — Affaire d'Hozier et Petitjean (juin-juillet 1790).

1737. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de donner les ordres nécessaires pour le départ du détachement de la garde nationale destiné à la garde du Roi et de la famille royale pendant leur séjour à Saint-Cloud, et d'exprimer à la garde nationale toute la satisfaction du Roi pour le service qu'elle fait auprès de sa personne.

1er juin 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 59 bis v°.
Ed. *Moniteur universel*, n° du 4 juin 1790, p. 633.

1738. — Lettre de Louis XVI annonçant à l'Assemblée nationale qu'il va passer quelques jours à Saint-Cloud.

4 juin 1790.
Autographe, *A. N.*, C 220-221, n° 160.

1739. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet des bruits répandus par des gens malintentionnés, pour faire croire que la garde nationale a été traitée sans égards à Saint-Cloud, bruits dont le commandant général se chargera de faire justice, afin de combattre les motions incendiaires dont le voyage de Saint-Cloud devient le prétexte.

7 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 61.
Ed. dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, n° VII, p. 90.
V. au sujet des bruits qui circulaient dans le public, l'article des *Révolutions de Paris* (n° 48, p. 536) intitulé : *Voyage de Saint-Cloud*.

1740. — Lettre de M. Vincent, major de la 1re division, à M. Clément de Sainte-Pallaye, commandant le bataillon de Saint-André-des-Arts, à l'effet de notifier la convocation, chez M. Charton, des officiers, soldats et chasseurs formant la garde du Roi à Saint-Cloud.

7 juin 1790.
Minute, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

1741. — Déclaration des officiers, soldats, volontaires et du centre dont se composait le détachement de garde à Saint-Cloud, affir-

mant que, loin de se plaindre qu'on ait manqué aux égards auxquels ils s'attendaient, ils ont été aussi bien reçus que les circonstances pouvaient le permettre, et improuvant les motions incendiaires qui ont été faites à ce sujet.

8 juin 1790.

Minute signée, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

Un extrait de cette déclaration est inséré dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, n° VII, p. 90.

1742. — Lettre des officiers de la garde nationale du détachement de Saint-Cloud, dénonçant la conduite répréhensible tenue par le sieur Charton et note justificative de M. Charton, chef de la 1re division de la garde nationale, au sujet de la dénonciation dont il a été l'objet dans l'affaire de Saint-Cloud.

17 juin 1790.

Minutes, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

V. la lettre adressée, le 11 juin, par M. Charton, aux auteurs du *Journal de Paris* (n° 163, p. 656), au sujet du prétendu manque d'égards dont la garde nationale aurait été l'objet, reproduisant les termes de la déclaration du détachement de Saint-Cloud, en date du 6 juin.

1743. — Délibération du district des Carmes-Déchaussés, déclarant que la conduite ferme et patriotique de M. Féral, capitaine des chasseurs du bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile, mérite les plus grands éloges.

25 juin 1790.

Copie collationnée, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

1744. — Lettre du sieur Burel fils, capitaine des chasseurs du bataillon des Théatins, à M. Féral, capitaine des chasseurs du bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile, au sujet du service de surveillance qui lui avait été confié à l'égard de Madame Elisabeth, qu'il devait suivre dans ses voyages.

25 juin 1790.

Minute, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

1745. — État des pièces trouvées sur les sieurs Ambroise, président d'Hozier, désigné sous le nom de Paul, et Pierre-Georges Petitjean, désigné sous le nom de Pierre, arrêtés par la garde de Saint-Cloud, lesdites pièces remises au Comité des recherches de la Ville par celui de l'Assemblée nationale.

2 juillet 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 32, n° 333.

Le singulier incident de Saint-Cloud est raconté avec de curieux détails dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIV, n° II. Il s'agit de l'arrestation de deux illuminés qui s'étaient introduits dans le château de Saint-Cloud et refusaient de se retirer, déclarant qu'ils étaient envoyés par la Vierge, qu'ils venaient du paradis et s'appelaient *Pierre* et *Paul*. L'un d'eux était M. d'Hozier, fils du célèbre généalogiste, l'autre, M. Petitjean, receveur général de l'île de Corse. Cette aventure donna lieu à l'écrit suivant : *Réflexions sur l'ouvrage intitulé : Projet de contre-révolution par les somnambulistes, ou Rapport dans l'affaire de MM. d'Hozier et Petitjean, lu au Comité des recherches de l'Assemblée nationale et de la municipalité de Paris* par Brissot, par Stanislas de Clermont-Tonnerre, août 1790, *B. N.*, Lb 39, n° 3857.

1746. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris, au sujet du rapport à préparer par le Comité dans l'affaire de MM. d'Hozier et Petitjean, tous deux détenus.

5 juillet 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 30, n° 297.

1747. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris, transmettant au Comité des recherches de l'Assemblée la demande de Mme d'Hozier, à l'effet d'être autorisée à voir son fils, détenu à l'Abbaye, et à placer auprès de lui un domestique.

Non datée (juillet 1790.)

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 30, n° 297.

§ 17. — Journée du 14 juillet 1790. — Fête de la Fédération.

1748. — Délibération du district de Saint-Eustache et discours de M. Regnault, président de ce district, à l'Assemblée nationale, exprimant le vœu d'une fédération générale des gardes nationales de France, avec réponse du président de l'Assemblée.

4 et 27 mai 1790.

Original et imprimé, *A. N.*, C 39, n° 353, 353bis.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 696.

1749. — Adresse des citoyens de Paris à tous les Français, au sujet de la célébration de la fête du 14 juillet.

5 juin 1790.

Minute signée de Charon, président de la Commune, avec des observations particulières présentées à l'Assemblée nationale par le même Charon au sujet de la fixation du nombre des députés, *A. N.*, D IV 49, n° 1393; C 41, n° 364.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 118; *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, n° VII, p. 92.

1750. — Adresse de la Commune de Paris à Louis XVI, au sujet de la Fédération générale des gardes nationales du royaume et des troupes de ligne, et lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, demandant la réception par le Roi d'une députation de la Commune pour obtenir l'adjonction des troupes de ligne.

8 juin 1790.

Minute et original signé (2 p.), A. N., F⁹ 145.

1751. — Lettres et mémoire du sieur de Longchamp à l'Assemblée nationale, proposant un article additionnel au pacte fédératif.

10 juin 1790.

Minutes (3 p.), A. N., D IV 49, n° 1394.

1752. — Projet communiqué à la Commune de Paris et présenté à l'Assemblée nationale par Mme Mouret, à l'effet de réunir au champ de la Fédération les dames de Paris qui prêteront le serment civique d'élever leurs enfants dans la fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi.

11 juin 1790.

Copie, A. N., C 82, n° 817.

1753. — Lettre du ministre de la guerre à M. Capet, commissaire ordonnateur des guerres, l'invitant à prendre, de concert avec M. Bailly et M. de Lafayette, les mesures nécessaires pour le logement des détachements de l'armée qui se rendront à Paris en vue de la fête de la Fédération, et lettre analogue à M. Bailly.

14 juin 1790.

Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, n° 64.

1754. — Lettre de M. de Saint-Priest à M. Bailly, lui adressant des exemplaires d'une proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée relatif à la Fédération générale des gardes nationales et troupes de ligne et le priant d'en assurer l'exécution, conjointement avec les officiers municipaux, le district de Paris n'étant pas encore formé.

15 juin 1790.

Minute, O¹ 501, fol. 442.

Le décret en question est du 4 juin 1790. Cf. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1790, p. 20.

V. dans le *Journal de Paris*, n° 163, p. 655, le discours adressé, le 11 juin, par M. Bailly à Louis XVI, au nom d'une députation des 60 sections chargée de proposer la Fédération générale des gardes nationales et des troupes de ligne du royaume.

1755. — Lettre du district de Saint-Louis-en-l'Ile, accompagnant l'envoi d'une délibération au sujet des logements à offrir aux députés pour le pacte fédératif.

16 juin 1790.

Minute, A. N., C 41, n° 364.

1756. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, signalant à son attention la proposition de M. Jeannet, député de Troyes, à l'effet de donner au Dauphin, le jour de la Fédération, les armes que la ville de Paris est dans l'usage de donner aux Dauphins de France.

18 juin 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 65.

1757. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale par le baron de Cloots du Val de Grâce (Anacharsis Cloots), orateur du comité des étrangers, avec réponse du président admettant les étrangers à la fête civique du 14.

19 juin 1790.

Original signé de Cloots du Val de Grâce et de 35 commissaires du comité des étrangers, A. N., C 42, n° 378.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 373; *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, n° XIX, p. 291.

Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1699.

V. dans le *Courrier de Paris*, t. XII, n° XXVII, p. 431, la lettre écrite par Cloots à titre d'éclaircissement sur la « célèbre députation composée de citoyens des quatre parties du monde. »

1758. — Décision de l'Assemblée nationale, portant que les étrangers assisteront à la confédération générale, au nombre de 1,000, sous une tente dressée pour eux.

19 juin 1790.

Extrait du journal de M. de Sillery, *A. N.*, KK 645, fol. 696.

1759. — Projet de décret au sujet des statues de la place des Victoires, présenté à l'Assemblée nationale par Alexandre de Lameth.

19 juin 1790.

Minute, *A. N.*, C 41, n° 363.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 706; *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 374.

1760. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que les quatre figures enchaînées aux pieds de la statue de Louis XIV, à la place des Victoires, seront enlevées avant le 14 juillet, et que la municipalité de Paris sera chargée d'en suivre l'exécution.

20 juin 1790.

Original, A 13, n° 312.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1790, p. 107.

1761. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, l'invitant à faire surveiller la place des Victoires, la place Vendôme, la place Royale, afin d'empêcher le peuple d'anéantir lui-même les monuments du despotisme et de la servitude, tels que les statues de la place des Victoires, dont l'Assemblée a décrété la destruction.

20 juin 1790.

Autographe, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1762. — Adresse des membres de l'Académie de peinture à l'Assemblée nationale, (présentée à la séance du 28 juin), demandant la conservation des quatre figures du monument de la place des Victoires, en les plaçant autour d'un socle carré, sans chaîne ni accessoires flétrissants.

22 juin 1790.

Minute signée de David, Restout, Jullien, et contresignée du secrétaire Pasquier, *A. N.*, C 41, n° 364.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 541.

V. la lettre adressée, le 27 juillet 1790, par le sculpteur Caffieri à M. d'Angiviller, pour l'instruire de ses démarches auprès de M. Bailly et le prier d'appuyer ses sollicitations en vue de la conservation des figures décorant le piédestal de la statue de Louis XIV (O1 1229, fol. 119). Quant à la lettre de Caffieri à l'adresse de M. Bailly, elle a été imprimée et forme une plaquette que signale M. Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1751.

1763. — Lettre du comte de Manini, proposant de délivrer les prisonniers pour dettes, enfermés à l'hôtel de la Force, et de les faire figurer à la Fédération du 14 juillet.

20 juin 1790.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2638, fol. 3.

1764. — Délibération du conseil d'administration du régiment de cavalerie de la Reine, fixant la somme allouée aux cavaliers dont sera composé le détachement envoyé à Paris pour la fête de la Fédération, tant pour leurs frais de route que de séjour, avec mémoire portant approbation.

20 juin, 1er juillet 1790.

Minutes signées (2 p.), Arch. hist. Guerre, cartons nos 64, 65.

1765. — Lettre du ministre de la guerre aux régisseurs généraux des étapes et convois militaires, au sujet de la venue à Paris, par route d'étape, d'un détachement de la garde nationale de Bretagne, la municipalité de Rennes prenant à sa charge la dépense des fournitures d'étapes et convois militaires faites dans cette circonstance.

28 juin 1790.

Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 64.

1766. — Lettre de M. Bailly, priant d'avancer de deux jours les élections des députés de la garde nationale au pacte fédératif, pour se conformer au décret de l'Assemblée nationale, portant que les élections commenceront le 5 juillet.

28 juin 1790.

Autographe, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1767. — Adresse des artistes peintres en décor à l'Assemblée nationale, offrant

d exécuter la décoration du Champ de Mars à titre de don patriotique.

28 juin 1790.
Minute, *A. N.*, C 41, n° 364.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 541.

1768. — Adresse du district de Saint-Etienne-du-Mont à l'Assemblée nationale, proposant de remettre les élections pour la municipalité de Paris après la célébration de la fête de la Fédération.

29 juin 1790.
Expédition par extrait, signée et scellée, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 603.

1769. — Avis invitant les députés des gardes nationales des districts à déléguer un de leurs frères d'armes pour se concerter avec l'état-major de la garde parisienne au sujet du pacte fédératif.

Imprimé, non daté, *A. N.*, C 205, n° 160[71].

1770. — Lettre de M. d'Angiviller, directeur général des bâtiments du Roi, à M. Celerier, lieutenant de maire, acceptant sa proposition d'employer un atelier de charité au régalement du Cours-la-Reine, vu le peu de temps disponible jusqu'au jour de la Fédération.

1er juillet 1790.
Copie, *A. N.*, O[1] 1083, fol. 373.

1771. — Lettre du comte de Saint-Priest à M. Bailly, au sujet de la demande par la municipalité des objets se trouvant dans les magasins des Menus-Plaisirs, susceptibles d'être utilisés le jour de la Fédération, objets se réduisant à quelques banquettes.

1er juillet 1790.
Autographe, *A. N.*, F[1c] III, Seine, 27.

1772. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par Foin l'aîné, commandant du bataillon des jeunes patriotes du cul-de-sac Saint-Pierre, pour célébrer le pacte fédératif.

3 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 687.
Cf. Maurice Tourneux. *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1708.

1773. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que le maire de Paris, les six commissaires nommés par le conseil de Ville et les six commissaires nommés par les cent vingt commissaires des sections donneront les ordres de détail relatifs aux dépenses de la Fédération, et que le maire et le commandant général seront spécialement chargés de veiller à la sûreté et à la tranquillité publique.

4 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 696, avec le rapport des commissaires nommés par la municipalité de Paris.

1774. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que les gardes nationales et autres troupes qui viendront à Paris pour la cérémonie de la Fédération générale, fixée au 14, prêteront le serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi, suivant la formule énoncée dans le décret.

4 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 698.

1775. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant que, pendant la durée des cérémonies de la Fédération, indiquée au 14 de ce mois, elle ne recevra aucune adresse, pétition ou motion, et ne prendra aucune délibération hors du lieu ordinaire de ses séances.

4 juillet 1790.
Copie, *A. N.*, A 188, fol. 47.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 696.

1776. — Lettre de M. Bailly au Comité de constitution, demandant de reporter au 20 juillet les déménagements du 15, pour ne pas nuire à la célébration de la fête nationale et ne pas empêcher les citoyens d'y participer.

5 juillet 1790.
Minute signée, *A. N.*, D IV 51, n° 1485.

1777. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, le priant d'envoyer au Champ de Mars de la cavalerie, pour contenir les ouvriers et empêcher des conflits avec les bataillons de la garde nationale, qui doivent

s'y rendre, le soir même, sans armes, notamment celui des Petits-Augustins.

5 juillet 1790.
Original signé, A. N., AF^{II} 48, n° 167.

1778. — Lettre de M. La Tour du Pin à M. de Saint-Priest, le prévenant qu'il y aura 60 pièces de canon à la fête du 14 et insistant, eu égard au bruit de l'artillerie, pour que les députés des troupes à cheval se rendent à pied au Champ de Mars, le jour du serment fédératif.

6 juillet 1790.
Original signé, A. N., F^9 145.

1779. — Lettre de M. de Saint-Priest à M. Bailly, lui exposant le danger qu'il y aurait à envoyer au Champ de Mars les députés de la cavalerie et la garde parisienne à cheval, en raison de la canonnade, le jour de la cérémonie de la Fédération.

6 juillet 1790.
Minute, A. N., O^1 501, fol. 531.

1780. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Naudier, marchand d'estampes, d'un *canon de messe*, consistant en trois cartons richement encadrés, sur lesquels sont gravés les diverses parties de l'ordinaire de la messe, *canon* qu'il désirerait voir déposé sur l'autel de la patrie, au Champ de Mars, lors de la Fédération.

6 juillet 1790.
Minute, A. N., C 128.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 737.

1781. — Lettre de M. Bailly à M. Necker, demandant des meubles pour garnir les appartements inhabités, où seront logés les députés des provinces au pacte fédératif.

8 juillet 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 45, 46.

1782. — Billets de logement en blanc, pour les députés à la Confédération nationale.

Juillet 1790.
Imprimés, A. N., C 205, n° 160^{71}.

1783. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides, l'autorisant à recevoir à l'hôtel des Invalides 6 officiers et 100 fusiliers de la garde nationale, indépendamment des députés militaires qui y seront logés pendant la Fédération.

8 juillet 1790.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 65.

1784. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, l'informant que la garde du Champ de Mars doit être augmentée de 150 hommes, d'accord avec M. de Lafayette.

8 juillet 1790.
Original signé, A. N., AF^{II} 48, n° 167.

1785. — Décret de l'Assemblée nationale, relatif à la Fédération du 14, au rang qu'y occupera l'Assemblée et à la formule du serment du Roi.

9 juillet 1790.
Minute de la main de l'abbé Maury, A. N., C 42, n° 376.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1790, p. 54.

1786. — Motion de M. Freteau, tendant à faire décréter que les députés à la Fédération n'ont pas d'autre chef que le Roi.

9 juillet 1790.
Minute écrite au crayon, A. N., C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 15.

1787. — Lettres du garde des sceaux à M. de Saint-Priest, lui envoyant la minute des proclamations sur les décrets de l'Assemblée nationale du 4 et du 9, relatifs aux dépenses de la Fédération, au soin de veiller, lors de cette Fédération, à la sûreté et à la tranquillité publique, au rang de l'Assemblée et à la formule du serment.

9, 12 juillet 1790.
Originaux signés (3 p.), A. N., F^9 145.

1788. — Lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, annonçant que les députés de la cavalerie se rendront à pied au Champ de Mars, et que, si la marche est ouverte et fermée par un détachement de cavalerie parisienne, toutes précautions seront prises pour prévenir les désordres que pourrait occasionner le bruit du canon.

9 juillet 1790.
Original signé, A. N., F^9 145.

1789. — Acceptation par l'Assemblée nationale de la requête de la garde nationale parisienne, exprimant le vœu que la garde de l'Assemblée soit confiée à leurs frères d'armes de tous les districts du royaume.

9 juillet 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 12.

1790. — Lettre de M. Bailly à M. Target, au sujet de la suspension des protêts demandée, pour le 14 juillet, par les négociants, suspension que les juges consuls ne peuvent accorder, aux termes de leur réponse du 7 juillet.

9 juillet 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 51, n° 1468.

1791. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette et à M. de Gouvion, les priant de prendre les plus grandes précautions pendant la durée du pacte fédératif, et de doubler notamment les postes des prisons.

9 juillet 1790.
Copies (2 p.), *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 72.

1792. — Délibération du chapitre de Notre-Dame, autorisant, sous réserve du consentement des parents, les quatre plus grands des enfants de chœur de la maîtrise, à prendre part au *Te Deum* qui doit être chanté, le 14, au Champ de Mars dans la cérémonie de la Fédération.

9 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, LL 335[12].

1793. — Lettre du sieur Gatteaux, graveur des médailles du Roi, à l'Assemblée nationale, accompagnant l'envoi d'un projet de monument pour consacrer la Révolution.

9 juillet 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 120, n° 358.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 1.

La *Description de la fête du pacte fédéral* (plaquette imprimée de 8 pages, *A. N.*, AD[1] 101) mentionne un jeton ou médaille, dont le dessin avait été imaginé et devait être exécuté par M. Gatteaux, jeton destiné à chacun des députés et des membres de la fête. L'un des côtés devait représenter la France debout devant l'autel de la patrie, ayant la main droite sur le livre de la Constitution, et tenant de la main gauche un faisceau d'armes.

1794. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Martin, artiste de Paris, d'un médaillon en gravure, dans lequel se trouve représentée la France, contemplant avec satisfaction un génie qui grave sur une colonne la nouvelle Constitution française, avec les portraits de Louis XVI, restaurateur de la liberté, et de Marie-Antoinette d'Autriche.

9 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 1.

1795. — Lettres de M. Bailly à M. de Saint-Priest, lui accusant réception de la proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée relatif aux dépenses de la Fédération, aux mesures de sûreté publique et à la forme du serment à prêter par les députés des gardes nationales.

10, 13 juillet 1790.
Originaux signés (4 p.), *A. N.*, F[9] 145.

1796.—Lettres du ministre de la guerre à M. de Chabrillant, au sujet de l'offre par lui faite de loger la députation du corps des carabiniers qui doit se rendre à Paris pour la Fédération, et à M. Capet, sur le même objet.

10 juillet 1790.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 65.

1797. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par William Henry Vernon, au nom d'une députation des citoyens des États-Unis d'Amérique se trouvant à Paris, exprimant le vœu de prendre part à l'auguste cérémonie du 14 juillet, où ils jureront amitié éternelle aux Français, avec réponse du président.

10 juillet 1790.
Original signé, (notamment de Paul Jones), et copie (3 p.), *A. N.*, C 42, n° 377.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 40.

1798. — Lettre de M. Lamouroux, chapelain de l'Hôtel-Dieu, offrant de célébrer à Notre-Dame, le 15 juillet, un service pour

le repos de l'âme des martyrs de la liberté, morts sous les murs de la Bastille.

10 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 119, n° 354.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 49.

1799. — Lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, lui envoyant le plan qu'il désire mettre sous les yeux du Roi, et annonçant que la municipalité désapprouve l'article additionnel à la proclamation, en ce qui concerne les logements.

11 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, F9 145.

1800. — Proclamation du Roi sur l'ordre et la marche pour la Confédération, avec lettre d'envoi du garde des sceaux à M. de Saint-Priest.

11 juillet 1790.
Minute avec corrections et original signé, *A. N.*, F9 145.

Cette proclamation, imprimée à l'imprimerie Royale, forme une plaquette in-4° de 4 pages. Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1726.

1801. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, appelant son attention sur les entraves occasionnées par l'affluence du public au Champ de Mars, et le priant d'envoyer au moins 200 gardes nationaux pour contenir les curieux qui gênent les ouvriers.

11 juillet 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1802. — Lettre du sieur Gibon, marchand mercier, dédiant à l'Assemblée nationale une ode en l'honneur de la liberté, pour la Fédération du 14 juillet.

11 juillet 1790.
Minute avec le texte de l'ode (2 p.), *A. N.*, C 119, n° 354.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 45.

1803. — Lettre de M. de Saint-Priest à M. Bailly, lui adressant 500 exemplaires en placard de la proclamation du Roi, relative à la Fédération générale, ainsi que de l'ordre et de la marche de cette cérémonie, le priant de la faire afficher et d'en faire passer un certain nombre à M. de Lafayette, l'imprimerie Royale devant, de son côté, procéder à l'affichage de 500 autres exemplaires, avec accusé de réception par M. Bailly.

12 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, O1 501, fol. 555; original, F9 145.

1804. — Lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, annonçant l'envoi à l'afficheur des placards de la proclamation du Roi sur le cérémonial et l'ordre de marche de la Fédération, proclamation transmise également à MM. de Lafayette et Gouvion, et demandant s'il est décidé que l'évêque d'Autun officiera, le 14, à la cérémonie de la Fédération.

12 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, F9 145.

1805. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, le priant de renforcer de suite la garde du Châtelet et de l'hôtel de la Force, pour réprimer toute tentative de révolte des prisonniers, qui, d'après de faux bruits répandus, devaient être mis en liberté le jour de la Fédération, et se proposaient, dans le cas contraire, de sortir de vive force.

12 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167; copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1806. — Affiche invitant les députés des gardes nationales de tous les districts à se réunir à Saint-Roch, le mardi 13 juillet, à huit heures du matin, pour examiner les projets d'adresse proposés et nommer les députations chargées de les présenter.

12 juillet 1790.
Placard imprimé, *A. N.*, C 205, n° 16071.

1807. — Adresse du sieur Hardy, vicaire de Charonne, à l'Assemblée nationale, s'associant au serment fédératif par l'envoi d'une ode intitulée : *le Tombeau du despotisme*.

12 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 119, n° 354.

1808. — Hommage à l'Assemblée natio-

nale, par le sieur Bucquet, musicien du Roi, d'un hymne sur la Fédération.

12 juillet 1790.

Minute avec le morceau noté (2 p.), *A. N.*, C 121, n° 367.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 49.

1809. — Lettre de M. de Talleyrand, évêque d'Autun, à M. de Saint-Priest, remerciant de l'honneur que lui fait le Roi en le désignant pour célébrer la messe à la cérémonie de la Fédération.

13 juillet 1790.

Original signé, *A. N.*, F⁹ 115.

1810. — Lettre de M. de Saint-Priest à M. de Lafayette, lui signalant une faute d'impression dans la proclamation du Roi, à la ligne 12 de la seconde page, où M. de Lafayette est qualifié lieutenant général de la garde nationale parisienne, au lieu de commandant général, et recommandant que les députés des fédérations, au défilé devant le Roi, n'aient que leurs armes en ceinture.

13 juillet 1790.

Minute, *A. N.*, O¹ 501, fol. 556.

Cette lettre a été imprimée sous le titre : *Lettre de M. Guignard, ministre de Paris, à M. de Lafayette.*

Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 1765.

1811. — Lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, accusant réception de la proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée, relatif au rang qu'elle occupera lors de la Fédération du 14 et à la formule du serment du Roi.

13 juillet 1790.

Original signé, *A. N.*, F⁹ 115.

1812. — Discours adressé à l'Assemblée nationale par une députation des gardes nationales de France et réponse du président.

13 juillet 1790.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C*I 7, fol. 2215-2216.

Ce discours forme une plaquette de 6 pages, imprimée par ordre de l'Assemblée, *A. N.*, AD¹ 101.

Les *Archives parlementaires* (t. XVII, p. 83) reproduisent également l'*Adresse des gardes nationales de France*, présentée au Roi par Lafayette, et la *Réponse de Louis XVI*, *A. N.*, AD¹ 101.

1813. — Listes des députés des départements et districts, envoyés à la Fédération et passés en revue par Louis XVI dans le jardin des Tuileries, le 13 juillet 1790.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 189, n° 148.

Cf. la *Proclamation du Roi*, imprimée, relative à la revue des gardes nationales et volontaires, rassemblées à Paris pour la Confédération générale, qui sera passée, le mardi 13 juillet, sur la place de Louis XV et dans les Champs-Elysées, *A. N.*, AD¹ 101.

1814. — États indicatifs et listes des députés des gardes nationales et volontaires des départements à la Fédération de 1790 (par ordre alphabétique de départements).

7 dossiers (le département de Paris manque), *A. N.*, C 189, nos 149-155.

1815. — Cartes de députés de la garde nationale de Nantes et de Lille.

A. N., C 198, n° 160⁴¹.

1816. — Hommage à l'Assemblée nationale, par les sieurs Duroy et Geoffroy, d'une gravure destinée à perpétuer le souvenir de la Révolution et de la régénération de la France.

13 juillet 1790.

Minute signée, *A. N.*, C 128, n° 435.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 78.

1817. — Lettre de M. Bailly, demandant que les porteurs de laissez-passer pour le service du Roi puissent circuler librement dans le Champ de Mars et dans Paris.

13 juillet 1790.

Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1818. — Procès-verbal de la fête célébrée le jour anniversaire de la prise de la Bastille.

14 juillet 1790.

Minute, *A. N.*, C 42, n° 373.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 84 ; *Musée des Archives nationales*, p. 707.

1819. — Plan de la Bastille offert à l'As-

semblée nationale, le jour du pacte fédératif, par l'architecte Palloy.

14 juillet 1790.
Original, A. N., C 35, n° 298.
Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 707.

1820. — Lettres décrivant la fête du Champ de Mars et renseignant sur l'état des esprits dans la capitale.

14 et 22 juillet 1790.
Copies collationnées, A. N., D XXIXbis 32, n° 328.

1821. — Certificat (en blanc) de présence à la Fédération, délivré par le maire de la ville de Paris et les commissaires pour le pacte fédératif aux députés des districts.

14 juillet 1790.
Imprimé, A. N., C 206, n° 160[73].

Suivant la délibération prise, le 22 juin, par l'Assemblée des députés des soixante sections de la Commune, réunis à l'Hôtel de Ville, l'exécution de toutes les opérations relatives à la Fédération avait été confiée à cent vingt députés des sections de Paris, joints aux administrateurs municipaux. (*Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XIII, n° XX, p. 308.)

1822. — Lettre de M. de Saint-Priest à M. La Tour du Pin, lui adressant un mémoire du sieur Valentino, à l'effet d'être autorisé à donner, quatre ou cinq fois, au Champ de Mars, une course de chevaux.

14 juillet 1790.
Minute, A. N., O[1] 501, fol. 562.

1823. — Offre d'une fête patriotique, comprenant un concert extraordinaire, pour la députation militaire à la Confédération générale, par le sieur Nicolas Rose de Saint-Pierre, entrepreneur du Cirque du Palais-Royal.

Sans date.
Minute, B. N., Mss., nouv. acq. fr. 2642, fol. 134.

1824.—Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, l'invitant à donner des ordres pour qu'il y ait, toute la soirée, des patrouilles fréquentes et nombreuses au Palais-Royal.

15 juillet 1790.
Original signé, A. N., AFII 48, n° 167.

1825. — Procès-verbal du transport de l'oriflamme de l'armée française à la salle de l'Assemblée nationale, par un détachement d'officiers et de soldats vétérans.

15 juillet 1790.
Original signé, A. N., C 42, n° 378.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 86.

1826. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, annonçant que des bannières seront remises à chacun des plus anciens fédérés de chaque députation, pour être portées dans le siège de leur département.

15 juillet 1790.
Original signé, A. N., AFII 48, n° 167.

1827. — Procès-verbal et information d'office du commissaire Defresne, au sujet de la tentative de suicide du sieur Robineau, premier violon du théâtre du Palais-Royal, incarcéré pour avoir rédigé le vœu des députés de province à la Fédération, qui demandaient la remise de la cérémonie afin de permettre au Roi de prêter serment sur l'autel même de la patrie.

15 juillet 1790.
Minute, A. N., Y 12085.

1828. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, envoyant le programme de la fête donnée par la ville de Paris, le dimanche 18 juillet, et invitant les députés.

17 juillet 1790.
Minute signée, A. N., C 39, n° 405.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 184.

1829. — Lettre de M. Bailly à M. de Saint-Priest, demandant, au nom de la municipalité, la permission de disposer du jardin de l'Infante, afin de pouvoir offrir quelques places aux députés à la Fédération qui désireraient assister à la joute, entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal.

17 juillet 1790.
Original signé, A. N., F[9] 145.

1830. — Lettre du garde des sceaux à M. de Saint-Priest, lui adressant une minute de la proclamation du Roi, qui a été imprimée et affichée, pour une revue des

troupes fédérées, tant nationales que de ligne.

19 juillet 1790.
Original signé, A. N., F[9] 145.

1831. — Lettre de M. Jallier de Savault à M. Bailly, lui exprimant ses craintes, en raison de l'affluence énorme qui se porte à la Bastille, où le bataillon de Saint-Gervais donne son bal, à cinq heures, et le bataillon de Saint-Louis-de-la-Culture également un banquet.

19 juillet 1790.
Copie, A. N., AF[II] 48, n° 167.

1832. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet des mesures d'ordre à prendre pour prévenir tout accident à la fête donnée à la Bastille, en envoyant une garde suffisante et en ne laissant entrer le public que par la porte Rouge et sortir que par les portes de l'Arsenal.

19 juillet 1790.
Original signé, A. N., AF[II] 48, n° 167; copie, *B. N.*, Mss. fonds français 11697, fol. 72.

1833. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, l'invitant à maintenir à la Bastille la même garde que le dimanche précédent, avec la même consigne.

20 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, AF[II] 48, n° 167.

1834. — Lettres de M. d'Angiviller, directeur général des bâtiments du Roi, à M. Celerier, administrateur de l'Hôtel de Ville de Paris, et à M. Féderici, préposé à la garde des Champs-Élysées, à l'effet de procéder à la constatation et réparation des dégâts commis lors de la fête donnée quelques jours auparavant aux Champs-Élysées.

21 juillet 1790.
Copies (2 p.), A. N., O[1] 1147, fol. 180.

1835. — Délibération du chapitre de Notre-Dame, décidant, conformément au vœu de la Commune, qu'un service solennel sera célébré à Notre-Dame, le 21 juillet, pour le repos des âmes des trois députés de province qui ont péri à l'occasion des réjouissances publiques auxquelles la Fédération a donné lieu, et rapport de l'archidiacre au sujet de la célébration de ce service.

21, 23 juillet 1790.
Minute, A. N., LL 335[42].

1836. — Adresse des aumôniers des bataillons de Paris à l'Assemblée nationale, pour consacrer le souvenir de la prestation du serment civique.

22 juillet 1790.
Minute signée, A. N., C 131, n° 461.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 271.

1837. — Lettre du capitaine Ledoux relative à la punition infligée au nommé Richer pour avoir quitté son poste et tiré un coup de fusil au Champ de Mars, lors de la prestation du serment.

22 juillet 1790.
Minute, A. N., D XXIX[b] 32, n° 332.

1838. — Lettre du sieur Tocquot au président de l'Assemblée nationale, adressant le texte des toasts portés, le 14 juillet 1790, par lord Stanhope et le docteur Brice dans la réunion tenue à Londres par la société des *Amis de la Révolution d'Angleterre*, pour célébrer l'anniversaire de la Révolution de France.

22 juillet 1790.
Minutes (3 p.), A. N., C 120, n° 357.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 412.

1839. — Procès-verbal du lieutenant de la maréchaussée de Passy et information au sujet de la mort des frères Gourlac de Saint-Étienne, députés d'Aurillac à la Fédération, qui étaient venus, le 18 juillet, au Champ de Mars et aux Champs-Elysées pour voir les illuminations et s'étaient noyés en traversant la Seine dans un bateau, lequel avait coulé bas en face de Chaillot.

22, 23 juillet 1790.
Original (1 dos.), A. N., Y 18777.

1840. — Revendication par la municipalité de Passy du droit de faire les obsèques des deux députés de la Fédération, noyés le 18 juillet, auxquelles la municipalité parisienne et une députation de l'Assemblée nationale devaient assister.

23 juillet 1790.
Minute, A. N., C 43, n° 379.

1841.—Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. de Saint-Priest, envoyant un projet de proclamation afin de détromper le public relativement à de prétendues fêtes qui devaient être données, soit par la Ville aux Champs-Élysées et à la Bastille, soit par la Reine aux Tuileries.

24 juillet 1790.
Autographe, *A. N.*, F1c III, Seine, 27.

1842. — Pétition des députés de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, à l'effet de consacrer par un monument définitif le souvenir du pacte fédératif, en élevant au Champ de Mars, qui prendra le nom de Champ de la Fédération, un autel de marbre avec une table d'airain, sur laquelle sera gravé le texte du serment prêté par les citoyens.

26 juillet 1790.
Minute signée de Charon, président, *A. N.*, D IV 50, no 1440.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVII, p. 354.

1843.—Lettre de M. Bailly à M. Necker, lui rappelant sa promesse de 800,000 francs pour le pacte fédératif et sollicitant le versement immédiat de cette somme.

26 juillet 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11696, fol. 46 ro.

1844. — Lettre de M. d'Angiviller, directeur général des bâtiments du Roi, à M. Renard, demandant le rétablissement de diverses barrières qui avaient été déplacées lors des fêtes données aux Champs-Élysées à l'occasion de la Fédération.

3 août 1790.
Copie, *A. N.*, O1 1147, fol. 187.

1845. — Information du commissaire Le Seigneur contre le sieur Félix Bodrand, prévenu d'avoir tenu aux ouvriers du Champ de Mars des propos incendiaires tendant à les soulever et les excitant à piller les hôtels de Paris.

17 août 1790.
Minute, *A. N.*, Y 14584.

1846. — Adresse des communes de Vaugirard, Issy, Vanves et Clamart, composant le septième canton du district méridional de Paris, à l'Assemblée nationale, en lui présentant l'acte de fédération locale qui a eu lieu le 14 juillet 1790.

2 septembre 1790.
Minute signée et scellée, *A. N.*, D VI 45, no 677.

1847.—Lettres de M. Bailly, maire de Paris, à M. d'Angremont, au sujet de la réclamation de 4 paires de draps sur 22, prêtées par la dame Dupuis, marchande lingère, lors du pacte fédératif, et remises au sieur d'Angremont.

17, 29 septembre 1790.
Minutes signées, *A. N.*, C 203, no 160⁶⁴.

1848. — Décision du ministre de la guerre relative à la demande, par le régiment de Royal Allemand, d'une somme de 699 livres 7 sols déboursée pour la fête de la Fédération, rappelant que ces dépenses des députations de l'armée doivent être prises sur la masse générale des corps.

14 octobre 1790.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton no 65e.

1849. — Lettre des administrateurs au département des gardes nationales à M. d'Angremont, le priant de faire remettre, dans le plus bref délai, à M. de Sainte-Agathe, garde-magasin du casernement à l'Arsenal, les six cents couvertures et six lits de sangle fournis, le 12 juillet, par M. d'Autreville, pour la Fédération.

30 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 204, no 160⁶⁴.

1850. — Pétition des entrepreneurs et fournisseurs chargés de l'établissement des soixante districts, tant pour le civil et le militaire que pour les travaux du pacte fédératif, au Comité des finances, à l'effet d'obtenir le payement d'un acompte de 6 millions, faisant valoir l'activité qu'ils ont déployée afin de faire réussir la fête de la Fédération, malgré les intempéries d'une saison orageuse.

Février 1791.
Minute signée, *A. N.*, D VI 11, no 110.

1851. — Hommage à l'Assemblée nationale par Massard frères, artistes graveurs,

de deux gravures représentant les deux frises de l'arc de triomphe élevé au Champ de la Fédération.

10 juillet 1791.
Minute signée, A. N., C 75, n° 741.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 99.

1852. — Lettre de Charon, président, et Boutibonne, secrétaire des soixante sections de Paris, aux commissaires du district de Saint-Roch, se plaignant du prix excessif exigé par les maîtres d'hôtels garnis, à l'occasion de la Fédération.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2642, fol. 133.

1853. — Mémoires et quittances relatifs à la fourniture ou location de couvertures et autres objets de literie, pour les députés au pacte fédératif, faite à M. d'Angremont, chef du bureau militaire à l'Hôtel de Ville.

Juillet 1790.
Un dossier, A. N., C 197, n° 160[36].

1854. — Mémoires des dépenses et avances pour les fêtes données aux frères fédérés sur les décombres de la défunte Bastille, les 18, 19 et 20 juillet, l'an II de la Liberté, par Palloy, patriote, pour le compte de la municipalité, sur les plans et dessins de M. Jallier.

Juillet 1790.
Un dossier, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 3241, fol. 294.

1855. — Lettre du secrétaire du Comité des finances au ministre de l'intérieur, envoyant un mémoire des administrateurs de la Commune de Paris, relatif aux réclamations des ouvriers pour le payement de leurs travaux, lors de la Fédération du 14 juillet 1790.

10 décembre 1791.
Original signé, A. N., F[9] 145.

1856. — Lettre du département des travaux publics de la municipalité de Paris au président du Comité de l'extraordinaire des finances, lui faisant passer le bordereau des dépenses occasionnées par la Fédération générale du 14 juillet 1790, bordereau établi, le 28 juin, au comité de Fédération et joint à la lettre.

28 juin 1792.
Originaux signés (3 p.), A. N., F[9] 145.

1857. — Pétition présentée à la Convention nationale par les entrepreneurs de menuiserie de la ville de Paris, au nombre de deux cent soixante-dix, réclamant pour la troisième fois le payement des travaux exécutés au Champ de la Fédération générale, (montant à 235,251 livres, 5 sols), avec lettre à l'appui du sieur Lanoa, menuisier délégué par ses confrères.

7, 26 octobre 1792.
Copie et minute (2 p.), A. N., F[9] 145.

1858. — Lettre du directoire du département de Paris à M. Roland, ministre de l'intérieur, lui adressant les pièces relatives aux dépenses occasionnées par la Fédération du 14 juillet 1790, dépenses se montant à 1,328,011 livres, 14 sols, 3 den., sur laquelle somme il reste dû aux ouvriers 925,311 liv. 5 s. 3 d., déduction faite des 403,000 liv. 9 s. payés par la caisse municipale, et demandant que le Trésor public prenne à sa charge les frais du pacte fédératif de 1790, dépense vraiment nationale, avec accusé de réception, et lettre de Roland au président de la Convention nationale, partageant le sentiment de l'administration du département de Paris et insistant pour une prompte solution.

16, 28 octobre 1792.
Original et minutes (3 p.), A. N., F[9] 145.

1859. — Décret de la Convention nationale, décidant que le pouvoir exécutif rendra compte des motifs qui ont empêché le règlement des travaux et fournitures des ouvriers et fournisseurs du Champ de la Fédération en 1790.

2 décembre 1792.
Copie certifiée, avec lettre d'envoi de Garat, ministre de la justice, au ministre de l'intérieur, (2 p.), A. N., F[9] 145.
Éd. *Collection générale des decrets rendus par la Convention nationale*, décembre 1792, p. 8.

1860. — « La vérité sans fard pour les entrepreneurs, menuisiers et autres, qui ont fourni et construit les travaux que toute

la France a admirés au Champ de Mars à la Fédération générale, le 14 juillet 1790, par Lanoa, menuisier. »

2 décembre 1792.

Imprimé, avec lettre d'envoi du sieur Lanoa, du 11 décembre 1792, annonçant qu'il a distribué 400 exemplaires de cet écrit aux membres de la Convention (3 p.), *A. N.*, F1c III, Seine, 25; F9 145.

1861. — Pétition des fournisseurs et entrepreneurs de serrurerie pour la Fédération du 14 juillet 1790, à la Convention nationale, à l'effet d'obtenir le règlement de leurs mémoires, ayant fait des avances dépassant le chiffre de 80,000 livres.

5 décembre 1792.

Minute, *A. N.*, F9 145.

1862. — Lettre de M. Roland, ministre de l'intérieur, à la Convention nationale, appelant son attention sur la demande de Pierre Vaqué, l'un des secrétaires de la Fédération, chargé de surveiller l'impression du procès-verbal de la Confédération des Français et de la liste complète des fédérés, avec la requête du sieur Vaqué.

17 décembre 1792.

Originaux signés (2 p.), *A. N.*, C 242, n° 293.

1863. — Décret de la Convention nationale, mettant 900,000 livres à la disposition du ministre de l'intérieur, pour acquitter les dépenses de la Fédération du 14 juillet 1790.

27 juin 1793.

Original, *A. N.*, A 133, n° 2470.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par la Convention nationale*, juin 1793, p. 246.

1864. — Décret de la Convention nationale, portant que les coins des médailles frappées pour la Fédération de 1790 seront brisés, et que le port de ces médailles sera interdit, sous peine de passer pour traître à la République.

20 août 1793.

Original, *A. N.*, A 139, n° 3465.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par la Convention nationale*, août 1793, p. 193.

1865. — Lettre de Chaumette, procureur de la Commune de Paris, au ministre de l'intérieur, annonçant l'envoi d'un relevé des oppositions ou délégations de créanciers des entrepreneurs chargés en 1790 des travaux du Champ de Mars, faites entre les mains du trésorier de la Commune, en prévision des payements qui seront effectués, en vertu du décret du 27 juin, pour le règlement de ces travaux.

23 août 1793.

Original signé, *A. N.*, F9 145.

§ 18. — Duel de Cazalès et de Barnave (11 août 1790).

1866. — Lettre de Jean-Baptiste Cloots à Antoine Barnave, lui reprochant son duel avec Cazalès.

(Août 1790.)

Autographe non signé, *A. N.*, W 298, n° 285.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 708.

1867. — Lettre de Cazalès au président de l'Assemblée nationale, demandant un congé de quinze jours, les médecins l'ayant condamné à passer quelque temps à la campagne.

21 septembre 1790.

Original, *A. N.*, C 44, n° 410.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 221.

§ 19. — Mouvements populaires (août-septembre 1790).

1868. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, l'invitant à prendre des mesures d'ordre au sujet de la venue à l'Hôtel de Ville des ouvriers de la manufacture des glaces du faubourg Saint-Antoine et des ateliers publics pour demander la diminution du prix du pain.

7 août 1790.

Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1869. — Lettre de M. Bailly, signalant l'effervescence du peuple qui s'est porté en foule au Châtelet pour arracher des mains de la garde un voleur qu'on y conduisait.

12 août 1790.
Original signé, A. N., AF^II 48, n° 167.

1870. — Procès-verbal d'emprisonnement des nommés Leroux, Desmaisons et Chavarot, pour cause de l'émeute arrivée près du Châtelet, et informations faites à ce sujet par le commissaire Picard-Desmarest.

13, 23, 30 août, 7 septembre 1790.
Minutes (4 p.), A. N., Y 15101.

1871. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, le priant de faire circuler des patrouilles dans le faubourg Saint-Antoine pour éviter tout conflit entre les assemblées de *frères* et de *patriotes* au bal vis-à-vis le marché Beauvau.

29 août 1790.
Original signé, A. N., AF^II 48, n° 167.

1872. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui confiant ses craintes au sujet de quelques mouvements populaires provoqués par les projets d'irruption à Saint-Cloud, et demandant s'il ne serait pas prudent d'engager le Roi à revenir à Paris.

3 septembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 80.

1873. — Décret de l'Assemblée nationale, enjoignant à la municipalité de veiller au maintien de l'ordre troublé, le 2 septembre, par des motions d'assassinat sous les fenêtres de l'Assemblée.

7 septembre 1790.
Minute, A. N., C 44, n° 407.

Ce décret fut rendu sur la motion de Dupont de Nemours, qui rappela dans son discours les scènes scandaleuses qui s'étaient passées sur la terrasse des Tuileries, le jeudi soir 2 septembre, où la foule ameutée, par suite des nouvelles reçues de Nancy, faisait ou écoutait des motions incendiaires dans lesquelles on demandait tantôt le renvoi, tantôt l'arrestation, tantôt même la tête des ministres (*Journal de Paris*, n° 247, p. 1008).

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 634.

1874. — Représentations au Comité des recherches tendant à obtenir des lois contre les attroupements, les motions et libelles, et proposant de confier à la municipalité l'administration de la police, annexées à une copie du décret du 7 septembre.

7 septembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^b 32, n° 335.

1875. — Délibération du bataillon de Saint-Etienne-du-Mont, relative aux assemblées illicites tenues, rue Censier, par le marquis de la Tournelle, et aux enrôlements pour la formation d'un corps de troupes spécial pouvant cacher des projets contre-révolutionnaires.

7 septembre 1790.
Extrait conforme, A. N., D XXIX^b 12, n° 130.

1876. — Procès-verbal du sieur Claude-Denis Tavernier, officier à la suite de l'état-major général, touchant les motions incendiaires faites au Palais-Royal contre le général et le maire, et les assemblées contre-révolutionnaires à l'hôtel du club de la Reine.

8 septembre 1790.
Copie, A. N., D XXIX^b 32, n° 335.

1877. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, le priant de veiller à ce que le poste de cavalerie de la porte Saint-Antoine ne se trouve point dégarni pendant la nuit et lui demandant le résultat de la surveillance exercée autour du Palais Bourbon.

12 septembre 1790.
Original signé, A. N., AF^II 48, n° 167.

1878. — Lettre anonyme dénonçant les assemblées nocturnes et souterraines tenues par les chanoines de Notre-Dame, au dire d'un habitant du cloître.

14 septembre 1790.
Minute, A. N., D XXIX^b 12, n° 133.

1879. — Lettre de M. Aaguon à M. Bailly, lui signalant le projet de mettre en liberté les sept cents prisonniers de Bicêtre, formé par les habitants du faubourg Saint-Antoine, et demandant, pour tenir en respect les prisonniers, les deux canons se trouvant, l'un dans la cour de la Pépinière, l'autre à la

Bastille, avec invitation de M. Bailly à M. de Gouvion de fournir les deux canons.

15 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, AF^II 48, n° 167.

1880. — Avertissement donné par le Comité des recherches à M. de Lafayette, de la tenue d'assemblées suspectes chez M. de Villequier.

24 septembre 1790.
Minute signée et scellée, *A. N.*, D XXIX^b 32, n° 327.

§ 20. — Démission et départ de Necker (4 septembre 1790).

1881. — Lettre de M. Necker à l'Assemblée nationale, donnant sa démission, motivée par le mauvais état de sa santé, et laissant en garantie de sa gestion sa maison de Paris, sa maison de campagne et ses fonds déposés au Trésor royal, jusqu'à concurrence de 2 millions de livres.

3 septembre 1790.
Original signé, avec post-scriptum autographe, *A. N.*, C 44, n° 411; C 185, n° 604.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 559.

1882. — Lettre de M. Necker à Louis XVI, lui annonçant que les événements de la veille et les divers avis qu'il a reçus, d'après lesquels le peuple devait se porter chez lui, ainsi que chez son collègue M. La Tour du Pin, le forçaient à quitter Paris, avec copie de sa démission.

3 septembre 1790.
Autographe, *A. N.*, C 185, n° 603.

1883. — Lettre de M. Necker au président de l'Assemblée nationale, envoyant, avant son départ, un mémoire sur la liquidation de la dette publique.

8 septembre 1790.
Autographe et minute, *A. N.*, C 44, n° 411.

1884. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de donner à M. Necker les deux cavaliers de la garde nationale qu'il demande pour l'accompagner jusqu'à la frontière.

8 septembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 81.

1885. — Lettre de M. Necker au président de l'Assemblée nationale, pour lui faire part de son arrestation par la municipalité d'Arcis-sur-Aube, malgré les passeports délivrés par le Roi et par la municipalité de Paris.

9 septembre 1790.
Autographe, *A. N.*, C 44, n° 412.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 694.

1886. — Procès-verbal d'arrestation de M. et Mme Necker par la municipalité d'Arcis-sur-Aube, avec lettre d'envoi à l'Assemblée nationale.

9 septembre 1790.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, C 44, n° 412.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 695.

1887. — Lettre des directoire et procureur général syndic du département de l'Aube au président de l'Assemblée nationale, pour l'aviser de l'arrestation de M. Necker.

10 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, C 44, n° 412.

1888. — Lettre d'Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein, au président de l'Assemblée nationale, demandant de faire délibérer, le jour même, sur l'arrestation de son père.

11 septembre 1790.
Original, *A. N.*, C 44, n° 412.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 709.

1889. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que son président écrira à la municipalité d'Arcis-sur-Aube de mettre sur-le-champ M. Necker en liberté et adressera à M. Necker une lettre qui lui servira de passeport.

11 septembre 1790.
Copie, *A. N.*, A 189, fol. 187.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1790, p. 70.

La lettre du président de l'Assemblée nationale à M. Necker est reproduite dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 696.

§ 21. — Suppression du Parlement (7 septembre 1790).

1890. — Procès-verbal dressé par les volontaires de la Bazoche, à l'effet de constater une prétendue assemblée secrète du Parlement, le jour de la Pentecôte, se réduisant à une simple visite du garde des sceaux au Trésor des chartes et au dépôt des registres du Parlement.

23, 24 mai 1790.
Extrait collationné, avec pièces à l'appui (3 p.). A. N., D XXIX^{b} 6, n° 81.

1891. — Lettre et mémoire du sieur Roustain, expéditionnaire en cour de Rome, se plaignant des lenteurs des procédures civiles, la chambre des vacations du Parlement n'ayant plus que la moitié des juges dont elle est composée.

10 juillet 1790.
Minutes (2 p.), A. N., D IV 50, n° 1432.

1892. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui annonçant que la municipalité se transportera au Palais, le vendredi 15, pour y apposer les scellés, et indiquant les dispositions militaires à prendre dans cette importante circonstance.

12 octobre 1790.
Original signé, A. N., AF^{II} 48, n° 167; copie, B. N., Mss., fonds français 11697, fol. 88 r°.

1893. — Protestation de la Chambre des vacations du Parlement de Paris contre les décrets de l'Assemblée nationale, portant suppression des cours de magistrature du royaume.

14 octobre 1790.
Original signé, A. N., W 349, n° 703^{b}.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 710.

Cette protestation, restée secrète, fut retrouvée au cours d'une perquisition, dans les papiers de Le Pelletier de Rosambo, et servit de base à l'accusation qui fit traduire les parlementaires devant le Tribunal révolutionnaire et aboutit à la condamnation du 1er floréal an II.

1894. — Lettre de la Chambre des vacations du Parlement de Paris à Louis XVI, déposant entre ses mains la protestation formelle des membres du Parlement contre la transcription à eux imposée des lettres patentes, portant suppression de toutes les cours et de tous les tribunaux du royaume.

14 octobre 1790.
Copie, A. N., W 349, n° 703^{b}.

1895. — Procès-verbal d'apposition de scellés, par la municipalité de Paris, sur les salles, greffes et archives du Parlement de Paris, avec lettre d'envoi de M. Bailly.

15 octobre 1790.
Original et minute signée, A. N., U 1005; C 45, n° 424.

1896. — Notes et mémoires concernant les dépenses occasionnées par l'apposition et la levée des scellés sur les archives du Parlement, et délibérations du corps municipal relatives à ces opérations.

Octobre 1790-juillet 1793.
Minutes (2 dos.), A. N., U 1003.

1897. — Décret de l'Assemblée nationale, chargeant la municipalité de Paris de commettre un greffier et des commis greffiers pour l'expédition des arrêts du Parlement et de procéder à la levée des scellés sur les minutes d'arrêts rendus de 1785 à 1790.

19 octobre 1790.
Minute, A. N., C 45, n° 418.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, octobre 1790, p. 104.

1898. — Lettre du conseiller Sallier au président du Parlement, déclarant qu'il partage le sentiment de la Chambre des vacations et s'associe à tous ses actes.

23 octobre 1790.
Copie, A. N., W 349, n° 703^{b}.

1899. — Arrêté du corps municipal, nommant M. Terrasse, commis greffier du greffe criminel du ci-devant Parlement, greffier provisoire pour délivrer les expéditions des arrêts dudit Parlement, et désignant pour

commis greffiers provisoires les greffiers à la peau du ci-devant Parlement.

2 novembre 1790.

Extraits collationnés, avec lettre d'envoi du 4 novembre, signée de Bailly, et lettre du sieur Maugis, commissaire municipal, en date du 3 novembre, convoquant M. Terrasse pour la prestation du serment, *A. N.*, U 1006.

1900. — Lettre du sieur Lemoine, secrétaire greffier adjoint de la municipalité, à M. Terrasse, le priant de se joindre aux commissaires du corps municipal, chargés de la levée des scellés du Parlement, qui se réuniront à l'Hôtel de Ville, le 6 novembre, à dix heures du matin.

4 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, U 1006.

1901. — Délibération des commissaires de la municipalité de Paris pour la levée des scellés du Parlement, relative à la transcription sur feuilles de parchemin, par des commis *ad hoc*, des minutes d'arrêts, au mode de perception des droits dûs pour l'expédition des arrêts, à la quotité de ces droits et au mode de payement tant du greffier que des commis greffiers.

6 novembre 1790.
Expédition, *A. N.*, U 1006.

1902. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à l'effet d'empêcher la rentrée solennelle que se propose de faire la Cour des Aides, autorisée à continuer ses fonctions jusqu'à l'installation de nouveaux tribunaux.

11 novembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1903. — Arrêté du corps municipal, ratifiant les mesures prises par ses commissaires, chargés de la levée des scellés du Parlement, donnant le texte d'une formule pour les expéditions délivrées par le sieur Terrasse, et prescrivant un relevé annuel des minutes confiées à la garde du même greffier.

12 novembre 1790.
Extraits conformes (3 p.), *A. N.*, U 1006.

1904. — Lettre du sieur La Reynie, capitaine de la garde nationale, l'un des vainqueurs de la Bastille, au président de l'Assemblée nationale, demandant un relevé exact des sommes et bijoux mentionnés dans les procédures criminelles, et prétendant en rendre responsables les juges supprimés.

13 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1421.

1905. — Arrêté du corps municipal, décidant qu'à partir du 29 novembre, le sieur Terrasse n'apposera au bas des expéditions que sa signature, ainsi que le faisaient autrefois les greffiers en chef.

27 novembre 1790.
Extraits conformes (2 p.), *A. N.*, U 1006.

1906. — Invitation à une conférence envoyée aux commissaires de la municipalité chargés des scellés au Palais, par le Comité de judicature.

28 décembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D IV 50, n° 1433.

1907. — Récépissés délivrés par M. Blondel, bibliothécaire du duc de Penthièvre, à M. Jouan, dépositaire des registres du Parlement, pour la communication des registres du Conseil secret, durant les années 1788, 1789 et 1790.

Minute, *A. N.*, U 1006.

1908. — Procès-verbal d'inventaire des meubles et effets garnissant les juridictions établies dans l'enceinte du Palais.

4 janvier 1791.
Original et expédition, *A. N.*, U 1004.

1909. — Lettre du Comité de judicature de l'Assemblée nationale à M. Mulot, vice-président de la Commune, annonçant le renvoi au Comité de constitution du mémoire qui lui avait été adressé.

11 janvier 1791.
Original signé du président, *A. N.*, U 1006.

1910. — Délibération du corps municipal, autorisant les administrateurs au département des travaux publics à se pourvoir dans les différentes salles du Palais, des tables, bancs, banquettes et autres objets néces-

saires pour l'ameublement des divers tribunaux.

12 janvier 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, U 1006.

1911. — Pétition des employés à la confection des registres du Parlement au Comité de constitution, afin d'obtenir la continuation de leur travail.

28 janvier 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1489.

1912. — Rapport adressé aux Comités de constitution et de judicature par les officiers municipaux, commissaires délégués pour la reconnaissance et levée des scellés apposés au Palais, et l'inventaire sommaire des minutes confiées à M. Terrasse, greffier élu par la municipalité.

29 janvier 1791.
Minute signée, avec lettre adressée à M. Mulot, vice-président de la Commune, le 11 janvier (3 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1421; U 1003.

1913. — Recette effectuée par M. Luce, élu commis greffier par la municipalité, pour la perception des droits d'expédition des arrêts du ci-devant Parlement de Paris, depuis le 15 novembre 1790 jusques et y compris le 31 janvier 1791, avec pièces à l'appui.

Minute, *A. N.*, U 1006.

1914. — Pétition des employés à la confection des registres du Parlement à l'Assemblée nationale, pour demander le règlement de l'arriéré restant dû et la continuation de leur travail.

18 février 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1421.

1915. — Compte rendu aux officiers municipaux et commissaires délégués par le corps municipal, tant à l'effet de procéder à la reconnaissance et levée des scellés apposés au Palais, le 15 octobre 1790, que pour assister à l'inventaire sommaire des minutes d'arrêts confiés à M. Terrasse, par le sieur Jouan, élu commis greffier par la municipalité et chargé spécialement par MM. les commissaires de payer les différentes dépenses relatives au nouveau dépôt.

26 février 1791.
Minute, *A. N.*, U 1006.

1916. — Procès-verbal de levée des scellés et description des procès et minutes étant au greffe civil du Parlement, par les commissaires de la municipalité de Paris.

7 mars 1791.
Minute (un fort dossier composé de 56 cahiers réunis), *A. N.*, U 1005, U 1008.

1917. — Certificat des officiers municipaux, délégués pour la reconnaissance et levée des scellés apposés au Palais, constatant que les sieurs Lemoine, Martin et Colleau sont établis gardiens des scellés apposés, tant sur les portes de la Grand' Chambre, que sur celles des chambres de la Tournelle et de Saint-Louis.

9 avril 1791.
Original signé, *A. N.*, U 1006.

1918. — Arrêté du corps municipal, formant quatre dépôts des greffes des cours et juridictions de la ville de Paris, et instituant un gardien pour la conservation de chacun de ces dépôts, avec fixation de leur salaire, savoir : le sieur Terrasse pour le Parlement, le sieur Michaut pour la Cour des Aides, le sieur Gabet pour le Châtelet et le sieur Morel pour le Grand Conseil.

29 avril 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, U 1006.

1919. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. Terrasse, lui envoyant copie de la réponse faite par M. Bonnaire de Forges, qui demande un état détaillé des sommes représentant l'arriéré dû depuis 1789, pour la confection des registres du Parlement.

22 avril, 24 mai 1791.
Original signé et copie, *A. N.*, U 1015.

1920. — Procès-verbal contenant description sommaire des archives, registres, minutes et greffe des Cour des Aides, Cour des Monnaies, Élection, Prévôté des Monnaies, Bailliage du Palais, Bureau des finances, Connétablie, Amirauté, Eaux et forêts, qui doivent être remis à M. Phil. Michaut, élu gardien par arrêté du corps municipal du 29 avril 1791.

4 mai 1791.
Minute (un fort cahier), *A. N.*, U 1010.

1921. — Protestation de M. Bourrée de Corberon, conseiller au Parlement, contre l'existence de la prétendue Assemblée nationale et contre ses décrets sur l'organisation judiciaire.

5 mai 1791.
Copie, *A. N.*, W 349, n° 703b.

1922. — Procès-verbal contenant description sommaire des archives, registres, minutes et greffe, tant civil que criminel, des Grand'Chambre, Tournelle, Chambre des enquêtes et Requêtes du Palais, formant la ci-devant cour du Parlement, qui doivent être remis à M. François Terrasse, élu gardien par arrêté du corps municipal du 29 avril 1791.

9 mai 1791-10 juin 1792.
Minute (un fort cahier), *A. N.*, U 1010.

1923. — Arrêté du corps municipal, décidant que, pendant quinzaine, à partir du 31 mai, la transcription des minutes d'arrêts du ci-devant Parlement sera poursuivie par les employés chargés de ce travail, et que le maire se concertera, soit avec les ministres de la justice et des contributions publiques, soit avec les Comités de l'Assemblée, pour obtenir les fonds nécessaires à l'effet de continuer et compléter cette précieuse collection.

28 mai 1791.
Extrait signé, *A. N.*, U 1015.

1924. — Mémoire des employés chargés de la confection des registres du Parlement à l'Assemblée nationale, demandant le payement de l'arriéré de leurs travaux, la continuation de leur ouvrage et leur emploi à la transcription des registres du tribunal de cassation.

6 juin 1791.
Minute avec signatures, *A. N.*, D IV 51, n° 1488.

1925. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Boullemer, procureur-syndic de la Commune, en réponse au mémoire de M. Terrasse, portant règlement pour les attributions du gardien des scellés sur les archives de l'ancien Parlement.

25 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, U 1015.

1926. — Requête du sieur Jacques Debret, doyen des trois greffiers à la peau criminels du Parlement, aux officiers municipaux de Paris, afin d'être chargé de l'expédition des arrêts criminels, avec lettre d'envoi.

1er juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, U 1006.

1927. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Terrasse, l'autorisant provisoirement à inscrire sur les registres, dont il est gardien et dépositaire, les jugements de radiation de saisies réelles.

1er août 1791.
Original signé, *A. N.*, U 1015.

1928. — Lettre de M. de Joly, secrétaire greffier de la municipalité, à M. Terrasse, au sujet du payement de ses commis et du remboursement de ses avances.

1er août 1791.
Original signé, *A. N.*, U 1015.

1929. — Arrêté du corps municipal, exprimant le vœu qu'il soit pourvu aux frais de transcription et au payement du parchemin nécessaire pour la transcription des arrêts du Parlement, mais déclarant que cette dépense ne peut être considérée comme une dépense municipale.

8 août 1791.
Minute, *A. N.*, U 1015.

1930. — Mémoires de M. Terrasse, gardien des archives du ci-devant Parlement, au directoire du département de Paris et au ministre de l'intérieur, pour la continuation de la confection des registres, le règlement de l'arriéré de 1789 et 1790, montant à 28,000 livres, et le payement des commis écrivains.

Août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, U 1006.

1931. — Lettre de M. de Joly, secrétaire greffier de la municipalité, invitant M. Terrasse à présenter deux des écrivains qui travaillent à la transcription des arrêts à M. Pastoret, afin de l'intéresser à la fois en leur faveur et en faveur de l'ouvrage.

14 août 1791.
Minute signée, *A. N.*, U 1015.

1932. — États de la dépense occasionnée par la confection des registres du Parlement, de 1748 à 1771, ainsi que des volumes faits pour la transcription des arrêts du Parlement, jusqu'au 1er septembre 1791.

Minute, A. N., U 1002.

1933. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Terrasse, au sujet de la décision du Comité de constitution, relative à la radiation des saisies réelles.

7 septembre 1791.
Original signé, A. N., U 1015.

1934. — Lettre de M. de Joly, secrétaire greffier de la municipalité, à M. Terrasse, au sujet des réclamations des employés du Palais, dont il ne peut s'occuper, la municipalité en ayant renvoyé la connaissance au département.

12 octobre 1791.
Original signé, A. N., U 1015.

1935. — Lettre de M. Terrasse, gardien des archives du ci-devant Parlement, demandant l'intervention du maire de Paris pour hâter la décision du ministre de l'intérieur, relativement à la continuation des registres du ci-devant Parlement, et au payement de l'arriéré dû aux commis chargés de ce travail.

12 octobre 1791.
Minute, A. N., U 1006.

1936. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Terrasse, lui déclarant qu'il ne peut recevoir des oppositions aux saisies réelles, ni les enregistrer, qu'il ne doit se dessaisir d'aucune minute et ne peut donner aux arrêts délivrés la forme exécutoire.

25 octobre 1791.
Original signé, A. N., U 1015.

1937. — Lettre des commissaires chargés de la levée des scellés apposés au Palais, autorisant M. Terrasse à prélever sur les objets dont il se trouve dépositaire, les sommes nécessaires aux dépenses journalières de son bureau.

29 novembre 1791.
Original signé, A. N., U 1015.

1938. — Lettre de M. Cahier, ministre de l'intérieur, à M. Terrasse, lui annonçant qu'il a soumis à la décision de l'Assemblée nationale la demande relative à la continuation de la transcription des registres du Parlement, et celle qui a pour objet le payement des quatre gardiens des archives des anciens tribunaux de Paris.

14 décembre 1791.
Original signé, A. N., U 1015.

1939. — Mémoire de la municipalité de Paris à M. Dyzès, député à l'Assemblée nationale, pour hâter le dépôt de son rapport au sujet des émoluments dus depuis cinq mois aux gardiens élus pour la conservation des greffes et la délivrance des arrêts des anciens tribunaux, ainsi qu'à leurs commis.

26 décembre 1791.
Original, A. N., U 1015.

1940. — Arrêté de la municipalité de Paris, portant que les administrateurs au département du domaine continueront à recevoir et arrêter les comptes des gardiens et dépositaires des greffes et archives des tribunaux supprimés, et que les sommes produites par les expéditions des arrêts seront affectées au payement des commis attachés à chacun des quatre dépôts.

27 décembre 1791.
Extrait signé, A. N., U 1015.

1941. — Rapport du comité de surveillance et révolutionnaire de la section de Bondy sur les protestations de la Chambre des vacations du Parlement de Paris.

Nivôse an II.
Original signé, A. N., W 349, no 703b.

§ 22. — Affaire de Nancy. — Cérémonie funèbre au Champ de Mars en l'honneur des victimes de Nancy (20 septembre 1790).

1942. — Adresse des patriotes suisses résidant à Paris à l'Assemblée nationale, exprimant leurs regrets de l'insurrection arrivée dans le régiment de Châteauvieux et demandant la permission d'envoyer une lettre aux régiments suisses.

2 septembre 1790.

Minute signée, avec copie de la lettre (2 p.), A. N., C 44, n° 412.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 511.

1943. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant d'envoyer une députation de douze personnes pour inviter l'Assemblée nationale au service solennel que la garde nationale fera célébrer au Champ de mars en l'honneur des victimes de Nancy.

15 septembre 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 82.

1944. — Discours de M. Bailly à l'Assemblée nationale, demandant l'envoi d'une députation au service que la municipalité se proposait de faire célébrer, le 20 septembre, au champ de la Fédération pour les citoyens morts à Nancy, et réponse du président.

16 septembre 1790.

Extrait du procès-verbal et minute, avec liste des députés, *A. N.*, C*I 9, fol. 2824 v°; C 44, n° 408.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 21.

1945. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, insistant sur les mesures d'ordre pour la cérémonie arrêtée par la municipalité en l'honneur des citoyens morts à Nancy, et particulièrement sur la garde des prisons, eu égard aux tentatives quotidiennes d'évasion au Châtelet.

19 septembre 1790.

Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

1946. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. de Saint-Priest, demandant des banquettes des Menus pour la célébration du service funèbre à la mémoire des citoyens morts à Nancy, service organisé par la municipalité sur la demande de la garde nationale.

19 septembre 1790.

Minute, *A. N.*, F1c III, Seine, 27.

1947. — Procès-verbal de la cérémonie funèbre du 20 septembre 1790, organisée par la municipalité de Paris et la garde nationale en l'honneur des guerriers morts à Nancy, le 31 août 1790.

21 septembre 1790.

Minute, *A. N.*, C 44, n° 409.

1948. — Mémoire de la fourniture de 300 bouteilles de vin de Bourgogne et de 25 de Beaune, faite par le sieur Perrier au Champ de Mars, le 20 septembre 1790, montant à 389 livres.

24 septembre 1790.

Original, *B. N.*, fonds français 7005, fol. 5.

1949. — Mémoire des frais de transport des chandeliers de Saint-Sulpice et de Panthemont au Champ de Mars.

24 septembre 1790.

Original, *B. N.*, fonds français 7005, fol. 5.

1950. — Ordonnance de payement des dépenses faites pour le service célébré au Champ de la Fédération, le 20 septembre, suivant le compte présenté par le sieur Paurier, avec pièces justificatives, ladite ordonnance émanant du département des travaux publics de la municipalité de Paris.

29 septembre 1790.

Original signé, *B. N.*, fonds français 7005, fol. 2.

1951. — Ordonnance de payement au sieur Sarrette, capitaine de la musique de la garde nationale, de la somme de 117 livres, pour les frais de la musique exécutée au Champ de la Fédération, le 20 septembre 1790.

4 octobre 1790.

Original signé, *B. N.*, fonds français 7005, fol. 6.

§ 23. — Duel de Ch. de Lameth et de Castries. — Pillage de l'hôtel de Castries. — Agitation séditieuse (novembre-décembre 1790).

1952. — Lettre de Barnave relative au duel de Charles de Lameth et de M. de Castries, qui a excité une alarme universelle dans les esprits et un vif mécontentement des provocations adressées aux députés les plus renommés par leur patriotisme.

Sans date (13 novembre 1790).
Autographe, A. N., W 12, n° 216.

1953. — Arrêté de la section de la Croix-Rouge, exprimant son affliction de l'accident qui met en danger les jours de Charles de Lameth, et demandant une adresse des sections pour obtenir une loi contre les duels.

13 novembre 1790.
Extrait, A. N., C 46, n° 453.

1954. — Adresse du bataillon de Bonne-Nouvelle à l'Assemblée nationale, à propos de la blessure reçue par M. de Lameth, tendant à empêcher qu'aucun des membres de la législature puisse être provoqué en duel.

13 novembre 1790.
Minute signée et scellée, avec la délibération nommant une députation à l'Assemblée nationale, A. N., C 46, n° 445.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 417.

1955. — Arrêté du corps municipal, décidant l'envoi d'une députation à l'Assemblée nationale pour porter remède, par une loi, à la fréquence des duels.

13 novembre 1790.
Copies conformes, A. N., D IV 49, n° 1424; C 46, n° 453.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 422.

1956. — Discours du maire de Paris à l'Assemblée nationale, au nom d'une députation de la municipalité réclamant les moyens d'assurer la tranquillité publique.

13 novembre 1790.
Minute, A. N., C 46, n° 445.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 422.

1957. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, signalant la fermentation que l'on a remarquée parmi le peuple, et l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour dissiper les attroupements qui pourront se produire à l'ouverture des Tuileries.

13 novembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1958. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, lui faisant passer un billet de M. Calvinhac, commandant le bataillon de garde à l'hôtel de Castries, touchant le projet de piller la maison de campagne du maréchal de Castries, à Olainville.

13 novembre 1790.
Copies (3 p.), *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1959. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, l'instruisant de l'existence au Palais-Royal d'une société qui se propose d'abattre dans tous les quartiers les armoiries sur les portes des anciens hôtels.

16 novembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1960. — Arrêté et pétition de la section des Gravilliers, demandant à l'Assemblée nationale de proscrire les duels et de décréter les moyens les plus efficaces pour les réprimer.

18 novembre 1790.
Copies certifiées et scellées (2 p.), A. N. D IV 49, n° 1419.

1961. — Ordre du maire de Paris à l'état-major général, demandant l'envoi au Palais-Royal de forces suffisantes pour l'apaisement du tumulte et le rétablissement de l'ordre.

21 novembre 1790.

Original signé, *A. N.*, AF^II 48, n° 167.

1962. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, l'invitant à continuer les mesures extraordinaires de surveillance et de sûreté pour éviter le renouvellement des scènes qui se sont passées dans les cafés de Foy et du Caveau du Palais-Royal, et réponse de M. de Gouvion, portant qu'il a interdit toute arrestation pour des propos ayant un caractère de personnalité, et espérant une soirée assez tranquille, eu égard au mauvais temps qui chassera les groupes du jardin.

23 novembre 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1963. — Lettre de M. de Castries au président de l'Assemblée nationale, demandant un congé.

26 novembre 1790.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 46, n° 441.

Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 749.

1964. — Information par le commissaire Grandin, au sujet des propos incendiaires et séditieux tenus par le sieur Rotundo sur la terrasse des Feuillants aux Tuileries et au café du Caveau au Palais-Royal, propos outrageants pour le Roi et la Reine.

28 novembre 1790.

Minute, *A. N.*, Y 13320.

Loustalot, dans le n° 75 des *Révolutions de Paris* (article intitulé : *Dictature du grand général*), prit la défense du sieur Rotundo, victime, disait-il, d'une persécution atroce combinée par les infâmes juges du Châtelet. Les propos indécents contre le Roi, la Reine, les ministres et M. de Lafayette, qu'on lui imputait, se réduisaient, paraît-il, à un jeu de mots qui avait profondément blessé M. de Lafayette lors de l'expédition de l'hôtel de Castries, le 13 novembre; Rotundo avait répondu au général qui lui demandait s'il n'était pas Anglais : *Moitié l'un, moitié l'autre*.

V. la mention de son arrestation dans le *Journal de Paris* (n° 344, p. 1398), qui l'appelle dédaigneusement *Rotundi*, Italien, se disant Anglais, déjà emprisonné pour un vol considérable d'argenterie. (Cf. BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VIII, p. 38.) Rotundo fut absous par jugement du tribunal des Dix. (*Révolutions de Paris*, n° 82, p. 185.)

1965. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire au Comité de police de particuliers s'étant présentés pour demander des passeports, et auxquels étaient imputés des propos séditieux tendant à l'enlèvement du Roi et de la Reine.

14 décembre 1790.

Minute, *A. N.*, Y 15101.

1966. — Déclaration de la section de la Fontaine-de-Grenelle, signalant l'existence d'un bureau organisé rue des Marais pour recueillir ce qui se passe dans les endroits publics, notamment au Palais-Royal, et pour monter une cabale contre la pièce de Brutus.

27 décembre 1790.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 16, n° 174.

Les représentations de la tragédie de Voltaire au théâtre de la Nation, commencées le 17 novembre, étaient très suivies et très bruyantes; au dire de l'auteur des *Révolutions de Paris* (n° 71, p. 291), Brutus était accueilli des patriotes avec ivresse et déchaînait les fureurs des aristocrates; pour éviter des conflits meurtriers, d'après les ordres de la municipalité, le public n'était admis qu'en déposant les cannes, bâtons, épées et toutes autres armes offensives (*Journal de Paris*, numéro du 25 novembre 1790).

1967. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'informant de projets formés contre les prisons du Châtelet et de la Force, le priant d'en assurer la garde et de doubler le poste de cavalerie à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, pour empêcher les malintentionnés de complimenter les vainqueurs de la Bastille sur leur fermeté.

28 décembre 1790.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 117.

1968. — Lettre de M. Bailly envoyant au Comité des recherches deux lettres incendiaires adressées de Toulouse à un particu-

lier du faubourg Saint-Antoine, pour l'engager à exciter les ouvriers.

2 janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 16, n° 177.

1969. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, l'informant de l'avis qui lui est donné de troubles à la Caisse d'escompte ou au Trésor royal, et réponse de M. de Gouvion, déclarant qu'il ne voit aucune apparence de mouvement.

16, 18 janvier 1791.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1970. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, en réponse à la réclamation de la marquise de Béthune, faisant observer que les patrouilles, beaucoup plus que les corps de garde, assurent la tranquillité de Paris.

17 janvier 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1971. — Saisie par le procureur général du département du Loiret d'une lettre du sieur La Jossinière, ancien domestique de M. de Castries, détenu à Orléans, au sujet d'un coffre contenant quarante rouleaux de 25 louis et 3,000 livres en assignats, avec des papiers, à lui confié par M. de Castries lors du pillage de son hôtel, et caché dans le bois d'Olivet.

28 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 33, n° 347.

§ 24. — Affaire de La Chapelle (24 janvier 1791).

1972. — Procès-verbal des graves événements survenus le 24 janvier, à la suite d'une visite domiciliaire chez le sieur Vingiaire, marchand de vin, par des commis de la barrière, ayant entraîné la mort de plusieurs habitants, tués aux côtés de la municipalité par un détachement de chasseurs soldés.

24 janvier 1791.
Copie conforme, avec lettre d'envoi au président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, D XXIX 89.

Ce procès-verbal se trouve analysé dans BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VIII, p. 437.

1973. — Arrêté de la section des Arcis, portant que les commissaires chargés de recueillir des renseignements sur la malheureuse affaire de La Chapelle se rendront au Comité des recherches de l'Assemblée nationale pour y déposer les pièces par eux rapportées.

22 février 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIX^b 18, n° 192.

1974. — Pétition de la municipalité et garde nationale de La Chapelle à l'Assemblée nationale, demandant pour les veuves des sieurs Julien et Auvry, morts en défendant les droits de la commune, la même récompense que pour les veuves des vainqueurs de la Bastille.

1er août 1791.
Original, avec 3 pages de signatures, *A. N.*, C 125, n° 408.

La *délibération de la municipalité et conseil général de la commune de La Chapelle-Saint-Denis*, avec un extrait certifié du procès-verbal, fut imprimée et vendue au profit des veuves des sieurs Julien et Auvry, *B. N.*, L^b 39, n° 4535.

1975. — Rapport du Comité des recherches sur l'affaire de La Chapelle, lu au conseil général de la Commune, le 11 février 1791, par M. Borie, membre du Comité.

1791.

Imprimé joint à la pétition de la municipalité de La Chapelle, du 1er août 1791, *A. N.*, C 125, n° 408.

Un résumé de ce rapport (contenant 14 pages) figure dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XXI, n° 19, p. 293.

V. également le *Récit exact et circonstancié du combat et des malheurs arrivés hier au village de La Chapelle*, *A. N.*, AD^I 101.

§ 25. — Manifestation devant l'hôtel de Clermont-Tonnerre (27 janvier 1791).

1976. — Lettre de M. Bailly à M. Cochon de Lapparent, avec note signalant les agissements d'une société contre-révolutionnaire, se réunissant rue de Vaugirard, sous la présidence de M. de Clermont-Tonnerre.

3 décembre 1790.
Minutes (2 p.), A. N., D XXIXb 32, n° 328.

V. le *Compte rendu par Stan. Clermont-Tonnerre, de ce qui s'est passé de relatif à lui, à l'occasion du club des amis de la constitution monarchique, dont il est membre*, B. N., Lb 39, n° 4551.

1977. — Arrêté de la section de la Croix-Rouge, se joignant à la section de l'Observatoire pour dénoncer les attroupements alarmants autour de l'hôtel de Clermont-Tonnerre et les inscriptions faites sous prétexte d'aumônes et de distributions de pain.

22 janvier 1791.
Extrait conforme, A. N., D XXIXb 33, n° 339.

V. dans le *Journal général de la Cour et de la Ville*, n° 26, p. 212, la délibération de la Société des amis de la constitution monarchique, en date du 24 janvier, déclarant qu'elle renonce à ses distributions de pain aux indigents et remet au procureur-syndic de la Commune 11,549 livres, représentant leurs contributions volontaires pour des actes de bienfaisance.

1978. — Déclaration de la section de la Croix-Rouge, portant que M. de Clermont-Tonnerre ne lui a remis aucune somme d'argent pour être distribuée à titre de secours aux indigents qui se pressaient autour de son hôtel.

26 janvier 1791.
Extrait conforme, A. N., D XXIXb 33, n° 339.

1979. — Lettre du sieur Dufour, secrétaire de la mairie, annonçant le départ du maire pour protéger la maison et la personne de M. de Clermont-Tonnerre.

27 janvier 1791.
Minute, A. N., C 54, n° 535.

1980. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major-général de la garde nationale, l'invitant à défendre de toute insulte l'évêque de Nîmes, logé à l'hôtel d'Uzès.

23 février 1791.
Copie, B. N., Mss., fonds français 11697.

§ 26. — Départ de Mesdames, tantes de Louis XVI (19 février 1791).

1981. — Correspondance de Mesdames (principalement de Marie Adelaïde) avec Louis XVI, au sujet de leur voyage et de leur arrestation à Arnay-le-Duc.

22 janvier-28 février 1791.
Autographes (11 pièces), A. N., C 220-221, n° 160[48].

1982. — Déclaration du sieur Daubancour, coffretier du Roi, relative à des objets de voyage commandés par les domestiques de Madame Adélaïde et de Madame Victoire.

26 janvier 1791.
Minute, A. N., D XXIXb 33, n° 339.

1983. — Lettre du sieur Rémond à M. Marchais, annonçant le départ de Mesdames, de Bellevue pour Rome, le 14 février, et le projet de gens malintentionnés de mettre le feu à leur château dès leur départ.

6 février 1791.
Copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

1984. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au directoire du département de la Côte-d'Or, annonçant le départ de Mesdames pour l'Italie, départ qui doit s'effectuer du 15 au 25 par la route de Lyon, et envoyant la liste des personnes de leur

suite, avec lettre d'envoi du directoire au président de l'Assemblée nationale.

9 février 1791.

Copie et minute signée (2 p.), *A. N.*, C 58, nº 573.

Éd. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p. 41.

Pareille lettre fut adressée aux directoires de Seine-et-Marne, de l'Yonne, de Saône-et-Loire et de Rhône-et-Loire. (Cf. *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XXII, p. 251.

V. la plaquette imprimée sous le titre : *Route que doivent prendre Mesdames pour sortir du royaume, avec le détail de leur bagage et les noms des personnes qui composent leur suite*. *B. N.*, L^b 39, nº 4630.

1985. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui donnant avis de divers projets qui seraient formés par des malintentionnés à l'occasion du départ de Mesdames.

10 février 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 125.

1986. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui faisant passer copie d'une lettre, adressée à M. Marchais, pour l'aviser de projets hostiles contre le château de Mesdames, avec lettre d'envoi de Lafayette à M. Berthier, commandant la garde nationale de Versailles.

12, 14 février 1791.

Copies conformes, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

1987. — Discours de l'abbé Mulot, au nom d'une députation de la municipalité, exprimant à l'Assemblée nationale l'inquiétude que causait, dans la majorité des sections, le projet de départ de Mesdames, tantes du Roi, avec réponse du président de l'Assemblée (Mirabeau).

14 février 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 54, nº 543.

Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 189.

1988. — Délibération du directoire du département de Seine-et-Oise, décidant que la municipalité de Sèvres sera chargée de prendre les informations les plus scrupuleuses au sujet du complot tramé contre le château de Bellevue et d'en empêcher l'exécution.

14 février 1791.

Copie conforme. Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

1989. — Réponse du directoire du département de la Côte-d'Or au ministre de l'intérieur, lui faisant connaître les inquiétudes excitées dans les esprits par l'annonce du prochain passage de Mesdames.

15 février 1791.

Copie, *A. N.*, C 58, nº 573.

Cf. *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XXII, p. 304.

1990. — Lettre du directoire du district d'Arnay-le-Duc au directoire du département de la Côte-d'Or, demandant des instructions au sujet du prochain passage de Mesdames, signalé par le sieur Maugras, maître de poste, et vu de mauvais œil par les habitants de la localité.

18 février 1791.

Copie, *A. N.*, C 58, nº 573.

1991. — Lettre du directoire du département de la Côte-d'Or au directoire du district d'Arnay-le-Duc, lui traçant une ligne de conduite à suivre en prévision de l'arrivée de Mesdames, tantes du roi.

19 février 1791.

Copie, *A. N.*, C 58, nº 573.

1992. — Projet de réponse du Roi à la Commune de Paris, au sujet du voyage de ses tantes.

19 février 1791.

Minute, *A. N.*, C 220-221, nº 160.

1993. — Lettre de M. Bailly au Comité de constitution, signalant la grande fermentation occasionnée par le départ de Mesdames, ainsi que la nécessité de répondre à la pétition de la Commune de Paris, et de savoir si les personnes de la dynastie régnante ont le même droit et la même liberté que les autres citoyens de sortir du royaume.

19 février 1791.

Minute signée, *A. N.*, D IV 51, nº 1466.

1994. — Lettre de M. de La Colombe, aide-major de la garde nationale, à M. Bailly, l'avisant du départ d'une troupe considérable pour Bellevue, et réponse de M. Bailly, priant de barrer le passage à l'attroupement avec

toute la cavalerie qu'on pourra réunir, afin de le disperser.

19 février 1791.

Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

1995. — Lettre de Louis XVI informant l'Assemblée nationale du départ de ses tantes, le 19 février, à dix heures du soir, et déclarant qu'il n'a cru devoir y apporter aucun obstacle, malgré tous ses regrets de cette séparation.

20 février 1791.

Brouillon non signé et lettre avec signature, autographes (2 p.), *A. N.*, C 58, n° 573; C 220-221, n° 160.

Ed. dans le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XXI, p. 332.

1996. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'instruisant des projets du peuple parisien, qui veut se porter à Bellevue pour arrêter et conduire à Paris les équipages de Mesdames.

21 février 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 126.

1997. — Procès-verbal des sieurs Rouveau et Belin, administrateurs du département de Seine-et-Oise, constatant la résistance opposée par la garde nationale de Versailles à l'exécution de l'arrêté du département concernant le départ des équipages de Mesdames.

21 février 1791.

Copie conforme, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

1998. — Arrêté de la section de la Fontaine-de-Grenelle, décidant l'envoi d'une députation au maire de Bellevue, pour le prévenir du prochain départ de l'argentier de Mesdames, avec une malle pleine de louis, et rapport du major commandant la garde nationale de Bellevue au sujet de la venue d'un particulier, se disant député du club des Jacobins.

21, 22 février 1791.

Copies conformes, *A. N.*, D XXIX 13, n° 111.

1999. — Délibérations de la municipalité d'Arnay-le-Duc, se rendant au vœu exprimé par les habitants et décidant d'abord que la garde nationale sera requise pour vérifier les passe-ports de Mesdames, puis que le voyage de Mesdames sera suspendu jusqu'à nouvel ordre.

21, 22 février 1791.

Extrait collationné, *A. N.*, C 58, n° 573.

Ed. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p. 44.

2000. — Lettre de Mesdames, tantes de Louis XVI, au président de l'Assemblée nationale, pour l'informer de leur arrestation à Arnay-le-Duc et lui demander les ordres nécessaires afin de pouvoir continuer leur voyage.

22 février 1791.

Original signé, *A. N.*, C 58, n° 573.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 714.

Archives parlementaires, 1re série, t. XXIII, p. 492.

2001. — Lettre du directoire du département de la Côte-d'Or au président de l'Assemblée nationale, annonçant l'arrestation de Mesdames, basée sur ce que leur passeport avait été signé par le Roi plusieurs jours avant la pétition présentée par la Commune de Paris.

23 février 1791.

Original signé, *A. N.*, C 58, n° 573.

2002. — Instructions pour le courrier extraordinaire du département de la Côte-d'Or, chargé de lettres et paquets pour le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'intérieur.

23 février 1791.

Minute, *A. N.*, C 58, n° 573.

2003. — Lettre de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au président de l'Assemblée nationale, exposant les motifs qui l'ont déterminé à contresigner le passeport de Mesdames.

23 février 1791.

Original signé, *A. N.*, C 58, n° 573.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 453.

2004. — Lettre de M. Duportail, ministre de la guerre, au président de l'Assemblée nationale, déclarant n'avoir donné aucun ordre aux chasseurs de Lorraine qui ont favorisé le départ de Mesdames, et n'avoir

pris aucune part à ce qui s'est passé à Moret.

24 février 1791.

Original signé, *A. N.*, C 58, n° 573.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 491.

2005. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au président de l'Assemblée nationale, adressant, au nom du Roi, la lettre de Mesdames et une expédition du procès-verbal de la commune d'Arnay-le-Duc relatif à leur arrestation.

24 février 1791.

Original signé, *A. N.*, C 58, n° 573.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 492.

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p. 43.

2006. — Décret de l'Assemblée nationale, conforme à la motion de Mirabeau, déclarant qu'aucune loi existante ne s'oppose au départ de Mesdames, qu'il n'y a lieu de délibérer sur le procès-verbal de la commune d'Arnay-le-Duc, et renvoyant l'affaire au pouvoir exécutif.

24 février 1791.

Minute de la main de Mirabeau, *A. N.*, C 54, n° 544.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 508.

Ce fut M. de Narbonne, dépêché à Paris par Mesdames, après leur arrestation, qui rapporta le décret du 24 février; la municipalité d'Arnay-le-Duc, à la suite d'une discussion orageuse de huit heures, décida que le départ de Mesdames serait suspendu jusqu'au retour de deux commissaires envoyés auprès de l'Assemblée nationale, pour l'inviter à faire revenir Mesdames. Ces détails sont fournis par une lettre de Mesdames au Roi, analysée dans le *Journal de Paris*, n° 61, p. 248.

2007. — Réflexions sur le départ de Mesdames, qui, en leur qualité de membres de la famille royale, ne sauraient, dans les circonstances présentes, quitter le royaume, réflexions présentées à l'Assemblée nationale.

25 février 1791.

Minute, *A. N.*, C 58, n° 573.

2008. — Lettre rectificative des députés de la commune de Moret, faisant connaître que les excès attribués aux chasseurs de Lorraine ont été commis par ceux du Hainaut.

25 février 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 58, n° 573.

Cette lettre se trouve analysée dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 515; nous signalerons dans le même volume, p. 433, 493, le procès-verbal dressé, le 20 février, par la municipalité de Moret, à l'occasion du passage de Mesdames, ce même jour, entre six et sept heures du matin, et l'opuscule imprimé sous le titre : *Observations du colonel des chasseurs du Hainault* (de Ségur) *sur la conduite d'un capitaine de son régiment, que l'on accuse de contravention aux lois du royaume pour avoir rendu des honneurs à Mesdames, tantes du Roi, lors de leur passage à Fontainebleau*, *B. N.*, Lb 39, n° 4634.

2009. — Réflexions du sieur Courtesvaux sur le départ de Mesdames, tantes du Roi, sur la pétition de la Commune de Paris et sur le silence des représentants de la Nation.

25 février 1791.

Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1466.

2010. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui annonçant que le corps municipal a décidé de placer des sentinelles le long de la terrasse du château des Tuileries, à raison des attroupements et du bruit scandaleux fait sous les fenêtres même du Roi.

26 février 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 126.

La nouvelle de l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc occasionna, le 24 février, à quatre heures et demie, l'attroupement, dans le jardin des Tuileries, d'une quantité de peuple, notamment de femmes, qui demandaient le Roi, pour exiger le retour de Mesdames à Paris. C'est à grand peine que la garde nationale, ayant à sa tête les officiers municipaux, parvint à faire évacuer le jardin.

Cf. le *Journal de Paris*, 1791, n° 56, p. 28.

2011. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au directoire et au procureur général syndic du département de Seine-et-Oise, les invitant à mettre un terme à la résistance de ceux qui s'opposent au départ des équipages de Mesdames, à Bellevue, et à déléguer un administrateur muni de pleins pouvoirs.

4 mars 1791.

Copie conforme, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2012. — Procès-verbal de M. Rouveau, commissaire du département de Seine-et-Oise, chargé de faire partir de Bellevue les équipages de Mesdames, tantes du Roi.

5 mars 1791.

Copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2013. — Procès-verbal contenant la déclaration de Jean-Baptiste Adde, dit Cézar, soldat au régiment de Flandre, détaché à Bellevue, au sujet de la conduite de MM. Berthier et Villantrois, commandant et capitaine de la garde nationale de Versailles.

5 et 7 mars 1791.

Original et copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2014. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, aux administrateurs et procureur général syndic du département de Seine-et-Oise, approuvant les mesures prises par le commissaire du département à l'effet d'assurer le départ des équipages de Mesdames, tantes du Roi, du château de Bellevue.

9 mars 1791.

Copie conforme, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2015. — Compte rendu à la municipalité de Versailles par le commandant de la garde nationale, en vertu des réquisitoires à lui adressés les 26 février et 5 mars 1791, relativement au départ des effets de Mesdames, tantes du Roi, contenant le récit exact de ce qui s'est passé à Bellevue.

13 mars 1791.

Original signé de Berthier, commandant de la garde nationale, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2016. — Rapport concernant les faits passés à Bellevue les 21 février et 5 mars, extrait du registre des délibérations de la municipalité de Versailles.

19 avril 1791.

Extrait collationné, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2017. — Délibération du directoire du département de Seine-et Oise, arrêtant que les auteurs, fauteurs et adhérents de l'opposition apportée à l'exécution de la loi, lors du départ des équipages de Mesdames, seront poursuivis comme séditieux devant le tribunal du district, et déclarant qu'il n'y a lieu à inculpation ni contre M. Berthier, commandant la garde nationale, ni contre M. de Villantrois, capitaine d'une compagnie de ladite garde, avec accusé de réception par M. de Lessart, ministre de l'intérieur.

6 mai 1791.

Extrait conforme et original signé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

Cf. l'article intitulé : *Affaire de Versailles*, dans les *Révolutions de Paris*, n° 95, p. 183.

§ 27. — Émeute au faubourg Saint-Antoine et Tentative de destruction du donjon de Vincennes. — Conspiration des Chevaliers du poignard (28 février 1791).

2018. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant la municipalité de Paris à se servir provisoirement des prisons de Vincennes pour y transférer les prisonniers, en trop grand nombre dans celles de la capitale.

20 novembre 1790.

Minute signée de Barère, A. N., C 46, n° 447.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, novembre 1790, p. 109.

2019. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, lui rendant compte de l'invasion de la barrière de Sèvres par des troupes de contrebandiers, des tumultes et attroupements dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Germain, et des sévices graves commis sur la personne d'un individu dénoncé par *l'Ami du peuple*.

27 janvier 1791.

Autographe, A. N., D VI 8, n° 77.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*.

dans son numéro du 28 janvier, rapporte l'incident tragique d'un mouchard assommé par la populace dans le faubourg Saint-Antoine, malgré les efforts de Lafayette, assisté de nombreux détachements de gardes à pied et à cheval.

2020. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, l'informant de la dénonciation faite le soir même, par M. Dubois de Crancé, au club des Jacobins, d'un projet de mouvement d'un des faubourgs sur le château, projet qui a semé l'alarme.

28 janvier 1791 (minuit).
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2021. — Lettre de M. Barré, capitaine de grenadiers, à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le prévenant de l'existence, à la Halle, d'un rassemblement de 3,000 hommes, où l'on criait qu'il fallait aller à Meudon.

15 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2022. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, lui annonçant que des patrouilles de cavalerie circuleront pendant la nuit dans les rues Montorgueil et des Bourdonnais, pour protéger les caisses de l'Extraordinaire et de M. Gerdrot.

20 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2023. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour prévenir toute espèce d'émeute et d'insurrection à la barrière Blanche.

20 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2024. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, déclarant que tous les bataillons sont prêts à marcher, que les chefs de division surveillent particulièrement les barrières, que les postes de cavalerie sont doublés et que l'on est tranquille dans le faubourg Saint-Antoine.

21 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

Le *Courrier français*, dans ses Nouvelles de Paris, à la date du 12 février, disait que, depuis deux jours, toute la garde nationale était sur pied, mais uniquement pour surveiller les contrebandiers, qui paraissaient avoir conçu le projet de franchir l'enceinte à main armée. On faisait même courir le bruit dans Paris que les habitants du faubourg Saint-Antoine se proposaient d'incendier les barrières; cette insigne calomnie fut démentie par le président du club des *Ennemis du despotisme*, qui envoya sa protestation, le 23 février, au *Patriote français*, n° 564, protestation dont le texte est reproduit par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p. 118. D'après le *Courrier de Paris*, de Gorsas, t. XXI, n° XXII, la fermentation des esprits dans la capitale tenait à trois causes : 1° le départ de Mesdames ; 2° le projet prêté aux fermiers généraux pour l'apurement de leurs comptes, d'incendier les barrières, avec la complicité des contrebandiers ; 3° la présence de 30,000 scélérats, sans aveu, recrutés dans les tripots, pour piller les caisses publiques.

2025. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, exprimant les craintes que lui cause la présence de 22,000 ouvriers aux environs des barrières, qui rendra fort difficile, sans troubles graves, la perception des droits d'entrée jusqu'au 1er mai.

21 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2026. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le priant de veiller à la protection des barrières, menacées d'incendie et de pillage, et appelant son attention sur la fermentation qui règne à l'hôtel des Invalides.

21 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2027. — Lettre de M. Bailly à M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides, lui offrant de prendre de concert des dispositions au sujet de la fermentation et du mouvement signalés à l'hôtel des Invalides.

21 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2028. — Nomination, par la municipalité de Vincennes, de commissaires chargés d'instruire l'Assemblée nationale de la conduite du sieur Séguin, chanoine de la Sainte-Chapelle, qui a fait distribuer des exemplaires imprimés d'un écrit incendiaire, savoir, de la lettre pastorale de l'arche-

vêque de Paris au clergé, et de signaler le refus de serment de la plupart des chanoines, logés gratuitement et abusivement dans la cour canoniale du château.

24 février 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, D XXIXb 21, no 226.

2029. — Lettre de M. Dumont, commissaire de police de la section de Montreuil, au maire de Paris, l'informant des inquiétudes causées par les travaux du donjon de Vincennes et du dessein des citoyens du faubourg Saint-Antoine de se porter à Vincennes, le lundi suivant, afin d'abattre la partie du fort qui n'est point nécessaire à la prison projetée.

26 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 128.

2030. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet des scènes scandaleuses qui se sont passées au tribunal de police, où les juges et officiers municipaux ont été insultés, demandant l'établissement d'une garde dans la salle d'audience, et réponse de Lafayette conforme au désir exprimé par le maire.

26, 27 février 1791.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 127, 128.

2031. — Lettre de M. Bailly au commissaire de police de la section de Montreuil, le priant de faire connaître au public que les travaux du donjon de Vincennes ont pour but l'aménagement de ce fort afin d'y transférer partie des prisonniers du Châtelet, eu égard à l'encombrement de cette prison et au danger de voir s'y développer des maladies contagieuses.

27 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 129.

2032. — Lettre des officiers municipaux de Vincennes au maire de Paris, l'informant de la visite du sieur Cagné, capitaine des chasseurs du district des Enfants-Trouvés, chargé de leur annoncer que l'expédition projetée par le faubourg Saint-Antoine contre le donjon de Vincennes était remise au lendemain dans la matinée, et exprimant leurs craintes de voir les maisons de Vincennes pillées et ravagées, ainsi que la vie des habitants compromise.

27 février 1791, 8 heures du soir.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 130.

2033. — Lettre des officiers municipaux de Vincennes à ceux de Paris, les assurant de leur entier dévouement et du zèle de la garde nationale, en prévision de l'événement du lendemain, et priant de faire garder par une force armée suffisante toutes les issues et avenues de Paris à Vincennes.

27 février 1791, 11 h. 1/4 du soir, heure de l'arrivée du cavalier d'ordonnance.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 132.

2034. — Lettre de M. Bailly aux officiers municipaux de Vincennes, les avisant de l'envoi à la porte Saint-Antoine de troupes prêtes à marcher au premier signal, accompagnées de deux officiers municipaux de Paris, qui se concerteront avec la municipalité de Vincennes pour repousser toute attaque et toute violence.

27 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 131.

2035. — Lettre du maire et des officiers municipaux de Paris à M. Pastoret, l'informant de l'attaque du donjon de Vincennes, projetée par un grand nombre d'ouvriers des travaux de charité, et priant d'autoriser l'envoi à Vincennes de la garde nationale, à l'effet d'empêcher tout désordre.

27 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 132.

2036. — Lettre de M. Bailly à M. Champion, lui donnant ses instructions pour aider la municipalité de Vincennes à prévenir les troubles et maintenir la tranquillité publique, et le priant de faire placarder deux ou trois affiches aux abords du donjon, pour instruire ceux qui tenteraient quelque entreprise de la pénalité qu'ils encour-

raient, et de le tenir au courant des événements par des courriers.

27 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 133.

2037. — Lettre du maire de Paris à M. de Gouvion, le prévenant que, d'après les nouvelles reçues de MM. Champion et Montauban, tout est tranquille à Vincennes et que peut-être la journée se terminera paisiblement, avec billet de M. de Gouvion, annonçant que M. de Lafayette a envoyé des ordres pour se porter sur Vincennes.

28 février 1791.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 135.

2038. — Lettre de M. de Gouvion à M. Bailly, l'informant qu'un aide de camp de M. de Lafayette est parti pour Vincennes et prendra, à son retour, les derniers ordres du maire de Paris pour la mise en marche immédiate des troupes.

28 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 135.

2039. — Ordre de départ immédiat envoyé par le maire de Paris au commandant général pour les troupes prêtes à marcher sur Vincennes, qui devront être rassemblées le plus tôt possible à la place Royale.

28 février 1791, 11 heures du matin.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 136.

2040. — Lettre des officiers municipaux de Vincennes à M. Bailly, annonçant un attroupement au faubourg Saint-Antoine, où l'on sonne le tocsin et où M. Santerre harangue les séditieux, et demandant l'envoi de forces, surtout de cavalerie, attendu l'insuffisance de la garde nationale de Vincennes, inexpérimentée, presque sans armes et sans munitions.

28 février 1791, midi, arrivée à 3 h. 1/2.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 136.

La conduite des soldats commandés par M. Santerre fut vertement blâmée par le corps municipal de Paris dans un ordre en date du 1er mars, dont le *Courrier*, de Gorsas, t. XXII, p. 40, reproduit la teneur. Santerre intenta une action contre Lafayette et Desmottes, son aide de camp, devant le tribunal de l'arrondissement des Minimes. Voy. à ce sujet l'imprimé contenant le *Détail exact du procès et le Discours de M. Santerre à ses juges*, *B. N.*, Lb 39, nº 4682.

Cf. *Journal de Paris*, nº 63, p. 256.

Cf. le *Rapport de M. Santerre, commandant du bataillon des Enfants-Trouvés, relativement à l'affaire de Vincennes, en date du 28 février*, imprimé, *B. N.*, Lb 39, nº 4661. Ce rapport est analysé par Gorsas, dans son *Courrier* (t. XXII, p. 161), qui donne aussi un extrait du rapport de M. Desmottes.

2041. — Lettre de M. Desmottes, aide de camp de Lafayette, adressant au maire de Paris la réquisition du maire de Vincennes pour l'envoi de forces nécessaires, afin de rétablir l'ordre compromis par l'arrivée en masse des séditieux pour démolir le donjon.

28 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 137.

2042. — Lettre de M. Champion à M. Bailly, annonçant qu'on démolit le donjon, que la garde attendue n'arrive pas, et priant de hâter les secours pour faire respecter la loi.

28 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 138.

V. dans le *Moniteur universel*, nº du 2 mars 1791, p. 248, le récit complet de l'affaire de Vincennes, et l'imprimé intitulé : *Nouvelle Conspiration découverte par M. de Lafayette*, *A. N.*, AD¹ 54.

2043. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, déclarant que le directoire, assemblé depuis le matin, demande à être tenu au courant par la municipalité des troubles de Paris et de Vincennes.

28 février 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 138.

2044. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le prévenant que le peuple s'agite, les femmes surtout, pour réclamer la mise en liberté des prisonniers de Vincennes, et priant de recommander au bataillon de Henri IV une surveillance continuelle auprès de la Conciergerie et de l'hôtel de l'ex-premier président, rappelant aussi que les gardes

nationaux ne doivent retirer leur bayonnette mise au canon qu'au commandement des officiers et jamais à la voix du peuple.

3 mars 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 138.

Cf. dans les *Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général Lafayette*, t. III, p. 162, la lettre de M. de Lafayette au sujet des mesures qu'il prit pour la répression de l'émeute de Vincennes et l'arrestation de 64 des émeutiers, malgré le maire de Vincennes, ainsi que pour le désarmement et l'expulsion de 4 ou 500 aristocrates, armés de poignards, qui avaient fait irruption dans les appartements du Roi. L'auteur des *Révolutions de Paris*, nº 86, p. 373, trouvant parfaitement légitime l'insurrection de Vincennes, réclama l'élargissement provisoire des 64 prisonniers déposés à la Conciergerie par la garde nationale de Paris.

2045. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, envoyant un arrêté du corps municipal, qui prescrit la formation d'un conseil de surveillance de toute l'armée parisienne, pour prendre connaissance des faits contraires aux règles du service militaire, imputés aux détachements se trouvant à Vincennes le 28 février.

20 mars 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 139.

2046. — Lettre de M. de Lafayette à M. Bailly, annonçant que les ordres du corps municipal ont été signifiés par M. d'Ormesson à M. Santerre, avec prière de les communiquer à son bataillon.

24 mars 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 140.

2047. — Protestation de la section de l'Oratoire contre la création arbitraire d'un comité de surveillance par la municipalité de Paris, chargé de juger les délits commis à Vincennes, le 28 février, par des gardes nationaux.

14 avril 1791.

Extrait collationné, avec lettre des commissaires délégués (2 p.), *A. N.*, C 67, nº 660.

2048. — Lettres du sieur Mathieu, homme de loi, à M. Voidel et au président de l'Assemblée nationale, au sujet de la fabrication des poignards qu'on laisse inaperçue.

1er, 11 mars 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 18, nº 194.

L'*Ami du peuple*, dans ses numéros des 20 et 27 février (377 et 384), dénonça la commande faite à plusieurs couteliers d'un nombre considérable de poignards à bracelet, d'une lame très forte, tranchante des deux côtés et terminée par une pointe en hameçon, d'après les modèles apportés au club des Cordeliers, qui se hâta d'envoyer des commissaires dans les ateliers signalés comme se livrant à la fabrication de ces armes. Les poignards en question, suivant l'*Ami du peuple*, étaient destinés aux « coupe-jarrets du général, afin d'égorger les patriotes. »

2049. — Lettre de Louis XVI à M. de Lafayette, le priant de désavouer l'article paru dans le *Journal de Paris* (nº du 4 mars), à l'occasion de ce qui s'était passé dans les appartements du Roi, et réponse de Lafayette au Roi, annonçant l'envoi d'une réponse au *Journal de Paris* pour démentir la prétendue surintendance de la maison du Roi, dont on l'avait investi.

5 mars 1791.

Autographe, *A. N.*, C 184, nos 341bis, 343.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, nº CLXII.

Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général Lafayette, t. III, p. 163.

V. dans le *Journal de Paris*, numéro du 7 mars 1791, p. 268, la lettre de Lafayette, démentant l'article publié le 4 mars et présentant la justification de sa conduite, lors de l'invasion des appartements du Roi, dans la journée du 28 février.

2050. — Lettre de M. Bailly transmettant à l'Assemblée nationale l'arrêté du directoire du département de Paris, concernant la détention des huit individus arrêtés au château des Tuileries, le 28 février précédent, contre lesquels il n'y avait lieu de poursuivre.

12 mars 1791.

Original signé, avec lettre du directoire et avis de la municipalité, *A. N.*, C 64, nº 625.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 38, 50.

D'après une note des *Révolutions de Paris*, nº 86, p. 368, les plus mutins de ceux qui furent arrêtés au château des Tuileries et incarcérés à l'Abbaye étaient : MM. de la Bourdonnaye, Faucet, Champine, Godard de Donville, Berthier de Sauvigny, de Fonbelle, Dubois de la Motte et Lillers. Le lendemain de leur empri-

sonnement, ils reçurent la visite de plus de cent personnes, toutes en voitures, qui, d'après les ordres de la municipalité, furent obligées de déposer leurs armes entre les mains du geôlier. Cf. au sujet du rôle joué par Berthier de Sauvigny, fils de l'intendant et membre du club monarchique, le *Courrier*, de Gorsas, t. XXII, p. 39.

2051. — Lettre de M. Bailly au secrétaire de l'Assemblée nationale, demandant le renvoi des pièces transmises, au sujet des faits qui s'étaient produits aux Tuileries, le 28 février, l'Assemblée nationale ayant passé à l'ordre du jour sur cette affaire.

22 mars 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 64, n° 625.

§ 28. — Indisposition du Roi (8-16 mars 1791.)

2052. — Bulletins quotidiens de la santé du Roi, adressés à l'Assemblée nationale et signés des médecins Le Monnier, La Servolle, Vicq d'Azyr, Andouillé et Loustaneau.

8, 16 mars 1791.
Copies conformes (7 p.), *A. N.*, C 58, n°s 584, 586, 587.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 1, 30, 38, 65, 74, 82, 128.

2053. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant qu'une députation de quarante-huit membres assistera au *Te Deum* que la municipalité doit faire chanter à Notre-Dame pour la convalescence du Roi.

17 mars 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 58, n° 580.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 143.

2054. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion au sujet du *Te Deum* d'actions de grâces que le corps municipal fait chanter à Notre-Dame, pour la convalescence du Roi, demandant la musique de la garde nationale, avec des détachements, pour accompagner la municipalité.

18 mars 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

2055. — Lettres du maire de Paris à M. de Lafayette et à M. de Gouvion, invitant l'état-major et un député par bataillon au *Te Deum* qui sera chanté à Notre-Dame, le 20 mars, en actions de grâces de la convalescence du Roi.

19 mars 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

2056. — Procès-verbal du *Te Deum* que les officiers municipaux de Clichy ont fait chanter en l'église paroissiale, le 25 mars 1791, pour la convalescence de Louis XVI, avec lettre d'envoi.

26, 27 mars 1791.
Extraits (2 p.), *A. N.*, F^{1c} III, Seine, 25.

§ 29. — Journée du 2 avril 1791. — Mort et Obsèques de Mirabeau.

2057. — Lettre de M. Frochot, député des communes du bailliage de la Montagne, et et de M. de La Marck, député de la noblesse du Quesnoy, au président de l'Assemblée nationale, lui faisant part de la mort de Mirabeau à huit heures et demie du matin.

2 avril 1791.
Original signé, *A. N.*, C 67, n° 657.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 716.

2058. — Lettre de M. de Laporte, intendant de la liste civile, à Louis XVI, lui envoyant le récit de ce qui s'est passé dans les derniers moments de Mirabeau.

Samedi soir, 2 avril 1791.
Original, avec la date de la main du Roi, *A. N.*, C 187, n° 133.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n° 306, p. 21.

A la suite de cette lettre se trouve publié, sous le n° 307, l'interrogatoire subi, le 22 mars 1793, par devant la commission extraordinaire des Douze, par le citoyen de Comps, secrétaire de Mirabeau, au sujet de la disparition des papiers politiques du grand orateur.

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 715. V. également la lettre adressée, le 22 avril, par le même de Comps, relativement à sa tentative de suicide, le jour de la mort de Mirabeau, au *Moniteur universel* (n° du 28 avril, p. 483), accompagnée d'une attestation de Frochot et La Marck.

2059. — Adresses, lettres et procès verbaux relatifs à la mort de Mirabeau.

Avril 1791.

Minutes (1 dos. de 150 pièces), *A. N.*, C 131, n° 462.

2060. — Invitation adressée par le comité de la section de la Grange-Batelière aux chirurgiens-majors des six divisions, à l'effet d'assister à l'autopsie de Mirabeau, le dimanche 3 avril, à neuf heures du matin.

2 avril 1791.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 120.

2061. — Nomination par la section de la Halle-aux-Blés de deux commissaires, chargés de se transporter au comité de la section de la Grange-Batelière et de s'informer des précautions qui ont été prises pour s'assurer des causes de la mort de Mirabeau, et de conférer au sujet des honneurs funèbres à rendre aux mânes de ce grand homme.

2 avril 1791.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 121.

2062. — Arrêté du directoire du département de Paris, demandant que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève soit destiné à recevoir les cendres des grands hommes, et que Mirabeau soit déclaré digne de cet honneur.

2 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 64, n° 632.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 536.

Le *Journal de Paris*, n° 94, p. 379, donne de plus le discours prononcé à cette occasion par le procureur général syndic.

2063. — Note des déboursés faits par Beffara, secrétaire greffier de la section de la Grange-Batelière, à l'occasion de la mort de Mirabeau, et mémoire des impressions exécutées dans cette même circonstance par Prault, imprimeur du Roi.

2 avril, 13 juillet 1791.

Original et copies certifiées (2 p.), *A. N.*, D VI 11, n° 110; *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 113, 117.

2064. — Discours à l'Assemblée nationale par l'un des députés des sections, demandant de fixer la durée du deuil pour la mort de Mirabeau, et d'inhumer son corps au Champ de la Fédération, sous l'autel de la patrie, avec réponse du président de l'Assemblée.

3 avril 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 64, n° 632.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 536.

2065. — Lettre de M. Bailly à M. Voidel, annonçant que la garde des Tuileries a été augmentée de 200 hommes, et que les précautions sont prises pour déjouer toute tentative de ce côté pendant les funérailles de Mirabeau.

3 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 33, n° 342.

2066. — Décret de l'Assemblée nationale, affectant le nouvel édifice de Sainte-Geneviève à la sépulture des grands hommes et déclarant Mirabeau digne de cet honneur.

4 avril 1791.

Minute, *A. N.*, C 64, n° 629.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, avril 1791, p. 32.

Archives parlementaires, 1re série, t. XXIV, p. 543.

2067. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, annonçant que l'Assemblée a décrété l'inhumation de Mirabeau au Panthéon, qu'elle doit se rendre en corps à son convoi, et priant de prendre les dispositions nécessaires pour l'ordre et la majesté de cette cérémonie.

4 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 142.

2068. — Procès-verbal de la cérémonie funèbre de Mirabeau, célébrée dans l'église Saint-Eustache, en présence de l'Assemblée

nationale, de la municipalité et des administrateurs du département de Paris.

4 avril 1791.

Minute, A. N., C 64, n° 629.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 557.

A la suite de ce compte rendu officiel se trouve reproduit le texte de l'éloge funèbre de Mirabeau prononcé par M. Cerutti, au nom de la section de la Grange-Batelière, discours que l'Assemblée ne jugea pas à propos d'insérer dans son procès-verbal du 4 avril.

2069. — Délibération du Conseil général de la Commune, arrêtant que la rue de la Chaussée-d'Antin portera désormais le nom de rue de Mirabeau, et lettre de la municipalité à la section de la Grange-Batelière, manifestant son intention de faire placer officiellement des plaques dans cette rue.

5, 14 avril 1791.

Extrait conforme, B. N., Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 186, 201; A. N., D III 3, n° 22.

D'après les *Révolutions de Paris*, n° 91, p. 614, dès le dimanche, c'est-à-dire, le lendemain de la mort de Mirabeau, on pouvait lire cette inscription sur une plaque de fer blanc : *Rue Mirabeau-le-Patriote, mort le 2 avril.*

2070. — Lettre du sieur Masson à la section de la Grange-Batelière, proposant que cette section prenne le nom de Mirabeau, et lettre de Bailly, envoyant l'arrêté du corps municipal qui approuve ce changement.

5, 26 avril 1791.

Originaux (3 p.), B. N., Mss., nouv. acq. r. 2650, fol. 185; A. N., D III 3, n° 22.

2071. — Lettre d'envoi au président de l'Assemblée nationale, par le commissaire du Roi près le tribunal du premier arrondissement, du procès-verbal d'autopsie de Mirabeau.

Non datée (avril 1791).

Minute signée, A. N., C 67, n° 660.

Le réquisitoire de l'accusateur public du tribunal du premier arrondissement, joint au procès-verbal, forme une brochure in-4°, imprimée chez Perlet, B. N., Lb 39, n° 4766.

2072. — Lettre de M. d'Aremberg de La Marck, exécuteur testamentaire de Mirabeau, à M. Bouret, président de la section de la Grange-Batelière, pour demander l'impression du procès-verbal d'autopsie de Mirabeau, avec réponse portant que ce procès-verbal a été imprimé à 2,000 exemplaires et envoyé à tous les directeurs des départements et des districts, aux sections et aux chefs-lieux de canton du département de Paris.

5, 6 avril 1791.

Original, B. N., Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol 187, 188.

Le *Procès-verbal exact de l'ouverture du corps de Mirabeau* se trouve reproduit dans le *Courrier*, de Gorsas, t. XXIII, p. 169, et forme une brochure in-4°, B. N., Lb 39, n° 4767.

2073. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet de l'accident occasionné dans l'église Saint-Eustache par la décharge de mousqueterie faite au convoi de Mirabeau, qui a blessé grièvement un citoyen et qui aurait pu entraîner des suites beaucoup plus graves, vu l'état de vétusté de certaines églises.

6 avril 1791.

Copie, B. N., Mss., fonds français 11697, fol. 142.

2074. — Lettre du sieur Roch Marcandier, sculpteur, offrant à l'Assemblée nationale le buste d'Honoré Mirabeau.

7 avril 1791.

Minute, A. N., C 64, n° 633.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 625.

2075. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, à la section de la Grange-Batelière, accusant réception des procès-verbaux d'ouverture et d'embaumement du corps de Mirabeau.

8 avril 1791.

Original signé, B. N., Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 190.

2076. — Lettre du président de la section de la Grange-Batelière au président de l'Assemblée nationale, pour obtenir la permission d'envoyer sous le contre seing de l'Assemblée le procès-verbal d'autopsie de Mirabeau.

10 avril 1791.

Original signé, B. N., Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 192.

2077. — Lettre de la section de la Fontaine-de-Grenelle, invitant la section de la Grange-Batelière au service qui sera célé-

bré, le 11 avril, en mémoire de Mirabeau, dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 193.

2078. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, annonçant que des ouvriers des ateliers publics, au nombre de mille, se proposent de faire célébrer un service à Saint-Laurent pour M. de Mirabeau, et qu'un service d'ordre sera organisé à cette occasion.

11 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2079. — Lettre du bataillon de Saint-Lazare, manifestant son intention de perpétuer la mémoire du *grand Mirabeau*, en plaçant une pierre tirée des cachots de la Bastille, avec l'inscription de son nom, au coin de la rue où il habitait.

12 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 131, nº 462.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 728.

2080. — Présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de mausolée de Mirabeau, dû au sieur Paul Villers, artiste.

12 avril 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 28, fol. 11320 vº.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 709.

2081. — Offre du sieur Beauvallet à l'Assemblée nationale d'exécuter gratuitement un tombeau en marbre pour Mirabeau.

12 avril 1791.

Minute, *A. N.*, C 67, nº 662.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 728.

2082. — Invitation, au nom des ouvriers des travaux publics de la section de l'Ile-Saint-Louis, au service solennel qui devait être célébré, le 16 avril 1791, en l'église Saint-Louis, pour M. Mirabeau, et au sermon que devait prononcer l'abbé Gravier, premier vicaire de Saint-Roch.

14 avril 1791.

Billet imprimé, adressé au président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 131, nº 462.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 76.

2083. — Procès-verbal du service célébré en l'église Saint-Médard, le 14 avril 1791, par la municipalité de Clichy-la-Garenne, à l'occasion de la mort de Mirabeau, avec lettre d'envoi.

Minute signée et copie conforme (2 p.), *A. N.*, C 131, nº 462.

2084. — Invitation, au nom des ouvriers des travaux publics de la section des Gobelins, au service qui sera célébré, le 16 avril 1791, en l'église de Saint-Marcel, pour le repos de l'âme du *grand Mirabeau*.

Billet imprimé, adressé au président de l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 131, nº 462.

2085. — Hommage à l'Assemblée nationale par M. Lucas, sculpteur, ami de Mirabeau, de son buste qu'il avait exécuté de son vivant.

19 avril 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 64, nº 630.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 203.

Par un avis inséré au *Journal de Paris*, le 24 avril 1791 (supplément), Lucas déclare que, seul de tous les artistes sculpteurs, il avait été admis à modeler Mirabeau trois fois de son vivant, et annonce qu'il offre au public trois grandeurs du buste de ce célèbre député : 1º le grand buste ajusté et présenté à l'Assemblée nationale, le 19, du prix de 3 louis ; 2º le grand buste simple, 2 louis ; 3º demi-nature, 1 louis, se chargeant de l'exécution en marbre ou en bronze, couleur antique, au gré des amateurs. Le 6 mai, le même Lucas, qui se qualifie de sculpteur et soldat citoyen, adressa au *Journal de Paris*, nº 130 (supplément), une lettre protestant contre les assertions de divers journaux au sujet des bustes de Mirabeau par Houdon et Dumont, et fit observer que ces bustes avaient été exécutés, non de son vivant, d'après nature, mais sur un moulage pris après sa mort.

2086. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Pelletier, ingénieur-mécanicien, des portraits de Louis XVI et de Mirabeau, gravés sur métal par un nouveau procédé de son invention.

21 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 67, nº 662.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 231.

2087. — Lettre de Houdon au président de l'Assemblée nationale, demandant la permission d'offrir le premier exemplaire du buste de Mirabeau, d'après le moulage

par lui pris une demi-heure après la mort du grand orateur.

22 avril 1791.

Autographe, *A. N.*, C 67, n° 662.

Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 239.

2088. — Lettre de M. Bouret, président de la section de la Grange-Batelière, à M. Bailly, annonçant que, pour calmer l'opinion publique, il a été procédé à l'autopsie du corps de Mirabeau, qui ne laisse aucun doute sur sa mort naturelle, avec mémoire des impressions faites au nom de la section de la Grange-Batelière, par Prault, imprimeur du Roi, pour le procès-verbal d'autopsie.

23 avril 1791.

Copie conforme, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 118.

Suivant le bruit public, propagé par nombre de journaux (Cf. le *Journal général de la Cour et de la Ville*, n° 54), Mirabeau avait été empoisonné.

V. au sujet des causes de la mort de Mirabeau la *Réponse de l'Ami du peuple* à la lettre d'un *ami de la vérité* qui déclarait que l'ouverture du corps de Mirabeau n'avait offert aucune trace d'empoisonnement (numéro du 5 avril 1791).

2089. — Lettre de M. d'Aremberg de La Marck, député, au président de l'Assemblée nationale, demandant un congé de trois ou quatre semaines pour rétablir sa santé altérée par la perte de son ami.

29 avril 1791.

Original, *A. N.*, C 67, n° 657.

M. de La Marck était l'un des exécuteurs testamentaires de Mirabeau qui, avec Frochot, conduisit le deuil lors des obsèques; sa correspondance avec Mirabeau a été publiée.

2090. — Délibération du corps municipal, portant qu'il ne peut faire droit au remboursement de la somme de 830 livres 10 sols, pour frais d'impression du procès-verbal d'autopsie de M. de Mirabeau, réclamé par M. Bouret, président de la section de la Grange-Batelière; lettre de M. Bouret au procureur général syndic du département, pour obtenir ce remboursement du département, avec réponse négative, et nouvelle lettre au Comité des finances et à M. Pastoret sur le même objet.

30 avril, 24, 30 mai 1791.

Extrait conforme, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 228, 238.

2091. — Lettre de M. Champion, administrateur de la municipalité, au commissaire de police de la section de la Grange-Batelière, annonçant que les inscriptions de la rue Mirabeau seront placées le mardi, 3 mai, avec procès-verbal de la pose des inscriptions.

2, 3 mai 1791.

Original signé, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2650, fol. 230; extrait conforme, *A. N.*, D III 3, n° 22.

2092. — Hommage à l'Assemblée nationale du buste en plâtre de Mirabeau, par le sieur Tessier, sculpteur à l'ancien dépôt des gardes-françaises.

4 mai 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 70, n° 686.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 610.

Un portrait d'après ce buste fut gravé par M. Quenedey et mis en vente, le 24 avril, chez l'auteur; quant au buste lui-même, il se trouvait à l'ancien dépôt des gardes-françaises, au prix de 18 livres. Cf. *Journal de Paris*, supplément du numéro 111; *Courrier*, de Gorsas, t. XXIII, n° XXI, p. 332.

2093. — Lettres d'invitation pour le service funèbre de Mirabeau, à Saint-Eustache, adressées, par les apôtres de la liberté et par Palloy, à l'Assemblée nationale, au général Lafayette, aux clubs des Jacobins et des Cordeliers, à la municipalité, à l'évêque métropolitain et à tous les corps constitués.

10 mai 1791.

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 30 et suiv.

Le texte de la lettre d'invitation a été imprimé, *B. N.*, Lb 39, n° 4782.

2094. — Discours prononcés à l'Assemblée nationale, à la municipalité et aux districts par les apôtres de la liberté, en les invitant au service funèbre organisé en l'honneur de Mirabeau.

10 mai 1791.

Minutes (3 p.), *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 45.

2095. — Lettres d'invitation adressées par les apôtres de la liberté envoyés au nom de M. Palloy dans les 83 départements, à Mme de Nermont et à Mme de Mirabeau pour le service funèbre du 12 mai, à la mémoire de Mirabeau.

10 mai 1791.

Minutes (2 p.), *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 28.

2096.— Description du service funèbre en l'honneur de Mirabeau, célébré le 12 mai 1791, à Saint-Eustache, par le patriote Palloy.

12 mai 1791.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol 14.

V. l'opuscule intitulé : *L'Épitaphe de Mirabeau, placée en l'église Saint-Eustache, le* 12 *mai* 1791, *jour auquel les apôtres de la liberté de M. Palloy, de retour de leur mission dans les* 82 *départements, ont fait célébrer un service funèbre à la mémoire de ce grand homme, B. N.*, Lb 39, n° 4783.

2097. — Lettre des ouvriers de l'église de Sainte-Geneviève, invitant l'Assemblée nationale au service qui sera célébré, le 14 mai, dans la nef d'entrée de l'église, pour honorer la mémoire de Mirabeau, et annonçant qu'ils ont placé dans le fronton l'inscription décrétée par l'Assemblée.

12 mai 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 70, n° 686.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVI, p. 4.

2098.—Hommage à l'Assemblée nationale par M. Deseine, sourd et muet, d'un buste en plâtre d'Honoré-Gabriel Riquetti.

14 mai 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C*I 32, fol. 12711 r°.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVI, p. 76.

2099. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Dumont, sculpteur à Paris, du buste de Mirabeau, d'après une empreinte prise après sa mort.

21 mai 1791.

Minute, *A. N.*, C 68, n° 671.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVI, p. 281.

Dès le 4 mai, ce buste, fait d'après nature, en grand et en petit modèle, était mis à la disposition du public ; il se vendait chez le sieur Dumont, rue de Mirabeau, n° 80, d'après l'avis inséré au *Journal de Paris*, n° 124 (supplément).

2100.—Lettre de M. Palloy au président du club des Jacobins, l'invitant à la cérémonie de la translation des cendres de Voltaire et à la présentation qui sera faite, le même jour, à l'Assemblée nationale, du buste de Mirabeau, exécuté avec les débris de la Bastille.

9 juillet 1791.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 295.

D'après le *Courrier*, de Gorsas, t. XXIV, n° XVI, p. 249, Palloy avait fait mouler plusieurs portraits de Mirabeau avec du mortier de la Bastille. L'un de ces portraits couronnait son mausolée à Saint-Eustache, les autres étaient destinés à l'Assemblée nationale, au département, au bataillon de la Grange-Batelière, à la ville d'Aix, à la municipalité d'Egreville, son lieu de naissance, à celle d'Argenteuil, où Mirabeau possédait une maison de campagne. Palloy réserva le dernier pour sa famille et fit briser le moule.

2101. — Lettre des président et commissaires de la section de la Grange-Batelière au Comité des finances, demandant le remboursement des frais d'impression et d'envoi du procès-verbal d'autopsie de Mirabeau, fait par ordre de l'accusateur public du tribunal du premier arrondissement.

13 juillet 1791.

Minute signée, *A. N.*, D VI 12, n° 110.

2102. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Lagardette, architecte, du dessin d'un cénotaphe à élever en l'honneur de Mirabeau, ouvrage couronné par l'Académie.

21 juillet 1791.

Minute, avec réponse du président (2 p.), *A. N.*, C 74, n° 728.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re sér., t. XXVIII, p. 488.

2103. — Lettre du sieur Etienne Mejean, faisant hommage à l'Assemblée nationale des deux premiers volumes des travaux parlementaires de Mirabeau l'aîné.

4 septembre 1791.

Extrait du proeès-verbal, *A. N.*, C* I 42, fol. 16615 r°.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, t. LXVIII, n° 756, p. 6.

L'ouvrage d'Etienne Mejean, publié en 1791-1792, forme cinq volumes in-8° ; il est intitulé : *Collection complète des travaux de M. Mirabeau l'aîné à l'Assemblée nationale, B. N.*, Lb 39, n° 4799.

2104. — Le Mausolée de M. de Mirabeau, intermède en un acte, en prose, mêlé de chant.

Original, *B. N.*, fonds français 9254, fol. 165

§ 30. — Émeute provoquée par le projet de voyage de Louis XVI à Saint-Cloud (18 avril 1791).

2105. — Lettre de M. Bailly communiquant au Comité des recherches une lettre du sieur Lebreton, acteur du spectacle à Grenoble, au sujet d'un attentat projeté contre la vie de Louis XVI.

2 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 33, n° 342.

2106. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, à M. de Lessart, concernant les mesures prises par le directoire pour rétablir l'ordre.

10 avril 1791.

Autographe, *A. N.*, F^{1c} III, Seine, 26.

2107. — Lettre de Louis XVI à l'évêque de Clermont, aux termes de laquelle il le consulte sur la conduite à tenir relativement à ses pâques, et réponse de l'évêque, déclarant qu'il considère comme un devoir pour le Roi de s'abstenir de la communion pascale, au moins dans sa paroisse, et lui conseille de communier dans sa chapelle.

15, 16 avril 1791.

Autographes (2 p.), *A. N.*, C 187, n° 133 (pièce 39).

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n°s LXIX et LXX, p. 132, 133.

2108. — Lettre du maire de Paris à M. de Lafayette, portant autorisation de faire sortir de Paris le détachement de la garde nationale, jugé nécessaire pour former la garde de Louis XVI à Saint-Cloud.

17 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

2109. — Lettre du directoire du département de Paris à l'Assemblée nationale, annonçant la réunion du conseil du département à la suite des troubles causés par le départ projeté du Roi pour Saint-Cloud, afin de s'occuper des moyens de rétablir l'ordre public.

18 avril 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 67, n° 660.

Ed. *Journal de Paris*, numéro du 20 avril 1791, p. 440; *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 191.

Cf. la *Relation fidèle des événements de la journée du lundi 18 avril* 1791, imprimé de 13 pages (*A. N.*, AD^I 101) dont l'auteur appartient à l'opinion royaliste constitutionnelle. Voy. à ce sujet BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p. 409.

2110. — Lettre des administrateurs du département de Paris au ministre de l'intérieur, l'informant de la convocation en session extraordinaire du conseil du département relativement au départ projeté du Roi pour Saint-Cloud.

18 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, F^7 3264.

2111. — Arrêté du directoire du département de Paris, convoquant les sections au sujet de l'ajournement par Louis XVI de son départ pour Saint-Cloud, et décidant la présentation d'une adresse au Roi à l'effet de demander l'éloignement des ennemis de la Constitution.

18 avril 1791.

Extrait conforme, *A. N.*, C 67, n° 660.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 197.

Ed. *Journal de Paris*, n° du 20 avril 1791, p. 442.

2112. — Adresse du département de Paris à Louis XVI, le suppliant d'écarter de sa personne les ennemis de la Constitution dont il est entouré.

18 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, F^7 3264.

Ed. *Journal de Paris*, n° du 21 avril 1791, p. 447.

2113. — Lettre de M. de Laporte, intendant de la liste civile, à Louis XVI, l'avisant de la venue d'une députation et déclarant que, dans la position fort critique où se trouve le Roi, il devra s'armer de tout son courage.

19 avril 1791, matin.

Original, *A. N.*, C 184, n° 210.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés*

dans l'armoire de fer des Tuileries, t. I, n° XLVI, p. 112.

2114. — Lettre de M. Duport du Tertre à Louis XVI, lui faisant part du résultat d'une conférence tenue chez M. de Montmorin, et lui adressant le projet de discours que le Roi devrait prononcer, le jour même, à l'Assemblée nationale.

19 avril 1791.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 547bis.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° XXIII, p. 61.

2115. — Projet de discours, écrit de la main de Louis XVI, dans lequel le Roi proteste de son attachement à la Constitution, de son dessein invariable de maintenir l'exécution des lois et de prouver à toute la Nation qu'il est libre, en ne cédant point à la résistance qui lui a été opposée pour son voyage à Saint-Cloud.

19 avril 1791.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 548.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, nos XXIV et XXXIV, p. 61, 85.

2116. — Billet de Louis XVI, annonçant sa venue à l'Assemblée nationale.

19 avril 1791.

Autographe, *A. N.*, C 64, n° 630.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 201.

2117. — Discours de Louis XVI à l'Assemblée nationale, déclarant qu'il persiste dans son projet de voyage à Saint-Cloud, et réponse du président de l'Assemblée.

19 avril 1791.

Extrait du procès-verbal et imprimé, *A. N.*, C 64, n° 635, C* I 30, fol. 11755 r°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 201.

2118. — Décret de l'Assemblée nationale, conforme aux motions de MM. de Noailles et Briois-Beaumetz, portant qu'il sera fait une députation au Roi pour le prier de vouloir bien remettre son discours qui sera imprimé et envoyé aux 83 départements.

19 avril 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 30, fol. 11756 v°; copie, A 193; imprimé, C 64, n° 635.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, avril 1791, p. 189.

Archives parlementaires, 1re série, t. XXV, p. 201.

2119. — Adresse du corps municipal, faisant connaître à Louis XVI que le peuple parisien voit avec effroi le trône environné de ces hommes qui se sont déclarés ses ennemis, et priant le Roi de les éloigner, avec lettre de M. Bailly à M. de Lessart, demandant une audience pour présenter cette adresse.

19 avril 1791.

Copie et original signé, *A. N.*, F7 3264.

Ed. *Journal de Paris*, numéro du 21 avril 1791, p. 447.

2120. — Lettre du ministre de l'intérieur au directoire du département de Paris, exprimant, au nom du Roi, le vœu que son voyage à Saint-Cloud ne soit pas différé, et le priant d'éclairer le peuple sur l'erreur que lui ont fait commettre les ennemis de la Constitution, grâce à leurs suggestions perfides.

(19) avril 1791.

Minute, *A. N.*, F7 3264.

2121. — Lettre annonçant à M. de Laporte, intendant de la liste civile, la venue d'une députation du département chez le Roi, avec une proclamation très sévère, pour calmer le peuple, dans laquelle le Roi sera invité à changer son entourage, c'est-à-dire, les gentilshommes de la Chambre, les aumôniers et les gouvernantes du Dauphin.

20 avril 1791, 8 heures.

Original, *A. N.*, C 184, n° 211.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° LXXVII, p. 145.

2122. — Lettre de M. de Laporte, intendant de la liste civile, conseillant à Louis XVI d'aller, le dimanche suivant, à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, seul moyen d'empêcher qu'on ne le force à y faire ses pâques, que le Roi aurait déjà faites dans sa chapelle, d'après l'opinion accréditée au club des Cordeliers.

20 avril 1791, après-midi.

Original, *A. N.*, C 184, n° 209.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés*

dans l'armoire de fer des Tuileries, t. Ier, no XLV, p. 121.

V. dans BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. IX, p 408, l'arrêté que le club des Cordeliers fit placarder le 17 avril, arrêté dans lequel il dénonçait Louis XVI comme réfractaire aux lois constitutionnelles, pour avoir entendu, ce jour même, la messe d'un des prêtres réfractaires et reçu la communion pascale.

2123. — Lettre du ministre de l'intérieur au directoire du département de Paris, en réponse à son adresse, déclarant que le Roi, en faisant connaître aux nations étrangères ses sentiments pour la Constitution, montre par là son désir de tranquilliser les esprits et de bannir la méfiance ainsi que les inquiétudes, avec lettre au maire écrite dans le même sens.

21 avril 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, F7 3264.

Ed. *Journal de Paris*, no du 22 avril 1791, p. 452.

2124. — Lettre de M. Bailly à M. de Lessart, ministre de l'intérieur, accusant réception de sa lettre, qu'il mettra sous les yeux du corps municipal, avec la persuasion que cette nouvelle preuve, donnée par le Roi de son attachement à la Constitution et de son amour pour la liberté, achèvera de dessiller les yeux de ceux qui auraient eu le malheur de se laisser égarer par des suggestions funestes.

22 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, F7 3264.

2125. — Procès-verbal de la session extraordinaire tenue par le conseil du département de Paris, à l'occasion des événements du 18 avril, avec lettre d'envoi à M. de Lessart, ministre de l'intérieur.

30 avril 1791.

Copie conforme et original signé, *A. N.*, F7 3264.

2126. — Déclaration de Danton, portant que, dans les conférences tenues, le 18 avril, au sujet du projet de Louis XVI, le maire de Paris et le commandant général de la garde nationale furent constamment d'avis que le départ du Roi devait être protégé par la force armée.

8 mai 1791.

Original, *A. N.*, F7 4385.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 717.

2127. — Lettre de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au président de l'Assemblée nationale, réfutant les assertions contenues dans une correspondance confidentielle d'Allemagne, insérée au *Moniteur* du 31 mai, d'après lesquelles le voyage de Saint-Cloud cachait un projet d'évasion du Roi à l'étranger.

1er juin 1791.

Original signé, *A. N.*, C 71, no 704.

Ed. BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. X, p. 168.

§ 31. — Suppression des barrières (1er mai 1791)

2128. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, au sujet de l'entrée de vive force des contrebandiers à la barrière de Charenton, malgré les commis des fermes et les chasseurs du poste qui ne sont pas en nombre suffisant pour repousser une multitude animée des plus mauvaises intentions.

15 février 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2129. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le priant d'exercer une surveillance efficace sur toutes les barrières, sérieusement menacées par les fraudeurs unis aux ouvriers des ateliers, d'après le rapport de M. Vente, l'un des fermiers généraux chargé des entrées de Paris, et réponse de M. de Gouvion.

18, 19 février 1791.

Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2130. — Décret de l'Assemblée nationale, portant suppression de tous impôts perçus

à l'entrée des villes, bourgs et villages, à partir du 1er mai.

19 février 1791.

Copie, *A. N.*, A 192.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 293.

2131. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, l'invitant à veiller sur les personnes des receveurs des barrières et les petites propriétés, vu le décret prononçant la suppression des entrées à partir du 1er mai prochain.

19 février 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2132. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le chargeant de prendre des mesures pour empêcher les désordres que fait craindre la suppression des droits d'entrée aux barrières de Paris, le dimanche 1er mai, jour d'inaction pour les ouvriers qui menacent de démolir les murs d'enceinte et bâtiments des fermes et d'arrêter les premières voitures de vin, afin de boire toute la nuit en guise de rejouissances.

27 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 147.

2133. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette, à M. de Gouvion et au département des travaux publics, au sujet de l'enlèvement immédiat des grilles des barrières, décidé par le corps municipal, et des dispositions à prendre en conséquence.

29 avril 1791.

Copies (3 p.), *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 150.

La municipalité se proposait de célébrer par une sorte de fête la suppression des droits d'entrée aux barrières; à cette occasion la musique et des détachements de la garde nationale devaient faire le tour des murs de la ville.

Cf. *Journal de Paris*, n° 120, p. 484.

2134. — Lettre de M. de Gouvion au maire de Paris, l'avertissant que l'affluence énorme des voitures aux barrières rendra impossible l'enlèvement des grilles dans la journée de dimanche, et que cette opération pourrait d'ailleurs devenir un signal général de destruction.

29 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 149.

2135. — Ordre du département des travaux publics à M. Galimard, de prendre les ouvriers nécessaires pour la dépose des bornes et grilles des barrières.

30 avril 1791.

Original signé, Bibl. de la ville de Paris, Mss., n° 10441.

2136. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le requérant de prendre toutes les précautions contre le désordre qui pourrait se produire la nuit suivante, en raison de la suppression des droits d'entrée dès minuit.

30 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 112.

2137. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de mettre des forces considérables sur pied, pour obvier au désordre que se proposent de provoquer des gens malintentionnés en enivrant le peuple.

30 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 151.

2138. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, conformément à l'avis du département des travaux publics, demandant la conservation des postes aux barrières jusqu'à ce que la vente des matériaux provenant de la démolition des grilles soit terminée, pour les soustraire au pillage des brigands qui se trouvent en nombre considérable aux environs de Paris.

8, 9 mai 1791.

Copie et original signé (2 p.), *A. N.*, AF^II 48, n° 167.

§ 32. — Journée du 21 juin 1791. — Fuite de Louis XVI. — Son arrestation à Varennes et son retour à Paris.

2139. — Projet de lettre de Louis XVI à l'Assemblée nationale sur des bruits relatifs au prétendu dessein qu'il aurait formé de s'éloigner de Paris.

26 septembre 1790.

Autographe, *A. N.*, C 220-221, n° 160.

En tête de la pièce se trouve cette note : *Projet qui n'a pas eu lieu.*

2140. — Projet d'évasion communiqué au Roi par M. de Laporte, indiquant divers moyens d'espionnage et de séduction à employer vis-à-vis les faubourgs et les ateliers, et demandant une première mise de fonds de 200,000 livres.

23 février 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 187, n°s 222, 223.

Ce projet, d'après une apostille du Roi, était attribué à M. de Montet.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n°s VI et VII, p. 14, 15.

2141. — Mémoire écrit de la main de l'archevêque d'Aix, relatif au départ du Roi, envisagé comme étant le seul moyen de salut, avec le concours de M. de Bouillé et de son armée.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 404.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 195, p. 335.

2142. — Lettre des curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Germain-de-l'Auxerrois au président de l'Assemblée nationale, invitant à la procession du jour de la Fête-Dieu et annonçant que le Roi a promis d'y assister (promesse faite à la veille de son départ).

20 juin 1791.

Original signé, *A. N.*, C 71, n° 702.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 397.

2143. — Lettre de Marie-Antoinette à Mme d'Ossun, sa dame d'atours, l'avisant de son départ, produite par Mme d'Ossun pour sa justification, avec lettre d'envoi du tribunal du district de Versailles au président de l'Assemblée nationale, en date du 24 juin.

20 juin 1791 (au soir).

Copie extraite des minutes du greffe du tribunal du district de Versailles et minute signée (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 38, n° 389.

2144. — Déclaration adressée aux Français par Louis XVI à sa sortie de Paris, remise à l'Assemblée nationale par M. de Laporte, intendant de la liste civile, et décret de l'Assemblée nationale, renvoyant cette déclaration au Comité de constitution pour préparer en conséquence une proclamation.

20 juin 1791.

Autographe formant un cahier de 14 feuilles in-8°, *A. N.*, C 187, n° 135.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 718.

Archives parlementaires, 1re série, t. XXVII, p. 378.

2145. — Lettre du directoire du département de la Marne, du district de Châlons et des officiers municipaux de cette ville, faisant savoir que, d'après les informations prises, le Roi, accompagné de sa famille, a passé à Châlons vers quatre heures du soir, et annonçant l'arrestation de M. Malbec de Briges, premier écuyer du Roi, avec son interrogatoire et copie de l'ordre de Lafayette enjoignant à tous citoyens de ramener le Roi au sein de l'Assemblée.

21 juin 1791, dix heures du soir.

Originaux signés, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 370.

2146. — Lettre du conseil général de la Commune de Paris, en réponse à celle de la commune de Pontoise, confirmant la nouvelle affligeante du départ du Roi et de la famille royale et déclarant qu'on ne sait encore quelle route ils ont pris et comment ils sont partis, mais que le patriotisme des citoyens de Paris est à la hauteur de ces graves circonstances.

21 juin 1791, onze heures du soir.

Copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2147. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant l'envoi de courriers dans tous les départements pour arrêter ou faire arrêter toutes personnes sortant du royaume et empêcher la famille royale de continuer sa route.

21 juin 1791.

Copie collationnée et scellée (en double), A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 359.

BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. X, p. 246.

2148. — Projet de décret proposé par Charles Lameth, demandant le départ immédiat de M. de Rochambeau avec les ordres nécessaires pour mettre les frontières en état de défense et pour arrêter ceux qui se sont rendus coupables de l'enlèvement du Roi.

21 juin 1791.

Original signé, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 719.

2149. — Décret de l'Assemblée nationale, notifiant les mesures qu'elle a prises pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, ainsi que pour les poursuites à exercer contre ceux qui ont favorisé l'enlèvement du Roi et de la famille royale.

21 juin 1791.

Minute, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 362.

BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. X, p. 256.

2150. — Compte rendu à l'Assemblée nationale, par M. de Gouvion, des avis qui lui avaient été donnés relativement au projet de fuite de la famille royale.

21 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 37, fol. 14555.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 370.

2151. — Projet de décret de Camus, Lanjuinais, Barère, Dupont de Nemours et Mauriet, relatif au mode d'authenticité des expéditions d'actes de l'Assemblée.

21 juin 1791.

Minute signée, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 719.

Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, juin 1791, p. 291.

2152. — Motion de M. de Custine, proposant que nul ordre émané du pouvoir exécutif ne soit obligatoire pour aucun fonctionnaire public, s'il n'est contresigné par les ministres actuellement en fonctions. (Renvoyée au Comité de constitution.)

21 juin 1791.

Minute, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 372.

2153. — Décret de l'Assemblée nationale, chargeant provisoirement les ministres du pouvoir exécutif.

21 juin 1791.

Original signé, A. N., A 59, n° 3001 ; minute, C 71, n° 696.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 718.

BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. X, p. 252.

2154. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que les ministres se retireront dans un des bureaux de l'Assemblée, pour donner les ordres nécessaires à l'exécution des décrets, et qu'ils seront autorisés à se rendre à l'Assemblée toutes les fois qu'ils le jugeront utile.

21 juin 1791.

Minute, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 291.

2155. — Lettre de M. de Laporte, intendant de la liste civile, à M. Duport du Tertre, ministre de la justice, déclarant qu'il n'a point trouvé chez lui le président de l'Assemblée nationale et qu'il attendra avec calme les événements.

Mardi matin, 21 juin 1791.

Autographe, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 367.

2156. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant le dépôt sur le bureau d'un mémoire que M. Duport a reçu du Roi, par l'intermédiaire de M. de Laporte, ainsi que de la lettre de ce dernier.

21 juin 1791.

Minute, A. N., C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, *ibid.*, p. 367.

2157. — Décret de l'Assemblée nationale, mandant M. de Laporte, intendant de la

liste civile, pour rendre compte à l'Assemblée nationale des faits dont il a connaissance, et remettre le mémoire qu'il a communiqué de la part du Roi au ministre de la justice.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, nº 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 368.

Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, juin 1791, p. 292.

2158. — Déclaration remise au président de l'Assemblée nationale par M. de Laporte, portant qu'il a reçu d'un domestique attaché au premier valet de chambre du Roi un paquet cacheté renfermant un mémoire écrit de la main de Louis XVI.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 187, nº 138 (pièce 81).

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 377.

2159. — Ordre de l'Assemblée nationale au directoire du département de faire placer une forte garde au dépôt des affaires étrangères, avec défense de laisser sortir aucuns papiers.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, nº 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 374.

2160. — Lettre de M. de Montmorin à M. de Lessart, déclarant qu'il se trouve dans l'impossibilité de sortir à cause des gardes qui empêchent toute communication avec le dehors, et le priant de l'envoyer chercher pour qu'il puisse rendre compte de sa conduite à l'Assemblée.

21 juin 1791.

Autographe, *A. N.*, C 71, nº 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 365.

2161. — Ordre de l'Assemblée nationale au comité diplomatique de se réunir avec le ministre des affaires étrangères, pour se concerter avec lui sur les mesures qu'il jugera convenable de présenter à la sanction de l'Assemblée.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, nº 696.

2162. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que le ministre des affaires étrangères fera connaître aux ambassadeurs et ministres des puissances résidant à Paris, et à ceux de la France auprès des États étrangers, la volonté de la nation française de continuer avec lesdits États les relations d'amitié et de bonne intelligence qui ont existé jusqu'à présent.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, nº 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 386.

2163. — Décret de l'Assemblée nationale, mandant M. d'Affry, commandant militaire du département, pour rendre compte des mesures par lui prises afin d'assurer la tranquillité publique.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, nº 696.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 293.

2164. — Arrêté du département de Paris, ordonnant l'apposition des scellés par la municipalité de Paris sur les appartements du château des Tuileries et du Luxembourg, l'interrogatoire de ceux qui y sont logés, et la fermeture de toutes les issues de la capitale, ledit arrêté approuvé par l'Assemblée nationale qui décrète que le département tiendra séance dans un de ses bureaux.

21 juin 1791.

Copies conformes, *A. N.*, C 71, nº 696; D XXIXb 37, nº 387; imprimé, *B. N.*, Lb 39, nº 5022.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 371.

Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, juin 1791, p. 293.

2165. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les caisses et bureaux de la liste civile par Louis Dancourt, juge de paix de la section de la place Vendôme, avec lettre d'envoi de M. Bailly, du 22 juin, et arrêté de la Commune établissant une garde militaire.

21 juin 1791.

Copies conformes, *A. N.*, D XXIXb 38, nº 389.

2166. — Lettre des Comités des rapports et des recherches, informant le président de l'Assemblée nationale que toutes les mesures sont prises pour garantir la tranquillité de la capitale et la sûreté de ses habitants.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 718. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 395.

2167. — Décret de l'Assemblée nationale, renvoyant aux Comités réunis des recherches et des rapports les trois lettres et paquets trouvés dans les appartements des Tuileries, dont un cacheté, adressé à la Reine, et les deux autres ouverts.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 374.

Cf. l'imprimé intitulé : *Copie de la lettre trouvée après le départ du Roi et de la Reine*, etc., *B. N.*, Lb 39, n° 5023.

2168. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant le commissaire administrateur de la caisse de l'Extraordinaire à signer seul les ordonnances, sous sa responsabilité.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 386.

2169. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'il sera dressé un procès-verbal de l'état actuel de la Trésorerie nationale et de la caisse de l'Extraordinaire.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 696.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 295.

2170. — Décret de l'Assemblée nationale au sujet de l'arrêté du département suspendant provisoirement le service des postes, déclarant que ce service ne souffrira aucune interruption.

21 juin 1791.

Minute signée et copie conforme de l'arrêté, *A. N.*, C 71, n° 696; D XXIXb 33, n° 344.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 396.

2171. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant le ministre de la guerre à traiter, au compte de la Nation, en vue de l'armement des gardes nationales, avec le sieur Grandpré, banquier de Paris, pour une fourniture d'armes étrangères.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 696.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juin 1791, p. 319.

2172. — Arrêté de la section de la Croix-Rouge, déclarant que, nonobstant la fuite du Roi et de sa famille, la section se conformera aux ordres de l'Assemblée nationale, dans les circonstances critiques où se trouve la capitale.

21 juin 1791.

Extrait signé et scellé, *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 389.

2173. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée nationale, envoyant l'état des adjudications définitives de biens nationaux prononcées ce jour, à l'effet de constater que la municipalité de Paris n'a pas perdu de vue, un seul instant, l'administration qui lui est confiée.

21 juin 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 71, n° 697.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 412.

2174.— Adresse du département de Seine-et-Oise, des districts, conseil général de la commune et tribunal de Versailles, transmettant par une députation leur témoignage de confiance en l'Assemblée nationale, centre auquel doivent se rallier tous les Français jaloux de maintenir la Constitution, et réponse du président de l'Assemblée.

21 juin 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 696.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 392.

2175. — Procès-verbal des séances de l'assemblée du conseil général de la commune de Versailles, à laquelle se sont réunis les deux corps administratifs supérieurs, le tribunal du district, et deux députés de chacune des treize sections de la ville, tenue sans interruption, à la maison commune, depuis le 21 juin jusqu'au 27 juin 1791.

Copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2176. — Déposition d'un postillon, neveu du sieur Le Bast, loueur de carrosses, rue des Champs-Élysées, ayant conduit à Claye deux dames et un particulier, depuis le quai Voltaire près le Pont-Royal, reçue aux Tuileries par les officiers municipaux en exécution de l'arrêté du département de Paris.

21 juin 1791.

Copie, *A. N.*, D XXIXb 33, no 344.

D'après cette déposition, qui est analysée dans le *Courrier*, de Gorsas, t. XXV, no XXIII, p. 347, 348, la voiture dont il est question avait été louée, le dimanche soir, par le comte de Fersen.

2177.— Lettre de la municipalité de Chennevières, adressant au président de l'Assemblée nationale copie de l'interrogatoire sommaire subi par la dame Gougenot, femme de chambre de la Reine, qui venait d'arriver à Chennevières, au sujet du départ de la famille royale.

21 juin 1791.

Copie collationnée, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2178.—Note de M. Perron, administrateur au département de police de la municipalité de Paris, concernant la mission confiée à MM. Villette et Guerpel, officiers de la garde nationale, suivant les ordres des Comités réunis des recherches et des rapports de l'Assemblée nationale.

21 juin 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 37, no 380.

2179. — Délibération du conseil général de la Commune de Paris, portant renvoi au Comité des recherches de M. Cournant, ingénieur des ponts et chaussées, touchant l'avis par lui donné de l'arrestation à Senlis de M. Ehrhart, médecin des écuries du Roi, porteur d'un passeport pour Bruxelles, signé du Roi, le 20 juin, et de MM. Gaudissart.

21 juin 1791.

Extrait conforme, avec lettres de la municipalité et du directoire de Senlis, ainsi que de M. Ehrhart (1 dos.) et son interrogatoire, *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

Deux lettres, saisies par la municipalité de Senlis sur M. Ehrhart, furent remises à l'Assemblée nationale par M. Gouy d'Arsy.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 412.

2180. — Certificat de l'arrestation, par la section du Faubourg Saint-Denis, du sieur Tocqueville, courrier de la ville du Havre, et de François Benou, cocher de M. Hottinguer, faisant route pour Saint-Denis, et relâchés aussitôt comme non suspects.

21 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

2181. — Déclaration du sieur Bougenel, sellier, reçue par la section du Luxembourg, au sujet de la commande d'une chaise de poste, à compartiments secrets, faite par le marquis de Crenay, avec interrogatoire et lettre du marquis à M. d'Avaray, député.

21 juin 1791.

Minutes et copie conforme (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

2182. — Déclaration du sieur François Picard, postillon à Vieux-Maisons, reçue par le Comité permanent de l'Hôtel de Ville, relativement au passage du Roi à Montmirail, le 21 juin, entre neuf et dix heures du matin, et au retard par lui éprouvé à Etoges, à six lieues au delà de Montmirail.

22 juin 1791.

Extrait conforme, *A. N.*, D XXIXb 37, no 387.

2183. — Adresse du tribunal de cassation, présentée à l'Assemblée nationale par M. Garran de Coulon, président de ce tribunal, à l'effet de renouveler le serment de fidélité à la Nation et à la Loi, en protestant de sa soumission aux décrets de l'Assemblée, avec réponse du président.

22 juin 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 71, no 697.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 402.

2184. — Liste des officiers de l'armée étant ou non en activité, membres de l'Assemblée nationale, qui ont prêté le serment suivant la formule décrétée par l'Assemblée.

22 juin 1791.

Original avec signatures, *A. N.*, C 71, no 697.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 411.

2185. — Approbation par l'Assemblée nationale de la proclamation aux Français,

rédigée par M. Démeunier au nom du Comité de constitution, qui sera imprimée et envoyée dans tous les départements et districts, ainsi qu'à toutes les municipalités.

22 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 697.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 420.

Cette proclamation a été imprimée sous ce titre : *L'Assemblée nationale aux Français*, *B. N.*, Lb 39, n° 5024.

2186. — Procès-verbal de la municipalité de Sainte-Menehould, relatant les incidents relatifs à l'arrivée d'un détachement de hussards chargé de recevoir un prétendu trésor à Pont-de-Sommevelle et les soupçons causés par le passage, à sept heures du soir, du carrosse où se trouvait la famille royale.

21 juin 1791.

Copie conforme, reproduisant les ordres de M. de Bouillé à M. d'Andoins, capitaine au 1er régiment de dragons, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 386.

2187. — Lettre des officiers municipaux de Sainte-Menehould, annonçant à l'Assemblée nationale que le Roi, ramené de Varennes, va être conduit à Châlons par la garde nationale, et adressant la relation de l'arrestation de Louis XVI.

22 juin 1791.

Original signé, formant un cahier de 9 pages, *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 719. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 424.

2188. — Journal de Louis XVI, mentionnant son départ de Paris, le mardi 21 à minuit, son arrivée et son arrestation à Varennes en Argonne à onze heures du soir, son passage à Châlons, à Sainte-Menehould, à Epernay, à Dormans, à la Ferté-sous-Jouarre, à Meaux, et sa rentrée à Paris le samedi 25, à huit heures du soir.

Autographe, *A. N.*, C 222, n° 160[151].

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 739.

2189. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant que les mesures les plus énergiques seront prises pour protéger la personne du Roi et de la famille royale et assurer leur retour à Paris, et déléguant MM. de Latour-Maubourg, Pétion et Barnave, qui se rendront à Varennes en qualité de commissaires de l'Assemblée nationale.

22 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 697.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 428.

2190. — Décret de l'Assemblée nationale, défendant au maître de poste de Paris de délivrer des chevaux et interdisant à toute personne de sortir des barrières de Paris, à moins d'être muni d'un passeport de l'Assemblée nationale.

22 juin 1791.

Copie, *A. N.*, A 194.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 426.

2191. — Décret de l'Assemblée nationale, suspendant M. de Bouillé de ses fonctions et ordonnant son arrestation.

22 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 697.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 428.

2192. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant au département, au maire de Paris et au commandant de la garde nationale de prendre toutes les mesures pour garantir la sûreté de la personne du Roi et de sa famille.

22 juin 1791.

Copie, *A. N.*, A 194.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 429.

2193. — Arrêté de la section de la Halle-aux-Blés, témoignant son attachement à la Constitution, son respect pour les décrets de l'Assemblée et renouvelant son serment de fidélité à la Nation et à la Loi.

22 juin 1791.

Extrait signé et scellé, *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 490.

2194. — Demande de la déchéance du Roi, à raison de sa désertion, présentée par Claude Fournier (dit l'Américain) et cinq autres signataires de la petition.

22 juin 1791.

Imprimé, avec signatures autographes, *A. N.*, F7 6504.

2195. — État des lettres restées à l'hôtel des Postes, en vertu du décret de l'Assemblée nationale, dont copie a été remise au président du directoire.

22 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXᵇ 35, nº 366.

2196. — Ordre des Comités des recherches et des rapports réunis au département de Paris, à l'effet de faire retenir les lettres qui pourraient arriver à l'adresse de la famille royale, de M. de Fersen, de M. Mallet du Pan et de toutes personnes attachées à cette famille, actuellement absentes.

22 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXᵇ 35, nº 366.

2197. — Lettre des officiers municipaux de Versailles à l'Assemblée nationale, l'avisant du transport opéré par les soins de quatre commissaires *ad hoc* de la vaisselle d'or et d'argent déposée au Grand Commun et appartenant au Roi, du poids approximatif de 2,000 marcs.

22 juin 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXᵇ 38, nº 389.

2198. — Dénonciation au Comité des recherches de la municipalité de Paris par un sous-lieutenant du 7ᵉ bataillon de la garde nationale, 2ᵉ division, de l'existence supposée, dans l'épaisseur des murs de la maison de M. Thierry, à Ville-d'Avray, de coffres en fer remplis d'objets précieux, et procès-verbal de la perquisition faite en conséquence.

22, 24 juin 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXᵇ 36, nº 377.

2199. — Ordre des Comités des recherches et des rapports réunis au directoire du département de Seine-et-Oise, pour la mise en état d'arrestation et l'interrogatoire de la dame Gougenot, femme de chambre de la Reine, à Chennevières.

22 juin 1791.
Original signé et scellé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2200. — Procès-verbal de l'interrogatoire de la dame Gougenot, femme de chambre de la Reine, fait à Chennevières par les soins du directoire du département de Seine-et-Oise, au sujet des circonstances du départ de la Reine, avec lettre d'envoi du procureur général syndic et pièces jointes.

23 juin 1791.
Original signé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L; minutes (1 dos.), *A. N.*, D XXIXᵇ 38, nº 389.

2201. — Interrogatoire de quatre femmes de chambre au service de Mᵐᵉ de Lamballe, parties de Passy avec l'intention d'aller rejoindre à Aumale Mᵐᵉ de Lamballe, qui venait de se rendre auprès de M. de Penthièvre, et arrêtées par la municipalité de Sèvres.

22 juin 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXᵇ 37, nº 382.

2202. — Arrêté du Conseil général de la Commune de Paris, décidant la mise en liberté des quatre femmes de chambre de Mᵐᵉ de Lamballe, arrêtées à Sèvres, la restitution de leurs voiture et effets, ainsi que l'envoi au Comité des recherches de l'Assemblée de sept lettres à l'adresse de Mᵐᵉ de Lamballe, avec lettre du secrétaire-greffier de la municipalité, accompagnant la remise du paquet.

23 juin 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXᵇ 37, nº 382.

2203. — Ordre des Comités réunis des rapports et des recherches au département de Seine-et-Oise, à l'effet de procéder à l'arrestation immédiate du sieur Weber, désigné sous le nom de frère de lait de la Reine.

23 juin 1791, 2 heures du matin.
Original signé et scellé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

Weber, semble-t-il, ne prit aucune part à la fuite de la famille royale; car, dans ses *Mémoires* qui font partie de la collection Berville et Barrière, il ne donne aucun renseignement personnel et se borne à reproduire diverses relations, très intéressantes d'ailleurs, notamment celle de l'archevêque de Toulouse.

2204. — Lettre de la municipalité de Paris à celle de Versailles, transmettant la nouvelle de l'arrestation du Roi à Stenay, et donnant l'assurance que Paris est dans la plus grande tranquillité.

23 juin 1791, 9 heures du matin.
Copie conforme, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2205.— Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au directoire du département de Seine-et-Oise, annonçant l'arrestation du Roi et de la famille royale, à leur passage à Varennes, et ajoutant que le plus grand ordre et la plus parfaite tranquillité règnent toujours à Paris.

23 juin 1791.
Copie conforme, Arch. dép. de Seine-et-Oise. série L.

2206. — Lettre de Barnave au président de l'Assemblée nationale, annonçant que le Roi avec son entourage a passé la nuit dernière à Châlons, où il est arrivé sous l'escorte d'une armée de gardes nationaux, et que les ordres les plus précis ont été donnés pour la sûreté de sa personne.

Sans date (23 juin 1791).
Autographe, *A. N.*, W 13, n° 312; imprimé. *A. N.*, AD^I 101.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 449.

2207. — Relation par Pétion de son voyage avec Latour-Maubourg, Barnave et Mathieu Dumas, commissaires nommés pour accompagner la famille royale lors du retour de Varennes à Paris.

Juin 1791.
Autographe de 22 feuillets in-8°, *A. N.*, F⁷ 4385.
Ed. MORTIMER-TERNAUX, *Histoire de la Terreur*, t. I, p. 363.
Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 718.

2208. — Lettres d'une dame domiciliée à Varennes, donnant des détails circonstanciés sur l'arrestation de la famille royale, transmises aux Comités des recherches et rapports par M. Richaud, négociant à Versailles.

23, 24 juin 1791.
Copies, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 385.

2209.— Lettres de M. François de Divonne, émigré à Mannheim, au comte de ***, lui racontant l'arrestation de Louis XVI à Varennes.

Juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 385.

2210. — Lettre écrite de Lille par le sieur Sta faisant connaître que la nouvelle de l'évasion du Roi a été apportée la veille, à six heures, par un courrier de la municipalité de Valenciennes, et que, d'après les bruits en circulation, le Roi aurait été arrêté à Meaux.

23 juin 1791.
Minute, *A. N.*, AA 1, n° 29.

2211. — Décret de l'Assemblée nationale, chargeant le département et la municipalité de Paris de prendre les mesures convenables pour laisser sortir librement les habitants de la campagne venus avec leurs denrées, et de délivrer des passeports à ceux qui justifieront de motifs légitimes.

23 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 71, n° 697.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 429.

2212.— Décret de l'Assemblée nationale, rétablissant la libre sortie de Paris pour toutes personnes.

23 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 71, n° 697.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 445.

2213. — Déclaration de M. Mangin, citoyen de Varennes, reçue par l'Assemblée nationale et rapportant les faits qui ont précédé et suivi l'arrestation du Roi.

23 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C*I 37, fol. 14629.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 447.

Cette déclaration a été imprimée à part sous le titre : *Exposé à l'Assemblée nationale de l'arrestation du Roi*, par M. Mangin, garde national de Varennes, fils de M. Mangin, député à l'Assemblée nationale (*A. N.*, AD^I 101).

2214. — Discours prononcé par M. de Lafayette à l'Assemblée nationale, au nom d'une députation de la garde nationale parisienne, venue pour prêter le serment, et réponse du président de l'Assemblée.

23 juin 1791.
Minutes (2 p), *A. N.*, C 71, n° 697.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 453.

2215. — Procès-verbaux rédigés par les commissaires de la section des Quatre-Nations, contenant l'instruction contre Julien Bazin, garçon de chambre de la Reine, et consorts, inculpés de manœuvres pour

faciliter l'enlèvement de la famille royale, envoyés au Comité des recherches par M. Pastoret, procureur général syndic du département de Paris.

23 juin 1791.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, D XXIX[b] 37, n° 387.

2216. — Envoi par le Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée de six lettres saisies sur le sieur Larcher, domestique de M[me] de La Rochefoucauld, par la garde nationale de Clichy, et d'une déclaration concernant un projet d'évasion du Roi.

23 juin 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX[b] 35, n° 363.

2217. — Déclaration et interrogatoire d'Antoinette Deflandre, femme du sieur Brand, tailleur, au sujet des entrevues de M[me] de Rochechouart avec MM. Bailly et de Lafayette, avant le départ de la famille royale, et d'une lettre de la Reine au prince de Condé, dont copie avait été remise à *l'Orateur du peuple*.

23 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX[b] 35, n° 365.

2218. — Déclaration de la section de l'Ile, portant qu'elle exécutera avec une entière soumission tous les décrets de l'Assemblée nationale, quoique non acceptés et non sanctionnés par le Roi.

23 juin 1791.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, C 71, n° 702.
Ed. *Archives parlementaires*, 1[re] série, t. XXVII, p. 490.

2219. — Lettre du président de l'Assemblée nationale au directoire du département de Seine-et-Oise, l'invitant, conformément au décret du 22 juin, à prendre les mesures nécessaires pour protéger le départ de M. Thierry, obligé de se rendre à Paris à l'effet de représenter les diamants et autres objets dont l'Assemblée a prescrit l'inventaire.

24 juin 1791.
Original signé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2220. — Procès-verbal de visite du château de Ville-d'Avray, sur le réquisitoire des Comités des rapports et des recherches réunis.

24 juin 1791.
Copie, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L.

2221. — Lettre des administrateurs du district de Versailles, commissaires envoyés à Saint-Cloud, au président de l'Assemblée nationale, demandant des instructions pour le transport à Paris de l'argenterie se trouvant au château de Saint-Cloud, contenue dans sept coffres et plusieurs armoires, dont la conservation leur semble mal assurée.

24 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX[b] 38, n° 389.

2222. — Lettre du président des Comités des recherches et rapports réunis aux administrateurs du département de Seine-et-Oise, prescrivant de faire garder à vue la dame Gougenot et sa femme de chambre, et requête de la dame Gougenot à l'effet d'obtenir le retrait de cette mesure de rigueur, déclarant qu'elle ne pouvait avoir pris aucune part à l'évasion du Roi, n'étant arrivée au château pour son service que le lundi 20, à midi.

24 juin 1791.
Original signé, Arch. dép. de Seine-et-Oise, série L; minute, *A. N.*, D XXIX[b] 33, n° 345.

2223. — Compte rendu à l'Assemblée nationale par M. Romeuf, aide de camp du commandant général de la garde nationale parisienne, envoyé par l'Assemblée à la recherche du Roi, de l'accomplissement de sa mission.

24 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 71, n° 698.
Ed. *Archives parlementaires*, 1[re] série, t. XXVII, p. 478.

2224. — Discours de M. Martinet, administrateur du district de Clermont, à l'Assemblée nationale, en déposant les procès-verbaux et documents relatifs au voyage du Roi, avec réponse du président de l'Assemblée.

24 juin 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 698.
Ed. *Archives parlementaires*, 1[re] série, t. XXVII, p. 479.

2225. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant que les mesures arrêtées par la

municipalité de Paris ne s'appliquent qu'aux personnes domiciliées dans l'aile du château à l'usage de la famille royale.

24 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 698.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 483.

2226. — Arrêté du département de Paris, portant qu'il sera demandé un décret à l'Assemblée nationale pour autoriser la levée des scellés apposés au château des Tuileries, en présence de l'intendant de la liste civile.

24 juin 1791.

Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 387.

2227. — Décret de l'Assemblée nationale, mandant M. de Montmorin à l'Assemblée pour y rendre compte d'un passeport qu'il a signé, le 5 juin, passeport dont le Roi était pourvu, et enjoignant au commandant de la garde nationale de pourvoir à sa sûreté.

24 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 698.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 481.

2228. — Décret de l'Assemblée nationale, nommant quatre commissaires chargés de vérifier sur le registre des affaires étrangères si le passeport délivré, le 5 juin, sous le nom de la baronne de Korff, y est enregistré, et d'après quels motifs il a été expédié, avec le texte du passeport du 5 juin.

24 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 698.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 486.

2229. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant, sur le rapport de ses commissaires dans la question du passeport, que la conduite de M. de Montmorin est irréprochable, avec motion de M. Treilhard, demandant l'impression de ce rapport, et lettre du sieur de Launay signalant les doutes injurieux exprimés dans le n° 26 du *Courrier*, de Gorsas, p. 398.

24 juin 1791.

Minutes (4 p.), *A. N.*, C 71, n° 698; D XXIXb 35, n° 365.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 488, 491.

2230. — Adresse des citoyens de la ville de Saint-Denis à l'Assemblée nationale, renouvelant le serment d'obéissance aux décrets de l'Assemblée et donnant son adhésion aux mesures par elle adoptées pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité publique.

24 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 37, fol. 14652 r°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 490.

2231. — Adresse de la section de Bondy à l'Assemblée nationale, exprimant la soumission des citoyens de cette section à ses décrets, avec prestation d'un nouveau serment de fidélité, à l'occasion de la fuite du Roi.

24 juin 1791.

Minute et lettre du président de la section demandant son admission à l'Assemblée pour lire l'adresse (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 488.

2232. — Lettre de M. d'Affry, commandant militaire de la région de Paris, demandant un passeport de l'Assemblée nationale pour M. Berthier cadet, l'un de ses aides de camp, afin de porter ses ordres aux troupes de ligne.

24 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 702.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 490.

2233. — Lettre des commissaires de l'Assemblée nationale, annonçant qu'ils ont rejoint le Roi à peu de distance d'Epernay, qu'ils lui ont fait part de leur mission et qu'ils vont passer la nuit à Dormans, pour se rendre le lendemain à Meaux et le surlendemain à Paris.

24 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 37, fol. 14653 v°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 490.

2234. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, au nom d'une députation des six tribunaux criminels de Paris, venue pour jurer fidélité à la Nation et obéissance aux décrets de l'Assemblée, avec réponse du président.

24 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 698.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 502, 503.

2235. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par l'un des députés de la Commune de Paris, en présentant les deux citoyens qui ont concouru les premiers à l'arrestation du Roi, avec le récit, par M. Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould, de l'arrestation du Roi à Varennes, et félicitations du président de l'Assemblée.

24 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 37, fol. 14658 v°.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 698.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 508.

2236. — Dépositions de François Ducruix, ancien grenadier de la section de l'Oratoire, et de Charles Cadignan, capitaine de grenadiers, au sujet de la garde montée, au château des Tuileries, la nuit du départ du Roi, reçues par la Société des Amis de la Constitution.

24 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 372.

2237. — Discours de M. Pastoret, procureur général syndic du département, à l'Assemblée nationale, donnant, au nom du directoire, une nouvelle adhésion à la Constitution, et réponse du président.

24 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 509.

2238. — Lettre de M. de Brézé à M. de Beauharnais, président de l'Assemblée nationale, l'avisant de son arrestation par la municipalité du Mans, et lui déclarant qu'il avait quitté Paris sur les instances de Mme de Brézé, effrayée du trouble que pouvait causer la nouvelle du départ du Roi.

24 juin 1791.

Original, *A. N.*, D XXXIXb 35, n° 362.

2239. — Avis envoyé de Luxembourg par un voyageur français à la Société des Amis de la Constitution d'Épernay, portant que M. de Bouillé avait ordre de prendre le Roi à Varennes et de l'escorter jusqu'à Luxembourg, mais que l'avance des deux heures, prise par le Roi, avait fait manquer l'expédition.

24 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 367.

2240. — Lettre des officiers municipaux de Varennes, envoyant à l'Assemblée nationale les originaux des ordres donnés par M. de Bouillé aux officiers commandant les détachements de hussards de Lauzun, chargés de couvrir la marche du Roi, et lettre du sieur Chevalet, faisant hommage du plan de la ville de Varennes.

25 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 37, fol. 14914.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII p. 581.

2241. — Procès-verbal dressé par la municipalité de Clichy, lors du passage de la famille royale à Monceaux, à son retour de Varennes, le 25 juin, le bataillon de la garde nationale étant sous les armes.

25 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 35, n° 364.

2242. — Projet de discours préparé pour Louis XVI par l'abbé Maury, en prévision de sa venue à l'Assemblée nationale, le lendemain de son arrivée à Paris, dans lequel l'abbé Maury fait dire au Roi qu'il n'a pris le parti de chercher un asile sur la frontière que pour se soustraire aux dangers le menaçant, lui et sa famille, avec note explicative de l'abbé Maury.

25 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 185, nos 420, 421.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, nos 125, 126.

2243. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant la municipalité, de concert avec le département de Paris, à faire lever les scellés apposés au château des Tuileries et à prendre les mesures qu'elle jugera convenables pour le logement du Roi et de sa famille.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 510.

2244. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant le département de Paris à faire mettre sous scellés tous les papiers trouvés

aux Tuileries et à les faire transporter aux Archives nationales.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 516.

2245. — Lettre de M. Vigner, officier municipal, faisant fonctions de président, aux Comités des recherches et rapports, relativement à la demande de douze passeports contenue dans un billet revêtu d'une seule signature.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 382.

2246. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que, dès l'arrivée du Roi aux Tuileries, il lui sera donné une garde particulière, qui veillera à sa sûreté et répondra de sa personne, ainsi qu'à l'héritier présomptif de la couronne et à la Reine, et ordonnant la mise en état d'arrestation et l'interrogatoire de tous ceux qui ont accompagné la famille royale.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII. p. 517.

2247. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que MM. de Damas et Choiseul, colonels-commandants des deux régiments ci-devant *Monsieur* et *Royal-Dragons*, ainsi que les sieurs de Floirac, capitaine, et Remy, quartier-maître, détenus dans les prisons de Verdun, y resteront en état d'arrestation, jusqu'à ce que l'Assemblée ait pris des mesures à l'égard des personnes qui peuvent avoir favorisé la fuite du Roi.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 521.

2248. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant l'envoi au département des clefs de la voiture du Roi, qui viennent d'être remises au président.

25 juin 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 37, fol. 14682 r°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 529.

2249. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant le licenciement des quatre compagnies des gardes du corps.

25 juin 1791.

Minute, *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 534.

2250. — Pétition des sieurs Gentil, premier valet de garde-robe du Roi, Marquand et Baugé, garçons de la Chambre, arrêtés à Saint-Germain et conduits à Versailles le jour du départ de Louis XVI, adressée au Comité des rapports, afin de reprendre leur service auprès de la personne du Roi, avec l'interrogatoire subi par eux au tribunal du district de Versailles, les 21 et 22 juin.

25 juin 1791.

Minutes (4 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 376.

L'auteur des *Révolutions de Paris* (n° 94, p. 108, n° 102, p. 553), en décrivant l'intérieur du château des Tuileries, parle en termes peu flatteurs des valets de service auprès de Louis XVI; « du sieur Gentil, qui semble se plaire à donner chaque jour au Roi des terreurs paniques; du sieur Marquant, à la fois garçon de la chambre et secrétaire des gentilshommes, qui, paraît-il, prélevait tous les ans un pot-de-vin de 6,000 livres sur les bougies brûlées au théâtre domestique du Roi, sans compter 15,000 livres au bureau des voitures. » Marquant, Gentil et Bazin avaient été chargés d'acheter des louis d'or.

2251. — Interrogatoire de M. Archambaud Joseph de Talleyrand-Périgord, colonel à la suite du régiment de chasseurs d'Alsace, et d'Alexandre de Talleyrand-Périgord, membre de l'Assemblée nationale, arrêtés, le 22 juin, par la municipalité de Saint-Quentin.

25 juin 1791.

Original signé, avec lettre d'envoi, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 376.

2252. — Lettre du président du département de Seine-et-Oise au président des Comités des rapports et des recherches, émettant l'avis de faire garder à vue et de transférer à Paris la dame Gougenot et sa femme de chambre, jusqu'à ce que les circonstances du départ du Roi soient parfaitement connues.

26 juin 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 376.

2253. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant, sur le rapport de M. Livré, après lecture des procès-verbaux d'arrestation et d'interrogatoire des sieur et dame de Brézé par la municipalité du Mans, leur mise en liberté, avec lettre conforme des Comités des rapports et des recherches aux officiers municipaux du Mans.

26 juin 1791.

Minutes (3 p.), *A. N.*, C 71, n° 699; D XXIX^b 31, n° 325.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 534.

2254. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'il sera informé par le tribunal de l'arrondissement des Tuileries de ce qui se rattache aux événements de la nuit du 20 au 21 juin, et procédé à l'interrogatoire des personnes mises en état d'arrestation.

26 juin 1791.

Minute et copie collationnée (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 699.

Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 536.

2255. — Lettre du district de Longwy, renseignant sur les préparatifs faits à Luxembourg pour la réception de Louis XVI et sur la fureur manifestée par le prince de Lambesc et certains officiers de Royal-Allemand à la nouvelle que l'entreprise avait échoué.

26 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 369.

2256. — Procès-verbal de la municipalité de Montblainville, au sujet du concours qu'elle a prêté à celle de Varennes pour l'arrestation du Roi.

26 juin 1791.

Original signé, *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 370.

2257. — Certificat du sieur Buyrette, chirurgien de l'hôpital de Sainte-Menehould, constatant les blessures reçues par le sieur Le Gay, contrôleur des gabelles, lors de l'évasion du Roi.

26 juin 1791.

Original, contresigné par la municipalité, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 386.

Le décret du 18 août accorda au sieur Gay une récompense de 12,000 livres.

2258. — Lettre de la municipalité de Meaux au maire de Paris, annonçant l'arrestation du sieur Dechesne, domestique de M. de Briges.

26 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 370.

2259. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par M. George, député du Clermontois et maire de Varennes, en présentant la garde nationale de cette ville, et réponse du président.

26 juin 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 71, n° 699.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 543.

2260. — Lettre de M. de Damas, colonel commandant les détachements du 13e régiment de dragons, ci-devant *Monsieur*, et 1er régiment de dragons, ci-devant *Royal*, en garnison à Clermont, aux officiers municipaux de cette ville pour se justifier des soupçons qui planaient sur sa conduite dans la journée du 21 juin, lors de l'exécution des ordres qu'il avait reçus de M. de Bouillé.

26 juin 1791.

Copie collationnée, *A. N.*, D XXIX^b 35, n° 363.

Cf. dans les pièces justificatives de la *Relation du départ de Louis XVI*, par le duc de Choiseul, la lettre adressée le 24 juin par Charles de Damas, colonel du régiment de *Monsieur* (dragons), au président de l'Assemblée nationale, lettre qui ne se trouve point dans les papiers de l'Assemblée, de même qu'une lettre de M. de Choiseul, également en date du 24 juin.

2261. — Projet de réponse de Louis XVI aux commissaires de l'Assemblée nationale, préparée à son retour de Varennes, sous le titre : *Nottes pour la réponse aux commissaires de l'Assemblée.*

26 juin 1791.

Autographe, *A. N.*, C 220-221, n° 160.

2262. — Procès-verbal de la déclaration de Louis XVI à son retour de Varennes, reçue par Tronchet, Duport et D'André, commissaires nommés *ad hoc* par l'Assemblée nationale, avec la déclaration de la Reine

26 juin 1791.

Original signé, *A. N.*, C 187, n° 138.

Imprimé avec corrections, C 71, n° 699; copie collationnée par D'André, C 220-221, n° 160.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 720.
Archives parlementaires, 1re série, t. XXVII. p. 552.
Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*, t. II, p. 101.

2263. — Déclaration du sieur Guyot, volontaire du bataillon des Filles-Dieu, faisant partie de l'escorte du Roi lors de son retour à Paris, reçue par la section du Faubourg Saint-Denis, au sujet d'un paquet de clefs remis de sa voiture au sieur Lescuyer, aide-major du bataillon des Filles-Dieu.

26 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 387.

2264. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant le dépôt aux archives des déclarations du Roi et de la Reine, pour être renvoyées au Comité qui sera chargé de faire le rapport tant sur les deux déclarations que sur les interrogatoires et dépositions de témoins.

27 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 70, n° 690.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 554.

2265. — Lettre des Comités des recherches et des rapports réunis au maire de Versailles, l'invitant à faire cesser la détention des sieurs Marquand, Gentil et Baugé, leurs interrogatoires ayant prouvé qu'ils n'avaient aucune connaissance du départ du Roi.

27 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, n° 325.

2266. — Lettre des administrateurs du département de Paris au président de l'Assemblée nationale, déclarant que, depuis le 21, le directoire a siégé jour et nuit dans l'enceinte de l'Assemblée et demandant s'il doit retourner dans le lieu ordinaire de ses séances.

27 juin 1791.
Original signé, *A. N.*, C 71, n° 702.

2267. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la remise à l'accusateur public, qui sera chargé des poursuites nécessaires, d'un imprimé intitulé : *Interrogatoire du Roi et de la Reine et leur déclaration aux commissaires nommés par l'Assemblée nationale*, imprimé désavoué par M. Baudouin, imprimeur de l'Assemblée.

28 juin 1791.
Minute, *A. N.*, C 71, n° 700.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 578.
Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 2263.

2268. — Déclaration du sieur Joseph-Guillaume Lescuyer, capitaine aide-major du 6e bataillon de la 3e division, faisant partie avec MM. Buisson, commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés, et Marquet, sous-lieutenant des grenadiers de Bancki, de l'escorte du Roi à son retour à Paris, au sujet des clefs de la voiture royale à lui confiées par le Roi et rendues aux Champs-Elysées.

28 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 387.

2269. — Enquêtes faites par les municipalités de Bondy et de Pantin au sujet des propos suspects tenus, dans la nuit du 21 au 22 juin, au corps de garde de Bondy, par le sieur Evin de Princé, commandant de la maréchaussée.

28 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 373.

2270. — Demande par les Comités des rapports et des recherches réunis, aux administrateurs de police de Paris, des informations faites et interrogatoires des personnes arrêtées.

28 juin 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 31, n° 325.

2271. — Expédition par le sieur de Meillonas, lieutenant-colonel commandant le 1er régiment de dragons, ci-devant *Royal*, à Commercy, d'une copie de l'ordre laissé par M. de Choiseul, son colonel, avec délibération de la commune de Commercy et lettre d'envoi du directoire du département de la Meuse.

28 juin 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 385.

2272. — Lettre du sieur Remy, quartier-maître du 13e régiment de dragons, pri-

sonnier à Verdun, envoyant pour sa justification à M. de La Rochefoucauld-Liancourt, député, le récit des faits dont il a été témoin.

28 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, nº 378.

V. le rapport de M. Remy dans les pièces justificatives (nº VII) de la *Relation du départ de Louis XVI*, par M. DE CHOISEUL. (*Mémoires sur l'affaire de Varennes*.)

2273. — Lettre des Comités des recherches et des rapports réunis, au sujet de la prochaine arrivée des trois prisonniers envoyés par le département des Ardennes, et des dispositions à prendre pour leur entrée à Paris.

28 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, nº 325.

2274. — Lettres des Comités réunis des rapports et des recherches aux officiers municipaux de Nanteuil, donnant des instructions pour le transport des prisonniers annoncés, qui devront partir de façon à arriver le lendemain au Bourget, où ils trouveront une escorte de 30 cavaliers pour les conduire à Paris, de nuit et incognito.

28 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, nº 325.

2275. — Lettre des Comités des recherches et rapports, adressant au maire de Paris deux gardes nationaux envoyés par la municipalité de Villers-Coterets pour prendre ses ordres relativement à l'arrivée de trois officiers du régiment Royal-Allemand.

29 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, nº 325.

Ces trois officiers du régiment Royal-Allemand, savoir : M. de Mandell, lieutenant-colonel, commandant le régiment, M. de Moracin, capitaine, et M. de Tinlot, en garnison à Stenay, avaient été arrêtés, le 23 juin, par la garde nationale de Montmédy, comme suspects de désertion à l'étranger, et transférés à Paris. V. le procès-verbal de leur arrestation dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 560.

2276. — Lettre de M. de Lafayette à M. Bailly, signalant le refus des officiers chargés de la garde du Roi d'être nourris par le souverain et montrant la nécessité de mettre au compte de la municipalité les frais de leur table, servie dans l'appartement de M. de Villequier.

29 juin 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 161.

2277. — Discours adressé à l'Assemblée nationale au nom des détachements de la garde nationale de Varennes, de Sainte-Menehould, de Châlons et des autres villes sur la route que le Roi a parcourue, en renouvelant leur serment, et réponse du président.

29 juin 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 71, nº 700.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 596.

2278. — Lettre du comité des recherches de la municipalité de Paris au président du Comité des recherches de l'Assemblée, relative au sieur Josset de Saint-Laurent, incarcéré comme suspect et déjà instruit du départ du Roi lors de son arrestation, avec mémoire de la dame Latour, femme du sieur Josset de Saint-Laurent, demandant sa mise en liberté (relâché le 6 juillet).

29 juin 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 36, nº 372.

2279. — Lettre du directoire du département de la Marne à M. Voidel, président du Comité des recherches, annonçant la translation à Châlons de MM. d'Andoins et de Lacour, officiers de dragons, et la mise au secret de M. de Briges, écuyer du Roi.

30 juin 1791.

Original signé, avec lettre de M. d'Andoins, en date du 1er juillet, *A. N.*, D XXIXb 36, nº 370.

2280. — Lettre des trois postillons de la poste de Clermont à M. Gossin, déclarant avoir, plus que tous autres, coopéré à l'arrestation du Roi et être arrivés à Varennes trois quarts d'heure avant le sieur Drouet, avec lettre d'envoi du sieur Gossin.

30 juin 1791.

Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 38, nº 388.

2281. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, au Comité de constitution, communiquant une lettre du président du tri-

bunal du premier arrondissement au sujet de l'exécution de la loi du 26 juin, et le priant de prendre les mesures nécessaires pour l'apport au greffe de ce tribunal des pièces se trouvant entre les mains des Comités des recherches et rapports et de M. Joly, administrateur de police.

30 juin 1791.
Minute et copie (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 35, no 366.

2282.— Déclaration du sieur Sturm, fourreur, au département de police de la municipalité de Paris, touchant la confidence à lui faite par Georges Yung, Anglais, sur le départ du Roi, confidence qu'il avait déjà reçue le soir du 21 juin, sans y accorder d'attention.

30 juin 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 37, no 380.

2283. — Procès-verbaux de perquisition par le commissaire de police de la section des Thermes chez Mme de Bouillé, rue d'Anjou-Saint-Honoré, d'après une lettre du comité de surveillance de Metz, constatant que M. de Bouillé avait quitté depuis longtemps cette maison et avait transporté son domicile à Metz, et par le même commissaire chez Mme de Klinglin.

30 juin 1791.
Expéditions signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, no 372.

2284. — Avis d'un sieur Leroy, portant qu'il est très facile d'enlever la famille royale par le bâtiment donnant sur le jardin du Dauphin, lequel jardin a une issue sur le quai.

30 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 369.

2285. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, annonçant qu'il a ordonné aux chefs de division et commandants de bataillon d'organiser de fortes patrouilles.

30 juin 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2286.—Envoi, par la section des Champs-Elysées au département de police, d'un commissionnaire, porteur d'une lettre faisant mention de la fuite du Roi.

Juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 33, no 344.

2287. — Invitation aux comités de police et des recherches de la Commune de s'informer quelles sont les trois personnes cachées chez M. d'Aubigny, homme d'affaires, et d'interroger le chevalier de Valory, garde du corps, accusé d'avoir fait porter au château des Tuileries des ajustements.

Sans date (juin 1791).
Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, no 324.

2288. — Déclaration du sieur Debrie, coiffeur, au sujet d'un club se tenant dans sa maison qui aurait formé le projet de se joindre aux clubs des Cordeliers et du faubourg Saint-Antoine, pour demander à l'Assemblée nationale la mort du Roi.

Juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 35, no 365.

2289. — Lettre du sieur Tschoudy, sous-lieutenant au régiment suisse de Castella, détenu dans les prisons d'Etain, au président de l'Assemblée nationale, déclarant qu'il ignorait le voyage du Roi à Montmédy et n'a fait que porter un ordre de M. de Bouillé, avec lettre du district et de la municipalité de Verdun, constatant la remise par le sieur Houot, porte-drapeau du régiment de Castella, d'un sac contenant 24,000 livres en or, à lui confié par le sieur Tschoudy.

30 juin 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 385.

2290. — Motion de M. Malouet, proposant à l'Assemblée nationale d'enjoindre au directoire du département de faire une enquête contre les auteur, imprimeur et colporteur d'une affiche, signée d'Achille du Châtelet, qui conseille au peuple l'abolition de la royauté, et motion de M. de Chabroud, demandant le vote de l'ordre du jour.

1er juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 74, no 721.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 613.
L'affiche d'Achille du Châtelet est reproduite dans les *Mémoires du marquis de Ferrières*, t. II, p. 398.

Weber, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 148, la mentionne en ces termes : « Un militaire, nommé Achille Duchâtelet, rédigeait alors un journal dans lequel il invoquait, d'un style d'énergumène, la République, le jugement de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette. »

2291. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant que les scellés apposés sur les bureaux de la caisse de la liste civile par le juge de paix de la section de la place Vendôme, seront levés par le même juge en présence de l'intendant de la liste civile, pour remettre la caisse et les bureaux à la disposition de M. Dubois, caissier, et lettres de M. de Laporte à M. Anson, député, du 27 juin, signalant des payements urgents à effectuer.

1er juillet 1791.

Minute de la main de M. Muguet de Nanthou, *A. N.*, C 74, n° 721, et originaux signés (3 p.). D XXIXb 38, n° 389.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 617.

2292. — Lettre adressée à l'évêque constitutionnel de Châlons par l'un de ses vicaires, touchant les derniers événements, et en particulier sur l'arrestation de l'un des gardes du corps, Valory, son condisciple et ami à l'Ecole militaire.

1er juillet 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 35, n° 345.

2293. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que les sieurs de Mandell, lieutenant-colonel du ci-devant régiment de Royal-Allemand, de Moracin et Blondel, l'un capitaine, l'autre sous-lieutenant au même régiment, seront retenus en état d'arrestation en l'abbaye de Saint-Germain, et que les personnes arrêtées dans divers départements, pour le fait de l'évasion du Roi, y resteront en état d'arrestation et seront interrogées par les juges des lieux, et les informations transmises à l'Assemblée nationale.

1er juillet 1791.

Minute de la main de M. Muguet de Nanthou, *A. N.*, C 74, n° 721 ; copie, A 195.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 618.

2294. — Délibération du corps municipal, chargeant les administrateurs des domaines de pourvoir aux dépenses de table des officiers de la garde nationale, chargés de la garde habituelle du Roi, vu leur refus de l'offre à eux faite d'une table chez le Roi avec état de ces dépenses d'août à septembre.

1er juillet 1791.

Extrait, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 372 ; F9 145.

2295. — Décret de l'Assemblée nationale, adjoignant les Comités de constitution, militaire et de législation criminelle aux Comités des recherches et rapports pour l'examen de l'affaire relative à l'évasion du Roi.

1er juillet 1791.

Copie, *A. N.*, A 195.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 618.

Le rapport fait par M. Muguet de Nanthou, au nom des Comités réunis, dans la séance du 13 juillet 1791, fut imprimé par ordre de l'Assemblée et forme une plaquette de 42 pages, *A. N.*, AD1 101. Cf. *Archives parlementaires*, t. XXVIII, p. 281.

2296. — Dénonciation contre le sieur de Moranges, venu à Paris comme député de la Fédération, et incorporé dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, lequel aurait monté sa première garde aux Tuileries, la nuit de la fuite du Roi, et incarcération à l'Abbaye dudit Moranges.

1er juillet 1791.

Minutes (5 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 370.

2297. — Lettre du sieur Lavaux, avoué, au maire de Paris, en faveur du sieur Cavey de la Motte, son client, ancien garde du corps, détenu à l'Abbaye depuis le départ de la famille royale, qui prie M. Voidel de le faire pendre de suite ou mettre en liberté.

1er, 2 juillet 1791.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 372.

2298. — Procès-verbal de la municipalité de Sainte-Menehould, constatant les services signalés rendus, lors du passage du Roi et de la famille royale, par le sieur Nicolas Fenaux, garde national, qui demande du service dans la gendarmerie nationale ou dans les troupes de ligne.

1er juillet 1791.

Original signé, avec supplique du sieur Fenaux (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 386.

Le décret du 18 août attribua au sieur Fenaux, garde national et ancien fourrier du régiment de Limousin, une gratification de 6,000 livres.

2299. — Lettres du sieur Bazin, garçon de la chambre de la Reine, à M. Bailly, pour se plaindre de sa détention prolongée, et ordre des Comités des rapports et recherches réunis à M. Perron, administrateur de police, de mettre en liberté M. Bazin (arrêté le 23 juin).

1er, 4 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 31, no 325; D XXIXb 35, no 362.

2300. — Lettre de M. de Richebourg, président du directoire des postes, au ministre de l'intérieur, lui envoyant les comptes rendus par le directeur des postes de Metz, relativement à la saisie des lettres et paquets à l'adresse de M. de Bouillé et d'Heymann, son maréchal de camp.

2 juillet 1791.
Minutes (6 p.), *A. N.*, D XXIXb 38, no 389.

2301. — Certificat délivré par le sieur Chedel, lieutenant de gendarmerie, en résidence à Sainte-Menehould, à la veuve Collet, mère de Jean Collet, gendarme, tué d'un coup de fusil à Sainte-Menehould, dans la nuit du 21 au 22 juin, en allant à Varennes prendre des informations sur l'arrestation du Roi.

2 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 386.

La veuve Collet, de Villers en Argonne, reçut, en vertu du décret du 18 août, une allocation de 3,000 livres.

2302. — Lettre de M. de Lafayette au président de l'Assemblée nationale, dénonçant l'envoi qui lui est fait de Luxembourg, sous le cachet de M. de Bouillé, de deux exemplaires imprimés de sa lettre à l'Assemblée, et se déclarant prêt à verser son sang pour défendre la forme de gouvernement établie.

2 juillet 1791.
Autographe, *A. N.*, C 75, no 739.

Cette lettre n'est point datée, mais se trouve mentionnée dans le *Journal de Paris* (no 184, p. 739), à la date du 3 juillet.

2303. — Lettre du directoire du district de Commercy au président de l'Assemblée nationale, adressant la lettre de M. de Bouillé, qu'il considère comme apocryphe à cause de son insolence extrême.

3 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 369.

2304. — Lettre écrite à la municipalité de Sainte-Menehould par M. d'Andoins, capitaine au 1er régiment de dragons, et par M. de Lacour, officier du même régiment, prisonniers à Châlons, pour demander l'envoi de la copie du procès-verbal de leur arrestation, adressé à l'Assemblée nationale, avec les ordres de M. de Bouillé justifiant leur présence à Sainte-Menehould.

3 juillet 1791.
Copie, *A. N.*, D XXIXb 37, no 385.

2305. — Lettre du directoire du département de la Meuse au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, lui transmettant une lettre du sieur Lagache, maréchal-des-logis au 1er régiment de dragons, avec un procès-verbal de la municipalité de Commercy, le tout relatif à l'envoi des troupes pour favoriser l'évasion du Roi.

3 juillet 1791.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 385.

Cf. la déclaration du sieur Lagache, au sujet du passage du Roi à Sainte-Menehould, parmi les pièces justificatives annexées à la *Relation du départ de Louis XVI*, par M. DE CHOISEUL, dans les *Mémoires sur l'affaire de Varennes*.

2306. — Certificat des officiers municipaux de Varennes, signalant à l'attention de l'Assemblée nationale la conduite brave et patriotique des officiers et cavaliers de la gendarmerie de cette localité, lors de l'affaire mémorable du 21 juin.

3 juillet 1791.
Original signé et scellé, *A. N.*, D XXIXb 38, no 388.

2307. — Certificat des officiers municipaux de Clermont, établissant que, lors de l'arrestation du Roi et de la famille royale, les cavaliers de la gendarmerie, en résidence à Clermont, se sont comportés de manière à mériter les éloges de tous les vrais amis de la Constitution, et attestant que le nommé Lenieau s'est distingué par son zèle à faire le voyage de Varennes à

Clermont pour requérir la garde nationale, avec lettre d'envoi du président du district.

4 juillet 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, no 386; D XXIXb 38, no 388.

Le sieur Lenio, gendarme à Clermont, fut gratifié de 400 livres par le décret du 18 août.

2308. — Lettre du district de Verdun aux Comités des rapports et des recherches, déclarant que toutes les mesures seront prises pour la sûreté des personnes détenues dans les prisons de Verdun, qui doivent la vie à la vigilance des corps administratifs et de la garde nationale de cette ville.

4 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 378.

2309. — Lettres de M. de Richebourg, président du directoire des postes, à M. Voidel, président du Comité des recherches, demandant une décision au sujet des lettres conservées provisoirement et restées en souffrance depuis le 22 juin, et faisant passer au Comité trois lettres à l'adresse de M. de Fersen.

5, 6 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 35, no 366.

2310. — Lettre de la garde nationale de Varennes, adressant une protestation contre plusieurs officiers supérieurs de la même garde nationale qui demandent une récompense pour l'arrestation du Roi.

6 juillet 1791.
Minute, avec signatures, *A. N.*, C 75, no 742.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 218.

2311. — Placard manuscrit, intitulé : *Avis à tous les Français*, trouvé le 8 juillet, à quatre heures et demie du matin, au coin de la rue Courtalon et transmis par le sieur Ghemar, sergent de la 2e compagnie du bataillon de Sainte-Opportune, ledit placard portant que les « ouvriers de tous états, abusés par les promesses de la municipalité, voient avec bonheur arriver le jour où d'Artois et Condé viendront délivrer le Roi et sa famille de son esclavage. »

7 juillet 1791.
Original, *A. N.*, D XXIXb 33, no 347.

2312. — Lettre d'envoi à l'Assemblée nationale par Sauce, procureur de la commune de Varennes, du procès-verbal officiel rédigé lors de l'arrestation du Roi et de la famille royale.

7 juillet 1791.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, no 378.

2313. — Lettre de Louis XVI à l'Assemblée nationale, démentant formellement les promesses faites en son nom par des officiers sortis du royaume aux soldats de leurs régiments, et affirmant qu'en quittant Paris, il n'avait d'autre projet que de se rendre à Montmédy.

7 juillet 1791.
Autographe, *A. N.*, C 220-221, no 160.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 214.

2314. — Avis donné par M. Polverel, accusateur public du premier arrondissement, de nouveaux projets d'évasion du Roi pour la nuit suivante, révélés par la même personne qui avait déjà renseigné sur la fuite projetée du Roi antérieurement au 20 juin.

7 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 372.

2315. — Rapport du sieur Delaborde, agent de police, au sujet des officiers qui n'ont pas prêté leur serment et des projets de départ que l'on attribue au Roi.

7 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

2316. — Pétition des officiers du régiment de Royal-Allemand à l'Assemblée nationale, à l'effet d'obtenir la réintégration de leur chef, M. de Mandell, lieutenant-colonel, détenu à l'Abbaye, qu'ils déclarent bon patriote.

7 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, D XXIXb 34, no 353.

2317. — Compte rendu de l'arrestation de Louis XVI à Varennes et de son retour à Paris, aux officiers municipaux de Paris, par le sieur Bodan, dépêché par le corps municipal et par le général de l'armée parisienne.

8 juillet 1791.
Copie, *A. N.*, D XXIXb 37, no 386.

Ce compte rendu forme une brochure imprimée de 7 pages, *B. N.*, Lb 39, n° 5169.

D'après le *Courrier*, de Gorsas, t. XXV, n° XXIV, p. 367, M. Baudant, parti de Paris avec le patriote Palloy, avait promis au Roi sur sa tête qu'on aurait pour lui les plus grands égards, et engagea le département et la Commune à prendre les mesures nécessaires pour protéger son retour. D'après Gorsas, Baudant et Palloy furent les premiers qui rejoignirent le Roi. (V. le *Courrier*, t. XXV, p. 412.)

2318. — Lettre d'Alexandre Clément, commandant du bataillon de Saint-André-des-Arts, de service au château des Tuileries, rendant compte au général Lafayette de l'inspection des caves.

8 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 33, n° 345.

2319. — Lettre de M. Boyer, président du comité de surveillance de la Société des Amis de la Constitution à Metz, faisant passer la copie d'une lettre écrite, le 4 juillet, par l'un de ses correspondants de Stuttgard, qui relate, jour par jour, les bruits en circulation au sujet de l'évasion de Louis XVI.

8 juillet 1791.
Original et copie (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 385.

2320. — Requête de M. Brunier, médecin du Dauphin, au Comité des recherches, à l'effet d'obtenir l'élargissement provisoire de sa femme, au service des enfants de France comme femme de chambre de quartier, détenue à l'Abbaye depuis le retour du Roi, ou tout au moins la faculté de recevoir son mari et ses enfants.

8 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 35, n° 362.

V. au sujet du rôle joué par Mme Brunier, la relation du voyage de Varennes par Marie-Thérèse-Charlotte de France (depuis duchesse d'Angoulême), insérée dans les *Mémoires de Weber*, t. II, p. 16. A propos de son arrestation, l'auteur des *Révolutions de Paris*, n° 104, p. 657, écrivait : « *La Brunier*, première femme de la fille du Roi, épouse du médecin des enfants de France, a été conduite à l'Abbaye, mais les autres femmes le méritent autant qu'elle. » Le décret du 15 juillet ordonna sa mise en liberté.

2321. — Lettre des Comités des rapports et des recherches réunis, relative au payement des sommes allouées pour frais de route aux gardes nationaux qui ont accompagné le Roi, émettant l'avis que la totalité de ces sommes (4,750 livres) soit ordonnancée au nom de M. George, maire de Varennes, qui se chargera d'en opérer la distribution.

10 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, n° 324.

2322. — Lettre du sieur Petit, homme de loi, ex-président du district de Saint-Gervais, à Louis XVI, roi des Français, lui déclarant qu'il a perdu, le 21 juin, son honneur, l'amour de son peuple, l'estime de l'univers, et lui conseillant, dans un langage très familier, une démarche solennelle à l'Assemblée, pour le matin du 14 juillet.

11 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 382.

2323. — Lettre du maire de Paris, faisant passer au Comité des recherches un avis anonyme, concernant des projets d'enlèvement du Dauphin.

13 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 385.

2324. — Adresse de la municipalité de Montmédy à l'Assemblée nationale, annonçant l'institution par les habitants d'une solennité annuelle en actions de grâces du malheur dont cette ville et le reste de la France ont été préservés par l'échec de la tentative de Louis XVI.

13 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 128, n° 431.

2325. — Lettre des officiers des Bâtiments du Roi, annonçant l'achèvement des plans d'une partie du château des Tuileries, demandés par les Comités des rapports et des recherches réunis.

14 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 370.

2326. — Pétition de cent citoyens de Paris à l'Assemblée nationale, demandant l'ajournement de toute décision sur le sort de Louis XVI jusqu'à ce que l'on ait reçu l'expression du vœu des communes de France.

14 juillet 1791.
Minute, avec 4 pages de signatures, en tête

desquelles se trouve les mots *le peuple*. A la seconde page se lisent nombre de signatures féminines, intitulées *signatures des sœurs et femmes romaines*, qui contribuèrent à faire écarter cette pétition. *A. N.*, C 75, n° 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 312.

2327. — Motion de M. Poutrain dans la discussion du projet de décret des sept Comités réunis, au sujet de l'évasion du Roi et de la famille royale.

14 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 74, n° 725.

Ce texte est différent de celui que donnent les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 258.

2328. — Projet de décret, présenté par M. Démeunier, au nom du Comité de constitution, pour suspendre les fonctions du pouvoir exécutif entre les mains du Roi, ou le frapper de déchéance, tant qu'il n'aura pas accepté l'acte constitutionnel.

14 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 74, n° 725.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 271.

2329. — Amendement de M. Goupil de Préfelne au projet de décret relatif à l'évasion de Louis XVI, tendant à déclarer que la personne du roi est inviolable et sacrée.

15 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 74, n° 725.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 318.

2330. — Décret de l'Assemblée nationale, sur la motion de M. Salle, déterminant les cas où le Roi sera censé avoir abdiqué.

15, 16 juillet 1791.

Minute de la main de M. Salle, avec l'amendement de M. Démeunier, *A. N.*, C 74, n° 726.

Dans la série des lois et décrets, l'original manque. Copie reproduisant une double rédaction de ce décret, A 195.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 324.

2331.—Motion de M. de Lanjuinais, relative à la promulgation des décrets qui ne seraient ni acceptés ni sanctionnés par le Roi.

15 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 74, n° 725.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 311.

2332. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'il y a lieu à accusation contre le sieur de Bouillé, ses complices et adhérents, notamment les sieurs d'Heymann, de Klinglin et d'Ophise, maréchaux de camp de son armée; Goguelas, aide-de-camp; Bouillé fils, major d'hussards; le duc de Choiseul-Stainville, colonel du 1er régiment de dragons; le sieur de Mandell, lieutenant-colonel de Royal-Allemand; le comte de Fersen, colonel de Royal-Suédois; les sieurs de Valory, de Malledent et de Moustier, gardes du corps, prévenus d'avoir favorisé le complot de Bouillé, déclarant que leur procès sera fait par la Haute Cour d'Orléans, et maintenant en état d'arrestation les sieurs de Damas, Remy, Floirac, d'Andoins, de Lacour, officiers de dragons; de Moracin et Tinlot, du régiment Royal-Allemand; de Vellecour, commissaire des guerres; Tschoudy, sous-lieutenant au régiment de Castella, et la dame de Tourzel, gouvernante des enfants de France.

15 juillet 1791.

Minute signée de Muguet de Nanthou, *A. N.*, C 74, n° 725.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 335.

2333. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la rédaction d'une adresse aux Français et mandant le département, la municipalité de Paris, les six accusateurs publics ainsi que les ministres, pour leur enjoindre d'exécuter les dispositions contenues au décret du 15 juillet, relatif aux cas d'abdication du Roi.

16 juillet 1791.

Copie collationnée et signée du président Ch. Lameth, *A. N.*, C 74, n° 726; copie A 195.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 364.

2334. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, transmettant une requête du sieur Diet, huissier de la chambre de la Reine, à l'effet d'accélérer son interrogatoire et d'obtenir sa mise en liberté.

16 juillet 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 35, n° 362.

2335. — Lettre de M. de Gouvion, signalant les propos tenus par le sieur Mouchelet, capitaine de volontaires au bataillon

des Minimes, qui aurait dit : « On a arrêté le Roi, nous saurons bien le faire partir et on ne le rattrapera pas. »

16 juillet 1791.
Autographe, *A. N.*, D XXIXb 36, no 367.

2336. — Lettre des Comités des rapports et des recherches réunis au ministre de l'intérieur, lui adressant un certificat délivré aux sieurs Godet et Drouet par leurs camarades, à l'effet de constater qu'ils étaient du nombre des gardes nationaux qui ont accompagné la famille royale de Varennes à Paris.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 31, no 323.

2337. — Lettre du président des Comités réunis de l'Assemblée à M. de Lessart, ministre de l'intérieur, lui adressant une expédition en forme du décret des 15 et 16 juillet, avec prière de le transmettre au département de la Meuse et de donner les ordres nécessaires pour la translation des prisons de Verdun dans celles d'Orléans de ceux contre lesquels il y a lieu à accusation, et à Paris de ceux qui sont en état d'arrestation, et lettre conforme du ministre au commissaire du Roi près le tribunal de Verdun.

17 juillet 1791.
Minutes et expédition signée et scellée (3 p.), *A. N.*, BB3 19.

2338. — Lettre des officiers municipaux de Varennes au président de l'Assemblée nationale, pour appuyer la réclamation du sieur Charlot, maréchal-des-logis-chef des hussards de Lauzun, nommé par ses camarades sous-lieutenant, au moment de la disparition des officiers avec M. de Bouillé, et dégradé par le colonel, après son retour à Saint-Avold, faisant valoir la conduite patriotique dudit Charlot, lors de l'arrestation du Roi, avec délibération de la municipalité et lettre du sieur Charlot.

18 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 38, no 388.

2339. — Dénonciation, par le sieur Bertin, d'un projet d'enlèvement du Dauphin, qu'on devait travestir en petite fille, pour la nuit même, projet révélé par la femme de chambre de la comtesse de Simiane, et du départ du Roi et de la Reine qui devait s'effectuer deux jours après, avec l'incendie de la capitale.

18 juillet 1791 (10 heures du soir).
Minute, *A. N.*, D XXIXb 33, no 348.

2340. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette, lui envoyant copie d'une lettre du ministre de l'intérieur, au sujet du transfèrement de MM. de Damas, Remy, Floirac et de Lacour des prisons de Verdun et Châlons à Paris, et de M. de Choiseul de celles de Verdun à Orléans, et confiant cette mission aux officiers de la garde nationale.

18, 19 juillet 1791.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 165-166.

2341. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'avisant de l'établissement d'un corps de garde dans la maison de la Merci pour l'arrivée des cinq prisonniers (MM. de Damas, Remy, Floirac, de Lacour et de Choiseul) qui doivent y être placés par ordre de l'Assemblée nationale.

20 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, no 167.

2342.—Lettre de M. de Choiseul-Stainville écrite à Louis XVI des prisons de Verdun, mettant aux pieds du Roi le renouvellement du serment de fidélité qu'il lui a prêté.

20 juillet 1791.
Original, *A. N.*, C 184, no 246bis.
Éd. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, no 265.
Musée des Archives nationales, p. 722.
Mémoires sur l'affaire de Varennes. Relation du départ de Louis XVI par le duc DE CHOISEUL, p. just. no XVIII, p. 188.

2343. — Lettre du directoire du district de Montmédy au président de l'Assemblée nationale, adressant la copie de lettres de M. Rodais, aide de camp de M. de Bouillé, l'un de ses complices dans l'affaire du 21 juin et non compris dans les décrets rendus contre les auteurs de l'évasion de Louis XVI.

20 juillet 1791.
Minute signée et copies conformes (7 p.), *A. N.*, D XXIXb 38, no 388.

2344. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, demandant des instructions pour le concierge de la maison d'arrêt de la Merci, au sujet des prisonniers qui doivent y arriver, le soir même, et de leur mise au secret ou en liberté relative.

21 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 35, n° 362.

2345.— Lettre adressée par le sieur de Vellecour, commissaire ordonnateur des guerres à Metz, au président de l'Assemblée nationale, pour se disculper des charges qui pèsent sur lui touchant sa participation au complot de M. de Bouillé.

21 juillet 1791.
Minute et copie (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 385; D XXIXb 38, n° 388.

2346. — Rapport adressé à l'Assemblée nationale par M. Duveyrier, envoyé, le 17 juin, auprès du prince de Condé.

22 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 736.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 522.

2347.— Promesse par le nommé Guerin, piqueur de la Reine, et plusieurs serviteurs du Roi, de ne point rentrer aux Tuileries ou au Luxembourg.

25 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 367.

2348. — Lettre de M. Duportail, ministre de la guerre, au président du Comité des rapports, lui envoyant l'extrait d'une lettre de M. Pestalozzi, colonel du 6e régiment de hussards, relativement à l'arrestation du sieur Miller, adjudant de ce corps, opérée à Varennes, le 23 juin, contre lequel il n'existe aucune charge.

26 juillet 1791.
Minute signée et extrait (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 385.

2349. — Lettre de M. Bailly au Comité des rapports et des recherches, transmettant une demande de M. Thibault, commis principal à la guerre, pour obtenir la levée des scellés apposés, le 21 juin, par les commissaires des sections de l'Oratoire et des Tuileries, au domicile de sa mère, l'une des premières femmes de chambre de la Reine.

27 juillet 1791.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 35, n° 362.

Pour le rôle assez secondaire joué par la dame Thibault dans les préparatifs de départ de la famille royale, v. le *Courrier*, de Gorsas, t. XXV, n° XXIII, p. 349. D'après les *Révolutions de Paris*, n° 104, p. 636, les chevaliers de Saint-Louis, M. d'Agoult en tête, avaient leurs entrées, grandes et petites, chez *la Tibot*, mêlée à toutes les cabales et intrigues de la Cour.

2350. — Lettre du comité des recherches de la municipalité de Paris, transmettant au Comité des recherches de l'Assemblée la déclaration du sieur Ledrut, grenadier du bataillon des Capucins-du-Marais, touchant l'arrivée à Paris, le 3 juin, d'un Prussien, d'un Autrichien et d'un officier supérieur d'artillerie de Metz, qui, pendant leur voyage, ont tenu les propos les plus suspects.

28 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 37, n° 381.

2351. — « Mémoire tendant à établir les droits qu'ont à la reconnaissance de la nation les habitants de Sainte-Menehould, relativement à l'événement du 21 juin 1791 », dressé par le conseil général de la commune, en présence des administrateurs du district.

28 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, D XXIXb 37, n° 386.

2352. — Décrets de l'Assemblée nationale, suspendant de ses fonctions le sieur Polverel, accusateur public du tribunal du premier arrondissement, et levant cette suspension après le compte rendu de l'emploi de son temps, consacré surtout à la recherche des faits relatifs au départ du Roi.

29, 30 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 75, n° 732.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1791, p. 356, 381.

2353. — Lettre du directoire du district de Verdun aux Comités des recherches et rapports de l'Assemblée nationale au sujet de la détention du nommé Miller, adjudant du régiment de Lauzun-hussard, accusé à tort d'avoir donné asile à M. de Goguelas,

aide de camp de Bouillé, après le départ de Louis XVI.

30 juillet 1791.

Minute signée, A. N., D XXIXb 38, no 388.

2354. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, à M. Duport, ministre de la justice, touchant la translation du sieur Tschoudy, sous-lieutenant au régiment de Castella, des prisons d'Étain en celles de Metz.

30 juillet 1791.

Original signé, A. N., BB3 19.

2355. — Billet du comte de Provence et du comte d'Artois, frères de Louis XVI, donnant au Roi l'assurance de leur dévouement absolu et faisant espérer un prochain appui général.

Juillet 1791.

Original de la main du comte de Provence, signé des initiales des deux princes, A. N., C 187, no 134.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 723.

2356. — Rapports adressés à l'Assemblée nationale : 1o par ses commissaires dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de l'Ain; 2o par ses commissaires dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges; 3o par ses commissaires dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne.

Juin-juillet 1791.

Minutes (15 p.), A. N., C 71, no 702; C 75, no 736; C 77, no 761; C 131, no 464; D XXIXb 33, no 346.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII et XXVIII, *passim*.

2357. — Lettre du Comité des rapports à Mme de Klinglin, déclarant qu'il ne peut statuer sur son mémoire par suite du renvoi de M. de Klinglin devant la Haute Cour d'Orléans.

1er août 1791.

Minute, A. N., D XXIXb 34, no 325.

2358. — Lettre de M. de Bouillé, adressée de Luxembourg au président de l'Assemblée nationale, certifiant que M. de Goguelas, cité dans le décret du 15 juillet avec le titre de son aide de camp, ne l'a jamais été, mais a été employé comme officier de l'état-major dans une des places de son commandement.

2 août 1791.

Original signé, A. N., C 77, no 761.

2359. — Lettre du département de police de la municipalité de Paris, réclamant au Comité des rapports la minute du procès-verbal dressé à la Villette, le 16 juillet, par le sieur Vigner, administrateur au département de police, relativement à des caisses devant contenir des effets personnels du Roi, où l'on n'a trouvé que des meubles fabriqués par les ouvriers du faubourg Saint-Antoine pour les occuper et destinés aux îles, avec texte de ce procès-verbal.

2 août 1791.

Minutes (2 p.), A. N., D XXIXb 34, nos 349 et 352.

2360. — Requête de MM. de Moracin et Tinlot, officiers du régiment de Royal-Allemand, transférés de l'Abbaye à la maison de la Merci, tendant à obtenir la continuation du traitement de 4 francs par jour à eux accordé, comme prisonniers d'État, et lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, renvoyant cette demande au Comité des rapports.

3 août 1791.

Minutes (3 p.), A. N., D XXIXb 34, no 353.

2361. — Lettre de M. Duportail, ministre de la guerre, à M. Duport, ministre de la justice, lui transmettant la demande formée par M. Tschoudy, sous-lieutenant au régiment suisse de Castella, tombé malade dans les prisons d'Étain, à l'effet d'être transféré à Metz, et adhésion donnée par le Comité des rapports à cette demande.

6 août 1791.

Original signé et minute, A. N., BB3 19; D XXIXb 31, no 322.

2362. — Lettre (de M. de Lautrec à M. de Laporte,) déclarant que, dans un comité tenu la veille, on a réglé le mode de liberté qui sera accordée au Roi, lequel sera maître d'aller et venir, mais que cette liberté ne s'étendra pas au Dauphin qui restera toujours entre les mains de la Nation.

8 août 1791.

Minute, A. N., C 185, no 426.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, no 127, p. 210.

2363. — Lettre du président du Comité des rapports au ministre de la justice, lui

faisant passer une note concernant un certificat de maladie délivré à M. de Goguelas par un médecin aristocrate, et réponse de M. Duport au président du Comité des rapports, l'informant que le ministre de l'intérieur a ordonné le transfèrement de M. de Goguelas des prisons de Mézières en celles d'Orléans.

8 août 1791.
Minutes (5 p.), *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 353.

Le baron DE GOGUELAS, lieutenant-général, est l'auteur d'un *Mémoire sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes*, publié, en 1823, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française.*

2364. — Lettre de M. Guillaume, commissaire du Roi du tribunal de Charleville, au ministre de la justice, annonçant le départ de M. de Goguelas, sous la conduite de M. Roussel, lieutenant de gendarmerie à Passy, et adressant les procès-verbaux de son arrestation, la plainte rendue contre lui avec son interrogatoire subi le 19 juillet, le tout transmis à M. Tassin de Villepion, commissaire du Roi à Orléans.

8 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, BB^3 19.

2365.—Lettres de M. de Valory, demandant la franchise de sa correspondance, et du Comité des rapports au ministre de la justice, l'invitant à faire conduire à Orléans les trois gardes du corps prisonniers à l'Abbaye, avec état des frais de leur transfèrement.

8, 10, 23 août 1791.
Minutes (4 p.), *A. N.*, D XXIX^b 31, n° 322; D XXIX^b 34, n° 352; BB^3 19; F^4 1241.

Les trois gardes du corps en question, licenciés depuis le 5 octobre 1789, étaient MM. de Valory, de Malden et de Moustier, chargés de préparer la fuite de Louis XVI, qui accompagnèrent la famille royale, revinrent avec elle de Varennes, et furent assez malmenés par le peuple de Paris. Cf. au sujet du rôle joué par le comte DE VALORY, son *Précis historique du voyage entrepris par S. M. Louis XVI, le* 21 *juin* 1791, *de l'arrestation de la famille royale à Varennes et de son retour*, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française.*

Le comte DE MOUSTIER devenu colonel au service de l'empereur de Russie, fit paraître, en 1815, une *Relation du voyage de Sa Majesté Louis XVI, lors de son depart pour Montmédy et de son arrestation à Varennes*, *B. N.*, L^b 39, n° 10014.

2366. — Lettre du Comité des rapports au ministre de la justice, lui envoyant les pièces concernant l'affaire du 21 juin, avec un état et inventaire de ces pièces (transmises le 28 juillet), et lettre du ministre de la justice à M. Tassin de Villepion, commissaire du Roi à Orléans, lui adressant ce dossier composé de deux paquets.

10, 11 août 1791.
Original signé et minutes (3 p.), *A. N.*, BB^3 19; D XXIX^b 31, n° 322.

2367.— Envoi, par le comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée, d'une lettre de Stenay, dénonçant les propos tenus par l'abbé Mary, prêtre réfractaire, touchant une nouvelle évasion du Roi par un souterrain aboutissant à la rivière, où l'attendrait un bateau couvert.

12 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.
V. dans les *Révolutions de Paris*, n° 108, p. 150, l'article intitulé : *Pronostics d'une prochaine évasion de Louis XVI.*

2368.—Envoi, par le comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des rapports, d'une lettre communiquée par M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, qui révèle un complot tramé en Bretagne pour l'incendie de Paris et l'enlèvement de la famille royale.

13 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

2369. — Déclarations de Pierre-Louis Mericourt, vicaire de la paroisse Saint-Sulpice, et de Marie-Antoinette Dellandre, reçues par la section du Luxembourg au sujet des assemblées contre-révolutionnaires projetées à l'hôtel de Clermont-Tonnerre et tenues à l'hôtel de Brienne, pour comploter la fuite de la famille royale, avec copie de lettres écrites, le 29 juillet, par la Reine, à *Monsieur* et à M. de Bouillé.

14, 15 août 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

2370. — Interrogatoire par la section de la Grange-Batelière de M. de Waldeck, arrêté par le sieur Guinguerlot, commandant le 8e bataillon de la 3e division, pour s'être

introduit dans le château des Tuileries à l'aide d'un billet de garde non signé, et procès-verbal de perquisition dans ses papiers.

16, 18 août 1791.

Minutes (1 dos.), *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 353.

Le baron de Waldeck, d'origine allemande, avait, paraît-il, sollicité, mais sans succès, son admission dans le bataillon de l'Oratoire. Un patriote des Feuillants, connaissant bien tous les hobereaux de la Germanie, fit rejeter sa demande ; il ne se laissa point rebuter et parvint à entrer dans un autre bataillon et à se mêler à la garde de l'appartement de la Reine. (Cf. *Courrier*, de Gorsas, t. XXVII, n° XX, p. 312.)

2371. — Observations sur la liste des citoyens qui ont contribué le plus à empêcher le Roi de sortir de Varennes et à le ramener dans la capitale, telle qu'elle a été adressée au Comité militaire par celui des rapports, et notes de M. George, député et maire de Varennes, à joindre au procès-verbal de la municipalité du 27 juin.

Août 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 386.

2372. — Liste des citoyens de Varennes et des environs qui, ayant contribué plus efficacement à l'arrestation du Roi, doivent être employés dans les troupes de ligne.

Août 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 31, n° 324.

2373. — Requêtes des députés du district de Clermont au Comité des rapports, appelant l'attention sur le sieur Bedu, major de la garde nationale de Clermont, qui s'est distingué lors de l'évasion du Roi, et demandant, pour récompenser la ville de Clermont de son patriotisme, l'établissement d'ateliers de secours qui permettraient d'ouvrir une route de Clermont à Bar-le-Duc.

Août 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 386.

Le sieur Bedu obtint, par le décret du 18 août, une gratification de 6,000 livres.

2374. Liste des gardes nationaux de Clermont qui, dans la nuit du 21 au 22 juin, ont arrêté 175 dragons du 13e régiment, sous les ordres du sieur de Damas.

Août 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 386.

Cette liste est dressée par les soins du sieur Carré, qui figure en tête, avec le titre de colonel et qui joignit un projet de médaillon, exécuté à l'encre de Chine, et accompagné de la description suivante : « Un coq étouffe un serpent qui l'enveloppe de ses replis ; l'exergue porte : Perfidie en défaut devant le patriotisme ; le champ du revers : *Assemblée nationale ;* l'exergue du revers : *Arrestation du Roi*, 21 *juin* 1791. Il faut, pour la beauté, que la médaille soit évuidée à jour. »

Le décret du 18 août accorda au sieur Carré une gratification de 6,000 livres.

2375. — Décret de l'Assemblée nationale, accordant des récompenses aux localités et aux particuliers qui ont concouru à l'arrestation de Louis XVI, avec liste des personnes proposées par le Comité des rapports.

18 août 1791.

Minute signée du président Victor Broglie et copies (3 p.), *A. N.*, C 76, n° 752 ; D XXIX^b 37, n° 386 ; A 196.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 739, p. 24.

2376. — Lettre de M. Justin George, capitaine des grenadiers de la garde nationale de Varennes, adressant au président de l'Assemblée nationale l'expression de sa gratitude pour la récompense de 6,000 livres qui lui est attribuée, et demandant à en appliquer une moitié à l'entretien des gardes nationaux employés sur les frontières, et l'autre moitié à des objets d'utilité publique pour la ville de Varennes.

21 août 1791.

Minute, *A. N.*, C 77, n° 761.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 747, p. 3. Justin George, fidèle à sa promesse, fit déposer, le 24 septembre suivant, 3,000 livres en assignats sur le bureau de l'Assemblée.

2377. — Protestation des officiers et soldats de la garde nationale de Cheppy contre la récompense pécuniaire accordée à leur major, le sieur Ham, pour l'arrestation du Roi (gratifié de 6,000 livres par le décret du 18 août).

21 août 1791.

Original signé, *A. N.*, C 125, n° 408.

2378. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, à M. Duport, ministre de la justice, lui annonçant que l'état de santé de M. de Moustier, l'un des gardes du corps

prisonnier à l'Abbaye, d'après les constatations faites par M. Read, ancien médecin des armées, et M. Brunier, premier médecin des enfants de France, empêche son transfèrement, avec lettre dans le même sens adressée au Comité des rapports.

22 août 1791.
Original signé et minute (2 p.), A. N., BB^3 19.

2379. — Lettre de M. Bailly au Comité des rapports, transmise au Comité des finances, demandant le remboursement des dépenses supportées par la municipalité pour la garde du Roi et de la famille royale.

24 août 1791.
Minutes (2 p.), A. N., D VI 10, n° 103.

2380. — Lettres d'Anne-Louise de La Rochejacquelein et de Condorcet à M. du Rosoy, rédacteur de la *Gazette de Paris*, s'offrant en ôtage pour le Roi.

22 juillet, 26 août 1791.
Minutes (2 p.), A. N., C 211, n° 160^{100}.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 723.

2381. — Lettre de M. de Choiseul-Stainville, se plaignant des vexations journalières qu'il éprouve dans les prisons de la Haute Cour d'Orléans.

26 août 1791.
Autographe, A. N., BB^1 39.

2382. — Lettre du Comité des rapports aux officiers municipaux de Boulogne près Paris, manifestant son étonnement de voir traiter de suspect M. Bayon, commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés, qui a pris les mesures nécessaires pour prévenir la guerre civile, lors des journées des 20 et 21 juin.

Sans date (août 1791).
Minute, A. N., D XXIX^b 31, n° 325.

BAYON, commandant du 7e bataillon de la 2e division, est l'auteur d'un *Rapport sommaire et exact de l'arrestation du Roi à Varennes*, imprimé de 7 pages, *B. N.*, L^b 39, n° 10010. Aux termes du décret du 18 août, il reçut une gratification de 20,000 livres.

2383. — Projet de réponse de Louis XVI à M. de Lafayette, pour régler le service de la garde nationale parisienne auprès de sa personne.

3 septembre 1791.
Autographe, A. N., C 220-221, n° 160.

2384. — Lettre de la vicomtesse de Maulde-Hosdan au président du Comité des rapports, demandant la faveur d'être admise auprès d'un de ses parents, le baron de Tinlot, officier de Royal-Allemand, détenu à l'Abbaye.

4 septembre 1791.
Minute, A. N., D XXIX^b 34, n° 354.

2385. — Lettre de M. Bailly au Comité des rapports, communiquant, au nom du corps municipal, deux lettres d'un sieur Laleir, électeur de 1789, où se trouve signalé un plan combiné par M. de Montmorin avec MM. de Broglie et de Lessart pour l'entrée d'une armée étrangère et l'envoi des grains sur la frontière, devant produire la disette, amener un soulèvement du peuple à Paris et fournir un prétexte à la fuite du Roi.

11 septembre 1791.
Minutes (3 p.), A. N., D XXIX^b 34, n° 354.

2386. — État des sommes payées par la caisse de la Commune de Paris pour la dépense de table des officiers de la garde nationale, chargés de la garde habituelle du Roi et de la famille royale, depuis leur retour à Paris, de juillet à septembre 1791, état arrêté le 13 septembre 1791, avec lettre d'envoi du directoire, du 19, et ordonnance de payement du 24 septembre.

Minutes (3 p.), A. N., F^1 1241.

2387. — Décret de l'Assemblée nationale qui rend la liberté aux personnes arrêtées à l'occasion du départ du Roi.

13 septembre 1791.
Original, A. N., A 65, n° 3761.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, septembre 1791. 1re partie, p. 129.

2388. — Note de M. de Bouillé, trouvée dans les papiers de M. de Septeuil, trésorier de la liste civile, donnant l'emploi d'une somme de 993,000 livres en assignats, reçue

du Roi en vue des préparatifs de la fuite de Varennes.

15 décembre 1791.

Copie, *A. N.*, F^7 4386.

Ed. *Relation du départ de Louis XVI*, par le duc DE CHOISEUL, pièces justif. n° II, p. 118, dans les *Mémoires sur l'affaire de Varennes*.

2389. — Etat des dépenses occasionnées dans le département de la Marne par le passage du Roi et de la famille royale, les 21, 22, 23 et 24 juin 1791, dont le département sollicite le remboursement (montant au chiffre de 11,656 livres 2 sols 6 deniers).

24 décembre 1791.

Original signé, *A. N.*, C 184, n° 139bis.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, p. 46.

2390. — Note du ministre de l'intérieur, proposant à Louis XVI de faire acquitter par la liste civile la somme de 21,128 livres 8 sols, que réclame le département de la Marne pour bris, pillage et perte d'armes, afin de ne point rappeler au souvenir de l'Assemblée le voyage de Varennes, qui ne manquerait pas d'y produire la plus vive sensation.

Sans date (1792).

Minute, *A. N.*, C 184, n° 139.

Cf. *Recueil* (quatrième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. III, p. 92.

2391. — Mémoire de M. de Laporte à Louis XVI, relatif aux dépenses occasionnées par le retour de Varennes, que le ministre Roland prétendait devoir être payées par la liste civile, tandis que M. de Laporte voulait les faire solder par le trésor public.

Sans date (1792).

Minute, *A. N.*, C 184, n° 138.

Cf. *Recueil* (quatrième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. III, p. 92.

2392. — Lettre de M. Mourgue à Louis XVI, accusant réception d'une somme de 7,337 livres 6 sols, versée par le ministre Roland pour achever le règlement des dépenses du voyage de Varennes, somme qu'il transmet au Roi.

18 juin 1792.

Minute, *A. N.*, C 184, n° 138bis.

Cf. *Recueil* (quatrième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. III, p. 92.

2393. — Billet de Fouquier-Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, demandant pour le procès de Marie-Antoinette l'envoi des pièces trouvées, le 21 juin 1791, aux Tuileries, dans l'appartement de la ci-devant Reine.

13 octobre 1793.

Minute, *A. N.*, W 290, n° 179.

Ed. H. WALLON, *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, t. I, p. 318.

2394. — Lettre du sans-culotte Ducrest à Fouquier-Tinville, déclarant que, quelques jours avant la fuite de Louis Capet, l'un des domestiques de Bailly avait parlé devant lui des préparatifs de voyage de son maître.

1793.

Original, *A. N.*, W 294, n° 235.

2395. — Interrogatoires subis par Marie-Antoinette et par Madame Elisabeth devant le Tribunal révolutionnaire, au sujet de leur rôle dans la fuite de Louis XVI.

21 vendémiaire, 20 floréal an II.

Original, *A. N.*, W 290, n° 179; W 33, n° 1981.

Ed. EM. CAMPARDON, *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. I, p. 115, 116, 126, 135, 158, 316, 318, 321.

2396. — Interrogatoire par la section du Luxembourg du sieur Pierre Le Roys, ancien inspecteur des domaines de *Monsieur*, incarcéré à l'Abbaye le 21 juin, sous l'accusation de propos séditieux, avec pétition pour obtenir sa mise en liberté.

21 juin, 1er, 5 juillet 1791.

Minutes (5 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 372.

2397. — Procès-verbal d'ouverture, par la section du Luxembourg, de six lettres adressées aux gens de *Monsieur*, apportées par le sieur Lattard, sergent-major des grenadiers du bataillon de Sorbonne, de garde au Luxembourg.

21 juin 1791.

Extrait conforme, *A. N.*, D XXIXb 36, n° 377.

2398. — Lettre anonyme annonçant l'arrivée de *Monsieur*, comte de Provence, à Mons, et de Madame de Provence, à Tournay, dans la nuit du 21 juin.

23 juin 1791.

Copie, *A. N.*, AA 1, n° 29.

2399. — Lettre du comité des recherches de la municipalité de Paris, envoyant au président du Comité des recherches de l'Assemblée treize lettres cachetées, remises par le suisse du Luxembourg à M. Chrétien, officier de garde chez *Monsieur*, frère du Roi, qui les a déposées entre les mains de la section du Luxembourg.

26 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 380.

2400. — Envoi par le département de police de la municipalité de Paris aux Comités des recherches et rapports, des procès-verbaux d'arrestation et interrogatoires de MM. de Crenay, de Bonneuil, Margonthier et Le Roys.

26 juin 1791.
Minute signée de Perron, administrateur de police chargé de la sûreté de Paris (V. au 10 juillet 1791), *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 387.

2401. — Ordre des Comités des rapports et des recherches réunis aux administrateurs de la police de Paris, pour la mise en liberté de M. de Crenay, détenu à l'Abbaye.

27 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 31, n° 325.

2402. — Lettre du comité des recherches de la municipalité de Paris, transmettant au Comité des recherches de l'Assemblée quatre nouvelles lettres apportées par le sieur Chrétien, officier de garde au Luxembourg, lequel demande des instructions formelles, et un paquet de lettres ouvertes à la section du Luxembourg.

27 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 382.

2403. — Procès-verbal de la remise aux Archives nationales par les présidents de la section et du comité du Luxembourg et par M. Harmand, juge de paix de la même section, en vertu d'un arrêté de la Commune du 26 juin, de trois cassettes, d'un carton et d'un portefeuille de maroquin noir, se trouvant sous les scellés apposés après le départ de *Monsieur*, frère du Roi.

29 juin 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, C 46, n° 433.

2404. — Lettre du sieur Harmand, juge de paix de la section du Luxembourg, au président du Comité des recherches, rendant compte de l'interrogatoire qu'il a fait subir à M. Margonthier, valet de chambre de *Monsieur*.

4 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 370.

2405. — Pétition à l'Assemblée nationale des sieurs Margonthier et de Bonneuil, arrêtés et incarcérés à l'Abbaye, le jour du départ du Roi, comme étant instruits de ce départ, pour obtenir restitution de leurs effets saisis et déposés aux archives de l'Assemblée, avec déclaration du sieur Margonthier, portant qu'il ne songe nullement à aller rejoindre *Monsieur*.

10, 16 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 370.

2406. — Arrêté du Comité des rapports, ordonnant, en vertu d'une décision de l'Assemblée nationale, la restitution aux sieurs de Bonneuil et Margonthier de divers effets apportés du Petit Luxembourg et mis sous scellés le 21 juin, notamment de cassettes, nécessaires, portefeuille et bourse contenant des espèces et papiers, avec procès-verbal de la reconnaissance et levée des scellés apposés sur ces effets par le juge de paix de la section du Luxembourg, en présence des sieurs Margonthier et de Bonneuil.

18, 19 juillet 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, C 46, n° 433.

2407. — Lettre de Gueullette, commissaire de police de l'Hôtel de Ville, au président du Comité des recherches, touchant l'enrôlement dans la garde nationale parisienne envoyée aux frontières de trois serviteurs de *Monsieur*, qui pourront servir d'agents à leur maître ou d'espions.

22 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 367.

2408. — Pétition de l'administration de *Monsieur* à l'Assemblée nationale, tendant à obtenir la levée des scellés apposés, après le départ de *Monsieur*, tant au Luxembourg qu'à Versailles et Brunoy.

26 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 349.

2409. — Décret de l'Assemblée nationale, autorisant la municipalité de Paris à procéder à la reconnaissance et levée des scellés apposés par suite de l'absence de *Monsieur*, à l'exception de ceux sur les armoires, coffres et papiers personnels de *Monsieur*.

29 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, C 75, n° 732.

Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, juillet 1791, p. 364.

2410. — Lettre du sieur de Rubigny, électeur de la section des Gobelins, ancien prisonnier de la Bastille, recommandant, avec beaucoup de bons patriotes, Grégoire, évêque de Blois, comme gouverneur du Dauphin.

26 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1401.

2411. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant, avant de procéder à la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne, la formation d'une liste indicative des citoyens qui paraîtront propres à remplir cette fonction.

28 juin 1791.

Minute de la main de M. Démeunier, *A. N.*, C 71, n° 700.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII. p. 576.

2412. — Lettre du sieur Thomas, maître de pension, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à l'Assemblée nationale, demandant à être chargé de l'éducation de l'héritier du trône pour les principes de la lecture, de la grammaire et l'étude des langues.

29 juin 1791.

Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1401.

2413. — Résultats des scrutins des bureaux de l'Assemblée nationale, pour la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne.

1er juillet 1791.

Imprimé et listes indicatives manuscrites pour les trente bureaux (1 dos.), *A. N.*, C 74, n° 720.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 664.

V. dans le *Journal de Paris*, numéro du 4 juillet 1791, p. 743, la *liste indicative des personnes nommées par scrutin pour la place de gouverneur de M. le Dauphin*. Cette même liste est accompagnée de commentaires sardoniques dans l'article des *Révolutions de Paris*, intitulé : *Du Gouverneur du Dauphin*, n° 104, p. 639.

2414. — Adresse présentée par la femme Boutet, au nom des citoyennes de la section de l'Observatoire, pour la prompte nomination d'un gouverneur du Dauphin.

12 août 1791.

Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1401.

§ 33. — Translation des restes de Voltaire à Sainte-Geneviève (11 juillet 1791).

2415. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant que le corps de Marie-François Arouet de Voltaire sera transféré de l'église de l'abbaye de Sellières dans l'église paroissiale de Romilly, sous la surveillance de la municipalité dudit lieu.

8 mai 1791.

Minute de la main de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, *A. N.*, C 67, n° 667.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 661.

Ce décret fut rendu sur la demande de M. Charron, officier municipal de Paris, chargé de l'examen de la question relative à la translation des cendres de Voltaire, qui adressa, le 8 mai, au président de l'Assemblée, une lettre pour signaler les délibérations de la Société des Amis de la Constitution de Troyes et de la municipalité de Romilly qui se disputaient le corps de Voltaire et en réclamaient le partage. Le même Charron fut chargé de régler les détails de la cérémonie de la translation de Voltaire à Paris, fixée primitivement au 4 juillet. V. dans le *Journal de Paris*, n° 171, p. 686, le programme et l'ordre du cortège.

2416. — Décret de l'Assemblée nationale, décernant à Voltaire les honneurs dus aux grands hommes et ordonnant le transport

de ses cendres dans l'église de Sainte-Geneviève.

30 mai 1791.

Original signé, *A. N.*, A 53, n° 2754.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVI, p. 610, 612, avec le rapport de M. Gossin, membre du Comité de constitution.

2417. — Lettre du directoire du département de Paris à l'Assemblée nationale, annonçant que les restes de Voltaire arriveront lundi à Paris, et seront déposés sur le terrain de la Bastille, pour être transportés ensuite dans l'ancienne église de Sainte-Geneviève, avec liste de la députation choisie par l'Assemblée.

9 juillet 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 74, n° 717.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 72.

V. dans le *Journal de Paris*, n° 192, p. 772, le compte rendu de la réception du corps de Voltaire, par la municipalité, à la barrière de Charenton, et le tableau des honneurs qui lui furent rendus sur l'emplacement de la Bastille. Le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVI, n° XII, p. 183, donne en outre le texte du discours adressé à M. Pastoret, par Charron, à la barrière de Charenton.

2418. — Lettres de M. Pastoret, procureur général syndic du département, à MM. de Lessart, ministre de l'intérieur, et Duport, ministre de la justice, les invitant à la cérémonie de la translation des cendres de Voltaire.

9 juillet 1791.

Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F1 1246, BB16 701.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 721.

2419. — Lettre des administrateurs du département, avisant les députés de l'Assemblée nationale que la cérémonie de la translation de Voltaire aura lieu à huit heures, et les priant de se réunir à l'hôtel d'Ormesson, rue Saint-Antoine, près de l'Arsenal, pour se joindre au cortège.

10 juillet 1791.

Minute signée du président de La Rochefoucauld, *A. N.*, C 75, n° 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 112.

2420. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, au président de l'Assemblée nationale, l'informant que le mauvais temps oblige de remettre au lendemain la translation des restes de Voltaire.

11 juillet 1791.

Autographe, *A. N.*, C 75, n° 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 112.

2421. — Lettre des administrateurs du département, annonçant que la cérémonie de la translation de Voltaire, d'abord retardée par le mauvais temps, aura lieu au jour indiqué et que le cortège partira de la Bastille, à midi.

11 juillet 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 75, n° 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 121.

V. dans le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVI, n° XII, p. 177, sous le titre de *Triomphe de Voltaire*, un précis de l'itinéraire suivi de Romilly à Paris, avec une relation complète de la cérémonie dans la capitale. V. dans le *Journal de Paris*, n° 194, p. 778, 784, une autre relation intitulée : *Lettre à M*** sur l'apothéose de Voltaire*.

2422. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, faisant savoir qu'une députation de la municipalité se rendra, le matin même, à Sainte-Geneviève pour l'inhumation de Voltaire.

2 août 1791.

Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

2423. — Lettre des administrateurs du département de Paris à M. de Lessart, relatif au règlement des avances faites par M. Charron, commissaire chargé de la translation de Voltaire, s'élevant à la somme de 4,260 livres, avec ordonnance de payement.

22 août 1791.

Minute signée, *A. N.*, F4 1241.

2424. — État des dépenses occasionnées par la translation du corps de Voltaire au Panthéon français, arrêté à 36,868 livres par le directoire du département, le 5 mai 1792.

Minutes (3 p.), *A. N.*, F4 1246.

2425. — Pétition du sieur Laval, charron, chargé de la construction du char de

Voltaire, au ministre de l'intérieur, afin de faire procéder par experts compétents à un nouveau règlement de son mémoire, montant à 3,080 livres et indûment réduit à 2,340 livres, par le sieur Mouton, architecte.

1er juin 1792.

Minute signée, *A. N.*, F4 1246.

§ 34. — Journée du 17 juillet 1791. — Affaire du Champ de Mars. — Proclamation de la loi martiale.

2426. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, lui annonçant que les ouvriers du Champ de Mars, au nombre de 2,000, non contents de s'opposer au toisé de leurs travaux, se livrent à des excès contre leurs inspecteurs, et demandant l'envoi de cavalerie et d'infanterie.

3 juillet 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 162.

2427. — Lettre de la société fraternelle du Point-Central des Arts-et-Métiers au président de l'Assemblée nationale, signalant la réunion projetée de 25,000 ouvriers, rue Saint-Honoré, le 4 juillet, et demandant, pour éviter des malheurs, le maintien pendant vingt-cinq jours des ateliers de subsistances.

3 juillet 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

2428. — Pétition des ouvriers des travaux publics à l'Assemblée nationale, pour exiger du pain à l'instant même et le rétablissement des ateliers de secours jusqu'à la fin de la Constitution.

4 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

Cette troisième pétition des ouvriers de Paris ne semblerait pas avoir été remise, au moins le procès-verbal de l'Assemblée n'en fait aucune mention, pas plus que de celle présentée dans la matinée du 3 juillet, par Camille Desmoulins, qui fut le point de départ de l'accusation portée contre lui dans l'affaire du Champ de Mars. Suivant le mémoire justificatif envoyé, le 19 août, au journal de Prudhomme, Camille Desmoulins se défendit d'avoir tenu aucun discours incendiaire au café Procope, et renvoya au no 83 des *Révolutions de France et de Brabant*, où il avait reproduit la discussion ouverte au café Procope, au sujet de cette pétition. Cf. *Révolutions de Paris*, no 111, p. 345.

2429. — Avis de la section de Popincourt au Comité des recherches de la municipalité, portant qu'un grand nombre de maisons se trouvaient marquées dans les rues de la section et que le chevalier Pawlet avait cent fusils dans une pension par lui tenue à la caserne Popincourt.

5 juillet 1791.

Extraits conformes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, no 376.

2430. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, relativement aux soldats des compagnies soldées qu'on rencontre buvant avec les ouvriers.

7 juillet 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2431. — Lettre de l'Assemblée des électeurs, invitant l'Assemblée nationale au *Te Deum* destiné à célébrer l'immortelle journée du 14 juillet 1789.

7 juillet 1791.

Original, signé des présidents de l'Assemblée des électeurs, *A. N.*, C 75, no 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 31.

2432. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée nationale, demandant l'envoi d'une députation à la messe commémorative du 14 juillet, que le corps municipal fera célébrer au Champ de Mars.

12 juillet 1791.

Original signé, *A. N.*, C 75, no 737.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 206.

2433. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette et à M. de Gouvion, au sujet de la célébration solennelle d'une messe militaire

au Champ de Mars, en présence des députations de la garde nationale et de la réunion en armes des volontaires qui doivent partir pour les frontières, avec lettre et ordre de l'état-major général de la garde nationale.

12, 13 juillet 1791.
Originaux signés, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

V. dans le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVI, n° XV, p. 242, n° XVI, p. 253, la description de la cérémonie, avec l'ordre du cortège. L'*Ordre de la marche de la commémoration nationale, du 14 juillet* 1791, extrait des délibérations du corps municipal, forme une plaquette imprimée, *B. N.*, Lb 39, n° 10097.

2434. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le priant de prendre des mesures d'ordre en présence de l'agitation populaire aux abords des Tuileries.

13 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2435. — Ordre de la municipalité au commandant général de la garde nationale, l'autorisant à repousser la force par la force, dans le cas où les ennemis de la chose publique se porteraient aux Tuileries pour contrevenir à l'ordre établi, avec lettre de M. de Gouvion, portant qu'il se mettra à la tête de la cavalerie à l'effet de dissiper les attroupements.

14 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2436. — Délibérations du corps municipal relatives à l'affaire du Champ de Mars.

14 juillet-12 août 1791.
Extraits conformes (2 cahiers), *A. N.*, W 294, n° 235.

Ces délibérations sont reproduites par extrait dans BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 79, 80, 99, 118.

2437. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, déclarant qu'il lui est bien difficile de rassembler de la troupe dans ce moment de fermentation et qu'il est obligé de réserver toute son autorité pour le poste des Tuileries qui lui a été confié par M. de Lafayette.

15 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2438. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, le mettant au courant des mesures prises pour la sûreté de l'Assemblée nationale, consistant notamment dans la réunion de forts détachements d'infanterie avec pièces de canon dans la cour du Manège, dans celle des Feuillants et celle des Capucins.

15 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2439. — Rapport de M. Gouvion, sous-lieutenant de la compagnie du centre d bataillon de l'Oratoire, de garde à l'Opéra, au sujet des mesures d'ordre prises par suite des rassemblements tumultueux qui s'étaient produits dans le but de faire fermer les spectacles, rassemblements dissipés par les canonniers et grenadiers de la compagnie de Banks.

15 juillet 1791.
Copie conforme, *A. N.*, W 294, n° 235.

2440. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, aux maire et officiers municipaux de Versailles, démentant les faux bruits répandus par les ennemis de la tranquillité publique, bruits d'après lesquels le Roi ferait une nouvelle tentative pour sortir de Paris.

15 juillet 1791.
Original signé, Bibl. de la ville de Versailles, autographes, n° 95.

2441. — Etat des particuliers emprisonnés à l'hôtel de la Force pour avoir tenu des propos incendiaires et dont les procès-verbaux sont renvoyés à l'accusateur public du 6e arrondissement, du 16 au 20 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2442. — Lettre de M. Hulin, capitaine des chasseurs de l'Ecole militaire, au maire de Paris, touchant les pétitions à l'Assemblée que l'on faisait signer au Champ de la Fédération.

16 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, W 294, n° 235.

2443. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'informant qu'un nombre considérable de personnes se sont rendues dans la soirée aux Jacobins et ont projeté un grand rassemblement au Champ de la Fédération pour y signer une pétition qui serait portée à l'Assemblée nationale, et le priant de réunir des forces extraordinaires et de faire garnir de canons toutes les avenues de l'Assemblée et des Tuileries, avec accusé de réception de Lafayette.

16 juillet 1791, une heure et demie du matin.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 163.

2444. — Compte rendu par M. Bailly à l'Assemblée nationale du rassemblement de la rue du Dauphin, à l'effet de présenter une pétition à l'Assemblée, de l'admission de six députés dans la cour du Manège et de l'arrestation de l'un d'eux (le sieur Virchaux).

16 juillet 1791.
Minute non signée, émanant du corps municipal, *A. N.*, C 75, n° 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 372.

V. dans BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 114, le texte de la pétition couverte de 6,000 signatures, qui existait dans les archives de la Commune sous ce titre : *Pétition à l'Assemblée nationale, rédigée sur l'autel de la patrie*, le 17 juillet de l'an III.

2445. — Discours du président de l'Assemblée nationale aux département et municipalité de Paris, leur enjoignant de réprimer tous désordres et d'en faire punir les auteurs, avec réponse du président du département.

16 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 74, n° 726.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 372.

2446. — Décret de l'Assemblée nationale, portant injonction au département et à la municipalité de Paris de veiller à la sûreté publique, et aux six accusateurs des tribunaux d'informer contre les infracteurs des lois et perturbateurs du repos public.

16 juillet 1791.
Copie collationnée, *A. N.*, C 74, n° 726.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 372.

2447. — Procès-verbal d'arrestation par le commissaire de la section des Gravilliers, sur le boulevard Saint-Martin, d'un particulier, chargé par les Amis de la Constitution de convoquer tous les patriotes au Champ de la Fédération, le 16 juillet, à midi, pour signer une pétition à l'Assemblée sur la conduite à tenir envers Louis XVI, avec texte de la convocation.

16 juillet 1791.
Minutes (4 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 372.

2448. — Lettres de M. Bailly à M. de La fayette, demandant, au nom du corps municipal, les rapports des commandants de poste sur la fermeture de différents spectacles, ainsi que les motifs de ces actes arbitraires, et insistant pour avoir un compte rendu par écrit.

16, 21 juillet 1791.
Copies, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 165, 166.

2449. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, lui apprenant que c'est, non un officier municipal, mais un commissaire de police qui a fait fermer le théâtre de la rue Feydeau, le vendredi 16.

17 juillet 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 75, n° 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série t. XXVIII, p. 380.
Journal de Paris, n° 199, p. 759.

2450. — Déclaration du sieur Fauvel, capitaine des chasseurs de la section de Saint-Jean-en-Grève, relatant les motions faites le matin même, au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, par un individu qu'on lui a dit être président du club des Cordeliers.

17 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

Les noms de trois membres du club des Cordeliers figurent en effet parmi ceux des commissaires qui rédigèrent la pétition du Champ de Mars ; ce sont : Peyre, Vachart et Robert.

2451. — Déclaration du sieur Gasc, sergent du 7e bataillon de la 2e division, reçue par le sieur Bayon, commandant du bataillon de l'Abbaye, au sujet des motions faites sur l'autel de la patrie par les sieurs Barthe

et Sainty, pour la rédaction d'une pétition à l'Assemblée nationale.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

Dans l'examen de la procédure relative aux événements du Champ de Mars, l'auteur des *Révolutions de Paris* (n° 111, p. 322), déclara formellement que Barthe et Sainty n'avaient eu aucune part à la rédaction de la pétition et que les dépositions des deux témoins relatives à ce fait étaient par conséquent mensongères.

2452. — Lettre de MM. Leroux, Hardy et Regnault, commissaires de la municipalité, envoyée du Gros-Caillou, à quatre heures moins un quart, aux officiers municipaux et signalant la présence d'un rassemblement considérable de citoyens au Champ de la Fédération, notamment de membres du club des Cordeliers, réunis sans armes pour signer une pétition à l'Assemblée nationale.

17 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

2453. — Procès-verbal dressé au comité de la section des Invalides, concernant l'arrestation de deux individus trouvés cachés sous l'autel de la patrie, au Champ de la Fédération, qui furent massacrés par le peuple, pendant qu'on recevait les dépositions relatives à cet incident, ledit procès-verbal resté inachevé.

17 juillet 1791.
Copie, *A. N.*, W 294, n° 235.

V. à ce sujet le récit de Santerre fait aux Jacobins dans la séance du 18, reproduit par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 104.

2454. — Lettre des membres du comité de la section des Invalides au maire de Paris, touchant le funeste accident qui avait causé la mort de deux personnes, dont procès-verbal sera dressé par les trois officiers municipaux, avec une liste des témoins ou acteurs de ce drame.

17 juillet 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2455. — Procès-verbal de la mission confiée par le corps municipal à Hardy, Regnault et Leroux, au sujet du double meurtre commis au Gros-Caillou.

17 juillet 1791.
Copie conforme (en double), avec lettre d'envoi du greffier du tribunal du 6e arrondissement, en date du 10 décembre 1792 (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235; imprimé, *B. N.*, Lb 40, n° 174.
Éd. *Mémoires de Bailly*, t. I, p. 417.
Revue de la Révolution française, t. XIII, p. 292.

2456. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du 6e arrondissement, au procureur de la Commune, demandant l'envoi de la liste des témoins relativement aux pierres jetées sur la municipalité et sur la garde nationale, ainsi que des témoins concernant les rédacteurs de *l'Ami du Roi* et de *l'Orateur du peuple*.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

Fréron, auteur de *l'Orateur du peuple*, était sous le coup d'un mandat d'arrêt, mais réussit à se soustraire aux recherches. Le journal de Fréron fut continué par Labenette, rédacteur du *Journal du diable*. Quant à Marat, dont le journal s'élaborait dans l'imprimerie de la demoiselle Colomb et se distribuait au moyen de subterfuges (le n° 525 par l'entremise des laitières de Vincennes et de Saint-Mandé), il était invisible, au point que l'on en arrivait à contester son existence et à prétendre qu'il avait été sacrifié par une faction. (Cf. *Courrier*, de Gorsas, t. XXVI, n° XXI, p. 345.)

2457. — Interrogatoire par le commissaire de police de la section des Thermes-de-Julien du sieur Ballet, cordonnier, arrêté pour avoir témoigné sa satisfaction de l'assassinat de M. de Lafayette annoncé par les journaux, et lettre du commissaire, signalant le danger des écrits incendiaires qu'on distribuait journellement.

17 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 36, n° 376.

2458. — Lettre de M. La Pourielle, accusateur public près le tribunal du troisième arrondissement, au président de l'Assemblée nationale, s'excusant de ne pouvoir se rendre aux ordres de l'Assemblée, par suite de l'obligation où il s'est trouvé de se transporter à l'hôpital de Saint-Denis pour constater la mort d'un soldat et les blessures

de deux autres, qui ont tenté de se suicider avec leurs pistolets.

17 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 75, n° 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 380.

2459. — Lettre de M. Treilhard, président de l'Assemblée nationale, aux officiers municipaux, les instruisant des excès coupables commis au Champ de Mars, et les chargeant, au nom de l'Assemblée, de prendre les mesures les plus rigoureuses pour arrêter ces désordres et en connaître les auteurs.

17 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.
Ed. *Mémoires de Bailly*, t. I, p. 425.

2460. — Arrêté du corps municipal, ordonnant de battre la générale et de publier la loi martiale, à cause des rassemblements factieux au Champ de la Fédération.

17 juillet 1791.
Procès-verbaux signés et imprimés, *A. N.*, C 75, n° 737.
Ed. sous le titre : *Municipalité de Paris. Loi martiale contre les attroupements.* Du 21 octobre 1789, extrait du registre des délibérations du corps municipal, du dimanche 17 juillet 1791, *B. N.*, Lb 40, n° 173.

2461. — Procès-verbaux du corps municipal, contenant les décisions prises pour la proclamation de la loi martiale, à cause des rassemblements factieux au Champ de la Fédération et des scènes sanglantes qui se sont produites.

17 et 18 juillet 1791.
Extraits signés et imprimés, *A. N.*, C 75, n° 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 398.

2462. — Discours prononcé par M. Bailly à l'Assemblée nationale, en rendant compte des événements du 17 juillet et du résultat de la proclamation de la loi martiale, avec réponse du président de l'Assemblée, approuvant les mesures prises.

18 juillet 1791.
Minute et imprimé, *A. N.*, C 74, n° 727 ; C 75, n° 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 398.
Mémoires de Bailly, t. I, p. 426.

2463. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant l'impression du procès-verbal de la municipalité de Paris, lu à la barre de l'Assemblée par le maire, l'impression et l'affichage du discours du président à la municipalité, et ordonnant la punition des auteurs et chefs des émeutes de la veille.

18 juillet 1791.
Minute de la main de Barnave, *A. N.*, C 74, n° 727.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 402.

2464. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant à la municipalité de faire mettre sur-le-champ en arrestation le particulier qui a tiré un coup de fusil sur M. de Lafayette.

18 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 74, n° 727.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 402.

Suivant une version qui a rencontré quelque créance, un énergumène bien connu, Fournier l'Américain, aurait, paraît-il, appuyé son pistolet sur la poitrine de Lafayette (J. CLARETIE, *Camille Desmoulins*, p. 172). Ce n'est pas exact, d'après le récit de Fournier lui-même (*A. N.*, F7 6504), ce personnage était à l'Hôtel de Ville, avec la députation du Champ de Mars, lorsque le commandant de la section de Bonne-Nouvelle entra en criant : *Nous sommes perdus, on vient de tuer M. de Lafayette au Champ de Mars.* Ce fut le signal de la proclamation de la loi martiale. Fournier avoue bien qu'il se proposait d'arrêter Bailly et Lafayette, d'instruire leur procès et de leur faire payer de leur tête la garantie qu'ils avaient donnée « du parjure Veto ». Il se trouvait au Champ de Mars, lors de la fusillade, et vit tomber à ses côtés un individu, la tête percée d'une balle, qui expira aux Invalides où on l'avait transporté. Fournier se réfugia, couvert de sang et de poussière, chez le citoyen Le Roy, au faubourg Saint-Germain.

2465. — Projet de décret, présenté par Regnault de Saint-Jean-d'Angely, pour le maintien de l'ordre public, à la suite des attroupements du Champ de Mars et de la proclamation de la loi martiale.

18 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 74, n° 727.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 721.
Archives parlementaires, 1re série, t. XXVIII, p. 403.

2466. — Dénonciation des propos séditieux tenus au Champ de Mars, après la proclamation de la loi martiale, par le sieur

Audoin, auteur de la *Gazette universelle*, et le commandant du bataillon des Carmes, qui auraient excité le peuple à la résistance.

18 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2467. — Dénonciation contre MM. Santerre, à raison de leurs propos incendiaires contre la garde nationale, le maire et le commandant général, et de leur présence supposée avec M. Danton au Champ de la Fédération, reçue au département de police de la municipalité, et liste de témoins à entendre.

18 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

Santerre, commandant du bataillon des Quinze-Vingts, fut l'un des signataires de la pétition à l'Assemblée nationale, rédigée sur l'autel de la patrie; mais, si l'on en croit l'un de ses contemporains, Fournier l'Américain, qui fut témoin des scènes du Champ de Mars, Santerre, tout en disant bien haut qu'il s'y rendait, se serait réfugié et caché chez sa belle-sœur, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, d'où il ne serait sorti qu'à onze heures du soir.

D'après le *Courrier français*, n° 203, p. 177, le bruit courait que M. Danton s'était montré au Champ de la Fédération sous le costume adopté par les conspirateurs, petite veste légère et pantalon de toile; mais ce point n'est pas éclairci. On voit bien par la *relation de Sergent-Marceau sur la journée du 17 juillet*, insérée dans la *Revue rétrospective*, t. V, p. 284, qu'Alexandre de Lameth fit donner avis à Danton, Camille Desmoulins et Fréron de s'éloigner momentanément de la capitale. Danton, traqué par la police, quitta Paris, se réfugia d'abord à Arcis-sur-Aube, puis en Angleterre, mais à quel moment? rien ne l'indique. Cf. à ce sujet ROBINET, *Danton, homme d'Etat*, p. 83.

2468. — Lettre du ministre de la justice à M. Bernard de Beauvoir, accusateur public près le tribunal du sixième arrondissement, lui recommandant de déployer toute l'activité possible dans les poursuites relatives aux événements du 17, et d'instruire rapidement le procès de l'individu qui a tué un chasseur d'un coup de fusil, lequel serait dans le nombre des séditieux arrêtés.

18 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

Le réquisitoire de M. Bernard, en date du 17 juillet, se trouve reproduit et accompagné de critiques très acerbes dans les *Révolutions de Paris*, n° 112, p. 393.

2469. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Bailly, demandant l'envoi immédiat des procès-verbaux concernant soit les assassinats commis, le matin, au Champ de Mars, soit les attroupements armés qui ont eu lieu le soir, lettre transmise par M. Bailly à M. Cahier de Gerville.

18, 20 juillet 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2470. — Procès-verbal de la reconnaissance des cadavres relevés au Champ de la Fédération, le 17 juillet, et déposés à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, dressé par César-Gabriel Filleul, officier municipal, avec arrêté du corps municipal, décidant l'envoi du procès-verbal au procureur de la Commune, et billet de M. Cahier à cet égard.

18, 20 juillet 1791.
Copie et extrait conformes (3 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2471. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, au procureur de la Commune, l'invitant à dénoncer et faire poursuivre tous ceux qui prêchent la désobéissance et le crime, qu'ils se couvrent du nom du peuple ou du nom du Roi.

19 juillet 1791.
Autographe, *A. N.*, W 294, n° 235.

2472. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, au ministre de la justice, déclarant qu'il n'a pas encore reçu les procès-verbaux relatifs aux événements du 17, sauf celui concernant l'assassinat d'un chasseur par le nommé Fontaine, qui est en fuite.

19 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2473. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le priant, en raison de l'attroupement de la soirée du 18, dans le quartier de l'Hôtel de Ville, de prendre des précautions pour la sûreté de la maison commune, qu'on dit menacée.

19 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2474. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, à M. Cahier de Gerville, au sujet des armes enlevées dans la section des Invalides par le peuple, qui a forcé le bureau de la clôture de Paris, et des mesures prises pour le rétablissement de l'ordre.

19 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

2475. — Arrêté de la section de Sainte-Geneviève, tendant à ce que le procureur de la Commune ne donne aucune suite au procès-verbal dressé par le commissaire de police de la section Henri IV, contre M. Belliot, membre du comité de la section.

19 juillet 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, W 294, n° 235.

2476. — Procès-verbal de la société fraternelle de patriotes, défenseurs de la Constitution, séante à la bibliothèque des Jacobins-Saint-Honoré, constatant l'introduction dans la salle des séances d'un particulier au service du sieur Bithaubé, Prussien et membre de l'académie de Berlin, et rappelant les cabales des envoyés secrets de la cour de Prusse, qui ont joué un rôle dans les derniers troubles.

19 juillet 1791.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX^{b} 36, n° 375.

2477. — Déclaration du sieur Claude Bertholet, maître en chirurgie, reçue par la section du Louvre, au sujet de la perquisition arbitraire opérée rue Thibautodé, en vertu d'un ordre de la section de l'Oratoire, pour saisir le *Père Duchesne*, avec lettre à M. Cahier de Gerville sur ce fait.

19, 20 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

Hébert, qui signa la pétition du Champ de Mars, en se qualifiant d'*écrivain*, *rue de Mirabeau*, fut en effet poursuivi et arrêté pour sa feuille du *Père Duchêne*, qu'il commençait à publier.

2478. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au ministre de la justice, en réponse à sa lettre du 18, l'informant qu'il a prié le procureur de la Commune de lui envoyer, dans le plus bref délai, les procès-verbaux et autres renseignements relatifs aux délits et assassinats commis le dimanche précédent.

20 juillet 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2479. — Lettre du sieur Giraud, secrétaire greffier de la section des Invalides, au procureur de la Commune, annonçant la remise à l'accusateur public des minutes des nouvelles dépositions reçues.

20 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2480. — Lettre de M. Simon, commissaire de police, à M. Desmousseaux, procureur adjoint de la Commune, au sujet de certains Anglais qui ont demandé des passeports et des paroles qu'ils auraient laissé échapper.

20 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2481. — Adresse de la société des Amis de la Constitution (club des Jacobins) à l'Assemblée nationale, déclarant que, loin de vouloir troubler la paix publique, le véritable objet de leurs soins et de leurs inquiétudes était de prévenir les troubles dont on se croyait menacé.

20 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, C 128, n° 435.
Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 146.
Musée des Archives nationales, p. 721.

2482. — Procès-verbal de saisie d'épreuves, de manuscrits et d'imprimés de Marat et autres par le sieur Rameaux, commissaire de police de la section de la place Vendôme, en vertu d'ordres du Comité des rapports, ensemble de perquisition domiciliaire, arrestation et emprisonnement à l'Abbaye de la demoiselle Colomb, du sieur Redelé, compositeur, du sieur Adrien Deflers, imprimeur, et du sieur Verrières, homme de loi.

20, 21 juillet 1791.
Expédition signée, *A. N.*, W 357, n° 750, 1re partie.

M. Verrières, membre du club des Cordeliers, défenseur de Santerre dans sa cause contre M. de Lafayette, passait pour être l'auteur du journal *l'Ami du peuple ;* ses presses et papiers furent saisis, et Mlle Colomb, directrice de l'im

primerie, fut également incarcérée. Cf. *Moniteur universel.*

Dans le numéro de *l'Ami du peuple* qui suivit l'arrestation de Verrières, Marat protesta contre toute participation de ce dernier à la rédaction de son journal, déclarant que M. Verrières, excellent patriote d'ailleurs, était l'auteur de *l'Ami de la loi*, mais que son style n'était pas le sien.

2483. — Lettre d'envoi par le procureur de la Commune à l'accusateur public du sixième arrondissement, de dix pièces relatives au meurtre de deux personnes assassinées au Gros-Caillou, le dimanche 17 juillet, sur les neuf heures du matin, avec l'énumération de ces pièces.

21 juillet 1791.

Minutes non signées (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2484. — Lettres de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, au procureur de la Commune, rendant compte de ses diligences dans l'affaire du Champ de Mars, notamment en ce qui concerne l'inhumation des cadavres, l'interrogatoire des blessés et l'arrestation des coupables, et demandant des éclaircissements au sujet de l'audition des témoins indiqués par le Comité des rapports.

21 juillet 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2485. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, proposant de maintenir en uniforme les volontaires de la garde nationale, tant que l'étendard de la loi martiale restera déployé.

21 juillet 1791.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167 ; copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 168.

2486. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, demandant, au nom du corps municipal, un rapport par écrit sur la conduite tenue par les différents détachements de la garde nationale dans la journée du 17.

21 juillet 1791.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167 ; copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 167.

2487. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, faisant passer aux officiers municipaux de Versailles l'arrêté du corps municipal de Paris qui le charge de leur transmettre chaque jour des nouvelles de la situation de la capitale, et mentionnant un rassemblement dans la plaine de Grenelle.

21 juillet 1791.

Original signé (avec 2 lignes autographes), Bibl. de la ville de Versailles, autographes, n° 97.

2488. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, aux officiers municipaux de Versailles, annonçant l'arrestation de l'auteur présumé de la feuille de Marat et de deux particuliers, prévenus d'avoir coupé les têtes des deux malheureuses victimes de la fureur populaire, au Gros-Caillou.

21 juillet 1791.

Original signé (avec 3 lignes autographes), Bibl. de la ville de Versailles, autographes n° 96.

2489. — Lettre de Jean-Baptiste Rotondo, professeur, arrêté le 17 juillet, au bas du Pont-Neuf, pour avoir fait des motions incendiaires contre la garde nationale, en disant qu'elle n'avait pas le droit d'empêcher les citoyens de s'assembler, aux termes de laquelle il prie le président du Comité des recherches d'adoucir sa situation, avec lettre de M. Desmarest, demandant le procès-verbal de capture de M. Rotondo, dressé par le commissaire de police de la section de Henri IV, et un billet du même Rotondo, priant le Comité des rapports de remettre au porteur, contre décharge, la malle saisie lors de son arrestation.

21, 27 juillet, 9 août 1791.

Minutes (4 p.), *A. N.*, D XXIX^{b} 34, n° 352 ; D XXIX^{b} 36, n° 374.

Cf., au sujet de l'arrestation de Rotondo, qui passait pour être un agent de l'Angleterre, Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 109, 118, note, et *l'Ami du peuple* de Marat (n° 525), qui parle « de l'indignité et cruauté exercées envers le brave Rotondo, et de son assassinat par les gardes nationaux du bataillon d'Henri IV ». Suivant le témoignage du marquis de Ferrières (*Mémoires*, t. II, p. 471), Camille Desmoulins et Rotondo seraient montés sur l'autel de la patrie et auraient harangué le peuple. Le *Courrier*, de Gorsas, dans son numéro du 6 août (t. XXVII, p. 88), annonça l'élargissement de Rotondo, « cet étranger, professeur de langue italienne à Paris, qu'on taxe d'être un homme plus que suspect et dont tous les papiers avaient annoncé le prochain supplice ».

2490. — Envoi, par M. de La Rochefoucauld, président du département de Paris, d'un billet annonçant, pour le 23 ou 24 juillet, une insurrection projetée par des gens malintentionnés, désireux de prendre leur revanche de l'affaire du dimanche précédent.

22 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 33, no 347.

2491. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, envoyant le signalement de six individus inculpés dans les assassinats du 17 juillet et requérant leur arrestation.

22 juillet 1791.
Original, *A. N.*, F7 3264.

2492. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, pour faire évacuer le Champ de la Fédération et réprimer tous désordres.

22 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2493. — Arrêté du corps municipal, ordonnant à tous les citoyens de faire, dans les vingt-quatre heures, les déclarations des personnes non domiciliées à Paris qui viendront y habiter et d'en donner chaque jour connaissance au département de police.

22 juillet 1791.
Extrait signé, *A. N.*, C 75, no 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 543.
Cf. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 100.

2494. — Arrêté du corps municipal, ordonnant de dresser un état nominatif par bataillon des citoyens inscrits depuis le 1er juin dernier comme gardes nationaux, et de remettre ces états, dans le délai de trois jours, au secrétariat de la municipalité.

22 juillet 1791.
Extrait signé, *A. N.*, C 75, no 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 543.

2495. — Discours de M. Bailly, maire de Paris, à l'Assemblée nationale, sur la motion de M. Rabaud de Saint-Etienne, adoptée par l'Assemblée, rendant compte des mesures prises par la municipalité pour le recensement général des habitants et des étrangers qui se trouvent à Paris, avec réponse du président.

23, 27 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, C 74, no 719; C 75, nos 729, 731, 737.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 543.

2496. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que l'accusateur public du tribunal du sixième arrondissement rendra compte des diligences qu'il a dû faire à l'occasion des délits des 15, 16 et 17 présent mois, et que les juges pourront se faire aider pour l'instruction et jugement des procès.

23 juillet 1791.
Minute de la main de M. Tronchet, *A. N.*, C 75, no 729.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 537.

2497. — Rapport de l'accusateur public du tribunal du sixième arrondissement à l'Assemblée nationale sur l'état des procédures relatives aux affaires du 17 juillet, tant pour les assassinats du matin que pour le fait concernant Lafayette.

23 juillet 1791.
Minute de la main du sieur Bernard, avec réponse du président (2 p.), *A. N.*, C 75, no 729.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVIII, p. 547.

2498. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, déclarant ne connaître d'autre soldat blessé au Champ de Mars qu'un dragon qui s'était joint à la garde nationale et marchait derrière la municipalité, lequel a été transporté à l'hôpital du Gros-Caillou, et qu'un second blessé se trouvait dans le Champ de Mars avant l'arrivée de la troupe.

23 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

Ce dragon de la troupe de ligne fut blessé d'un coup de pistolet dirigé contre les officiers municipaux. V. à ce sujet, Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 121, note 2.

2499. — Lettre du président du Comité des rapports à M. Bailly, au sujet de l'in-

quiétude qui règne dans la section du Gros-Caillou, sur le bruit répandu que les femmes de la Halle doivent s'y rendre demain en nombre, pour venger la mort d'un chasseur du bataillon de Saint-Eustache.

23 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2500. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, lui envoyant la lettre du président du Comité des rapports, et réponse de M. de Gouvion, annonçant que M. Carle, commandant de la 2e division, a reçu ordre de porter un corps de troupes au Gros-Caillou, pour empêcher les excès des femmes de la Halle, qui voudraient venger la mort du chasseur du bataillon de Saint-Eustache.

23 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2501. — Lettre de M. de la Rocque, premier commis de la mairie de Paris, aux officiers municipaux de Versailles, exprimant ses regrets de l'absence du maire au moment de la venue de M. Masson, pour prendre des informations sur la situation de Paris, où règne d'ailleurs la tranquillité la plus parfaite.

23 juillet 1791.
Original, Bibl. de la ville de Versailles, autographes, n° 98.

2502. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, l'assurant qu'au premier mouvement du côté de l'Hôtel de Ville, il y marchera avec une compagnie de grenadiers et ses canons, et qu'en tout cas, la garde et la réserve ordinaire de la Ville sont de force à repousser n'importe quels assaillants.

24 juillet 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2503. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, aux officiers municipaux de Versailles, déclarant que le calme se maintient toujours dans la capitale et qu'il n'y a plus lieu de craindre aucun mouvement.

24 juillet 1791.
Original signé, Bibl. de la ville de Versailles, autographes, n° 99.

2504. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris au président du Comité des rapports, au sujet de l'arrestation, à Châtillon-sous-Meudon, le 17 juillet, d'une femme ayant l'air égaré, armée de deux pistolets, et arrivant du Champ de la Fédération, avec déposition du sieur Morel, tapissier, rue d'Enfer, sur des incidents de la journée du 17, recueillie par le greffier de la municipalité de Châtillon.

24 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 36, n° 370.

2505. — Listes de témoins à entendre sur plusieurs faits importants, relatifs à la sédition du 17 juillet, envoyées par le procureur de la Commune.

26 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2506. — Lettre du ministre de l'intérieur à M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, l'informant de l'impression des signalements des inculpés et de leur envoi aux directoires des quatre-vingt-trois départements.

26 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, F^7 3264.

2507. — Invitation du Comité des rapports de l'Assemblée nationale aux administrateurs de police de Paris, à l'effet de demander des éclaircissements au sieur de Pelleport sur le grand mouvement qui, à son dire, devait éclater à Paris dans quatre jours, et visiter ses papiers avant son départ.

26 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 31, n° 325.

2508. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, faisant passer un avis du département de police, destiné à être affiché, qui déclare que tous colporteurs de feuilles incendiaires, notamment de *l'Orateur* ou de *l'Ami du peuple*, seront arrêtés et conduits devant les commissaires de police des sections.

27 juillet 1791.
Original signé et copie de l'avis, *A. N.*, AF^II 48, n° 167; copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 168.

Cf. *Journal de Paris*, numéro du 29 juillet 1791, p. 848.

Par une lettre du 27 juillet, adressée à la

municipalité de Paris, l'auteur de *l'Orateur du peuple*, t. VII, n° XIII, p, 98, proteste contre l'affiche en question, où il était traité « d'incendiaire et d'homme au cerveau exalté », déclarant que l'on n'avait pas le droit d'interdire aux colporteurs, sous peine de prison, la vente de ses écrits. Dans le n° XIII du même journal, Fréron constatait que l'on faisait toujours la chasse aux colporteurs de *l'Orateur* et de *l'Ami du peuple*, et que la garde nationale en avait conduit cinq à la Force.

2509. — Envoi, par le Comité des recherches de la municipalité de Paris au Comité des recherches de l'Assemblée, de trois gardes nationaux, porteurs d'une dénonciation contre le sieur de Saint-Félix, qu'on accusait d'avoir distribué de l'argent à la populace, près de la barrière des Gobelins, pour faire assassiner M. de Lafayette, et d'avoir dit, le 17 juillet, qu'il le tuerait de sa main.

27 juillet 1791.

Minutes (1 dos.), *A. N.*, D XXIX^b 33, n° 347.

V., au sujet des propos imputés au sieur de Saint-Félix, le n° 111 des *Révolutions de Paris*, p. 321.

2510. — Envoi, par le Comité des rapports, aux administrateurs de police, de notes destinées à l'accusateur public du tribunal saisi de l'affaire du Champ de Mars.

27 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, D XXIX^b 31, n° 325.

2511. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, au procureur de la Commune, annonçant que l'information relative aux auteurs, fauteurs et complices des événements du 17 juillet est sur le point d'être close et qu'il attend la liste des témoins promise par M. Perron, avec un mémoire explicatif.

28 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2512 — Lettre du ministre de l'intérieur aux départements, adressant en plusieurs exemplaires le signalement de six particuliers inculpés dans les assassinats commis, le 17 juillet, au Gros-Caillou, avec prière de les faire parvenir aux brigades de gendarmerie, et copie du signalement de chacun des inculpés.

28 juillet 1791.

Minute, *A. N.*, F^7 3264.

D'après une note comprise au dossier de Bailly, *A. N.*, W 294, n° 235, les principaux inculpés étaient un sieur Meyé, accusé d'avoir arraché la corde de la lanterne pour pendre l'une des victimes, et le sieur Jean-François Tierce, dit le Lorrain, déchireur de bateaux, qui lui aurait coupé la tête. Les autres individus compromis dans les événements du 17 juillet se nommaient Julien Richard, l'aîné, blanchisseur; Pierre Richard, cadet, nourrisseur; Brossard cadet, fils d'un marchand de bois de bateaux, arrêtés; un sieur Rochette, Barbotte, voiturier, Nicolas Oudin, François Boussard et Jeunot, la plupart domiciliés rue Saint-Dominique. V. dans le *Courrier français*, n°s 240 et 241, le résumé des charges relevées contre chacun des accusés.

2513. — Lettre des administrateurs du département de Paris au ministre de l'intérieur, pour accuser réception du signalement des six individus inculpés dans les assassinats commis, le 17, au Gros-Caillou, et annoncer leur envoi immédiat aux brigades de gendarmerie.

28 juillet 1791.

Original signé, *A. N.*, F^7 3264.

2514. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, faisant passer une lettre d'Epernay qui mentionne le passage dans cette ville de plusieurs officiers de troupe de ligne déguisés, se rendant à Paris.

29 juillet 1791.

Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 37, n° 381.

2515. — Lettre du sieur Boniceaut, ancien huissier au Châtelet, faisant connaître l'arrivée à Arcis-sur-Aube, le 26 juillet, de Danton, grâce à la connivence de son ami Courtois, trésorier du district, chez lequel il est logé, et déclarant que son arrestation, puisqu'il est décrété, serait malaisée, les factieux ayant gagné la populace.

29 juillet 1791.

Original, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 351.

2516. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, exprimant ses regrets de la mort du malheureux Groget, blessé, le 17 juillet, au Champ de la Fédération.

1er août 1791.

Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

2517. — Procès-verbal de perquisition dans les papiers de l'abbé Royou, en sa maison sise entre les rues Saint-André-des-

Arts et de l'Éperon, avec lettre d'envoi de M. Desmousseaux, procureur adjoint de la Commune, au Comité des recherches.

1er août 1791.
Copie et minute (2 p.), A. N., D XXIXb 34, no 353.

D'après le *Courrier* de Gorsas, numéro du 24 juillet, t. XXVI, no XXIV, p. 391, la belle-mère de Fréron, l'orateur du peuple, sœur de Royou, avait été arrêtée la veille, et l'on avait saisi des papiers et correspondances, mais l'abbé Royou parvenait à se soustraire à toutes les recherches. Dans une lettre en date du 18 août, l'accusateur public du sixième arrondissement prit soin de déclarer que son tribunal informait contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs de *l'Ami du Roi*, du *Journal de la Cour et de la Ville*, du *Journal de Suleau*, de même que contre ceux de *l'Ami* et de *l'Orateur du peuple*.

Cf. *Courrier* de Gorsas, t. XXVII, no XIX, p. 316.

2518. — Lettre de M. Acloque, commandant du bataillon de Saint-Marcel, à M. Desmousseaux, lui adressant la liste des militaires qui se trouvaient près de lui à l'entrée du Champ de la Fédération, avec l'état en question, comprenant vingt-six noms, sur lesquels neuf sont marqués comme ayant reçu des blessures.

2 août 1791.
Minutes (2 p.), A. N., W 294, no 235.

2519. — Lettre du sieur Mousin-Villers, aide-major, au procureur de la Commune, demandant des renseignements sur l'affaire du nommé Tissier, accusé d'avoir été du nombre des factieux venus au Champ de Mars pour signer une pétition, les 16 et 17 juillet, afin de soumettre cette affaire, dont il est rapporteur, au conseil de discipline.

2 août 1791.
Original, A. N., W 294, no 235.

Tissier, cavalier de la garde nationale, était incriminé pour s'être présenté au Champ de Mars, avec armes et bagages, à l'effet de déclarer, au nom de tous ses compagnons d'armes, qu'ils ne voulaient plus de roi. L'auteur des *Révolutions de Paris*, no 3, p. 320, fait observer à ce sujet qu'on ne pouvait le poursuivre que pour faute contre la discipline militaire.

2520. — Réclamation du sieur Virchaux, Suisse, détenu au secret, à l'Abbaye, depuis trente-six jours, avec requête de ses compatriotes en sa faveur.

2, 20 août 1791.
Minutes (3 p.), A. N., D XXIXb 34, no 353.

Virchaux, originaire de Neufchâtel, en Suisse, était ce délégué arrêté aux portes de l'Assemblée nationale, le 16 juillet; il avait signé en qualité de secrétaire greffier du club des Cordeliers, l'Appel à la Nation, en date du 9 juillet. Cf. *l'Orateur du peuple*, t. VII, no V, p. 36.

2521. — Adresse du Conseil général de la Commune aux habitants de Paris, annonçant que la municipalité retire le drapeau rouge, enseigne de la loi martiale, pour le remplacer par le drapeau blanc, signe de la paix, et invitant les citoyens à fermer l'oreille aux suggestions perfides et aux motions incendiaires.

5 août 1791.
Extrait conforme, A. N., C 76, no 760.
Ed. *Moniteur universel*, numéro du 8 août 1791, p. 909.

2522. — Arrêté du corps municipal, retirant, à partir du 7 août, le drapeau rouge, enseigne de la loi martiale, déployé à l'une des fenêtres de l'Hôtel de Ville, et le remplaçant par le drapeau blanc.

5 août 1791.
Extrait conforme, A. N., C 76, no 760.

2523. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, l'informant que le drapeau rouge sera retiré de l'Hôtel de Ville, le dimanche 7 août, à sept heures du matin, et remplacé par le drapeau blanc.

6 août 1791.
Copie, B. N., Mss., fonds français 11697, fol. 168.

2524. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, aux officiers municipaux de Versailles, annonçant qu'en présence du rétablissement de l'ordre, la municipalité de Paris s'est déterminée à faire retirer, le 7 août, le drapeau rouge, et remerciant, en son nom, la municipalité de Versailles des marques d'intérêt par elle données pendant les agitations, qui ont mis celle de Paris dans la nécessité de recourir aux moyens de rigueur.

6 août 1791.
Original signé, Bibl. de la ville de Versailles, autographes, no 100.

2525. — Lettre du sieur Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, avisant M. Cahier de Gerville que le corps du sieur Guérin, tué au Champ de Mars, doit être réclamé à M. Charpentier, commissaire de police de la section des Invalides.

6 août 1791.

Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

Le corps du sieur Guérin, principal clerc de M. Gayard, ancien procureur au Châtelet, fut réclamé par ledit Gayard. (V. à ce sujet le procès-verbal dressé par M. Filleul, le 18 juillet.)

2526. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, demandant en vertu de quelle autorité le président de la section des Invalides a fait sortir une troupe armée de Paris pour aller s'emparer de deux prisonniers, et réponse explicative de M. Bailly, portant que c'est à la requête de l'accusateur public et avec l'autorisation du département de police.

6, 8 août 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2527. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, pour l'avertir que le corps municipal, voyant le calme se rétablir dans Paris, a retiré le drapeau rouge déployé à l'une des fenêtres de l'Hôtel de Ville, enseigne de la loi martiale.

7 août 1791.

Original signé, *A. N.*, C 76, n° 760; copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 169.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 728, p. 2.

2528. — Rapport à l'Assemblée nationale au nom des Comités de constitution et de jurisprudence criminelle, sur la détermination de la compétence du tribunal du sixième arrondissement, au sujet des faits et délits ayant quelque connexité avec ceux du 17 juillet, et décret conforme, attribuant à ce tribunal la connaissance de ces délits.

8 août 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 76, n° 749.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 729, p. 11.

2529. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, le prévenant que l'on se propose de crier au feu dans différents endroits, une de ces nuits, pour répandre une alarme générale.

8 août 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2530. — Ordre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, de mettre 400 hommes d'infanterie et 60 de cavalerie à la disposition de l'accusateur public du sixième arrondissement, en vertu de la réquisition par lui adressée.

9 août 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

2531. — Lettre du ministre de l'intérieur au directoire du département, envoyant un rapport du lieutenant-colonel de la 1re division de gendarmerie, qui fait connaître l'arrestation, le 31 juillet, par la garde nationale de Carrières-Saint-Denis, de deux particuliers inculpés dans les événements du 17 juillet, les sieurs Roger et Fontaine, et leur remise à la garde nationale du Gros-Caillou.

10 août 1791.

Minute, *A. N.*, F7 3264.

D'après le *Courrier français*, n° 241, p. 104, l'un des individus en question serait le sieur Suzanne, vinaigrier.

2532. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, lui annonçant que, par suite des indiscrétions commises, il n'y a eu que trois arrestations opérées.

10 août 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

Le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVII, n° XV, p. 233, donne la liste des individus contre lesquels furent lancés des décrets par le tribunal du sixième arrondissement, comme prévenus d'être la cause des troubles du Champ de Mars. Voici leurs noms : Brune, Momoro, Buirette de Verrières, Legendre, Santerre, Tissier, cavalier de la garde nationale, Mesquinet de Saint-Félix, Richard l'aîné, Barthe, Sainty, Camille Desmoulins et deux quidams dont les noms sont inconnus, l'un président de la Société fraternelle des deux sexes, se trouvant le 17, à cinq heures du soir, sur l'autel de la patrie; l'autre, qui présidait, le samedi 16, à neuf heures du soir, le club des Cordeliers. Cf. *Courrier français*, n° 225, p. 350.

V. dans le *Courrier*, de Gorsas, p. 342, et dans les *Révolutions de Paris*, n° 111, p. 314, les charges relevées dans l'information contre les principaux inculpés. Brune et Momoro, tous deux membres du club des Cordeliers, qui avaient

été arrêtés dans la nuit du 9 au 10 août, furent mis en liberté, le 31 août, à dix heures du soir; Verrières, Saint-Félix et d'autres restèrent prisonniers. Cf. *Révolutions de Paris*, n° 112, p. 393.

2533. — Envoi, par le Comité des recherches de la municipalité de Paris, d'une lettre du sieur de Rubigny, signalant à M. de Lafayette de nombreuses désertions d'officiers et des projets contre-révolutionnaires.

11 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

2534. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, à M. Muguet de Nanthou, député, membre du Comité des rapports, au sujet de l'affaire des libelles, et inventaire des pièces concernant ces poursuites, à lui transmises par le Comité des rapports.

12 août 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 353.

2535. — Déclarations des domestiques de la dame de Mégy, reçues au comité de l'Abbaye, relativement aux menées contre-révolutionnaires du baron de Lucante, membre du club des Jacobins, et des sieurs Laporte et Julien, ce dernier, agent soudoyé par la Reine.

13 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

2536. — Lettre du sieur Cholat, l'un des vainqueurs de la Bastille, marchand de vins, rue des Noyers, à M. Camus, député à l'Assemblée nationale, rendant compte d'une conversation avec le vicomte d'Agrain, ancien capitaine de dragons, lors de son départ pour rejoindre l'armée des émigrants qui devait bloquer Paris avant le 1er septembre.

15 août 1791.
Original signé, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

2537. — Rapport du sieur Tavernier, sous-lieutenant à la suite de l'état-major général de la garde nationale, au sujet des agissements contre-révolutionnaires du marquis de Rivière, ancien lieutenant aux gardes-françaises.

16 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 352.

2538. — Lettre du Comité des recherches au tribunal du sixième arrondissement, concernant le renvoi par le département de police de l'affaire des personnes arrêtées en juillet à l'imprimerie de Mlle Colomb, rue de Bussi.

16 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 324.

2539. — Lettre du sieur Récolene, président par intérim du tribunal du sixième arrondissement, au Comité des rapports, au sujet de l'élargissement provisoire demandé pour les personnes arrêtées, les 20 et 21 juillet, à l'imprimerie de la demoiselle Colomb, rue de Bussi, que le tribunal ne peut accorder avant la clôture de l'instruction.

17 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 352.

2540. — Déclarations de Cl.-Denis Tavernier, officier de l'état-major général, signalant les menées contre-révolutionnaires du marquis de Clermont-Tonnerre et de l'abbé de Boulogne, ancien vicaire général de l'évêque de Châlons, ainsi que le départ précipité du marquis d'Aubusson.

17, 22 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 350.

Le 18 août, furent arrêtés au Palais-Royal M. de Puységur et d'autres jeunes gens pour propos séditieux. Cf. DE LESCURE, *Correspondance secrète*, t. II, p. 543.

2541. — Placard trouvé dans la guérite de la Caisse d'Escompte, rue Vivienne, par le sieur Winal, fusilier dans les compagnies du centre du bataillon des Filles-Saint-Thomas, contenant des menaces contre la garde nationale.

18 août 1791.
Original sur papier gris très grossier, *A. N.*, D XXIX^b 34, n° 352.

Le texte d'un de ces placards, jetés dans les corps de garde de la capitale, est donné par le *Courrier français*, dans son numéro du 20 août.

2542. — Lettre du sieur Hulin, adjoint à l'accusateur public du sixième arrondissement, au procureur de la Commune, demandant des renseignements sur les particuliers qui avaient poursuivi à coups de pierre deux aides de camp de M. de Lafayette,

et réponse du procureur déclarant n'avoir d'autres renseignements que ceux qui résultent des procès-verbaux envoyés à l'accusateur public.

19 août 1791.
Original et minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

2543. — Lettre du Comité des recherches de la municipalité de Paris à M. de Lafayette, signalant un complot contre-révolutionnaire tramé par des prêtres non conformistes, réunis à plusieurs officiers et chevaliers de Saint-Louis, avec la connivence de gardes nationaux, complot devant éclater du 22 au 25 août.

19 août 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 34, n° 351.

Dès les 3 et 4 août, le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVII, n° III, p. 37, n° IV, p. 52, appelait l'attention sur l'affluence extraordinaire des officiers « qui peuplaient les hôtels des aristocrates émigrants », et évaluait à 5,000 le nombre des anciens gardes du corps, mousquetaires, venus pour préparer un coup de main et fomenter de nouveaux troubles. D'après le *Courrier français*, (n° 231), le complot contre-révolutionnaire devait éclater le 25. Carra, dans ses *Annales patriotiques*, (numéro du 10 août), signalait également des assemblées nocturnes de chevaliers de Saint-Louis et d'officiers réfractaires à Neuilly, dans les rues Royale, Saint-Florentin et place Louis XV.

2544. — Lettre du sieur Lefranc, détenu au secret à l'Abbaye, depuis le 16 juillet, au président du Comité des recherches, demandant le préau de la prison pour conférer avec son défenseur.

19 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 34, n° 353.

2545. — Note de l'état-major général, dénonçant cinq officiers du régiment de Conti-dragons, logés à l'hôtel de Fourcy, et qui reçoivent chez eux beaucoup de militaires.

21 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 34, n° 350.

2546. — Déclaration du sieur Lallemand, limonadier, rue de la Bûcherie, au sujet du départ de son fils pour l'étranger, enrôlé avec nombre de jeunes gens, pour former la garde d'honneur du prince de Condé.

23 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 34, n° 350.

2547. — Note de M. Perron, administrateur de police, faisant connaître que le sieur Lefranc, canonnier reformé des compagnies soldées, détenu à l'Abbaye, a été arrêté pour avoir fait des motions incendiaires à la porte de l'Assemblée nationale, relativement à la pétition du Champ de Mars, et avoir insulté le président Ch. de Lameth.

23 août 1791.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXb 34, n° 352.

2548. — Déclaration du sieur Dumont, limonadier, rue de Richelieu, reçue au département de police de la municipalité de Paris, au sujet de la présence permanente, dans son café, d'une douzaine de personnes qui tiennent des conciliabules et parlent de l'arrivée prochaine des gardes du corps.

24 août 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 34, n° 350.

2549. — Lettre du ministre de l'intérieur au ministre de la justice, adressant une lettre du sieur Levras, lieutenant de gendarmerie à Orgelet, concernant un sieur Fontaine, soupçonné d'être l'un des auteurs des crimes de la journée du 17 juillet.

28 août 1791.
Minute, *A. N.*, F7 3264.

2550. — Lettre de M. Rousseau, chirurgien de la marine, emprisonné à la Conciergerie pour avoir fait signer la pétition du Champ de Mars à ses camarades, priant le ministre de la justice de le transférer à l'Abbaye, avec lettre de M. Mitouflet, commissaire du Roi du sixième arrondissement, annonçant qu'un jugement du tribunal, rendu le 7 septembre, le met en liberté.

30 août, 9 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, W 294, n° 235.

2551. — Lettre et mémoire de M. d'Artis, greffier du tribunal du sixième arrondissement, au président de l'Assemblée nationale, demandant de fixer le traitement des commis greffiers qui lui ont été adjoints pour l'instruction du procès criminel du Champ de la Fédération.

31 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 11, n° 108.

2552. — Rapports de police des sieurs Delaborde, Bachelu, Deroche et Soltho, agents de la municipalité dans les premier, deuxième et troisième arrondissements, et des sieurs Champion et Le Prince, dans le sixième arrondissement.

Juillet-septembre 1791.
Minutes (34 p.), A. N., D XXIX^b 33, n° 348; D XXIX^b 34, n°s 350, 351, 352, 353, 354.

2553. — Lettre du sieur Deroche, agent de la municipalité, au Comité des rapports, envoyant une affiche intitulée : *Aux honnêtes gens*, par le sieur Santerre.

1er septembre 1791.
Minute, A. N., D XXIX^b 31, n° 321.

Dans cette affiche, Santerre cherchait à établir que le sieur Bernard, accusateur public du tribunal du sixième arrondissement, était un calomniateur, parce qu'il avait fait insérer dans le journal *l'Ami du citoyen* une note basée sur des dépositions mensongères, et portant que Santerre avait tenu des propos provoquant au meurtre contre la garde nationale et ses chefs.

Cf. *Révolutions de Paris*, n° 112, p. 393.

Suivant le *Courrier français* (n° 229), à la date du 16 août, Santerre avait déjà fait placarder une affiche annonçant que ses amis l'avaient *enlevé* pour le soustraire aux fureurs des aristocrates.

2554. — Déclaration du sieur Louis Mathon, cavalier de la compagnie de Dumenil, de la garde nationale, blessé à coups de pierre au Champ de Mars, avec lettre d'envoi du sieur Raymond, major de la division.

3 septembre 1791.
Originaux signés (2 p.), A. N., W 294, n° 235.

2555. — Procès-verbal de Gueullette, commissaire de police de la section de l'Hôtel de Ville, constatant l'affichage sur les murs de nombreux exemplaires d'un placard imprimé sur papier rouge, signé au bas de Camille Desmoulins, qui dénonçait au mépris des citoyens l'accusateur public et les juges du tribunal du sixième arrondissement, et opérant la saisie de ce placard.

10 septembre 1791.
Expédition conforme, avec un exemplaire du placard, A. N., W 357, n° 750, 1re partie.

Le texte de ce placard est inséré dans le numéro 113 des *Révolutions de Paris*, p. 447.

2556. — Lettre des administrateurs du département de police au procureur de la Commune, déclarant avoir fait passer à l'accusateur public du sixième arrondissement, avec les procès-verbaux, tous les éclaircissements qu'ils possédaient sur l'affaire du Champ de Mars.

12 septembre 1791.
Original signé, A. N., W 294, n° 235.

2557. — Lettre de M. Bernard, accusateur public du sixième arrondissement, à M. Duport, présentant sa justification relativement aux affiches atroces que Santerre et Camille Desmoulins avaient fait placarder dans Paris, où il était couvert d'outrages.

13 septembre 1791.
Minute, A. N., W 294, n° 235.

2558. — Lettre de M. Desmousseaux, procureur adjoint de la Commune, aux administrateurs au département de police, les invitant à ne donner aucune suite à la saisie du placard de Camille Desmoulins, qui se rattache à l'affaire du Champ de Mars, laquelle est abandonnée, conformément au décret accordant une amnistie générale aux personnes poursuivies pour faits relatifs à la Révolution.

17 septembre 1791.
Original signé, A. N., W 357, n° 750, 1re partie.

2559. — Requête du greffier du tribunal du sixième arrondissement à l'Assemblée nationale, demandant la fixation du traitement des cinq commis greffiers qu'il s'est adjoints pour l'instruction de l'affaire du Champ de la Fédération et le remboursement des déboursés faits à cette occasion, détaillés au mémoire joint à la requête, avec un état des dépenses et déboursés et lettre à M. Duport.

28 septembre 1791.
Minutes (4 p.), A. N., W 294, n° 235.

2560. — Lettres de M. Verrières à M. Jolly, administrateur de police, se plaignant d'avoir été gardé vingt jours au secret et dépouillé de 250 livres en assignats, très probablement par son dénonciateur, le sieur

Soltho, dit l'abbé Douglas, et récépissé des journaux saisis chez lui.

29 septembre, 8, 10 octobre, 10 décembre 1791.
Minutes (5 p.). *A. N.*, W 357, n° 750. 1re partie.

2561. — Rapport de police du sieur Champion, déclarant qu'il est impossible d'arrêter le porteur des journaux *l'Orateur* et *l'Ami du peuple*, sans se faire appuyer par dix ou douze hommes de la garde nationale, attendu que ce porteur est escorté de quatre vigoureux gaillards armés de bâtons.

30 septembre 1791.
Original, *A. N.*, W 357, n° 750.

2562. — Ordre des administrateurs de police au sieur Champion d'arrêter le particulier qui distribue aux colporteurs la feuille *l'Orateur du peuple* et à la garde nationale de prêter main-forte au sieur Champion.

1er octobre 1791.
Original, *A. N.*, W 357, n° 750.

D'après une note, cet ordre a été annulé.

2563. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, demandant la suppression du poste du Champ de la Fédération, en raison des plaintes transmises par les inspecteurs contre les soldats qui occupaient ce poste, le 22 septembre, et qui se sont introduits pendant la nuit dans le magasin pratiqué sous l'autel de la patrie et ont enlevé du bois pour se chauffer.

2 octobre 1791.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, n° 167.

2564. — Délibération du corps municipal prise à l'occasion du don d'une épée à Jean Charton, second commandant général de la garde nationale, appelé au commandement du 102e régiment, constatant que, dans la journée du 17 juillet 1791, le citoyen Charton se trouva à la tête de la colonne qui entrait au Champ de Mars et courut de grands dangers pour arrêter l'effusion du sang.

15 décembre 1791.
Copie conforme, *A. N.*, W 397, n° 921, 2e partie.

Jean Charton, négociant, puis homme de lettres, successeur de Lafayette dans le commandement général de la garde nationale, fut traduit au Tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 9 messidor an II.

2565. — Lettre de Chaumette, procureur de la Commune, à l'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire, lui indiquant, comme témoins à entendre au sujet de l'affaire du Champ de Mars, le sieur Decostes, chirurgien-major du 1er bataillon de Paris, et la citoyenne Minet, blanchisseuse, qui a été blessée au Champ de Mars.

1er du 2e mois (1793).
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

2566. — Nomination, par la Commune de Paris, de deux commissaires, chargés de procéder à la recherche d'un petit drapeau rouge portatif que Bailly avait fait faire pour égorger les citoyens, et de porter cette preuve de scélératesse au Tribunal révolutionnaire pour servir au jugement de Bailly.

12 brumaire an II.
Extrait conforme, *A. N.*, W 294, n° 235.

D'après le procès-verbal de l'exécution de Bailly (*A. N.*, W 524), le drapeau rouge de la loi martiale fut brûlé en sa présence par l'exécuteur des jugements criminels.
Cf. Henri Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. II, p. 65.

2567. — Interrogatoire de Bailly, ci-devant maire de Paris, subi par-devant le Tribunal révolutionnaire, au sujet de la proclamation de la loi martiale au Champ de Mars.

14 brumaire an II.
Original, *A. N.*, W 290, n° 176, W 294, n° 235.
Ed. Henri Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. II, p. 51, 158.

2568. — Jugement du Tribunal révolutionnaire, condamnant Jean-Silvain Bailly à la peine de mort, pour avoir excité la guerre civile et causé le massacre d'un grand nombre de citoyens au Champ de Mars, le 17 juillet 1791.

20 brumaire an II.
Original signé, *A. N.*, W 294, n° 235.

Ed. dans les *Mémoires de Bailly* (t. I, p. 427), où se trouvent également reproduits l'acte d'accusation contre Bailly et les dépositions des témoins relatives à l'affaire du Champ de Mars.

§ 35. — Présentation de la Constitution par l'Assemblée nationale. — Acceptation par le Roi (3-18 septembre 1791).

2569. — Conversation entre MM. Th(ouret), Chap(elier) et Desm(eunier), tous trois membres du Comité de constitution, roulant sur la Constitution, sur la crainte de voir le Roi en proposer une autre que celle décrétée par l'Assemblée, et sur l'embarras où la jetterait semblable détermination.

10 juillet 1791.
Minute, A. N., C 185, n° 433.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 133, p. 220.

2570. — Hommage à l'Assemblée nationale, par le sieur Boussieu, d'un tableau allégorique exprimant les bienfaits de la Constitution, discours prononcé à cette occasion par sa fille et réponse du président.

14 juillet 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 74, n° 725.

2571. — Lettre de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, désavouant l'édition du projet de la Constitution publiée avec le fleuron et le type de l'Imprimerie Nationale, et décret de l'Assemblée nationale, ordonnant que cet imprimé sera remis à l'accusateur public de l'arrondissement qui sera chargé de faire toutes poursuites nécessaires.

6 août 1791.
Copie, A. N., C 77, n° 761.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 727, p. 7.

2572. — Lettre de Richard Burke à Louis XVI, lui faisant parvenir des conseils et lui déclarant que la fermeté seule peut le tirer de sa situation critique.

6 août 1791.
Original en anglais et traduction française, *A. N.*, C 185, n° 434.
Recueil (quatrième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. III, n° 299, p. 6.

2573. — Lettre de Cahier, substitut du procureur de la Commune, transmettant au Comité des recherches la copie d'une lettre du secrétaire greffier de la section du Théâtre-Français relative aux soupçons qu'on avait sur la maison Mongery à Montrouge, où s'imprimerait la fausse Constitution.

7 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^{b} 33, n° 348.

2574. — Lettre de Chabanon, de l'Académie française, à Louis XVI, lui indiquant une formule d'acceptation de la Constitution qui puisse se concilier avec la protestation du 21 juin.

28 août 1791.
Autographe, *A. N.*, C 185, n° 430.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n° 258, p. 128.

2575. — Projets de discours de Louis XVI, à l'occasion de l'acceptation de la Constitution.

27 juillet, 11 août, 17 septembre 1791.
Autographes, *A. N.*, C 185, n°s 406, 407, 410.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 144, p. 234; n° 145, p. 236; n° 167, p. 265.

2576. — Projet de discours de Louis XVI, lors de l'acceptation de la Constitution.

Sans date.
Copie, A. N., C 183, n° 114bis.
En tête est écrit au crayon de la main du Roi : *M. de Montmorin.*
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 189, p. 310.

2577. — Projet de discours du Roi, pour l'acceptation de la Constitution, malgré ses imperfections, mais sans prendre la responsabilité des événements qui pourront suivre.

Sans date.
Minute, (*remise à la Reine par M. de Gouvernet*), A. N., C 185, n° 408.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 128, p. 211.

2578. — Essai d'un discours de Louis XVI aux Français, après l'acceptation de la Constitution, où l'on place dans la bouche du Roi l'aveu de deux erreurs, la première, d'avoir appelé la démocratie au secours de la monarchie; la seconde, de sanctionner aveuglément tous les décrets de l'Assemblée.

Sans date.

Minute, *A. N.*, C 184, n° 249.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 30, p. 77.

2579. — Projet de réponse de Louis XVI au sujet de l'acte constitutionnel, dans lequel on lui fait dire qu'il ne peut se prononcer avant que la Nation ait émis son vœu sur l'ouvrage de ses représentants.

Sans date.

Minute, *A. N.*, C 185, n° 424.

Une apostille au crayon de la main du Roi, porte : *Reçu sous enveloppe, sans signature.*

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 168, p. 267.

2580. — Mémoire sur la position du Roi et de la France, engageant Louis XVI à déclarer avec énergie que, la Constitution n'étant pas praticable, il veut rétablir l'autorité royale absolue.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 184, n° 263.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 37, p. 90.

2581. — Mémoire (du chevalier de Monsin) relatif à l'acceptation de la Constitution, et dans lequel l'auteur dépeint Lafayette et Gouvion comme deux scélérats.

11 septembre 1791.
(La date est de la main du Roi.)

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 405.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 185, p. 297.

2582. — Conseils d'un fidèle sujet (Garat aîné), à Sa Majesté, engageant le Roi à donner son acceptation à l'acte constitutionnel et ne mettant pas en doute que le peuple, trompé dans ses espérances, ne reporte vers le trône ses vœux et ses hommages.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 409.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 132, p. 216.

2583. — Projet de discours (de M. Lambert), dans lequel on fait dire au Roi, qu'avant d'accepter l'acte constitutionnel, il faut qu'il soit revêtu d'au moins 603 signatures, et que l'Assemblée fournisse le compte des fonds dont elle a dirigé l'administration.

Sans date.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 411.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 182, p. 290.

2584. — Idées qui pourront entrer dans le discours, ou la lettre, par laquelle le Roi annoncera à l'Assemblée son acceptation de la Constitution, (exprimées par M. de Montmorin).

Sans date.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 414.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 184, p. 296.

2585. — Projet de discours de Louis XVI pour l'acceptation de l'acte constitutionnel (attribué à M. de Lessart).

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 415.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 187, p. 302.

2586. — Réflexions (de M. d'André) au sujet de l'acceptation de l'acte constitutionnel, déclarant que le Roi doit rester à Paris et donner sans restriction son adhésion à la Constitution.

Sans date.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 416.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 186, p. 299.

2587. — Réflexions (de l'archevêque d'Aix) sur l'acte constitutionnel et la conduite que le Roi doit tenir dans cette occurrence, conseillant à Louis XVI de faire des observations sur les vices de la Constitution.

Sans date.

Minutes non signées (2 p.), *A. N.*, C 185, nos 417, 418.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, nos 193, 194, p. 322, 325.

2588. — Mémoire (de l'abbé Maury) sur la réponse que le Roi doit faire à l'Assemblée nationale, lorsqu'elle lui présentera la nouvelle Constitution, et se prononçant pour la négative.

Sans date.

Autographe, *A. N.*, C 185, n° 419.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 188, p. 304.

2589. — Avis de M. Brassart, avocat, député d'Arras, conseillant au Roi de tout accepter, en ajoutant à l'acceptation des vœux pour que la Constitution fasse le bonheur des Français.

Sans date.

Minute, *A. N.*, C 185, n° 422.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 129, p. 212.

2590. — Opinion d'un citoyen sur la conduite du Roi dans les circonstances actuelles, proposant à Louis XVI de demander à l'Assemblée nationale des commissaires pris dans son sein, avec lesquels il puisse examiner l'acte constitutionnel.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 423.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 183, p. 291.

2591. — Observation d'un jurisconsulte sur la présentation de l'acte constitutionnel au Roi, demandant qu'il soit signé à deux colonnes, l'une pour les membres qui ont adhéré, et l'autre pour ceux qui ont opiné au contraire.

Sans date.

Minute, *A. N.*, C 185, n° 425.

Ce jurisconsulte, d'après une note, serait *M. Raymond, homme de loi, rue Montmartre, n° 65.*

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 130, p. 213.

2592. — Lettre à Louis XVI, dans laquelle l'auteur déclare au Roi que le seul parti à prendre pour conserver son autorité est de rejeter absolument la Constitution.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 435.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. I, n° 131, p. 214.

2593. — Mémoire, dans lequel on conseille au Roi de se populariser par l'acceptation de la Constitution et en procurant à la France la paix avec l'Empire.

Sans date.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 432.

Une note indique que ce mémoire a été remis par M. Le Roc.

Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n° 259, p. 130.

2594. — Mémoire, conseillant au Roi de n'accepter qu'une partie de l'acte constitutionnel et de proposer des modifications pour le surplus.

Sans date.

Une apostille du Roi porte : *Remis à la Reine par Madame de Si[miane]*.

Minute non signée, *A. N.*, C 185, n° 431.

Ed. *Recueil* (quatrième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. III, n° 321, p. 42.

2595. — Lettre du P. Lanfant, jésuite, confesseur de Louis XVI, à M[me] de Saint-Ouen, à Bourbonne-les-Bains, au sujet de l'acceptation de la Constitution par le Roi.

Septembre 1791.

Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 305.

2596. — Décret de l'Assemblée nationale, portant qu'une députation sera nommée pour présenter l'acte constitutionnel à l'acceptation du Roi, et que, si le Roi se rend aux vœux des Français, il sera prié de régler le cérémonial, suivant lequel il prononcera, en présence de l'Assemblée nationale, l'acceptation de la royauté constitutionnelle.

1[er] septembre 1791.

Original, *A. N.*, A 64, n° 3723.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 753, p. 13, 14.

2597. — Amendement de M. Anson, tendant à déclarer que l'Assemblée nationale reconnaît le droit imprescriptible de la Nation de changer la Constitution, mais qu'elle l'invite à n'user que du droit de revision.

1[er] septembre 1791.

Autographe, *A. N.*, C 77, n° 766.

2598. — Motion de M. Tronchet, relative à l'ajournement de toute revision de la Constitution par les deux législatures qui suivront.

1er septembre 1791.

Minute de la main de Tronchet, *A. N.*, C 77, n° 766.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 724.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 753, p. 11.

2599. — Amendement de M. Camus, adopté par l'Assemblée, décidant que l'acte constitutionnel ne sera présenté au Roi, que lorsqu'il aura été relu et que l'Assemblée aura déclaré n'y vouloir apporter aucune modification.

1er septembre 1791.

Autographe, *A. N.*, C 77, n° 766.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 753, p. 15.

BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 392.

2600. — La Constitution française présentée par l'Assemblée nationale au Roi, le 3 septembre 1791.

Original sur parchemin signé de Louis XVI, contresigné de Duport, *A. N.*, A 69, n° 4605; imprimé avec corrections et additions, C 77, n° 766.

Une traduction en anglais de la Constitution, par Scott Godfrey, fut adressée le 29 septembre, à l'Assemblée nationale, *A. N.*, C 82, n° 809.

Ed. BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 404.

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 724.

2601. — Réponse de Louis XVI à la députation de l'Assemblée chargée de présenter l'acte constitutionnel, portant qu'il va examiner la Constitution et fera connaître ses résolutions à cet égard.

4 septembre 1791.

Autographes, en double exemplaire, l'un avec corrections, *A. N.*, C 82, n° 806; C 220-221, n° 160.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 724.

BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XI, p. 395.

2602. — Message de Louis XVI, informant l'Assemblée nationale des motifs qui l'ont déterminé à accepter l'acte constitutionnel.

13 septembre 1791.

Autographe et imprimé conforme à la minute signée de Camus, *A. N.*, C 77, n° 769; minute corrigée de la main du Roi, C 220-221, n° 160.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 725.

Procès-verbal de l'Assemblée nationale, n° 765, p. 13.

2603. — Discours adressé à Louis XVI par M. Le Chapelier, en lui remettant le décret de l'Assemblée nationale relatif à la cessation de toutes poursuites touchant les événements de la Révolution, et réponse du Roi.

14 septembre 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 77, n° 769.

Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 765, p. 19.

Le texte donné par BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XII, p. 399, est fort inexact.

2604. — Lettre de M. Bailly à M. de La Fayette, le priant de faire tirer le canon dans les différents quartiers, pour annoncer au peuple la prestation de serment du Roi, au moment où il sera prononcé.

14 septembre 1791.

Original signé, *A. N.*, AF II 48, n° 167.

2605. — Serment pour l'acceptation de la Constitution, prêté par Louis XVI devant les représentants et remis sur le bureau du président de l'Assemblée nationale.

14 septembre 1791.

Autographe, *A. N.*, C 77, n° 769; minute, C 220-221, n° 160.

Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 726.

Procès-verbal de l'Assemblée nationale, n° 765, p. 27.

2606. — Présentation à l'Assemblée nationale, au nom d'un artiste patriote nommé Hoin, d'un dessin allégorique retraçant l'acceptation du Roi.

15 septembre 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C 77, n° 764.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 767, p. 51.

2607. — Présentation à l'Assemblée nationale, par le sieur Daitey, d'un projet d'autel de la patrie, de sa composition, exécuté en plâtre et orné de figures allégoriques, pour consacrer le souvenir de la Constitution.

15 septembre 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 82, n° 809.

Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 767, p. 2.

§ 36. — Proclamation de la Constitution et Fête à ce sujet (18-28 septembre 1791).

2608. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, invitant l'Assemblée électorale du département à la proclamation de la Constitution, au Champ de la Fédération, le dimanche 18, à midi précis.

16 septembre 1791.
Original signé. A. N., B¹ 11.

2609. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée électorale, demandant la libre disposition des banquettes de l'Assemblée pour placer les différents corps invités à la fête du lendemain.

17 septembre 1791.
Original signé. A. N., B¹ 11.

2610.— Décret de l'Assemblée nationale, portant que le Roi sera prié de donner des ordres pour que la proclamation de la Constitution soit solennellement faite, le dimanche suivant, par les officiers municipaux, et accompagnée de réjouissances publiques, déclarant en même temps que les prisonniers détenus pour dettes de mois de nourrice seront mis en liberté.

17 septembre 1791.
Minute de la main de Target, A. N., C 77, n° 770.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 767, p. 3.

V. dans le *Courrier français*, n° 261, p. 265, le texte de la proclamation de la municipalité réglant le cérémonial de la publication et d'un autre placard indiquant les réjouissances publiques données à cette occasion, consistant en lancement d'aérostat, illuminations aux Champs-Elysées et fête sur l'emplacement de la Bastille. Le compte rendu de ces réjouissances se trouve dans le supplément du n° 261, p. 277. D'après plusieurs imprimés que mentionne M. TOURNEUX dans sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française* (nos 3102-3104), une ode française, dont la musique était de M. Gossec, fut chantée sur l'autel de la patrie par les chœurs réunis de l'Opéra et du théâtre de Monsieur (*Courrier*, de Gorsas, t. XXVIII, n° XXI, p. 321). V. aussi le *Procès-verbal très intéressant du voyage aérien qui a eu lieu aux Champs-Élysées, le 18 septembre 1791, jour de la proclamation de la Constitution.*

2611. — Lettre du maire de Paris à M. de Lessart, demandant l'avance immédiate de 15,000 livres pour les préparatifs des réjouissances publiques organisées par la Ville à l'occasion de la proclamation de la Constitution, avec ordonnance de payement.

16, 17 septembre 1791.
Minute, A. N., F⁴ 1241.

2612.—Etat de la dépense et du payement faits par le sieur Clément, pour la fête donnée sur l'emplacement de la ci-devant Bastille, au sujet de la Constitution, en vertu des ordres de M. Palloy.

17 septembre 1791.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 280.

D'après le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVIII, n° XX, p. 306, la fête organisée par Palloy sur l'emplacement de la Bastille ne répondit point à son attente : la populace envahit la salle de spectacle en verdure où la troupe du théâtre de Molière devait jouer deux pièces patriotiques, les acteurs furent hués et obligés d'interrompre la représentation, et les scènes de désordre ne cessèrent de se succéder pendant le reste de la soirée. Par contre, les Champs-Elysées et les Tuileries, brillamment illuminés, offrirent un tout autre spectacle : la foule acclama Louis XVI et sa famille. Le patriote Palloy recommença la fête de la Bastille, le lundi, sur de nouveaux frais, et convertit le théâtre en salle de danse, cette fois sans encombre.

2613. — Réjouissances et fêtes données sur les décombres de la Bastille, à l'occasion de l'acceptation de la Constitution par le Roi, le 18 septembre 1791, sous la conduite de M. Champion, administrateur des travaux publics, avec mémoires des dépenses faites par les sieurs Clément, Quesnel et Hanmont.

18 septembre 1791.
Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 140.

2614. — Mémoires d'ouvrages de charpente faits, en vue de la fête de la Constitution, dans le courant de septembre 1791, sur la place de la Bastille, par Guillot,

maître charpentier à Paris, pour le compte de M. Palloy.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 277.

2615. — Mémoire des lanternes délivrées à M. Palloy, pour la fête donnée à la Bastille lors de la proclamation de la Constitution.

Minute, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 312, fol. 252.

2616. — Pièces concernant la fête donnée à la Bastille, le 18 septembre 1791.

Copies, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2811, p. 539.

2617. — Lettre du maire de Paris à M. de Lessart, demandant l'allocation d'une nouvelle somme de 15,000 livres pour les préparatifs de la fête donnée par la Ville, à l'occasion de la proclamation de la Constitution, notamment pour acquitter la dépense de l'aérostat, avec ordonnance de payement.

21 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F4 1241.

D'après le programme des réjouissances publiques du dimanche 25 septembre, formant une plaquette imprimée, *B. N.*, Lb 39, no 10,244, un aérostat allégorique contenant Mirabeau couronné par la Liberté, devait s'élever, sur les cinq heures du soir, faubourg du Temple.

2618. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant d'envoyer un détachement de garde nationale pour former l'escorte de la municipalité et du département qui doivent se rendre au *Te Deum* à Notre-Dame.

24 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, no 167.

Le *Te Deum*, à Notre-Dame et dans toutes les églises du diocèse de Paris, avait été ordonné par un mandement de l'évêque Gobel, en date du 18 septembre, mandement qui faisait l'apologie de la Constitution et qui a été imprimé. Cf. MAURICE TOURNEUX, *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, no 3100.

Ce *Te Deum* fut chanté au bruit des fanfares et accompagné d'un discours très applaudi de l'abbé Hervier, discours que le *Courrier français*, no 169, p. 333, qualifie *de sublime apologie de la Constitution*.

2619. — Ordre du maire de Paris et des administrateurs du département de police à M. de Lafayette, interdisant, à l'occasion de l'illumination des Tuileries et des Champs-Elysées, ordonnée par le Roi, la circulation des voitures, le dimanche soir, dans les Champs-Elysées et depuis la place Louis XV jusqu'au Pont-Royal, le long des boulevards jusqu'à la rue Louis-le-Grand, et dans la rue Saint-Honoré depuis la rue Royale jusqu'à la place Vendôme.

24 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, AFII 48, no 167.

V., dans le *Courrier français*, no 169, p. 333, la lettre de M. de Lessart à la municipalité de Paris, annonçant que le Roi ferait illuminer les Tuileries et les Champs-Elysées.

2620. — Lettre de Louis XVI à M. Bailly, le chargeant, à l'occasion de la fête pour la proclamation de la Constitution, de distribuer 50,000 livres aux pauvres de Paris.

24 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, C 220-221, no 160.
Ed. dans le *Courrier français*, no 270, p. 342.

Cette lettre a été imprimée à part, chez Lottin, en une feuille in-folio, *B. N.*, Lb 39, no 11006.

2621. — Lettre du sieur Person, connu ci-devant sous le nom de Berainville, homme de loi et citoyen soldat, à l'Assemblée nationale, jurant de défendre, jusqu'à la dernière goutte de son sang, *la Loi, sa Patrie* et *son Roy citoyen*.

24 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, C 82, no 809.

2622. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée nationale, demandant, au nom de la municipalité, sa réception par l'Assemblée avant la fin de la session.

27 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, C 82, no 808.

2623. — Lettres de Palloy, « l'un des plus zélés admirateurs de la Constitution française », proposant, pour en rappeler le souvenir, l'exécution en relief des portraits du Roi et du premier président de l'Assemblée

nationale, lesdites lettres adressées à l'Assemblée nationale et à Louis XVI.

28 septembre 1791.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, C 82, n° 809.

Ces portraits furent sculptés en relief sur une pierre de la Bastille, au bas de laquelle se trouvait gravée une inscription, reproduite dans le *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 782, p. 1.

2624. — Lettre de M. Bailly et des administrateurs de police à M. de Lajard, l'informant de mouvements populaires autour de l'Assemblée et l'invitant à doubler la garde pendant deux jours.

29 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

2625. — Discours de Louis XVI pour la clôture des séances de l'Assemblée constituante.

30 septembre 1791.
Autographes avec corrections et imprimé, *A. N.*, C 220-221, n° 160; C 78, n° 780.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 782, p. 38.
Ce discours a été imprimé à part en 2 pages in-4° (*A. N.*, AD^{I} 74).

2626. — Discours de M. Pastoret, procureur général syndic du département, portant la parole au nom du directoire, et faisant l'éloge des travaux accomplis par l'Assemblée nationale, avec réponse du président.

30 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 78, n° 780.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 782, p. 9.

2627.— Discours prononcé par M. Bailly, en présentant les hommages de la ville de Paris aux représentants, avant leur séparation, et promettant son appui à la Constitution, avec réponse du président de l'Assemblée nationale.

30 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, C 78, n° 780.
Ed. *Mémoires de Bailly*, t. III, p. 395.
Procès-verbal de l'Assemblée nationale, n° 782, p. 5.

2628.— Projet de médaille commémorative pour la proclamation de la Constitution, présenté à l'Assemblée nationale par M. Blondel, architecte, dessinateur du cabinet du Roi, ladite médaille proposée par souscription publique.

30 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 82, n° 809.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 782, p. 2.

2629. — Lettre du patriote Palloy à M. Tallien, président de la Société fraternelle séant aux Minimes, accompagnant l'envoi de 300 exemplaires du discours par lui prononcé sur les ruines de la Bastille.

16 octobre 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 111.

2630. — Lettre de Palloy aux administrateurs du département des travaux publics, réclamant le montant de ses débours pour la fête donnée sur le terrain de la Bastille, montant à la somme de 4,042 livres, en déduisant les 500 livres reçues en acompte de M. Champion.

25 octobre 1791.
Original, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 308, fol. 119.

2631. — Procès-verbal de destruction de l'exemplaire original de la Constitution de 1791 par les commissaires de la Convention, en vertu des décrets des 25 avril et 3 mai 1793, ledit exemplaire se composant d'un manuscrit sur vélin couvert de deux feuilles de cuivre, ainsi que d'une table d'airain sur laquelle avait été gravée la Déclaration des droits de l'homme, le tout retiré des fondations de la colonne de la liberté élevée sur les ruines de la Bastille, avec expéditions des décrets.

5 mai 1793.
Original signé et extraits (3 p.), *A. N.*, C 182, n° 102.
Ed. *Musée des Archives nationales*, p. 770

CHAPITRE II

ÉLECTIONS ET ASSEMBLÉES ÉLECTORALES

§ 1. — Élections aux États-Généraux.

2632. — Arrêts du Conseil antérieurs à la convocation et y relatifs.

Juillet-décembre 1788.
Minutes (6 p.), A. N., B^a 61.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, *passim*.

2633. — Délibérations et correspondance du Bureau de la Ville, antérieures à la convocation et relatives au droit et à la forme de la convocation pour la ville de Paris.

8 août 1788-28 mars 1789.
Minutes (1 dos.), A. N., B^a 62, 63.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, *passim*.

2634. — Adresses des six corps des marchands et des juifs espagnols et portugais, pour obtenir droit de députation.

Novembre-décembre 1788.
Minutes (9 p.), A. N., B^a 61.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 23-30, 151.

2635. — Requêtes de l'Université, notamment de la faculté de théologie, et mémoires à l'effet de maintenir son droit de députation.

Novembre 1788-mars 1789.
Minutes (14 p.), A. N., B^a 61.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 152, 511, 515.

2636. — Mémoires et correspondances sur le conflit entre la Ville et le Châtelet et règlement qui le termine en faveur du Châtelet.

2 janvier-28 mars 1789.
Minutes, A. N., B^a 62, 63, 64.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 179-332.

2637. — Correspondance de MM. Joly de Fleury et Dreux-Brézé, au sujet du cérémonial et du costume, avec un arrêté du Parlement pour le maintien du bon ordre.

9 janvier-18 mai 1789.
Minutes (18 p.), A. N., B^a 61.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 393.

2638. — Renonciation des officiers de la Ville au privilège électoral personnel.

19 janvier 1789.
Minute, A. N., B^a 63.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 129.

2639. — Correspondance des duc de Broglie, baron de Bezenval, marquis de Boulainvilliers, de MM. Sainte-Suzanne, Ethis de Corny et Veytard, relative à la convocation.

19 février-8 avril 1789.
Minutes (28 p.), A. N., B^a 61.
Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, *passim*.

2640. — Règlement fait par Louis XVI pour l'exécution de ses lettres de convocation aux États-Généraux dans sa bonne ville de Paris, et dans la prévôté et vicomté de Paris.

28 mars 1789.
Original signé, A. N., Ba 63.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 333.

2641. — Délibération du corps de Ville, relative au règlement du 28 mars pour la convocation des habitants de Paris, et procès-verbal de la réception au Bureau de la Ville des ordres du Roi pour la réunion du tiers-état de Paris.

1, 3, 4 avril 1789.
Originaux signés, A. N., Ba 63.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 341, 351.

2642. — Règlement fait par Louis XVI en interprétation et exécution de celui du 28 mars, concernant la convocation des trois états de la ville de Paris.

13 avril 1789.
Original signé et imprimé, A. N., Ba 63.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 399.

2643. — Ordonnance des prévôt des marchands et échevins, portant organisation des soixante districts du tiers-état.

15 avril 1789.
Copie, A. N., B III 113, fol. 67-70.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 419.

2644. — Ordonnance des prévôt des marchands et échevins, invitant les habitants de Paris à déposer leurs mémoires et observations dans un coffre à l'Hôtel de Ville, pour servir à la rédaction du cahier de ladite Ville aux États-Généraux.

15 avril 1789.
Copie, A. N., B III 113, fol. 1-10.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 449.

2645. — Requêtes du bailli du Palais et du prévôt de Paris, à l'effet de maintenir leurs droits relativement à la convocation et à la présidence des assemblées.

Avril-mai 1789.
Minutes (4 p.), A. N., Ba 61.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 291, 508.

2646. — Correspondance relative à la convocation et aux opérations électorales de la noblesse, du clergé et du tiers-état, avec listes des députés.

Avril-mai 1789.
Minutes (7 dos.), A. N., Ba 61.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I à III, *passim*.

2647. — Procès-verbaux des bailliages secondaires de Paris hors murs, requêtes et vœux, mémoires et correspondances.

Avril-juin 1789.
Minutes (1 carton), A. N., Ba 64.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. IV (Paris hors murs).

2648. — Correspondance des officiers du Châtelet, (MM. Angran et de Flandre de Brunville), relative aux opérations électorales concernant Paris hors murs.

4 avril-7 mai 1789.
Minutes (2 dos.), A. N., Ba 64.

2649. — Mémoires de travaux et fournitures pour les élections aux États-Généraux et assemblées de la noblesse dans les districts, à l'Archevêché, à la Bibliothèque du Roi, au Châtelet, aux Capucines, aux Jacobins, aux Récolets, aux Minimes, aux Prémontrés, aux Blancs-Manteaux, aux Petits et Grands-Augustins, aux Petits-Pères, aux Pères de l'Oratoire, aux Bernardins, aux Célestins, aux Théatins, aux Invalides, à l'Abbaye de Saint-Germain, à Saint-Louis, à Saint-Martin-des-Champs et à la Sorbonne, mémoires réglés par les commissaires au Châtelet.

Avril 1789.
Minutes (1 liasse), A. N., F4 1005.

2650. — Cahier du chapitre de l'Église de Paris, pour servir d'instructions à ses députés aux assemblées des trois États qui doivent précéder la tenue des États-Généraux.

Avril 1789.
Copie conforme et imprimé, A. N., L 517, no 18.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 10.

2651. — Acte de nomination des députés de l'Église de Paris et protestation du cha-

pitre contre le règlement du 24 janvier et mémoires à l'appui de ladite protestation.

20 avril 1789.

Original signé (en double), *A. N.*, L 517, nos 23, 24 ; copie abrégée, B III 113, fol. 308; minutes (13 p.), Ba 61.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 9.

2652.— Rapports des magistrats du Châtelet, du lieutenant général de police et du commandant du guet sur les journées électorales.

20-23 avril 1789.

Minutes, *A. N.*, Ba 61, 64 ; copies, B III 113, fol. 68, 344-383.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 185.

2653. — Procès-verbaux des assemblées primaires de la noblesse de Paris, distribuée en vingt départements.

20 avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 113, *passim.*

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 117 et suiv.

2654. — Procès-verbaux des assemblées primaires des districts de Paris (Barnabites, Blancs-Manteaux, Bonne-Nouvelle, Carmes-Déchaussés, Minimes).

21 avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 115, fol. 73-83, 99-125, 215, 245-270 ; minutes, Ba 61.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 337 et suiv.

2655.— Lettre de Louis XVI à la Ville de Paris, annonçant la démission de M. Le Peletier de Morfontaine, prévôt des marchands, et désignant au choix des échevins M. de Flesselles.

21 avril 1789.

Minute, *A. N.*, O1 135, fol. 23.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. I, p. 367.

2656. — Procès-verbal de l'assemblée générale des électeurs du tiers-état dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

22 avril 1789.

Copie, *A. N.*, Ba 63 (la minute faisait partie des archives de la Ville).

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 321.

2657.— Procès-verbaux de l'ouverture de l'armoire établie au Châtelet et du coffre placé à l'Hôtel de Ville pour recevoir les mémoires et cahiers, manuscrits ou imprimés.

23 avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 113, fol. 11-17 ; Ba 64.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 163.

2658. — Députations et protestations des départements nobles, des paroisses et des districts.

Avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 113, *passim.*

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 218 et suiv.

2659. — Cahiers des doléances et griefs des districts de Paris (Barnabites, Saint-Louis-de-la-Culture).

Avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 115, fol. 99-125 ; Ba 64.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 338, 466.

2660. — Mémoires manuscrits et imprimés, envoyés pour la rédaction des cahiers de la ville de Paris.

Avril 1789.

Minutes (5 dos.), *A. N.*, Ba 64.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, *passim.*

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 656.

2661. — Procès-verbaux des séances de l'ordre du clergé de Paris *intra-muros*, de la noblesse et du tiers-état.

23, 26, 29 avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 114, fol. 157-241, 299-469, 669-774 ; C 22, no 119.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 19, 24, 28, 144.

2662. — Procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres de la prévôté de Paris, et rapports confidentiels du lieutenant civil et du procureur du Roi au Châtelet.

23, 26 avril 1789.

Copies, *A. N.*, B III 114, fol. 1-64 ; Ba 61, 64, no 5.

Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 2, 8.

2663. — Procès-verbaux des assemblées

électorales de la prévôté et vicomté de Paris (hors les murs).

24 avril-12 mai 1789.

Copies (1 dos.), B III 102, fol. 123, 224 et suiv., B III 112, fol. 1-26; minutes, C 22, n° 120.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. IV (Paris hors les murs), p. 279, 291, 295, 361.

2664. — Procès-verbal de l'élection et de l'installation de M. de Flesselles, dernier prévôt des marchands, et correspondances y relatives.

28 avril 1789.

Minutes, A. N., K 997; O^1 500, fol. 235, 247, 248.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 35.

2665.—Notes confidentielles adressées par un agent secret au ministre des affaires étrangères sur le mouvement des esprits pendant les délibérations des États-Généraux.

8-15 mai 1789.

Minutes, Arch. des aff. étrang., France, 1405.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 301.

2666. — Protestation des chanoines de l'Église de Paris contre le rang donné au curé de Sainte-Marguerite, doyen des curés de Paris, avant les députés du chapitre.

15 mai 1789.

Minute, A. N., L 517; copie, B III 113, fol. 321-324.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 297.

2667. — Procès-verbal de clôture de l'assemblée générale des trois ordres de la ville et des faubourgs de Paris, avec prestation de serment des députés.

20 mai 1789.

Copies, A. N., B III 114, fol. 143-156; C 22, n° 119.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 296.

2668. — Correspondance du ministre de Paris avec le prévôt des marchands et les échevins, au sujet de la rédaction du cahier particulier de la Ville.

24 mai-10 juin 1789.

Minutes, A. N., B^a 61.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 391 et suiv.

2669. — Procès-verbal des séances des députés de la ville de Paris et du corps municipal pour la rédaction du cahier particulier de la Ville, avec textes de ce cahier.

7, 14 juin 1789.

Expédition (1 dos.), A. N., B^a 63.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 396.

2670. — Cahier du tiers-état de la ville de Paris.

14 juin 1789.

Épreuve corrigée, A. N., B^a 64, n° 33.

Ed. Ch.-L. Chassin, *les Elections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 333.

§ 2. — Assemblée générale des électeurs de Paris (26 avril-30 juillet 1789)

2671. — Procès-verbal des séances et délibérations de l'Assemblée générale des électeurs de Paris, rédigé depuis le 26 avril jusqu'au 21 mai 1789 par M. Bailly, et depuis le 22 mai jusqu'au 30 juillet 1789 par M. Duveyrier.

26 avril-30 juillet 1789.

Registre original de 803 pages, A. N., C* I 1.

Ed. par Bailly et Duveyrier, 1790, en 3 volumes in-8°.

Cf. *Musée des Archives nationales*, p. 657.

2672. — Liste générale des électeurs de Paris réunis à l'Hôtel de Ville, le 14 juillet 1789, avec une liste des électeurs nobles.

Minute, A. N., C* I 1, fol. 777.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 367.

2673. — Arrêté du Bureau de la Ville, déclarant ne pouvoir adhérer, sans une autorisation régulière, à la demande présentée par les commissaires de l'Assemblée

des électeurs, tendant à obtenir l'une des salles de l'Hôtel de Ville pour la continuation de leurs séances.

26 mai 1789.
Extrait signé, *A. N.*, Ba 61.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 440.

2674. — Lettre de M. de Flesselles, prévôt des marchands, au garde des sceaux, lui adressant le procès-verbal de ce qui s'est passé, la veille, à l'Hôtel de Ville, et réponses du garde des sceaux et du ministre de Paris, approuvant la réponse faite par le Bureau de la Ville.

27 mai 1789.
Originaux (3 p.), *A. N.*, Ba 63.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 440, 441.

2675. — Adresse de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, donnant son adhésion aux délibérations de l'Assemblée, notamment à celles du 17 juin, et discours au nom de la députation, avec réponse de M. Bailly, président de l'Assemblée nationale.

25 juin 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 27, n° 185bis.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 258.

2676. — Compte rendu par M. Delavigne, président de l'Assemblée des électeurs, à cette Assemblée de la démarche couronnée de succès, faite auprès du Bureau de la Ville, pour la concession d'une salle à l'Hôtel de Ville.

26 juin 1789.
Minute, *A. N.*, C* I 1, fol. 63.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 444.

2677. — Lettres du ministre de la maison du Roi au prévôt des marchands et de M. de Flesselles au garde des sceaux, annonçant la concession aux électeurs d'une salle à l'Hôtel de Ville.

27 juin 1789.
Copies, *A. N.*, O1 500, fol. 366; B III 115, fol. 759-760.
Ed. CH.-L. CHASSIN, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. II, p. 445.

2678. — Confirmation, par le district des Mathurins, des pouvoirs conférés aux électeurs qui le représentent à la Commune, notamment en ce qui concerne l'ordre public, la sûreté et les subsistances.

15 juillet 1789.
Extrait collationné, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 469.

2679. — Nomination, par le district de Notre-Dame, de trois suppléants au Comité permanent de l'Hôtel de Ville.

17 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 5).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 35.

2680. — Nomination, par le district du Petit-Saint-Antoine, de députés pour concourir aux travaux de l'Hôtel de Ville.

18 juillet 1789.
Copie collationnée, *A. N.*, C 134 (dos. 6).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 187.

2681. — Confirmation, par le district de Saint-Nicolas-des-Champs, de ses députés à l'Hôtel de Ville, avec adjonction de huit notables du district.

18 juillet 1789.
Extrait, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

2682. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, décidant la convocation des soixante districts pour nommer, par chaque district, deux députés qui formeront à l'Hôtel de Ville le corps municipal.

18 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 391.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 122.

2683.—Délibération du district de Sainte-Élisabeth, décidant l'établissement d'un bureau ou comité central, composé des électeurs et de deux secrétaires, et chargé de mettre à exécution les dispositions arrêtées par le Comité permanent.

18 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 7).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 205.

2684. — Délibération du district de Sainte-Élisabeth, demandant le mode de nomination des électeurs qui devront former le Comité de la Ville.

19 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, C 134 (dos. 7).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 181.

2685. — Confirmation, par les districts de Saint-Étienne-du-Mont et de Saint-Martin-des-Champs, des pouvoirs conférés à leurs électeurs et au Comité provisoire.

20 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 242, 414.

2686. — Délibération du district des Barnabites, nommant ses députés chargés de discuter à l'Hôtel de Ville tous les intérêts relatifs à la municipalité parisienne.

20 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 476.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 242.

2687. — Discours de Moreau de Saint-Méry, exposant le but de la convocation extraordinaire de l'Assemblée des électeurs au sujet de la confirmation ou révocation des pouvoirs des électeurs.

21 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 481.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 250.

2688. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, portant que son secrétaire, M. Duveyrier, fera le rapport des différentes délibérations envoyées par les districts, pour connaître l'expression de leurs volontés au sujet des fonctions actuellement exercées par les électeurs.

21 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 482.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 251.

2689. — Arrêté du district de Saint-Eustache, nommant une députation chargée de remercier l'Assemblée des électeurs, et continuant les délégués dans leurs fonctions, sous le titre de représentants de la Commune du district de Saint-Eustache.

21 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, C 134 (dos. 8).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 272.

2690. — Délibération du district des Filles-Saint-Thomas, déclarant qu'il regarde la mission des électeurs nommés au mois d'avril dernier comme terminée, et votant des remerciements aux électeurs et autres citoyens composant le Comité permanent, avec lettre d'envoi du vice-président du district.

21 juillet 1789.
Imprimé, *A. N.*, C 134 (dos. 9).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 273.

2691. — Délibération du district de Saint-André-des-Arts, arrêtant que les électeurs sont constitués provisoirement représentants de la Commune, jusqu'à l'organisation de la municipalité.

21 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

2692. — Délibération du district des Jacobins-Saint-Dominique, portant nomination de M. Try, conseiller au Châtelet, comme second député à l'Hôtel de Ville.

21 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 9).

2693. — Arrêté du district de Notre-Dame, témoignant sa gratitude aux électeurs pour le zèle infatigable qu'ils ont déployé et approuvant leurs opérations, ledit arrêté présenté par une députation, le 24 juillet.

22 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 373

2694. — Adresse du district de Saint-Martin-des-Champs à l'Assemblée des électeurs, les félicitant de leur courage et de leur zèle patriotique, et continuant pour trois mois les pouvoirs des représentants du district.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 342.

2695. — Lettre du district de Saint-Philippe-du-Roule, ratifiant la nomination de ses électeurs et désignant deux députés pour faire partie du comité des cent vingt-cinq citoyens, chargés d'arrêter les bases de la future constitution municipale.

23 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

2696. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, déclarant qu'elle cessera de remplir les fonctions de la municipalité, à l'instant où le vœu de tous les districts aura réalisé un plan provisoire d'administration municipale.

23 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 554.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 351.

2697. — Procès-verbal du district de Sainte-Opportune, ci-devant des Grands-Augustins, décidant l'envoi de délégués à l'Assemblée générale des électeurs pour la féliciter d'avoir prolongé sa mission dans des moments aussi difficiles et aussi dangereux.

23 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 13).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 415.

2698. — Procès-verbal d'élection, par le district de Saint-Eustache, de nouveaux représentants à l'Hôtel de Ville, pour concourir à la formation de la municipalité.

24 juillet 1789.
Copie non signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 378.

2699. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, décidant l'inscription au procès-verbal des noms des électeurs ecclésiastiques et nobles qui ont partagé ses travaux dans les premiers jours de la Révolution.

24 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 589.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 397.

2700. — Déclaration de M. Garran de Coulon à l'Assemblée des électeurs, portant qu'en présence du refus de son district (celui de Saint-Germain-des-Prés) de renouveler les pouvoirs de ses députés ou d'en nommer d'autres, il prend le parti de se retirer de l'Assemblée.

25 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 593.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 402.

2701. — Déclaration des sieurs Tassin et Carra, portant que, suivant l'arrêté du district des Filles-Saint-Thomas, ils ne peuvent plus prendre part aux délibérations de l'Assemblée des électeurs.

25 juillet 1789.
Minute signée et extrait, *A. N.*, C 134 (dos. 13), C* I 1, fol. 595.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 404, 405.

2702. — Nomination, par le district des Petits-Augustins, de deux délégués, ayant pour mandat de témoigner la gratitude du district à l'Assemblée des électeurs et de les prier de ne point suspendre leurs délibérations.

25 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 13).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 406.

2703. — Délibération du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, arrêtant une liste d'électeurs du district chargés de participer aux travaux de l'Assemblée générale des électeurs.

25 juillet 1789.
Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

2704. — Envoi, par les cent vingt représentants des districts, d'une députation à l'Assemblée des électeurs pour la prier de conserver et continuer les fonctions par elle exercées, jusqu'à ce qu'elle puisse être valablement et utilement remplacée.

25 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 603.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 416.

2705. — Arrêté du district de Saint-Séverin, contenant approbation des travaux des

électeurs en général et confirmation des pouvoirs de ses électeurs en particulier.

27 juillet 1789.
Extrait signé, A. N., C 134 (dos. 15).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 443.

2706. — Discours adressé à l'Assemblée des électeurs par M. de Bonne, échevin de Rouen, au nom d'une députation de cette ville, avec félicitations à M. de Lafayette, et réponse de M. Delavigne, président de l'Assemblée.

27 juillet 1789.
Copie certifiée, A. N., C 134 (dos. 15).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des electeurs de Paris*, t. II, p. 447-449.

2707. — Arrêté de l'Assemblée générale des électeurs, provoqué par le discours de Mirabeau du 23 juillet, décidant l'envoi d'une députation auprès de l'assemblée des cent vingt députés des districts, pour les inviter à faire sanctionner ou révoquer par les districts l'arrêté par lequel cette assemblée les avait priés de continuer leurs fonctions administratives et provisoires.

29 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 657.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 490.

2708. — Déclaration des électeurs composant l'Assemblée des représentants de la Commune, portant qu'ils réunissent le double pouvoir d'administrer provisoirement et de concourir à la formation d'un plan d'administration municipale.

30 juillet 1789.
Extrait signé, A. N., C 134 (dos. 18).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des electeurs de Paris*, t. II, p. 532.

2709. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, exprimant à l'Assemblée des électeurs les sentiments d'admiration et de reconnaissance dus à leur conduite sage et courageuse qui a sauvé la chose publique, et annonçant qu'elle se charge des fonctions exercées par MM. les électeurs, avec discours de M. Moreau de Saint-Méry, opérant la remise des pouvoirs.

30 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 688.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 532.

2710. — Procès-verbal des séances tenues à l'Archevêché par l'Assemblée des électeurs, pour la lecture et l'examen de leurs procès-verbaux.

30 décembre 1789.
Extrait, A. N., C* I 1 fol. 691.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 1.

2711. — Lettre de M. Bernardin de Saint-Pierre à M. Baudouin, exprimant tous ses regrets de n'avoir pu, en raison de son état de santé, prendre part aux travaux de l'Assemblée des électeurs, comme représentant du district de Saint-Marcel.

1er mars 1790.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 710.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 23.

2712. — Rapport de M. Duveyrier, secrétaire de l'Assemblée des électeurs, au sujet des dépenses concernant le buste de Bailly et la médaille frappée à l'effigie des deux présidents, MM. Moreau de Saint-Méry et Delavigne.

24 mars 1790.
Extrait du procès-verbal, C* I 1, fol. 731.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 45.

2713. — Inauguration solennelle du buste de Bailly, premier maire de Paris, à l'Assemblée des électeurs, et discours prononcés à cette occasion par MM. Delavigne, président de cette Assemblée, et Bertolio, président de l'Assemblée des représentants de la Commune.

8 avril 1790.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 738.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 53.

2714. — Délibération du comité de l'Académie royale de musique, contenant l'offre

d'exécuter annuellement la musique du *Te Deum* pour l'anniversaire du 14 juillet.

23 juin 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 761.

2715. — Délibération de l'Assemblée générale des électeurs, réglant la célébration du *Te Deum* du 13 juillet, et décidant la remise d'une médaille d'argent et d'un exemplaire du procès-verbal aux électeurs, avec description de la médaille.

25 juin 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 755.

2716. — Requête adressée par le sieur Boulard, notaire, à la Commune de Paris, à l'effet d'être réinstallé parmi ses représentants, dont il faisait partie en 1789, avec attestation de plusieurs électeurs, conforme à ladite réclamation.

26 juin 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 18).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. III, p. 22.

2717. — Adresse de l'Assemblée des électeurs à l'Assemblée nationale, lui demandant l'envoi d'une députation au *Te Deum* que les électeurs se proposent de faire chanter pour l'anniversaire de leur réunion.

8 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 752.

2718. — Discours de M. Delavigne, au nom de l'Assemblée des électeurs, aux représentants de la Commune pour les inviter au *Te Deum* du 13 juillet, et réponse de M. Brierre de Surgy, président de l'Assemblée des représentants de la Commune.

8 juillet 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 771.

2719. — Récépissé d'un exemplaire du procès-verbal, par les membres de l'Assemblée des électeurs.

15 juillet 1790.
Original avec plusieurs pages de signatures des électeurs, *A. N.*, C* I 1, fol. 745 à 750.

2720. — Présentation par l'Assemblée des électeurs de 1789 à l'Assemblée nationale du procès-verbal de leurs séances et de la médaille frappée par les soins des électeurs pour consacrer le souvenir de leurs travaux, avec discours de M. Delavigne, président, et réponse du président de l'Assemblée nationale.

6 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 46, n° 443.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 288.

§ 3. — Assemblée électorale du département de Paris (18 novembre 1790-15 juin 1791).

A. — ASSEMBLÉES PRIMAIRES. — FORMATION DU CORPS ÉLECTORAL.

2721. — Adresse de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, au sujet du décret fixant les conditions d'éligibilité et frappant d'exclusion les citoyens ne payant pas un marc d'argent d'imposition directe, et réponse du président.

12 avril 1790.
Copie conforme et minute non signée (2 p.), *A. N.*, C 38, n° 340bis.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIII, p. 154.

2722. — Décret de l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation de la municipalité de Paris, réglant la formation des assemblées primaires pour le choix des électeurs et le mode d'élection des officiers municipaux.

7 mai 1790.
Copie, *A. N.*, A 187, fol. 301.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XV, p. 305 et suiv.

2723. — Pétition de la Société des Amis de la Liberté de la rue du Bac à l'Assemblée nationale, pour l'abrogation des dé-

crets sur les conditions d'éligibilité, en ce qui concerne le marc d'argent et les journées de travail.

14 juin 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2724. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la division de la capitale en quarante-huit sections et fixant les élections municipales au 4 juillet.

22 juin 1790.
Minute, *A. N.*, C 41, n° 363.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 428.

2725. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, relative à la convocation des quarante-huit sections de la ville de Paris.

29 juin 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2642, fol. 96.

2726. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet des assemblées des sections qui se tiendront le 1er juillet et des mesures à prendre pour garantir leur sûreté et tranquillité.

30 juin 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français, 11697, fol. 58.

2727. — Adresse de la section de Saint-Etienne-du-Mont à l'Assemblée nationale, proposant de reculer jusqu'après la Fédération générale l'ouverture des assemblées primaires annoncées pour le 1er juillet.

30 juin 1790.
Expédition conforme, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 603.

2728. — Décret de l'Assemblée nationale, à l'effet de retarder jusqu'au 25 juillet les opérations pour la formation de la municipalité de Paris.

1er juillet 1790.
Minute de la main de Gossin, *A. N.*, C 42, n° 376.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVI, p. 604.

2729. — Adresse du sieur Godefroy, doyen de la Faculté de droit, du sieur Barchaud, syndic, et du sieur Berthelot, agrégé de la Faculté, au Comité de constitution, demandant que tout docteur, régent ou agrégé, âgé de trente ans, ayant exercé depuis cinq ans dans la Faculté de droit, soit éligible comme juge ou suppléant.

9 juillet 1790.
Minutes signées (3 p.), avec une note de Sieyès, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2730. — Lettre du président du district des Carmélites à l'Assemblée nationale en faveur des juifs, à l'effet de leur reconnaître la qualité de citoyens actifs.

27 juillet 1790.
Minute signée, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. X, p. 761.

2731. — Protestation des invalides contre la décision du Comité de constitution sur l'organisation des quarante-huit sections et leur exclusion de la liste des citoyens actifs.

29 juillet 1790.
Minute signée, *A. N.*, D IV 50, n° 1449.

2732. — Lettre du sieur Antoine, sous-lieutenant de la garde nationale, réclamant pour lui et plusieurs de ses frères d'armes leur admission dans les assemblées primaires de la section du Jardin-des-Plantes.

30 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2733. — Adresse des commis des fermes à l'Assemblée nationale, à l'effet d'obtenir un décret qui les relève de l'exclusion humiliante les privant de tous droits d'éligibilité.

31 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2734. — Questions posées au Comité de constitution par la section de la place de Louis XIV, au sujet de la formation des assemblées primaires et des droits de citoyen actif.

9 août 1790.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2735. — Lettres du sieur de Saint-Martin, conseiller au Châtelet, aumônier général de la garde nationale parisienne, et de l'abbé Bertolio, représentant de la Commune, au sujet de l'incompatibilité des fonctions de

juge avec celles du ministère ecclésiastique, demandant qu'on établisse une exception en faveur des prêtres qui exercent les fonctions de magistrats dans les tribunaux.

4 septembre 1790.
Minutes (3 p.), A. N., D IV 49, n° 1426.

2736. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant valables des élections de notables, et fixant un délai de huit jours pour l'établissement par les sections de la liste des notables en vue des élections.

6 septembre 1790.
Minute, A. N., C 44, n° 407.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XVIII, p. 621.

2737. — Lettre de M. Bailly à M. Target, annonçant la clôture du scrutin pour la nomination des officiers municipaux et demandant, au nom des sections, l'organisation de leurs comités, ainsi que l'installation d'officiers de police responsables.

5 octobre 1790.
Minute signée, A. N., D IV 50, n° 1456.

2738. — Contestation soulevée dans la section de l'Arsenal relativement à la nomination des électeurs devant choisir les juges du département, à cause de la répétition de noms sur la même liste.

13 octobre 1790.
Minute, A. N., D IV 51, n° 1486.

2739.— Adresse des officiers municipaux de Pantin à l'Assemblée nationale et protestation des maire et officiers municipaux de Pantin et de la Villette, au sujet des troubles provoqués lors de la tenue de l'assemblée primaire par les habitants de Noisy, avec procès-verbal.

16, 18 octobre 1790.
Copies conformes (3 p.), A. N., D IV 51, n° 1486.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIX, p. 718.

2740.— Requête de l'assemblée primaire de Passy au Comité de constitution, à l'effet de continuer ses opérations, malgré la protestation de trois membres contre l'élection du secrétaire, faite en présence du président élu et non du doyen d'âge.

18 octobre 1790.
Copie conforme, A. N., D IV 51, n° 1479.

2741. — Demande de l'assemblée primaire de Passy au Comité de constitution sur la question de savoir si, pour être citoyen actif, il faut être inscrit sur le registre de la garde nationale de chaque municipalité.

18 octobre 1790.
Copie conforme, A. N., D IV 51, n° 1479.

2742. — Précis historique de l'assemblée primaire du septième canton, district de Saint-Denis (Pantin et la Villette), rédigé en assemblée commune.

18 octobre 1790.
Copie conforme, A. N., D IV 51, n° 1486.

2743. — Protestation de la commune de Vaugirard contre les opérations de l'assemblée primaire d'Issy, adressée au Comité de constitution, avec demande tendant à obtenir l'autorisation de procéder à l'élection d'un juge de paix.

19 octobre 1790.
Minute, avec signatures, et copie conforme (2 p.), A. N., D IV 51, n° 1479.

2744. — Plainte du sieur J.-Guillaume Nezon, vigneron à Puteaux, contre une cabale dans l'assemblée primaire de Nanterre et voies de fait sur sa personne, présentée au Comité de constitution.

22 octobre 1790.
Minutes (2 p.), A. N., D IV 51, n° 1473.

2745. — Protestation du sieur Bonnet, chirurgien-major du château de Vincennes, et des municipalités de Saint-Mandé et du Pont-de-Saint-Maur, contre son exclusion des assemblées primaires de Vincennes.

22 octobre 1790.
Minute, A. N., D IV 49, n° 1426.

2746. — Opposition du bureau de l'assemblée primaire de Clichy à toutes assemblées partielles et clandestines qui auraient pour but de nommer les électeurs et le

juge de paix, avec protestation contre ces élections.

23 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2747. — Lettre du sieur Robin, au sujet de la circulaire du procureur de la Commune, relative à la formation des assemblées primaires.

24 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2748. — Question posée par la section de l'Arsenal au Comité de constitution sur le point de savoir si la même assemblée primaire qui a nommé les électeurs peut procéder à l'élection des juges de paix et de leurs assesseurs.

24 octobre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2749. — Questions soumises au Comité de constitution par deux citoyens actifs de la section des Thermes-de-Julien, au sujet de la formation des listes électorales et de l'éligibilité d'un père ayant son fils dans la même section.

25 octobre 1790.
Minutes, *A. N.*, D IV 49, n° 1402.

2750. — Décret de l'Assemblée nationale, convoquant pour le 8 novembre les électeurs du département de Paris, à l'effet de procéder à la nomination des juges et des membres de l'administration du département.

3 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 46, n° 442.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 253.

2751. — Lettre et observations du sieur Dugné, l'un des commissaires de la section de Popincourt, au Comité de constitution, à l'appui de la protestation contre l'élection du secrétaire greffier.

4 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 51, n° 1481.

2752. — Observations du sieur Jacques de Savanne, ancien capitaine de la garde nationale et commissaire du district de Saint-André-des-Arts, au sujet de la formation du corps électoral.

8 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2753. — Décret de l'Assemblée nationale, réglant le mode d'élection des juges des six tribunaux d'arrondissement, de leurs suppléants et des trente-six administrateurs du département.

10 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 46, n° 444.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XX, p. 352.

2754. — Lettre du sieur Durouzeau, président de la section de Sainte-Geneviève, à l'Assemblée nationale, demandant s'il y a incompatibilité entre les fonctions de commissaires de section et d'assesseurs du juge de paix.

17 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1470.

2755.—Lettres de M. Bailly, maire de Paris, et de M. Cahier, procureur adjoint de la Commune, à M. de Saint-Priest, demandant l'expédition du décret qui autorise la municipalité à juger de la validité des élections.

22, 23 novembre 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, F1c III, Seine, 27.
Il s'agit du décret du 7 novembre, attribuant aux directoires des départements, et, en ce qui concerne Paris, à la municipalité (l'administration du département n'étant pas encore formée), la connaissance de toutes contestations relatives à la forme des élections et conditions d'éligibilité des juges des tribunaux et juges de paix.

2756. — Adhésion de la section du Théâtre-Français aux arrêtés de la section des Postes, tendant à déclarer l'incompatibilité entre la qualité d'électeur et les fonctions de juges de paix, commissaires de police, de section et officiers municipaux.

20, 23, 26, 27 novembre 1790.
Copies conformes, *A. N.*, D IV 51, n° 1470.

2757. — Protestation des électeurs de la section du Jardin-des-Plantes contre un arrêté déclarant incompatibles les fonctions d'électeurs et toutes autres fonctions dans la section.

2 décembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D IV 51, n° 1478.

2758. — Lettre du sieur Renouard, au nom des citoyens actifs de la section du Ponceau, demandant au Comité de constitution si la section ne peut se réunir en assemblée primaire pour remplacer les électeurs décédés ou s'étant retirés.

10 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2759. — Convocation par M. Bailly, maire de Paris, d'une assemblée des représentants des comités des sections.

11 décembre 1790.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2642, fol. 116.

2760. — Question soumise au Comité de constitution par M. Gillet, maire d'Auteuil, sur le droit du procureur de la commune à prendre part à la discussion de propositions faites à l'assemblée municipale.

23 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1402.

2761. — Interprétation des décrets sur les conditions requises pour être citoyen actif, en ce qui concerne notamment le payement de la capitation, ou d'aucune imposition directe, et le domicile, demandée au Comité de constitution par le sieur Desvieux, ex-vice-président du district de Saint-Eustache.

Sans date (1790).
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2762. — Requête du sieur Flamant, doctrinaire de la maison de Saint-Charles, adressée au Comité de constitution pour son inscription comme citoyen actif de la section du Jardin-des-Plantes, quoique n'ayant pas une année de résidence à Paris.

Sans date (1790).
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2763. — Lettre du maire de Paris, faisant passer à l'Assemblée nationale une adresse du corps municipal qui exprime le vœu de la majorité des sections pour être admises à confirmer ou rejeter les élections des juges de paix.

5 et 9 janvier 1791.
Minutes signées, *A. N.*, C 41, n° 534.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXII, p. 99.

2764. — Requête du sieur Bonneuil, secrétaire greffier de la municipalité de Belleville, à l'Assemblée nationale, afin de prononcer s'il y a incompatibilité entre les fonctions de greffier de la municipalité et de greffier de juge de paix.

31 janvier 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1478.

2765. — Lettres du sieur Guiraut, négociant, au Comité de constitution, pour lui soumettre un tableau scrutateur destiné à faciliter les opérations électorales.

17 février 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2766. — Pétition du sieur Michault de Lannoy, élu juge de paix de Vaugirard dans une assemblée primaire du canton d'Issy, demandant la confirmation de sa nomination.

9 mars 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 50, n° 1455.

B. — TENUE DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE

2767. — Délibérations des assemblées primaires à l'appui de la vérification des pouvoirs des électeurs, distribuées en huit bureaux.

Octobre 1790.
Extraits conformes (8 dos.), *A. N.*, B¹ 2.

2768. — Listes des électeurs extraites des procès-verbaux de nomination dans les quarante-huit sections de la capitale.

Novembre 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, B¹ 1.
Ed. Étienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 1-90.

2769. — Lettre du procureur de la Commune à M. de Saint-Priest, demandant les banquettes nécessaires afin de garnir la grande salle de l'Archevêché pour la tenue de l'Assemblée électorale.

6 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, F¹c III, Seine, 27.

2770. — Procès-verbal de l'assemblée partielle des électeurs du cinquième arron-

dissement, tenue au collège de Navarre, avec pièces annexées, et deux arrêtés des assemblées partielles des troisième et sixième arrondissements.

8 novembre 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, B¹ 1.

2771. — Procès-verbal de l'Assemblée électorale du département de Paris.

18 novembre 1790-15 juin 1791.
Minute (2 cartons), copie (registre), *A. N.*, B¹ 1.
Ed. par M. Etienne Charavay en un volume.

2772. — Procès-verbaux de vérification des pouvoirs des électeurs par les commissaires de l'Assemblée, répartis en huit bureaux.

18, 19 novembre 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, B¹ 1.

2773. — Lettre de M. Bailly au doyen d'âge, président de l'Assemblée, lui annonçant qu'il s'est empressé d'écrire à l'état-major de la garde nationale, en vue d'assurer le service de garde demandé pour les jours de séance.

19 novembre 1790.
Original, *A. N.*, B¹ 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 102.

2774. — Lettre de M. de La Chesnaye, commandant du bataillon de Notre-Dame, au président de l'Assemblée, demandant de la part de M. de Gouvion le nombre d'hommes qui doivent composer la garde de l'Assemblée, dont la surveillance lui est confiée.

19 novembre 1790.
Original, *A. N.*, B¹ 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 100.

2775. — Lettre du sieur Masson, ancien huissier audiencier en l'Amirauté du Palais, offrant ses services gratuits à l'Assemblée électorale.

19 novembre 1790.
Original, *A. N.*, B¹ 5.

2776. — Lettre de M. de Montagu, doyen du chapitre de Notre-Dame, au président de l'Assemblée, déclarant que l'Église de Paris est très sensible aux honnêtetés des électeurs du département de Paris et s'empressera toujours de concourir aux actes de religion que la piété leur inspirera, avec compte rendu de la cérémonie célébrée à Notre-Dame, lors de l'ouverture de l'Assemblée.

20 novembre 1790.
Original, *A. N.*, B¹ 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 107.

2777. — Lettre de M. de Lafayette, commandant général de la garde nationale parisienne, au président de l'Assemblée électorale, exprimant tous ses regrets de l'inexactitude commise la veille pour la garde de l'Assemblée.

22 novembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 117.

2778. — Devis et cahier des charges des ouvrages de menuiserie pour la construction d'un amphithéâtre dans la chapelle des ordinations de l'évêché métropolitain, destiné aux assemblées des électeurs, avec lettres relatives à la réception des travaux adjugés au sieur Cathelin.

23 novembre 1790.
Copie conforme et minutes (4 p.), *A. N.*, B¹ 7.

2779. — Note du commissaire de la maison du Roi au président de l'Assemblée électorale, au sujet des banquettes se trouvant dans les magasins des Menus, dont une partie seulement pourra être prêtée, faisant observer que, le 7 novembre, cent soixante-quinze banquettes avaient déjà été envoyées à l'Archevêché.

24 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B¹ 7.

2780. — Arrêté de l'Assemblée électorale, nommant MM. Petit-Radel, Pharoux, Cornu et Oudet, commissaires chargés de veiller aux dépenses en lumières, bois et autres objets nécessaires au secrétariat et bureaux particuliers de l'Assemblée.

24 novembre 1790.
Extrait signé, *A. N.*, B¹ 7.

2781.—Discours prononcés par MM. Bailly et de Lafayette, en présentant leurs hommages à l'Assemblée électorale, et réponse du président.

27 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B¹ 1.
Ed. dans le recueil des *Discours prononcés à l'Assemblée électorale.*
ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 136.

2782.— Ordre de M. de Kersaint, président de l'Assemblée électorale, pour la fourniture de deux grands poêles, de rideaux et d'autres objets mobiliers pour le service de l'Assemblée.

2 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 7.

2783. — Lettre de M. Cahier aux commissaires de l'Assemblée, les priant de se concerter avec le département des travaux publics pour la fourniture des lampes, réverbères et de tous les objets nécessaires à l'Assemblée électorale.

3 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 7.

2784. — Lettre de M. Champion, administrateur au département des travaux publics, en réponse aux commissaires de l'Assemblée, annonçant que les ordres ont été donnés pour la fourniture de la banne devant mettre à couvert les menuisiers occupés sur le comble de la grande salle de l'Archevêché.

3 décembre 1790.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, B¹ 7.

2785. — Lettre de M. Bailly à M. de Kersaint, président de l'Assemblée électorale, l'informant qu'il a transmis à M. Morat, directeur général des pompes, la demande adressée à M. de Lafayette par les commissaires de l'Assemblée pour obtenir le service permanent d'un certain nombre de pompiers, avec texte de la lettre des commissaires.

6 décembre 1790.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, B¹ 7.

2786. — Lettre de M. de Gouy d'Arcy, député, au président de l'Assemblée électorale, lui présentant ses hommages et ceux de la députation de Saint-Domingue.

12 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 5.

2787. — Adresse de l'Assemblée électorale de Paris à l'Assemblée nationale, portant adhésion à la Constitution et annonçant l'élection des trente juges du département, avec discours du président de ladite Assemblée, et lettre-circulaire de l'Assemblée électorale aux assemblées administratives de France, accompagnant l'envoi de deux exemplaires de cette adresse.

14 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal du 12 décembre, *A. N.*, B¹ 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 207, 224, 239.

2788. — Discours prononcé par M. Pastoret, élu président de l'Assemblée électorale, en remplacement de M. de Kersaint.

21 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B¹ 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 258.

2789. — Lettre d'Étienne Feuillant, rédacteur du *Journal du soir*, au président de l'Assemblée électorale, relevant la faute d'impression qui s'est glissée dans l'arrêté du corps électoral du 16 décembre.

22 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B¹ 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 270.

2790. — Motion de M. Boucher-René, électeur, demandant l'affichage dans la salle des séances des noms des électeurs qui s'absenteraient plusieurs jours de suite.

24 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 278.

2791. — Lettre de Jacques Godard et Léonard Robin, électeurs, annonçant leur départ en qualité de commissaires civils,

envoyés par le Roi dans le département du Lot.

24 décembre 1790.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 286.
V. dans les *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 273, le rapport de ces commissaires, remis à Louis XVI, le 6 avril 1791, et annexé à la séance de l'Assemblée du 23 avril.

2792. — Adresse de la Société des Amis de la Constitution, à Villeneuve-le-Roi, envoyant ses félicitations à l'Assemblée électorale du département de Paris.

24 décembre 1790.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 274.

2793. — Discours de remerciement de M. Cerutti, secrétaire général de l'Assemblée électorale, au retour de sa maladie.

26 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 282.

2794. — Discours de M. Boussineau, curé de la basse Sainte-Chapelle et électeur de la section de Henri IV, de M. Bertolio, prêtre, électeur de la section des Quatre-Nations, de M. Picavez, premier vicaire de la paroisse de Saint-Philippe-du-Roule, électeur de la section du Roule, et de M. Poiret, supérieur de la maison de l'Oratoire, électeur de la section de l'Oratoire, contenant leur serment solennel d'adhésion à la constitution civile du clergé.

28, 29 décembre 1790.
Extraits du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 303, 307, 309, 311.

2795. — Ordre de M. Pastoret, président de l'Assemblée électorale, pour l'installation de tapisseries et portes battantes destinées à garantir du froid et des courants d'air MM. les électeurs.

30 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, AA 49, n° 1391.

2796. — Lettres des directoires des départements de l'Indre, du Pas-de-Calais, de la Haute-Saône, du Finistère, du Doubs, du Var, du Gard, de l'Aisne, des Côtes-du-Nord, de la Vienne, du Jura, du Lot, des Basses-Pyrénées, des Basses-Alpes, de la Charente et de la Charente-Inférieure, accusant réception des exemplaires de l'adresse présentée, le 14 décembre, par l'Assemblée électorale à l'Assemblée nationale, et du discours prononcé, le 7 janvier 1791, au sein de l'Assemblée électorale, par M. Thomeret, curé de Noisy-le-Sec.

13, 29, 31 décembre 1790; 21, 23, 26, 27 janvier; 4, 5 février 1791.
Originaux, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 343, 348, 362, 374, 378, 384, 419, 443, 449, 457.

2797. — Lettres, adresses et discours des municipalités de Pantin, Nanterre, Stains, Issy, Vaugirard, Vanves et Clamart, Montmartre et Clignancourt, Belleville, Bobigny, Villejuif, Montreuil, Gennevilliers, Châtillon, Bourg-la-Reine, Sceaux-Penthièvre, Puteaux, Suresnes, Choisy-le-Roi, Thiais, Colombes et Fresnes, à l'Assemblée électorale du département de Paris, pour accuser réception de son adresse à l'Assemblée nationale.

24, 25, 27, 30, 31 décembre 1790; 4, 5, 8, 19, 26, 28 janvier; 1er février 1791.
Originaux, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 286, 301, 312, 316, 324, 336, 341, 344, 349, 351, 354, 365, 366, 380, 389, 417, 423, 433.

2798. — Lettre des secrétaires-commis de la commission intermédiaire de l'Ile-de-France, demandant leur réception par l'Assemblée électorale pour y lire leur pétition et obtenir un arrêté qui les tranquillise sur leur sort.

4 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 5.

2799. — Discours de Jacques Thomeret, curé de Noisy-le-Sec, félicitant l'Assemblée électorale, au nom des municipalités de Noisy-le-Sec et de Bondy, de son adresse à l'Assemblée nationale.

7 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 359.

2800. — Lettre de la compagnie des notaires au président de l'Assemblée électorale, pour désavouer l'imprimé intitulé : *Considérations sur l'état actuel des notaires au Châtelet de Paris*, distribué au sein de l'Assemblée.

20 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, B^1 5.

2801. — Lettre du sieur Hulot, maréchal-des-logis de la ci-devant maréchaussée, au président de l'Assemblée électorale, adressant un mémoire qui exprime le vœu formé par l'ancienne compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France, pour la conservation de M. Papillon, prévôt général, en qualité de colonel de la gendarmerie nationale.

20 janvier 1791.
Minute et imprimé (2 p.), *A. N.*, B^1 5.

2802. — Lettres de MM. Millet de Gravelle et Alix, juges des tribunaux du département de Paris, au président de l'Assemblée électorale, l'assurant qu'ils prendront bonne note de la recommandation à eux adressée en faveur des huissiers de l'Assemblée.

20, 21 janvier 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B^1 5.

2803. — Lettre du sieur Picquenot, graveur, faisant hommage à l'Assemblée électorale d'une estampe consacrée au triomphe de la Raison et destinée à rappeler, à propos de la condamnation des frères Agasse, les manifestations sympathiques dont leur famille fut l'objet.

21 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B^1 5.

2804. — Lettre des huissiers de l'Assemblée électorale au président de cette Assemblée, adressant leurs remerciements pour la recommandation de leur supplique à l'effet d'obtenir des places d'huissiers audienciers.

24 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, B^1 5.

2805. — Lettre de M. Delabarre, faisant part à l'Assemblée électorale de sa nomination comme huissier audiencier de l'un des trois tribunaux installés le 25 janvier.

26 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B^1 5.

2806. — Hommage à l'Assemblée par M. De La Haye, jeune artiste, d'une carte topographique du département, avec réponse du président.

27 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 420.

2807. — Motion de M. Germain-Edme Regnauld, électeur de la section des Thermes-de-Julien, au sujet de la démission du mandat d'électeur, donnée par le curé de Saint-Benoît (François-Nicolas Brocas) et de son remplacement.

27 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B^1 5.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 421.

2808. — Lettre de M. Colin de Cancey, scrutateur général, au président de l'Assemblée, s'excusant de son absence à la séance du 27, en raison des ordres qu'il avait reçus de l'état-major de se transporter au faubourg Saint-Antoine pour y rétablir la tranquillité, et mentionnant ses efforts pour sauver le malheureux Louvain.

28 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B^1 5.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 423.

2809. — Lettre d'envoi par M. Bligny, secrétaire général de la section de la Halle-aux-Blés, d'un arrêté dénonçant les manœuvres criminelles de la Société des Amis de la Constitution monarchique, et notamment de M. de Clermont-Tonnerre.

28 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B^1 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 426.

2810. — Lettre de la Société des Amis de la Constitution de Paris au président de l'Assemblée, rassurant, au sujet des événements arrivés à La Chapelle, le 24 janvier, et annonçant le rétablissement du calme.

31 janvier 1791.
Imprimé, *A. N.*, B^1 1.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 437.

2811. — Lettre de M. Dufour, électeur

de la section du Marché-des-Innocents, donnant sa démission des fonctions d'électeur, incompatibles avec celles de commissaire de police qui viennent de lui être conférées.

(Fin janvier 1791.)
Original, *A. N.*, B[1] 5.

2812. — Lettre de M. Guebert, procureur au ci-devant Châtelet de Paris, gendre de M. Brizard, électeur de la section des Invalides, au sujet de la députation nommée par l'Assemblée pour assister à son convoi.

1er février 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 438.

2813. — Discours prononcé par M. Tanevol, électeur, au nom du club fraternel des ci-devant représentants provisoires de la Commune, invitant à la fête religieuse et civique que ce club se propose de célébrer chaque année, le 4 février, en mémoire de la démarche de Louis XVI à l'Assemblée nationale, et réponse du président.

2 février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 439.

2814. — Lettre de M. Lebouteux-Desmousseaux, homme de loi, électeur de la section des Gravilliers, adressant au président de l'Assemblée copie d'une requête présentée à la Commune de Paris, au sujet de sa suspension des fonctions d'électeur par sa section.

5 février 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 448.

2815. — Lettre de M. Ameil, électeur, au président de l'Assemblée pour se justifier des imputations dirigées contre sa personne, avec offre d'un assignat de 1,000 livres à qui pourrait prouver le contraire de ce qu'il avance.

7 février 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 450.

2816. — Lettre du sieur Soumas, caissier de M. d'Arjuzon, envoyant 12 livres pour portion de sa contribution en faveur des enfants trouvés qui ont procédé au tirage des six tribunaux.

7 février 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 452.

2817. — Lettre de M. Pharoux, l'un des commissaires aux dépenses de l'Assemblée électorale, au procureur syndic adjoint de la municipalité, le priant de faire acquitter sur les fonds du département de Paris, les mémoires des fournitures livrées à l'Assemblée, montant à 7,343 liv. 8 s. 8 d.

8 février 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, B[1] 7.

2818. — Pétition adressée aux électeurs du département de Paris par les commis au secrétariat et au commissariat de l'Assemblée, afin de solliciter leur recommandation auprès des administrateurs du département pour l'obtention de quelque emploi.

13 février 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 461.

2819. — Lettre de M. Roy, horloger, électeur de la section des Tuileries, à l'effet de faire mentionner dans le procès-verbal que les trois pendules par lui posées dans la salle de l'Assemblée générale et dans les bureaux du secrétariat et du commissariat lui appartiennent.

14 février 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 464.

2820. — Arrêté de l'Assemblée électorale, votant des remerciements à M. Gouniou, pour l'activité, le zèle et l'habileté qu'il a apportés dans l'exercice des fonctions de secrétaire provisoire d'abord, puis de secrétaire adjoint de l'Assemblée.

16 février 1791.
Extrait signé, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 470.

2821. — Lettre de M. Cahier, substitut du procureur de la Commune, à M. Pastoret, procureur général syndic, contenant l'état des dépenses faites par ordre de M. Bruneau, président de la section de la place de Louis XIV, avec accusé de réception.

14, 16 mars 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B[1] 19.

2822. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée du district de Paris, invitant le corps électoral à envoyer une députation au *Te Deum* que la municipalité doit faire chanter à Notre-Dame, le jour même, en actions de grâces de la convalescence du Roi.

18 mars 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 563.

2823. — Pétition des sieur et dame Raffin, fermiers des chaises de l'église Notre-Dame, à l'effet d'obtenir la réparation des barrières entourant la nef, où les électeurs procèdent aux élections ecclésiastiques, barrières qui ont été fracassées par le public, en les escaladant pour satisfaire sa curiosité.

24 mars 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 7.

2824. — Motion de M. de Kersaint, proposant, pour aider au rétablissement de l'ordre dans les finances, d'exhorter, dans les assemblées primaires, au payement des contributions de 1790.

15 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 616.

2825. — Discours de clôture de M. de Lacépède, président de l'Assemblée électorale de Paris.

15 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5; minute, AA 46, n° 1366.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 621.

2826. — Inventaire général des objets de boiserie, meubles et tentures qui garnissent la salle, les bureaux et autres lieux de l'Assemblée électorale du département de Paris, séante au palais épiscopal, appartenant au département.

15 juin 1791.
Original signé par les commissaires de l'Assemblée et copies (4 p.), *A. N.*, B[1] 7.

2827. — Etats des dépenses effectuées par l'Assemblée électorale du département de Paris, depuis le 18 novembre 1790, arrêtés par les commissaires de l'Assemblée, avec mémoires et pièces à l'appui.

Originaux signés (3 dos.), *A. N.*, B[1] 7.

2828. — Mémoires des travaux exécutés et des fournitures faites pour le service de l'Assemblée électorale du département de Paris, (par ordre alphabétique d'entrepreneurs et de fournisseurs).

Originaux (35 dos.), *A. N.*, B[1] 7.

C. — ÉLECTIONS JUDICIAIRES.

2829. — Procès-verbaux d'élection des juges et juges suppléants des tribunaux des six arrondissements du département de Paris, avec feuilles de dépouillement des scrutins.

24 novembre 1790-14 juin 1791.
Extraits conformes (2 dossiers et 2 cartons), *A. N.*, B[1] 2, 3, 6.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, *passim*.

2830. — Discours prononcé par M. Merlin à l'Assemblée électorale, pour remercier de son élection en qualité de juge du département, et réponse du président.

27 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. dans le recueil des *Discours prononcés à l'Assemblée électorale* et ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 133.

2831. — Lettre de M. Lepeletier de Saint-Fargeau au président de l'Assemblée, exprimant ses regrets et ses excuses de ne pouvoir accepter les fonctions de juge auxquelles l'Assemblée l'avait appelé, par suite de son élection comme administrateur du département de l'Yonne.

28 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 143.

2832. — Discours adressé par M. Target à l'Assemblée électorale, tant en son nom qu'au nom de MM. Merlin, Duport, Thouret et Treilhard, en témoignage de gratitude pour leur élection en qualité de juges du département, et réponse du président.

29 novembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 146.

2833. — Discours de MM. Lefèvre d'Ormesson, Morel de Vindé, Bigot de Préameneu, Recolène, Garran de Coulon, Tronchet, Minier, Oudart, Vermeil, D'Augy, Delavigne, Clément de Blavette, Gorguereau, Voidel, Mutel, L'Héritier, Alix, de Biauzat, Mouricault, Marcilly, Brunel, Robin, Muguet de Nanthou et Hérault de Séchelles, remerciant l'Assemblée du choix qu'elle avait fait de leurs personnes pour juges du département de Paris, et réponse du président.

29 novembre; 1, 2, 3, 4, 20 décembre 1790.
Extraits du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 148, 157, 164, 165, 168, 169, 173, 180, 186, 191, 193, 197, 200, 201, 206, 219, 236, 253.

2834. — Lettre de M. Bailly au président de l'Assemblée électorale, le priant, dès qu'il y aura des juges nommés, d'envoyer le procès-verbal de leur nomination au garde des sceaux pour constituer un tribunal chargé de juger les affaires criminelles venues par appel du Châtelet et obvier à l'encombrement des prisons menacées par l'épidémie.

4 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B[1] 5.

2835. — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à M. Guignard (de Saint-Priest), lui envoyant un extrait des procès-verbaux de l'Assemblée électorale, et faisant observer que les juges de Paris sont juges non seulement du district de Paris, mais encore des deux autres districts qui, avec celui de la capitale, forment le département de Paris.

5 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, F[1c] III, Seine, 27.

2836. — Lettre de M. de Joly, secrétaire-greffier de la municipalité de Paris, au président de l'Assemblée électorale, envoyant mille exemplaires du procès-verbal d'installation du tribunal provisoire.

13 décembre 1790.
Original signé, *A. N.*, B[1] 5.

2837. — Lettre de M. Chabroud au président de l'Assemblée électorale, exprimant le regret de ne pouvoir accepter la place de juge de l'un des tribunaux de Paris, en raison de son peu de fortune.

15 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 107.

2838. — Lettre de M. Quatremère, conseiller au Châtelet, au président de l'Assemblée électorale, pour décliner toute candidature.

21 décembre 1790.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 262.

2839. — Lettre de M. Cahier, substitut du procureur de la Commune, au président de l'Assemblée électorale, transmettant une lettre à lui adressée par M. Duncoy, procureur syndic de la commune de Vienne, pour annoncer la nomination de M. Chabroud, par les électeurs du district de Vienne, comme président de leur tribunal.

24 décembre 1790.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 274.

2840. — Lettres de M. Rivière, élu juge suppléant, au président de l'Assemblée électorale, annonçant qu'il vient d'envoyer son acceptation au procureur de la Commune et qu'il se trouve empêché, par un rhumatisme, de présenter ses remerciements à l'Assemblée électorale.

24, 26 décembre 1790.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 274, 286.

2841. — Discours de MM. Millet de Gravelle, Dommanget, Rœderer, La Caze, Ca-

rouge, Hémery, Guyot-Desherbiers, Archambault, Viellart, Mennessier, Jolly, Rivière, Dumesnil, Bureau du Colombier, Jacquot d'Anthonay, Gaigne, Bouchard, Arsandaux, Pons de Verdun, pour remercier l'Assemblée de leur élection en qualité de juges suppléants.

18, 20, 23, 24, 26, 27, 29, 30 décembre 1790.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 242, 244, 256, 263, 271, 276, 277, 291, 292, 293, 294, 310. 321, 322, 323, 326, 328.

2842. — Lettres de M. Duport, ministre de la justice, à M. de Montmorin, envoyant un extrait du procès-verbal de l'Assemblée électorale, pour la nomination des juges des tribunaux des six arrondissements, et demandant l'expédition de leurs lettres.

13, 30 décembre 1790; 17 janvier 1791.
Minutes et extraits signés (6 p.), *A. N.*, F[1c] III, Seine, 27.

2843. — Pétition de l'Assemblée électorale à l'Assemblée nationale, relative au prompt établissement des tribunaux du département.

31 décembre 1790.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 340.

2844. — Lettre de M. Quesnay (de Saint-Germain), juge de Saumur, élu juge suppléant du département de Paris, le 19 décembre, déclarant ne pouvoir accepter ces fonctions.

4 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 342.

2845. — Lettre de M. Follenfant, élu juge suppléant d'un des tribunaux du département de Paris, au président de l'Assemblée pour annoncer son acceptation.

20 janvier 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 397.

2846. — Etat des élections de juges suppléants à faire dans les six tribunaux du département de Paris, par suite des vacances qui se sont produites, certifié par M. Pastoret.

9 juin 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 588.

2847. — Procès-verbaux d'élection des président, substitut du président du tribunal criminel, accusateur public, substitut de l'accusateur public, et greffier du même tribunal, avec feuilles de dépouillement des scrutins.

9-15 juin 1791.
Expéditions authentiques et non authentiques (2 dos.), *A. N.*, B[1] 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 585, 586, 590, 592, 594.

2848. — Avis des Comités de constitution et de législation criminelle, déclarant que la nomination des huissiers du tribunal criminel ne regarde point l'Assemblée électorale.

10 juin 1791.
Original signé de Démeunier, Duport et Thouret, *A. N.*, B[1] 5.

2849. — Lettre de M. Robespierre au président de l'Assemblée, annonçant son acceptation des fonctions d'accusateur public près le tribunal criminel du département de Paris.

11 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 601.

2850. — Lettre de M. Bigot de Préameneu au président de l'Assemblée électorale, déclarant, pour raison de santé, ne pouvoir accepter la place de suppléant du président du tribunal criminel.

11 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 602.

2851. — Lettre de M. André Gérard, membre du conseil général de la Commune, envoyant son acceptation de la place de juge suppléant du tribunal du premier arrondissement.

12 juin 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 599.

2852. — Lettre de M. Etienne Fremyn, ancien greffier criminel du Parlement, contenant son acceptation de la place de greffier du tribunal criminel du département de Paris.

12 juin 1791.
Original, A. N., B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 599.

2853. — Lettre d'Adrien Duport, refusant les fonctions de président du tribunal criminel du département de Paris.

13 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 600.

2854. — Lettre de M. Pastoret au président de l'Assemblée électorale, annonçant l'acceptation de M. Gérard, juge suppléant, de M. Fremyn, greffier criminel, le refus de MM. Duport et Bigot de Préameneu, président et substitut du tribunal criminel, et envoyant la lettre de Robespierre.

13 juin 1791.
Original, A. N., B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 601.

2855. — Lettre de M. Pierre-Jean Duchauffour, ancien commissaire au Châtelet, déclarant accepter le poste de juge suppléant du tribunal du troisième arrondissement.

13 juin 1791.
Original, A. N., B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 606.

2856. — Lettres de Jean-Baptiste-François Guyet et de Jean-Louis Isnard de Bonneuil, hommes de loi, contenant leur acceptation des fonctions de juges suppléants du 1er et du 6e arrondissement.

13, 14 juin 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 611.

2857. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, au président de l'Assemblée électorale, annonçant l'acceptation de MM. Duchauffour, Isnard de Bonneuil, Babille et Guyet, nommés juges suppléants, et le refus de MM. Duport, Bigot et D'André.

15 juin 1791.
Original, A. N., AA 48, nº 1389.

2858. — Lettre de M. D'André, refusant la place de substitut de l'accusateur public du tribunal criminel du département de Paris.

15 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 612.

2859. — Lettres de MM. Petion de Villeneuve et Buzot, contenant leur acceptation des places de président et de substitut du président du tribunal criminel du département.

15 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 616.

2860. — Lettre de M. Gossin, refusant la place de substitut de l'accusateur public du tribunal criminel du département.

15 juin 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 617.

2861. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, envoyant l'acceptation de M. Faure, nommé substitut de l'accusateur public, avec lettre de M. Danjou, architecte-expert, beau père du sieur Faure, à ce sujet.

16 juin 1791.
Originaux (2 p.), A. N., AA 49, nº 1391; B^1 5.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 619, 620.

D. — Élections administratives.

2862. — Lettre de M. Cahier, premier substitut du procureur de la Commune, demandant au Comité de constitution la convocation immédiate des quarante-huit sections pour procéder à la nomination d'un second substitut, ce poste étant vacant par suite de

la démission de M. Duport, nouveau ministre de la justice.

23 novembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1424.

2863. — Délibération du conseil général de la Commune relative à la convocation des quarante-huit sections pour élire un second substitut du procureur de la Commune.

23 novembre 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV 49, n° 1424.

2864. — Décret de l'Assemblée nationale, déclarant valables les scrutins des sections du 1er décembre, relatifs au remplacement d'un des substituts du procureur de la Commune.

14 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, C 47, n° 464.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXI, p. 461.

2865. — Procès-verbaux d'élection des administrateurs du département de Paris, avec feuilles de dépouillement des scrutins.

4 janvier-14 février 1791.
Extraits conformes (1 carton), *A. N.*, B1 4.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 346-462.

2866. — Lettres de MM. Daix, Cretté, ci-devant de Palnel, Arnoult, Dutramblay, Lacépède, Brousse-Desfaucherets, Defauconpret, d'Ormesson, de Talleyrand, Mirabeau aîné, Maillot, Trudon, Gravier de Vergennes, Lefebvre, Dumont, Barré, Anson, Incelin, De Bry, Germain Garnier, Sieyès, Davous, de Jussieu, de Mautort, Alexandre de Lameth, Vieillard, Treil-Pardailhan, Thion de la Chaume et Charton, élus administrateurs du département, pour annoncer leur acceptation.

8, 11, 19, 20, 26, 29 janvier; 1er, 2, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 15, 16 février 1791.
Originaux, *A. N.*, B1 5; AA 49, n° 1407; AA 62, n° 1551.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 365, 371, 374, 379, 382, 391, 393, 396, 419, 431, 441, 447, 448, 452, 454, 456, 457, 458, 460, 463, 467, 469, 471.

2867. — Discours prononcé par M. Pastoret, lors de son élection comme administrateur du département.

4 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B1 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 346.

2868. — Lettre de M. Cerutti au président de l'Assemblée électorale, adressant l'expression de sa gratitude pour son élection en qualité d'administrateur du département.

10 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B1 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 368.

2869. — Lettre de M. Desmousseaux, second substitut du procureur de la Commune, annonçant que MM. Brierre, Maillot, Thoüin et Trudon lui ont fait part de leur acceptation des places d'administrateurs du département.

30 janvier 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B1 1.
Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 431.

2870. — Lettre de M. Danton au président de l'Assemblée électorale, annonçant son acceptation des fonctions d'administrateur du département auxquelles il avait été élu le 31 janvier.

1er février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B1 1.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 437.

2871. — Feuilles de dépouillement du scrutin pour la nomination du procureur général syndic du département et de son substitut.

15 février 1791.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, B1 5.

2872. — Discours de remerciement prononcé par M. Pastoret, lors de son élection comme procureur général syndic du département, et réponse de M. Cerutti, président de l'Assemblée.

15 février 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B1 5.
Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 465.

2873. — Procès-verbal de formation de l'assemblée administrative du département,

avec lettre d'envoi au ministre de l'intérieur.

18 février 1791.

Copie certifiée (un cahier). *A. N.*, F[1c] III, Seine, 13.

2874. — Lettre de M. Pastoret, annonçant la nomination du directoire du département et la tenue de sa première séance, le lundi 28 février.

26 février 1791.

Minute. *A. N.*, D VI 12, n° 118.

2875. — Discours prononcé, le 1er mars, à l'Assemblée nationale par Mirabeau, au nom du directoire du département, annonçant que le corps électoral a terminé ses opérations et que l'administration s'est organisée, avec réponse du président.

1er mars 1791.

Minute signée, *A. N.*, C 58, n° 582.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 588.

E. — ÉLECTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

2876. — Tableau des ecclésiastiques de la ville de Paris qui ont prêté le serment ordonné par le décret du 27 novembre 1790.

Imprimé, *A. N.*, B[1] 11.

2877. — Ordre du maire de Paris et du département de police, à l'effet de consigner les troupes du centre et les grenadiers, le dimanche prochain, en vue de la prestation du serment décrété pour les fonctionnaires ecclésiastiques, et de faire circuler des patrouilles autour des églises.

14 janvier 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 120.

2878. — Lettre de M. Bailly, envoyant à l'Assemblée électorale une opposition et protestation de Cl.-François Fourquet, prêtre du diocèse de Dijon, contre toutes élections dont, à son préjudice, la cure de Saint-Roch serait l'objet.

26 janvier 1791.

Original, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. ÉTIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 427.

2879. — Lettre de M. Cahier, premier substitut adjoint du procureur de la Commune, faisant fonctions de procureur général syndic, annonçant qu'il convoquera les électeurs, le dimanche 30 janvier et suivants, à l'effet de procéder à la nomination des cures vacantes de la capitale.

27 janvier 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 1.

Cf. ÉTIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 422.

2880. — Placards portant convocation de l'Assemblée électorale du district de Paris pour les élections ecclésiastiques.

27 janvier, 25 mars 1791.

Imprimés, *A. N.*, B[1] 1.

2881. — État des curés nommés par les électeurs de Paris, en exécution de la loi du 22 décembre 1789.

Janvier-mai 1791.

Minute, *A. N.*, B[1] 5.

2882. — Lettres de M. Cahier, premier substitut adjoint du procureur de la Commune, à l'Assemblée électorale, adressant un exemplaire de la convocation du 27, pour la nomination aux cures y énoncées, et annonçant le prochain envoi de la liste des ecclésiastiques qui ont prêté à Paris le serment civique ordonné par le décret du 27 novembre.

29 janvier 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.

Cf. ÉTIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 481.

2883. — Adresse des prêtres de la communauté de Sainte-Marguerite, recommandant à l'Assemblée électorale l'abbé Lemaire, premier vicaire de cette église, pour les fonctions de curé.

29 janvier 1791.

Original, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. ÉTIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 427.

2884. — Procès-verbaux authentiques d'élection et feuilles de dépouillement des scrutins de l'Assemblée électorale du

district de Paris pour la nomination des curés des paroisses.

30 janvier-27 mars 1791.
Originaux (2 liasses), *A. N.*, B[1] 5.

2885. — Discours prononcé à Notre-Dame par M. Pastoret, président de l'Assemblée électorale, à l'occasion de la proclamation solennelle de Jean Poiret, supérieur de l'Oratoire, comme curé de Saint-Sulpice, et réponse du curé Poiret.

6 février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. dans le recueil des *Discours prononcés à l'Assemblée électorale.*
Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 485.

2886. — Lettre de M. Cahier, substitut adjoint du procureur de la Commune, au président de l'Assemblée électorale, envoyant sept cents exemplaires de la liste des ecclésiastiques qui ont prêté le serment civique et annonçant que Paris aura désormais trente-trois paroisses, dont vingt-quatre anciennes et neuf nouvelles.

5 février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 487.
Le décret relatif à la circonscription des paroisses est du 4 février. (Imprimé, *A. N.*, B[1] 5.)

2887. — Observations des commissaires chargés de disposer le lieu des élections pour les cures du district de Paris, portant qu'ils ne peuvent surveiller les dépenses qui seront faites à ce sujet, incombant à l'Assemblée électorale du district et non du département.

13 février 1791.
Minute non signée, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 495.

2888. — Proclamation par le président de l'Assemblée électorale de Jean Corpet, premier vicaire de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, élu curé de cette paroisse, de Louis-Alexandre Legrand, ancien vicaire de Saint-Roch, élu curé de cette paroisse, de Dominique-Joseph Picavez, premier vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, élu curé de la paroisse de Sainte-Madeleine de la Ville-l'Evêque, et discours prononcés par ces nouveaux curés.

13 février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 492, 494.

2889. — Déclaration de l'Assemblée électorale, portant que, si l'entrée des galeries de Notre-Dame est libre pour toute personne qui veut assister aux élections et proclamations des curés de Paris, il n'en est pas de même pour l'accès des orgues et des tours, ladite déclaration signée par M. Pastoret et transmise aux vicaires de l'évêque.

13 février 1791.
Original, AA 49, n° 1391.
Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 495.

2890. — Lettre de M. Juvigny, vicaire de Saint-Eustache, élu curé de la paroisse de Saint-Paul, déclarant ne pouvoir accepter ces nouvelles fonctions, eu égard à ses infirmités et à la fatigue résultant de trente années d'exercice du saint ministère.

14 février 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 507.

2891. — Lettres de M. Girard, ancien curé de Saint-Landry, élu curé de la paroisse Saint-Séverin, refusant cette cure qu'un de ses confrères n'abandonne qu'à regret, et envoyant en six paquets des exemplaires du discours par lui prononcé dans son église, le jour de la prestation de son serment.

15, 20 février 1791.
Originaux, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 507-508.

2892. — Lettre de M. Cahier, substitut adjoint du procureur de la Commune, notifiant à l'Assemblée électorale les acceptations et refus des curés élus, et requérant l'Assemblée de procéder à l'élection des autres curés.

18 février 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.
Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 505.

2893. — Proclamation par le président de l'Assemblée électorale de Jean-Antoine Chevalier, premier vicaire de Saint-Laurent, élu curé de la paroisse de Saint-Gervais, et de Louis Lemaire, premier vicaire de Sainte-Marguerite, élu curé de cette paroisse, et discours de ces deux curés.

20 février 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. Étienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 508-510.

2894. — Proclamation par le président de l'Assemblée électorale de Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu, chanoine de Sainte-Geneviève, élu curé de la paroisse de Saint-Séverin, de Jean-François Roussineau, ancien curé de la Sainte-Chapelle, élu curé de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, de Pierre Brugières, prêtre habitué de Saint-Louis-en-l'Ile, élu curé de la paroisse de Saint-Paul, et de Claude-François Colombart, premier vicaire de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, élu curé de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, et discours de ces quatre curés, avec lettre de M. Boullemer, procureur de la Commune, notifiant leurs acceptations officielles.

26, 27 février 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 516, 518, 519, 520.

2895. — Ordre du maire de Paris, prescrivant les mesures de sûreté à l'occasion de l'installation des curés dans les paroisses de Paris et du sacre des évêques à Notre-Dame, dans la journée du 3 mars.

2 mars 1791.

Minute, *A. N.*, AF[II] 48, n° 167.

V., dans le procès-verbal de l'Assemblée électorale, à la date du 27 mars, le compte rendu sommaire de la cérémonie du sacre des évêques en question, savoir : de Pierre-Mathieu Joubert, évêque d'Angoulême, de Philippe-Charles-François Seguin, évêque de Besançon, de Nicolas Bonnet, évêque de Chartres, de Jean-François Perier, évêque de Clermont, d'Adrien Lamourette, évêque de Lyon, de Pierre Thuin, évêque de Meaux, de Guillaume Tollet, évêque de Nevers, de René Lecesve, évêque de Poitiers, et de Jean-Julien Avoine, évêque de Versailles.

Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 568.

2896. — Proclamation par le président de l'Assemblée électorale de Jean-Claude Morel, premier vicaire de Saint-Pierre-des-Arcis, élu curé de la paroisse de Saint-Augustin, de Pierre Mahieu, l'aîné, second vicaire de Sainte-Marguerite, élu curé de la paroisse de Saint-Antoine, et de Charles-Alexandre Brongniart, premier vicaire de la Madeleine en la Cité, élu curé de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avec les discours de ces trois curés.

6 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 528, 529, 530.

2897. — Lettre de M. Cahier, substitut adjoint du procureur de la Commune, au président de l'Assemblée électorale, concernant la réclamation de la cure de Notre-Dame-de-Lorette par M. Simon-Nicolas Castelan, curé de Montmartre, avec l'option dudit curé et l'avis du Comité ecclésiastique.

5, 6 mars 1791.

Minutes (4 p.), *A. N.*, B[1] 5.

Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 532, 560, 561.

2898. — Placard signé du procureur général syndic, portant convocation de l'Assemblée électorale pour le 13 mars, à l'effet de procéder à l'élection de l'évêque de Paris.

10 mars 1791.

Imprimé, *A. N.*, B[1] 5.

Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 545.

2899. — Proclamation par le président de l'Assemblée électorale de Sébastien-André Sibire, prêtre habitué de Saint-Roch, élu curé de la paroisse de Saint-François-d'Assise, de Julien Minée, curé des Trois-Patrons de Saint-Denis, élu curé de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, et de Côme-Annibal-Pompée Varlet, vicaire des Quinze-Vingts, élu curé de Saint-Ambroise, avec discours de ces curés.

13 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 538, 539, 542.

2900. — Lettre de M. Cerutti, secrétaire général de l'Assemblée électorale du district de Paris, au président, s'excusant de n'avoir pu, depuis trois semaines, en raison de sa maladie, remplir ses fonctions d'électeur et de secrétaire.

13 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 543.

2901. — Lettre de M. de Beauvais, président de l'Assemblée électorale du département, au président de l'Assemblée nationale, annonçant l'élection de M. Gobel, évêque de Lydda, au siège métropolitain de Paris.

13 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 22, fol. 8837 v°.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 74.

2902. — Procès-verbal de l'élection et de la proclamation de J.-B.-Joseph Gobel, évêque de Lydda, député à l'Assemblée nationale, en qualité d'évêque métropolitain du département de Paris, avec discours prononcé dans cette circonstance par M. Gobel, et lettre de M. de Lessart, accusant réception du procès-verbal de nomination adressé au Roi.

13, 17, 23 mars 1791.

Minutes signées (3 p.), *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 552, 553, 554.

Musée des Archives nationales, p. 715.

2903. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic, au président de l'Assemblée électorale, annonçant l'acceptation officielle de M. l'évêque de Lydda, élu évêque métropolitain de Paris.

15 mars 1791.

Original signé, *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 556.

2904. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée électorale, portant qu'il vient de donner l'ordre au commandant général de faire tirer le canon, et aux différentes paroisses de Paris celui de faire sonner les cloches, à l'occasion de la proclamation de l'évêque.

17 mars 1791.

Original, *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 557.

2905. — Lettre du commandant de La Chesnaye, indiquant l'itinéraire du cortège, lors de la proclamation solennelle de l'évêque de Paris.

17 mars 1791.

Original signé, *A. N.*, B^1 5.

On voit par le compte rendu de l'installation de M. Gobel, inséré dans le *Journal de Paris*, n° 87, p. 352, que le corps municipal, précédé de détachements de la garde nationale, conduisit l'évêque de Paris dans les principales rues de la Cité, où il fut accueilli par les applaudissements du peuple.

Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 556.

2906. — Billet de faire-part du décès de François-Gabriel Secré de Pennvern, docteur en théologie, curé de Saint-Etienne-du-Mont, adressé au président de l'Assemblée électorale.

17 mars 1791.

Imprimé, *A. N.*, B^1 5.

Cf. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 557.

2907. — Lettre de M. Cahier, substitut adjoint du procureur de la Commune, au Comité ecclésiastique, annonçant le décès de M. de Pennvern, curé de Saint-Etienne-du-Mont, et demandant si la cure doit être déclarée vacante, avec décision du Comité portant que le curé de Saint-Jean-de-Latran doit être seul considéré comme ayant droit à cette cure.

17, 18 mars 1791.

Copies (2 p.), *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 562, 563.

2908. — Lettre de Julien Minée, curé des Trois-Patrons de Saint-Denis, au procureur de la Commune, donnant sa démission de la cure de Saint-Thomas-d'Aquin, en raison de son élection comme évêque de la Loire-Inférieure.

19 mars 1791.

Copie conforme, *A. N.*, B^1 5.

Ed. ETIENNE CHARAVAY, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 566.

2909.—Lettre de M. Cahier, substitut adjoint du procureur de la Commune, au président de l'Assemblée électorale, annonçant que des deux cures de Saint-Victor et de Notre-Dame-de-Lorette, la première est seule vacante, la seconde appartenant au curé de Montmartre, qui a fait son option, et que, pour celle de Sainte-Geneviève, le curé de Saint-Jean-de-Latran la revendique, avec lettre de F. R. Huot, curé de Saint-Jean-de-Latran, à ce sujet.

20 mars 1791.

Minute, A. N., B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 560.

2910. — Lettre de M. Charrier de la Roche, député de Lyon à l'Assemblée nationale, au procureur de la Commune, déclarant ne pouvoir accepter la cure de Saint-Victor de Paris, étant déjà curé dans une des principales villes du royaume.

22 mars 1791.

Copie conforme, A. N., B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 567.

2911. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de prendre des dispositions militaires pour l'installation de l'évêque de Paris, fixée au dimanche 27, notamment de placer de très grand matin des détachements dans l'église Notre-Dame et des canons sur le Terrain, derrière Notre-Dame, pour faire faire une décharge d'artillerie au moment de la prestation du serment de l'évêque.

25 mars 1791.

Original signé, A. N., AF[II] 48, n° 167.

2912.—Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au nom de la municipalité, au président de l'Assemblée nationale, demandant l'envoi d'une députation à la cérémonie de l'installation de l'évêque, le 27 mars.

25 mars 1791.

Original signé, A. N., C 64, n° 625.

Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIV, p. 368.

2913. —Lettres de M. Bailly au président de l'Assemblée électorale, invitant le corps électoral à se faire représenter par une députation à l'installation de l'évêque de Paris, fixée au 27, et annonçant que le corps municipal ignorait la présence de l'Assemblée entière convoquée, ce jour, à Notre-Dame.

25, 26 mars 1791.

Originaux, A. N., B[1] 5.

Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 567, 568.

V. dans le *Moniteur universel*, numéro du 30 mars, le récit de l'installation de Gobel.

2914. — Lettre de M. Cahier au président de l'Assemblée électorale, annonçant la démission de M. Desbois de Rochefort, curé de Saint-André-des-Arts, nommé à l'évêché du département de la Somme, et priant de procéder, le jour même, à une nouvelle élection.

26 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, A. N., B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 570.

2915. — Lettres de M. Desmousseaux, second substitut adjoint du procureur de la Commune, au président de l'Assemblée électorale, notifiant l'acceptation officielle de MM. Duchesne et Clausse, élus curés des paroisses de Saint-Victor et de Saint-André-des-Arts.

29 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, A. N., B[1] 5.

Cf. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 576.

2916.— Proclamation, devant l'évêque de Paris, de Jean-Paul-Marie-Anne Latyl, prêtre de l'Oratoire, élu curé de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, de Nicolas Duchesne, premier vicaire de Saint-Martin du cloître Saint-Marcel, élu curé de la paroisse de Saint-Victor, et de Pierre-Eugène Clausse, premier vicaire de Saint-André-des-Arts, élu curé de cette paroisse, avec discours des mêmes curés.

30 mars 1791.

Extrait du procès-verbal, A. N., B[1] 5.

Ed. Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris*, 1790-1791, p. 573, 574, 575.

2917. — Lettre de M. Bailly et des administrateurs au département de police à M. de Lafayette, l'invitant à consigner toutes les compagnies du centre et les six compagnies de grenadiers, le dimanche 3, jour fixé

pour l'installation des curés dans les paroisses nouvellement créées, ou privées de prêtres par refus de serment, laquelle peut devenir une occasion de troubles.

1er avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 141.

2918.— Lettre de M. Gobel, évêque de Paris, au président de l'Assemblée nationale, accompagnant l'envoi de deux exemplaires de sa lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, et demandant la fixation d'un jour pour sa réception par l'Assemblée.

23 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, C 67, n° 662.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 310.

2919. — Discours prononcé par M. Gobel, évêque métropolitain, à l'Assemblée nationale, l'assurant de son zèle pour le maintien de l'obéissance, de la fidélité et du respect dû aux lois.

25 avril 1791.

Minute, *A. N.*, C 65, n° 637.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXV, p. 334.

2920. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, demandant l'envoi d'un détachement, à l'occasion de la prestation de serment des ecclésiastiques à Notre-Dame, le 1er mai.

28 avril 1791.

Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

§ 4. — Assemblée électorale de 1791 (Elections à l'Assemblée législative).

A. — ASSEMBLÉES PRIMAIRES. — FORMATION DU CORPS ÉLECTORAL.

2921. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant la convocation des assemblées primaires, du 12 au 25 juin, pour procéder à la nomination des électeurs qui choisiront les membres de la nouvelle législature.

27, 28 mai 1791.

Minute de la main de M. Démeunier et copie (2 p.), *A. N.*, C 68, n° 673.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVI, p. 504.

2922.—Lettre de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, demandant si les gardes nationaux qui ont servi à leurs frais seront, comme précédemment, dispensés de la contribution exigée pour jouir de la qualité de citoyen actif ou éligible, et déclarant que leur exclusion produirait un vif mécontentement.

10 juin 1791.

Minute signée, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2923.—Envoi par M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, au Comité de constitution, de lettre et note du sieur Lavallée, commissaire de la section de la Bibliothèque, dénonçant la formation d'un club pour disposer des élections.

15 juin 1791.

Minutes (3 p.), *A. N.*, D IV 51, n° 1473.

2924. — Procès-verbaux des assemblées primaires pour la nomination des électeurs dans les six arrondissements de Paris, celui de Bourg-la-Reine et le canton de Saint-Denis, avec procès-verbaux de vérification des pouvoirs par les huit bureaux de l'Assemblée.

16-30 juin 1791.

Copies conformes (2 liasses), *A. N.*, B¹ 8, B¹ 9.

2925. — Listes des électeurs, classées par ordre d'arrondissements et de sections, pour Paris et pour les cantons de Bourg-la-Reine et de Saint-Denis, avec une liste générale.

Minutes certifiées (2 dos.), *A. N.*, B¹ 8, B¹ 9.

2926. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée primaire de la section de la place de Louis XIV, constatant la nomination de

Jean-Jacques Chaffrey, président du comité de la section, comme électeur.

20 juin 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

2927. — Protestation de l'assemblée primaire de Pierrefitte contre l'élection illégale du sieur Defaucompré, comme juge de paix et électeur, envoyée au département de Paris.

20 juin 1791.
Minute signée des maire de Stains et curé de Bobigny, *A. N.*, D IV 49, n° 1425.

2928. — Lettre de M. Bailly à M. Pastoret, transmettant un arrêté du Conseil général de la Commune, à l'effet d'obtenir une prorogation de délai pour la tenue des assemblées primaires, les élections ayant été empêchées par le service extraordinaire de la garde nationale, avec lettre d'envoi de l'arrêté par le département de Paris au Comité de constitution.

22 juin 1791.
Minutes signées, avec copie de l'arrêté (3 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2929. — Décret de l'Assemblée nationale, ordonnant que les électeurs qui ont été ou qui seront nommés par les assemblées primaires, surseoiront aux nominations auxquelles il devait être procédé, d'après la loi du 29 mai, jusqu'au jour qui sera déterminé par un décret de l'Assemblée.

24 juin 1791.
Minute de la main de M. Le Chapelier, *A. N.*, C 71, n° 698.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXVII, p. 487.

2930. — Pétition du sieur Modeste Gence, ci-devant archiviste au département des chartes, demandant que tout Français, ayant payé sa contribution personnelle, jouisse du droit de citoyen actif.

24 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2931. — Lettre de M. Rollin, président de la section des Invalides, et réponse de M. Pastoret, au sujet de la validité des élections faites dans l'assemblée primaire de cette section.

24 juin, 30 juillet 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, B[1] 8.

2932. — Désaveu par le sieur Houdeyer de la signature par lui apposée au bas d'une pétition de la section du Théâtre-Français, remise, le 17 juin, à l'Assemblée nationale.

28 juin 1791.
Minute, *A. N.*, D IV 51, n° 1479.

2933. — Examen par l'assemblée primaire de la section des Enfants-Rouges de la réclamation de MM. Brousse des Faucherets et Morillon, et nomination de commissaires chargés de maintenir la nullité des opérations électorales du 21 au 25 juin, prononcée en raison de l'absence de plusieurs citoyens, se trouvant sous les armes par suite du départ du Roi.

3 juillet 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 9.

2934. — Arrêté du directoire du département de Paris, déclarant nulle l'élection de M. Bouchez du Vivier, faite dans l'assemblée primaire de la section de la Grange-Batelière, en raison d'une déclaration de contribution patriotique postérieure à sa nomination, avec lettres de M. Boullemer, procureur de la Commune, et des président et secrétaire de la section de la Grange-Batelière.

13 juillet 1791.
Copie conforme et minutes (14 p.), *A. N.*, B[1] 8.

2935. — Arrêté du directoire du département de Paris, confirmant les élections faites dans l'assemblée primaire de la section de l'Observatoire, et autorisant l'élection de deux nouveaux électeurs, à condition de constater que la population dépasse le chiffre de 1,650 citoyens actifs, avec lettres du procureur de la Commune.

16 juillet 1791.
Copie conforme et minutes (4 p.), *A. N.*, B[1] 8.

2936. — Arrêté du directoire du département de Paris, décidant que les procès-verbaux des assemblées primaires pour la formation du corps électoral seront déposés au secrétariat du département, avec lettre d'envoi de M. Pastoret, procureur général syndic, au procureur de la Commune.

21, 23 juillet 1791.
Copie conforme, *A. N.*, B[1] 9; original signé, AA 49, n° 1391.

2937. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, au procureur de la Commune, envoyant l'expédition de plusieurs arrêtés du directoire, relatifs à des difficultés suscitées par la convocation et la tenue des assemblées primaires.

23 juillet 1791.
Original signé, *A. N.*, B¹ 8.

2938. — Arrêté du directoire du département de Paris, déclarant valables les élections faites par l'assemblée primaire de la section de l'Hôtel de Ville, du 16 au 28 juin, avec lettre d'envoi de M. Pastoret.

1er août 1791.
Copie conforme et original signé, *A. N.*, B¹ 8.

2939. — Arrêté du directoire du département de Paris, déclarant valables les élections faites, les 19, 20, 21, 22 et 24 juin, par l'assemblée primaire de la section des Enfants-Rouges, et nulles et illégales celles des 1er et 2 juillet 1791, avec lettre d'envoi de M. Pastoret au procureur de la Commune.

1er août 1791.
Copies conformes et original signé (3 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426; B¹ 8.

2940. — Arrêté du directoire du département de Paris, déclarant valables, contrairement à la pétition de 176 citoyens de la section du Palais-Royal, les élections faites dans l'assemblée primaire du 16 au 20 juin et le 1er juillet, avec lettre d'envoi de M. Pastoret.

2 août 1791.
Copie conforme et original signé (2 p.), *A. N.*, B¹ 8.

2941. — Protestation de négociants, banquiers et manufacturiers de la section des Thermes-de-Julien, tendant à faire déclarer nulles les élections pour la formation du tribunal de commerce, accomplies dans l'assemblée primaire de la section du 2 août, et obtenir la convocation d'une nouvelle assemblée, avec lettres à l'appui.

4 août 1791.
Original signé, minutes et imprimé (4 p.), *A. N.*, B¹ 8.

2942. — Décret de l'Assemblée nationale, levant la suspension portée par le décret du 24 juin et convoquant les assemblées électorales pour nommer les députés au Corps législatif, du 25 août au 5 septembre.

5 août 1791.
Minute de la main de M. Benoît Lesterpt, *A. N.*, C 76, n° 748.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, août 1791, p. 47.

2943. — Acte déclaratoire des commissaires de l'assemblée primaire de la section des Enfants-Rouges, chargés de maintenir les élections des 1er, 2 et 3 juillet 1791, avec lettre d'envoi de M. Gouniou, secrétaire de cette assemblée, à M. Pastoret, et accusé de réception.

6 août 1791.
Originaux signés et minutes (9 p.), *A. N.*, B¹ 9.

2944. — Lettre de M. Cahier, substitut du procureur de la Commune, au procureur général syndic du département, adressant les procès-verbaux des assemblées primaires des quarante-huit sections, sauf celui de la section de l'Oratoire, qu'il n'a pu se procurer, et celui de la section de l'Observatoire, resté dans les bureaux du département qui doit statuer sur une réclamation, avec accusé de réception des procès-verbaux de Paris, de Saint-Denis et de Bourg-la-Reine.

16, 22 août 1791.
Original signé et minutes (4 p.), *A. N.*, B¹ 9.

2945. — Mémoires présentés au directoire du département de Versailles par les commissaires de l'assemblée primaire de la section des Enfants-Rouges, au sujet de la protestation de M. Brousse des Faucherets contre les opérations électorales de la section, avec arrêté du département de Seine-et-Oise et procès-verbaux des assemblées primaires de la section.

24 août 1791.
Minutes et copies conformes (5 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2946. — Réclamation de M. Trévilliers, commandant du bataillon de l'Oratoire, contre les opérations de sa section, relativement à sa démission des fonctions d'électeur, démission motivée par les procédés in-

quisitoires de l'assemblée primaire sur la quotité de la contribution patriotique, avec lettres et extrait des délibérations de la section.

25 août 1791.
Originaux (10 p.), *A. N.*, B[1] 8, B[1] 9.

2947. — Lettre de M. Fillassier, procureur syndic de Bourg-la-Reine, au président de l'Assemblée électorale, lui adressant la liste exacte des électeurs pour le district de Bourg-la-Reine.

25 août 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 11.

2948. — Lettres de M. Pastoret, procureur général syndic, au procureur de la Commune, au sujet de l'assemblée de la section de l'Oratoire, tenue le 23, qui a déclaré inéligible M. de Combes, pour n'avoir pas régulièrement monté la garde depuis la Révolution, avec lettres du secrétaire greffier de la section relatives à cette affaire.

25 août, 2 septembre 1791.
Originaux signés (7 p.), *A. N.*, B[1] 8, B[1] 9,

2949. — Lettre de M. Cahier au procureur général syndic, lui transmettant la copie de deux lettres de Lyon concernant le sieur Le Pescheux, frappé d'incapacité, avec protestation de cet électeur contre les imputations calomnieuses contenues dans les lettres en question, à l'effet de revendiquer ses droits électoraux.

27, 30 août 1791.
Original et copies (4 p.), *A. N.*, B[1] 9, B[1] 11.

2950. — Mémoires de MM. Brousse des Faucherets et Morillon, citoyens de la section des Enfants-Rouges, persistant dans leurs réclamations au sujet des opérations électorales de cette section, déclarées illégales, suivant la décision du département de Paris, et valables d'après celle du département de Versailles.

28 août 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, D IV 49, n° 1426.

2951. — Attestation des électeurs de la section de la place Vendôme, portant que le sieur Piron, l'un des électeurs de la section, avait convoqué ses créanciers chez M. Coupery, notaire, pour y prendre communication des pouvoirs donnés à M. Plaisant du Château, et leur avait demandé, pour le règlement de ses affaires, un sursis d'un an.

31 août 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

2952. — Arrêté du corps municipal, adressant au directoire du département copie certifiée de la pétition de M. George, dit d'Epinay, sur l'admission de M. Chabot, député, à l'assemblée primaire de la section de la place Vendôme.

16 novembre 1791.
Copies conformes, *A. N.*, B[1] 9.

2953. — Arrêté du corps municipal, renvoyant au directoire du département la solution de la question de savoir si les sections doivent transmettre à la maison commune les procès-verbaux entiers des élections ou de simples extraits, avec lettre de Pétion, maire de Paris.

16, 21 novembre 1791.
Extraits conformes et original signé (4 p.), *A. N.*, B[1] 9.

B. — TENUE DE L'ASSEMBLÉE.

2954. — Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée électorale du département de Paris (64 séances).

26 août-11 novembre 1791.
Minute signée (1 liasse), *A. N.*, B[1] 9; copie conforme aux originaux (1 liasse), *A. N.*, C 137, n° 60.

2955. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic, au président de l'Assemblée électorale, envoyant un exemplaire de la convocation, la liste des électeurs et les lois de janvier 1790, du 29 mai et du 8 août 1791, relatives aux formalités à observer pour l'élection des députés.

26 août 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 11.

2956. — Lettre du sieur Guiraut, citoyen de Bordeaux, aux électeurs du département de Paris, offrant, pour faciliter les opérations électorales, un tableau scrutateur de son invention, adopté par le Comité de

constitution de l'Assemblée nationale, et rapport des commissaires de l'Assemblée électorale sur cette machine.

26 août, 1er septembre 1791.
Minute, avec extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, du 15 juin 1791, et un imprimé (4 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2957. — Lettre de Camille Desmoulins, électeur de la section du Théâtre-Français, au président de l'Assemblée électorale, annonçant qu'il lui est impossible de remplir ses fonctions d'électeur, se trouvant sous le coup d'un décret de prise de corps.

26 août 1791.
Extrait du procès-verbal du 30 août, *A. N.*, B¹ 9.

2958. — Lettre de l'abbé Mulot, retenu à Avignon comme médiateur de la France entre Avignon et le Comtat, exprimant le regret de ne pouvoir, à titre d'électeur de la section du Jardin-des-Plantes, prendre part de suite aux travaux de l'Assemblée.

26 août 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B¹ 9.

2959. — Lettre de M. Sarot, ancien avocat, de la section des Thermes-de-Julien, envoyant à l'Assemblée électorale 1,007 exemplaires de son *Avis au corps électoral*, nombre correspondant à celui des électeurs, et insistant sur l'exactitude à remplir les fonctions d'électeur.

26, 30 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2960. — Procès-verbaux des élections et feuilles de dépouillement des scrutins pour les élections des dignitaires de l'Assemblée électorale (président, secrétaire, secrétaire adjoint et scrutateurs généraux), et distribution des bureaux.

27 août-17 octobre 1791.
Minutes, *A. N.*, B¹ 9, B¹ 12.

2961. — Listes donnant le rang du tirage des sections et cantons pour la formation et le renouvellement des six bureaux de l'Assemblée.

29 août-24 octobre 1791.
Minutes (6 dos.), *A. N.*, B¹ 12.

2962. — Adresse du corps électoral du département de Paris à l'Assemblée électorale, l'invitant à faire de bons choix pour la prochaine législature, et discours de M. de Lacépède, président de l'Assemblée électorale, en réponse à cette adresse.

29 août 1791.
Original, avec deux pages de signatures, *A. N.*, B¹ 11.

2963. — Lettre du sieur Deville, envoyant, pour être distribué aux électeurs, un imprimé justificatif au sujet des manœuvres employées pour l'écarter de l'Assemblée électorale.

29 août 1791.
Minutes et imprimé (2 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2964. — Adresse de la Société des Amis des droits de l'homme et Ennemis du despotisme au corps électoral de Paris.

29 août 1791.
Original et minutes (3 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2965. — Lettres de MM. Raffron et de Beauvais à M. de Lacépède, président de l'Assemblée électorale, s'excusant de ne pouvoir, par suite d'indisposition, se rendre à l'Assemblée pour y remplir leurs fonctions de scrutateurs.

29 août, 9 septembre 1791.
Originaux (2 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2966. — Lettre de M. de Gestas, chevalier de Malte, inscrit comme électeur de la section des Invalides, au président de l'Assemblée électorale, exprimant le regret de ne pouvoir prendre part aux travaux de l'Assemblée, attendu sa qualité d'étranger.

31 août 1791.
Original, *A. N.*, B¹ 11.

2967. — Lettre du sieur Desjardins au président de l'Assemblée électorale, signalant trois citoyens de la section des Invalides, indûment admis comme électeurs, et lettre de la section, constatant que l'un d'eux a bien payé sa contribution directe et promis de payer sa contribution patriotique.

31 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B¹ 11.

2968. — Lettre du sieur Lecomte au président de l'Assemblée électorale, lui adressant la liste des élèves militaires de la section de Louis XIV qui ont obtenu des prix à la distribution faite, le 30 août, dans l'auditoire du tribunal des Petits-Pères, en présence d'une députation de l'Assemblée.

31 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B[1] 11

2969. — Lettre du sieur Prieur à l'Assemblée électorale, relative au droit de vivre, avec une note sur l'art de changer l'eau en vin.

31 août 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B[1] 11.

2970. — Arrêté de l'Assemblée électorale, nommant MM. Frère-Montizon, Petit-Radel et Pharoux, commissaires aux dépenses de l'Assemblée.

1er septembre 1791.
Extrait signé et scellé, *A. N.*, B[1] 7.

2971. — Lettre du sieur Keyser, électeur démissionnaire de la section du Luxembourg, au président de l'Assemblée électorale, à l'effet d'obtenir sa réintégration.

2 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

2972. — Décision de l'Assemblée nationale et lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au président de l'Assemblée électorale, rappelant à l'exécution du décret du 14 mai 1790, qui interdit aux membres de l'Assemblée nationale d'exercer les fonctions d'électeur, et réponse du président, se plaignant du manque de formes de la lettre du ministre.

2, 3 septembre 1791.
Minute de la main de M. Goupilleau, C 82, n° 766; original signé et copies (3 p.) *A. N.*, F[1c] III, Seine, 1; B[1] 11.
Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 754, p. 3.

2973. — Discours adressé à l'Assemblée électorale par M. Antheaume, instituteur des élèves militaires, au nom d'une députation de ces élèves, et réponse du président.

3 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

2974. — Adresse de la Société des Amis de la Constitution de Brest à l'Assemblée électorale, en faveur des quarante-et-un Suisses de Châteauvieux, détenus au bagne de Brest, et réponse du président.

3 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

2975. — Lettre de M. Le Clercq, électeur du département de l'Oise, au président de l'Assemblée électorale, exprimant le regret de ne pas voir dans leur assemblée M. Charles Villette, électeur à Paris, qui eût été unanimement choisi pour premier député du département.

4 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.
Cf. dans le *Courrier*, de Gorsas, t. XXVIII, n° XXIV, p. 376, la lettre adressée, le 22 septembre, par le même sieur Le Clercq à M. de Villette.

2976. — Pétition des électeurs de Paris en état d'ajournement, à l'Assemblée nationale, relativement à l'exercice de leurs fonctions électorales.

5 septembre 1791.
Minute, avec les signatures de Santerre et de Camille Desmoulins, *A. N.*, C 82, n° 809.
Éd. *Musée des Archives nationales*, p. 724.

2977. — Note sur le tumulte causé dans le deuxième bureau de l'Assemblée électorale par la présence de Camille Desmoulins.

5 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

2978. — Lettre du sieur Boissel à l'Assemblée électorale, rendant compte de la discussion ouverte au sein de la Société des Amis de la Constitution sur l'affaire de Camille Desmoulins, qu'aucun décret de prise de corps ou d'ajournement ne saurait priver de ses droits électoraux.

5 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

V. le n° 54 du *Journal des débats de la Société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins*, où se trouve résumée la discussion ouverte, dans la séance du 4 septembre, sur la pétition de Camille Desmoulins, discussion à laquelle prirent part MM. de Biauzat, Antoine, Rœderer et Sergent.

2979. — Lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, au président de l'Assemblée électorale, déclarant qu'en ce qui concerne sa lettre, il a suivi la forme usitée dans sa correspondance avec toutes les assemblées et tous les corps administratifs du royaume.

5 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 11.

2980. — Discours prononcé dans l'Assemblée électorale par M. Glot, électeur, pour prendre la défense des cantons qui ne songent nullement à se retirer.

6 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

2981. — Délibération et lettre du président de l'Assemblée électorale du département de Paris, improuvant la lettre de M. de Lessart, ministre de l'intérieur, comme contraire à la dignité d'une assemblée qui exerce une portion de la souveraineté du peuple.

6, 7 septembre 1791.
Extraits signés (2 p.), *A. N.*, F[1c] III, Seine, 1.

2982. — Motions en forme d'adresse à MM. les électeurs de la ville de Paris par MM. de Rubigny, citoyen de cette capitale, ancien électeur de 1789, section des Gobelins, et Debour, curé de Gentilly, relativement au choix des députés pour la nouvelle législature, qu'il serait bon de prendre dans tous les états.

7, 24 septembre 1791.
Minutes (4 p.), *A. N.*, B[1] 11.

2983. — Lettre du sieur Le Roulx de La Ville au président de l'Assemblée électorale, au sujet des mesures prises par le département des travaux publics de la municipalité pour l'aménagement des bureaux.

7 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

2984. — Signification par huissier, au président de l'Assemblée électorale, de l'assignation de l'électeur Hu, pour insulte envers le commissaire de la section de Sainte-Geneviève, avec lettre du sieur Hu à ce sujet.

8 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B[1] 11.

2985. — Lettre de M. Lafarge au président de l'Assemblée électorale, lui adressant 600 exemplaires du prospectus de sa Caisse d'épargne et de bienfaisance.

8 septembre 1791.
Minute et imprimés (3 p.), *A. N.*, B[1] 11.

2986. — Désignation de M. Charles Villette et de M. Froideville, électeurs, comme commissaires chargés de faire des démarches à l'effet d'obtenir un local plus salubre pour le deuxième bureau de l'Assemblée électorale, installé dans une pièce souterraine.

9 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, AA 50, n° 1440.

2987. — Lettre de la Société des Amis de la Constitution de Chartres, protestant contre les calomnies atroces dont leur compatriote Brissot est victime.

9 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 11.

Ed. dans le *Patriote français*, n° 764, p. 328. Ce journal reproduit également le texte du discours prononcé, le 10 septembre, par Brissot, au club des électeurs (n° 763, p. 314). Le *Patriote français* signale, à maintes reprises, les attaques dirigées contre Brissot par Charles Theveneau Morande, qui furent insérées dans le *Babillard* et le *Chant du Coq*.

V. dans l'*Histoire parlementaire* de BUCHEZ et ROUX, t. XII, p. 6, l'historique complet de cette polémique.

2988. — Lettre de M. Panckoucke à M. Pastoret, président des électeurs, accompagnant l'envoi d'un projet d'adresse au Roi, avec deux imprimés destinés au corps électoral, à l'appui de sa candidature à l'Assemblée législative.

13 septembre 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 11.

La candidature du libraire Panckoucke fut vivement combattue par l'auteur des *Révolutions de Paris*, n° 116, dans un article intitulé : *Trait de folie remarquable*, que reproduit l'*Histoire parlementaire* de BUCHEZ et ROUX, t. XII, p. 24.

2989. — Procès-verbal de l'interrogatoire de Damien, huissier, chargé de mettre à exécution un décret de prise de corps du tribunal du sixième arrondissement contre

Danton, l'un des électeurs, et délibération de l'Assemblée électorale à ce sujet, avec lettre du sieur Damien.

13 septembre 1791.
Copies conformes (3 p.), A. N., C 82, n° 807; B[1] 9.

Cette violation des droits du corps électoral excita une vive émotion, l'auteur des *Révolutions de Paris*, n° 114, p. 493, prit fait et cause pour les électeurs du département de Paris et les exhorta à poursuivre avec vigueur l'injure qui leur avait été infligée; le décret de prise de corps contre Danton portant la date du 4 août, l'intention d'outrager l'Assemblée électorale était manifeste. L'*Orateur du peuple*, t. VII, n° 4, p. 407, reproduit à ce sujet un article tiré du *Thermomètre*, établissant que l'huissier Damien, de son propre aveu, avait reçu l'ordre de l'accusateur public du sixième arrondissement de mettre le décret à exécution. Le *Courrier*, de Gorsas, qui résume toute l'affaire (t. XXVIII, n° XIV, p. 217, n° XV, p. 233, n° XVIII, p. 286), manifesta également son indignation pour un pareil attentat, quoique « n'ayant pas de M. Danton une opinion très saine ».

2990. — Adresse de l'Assemblée électorale du département de Paris à l'Assemblée nationale, dénonçant l'atteinte portée à ses droits par un huissier, qui s'est introduit dans l'enceinte de l'Assemblée électorale pour exécuter un décret de prise de corps contre Danton, l'un des électeurs.

14 septembre 1791.
Copie conforme, A. N., C 82, n° 807.

2991. — Lettre de M. Thouret, président de l'Assemblée nationale, en réponse à celle de M. Pastoret, président de l'Assemblée électorale, l'avisant de l'impossibilité de recevoir, ce jour, la députation des électeurs, et du renvoi de leur adresse au Comité de constitution.

14 septembre 1791.
Originaux signés (2 p.), A. N., B[1] 11.

2992. — Lettre du sieur de Rossi, notable adjoint de Paris, accompagnant l'envoi à l'Assemblée électorale de son *Adresse aux assemblées électorales de France*.

14 septembre 1791.
Minute, A. N., B[1] 11.

2993. — Lettre de MM. Le Chapelier, Chaillon et Darche, députés à l'Assemblée nationale, demandant, au nom du Comité de constitution, communication des pièces relatives à l'affaire de l'huissier Damien, et réponse de M. Pastoret, annonçant l'envoi d'une délégation auprès du Comité pour donner tous renseignements nécessaires.

15 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., B[1] 9; original signé, C 82, n° 807.

2994. — Requête de François-René Damien, huissier au Châtelet, au président de l'Assemblée nationale, exposant les faits qui ont amené son arrestation à l'Abbaye, en vertu de l'ordonnance du commissaire Beauvallet.

15 septembre 1791.
Minutes (2 p.), A. N., C 82, n° 807.

2995. — Lettre du sieur Regnault, électeur, au président de l'Assemblée électorale, demandant l'impression des procès-verbaux des séances.

15 septembre 1791.
Original, A. N., B[1] 11.

2996. — Lettre du sieur Guilbert, électeur, de Saint-Denis, accompagnant l'envoi de ses *Idées sur le gouvernement français*.

16 septembre 1791.
Original, A. N., B[1] 11.

2997. — Décret de l'Assemblée nationale, improuvant la conduite tenue par les électeurs du département de Paris à l'égard de l'huissier Damien et le renvoyant à se pourvoir par devant les juges compétents

17 septembre 1791.
Minute, A. N., C 77, n° 772.
Ed. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, n° 769, p. 8.

2998. — Compte rendu par M. Garran de Coulon, l'un des commissaires envoyés par l'Assemblée auprès du Comité de constitution, de l'accomplissement de leur mission au sujet de l'affaire de l'huissier Damien.

17 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., B[1] 9.

2999. — Lettre du directoire de la Gironde au président de l'Assemblée élec-

torale, lui donnant avis de l'envoi d'un assignat de 2,000 livres fait à l'Assemblée par une femme en démence, avec copie de la lettre en question.

17 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B^1 9, B^1 11.

3000. — Requête de René Damien, huissier au Châtelet, et d'Ursanne Thomas, son commis, exposant au président de l'Assemblée nationale que, malgré le décret improuvant la conduite des électeurs de Paris, ils sont encore retenus en prison.

18 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, C 82, n° 807.

3001. — Lettre de Pierre Nicoleau, électeur, au président de l'Assemblée électorale, au sujet des discussions passionnées qui ont troublé les séances du club électoral et amené une scission.

19 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B^1 11.

3002. — Lettre de Jean-Baptiste Gobel, évêque de Paris, à l'Assemblée électorale, l'invitant à la cérémonie religieuse qui devait être célébrée, le dimanche suivant, à Notre-Dame, à cause de l'heureuse conclusion des travaux de l'Assemblée nationale et de l'acceptation par le Roi de l'acte constitutionnel.

22 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 9.

3003. — Demandes de secours adressées à l'Assemblée électorale par le sieur Faipot, carrier, pillé et blessé par des malfaiteurs, par le sieur Lesage, marin, volé, par le sieur Gion, carrier, blessé, et par les veuves Fournier et Deschamps, avec récépissés du produit des quêtes faites en leur faveur.

24 septembre-11 novembre 1791.
Minutes (8 p.), *A. N.*, B^1 11.

3004. — Lettre du sieur Boncerf, électeur, à l'Assemblée électorale, envoyant 700 exemplaires d'un mémoire justificatif de sa conduite.

26 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B^1 11.

3005. — Rapport et conclusions de la commission de l'Assemblée électorale tendant à l'exclusion d'Antoine Le Pescheux, électeur.

29 septembre 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, B^1 11.

3006. — Lettre de MM. Foliot, curé, Boudin, procureur de la commune de Vincennes, et Billaudel, électeur, recommandant à la sollicitude de l'Assemblée le sieur Gosse, tailleur à Vincennes, blessé par l'explosion de boîtes tirées lors de la publication de l'acte constitutionnel.

30 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B^1 11.

3007. — Lettre de M. Germain Garnier, suppléant du procureur général syndic, au président de l'Assemblée électorale, indiquant les élections dont l'Assemblée devra s'occuper, après celles des députés et suppléants.

6 octobre 1791.
Original signé, *A. N.*, B^1 11.

3008. — Lettre du président de l'Assemblée électorale à M. Germain Garnier, suppléant du procureur général syndic, annonçant la prorogation de l'Assemblée au 17 octobre, pour procéder aux élections du corps administratif.

7 octobre 1791.
Minute, *A. N.*, B^1 11.

3009. — États des dépenses de l'Assemblée électorale de 1791, arrêtés par les commissaires de l'Assemblée.

28 octobre 1791.
Originaux signés (2 dos.), *A. N.*, B^1 7.

3010. — Lettre du sieur Masson, entrepreneur chargé de la confection de tableaux pour l'Assemblée électorale, se plaignant d'une réduction de son mémoire opérée par le directoire du département, et quittance de l'indemnité de 149 livres à lui accordée par l'Assemblée.

28 octobre, 3 novembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B^1 11.

3011. — Lettre de Berruer, sculpteur, membre de l'Académie de peinture et de

sculpture, au président de l'Assemblée électorale, envoyant un projet (imprimé) de monument pour le Champ de Mars.

10 novembre 1791.
Original et imprimé (2 p.), *A. N.*, B^1 11.

3012. — Discours de clôture de l'Assemblée électorale, prononcé par M. Delavigne, président.

11 novembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B^1 9.

C. — ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

3013. — Lettre du sieur François Boissel, ancien avocat au Parlement, citoyen éligible de la section du Palais-Royal, à l'Assemblée électorale, demandant son inscription sur la liste des candidats pour la prochaine législature.

30 août 1791.
Minute, *A. N.*, B^1 11.

3014. — Lettre du sieur Grivel, citoyen actif de la section de Sainte-Geneviève, collaborateur de l'Encyclopédie, à l'Assemblée électorale, posant sa candidature aux élections législatives.

30 août 1791.
Original signé, *A. N.*, AA 44, n° 1332.

3015. — Procès-verbaux d'élection et feuilles authentiques du dépouillement des scrutins pour les élections des députés et députés suppléants de Paris à l'Assemblée législative.

1er septembre-7 octobre 1791.
Minutes et extraits non authentiques (2 liasses), *A. N.*, B^1 9, 10; copies conformes, signées de Pastoret, président, et de Gouniou, secrétaire, C 137, n° 60.

3016. — Discours prononcés, à l'occasion de leurs élections comme députés à l'Assemblée législative, par :

1° Jean-Philippe Garran de Coulon, président du tribunal de cassation;

2° Bernard-Germain-Étienne de Lacépède, garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, président de l'Assemblée électorale;

3° Emmanuel-Claude-Joseph-Pierre Pastoret, procureur général syndic du département;

4° Joseph-Antoine-Joachim-Camille Cerutti, administrateur du département;

5° Charles-Nicolas de Beauvais, docteur en médecine, juge de paix et électeur de la section de la Croix-Rouge;

6° Félix-Julien-Jean Bigot de Préameneu, juge du tribunal du quatrième arrondissement;

7° Pierre-Marie-Auguste Broussonet, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, membre de l'Académie des sciences;

8° Jean-Baptiste de Gouvion, major général de la garde nationale parisienne, maréchal de camp;

9° François Gorguereau, juge du tribunal du cinquième arrondissement;

10° Antoine-Joseph Thorillon, juge de paix de la section des Gobelins;

11° Jean-Pierre Brissot de Warville, électeur de 1790 et 1791;

(Le discours de Brissot est imprimé dans le *Patriote français*, n° 768, p. 333.)

12° Jacques-Joseph Fillassier, procureur syndic du district de Bourg-la-Reine;

13° Marie-Jean Hérault de Sechelles, commissaire du Roi près le tribunal de cassation;

14° Jacques Godard, homme de loi, défenseur officieux, électeur de la section des Enfants-Rouges;

15° Jean-Marie Boscary, négociant, électeur de la section des Gravilliers;

16° Antoine-Chrysostome Quatremère-Quincy, électeur de la section du Temple;

17° Louis-François-Élisabeth Ramond, électeur de la section du Roule;

18° Jean-Baptiste De Bry, ci-devant régisseur général, administrateur du département;

19° Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences;

20° Thomas-François Treil de Pardailhan, électeur de 1790 et 1791, administrateur du département;

21° Joseph-François-Augustin Monneron, négociant.

1-30 septembre 1791.
Extraits du procès-verbal, avec réponses du président, *A. N.*, B[1] 9.

3017. — Adresse de la Société des Amis de la liberté, séante à la Croix-Rouge, à l'Assemblée électorale, l'invitant à fixer son choix pour les élections législatives sur des citoyens tels que Pétion et Robespierre, et réponse du président.

3 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

3018. — Lettre de M. Charmat, député extraordinaire du commerce, au président de l'Assemblée électorale, posant sa candidature à l'Assemblée législative.

3 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

3019. — Lettre du sieur Le Govic, homme de loi, recommandant à l'Assemblée électorale, pour les élections à la prochaine législature, M. Legrand de Laleu, avocat.

3 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

3020. — Lettre de M. Morizot, président de la première Société fraternelle des Jacobins-Saint-Honoré, applaudissant au choix des quatre députés déjà nommés, et priant d'inscrire au rang des candidats M. Dansard, fondateur et membre de cette société.

5 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

3021. — Adresse de la Société du Point-Central des Arts-et-Métiers aux électeurs du département de Paris, exprimant le vœu de voir entrer des artistes dans la nouvelle législature, et réponse du président.

6 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

3022.—Lettre de M. de Crèvecœur-Raussy, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, recommandant aux électeurs la candidature du chevalier de Buffon, maréchal de camp, frère du naturaliste.

7 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 11.

3023. — Lettres du sieur Vanière, auteur de *l'Art de former l'homme*, et du sieur Dulong, agent de change, au président de l'Assemblée électorale, posant leur candidature aux élections législatives.

7 septembre 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, B[1] 11.

3024. — Adresse de l'assemblée des artistes réunis, envoyée au corps électoral, sur la nécessité de nommer des artistes à la deuxième législature.

9 septembre 1791.
Minute, et imprimé (2 p.), *A. N.*, B[1] 11.

Le *Patriote français* (n° 763, p. 314) analyse et critique cette pétition, qu'il trouve « d'un très mauvais exemple, aucune corporation ne devant se permettre d'influencer l'opinion du corps électoral ».

3025. — Lettre de François Soulès, littérateur, à l'Assemblée électorale, sollicitant le mandat de député.

10 septembre 1791.
Original, *A. N.*, AA 44, n° 1343.

3026. — Lettre de François Cretté de Paluel, cultivateur, l'un des administrateurs du département de Paris, faisant connaître l'acceptation de son élection à l'Assemblée législative.

12 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

3027. — Lettre du sieur Ollivault-Duplessis, ex-président de la section des Quatre-Nations, auteur d'un mémoire sur les assignats, posant sa candidature à l'Assemblée législative.

14 septembre 1791.
Original, *A. N.*, B[1] 11.

3028. — Réflexion d'un solitaire à l'adresse des électeurs, recommandant à leur choix l'abbé Raynal.

15 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

3029. — Lettre de l'abbé Rotrou, juge de paix du canton de Verneuil (Eure), aux électeurs du département de Paris, posant sa candidature à l'Assemblée législative.

17 septembre 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 11.

3030. — Lettre de M. Sarot, avocat, recommandant l'abbé Mulot au choix des électeurs.

17 septembre 1791.
Minute, A. N., B¹ 11.

3031. — Lettre du sieur Ruffier, désignant au choix des électeurs l'auteur du *Tableau de Paris*.

18 septembre 1791.
Minute, A. N., B¹ 11.

3032. — Lettre du sieur Chole, négociant, au président de l'Assemblée électorale, posant sa candidature à l'Assemblée législative.

19 septembre 1791.
Minute, A. N., B¹ 11.

3033. — Lettres de félicitation des Sociétés des Amis de la Constitution de l'Yonne et de Saint-Denis, et de plusieurs électeurs du district de Lyon, pour le choix de Brissot.

19, 20, 28 septembre 1791.
Originaux signés (3 p.). A. N., B¹ 11.

3034. — Lettre de François-Valentin Mulot, ci-devant chanoine de Saint-Marcel, vice-président de la Commune de Paris, en mission à Avignon, adressant aux électeurs l'expression de sa gratitude pour son élection à l'Assemblée législative.

26 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., B¹ 9.

3035. — Lettre de Léonard Robin, homme de loi, juge suppléant du tribunal du sixième arrondissement, portant acceptation de sa nomination de député à l'Assemblée législative.

27 septembre 1791.
Extrait du procès-verbal, A. N., B¹ 9.

3036. — Lettre de M. Pastoret, président de l'Assemblée électorale, envoyant le procès-verbal de l'élection des députés du département de Paris au Corps législatif.

29 septembre 1791.
Original, A. N., AA 49, nº 1391.

3037. — Discours prononcés, à l'occasion de leurs élections comme députés suppléants à l'Assemblée législative, par :

1º Augustin-Pierre-Joseph Aleaume, notaire, électeur de 1790 et 1791;

2º Armand-Guy-Simon de Kersaint, administrateur du département;

3º Etienne Clavière, électeur de 1790 et 1791;

4º Charles-Alexandre Demoy, curé de la paroisse de Saint-Laurent, électeur de 1790 et 1791;

5º Pierre-Louis Lacretelle, homme de loi, électeur de 1789;

6º Jean Dusaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, électeur de la section des Tuileries;

7º Jean-Baptiste-Louis-Joseph Billecocq, homme de loi, directeur de l'administration de la Loterie royale, électeur de 1790-1791;

8º Paul-Nicolas Collard, curé de Conflans, électeur du canton de Charenton.

1-7 octobre 1791.
Extraits du procès-verbal, avec réponses du président de l'Assemblée, A. N., B¹ 9, B¹ 12.

3038. — Lettres de M. Germain Garnier, suppléant du procureur général syndic, adressant au président de l'Assemblée copies des lettres d'acceptation des fonctions de députés et de suppléants, avec le texte des lettres de MM. Mulot, Aleaume, Clavière, Billecocq, Dusaulx, Collard, Demoy et de Kersaint.

3-17 octobre 1791.
Originaux signés et copies (1 dos.), A. N., B¹ 12.

3039. — Lettre de Germain Garnier, suppléant du procureur général syndic, envoyant deux exemplaires de la loi du 29 mai qui a supprimé la forme de scrutin à liste double et prescrit de nommer les députés suppléants au scrutin individuel.

17 octobre 1791.
Minute, A. N., B¹ 11.

D. — ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT ET DES HAUTS JURÉS.

3040. — Lettre de M. Charmat à l'Assemblée électorale, posant sa candidature aux fonctions d'administrateur du département.

17 octobre 1791.
Original signé, A. N., B¹ 11.

3041. — Lettre de M. de Kersaint, président de l'Assemblée électorale, à M. Garnier, suppléant du procureur général syndic, demandant le mode de scrutin pour l'élection des membres du département.

17 octobre 1791.
Original signé, *A. N.*, B[1] 11.

3042. — Election et proclamation de M. Richard Glot, propriétaire de la manufacture de faïence et porcelaine de Sceaux, comme administrateur du département de Paris, pour le district de Bourg-la-Reine.

18 octobre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3043. — Election et proclamation de Pierre-Hubert Anson, ancien député à l'Assemblée nationale, vice-président du directoire, de Charles Gravier de Vergennes et de Jean-Charles-Robert Brierre de Surgy, administrateurs sortants, comme administrateurs du département.

19 octobre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3044. — Lettres de M. Germain Garnier, suppléant du procureur général syndic, adressant au président de l'Assemblée électorale copies des acceptations des fonctions d'administrateur du département et de haut juré.

20 octobre-11 novembre 1791.
Originaux signés (1 dos.), *A. N.*, B[1] 12.

3045. — Acceptation par François-Denis Tronchet, ex-député à la Constituante, et Guy-Jean-Baptiste Target, ancien député, juge du tribunal du cinquième arrondissement, des fonctions de haut juré du département de Paris auprès de la Haute Cour nationale.

21, 24 octobre 1791.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, B[1] 9.

3046. — Election et proclamation de Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, administrateur sortant, de Louis-Guillaume Leveillard, maire de Passy, et de Michel-François d'Ailly, ex-député à la Constituante, comme administrateurs du département de Paris.

22 octobre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3047. — Élection et proclamation de Pierre-Bazille Thion de la Chaume, contrôleur des rentes, administrateur sortant, d'Anne-Pierre de Montesquiou-Fezensac, lieutenant général des armées, ex-député à la Constituante, et de Jean-Martin Gouniou, assesseur du juge de paix, notable adjoint et électeur de la section des Enfants-Rouges, comme administrateurs du département de Paris.

27 octobre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3048. — Election et proclamation de Georges-Victor de Mautort, notaire, administrateur sortant, de Edmond-Louis-Alexis Dubois de Crancé, ex-député à la Constituante, et de Jean-Silvain Bailly, maire de Paris, ex-député à la Constituante, comme administrateurs du département de Paris.

3, 4 novembre 1791.
Extrait conforme, *A. N*, B[1] 11.

3049. — Election et proclamation de Joseph-Roch Andelle, notaire à Paris, électeur de la section des Enfants-Rouges, de Bon-Albert Briois de Beaumetz, ex-député à la Constituante, et de Jean-Nicolas Démeunier, ex-député à la Constituante, comme administrateurs du département de Paris.

5 novembre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3050. — Election et proclamation de Jean-Baptiste Gobel, évêque métropolitain de Paris, ex-député à la Constituante, et de Antoine-Christophe Gerderet, négociant, juge de paix et électeur de la section de l'Oratoire, comme administrateurs du département de Paris.

8 novembre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3051. — Election et proclamation de Pierre-Louis Rœderer, ex-député à la Constituante, juge suppléant du tribunal

du quatrième arrondissement, comme procureur général syndic du département.

10 novembre 1791.
Extrait conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3052. — Lettre du suppléant du procureur syndic du district de Bourg-la-Reine, demandant s'il doit attendre la réquisition du département pour réunir les électeurs à l'effet de procéder à l'élection des administrateurs, et réponse du suppléant du procureur général syndic.

11 novembre 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, B[1] 11.

CHAPITRE III

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS

§ 1. — Mesures prises par le ministre de la maison du Roi et le Bureau de la Ville pour assurer l'approvisionnement de la capitale (avril-juillet 1789).

3053. — Ordonnance du Bureau de la Ville, réglementant le commerce des grains par eau et sur les ports pour l'approvisionnement de Paris, rendue sur le réquisitoire de M. Ethis de Corny, procureur du Roi et de la Ville.

3 avril 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3054. — Lettre du ministre de la maison du Roi au prévôt des marchands, le priant de se faire rendre compte de l'état des approvisionnements de Paris en comestibles et combustibles.

29 mai 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 304.

3055. — Extraits du journal de Hardy, relatifs aux mesures de sûreté prises pour la garde des marchés, en prévision de la cherté du pain.

6-13 juin 1789.
Original, *B. N.*, Mss., fonds français 6687, fol. 345-351.
Ed. Ch-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, t. III, p. 414.

3056. — Ordre du Bureau de la Ville aux maîtres des ponts depuis Paris jusqu'à Rouen, de passer et de faire passer en diligence sous leurs ponts les bateaux chargés de grains et de farines.

7 juin 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3057. — Mandement du Bureau de la Ville à Louis-Noël Blanchet, commissaire de police de l'Hôtel de Ville, de se transporter sur les bords de la Seine, de Paris à Rouen, afin de faire accélérer la remonte des bateaux chargés de grains et de farines pour la provision de Paris.

7 juin 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3058.— Procès-verbal du commissaire Le Seigneur, constatant l'avarie et le mauvais état de la farine dans les magasins de l'École militaire, provenant du chargement du bateau, *la Sainte-Amable-Désirée*, arrivé de Rouen.

8 juin 1789.
Minute, *A. N.*, Y 14582.

3059. — Lettres du ministre de la maison du Roi à M. Blanchet, commissaire de la ville de Paris, l'autorisant à requérir la maréchaussée pour accélérer l'expédition

des bateaux de grains destinés à l'approvisionnement de Paris.

9 juin 1789.
Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 334.
Cf. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris* en 1789, t. III, p. 426.

3060. — Lettre du ministre de la maison du Roi au prévôt des marchands, insistant sur la visite journalière des ports de Paris à l'effet de surveiller les arrivages de grains.

18 juin 1789.
Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 351.

3061. — Lettre du ministre de la maison du Roi au baron de Bezenval, au sujet du retard des convois de subsistances pour Paris, occasionné par la difficulté faite aux escortes à propos du payement de leur nourriture.

18 juin 1789.
Minute, *A. N.*, O¹ 500, fol. 343.

3062. — Procès-verbal constatant l'absence du sieur Robiquet, maître du Pont-Royal, lors de l'arrivée à Paris du bateau *la Sophie-Reine*, chargé de blé, venant de Rouen pour le compte de la veuve Leleu et Cie, et destitution du même Robiquet, qui se trouvait à la campagne depuis six semaines.

19, 27 juin 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3063. — Commission du Bureau de la Ville aux sieurs Doré, Magin et Roux, à l'effet de se transporter depuis Paris jusqu'à Pont-de-l'Arche pour activer l'arrivage des bateaux chargés de farine.

23 juin 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3064. — Lettre de Barnave, déclarant que le gouvernement réunit une grande masse de troupes autour de l'Assemblée, que le défaut de subsistances se fait sentir de plus en plus, et que Paris sera bientôt sans nourriture, sans qu'on puisse remédier à cette situation.

4 juillet 1789.
Autographe (fragment), *A. N.*, W 13, n° 116.

3065. — Mémoire remis par le directeur général des finances au Comité des subsistances des États-Généraux, ayant pour objet l'approvisionnement de la capitale.

4 juillet 1789.
Minute (1 cahier), *A. N.*, C 28, n° 224.
Éd. *Archives parlementaires*, 1re série, t. VIII, p. 191.
Journal de Paris, supplément, n° 191, p. 863.

3066. — Laissez-passer délivré au sieur Coquillart de Lamerie, ancien fournisseur des vivres, pour les chargements de farine et de riz destinés à Paris et à Versailles.

7 juillet 1789.
Imprimé rempli, *A. N.*, O¹ 161, fol. 299.

3067. — Lettre d'un administrateur de l'Hôpital général de Paris (M. Cochin) à M. Germain d'Orsanville, l'un des députés du tiers-état de la capitale aux États-Généraux, sur les moyens de préserver la France de la disette et même du renchérissement sensible des grains.

10 juillet 1789.
Minute, avec lettre d'envoi, *A. N.*, D XLI 2.

3068. — Ordre du ministre de la guerre à MM. de Maussion et Villedeuil, pour faire préparer l'étape de deux cents hommes des cuirassiers du Roi, formant l'escorte des convois de grains expédiés à Paris et Versailles.

11 juillet 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 55.

3069. — Ordre au directeur des fermes au Havre, de retenir les dix-sept cents barils de farine arrivés au port de cette ville sur le navire américain anglais *la Minerve*, ainsi que les douze cents barils arrivés sur le navire *l'Aventure*, et de ne les laisser sortir que pour remonter la Seine.

12 juillet 1789.
Original, *A. N.*, O¹ 161, fol. 191.

3070. — Arrêté du district des Filles-Saint-Thomas, relatif à l'envoi projeté de quatre mille barils, contenant 100,000 livres, par M. Dufresne, intendant du Trésor royal, à MM. Hogguer, Grand et Ce, banquiers d'Amsterdam, pour payement de grains

destinés à l'approvisionnement de la capitale.

16 juillet 1789.
Copie, *A. N.*, C 27, n° 202.

Bailly fait allusion dans ses *Mémoires*, t. II, p. 358, à cette importante opération et parle de l'offre que lui fit M. Hogguer, ancien banquier, de son crédit à Hambourg, pour se procurer des grains en quantité illimitée. On voit, par un registre qui nous fournit de précieuses indications sur les achats de grains effectués en France et à l'étranger vers la fin de 1789, que M. Necker fit, le 4 octobre, la commande aux sieurs Hogguer, Grand et Cᵉ, de 40,000 septiers de blé, à expédier au Havre ou à Rouen, pour le compte de la ville de Paris, sous la garantie du Roi, et payables en traites sur M. de Villeneuve, trésorier de la Ville. Le 31 octobre, M. de Montaran invita ces banquiers à lui faire parvenir le duplicata des factures et connaissements, envoyés jusqu'alors à M. Bailly (*A. N.*, F¹¹ 6, fol. 1).

3071. — Avis envoyé au président de l'Assemblée nationale et transmis à M. de Lafayette au sujet de l'arrivée des grains tirés de Barbarie, par les soins de M. Necker, pour l'approvisionnement de la capitale, et de la nécessité de les faire escorter de Montlhéry à Paris.

23 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 28, n° 223.
Cf. *Archives parlementaires*, 1ʳᵉ série, t. VIII, p. 261.

3072. — Lettres de la municipalité du Havre au président de l'Assemblée nationale, annonçant le départ de convois successifs de farines, destinées à l'approvisionnement de la capitale, sous escorte armée de jeunes gens de la bourgeoisie.

23, 30 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XLI 1.

3073. — Ordre au sieur Prioreau, prévôt général de la maréchaussée des chasses, de se transporter à Marly, afin de prévenir le pillage des grains devant servir à la subsistance de Versailles.

4 août 1789.
Original signé, *A. N.*, O¹ 161, fol. 195.

§ 2. — Achats de grains en Bourgogne pour l'approvisionnement de Paris (juin-juillet 1789).

3074. — Autorisation de M. Necker à M. Amelot, intendant de Bourgogne, pour traiter avec M. Collet d'Hauteville du transport des grains que le gouvernement fait venir de Bourgogne.

12 juin 1789.
Autographe, *A. N.*, F¹¹ 1174.

3075. — Ordre de Louis XVI à M. Amelot, intendant de Bourgogne, de faire acheter dans l'étendue de sa généralité tous les grains disponibles pour l'approvisionnement de Paris et d'en accélérer le transport, avec lettre d'envoi de M. de Villedeuil.

14 juin 1789.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F¹¹ 1174.

3076. — Lettre du garde des sceaux à M. de Saint-Seine, premier président du Parlement de Dijon, l'informant de la mission confiée à M. Amelot, intendant de Bourgogne, pour l'approvisionnement de Paris, et le priant de faire lever tous les obstacles à la sortie des grains de la province.

14 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F¹¹ 1174.

3077. — Lettres de MM. de Villedeuil et Puységur au marquis de Gouvernet, commandant militaire en Bourgogne, le priant de se concerter avec l'intendant pour protéger par des escortes les convois de grains dirigés sur Paris.

16 juin 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F¹¹ 1174.

3078. — Lettre de M. Amelot, exposant la situation critique de la ville d'Auxerre, absolument dépourvue de grains, et la nécessité de mettre M. Bertier en demeure de pourvoir à sa subsistance, sous peine de se

se trouver dans l'impossibilité d'assurer le passage des convois expédiés à Paris.

17 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3079. — Journal des opérations de M. Amelot, indiquant les mesures prises pour l'escorte des convois de grains destinés à la ville de Paris.

18, 19 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3080. — Correspondances de M. Antoine Girault, subdélégué de l'intendance de Bourgogne dans le Châlonnais, de M. Gauthey, lieutenant de maréchaussée à Châlon, et de M. Jeanneney, négociant à Saint-Jean-de-Losne, avec M. Amelot, au sujet de l'expédition des convois de grains nécessaires pour la subsistance de Paris.

19 juin-5 août 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, F[11] 1174.

3081. — Commissions délivrées par M. Amelot, intendant de Bourgogne, aux sieurs Four, Marmet, Fresne et Jacquerot, pour l'acquisition des grains disponibles dans la généralité en vue de l'approvisionnement de Paris.

19 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3082. — Instructions pour le sieur Jeanneney, préposé à Châlon, afin de recevoir les grains envoyés par les sieurs Four, Marmet, Fresne et Jacquerot, et pour le sieur Martin de Charmoy, chargé de la réception de ces grains à Auxerre.

20 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3083. — Pouvoirs donnés par M. Amelot, intendant de Bourgogne, à M. Gauthey, lieutenant de maréchaussée à Châlon, à l'effet de passer de gré à gré tous marchés pour effectuer les transports de grains destinés à l'approvisionnement de Paris, et même de réquisitionner les voitures.

20 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3084. — Lettre de M. Amelot à M. Necker, lui faisant connaître le résultat de ses démarches auprès du Parlement de Bourgogne pour lever toute opposition à l'opération concernant l'approvisionnement de Paris.

20 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3085. — État du blé acheté par le sieur Jeanneney, négociant à Saint-Jean-de-Losne, consacré en partie à la subsistance de Paris.

20, 24 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3086. — Marché entre le sieur Jeanneney, à Saint-Jean-de-Losne, et François Fresne à Verdun, pour la fourniture de 1,500 bichets de froment.

21 juin 1789.
Minute signée, *A. N.*, F[11] 1174.

3087. — Lettre de M. Amelot à MM. Necker, de Villedeuil et de Montaran, déclarant que, par suite des ravages causés dans soixante paroisses par l'orage des 20 et 21 juin, il lui sera impossible de se procurer pour l'approvisionnement de Paris plus de 5,000 septiers.

22 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3088. — Lettre de M. Amelot à MM. Necker, de Villedeuil et de Montaran, montrant tous les obstacles qui entravent l'opération confiée à ses soins, résultant de la difficulté de trouver des voitures, et de la situation des esprits, aggravée par un orage désastreux.

24 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3089. — Instructions pour les conducteurs des convois de grains chargés à Châlon pour Auxerre, et destinés à l'alimentation de Paris.

24 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3090. — Lettre du sieur Le Comte, directeur des coches à Auxerre, offrant ses coches et ses allèges pour le transport des grains d'Auxerre à Paris.

24 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3091. — Tableau des grains tirés de Bourgogne pour l'approvisionnement de la ville de Paris, depuis le 24 juin jusqu'au 12 juillet 1789, et partis de Châlon-sur-Saône pour Auxerre en dix convois.

Minutes (2 p.), *A. N.*, F[11] 1174.

3092. — États du chargement des dix convois de grains destinés à l'approvisionnement de Paris, expédiés de Châlon-sur-Saône pour Auxerre par le sieur Jeanneney, du 24 juin au 12 juillet 1789 (le dernier convoi pillé à Auxerre).

Minutes (11 p.), *A. N.*, F[11] 1174.

3093. — Ordre de la marche des détachements chargés d'escorter les deux premiers convois de grains de Châlon, les 25 et 27 juin 1789.

Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3094. — Lettre de M. Amelot à MM. Necker, de Villedeuil et de Montaran, annonçant le départ d'un convoi de 605 septiers, grâce à la présence à Châlon pour la foire d'un nombre considérable de voitures.

26 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3095. — Lettre de M. Necker à M. Amelot, approuvant sa conduite à l'égard du premier président du Parlement de Dijon et s'en rapportant à sa prudence pour diriger ses opérations avec toute la circonspection nécessaire.

27 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3096. — Lettres écrites de Rouvray par le sieur Sevaistre au sujet de la marche des convois de grains.

27 juin, 2 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F[11] 1174.

3097. — Lettre de M. de Montaran à M. Amelot, déclarant que, par suite de la non-arrivée des grains du Havre, la situation à Paris est fort critique.

29 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3098. — Ordonnance de l'intendant de Bourgogne, contraignant tous voituriers, arrivant à Châlon, d'y déposer leurs chargements de marchandises et de prendre un chargement de blés pour Auxerre, afin d'accélérer le transport des grains destinés à l'approvisionnement de Paris.

29 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3099. — Lettres de M. Amelot à MM. Necker, de Villedeuil et de Montaran, se plaignant des difficultés que le vent du Midi et les pluies occasionnent pour la navigation de la Saône, et faisant pressentir l'impossibilité de procurer à la ville de Paris plus de 5,000 septiers.

29 juin, 2 juillet 1789.
Minutes (3 p.), *A. N.*, F[11] 1174.

3100. — Lettre de M. Necker à M. Amelot, le remerciant de son zèle et de ses soins pour l'approvisionnement de la capitale.

29 juin 1789.
Autographe, *A. N.*, F[11] 1174.

3101. — Lettre de M. de Villedeuil à M. Amelot au sujet du départ du convoi de 605 septiers et des retards que pourront entraîner la grêle et le manque de voitures, retards regrettables dans la triste position où l'on se trouve.

30 juin 1789.
Minute, *A. N.*, F[11] 1174.

3102. — Correspondance de M. Amelot, intendant de Bourgogne, avec M. Doumerc, administrateur des Subsistances à Paris, touchant la fourniture des sacs nécessaires pour l'envoi des grains destinés à la ville de Paris et le départ du premier convoi.

Juin 1789.
Minutes (3 p.), *A. N.*, F[11] 1174.

3103. — Correspondance de M. Amelot, intendant de Bourgogne, avec M. Bertier, intendant de Paris, relative au cantonnement dans l'Auxerrois des chasseurs de Franche-Comté, chargés d'escorter les convois de grains dirigés sur Paris.

Juin 1789.
Minutes, *A. N.*, F[11] 1174.

3104. — Correspondance de M. Amelot, intendant de Bourgogne, avec M. de Pontagny (son subdélégué à Auxerre), et M. Martin de Charmoy, au sujet des prélèvements exagérés faits sur les troisième et quatrième convois de grains destinés à Paris par les officiers municipaux d'Auxerre pour la consommation locale, prélèvements d'autant plus regrettables que les besoins de Paris sont très pressants, et qu'on y est réduit à une seule espèce de pain.

Juin-juillet 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, F^{11} 1174.

3105. — Correspondance relative au règlement des avances faites par M. Belot, négociant à Dijon, et M. Raviot, receveur général des finances à Dijon, à M. Amelot, intendant de Bourgogne, chargé par M. Necker, en juin 1789, d'acheter les grains disponibles et de les envoyer à Paris.

Juin-décembre 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, F^{11} 1174.

3106. — Etat de la recette effectuée à Auxerre, montant du prix des blés recédés pour la consommation locale sur les convois expédiés de Châlon et destinés à l'approvisionnement de Paris, en juin et juillet 1789.

Minute, *A. N.*, F^{11} 1174.

3107. — Lettre de M. L. de Villedeuil à M. Amelot, à l'occasion du départ du troisième convoi de grains pour Paris, se composant de 314 septiers, exprimant ses inquiétudes sur la difficulté de trouver des moyens de transport.

3 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, F^{11} 1174.

3108. — Correspondance du sieur Martin de Charmoy à Auxerre et du sieur Jeanneney, négociant à Saint-Jean-de-Losne, concernant l'expédition des convois de grains destinés à l'approvisionnement de Paris, avec réponses

4 juillet-21 août 1789.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, F^{11} 1174.

3109. — Lettre au comte de Landre, se plaignant des prélèvements de grains par la ville d'Auxerre sur les convois réservés à l'approvisionnement de Paris, convois qui, à l'avenir, ne devront plus être morcelés

6 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, F^{11} 1174.

3110. — Lettres de M. Amelot à MM. Necker, de Villedeuil et de Montaran, annonçant le départ des cinquième, sixième et septième convois de grains pour Paris, le premier de 620 septiers, le second de 650 et le troisième de 940.

6, 10 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, F^{11} 1174.

3111. — Lettre de M. de Villedeuil à M. Amelot, au sujet du départ du cinquième convoi destiné à l'approvisionnement de Paris, et de la difficulté des achats en Bourgogne par suite du renchérissement des blés en Franche-Comté.

8 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, F^{11} 1174.

3112. — Compte rendu par le sieur Jeanneney, négociant à Saint-Jean-de-Losne, à M. Amelot de Chaillou, intendant de Bourgogne, des achats de grains par lui effectués pour la subsistance de la ville de Paris.

29 septembre 1789.
Minute, en double exemplaire, *A. N.*, F^{11} 1174.

3113. — Lettre du sieur Jeanneney, donnant des éclaircissements sur les articles de dépense de son compte, non accompagnés de pièces justificatives.

9 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, F^{11} 1174.

3114. — Lettres de M. Amelot à MM. Marmet et Jeanneney, négociants, les pressant d'arrêter définitivement leur compte relatif à l'approvisionnement de Paris, afin de pouvoir s'occuper de l'indemnité due à leurs soins.

14 octobre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F^{11} 1174.

3115. — Lettre de M. Amelot, intendant de Bourgogne, au ministre des finances, accompagnant l'envoi du compte des achats faits par M. Jeanneney pour l'approvisionnement de Paris, et expliquant les opéra-

tions, avec un relevé des observations du ministre sur le compte en question.

18 janvier 1790.
Copie, A. N., F^{11} 1174.

3116. — Lettre de M. de Hauteclair, subdélégué général, à M. Amelot, intendant de Bourgogne, pour lui demander si les deux bateaux chargés de grains, arrêtés à Sens par le peuple, au mois de juillet 1789, faisaient partie de ceux achetés en Bourgogne pour l'approvisionnement de Paris, avec réponse de M. Amelot.

28 février 1790.
Minute, A. N., F^{11} 1174.

3117. — Observations sur le compte que le sieur Jeanneney, de Saint-Jean-de-Losne, a rendu à M. Amelot, des grains achetés en Bourgogne dans les mois de juin et juillet 1789, pour approvisionner la ville de Paris, communiquées à M. Amelot par M. de Montaran.

27 avril 1790.
Minute, A. N., F^{11} 1174.

3118. — Lettres à M. Jeanneney, pour lui signaler l'absence de certaines pièces justificatives à l'appui de son compte relatif aux achats de grains pour l'approvisionnement de Paris, et montrer la nécessité de les remplacer par des états certifiés.

1er, 29 mai 1790.
Minutes (2 p.), A. N., F^{11} 1174.

3119. — Lettre de M. de Montaran à M. Amelot, intendant de Bourgogne, envoyant les pièces demandées sur divers chapitres du compte de M. Jeanneney, et le priant de mettre en règle cette comptabilité.

12 mai 1790.
Minute, A. N., F^{11} 1174.

§ 3. — Opérations du comité des Subsistances de l'Assemblée des électeurs (juillet-août 1789).

3120. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, chargeant M. Dusaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et M. Gibert, notaire, tous deux électeurs, de conférer avec le lieutenant général de police et de transmettre au Comité permanent toutes les notions qui pourront être recueillies dans les bureaux de la police, sur le fait des subsistances de Paris.

13 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 129.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 203.

3121. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, décidant que le Comité permanent, conjointement avec les officiers du Bureau de la Ville et le lieutenant de police, demeurera spécialement chargé de pourvoir à l'approvisionnement des blés et farines de Paris.

13 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, A. N., C* I 1, fol. 129.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 204.

3122. — Délibération du district de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, approuvant l'arrêté pris par le corps des citoyens à l'Hôtel de Ville, et invitant le lieutenant général de police à donner tous les éclaircissements sur les approvisionnements et subsistances de la Ville.

13 juillet 1789.
Minute signée, A. N., C 134 (dos. 1).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 219.

3123. — Déclaration de M. Moreau de Saint-Mery à l'Assemblée des électeurs, constatant, d'après le rapport d'un individu délégué par le procureur général du Parlement, que la farine actuellement à Paris suffit à peine pour son alimentation jusqu'au vendredi 17, et que M. Deleutre a reçu la mission de faire arriver un bateau de farine arrêté à Bercy, et de prendre, avec quelques autres électeurs, les mesures

nécessaires pour assurer l'approvisionnement de la capitale.

14 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal. *A. N.*, C* I 1, fol. 242.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 381.

3124. — Invitation adressée par le bureau des Subsistances au district des Jacobins, à l'effet de s'enquérir de la quantité de farine et de blé déposée chez les boulangers.

15 juillet 1789.
Minute scellée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

Les procès-verbaux des visites faites, ce jour, chez les boulangers par les députés de chaque district et remis au bureau des Subsistances, que l'on avait constitué le 15 juillet, au matin, établirent qu'il y avait, dans l'intérieur de la capitale, à peine de quoi nourrir pendant trois jours un million d'habitants. A la suite de cette constatation, M. de Montaran, intendant du commerce, qui était au courant de la question des approvisionnements, fut mandé au bureau des Subsistances.

Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 383.

3125. — Injonction du bureau des Subsistances au district des Minimes de se rendre compte de la quantité de farine existant chez les boulangers, avec un état de la farine inventoriée, s'élevant à la quantité de 139 sacs.

15 juillet 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 3).

3126. — Ordre donné par les députés de la Ville aux officiers de la prévôté du Roule, de veiller au transport de quarante-six barils et de vingt-neuf sacs de farine provenant du Havre.

15 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

3127. — Procès-verbal de l'enlèvement de farines à l'École militaire, dressé par les chefs d'une compagnie du district des Jacobins-Saint-Dominique.

[15 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 3).

3128. — Ordre du Comité permanent au sieur Gibert l'aîné, électeur, de procéder à la vente des bestiaux envoyés à la Halle aux veaux pour la consommation de la Ville.

15 juillet 1789.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. I, p. 384.

3129. — Procès-verbal et certificat relatifs à la vente des bestiaux confiés au sieur Gibert par le bureau des Subsistances.

15 juillet 1789.
Copie conforme, *A. N.*, C 134 (dos. 3).
Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 119.

3130. — Rapport au Comité permanent de l'Hôtel de Ville, par M. Legrand de Saint-René, de l'état des subsistances dans l'intérieur de Paris, et arrêté décidant l'établissement immédiat d'un comité des Subsistances, vu la fuite de la plupart des préposés à cette administration.

16 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 313.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 6-8.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 48.

3131. — Arrêté du comité des Subsistances de l'Hôtel de Ville, ordonnant le transport immédiat du blé conservé à la Halle dans les différents moulins, pour y être converti sans délai en farine.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 8.

3132. — Ordre à M. Deleutre de se transporter à l'École militaire pour y vérifier l'état et la situation des approvisionnements qui peuvent y être emmagasinés.

16 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 315.
Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 9.

3133. — Défense par le Comité permanent au sieur Bucquet de laisser sortir aucune denrée de l'École militaire, et procès-verbal de l'examen des subsistances s'y trouvant au moment de ladite défense.

16 juillet 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 4).

3134. — Offre par le sieur Regnault, fabricant de farines de pommes de terre, au Comité permanent, de ses marchandises, avec rabais du quart sur le prix indiqué au prospectus.

16 juillet 1789.
Minute et imprimé (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 4).
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 39.

3135.— Commission donnée par le Comité permanent à M. Deleutre, électeur, à l'effet de procéder à la vérification des sacs de grains ou de farines, pouvant exister dans les différentes maisons religieuses de la capitale, avec autorisation de se faire assister par la milice parisienne, les gardes-françaises ou gardes-suisses.

16 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 344.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 54.

3136. — Commission donnée par le comité des Subsistances à M. Lefèvre de Gineau, pour se transporter à Senlis, Saint-Denis, Creil et Pont, et s'enquérir de la quantité de grains reçue dans les moulins, des portions converties en farine et expédiées à la Halle, avec ordre aux officiers de la milice parisienne de prêter leur concours pour l'exécution de ce mandat.

16 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 344.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 55-56.

3137. — Commission donnée par le Comité permanent à M. de Saint-Félix, pour se rendre à Charenton, à Corbeil et Etampes et activer l'approvisionnement de Paris, avec un ordre conforme de M. de Lafayette à la force armée.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

3138. — Défense à M. Gibert, par M. Legrand de Saint-René, d'autoriser la subsistance au dehors des barrières.

16 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

3139. — Autorisation délivrée par l'Assemblée des électeurs à M. Damoye, président du district de Sainte-Marguerite, à l'effet d'obtenir du comité des Subsistances un secours pour les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, surtout pour ceux, en nombre considérable, qui n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

16 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 351.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 64.

3140. — Commission du Comité permanent de l'Hôtel de Ville, chargeant M. Brillantais-Marion de traiter de l'acquisition et de surveiller le transport à Paris de farines d'Amiens et de Valenciennes.

17 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 5).
Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 110.

3141. — Lettre circulaire du Comité permanent aux maires, échevins et officiers municipaux, les priant de favoriser l'exportation des farines à Paris.

17 juillet 1789.
Original signé de Garran de Coulon, Buffault, Boucher, Veytard, du marquis de la Salle.
Bibl. de la ville de Paris, dos. VI-22.

3142. — Ordre du Comité permanent à la milice parisienne ayant la garde de l'Hôtel des Invalides de laisser sortir pour Arpajon trente sacs d'orge et de seigle, qui ne peuvent d'ailleurs être d'aucune utilité pour l'approvisionnement de la capitale.

17 juillet 1789.
Original signé de Bailly, maire, de Boucher, Saint-Félix et Tassin.
Bibl. de la ville de Paris, dos. VI-22.

3143.—Commission portant que MM. Cheret et Hom, électeurs, se rendront à Bourg-la-Reine afin de conférer au sujet de l'entrée à Paris de voitures de farines arrêtées par les habitants de la localité.

18 juillet 1789.
Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 388.
Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 118.

3144. — Commission donnée par le Comité permanent à MM. Castillon et Fortin, pour faire venir à Paris les farines du Havre.

18 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 136.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 83.

3145. — Lettre de M. Cochin, administrateur de l'Hôpital général, au Comité, pour le remercier de n'avoir pas enlevé les farines emmagasinées dans les établissements hospitaliers, et le prier de laisser passer pour leur usage 129 muids de blé provenant de Soissons.

18 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 4).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 168.

3146. — Arrêté du comité des Subsistances, portant qu'il ne sera exigé de laissez-passer que pour les voitures chargées de grains à convertir en farine.

18 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 423.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 169.

3147. — Décision du comité des Subsistances relative à la dénonciation de grandes provisions de blé qui seraient cachées dans les souterrains de la ville de Pontoise, et rapport constatant l'inexactitude des renseignements fournis à cet égard.

18, 19 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 424.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 169. 196.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 83.

3148. — Reçu de quatre-vingt-six sacs de farine délivré par le secrétaire du district de Saint-Martin-des-Champs.

18 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 6).

3149. — Arrêté du comité des Subsistances, déléguant MM. Guesnon et Langlois, électeurs, pour faire perquisition des grains et farines dans les couvents de la ville de Paris et de la banlieue.

19 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 182.

3150.— Laissez-passer délivré par le chevalier de Sandray à l'officier d'état-major Groizard, se rendant à Bourg-la-Reine, afin de protéger le transport des farines destinées à la Halle.

19 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 188.

3151. — Avis de l'arrestation de six voitures chargées de grains, donné au Comité permanent par le district des Enfants-Trouvés.

19 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 7).

3152. — Compte rendu par M. Gavet, au nom des commissaires envoyés à la recherche de subsistances à Pontoise, de l'accomplissement de leur mission et du résultat de leur enquête.

20 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 460.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 220.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 93.

3153. — Commission donnée par le Comité permanent à M. de Bonneville pour se rendre, en qualité de commissaire général, sur la route de Paris à Rouen et au Havre, afin de veiller à l'expédition des convois de blés, seigles, farines et orges destinés à l'approvisionnement de Paris, montant à 55,900 sacs, avec ordre de M. de Lafayette.

20 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 478.

Ed. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 245.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 93.

3154. — Arrêté du comité des Subsistances, proposant la diminution du prix du pain (13 sols 6 deniers les quatre livres au lieu de 14 sols), en raison des arrivages

considérables de blé et farines de l'étranger, arrêté rendu sur le rapport de M. Legrand de Saint-René.

21 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 8), C*I 1, fol. 486.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 257, 264, 285.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 95.

3155. — Lettre du sieur Turot au président de l'Assemblée des électeurs, concernant le prix du pain.

21 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

3156. — Ordre, par le chevalier de Saudray, au sieur Groizard de se rendre à Pontoise avec cent hommes, à l'effet de protéger les convois de grains et farines pour la capitale.

21 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

3157. — Arrêté du district des Cordeliers, consentant la livraison à la Ville des grains et farines qui se trouvent en la possession du district, moyennant payement comptant.

21 juillet 1789.

Extrait signé, *A. N.*, C 134 (dos. 8).

3158. — Requête adressée au comité des Subsistances par le promoteur général du diocèse, tendante à purger, au moyen d'une visite, le couvent des Célestins de l'injuste soupçon de renfermer des amas de grains, et ordre de visite donné par le comité aux sieurs de La Poize et Avrillon, avec leur procès-verbal.

22 juillet 1789.

Minutes (3 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 9).

3159. — Décision du bailli de Vincennes, portant qu'à partir du 23, les boulangers de cette localité ne pourront vendre le pain de quatre livres plus de 13 sols 6 deniers, prix taxé par le comité des Subsistances de l'Hôtel de Ville de Paris, étant donné que les boulangers de Vincennes vendaient le pain de quatre livres 1 sol de plus que ceux de la capitale.

22 juillet 1789.

Original signé, *A. N.*, Z^2 4708.

3160. — Lettre d'un sieur Legros au président du comité des Subsistances, relative au soulagement des pauvres et à la diminution du prix du pain.

23 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 11).

3161. — Lettre au comité des Subsistances, touchant la mission de délivrer des grains aux meuniers de Pont-Sainte-Maxence, de Creil, de Beaumont et de l'Isle-Adam, et d'en suivre la mouture.

24 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 12).

3162. — Commission donnée par le comité des Subsistances à M. Deleutre, à l'effet de prendre avec les officiers municipaux de Saint-Denis les mesures nécessaires, soit pour l'approvisionnement respectif de Saint-Denis et de la capitale, soit pour les transports des grains et farines, soit pour la mouture dans les différents moulins de la Briche et des environs.

24 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 569.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 371.

D'après les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 137, la ville de Saint-Denis, manquant de farine et de pain, arrêta les approvisionnements de Paris; l'on dut traiter, il fut convenu qu'elle assurerait les convois et qu'elle recevrait vingt sacs de farine par jour pour la subsistance de ses habitants.

3163. — Arrêté de l'Assemblée des électeurs, chargeant M. Carré, commissaire et électeur, d'enjoindre à la femme Chevalier, boulangère, rue du Petit-Lion, qui avait invectivé les patrouilles bourgeoises du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, au sujet de la diminution du prix du pain, de se montrer plus circonspecte à l'avenir.

24 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 570.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 372.

3164. — Rapport à l'Assemblée des électeurs par MM. Castillon et Fortin, envoyés à Rouen et au Havre pour assurer l'expé-

dition des convois de grains et farines destinés à l'approvisionnement de Paris.

24 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 579.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 384.

Bailly raconte dans ses *Mémoires*, t. II, p. 139, que ces deux députés furent reçus à Rouen, à Bolbec et au Havre avec les plus grands honneurs, et obtinrent les assurances les plus positives pour le libre passage des convois.

3165. — Lettre des volontaires patriotes de la commune de Rouen aux électeurs de Paris, offrant d'escorter jusqu'à Pont-de-l'Arche les convois de subsistances destinés à l'approvisionnement de la capitale, et lettre de M. Bailly à M. de Bonneville, député de la ville de Paris, le chargeant de remercier les volontaires patriotes.

24 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 604.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 417, 420.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 148.

3166.— Commission donnée par le comité des Subsistances à l'abbé Loullier, vicaire de Saint-Sauveur, et à M. Réal, tous deux électeurs, à l'effet de visiter le couvent des Ursulines de Saint-Cloud et de faire perquisition des grains et farines qui pourraient s'y trouver, avec compte rendu de leur mission.

25 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 410, 438.

3167. — Commission du comité des Subsistances, chargeant MM. Le Prince et de La Bastide de s'informer de la quantité de grains existant dans les greniers de Brie-Comte-Robert.

25 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 13).

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 412.

3168. — Ordre du Bureau militaire à M. Groizard de se rendre à Magny et Pontoise, avec un détachement de cavaliers, pour l'escorte des farines destinées à l'approvisionnement de Paris.

25 juillet 1789.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, C 134 (dos. 13).

3169. — Liste des membres du comité des Subsistances de l'Hôtel de Ville, nommés soit par le Comité permanent, soit par l'Assemblée générale des électeurs, arrêtée le 25 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 618.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 436.

3170. — Arrêté du comité des Subsistances, enjoignant à tous administrateurs, préposés, agents et inspecteurs chargés de missions relatives à l'approvisionnement de la ville de Paris, de remettre, sans délai, au comité tous états, comptes, marchés, mémoires, instructions et renseignements pouvant se trouver en leur possession.

26 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 616.

Ed. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 433.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 154.

3171. — Ordre du Comité provisoire à M. Lefèvre de Gineau, électeur, de se transporter à Pontoise pour veiller à la répartition des grains entre les moulins.

27 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, C 134 (dos. 15).

Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 464.

3172. — Délibération du comité permanent de la ville de Pontoise, relative aux attroupements et au prix du pain.

28 juillet 1789.

Copie certifiée, *A. N.*, C 134 (dos. 15).

Cf. BAILLY et DUVEYRIER, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 474.

3173. — Lettre de M. Bailly au président du comité des Subsistances, au sujet de la députation de la municipalité de Rouen reçue par l'Assemblée des électeurs et des sentiments patriotiques manifestés par cette ville.

28 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, D XLI 1.

3174. — Renvoi à l'Hôtel de Ville, par le district des Enfants-Trouvés, du vicomte de Castellane, commandant un détachement d'infanterie, chargé de protéger l'arrivée des grains, et arrêté faute de passeport.

28 juillet 1789.

Minute signée, *A. N.*, C 134 (dos. 16).

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 476.

3175. — Procès-verbal d'arrestation, par le district de l'Oratoire, du sieur Legrand, ancien commis dans les fermes, pour avoir traité publiquement au Palais-Royal un négociant d'accapareur de grains.

28 juillet 1789.

Minute, *A. N.*, Y 11518.

3176. — Procès-verbal dressé par Pierre-Claude Delangle, commandant un détachement de milice parisienne des districts du Petit-Saint-Antoine et des Enfants-Rouges et un détachement de grenadiers de gardes-françaises, avec l'assistance du sieur Pierre-Joseph Blay, envoyé par ordre de M. de Lafayette, le 26 juillet, à Pont-de-l'Arche, pour favoriser le transport des convois tant par eau que par terre.

29 juillet 1789.

Original signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3177. — Ordre du comité des Subsistances à MM. Deleutre et Pronchier, de faire une visite chez les boulangers, qu'on accusait de ne pas cuire tout le pain qu'ils auraient pu fournir.

29 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 658.

Cf. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*. t. II, p. 492.

Bailly observe dans ses *Mémoires*, t. II, p. 170, que le motif réel de cette mesure était de connaître la quantité de farine en réserve chez les boulangers, et qu'on en trouva pour deux ou trois jours au plus.

3178. — Commission du comité des Subsistances à M. de Bonneville, député de la ville de Paris à Rouen, l'autorisant, pour sauvegarder les convois, à faire avec les municipalités de la route de Rouen à Paris toutes capitulations et compositions de la quantité de grains nécessaire à leur subsistance, avec ordre de M. de Lafayette à ce sujet.

29 juillet 1789.

Extrait du procès-verbal, *A. N.*, C* I 1, fol. 659.

Éd. Bailly et Duveyrier, *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de Paris*, t. II, p. 492.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 171.

3179. — Procès-verbal des volontaires patriotes d'Elbeuf et lettres à eux adressées par les volontaires de Rouen, relativement à l'arrestation, par la garde bourgeoise de Louviers, du sieur Guilbert, d'Elbeuf, en vue de le soustraire à la fureur populaire déchaînée contre lui, parce qu'il avait contribué à empêcher le pillage d'un bateau de grains destinés à l'approvisionnement de Paris.

30 juillet 1789.

Minutes et copies (7 p.), *A. N.*, D XXIX 77.

3180. — Doléances des forts de la Halle aux grains et farines au sujet du prélèvement sur leur salaire opéré par le sieur Serreau, commissaire aux Halles, qui n'est autorisé par aucun règlement de police.

(Fin juillet 1789).

Minute, *A. N.*, D XLI 1.

La réclamation des forts de la Halle contre le commissaire Serreau, chargé du détail des Halles, fut portée devant le district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, qui, par un arrêté du 1er août, déclara fausse et dénuée de fondement l'imputation dirigée contre le commissaire par les sieurs Mignard et Raymond dit Capucin.

Le commissaire Serreau adressa, le 8 août, une lettre au *Journal de Paris*, le priant de reproduire la rétractation de sa dénonciation et les témoignages de confiance par lui reçus de l'Hôtel de Ville et de son district (*Journal de Paris*, n° 227, p. 1024, 1027).

3181. — Délibération de l'Assemblée des représentants de la Commune, délégnant deux commissaires à l'Assemblée nationale, avec les députés de la ville d'Elbeuf, pour sauver d'un péril imminent un honnête citoyen de cette ville, détenu dans les cachots de Louviers, et rétablir une paix qui doit assurer les subsistances de la capitale, avec lettre de la municipalité d'Elbeuf à celle de Paris.

4 août 1789.

Extrait signé et minute (2 p.), *A. N.*, D XXIX 77.

On voit, en effet, dans les *Mémoires de Bailly*,

t. II, p. 207, qu'un convoi de blés, conduit par quelques citoyens armés d'Elbeuf, avait été pillé aux environs de Louviers, et que le chef de l'escorte avait été jeté en prison.

3182. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. de Lafayette, constatant le peu de sécurité pour les envois de grains de Rouen à Paris, demandant où l'on pourrait disposer les 500 hommes du régiment de Salis-Samade, cantonnés à Magny et Ecouy.

4 août 1789.
Minute, A. N., O[1] 500, fol. 412.

3183. — Lettre du ministre de la guerre à M. de La Tourmelière, major du régiment Royal-Cravatte, à Provins, pour agir sur les officiers municipaux de Provins et obtenir la mise en liberté des députés du comité des Subsistances de Paris, détenus dans cette ville.

4 août 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 56.

Ces délégués étaient MM. Garin et Charton, dont la vie fut même en danger. La lettre qu'ils adressèrent à M. Bailly pour dépeindre leur situation critique, détermina Bailly et Lafayette à prendre des mesures énergiques, et l'on décida l'envoi d'une petite armée de 400 hommes, avec du canon, sous la conduite de quatre députés, entre autres M. de La Chesnaie.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 208.

3184. — Ordre du Comité permanent de l'Hôtel de Ville à M. Brillantais-Marion de se rendre à Pontoise pour connaître la cause du retard des convois attendus, et de se concerter avec M. Lefèvre de Gineau pour être fixé sur la situation respective des moulins de Pontoise et des environs, et savoir sur quelle quantité de farine l'on pouvait compter chaque jour, avec ordre au maître de poste d'envoyer sur le champ deux chevaux et un postillon chez M. Brillantais-Marion.

5 août 1789.
Original signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3185. — Lettre du ministre de la guerre invitant M. Dumast, envoyé à Rouen au sujet des troubles, à se faire délivrer, par MM. Lafayette et Bailly, des lettres à l'adresse de la municipalité de Rouen pour faciliter et protéger le transport des grains destinés à la subsistance de Paris et de Versailles.

6 août 1789.
Minute. Arch. hist. Guerre, carton n° 56.

3186. — Circulaire du comité des Subsistances de la ville de Paris, invitant les cultivateurs à porter leurs grains aux marchés, et demandant aux municipalités voisines de la capitale un aperçu du prix des grains et de la quantité qu'on pourrait fournir à Paris.

18 août 1789.
Imprimé, signé des membres du Comité (Bailly, Deleutre, Veytard, Tassin, Bancal des Issarts, Bourdon des Planches, Legrand de Saint-René). A. N., D XXIX[b] 25, n° 253.

La municipalité de Paris avait, dès le 5 août, fait imprimer et afficher une proclamation invitant à porter aux marchés et engageant à favoriser la liberté de la circulation.

Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 219.

D'après son témoignage (p. 353), Bailly aurait en quelque sorte pris l'initiative de cette circulaire du comité des Subsistances aux fermiers, les magasins du gouvernement se trouvant presque vides, et les derniers achats faits à l'étranger n'étant pas encore arrivés.

3187. — Certificat délivré par M. de Bonneville, électeur de Paris envoyé à Rouen, aux volontaires du Havre, chargés d'escorter de Rouen à Paris 25,000 septiers de blé, du 22 juillet au 16 août.

20 août 1789.
Minute signée, A. N., C 86, n° 10.

3188. — Motion faite par M. Cirasse pendant la nuit du 20 au 21 août 1789, au comité général de Saint-Etienne-du-Mont, assemblé extraordinairement pour s'occuper des subsistances, avec propositions de MM. Descemet et Letellier.

20, 21 août 1789.
Original signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

Bailly rapporte dans ses *Mémoires* (t. II, p. 290), à la date du 21 août, que le district de Saint-Etienne-du-Mont vint demander qu'on fit des recherches dans les communautés religieuses pour y emprunter ce qui excéderait la consommation du moment, et le faire porter à la Halle. L'Assemblée des représentants de la Commune ordonna la visite en question et nomma des commissaires, mais cette mesure ne produisit pas de grands résultats.

3189.—Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée nationale, déclarant que les grains destinés à l'approvisionnement de Paris et de Versailles ne forment qu'un ensemble de 21,000 septiers et demandant, pour empêcher la famine à Paris, d'imposer aux fermiers l'obligation de porter leurs blés aux marchés.

21 août 1789.
Autographe, A. N., D XLI 2.

Bailly ne parle point de cette lettre dans ses *Mémoires*, ni de celle du 22 août, et le procès-verbal de l'Assemblée n'en fait aucune mention.

3190. — Observations sur différents moyens que l'on doit employer pour ramener l'abondance dans Paris et les provinces, et ranimer le commerce des grains et farines, présentées à M. Bailly, maire de Paris, et au comité des Subsistances par le sieur Deudon, négociant à Stains, près Saint-Denis, chargé d'accélérer le tournant des moulins pour fournir aux approvisionnements de Paris.

21 août 1789.
Minute, A. N., D XLI 2.

3191.—Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au président de l'Assemblée nationale, adressant l'état des arrivages tant en blés qu'en farines, depuis le 4 août 1789, en partie déjà consommés, et demandant avec instance de déterminer les fermiers et laboureurs à battre leurs grains.

22 août 1789.
Minutes (2 p.), A. N., D XLI 2.

3192. — Requête des syndics et membres de la communauté des boulangers au Roi, afin de contraindre les laboureurs et fermiers à garnir les marchés de grains, seul remède à la disette qui règne depuis si longtemps dans la capitale.

(24 août 1789.)
Minute, A. N., D XLI 1.

3193. — Requête des boulangers de Paris au Roi, pour obliger les cultivateurs à garnir les marchés de grains, avec lettre des syndics de la communauté, insistant pour qu'il soit fait droit à leur requête, pour parer non seulement à la disette actuelle des farines, mais encore pour se précautionner avant les gelées de l'hiver.

24 août, 6 septembre 1789.
Copie et minute (2 p.), A. N., D XLI 2.

3194. — Procès-verbal de perquisition par le commissaire Sirebeau, en vertu d'invitation du district de Saint-Roch, chez le sieur Delisle, boulanger, rue du Rempart-Saint-Honoré, à l'effet de constater l'emploi de farines avariées et de mauvaise qualité.

24 août 1789.
Minute, A. N., Y 15689.

3195. — Reconnaissance du Comité provisoire de l'Hôtel de Ville, portant que le sieur Jauge, banquier, a mis à la disposition de la Ville un crédit de 200,000 écus pour la préserver de la famine.

24 août 1789.
Copie, A. N., W 389.

3196. — Ordonnance du maire de Paris, faisant défense, sous peine de 500 livres d'amende, d'intercepter le passage d'aucune voiture de farines.

26 août 1789.
Original signé, A. N., H 1960.

De l'aveu de Bailly, les voitures de farines des convois étaient non seulement pillées sur les routes par les attroupements, mais l'étaient encore dans Paris par des boulangers qui les attendaient dans les faubourgs. Pour remédier à de tels désordres, on fit rendre et signer par le maire de Paris cette ordonnance, que Bailly critiqua lui-même dans ses *Mémoires* (t. II, p. 305), observant qu'on lui fit commettre deux fautes : « la première, disait-il, de faire seul une ordonnance, ce qui n'était pas du régime actuel; la seconde, d'imposer une peine, ce qui n'appartient qu'au législateur. »

3197. — Acte du dépôt au greffe de l'Hôtel de Ville d'un petit paquet enveloppé de papier, contenant un échantillon de la farine délivrée à des boulangers du district de Saint-Honoré, ledit paquet remis par M. Prevost, notaire au Châtelet, l'un des représentants de la Commune du district.

28 août 1789.
Extrait signé, A. N., Z^{1a} 352, fol. 71 v°.

3198. — Lettre de M. de Lessart au co-

mité des Subsistances, envoyant l'état des municipalités les plus voisines de la capitale, qui fournissent habituellement son approvisionnement.

1er septembre 1789.
Minute, A. N., D XLI 1.

3199. — Ordonnance du maire de Paris, portant défenses aux amidonniers et meuniers de faire moudre ou de moudre des orges dans les moulins qui fournissaient les farines de la capitale, notamment dans ceux de la plaine de Gentilly, le long de la route de Fontainebleau et sur la Seine.

4 septembre 1789.
Original signé, A. N., H 1960.

3200. — Rapport du comité des Subsistances de l'Assemblée nationale sur un arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, du 2 septembre, laquelle, craignant pour ses subsistances, prie l'Assemblée d'aviser aux moyens de lui en procurer.

5 septembre 1789.
Minute, A. N., C 31, nº 254.

D'après cet arrêté, analysé dans les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 347, la Commune demandait : 1º que chaque fermier fût tenu de porter chaque semaine au marché deux septiers de grains par charrue ; 2º que, dans les marchés, après le temps accordé aux habitants du pays, les boulangers et marchands de Paris eussent aussi de préférence une heure pour faire leur provision.
La situation était, en effet, des plus critiques ; à cette date du 5 septembre, Bailly déclare dans ses *Mémoires*, t. II, p. 356, qu'en calculant tout ce qui restait dans les magasins, dans les moulins, il n'y avait de subsistances que pour dix à douze jours, et que, passé ce laps de temps, si les grains étrangers attendus n'étaient pas arrivés, Paris se trouverait sans pain ; aussi songeait-on à substituer temporairement le riz au pain.

3201. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, décidant que deux commissaires choisis dans son sein, avec deux commissaires du district de Saint-Louis-de-la-Culture, se transporteront chez le sieur Berger, boulanger, pour constater la qualité des farines par lui achetées à la Halle, et se rendront à la Halle pour y vérifier la quantité et qualité des farines exposées en vente.

5 septembre 1789.
Extrait signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

Bailly, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 351), rapporte l'exemple de certain boulanger qui prétendait avoir reçu à la Halle de mauvaises farines, et qui fut convaincu d'imposture. C'était, paraît-il, une manœuvre de quelques boulangers, lesquels faisaient du pain avec de la farine vendue aux amidonniers, et le livraient à d'autres qui allaient crier dans les rues : « Voilà le pain dont on nous nourrit, voilà la farine que la Ville fait vendre bien cher à la Halle. »

3202. — Arrêt du Conseil d'État, visant une délibération des représentants de la Commune, du 6 septembre, et ordonnant à tout propriétaire, cultivateur ou fermier de la généralité de Paris, de porter chaque semaine, au marché, une quantité de grains proportionnée à l'étendue de son exploitation, avec affectation spéciale de tous les marchés à quinze lieues à la ronde à l'approvisionnement de Paris.

7 septembre 1789.
Original signé, A. N., E 2656 ; imprimé, AD[1] 1089.

3203. — Lettre du sieur Monier, avocat au Parlement de Paris, à M. Bailly, maire de Paris, lui faisant part d'un moyen de faire du bon pain sans le secours des moulins, en présence des bruits de disette qui s'accréditent dans la capitale.

16 septembre 1789.
Copie, A. N., D XLI 1.

3204. — Certificat délivré par M. Lefèvre de Gineau, représentant de la Commune, membre du comité des Subsistances, au sieur Lesage, pour avoir recueilli et conduit à Paris onze voitures chargées de blé et de farine, séparées d'un convoi.

18 septembre 1789.
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée électorale, du 28 septembre 1791, A. N., B[1] 9.

3205. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, le priant de se concerter avec M. de Lafayette, pour assurer le transport à Paris de 3,600 septiers de blé et d'un chargement d'avoine envoyés par

le sieur Gotfroy, marchand de blé à Pontoise, et exposés au pillage.

22 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, O[1] 500, fol. 488.

3206. — Délibération du district des Pères-de-Nazareth, à la suite de l'enquête faite par des commissaires de ce district, chargés de constater la mauvaise qualité des farines achetées à la Halle par le sieur Blanchard, boulanger, décidant l'envoi d'une députation auprès des districts pour les instruire d'abus aussi dangereux, et la mise en demeure du comité des Subsistances de la Ville pour rendre un compte exact de sa gestion depuis son établissement.

22 septembre 1789.
Extrait signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

Dès le 1er septembre, les représentants de la Commune avaient pris un arrêté pour exiger que le comité rendît compte de l'état des approvisionnements et produisît tous ses registres et journaux ; cette mesure avait pour but de perdre le comité des Subsistances en constatant le défaut de registres qui étaient d'ailleurs en petit nombre et n'étaient pas parfaitement en ordre. Ce fait n'avait rien de surprenant, car « les opérations étaient, dit Bailly, tellement pressées, tellement importantes, que l'on avait bien juste le temps d'en délibérer et de les exécuter (*Mémoires*, t. II, p. 338). » Bailly se plaint à ce sujet de ce que l'Hôtel de Ville ne désemplissait pas des députations des districts qui venaient témoigner leurs inquiétudes, porter des plaintes et proposer des moyens, et faisaient perdre du temps sans être le moins du monde utiles.

3207. — Procès-verbaux dressés par le commissaire Picard-Desmarests, au sujet de l'emprisonnement du sieur Gallet, prévenu d'accaparement de blés et d'abus de confiance dans l'exécution des ordres qui lui avaient été donnés par l'Hôtel de Ville, relativement aux subsistances de Paris, et information faite à ce sujet.

23 septembre, 10 octobre 1789.
Minute (1 dos.), *A. N.*, Y 15100.

Le particulier en question abusa d'une déclaration constatant qu'il achetait en vue de l'approvisionnement de la Ville, pour se procurer à 24 livres du blé qu'il revendait 30 livres. La municipalité le fit arrêter et envoyer au Châtelet: mais, suivant le témoignage de Bailly (*Mémoires*, t. II, p. 384), il se tira d'affaire, soit, parce qu'il était innocent de la taxe dont on l'avait accusé, soit, parce qu'on n'avait pu en acquérir des preuves.

3208. — Déclaration du sieur Antoine Giroust, seigneur des fiefs du Vivier et des Fontaines, à Mitry, au sujet de l'enlèvement, opéré le 29 août précédent, par les boulangers en masse, de voitures de grains amenés à la Halle sur l'invitation de l'Hôtel de Ville.

25 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 10002.

Bailly parle dans ses *Mémoires*, t. II, p. 315, de l'émeute excitée à la Halle par les boulangers, dans laquelle M. Fondeur, l'un des membres de la Commune, courut de grands risques : un boulanger l'ayant menacé de lui « fourrer son couteau dans le ventre ». L'agitation fut calmée par la conduite ferme et prudente de M. Defresne et de M. Meyer, jeune officier suisse.

3209. — Déclaration de Christophe Gerderet, commandant du bataillon de l'Oratoire, au sujet des propos séditieux tenus par des boulangers, près de la Halle aux farines, en réclamant le sieur Boudier, boulanger, rue Saint-Victor, emprisonné au Châtelet.

25 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, Y 11035.

3210. — Interrogatoire par le commissaire Beauvallet des sieurs Bonnard et Boudier, boulangers, arrêtés en vertu des ordres du comité de Police de l'Hôtel de Ville, pour avoir fait imprimer et distribuer dans les districts des écrits tendant à soulever le peuple ; l'un de ces écrits, intitulé : *Représentations de la communauté des maîtres boulangers de la ville de Paris aux soixante districts composant ladite ville*, et information contre le sieur Boudier.

25 septembre, 8 octobre 1789.
Minutes, avec un exemplaire des *Représentations et de la délibération de la communauté des boulangers*, imprimés communiqués par le district de Saint-Jacques-de-la-Boucherie (2 dos.), *A. N.*, Y 10002, Y 11033.

Bailly rapporte dans ses *Mémoires*, t. II, p. 388, que ce factum avait pour but d'indisposer le peuple contre la Commune, et que les boulangers, voyant annihilée l'autorité du comité des Subsistances, avaient porté leurs plaintes devant l'Assemblée des représentants et, non con-

tents de ce, devant les districts où ils dominaient facilement. Les boulangers signataires furent vertement tancés, ainsi que M. Garin, membre de la Commune, qui avait colporté le mémoire, dont l'auteur, le sieur Boudier, resta quelques jours en prison; le 25 septembre, les boulangers apportèrent une délibération de leur communauté réclamant l'élargissement de Boudier.

3211. — Lettre du ministre de la maison du Roi au comité des Subsistances, au sujet de l'établissement de deux caisses à Noyon et à Soissons, demandé par le sieur Salavy de Ferrières, qui avait reçu la mission de faire des achats de blé pour l'approvisionnement de Paris.

26 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, O^1 500, fol. 493.

Bailly fait allusion dans ses *Mémoires* aux marchés qu'il avait passés pour l'acquisition de 100,000 septiers de grains de la nouvelle récolte, dans le Soissonnais et la Picardie, marchés qui furent annulés par M. de Vauvilliers, chargé du département des Subsistances, et le particulier qui devait s'occuper de cette affaire, (dont Bailly laisse le nom en blanc), eut à subir mille tracasseries, fut même arrêté à Noyon par un officier de la garde nationale.

§ 4. — Troubles de Vernon, occasionnés par l'approvisionnement de Paris (octobre 1789).

3212. — Lettre de l'Assemblée des représentants de la Commune à M. Rigault, député du comité des Subsistances de Paris, exprimant tous ses regrets de la fermentation causée à Vernon par le désir et l'impatience d'établir une nouvelle municipalité.

12 août 1789.
Copie conforme, signée des députés de la ville de Vernon, *A. N.*, D XXIX 92.

3213. — Requête présentée à l'Assemblée nationale par le corps municipal et nombre de citoyens de Vernon, afin de protester contre l'établissement d'une nouvelle municipalité et d'une nouvelle milice et de signaler l'état d'anarchie de leur ville.

12, 16 août 1789.
Extraits certifiés et signés (5 p.), *A. N.*, D XXIX 92.

3214. — Décret de l'Assemblée nationale, portant que son président écrira à la municipalité de Vernon, qu'un détachement de troupes sera envoyé sur-le-champ dans cette ville pour y contenir le peuple et y rétablir l'ordre, et que les coupables de l'attentat commis sur la personne de M. Planter seront arrêtés et jugés suivant la rigueur des lois.

28 octobre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 286.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 150.

3215. — Note de M. Delavigne, président de l'Assemblée des représentants de la Commune, demandant pour lui et pour trois membres de la Commune leur admission à l'Assemblée nationale, afin d'y rendre compte des nouvelles officielles reçues des troubles de Vernon.

29 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, C 32, n° 272.

3216. — Réponse du président de l'Assemblée nationale à la députation de la Commune de Paris, touchant les troubles de Vernon.

29 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, C 31, n° 261.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. IX, p. 600.

3217. — Adresse des représentants de la Commune de Paris et du commandant général des troupes envoyées à Vernon, invitant les habitants de Vernon à donner tous les éclaircissements sur l'assassinat du sieur Planter, commis le 27 octobre.

30 octobre 1789.
Copie certifiée, *A. N.*, D XXIXb 2, n° 17.

3218. — Lettres des sieurs Rousseau et Grandin, représentants de la Commune de Paris, députés à Vernon, rendant compte

de leurs opérations à l'Assemblée des représentants.

29, 30 octobre, 1, 2 novembre 1789.
Copies certifiées (7 p.), *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.
Cf. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. III, p. 239.
Cf. également les *Lettre et Arrêtés relatifs à l'assassinat de M. Planter, négociant à Vernonet, et la mission de MM. Rousseau et Grandin, représentants de la Commune de Paris, députés à Vernon* (31 octobre-5 novembre 1789), *Lottin aîné*, *B. N.*, Lb 39, n° 2571.

3219. — Note des farines expédiées à Paris par les députés de la Commune en mission à Vernon.

Fin octobre 1789.
Copie certifiée, *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.

3220. — Lettre de M. Planter, adressée de Rouen à MM. Castillo, Bourdoncle, et Verney d'Hérissant, travaillant sous ses ordres à Vernonet, pour les renseigner sur son état, qui s'améliore grâce à de grandes précautions, et les prier de continuer leur travail sans interruption.

1er novembre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.

3221. — Délibération du conseil municipal de Vernon, exprimant l'horreur dont l'a pénétré l'attentat commis, le 27 octobre, sur la personne de M. Planter, qui a rendu les plus grands services, non seulement en procurant des subsistances à Vernon, mais encore en faisant moudre des grains pour l'approvisionnement de Paris.

4 novembre 1789.
Extrait signé, *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.

3222. — Lettre des juges du présidial d'Évreux, appelés à Vernon pour le jugement prévôtal des séditieux, au président de l'Assemblée nationale, déclarant que, la procédure se trouvant suspendue, il sera nécessaire, si leur présence était requise pendant plusieurs jours, de transférer les accusés à Évreux, avec réponse du président.

7 novembre 1789.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, C 32, n° 272.

3223. — Lettre des juges du présidial d'Évreux au président de l'Assemblée nationale, annonçant leur retour à Évreux et demandant des instructions au sujet de la procédure commencée, dans l'incertitude où ils sont si elle doit être conservée.

8 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, C 32, n° 272.

3224. — Décision de l'Assemblée nationale, portant que la procédure contre les séditieux de Vernon devra se faire, suivant le règlement sur la procédure criminelle, rendu le 12 octobre.

9 novembre 1789.
Copie, *A. N.*, A 186, fol. 310.
Éd. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, t. I, p. 162.

3225. — Lettre du sieur Gazan, procureur du Roi de la maréchaussée et du présidial de Vernon, au garde des sceaux, relativement à l'annulation des procédures de Vernon.

13 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, C 32, n° 272bis.

3226. — Adresse de MM. Dionis et de Mordant, membres du comité provisoire de Vernon, dénonçant à l'Assemblée nationale les abus de pouvoir et excès commis par M. Dières, commandant le détachement de la garde nationale parisienne envoyé à Vernon, et déclarant que M. Planter, loin d'avoir été pendu deux fois, ne l'a même pas été une fois, que les mauvais traitements subis par lui s'expliquent eu égard à la disette absolue de Vernon, tandis que ses magasins regorgeaient de farines.

14 novembre 1789.
Original, *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.

3227. — Lettre du Comité des recherches de l'Assemblée nationale au chevalier Dières, commandant général des troupes envoyées par le Roi à Vernon, rendant témoignage du zèle et de l'intelligence avec lesquels il a rempli la mission délicate qui lui était confiée, avec lettre du comte de Saint-Priest à la municipalité de Vernon, annonçant que les nouveaux désordres qui se sont produits obligent M. Dières à y retourner.

20 novembre 1789.
Placard imprimé, *A. N.*, D XXIX b 2, n° 17.

3228. — Lettre des officiers municipaux et membres du comité de l'hôtel de ville de Vernon, protestant contre le mémoire rédigé par le sieur Rigault, membre de l'ancien comité détruit par ordre de l'Assemblée nationale, avec liste et dépositions des citoyens qui ont apposé leurs signatures à ce mémoire, et une lettre de M. Mordant à M. Rigault, l'engageant à rédiger un procès-verbal de ce qui s'est passé depuis l'affaire de M. Planter.

24 novembre 1789.
Original et copies (5 p.). A. N., D XXIX^b 2, n° 17.

3229. — Lettre de M. Dières à l'Assemblée nationale pour protester contre le mémoire du sieur Rigault et se justifier des inculpations portées contre lui, notamment au sujet du titre de commandant général de l'armée envoyée par le Roi et l'Assemblée nationale, qu'il s'était donné pour produire plus d'effet sur l'esprit des rebelles.

24 novembre 1789.
Original signé, A. N., D XXIX^b 2, n° 17.

3230. — Mémoire du chevalier Dières, au sujet de la croix qui lui avait été décernée par la ville de Vernon, croix que, suivant la lettre de M. de Saint-Priest, le Roi refusait d'admettre, l'invitant à se contenter du titre de citoyen.

24 novembre 1789.
Minute, A. N., D XXIX^b 2, n° 17.

Cette distinction spéciale accordée à M. Dières et à quelques-uns de ses officiers indisposa l'opinion publique; l'auteur des *Révolutions de Paris*, n° XX, p. 20, disait ironiquement à ce propos : « MM. les chevaliers de l'ordre de Vernon voudront bien apprendre à leurs concitoyens quelles sont ces *mesures extraordinaires* qui méritent des marques de distinction au moment où nous anéantissons les distinctions. »

3231. — Mémoire justificatif des officiers municipaux, membres du comité de l'hôtel de ville et officiers de la garde nationale de Vernon, intitulé : « Narration de la conduite tenue par M. le chevalier Dières dans le commandement qui lui a été confié, tant des troupes nationales que des troupes du Roi, pour aller apaiser les troubles de Vernon et suivre le contenu de la proclamation du Roi, en suite du décret de l'Assemblée nationale du 28 octobre 1789. »

25 novembre 1789.
Minute, A. N., D XXIX^b 2, n° 17.

3232 — Lettre de M. Dières, commandant les détachements de la garde nationale parisienne envoyée à Vernon lors des troubles, rendant compte au président de l'Assemblée nationale de sa mission pour le rétablissement de l'ordre.

6 décembre 1789.
Minute, A. N., C 32, n° 272ter.

3233. — Lettre des députés de cent cinq citoyens de Vernon, réclamant contre la conduite tenue par M. Dières, au président de l'Assemblée nationale, pour le prier de retirer de l'ordre du jour leur affaire, dont se trouvent saisis le district des Petits-Augustins et la Commune de Paris.

11 décembre 1789.
Original signé, A. N., C 32, n° 272ter.

Les principaux habitants de Vernon, au nombre de cent cinq, demandaient dans leur dénonciation que la conduite du sieur Dières fût blâmée par le district dont il était membre. Le journal des *Révolutions de Paris*, n° XXII, p. 23, analyse les chefs d'accusation contenus dans la plainte des habitants de Vernon et examine les jugements contradictoires rendus par le district des Petits-Augustins et la municipalité : d'une part, le district, par arrêté du 9 décembre, suspendit le sieur Dières de ses fonctions de commandant de bataillon; d'autre part, la Commune décida, le lendemain, que M. Dières continuerait l'exercice de ses fonctions, *les choses demeurant en l'état*. Un nouvel arrêté du district, pris le 22 décembre, considérant celui des représentants de la Commune comme non avenu, retira à M. Dières les pouvoirs de commandant de bataillon; mais celui-ci parvint, au moyen d'un subterfuge, à se faire réintégrer dans ses fonctions. (Cf. *Révolutions de Paris*, n° XXIII, p. 22, n° XXIV, p. 27, n° XXV, p. 29.)

3234. — Lettre de M. Delavigne, député de la municipalité de Paris, au président de l'Assemblée nationale, au sujet des troubles de Vernon.

14 décembre 1789.
Minute, A. N., C 32, n° 272ter.

§ 5. — Opérations du département des Subsistances de la municipalité de Paris (octobre 1789-octobre 1791).

3235. — Résultat de l'entrée et de la sortie des grains et farines des magasins de Saint-Martin, de l'École militaire et Corbeil.

1er octobre 1789-31 mars 1790.
Minute, A. N., F7 4644.

3236. — Délibération du district de Bonne-Nouvelle, demandant qu'en vue de faciliter l'approvisionnement de Paris, il fût fait défenses d'exporter des grains au delà des limites prescrites par l'arrêt du Conseil, qu'il fût pris dans chaque district vingt gardes nationaux chargés de veiller à l'arrivée des blés, qu'un inventaire exact des grains fût dressé par les municipalités et que les boulangers forains fussent autorisés à mener du pain dans la capitale, avec nomination de vingt-quatre commissaires chargés de communiquer la délibération en question aux districts.

2 octobre 1789.
Extrait signé, Bibl. de la ville de Paris, (dos. VI-22).

3237. — Lettre du ministre de la maison du Roi à M. Bailly, donnant avis que les commandants de maréchaussée des villes, dont les marchés sont affectés à l'approvisionnement de Paris, ont reçu l'ordre de s'y rendre, les jours de vente, pour assurer l'exécution de l'arrêt du Conseil du 7 septembre 1789.

4 octobre 1789.
Minute, A. N., O1 500, fol. 507.

3238. — Arrêté du district de Saint-Honoré pour l'envoi de deux soldats citoyens chez chaque boulanger.

5 octobre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., nouv. acq. fr. 2643, fol. 119.

3239. — Dénonciation portée par le sieur Blémont, ancien officier de maréchaussée, au Comité des recherches, contre l'abbesse d'Origny, à cause de la non-exécution d'un marché passé, le 21 juillet 1789, au nom du Comité permanent de Paris pour la fourniture de soixante sacs de blé.

9 octobre 1789.
Minute, A. N., D XXIXb 26, no 260.

3240. — Procès-verbal et information du commissaire Picard-Desmarest, au sujet de l'enlèvement, par quatre boulangers de Paris, d'une voiture chargée de dix sacs de farine, amenée par le sieur Goriot, meunier à l'Isle-Adam.

12 octobre 1789.
Minutes (2 p.), A. N., Y 15100.

3241. — Ordre du département des Subsistances pour l'expédition immédiate à Paris de toutes les farines provenant des grains saisis, le 6 octobre, dans les magasins de M. Gallet à La Ferté-Milon.

12 octobre 1789.
Minute, A. N., F7 4644.

3242. — Lettre de M. Bailly, transmettant à l'Assemblée nationale copie d'une lettre de la municipalité d'Epernon, où elle déclare que l'augmentation du prix des blés et la difficulté d'en trouver sur les marchés l'empêcheront d'expédier le second convoi de farines, destiné à l'approvisionnement de la capitale.

13 octobre 1789.
Minute signée et copie (2 p.), A. N., D XXIXb 25, no 254.

3243. — Procès-verbal dressé par le district de Saint-Marcel au sujet de l'arrestation du sieur Jean Castenet, entrepreneur de jardins, accusé de propos séditieux tenus pour cause du manque de pain, et relaxé par le commandant Aclocque, avec invitation à se montrer plus réservé à l'avenir.

21 octobre 1789.
Original signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3244. — Délibération de la municipalité de Crépy-en-Valois [et plainte à M. de La-fayette et aux représentants de la Commune, au sujet de la circulation des grains et des troubles provoqués par un détachement de garde nationale du district de Saint-Gervais.

21 octobre 1789.
Copies (2 p.), A. N., D XXIXᵇ 25, nº 253.

3245.— Arrêté du comité de Saint-Louis-de-la-Culture, approuvant le projet de voyage du sieur Challier, accompagné du sieur Boulla, à Valmondois, pour y surveiller les accaparements de grains imputés au sieur Gendron.

25 octobre 1789.
Extrait signé, avec lettre du sieur Challier et passeport de l'Hôtel de Ville (3 p.), Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3246. — Lettre du sieur Leblois, d'Orléans, au district de Saint-Marcel, demandant ce qu'est devenu le mémoire relatif aux subsistances, par lui remis, pendant son séjour à Paris, au sieur Auger.

25 octobre 1789.
Original, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3247. — Requête anonyme à l'Assemblée nationale, au sujet de la pénurie du pain, qu'on attribue à des gens malintentionnés et payés, avec déclaration portant qu'à vingt-cinq lieues à la ronde, les boulangers ont assuré que, si l'on taxait le pain à 25 sols, ils se feraient fort d'approvisionner la capitale.

26 octobre 1789.
Minute non signée, *A. N.*, D XXIXᵇ 25, nº 253.

3248. — Lettre de M. de Vauvilliers, lieutenant de maire au département des Subsistances, priant M. Freteau de lui envoyer un décret formel, autorisant et obligeant les municipalités à faire fermer les marchés.

29 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIXᵇ 25, nº 254.

3249. — Lettre de M. Sarot, avocat au Parlement, aux représentants de la Commune de Paris, les engageant à rendre publics les noms de ceux qui seront chargés de veiller à l'approvisionnement de la capitale, en leur déférant même la qualité de conseiller de la ville de Paris, suivant les idées exprimées dans sa *Correspondance patriotique*.

30 octobre 1789.
Copie, *A. N.*, D XXIXᵇ 25, nº 254.

3250. — Lettre de M. Charpin, administrateur au département des Subsistances, accusant réception d'une lettre de l'Assemblée nationale à l'adresse du maire de Paris.

31 octobre 1789.
Minute, *A. N.*, C 32, nº 271.

3251. — Motion de M. Pomier, commissaire des guerres, membre du district des Filles-Saint-Thomas, pour la continuation des approvisionnements par le Bureau de la Ville, afin d'assurer la subsistance de Paris.

Sans date (octobre 1789).
Minute, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3252. — Mémoire d'un patriote, habitant de Paris, appelant l'attention sur la situation alarmante de la capitale par suite de la disette de farine.

Sans date (octobre 1789).
Minute, *A. N.*, D XXIXᵇ 2, nº 21.

3253. — Enregistrement de commissions données par M. Necker à divers particuliers, pour l'approvisionnement.

Octobre 1789.
Registre original, *A. N.*, F¹¹ 6.

3254.— Lettres du ministre de la maison du Roi à M. Bailly et à M. La Tour du Pin, transmettant la demande de M. Lefèvre de Gineau, chargé par la Commune de Paris d'achats de blés en Picardie, à l'effet d'établir un magasin au château de Ham, avec réponse à cette demande.

1ᵉʳ, 9 novembre 1789.
Minutes, *A. N.*, O¹ 500, fol. 539, 546.

3255. — Lettre du sieur Hallé, négociant en farines à Essonnes pour la provision de Paris, signalant le chômage, faute de blés, des moulins tant à Corbeil qu'à Essonnes, de nature à compromettre gravement l'approvisionnement de Paris.

2 novembre 1729.
Minute, *A. N.*, D XXIXᵇ 26, nº 256.

3256. — Lettre du corps municipal de Crépy-en-Valois, se plaignant de la conduite de M. de Sercilly, commandant une compagnie du district de Saint-Laurent, venu pour acheter le tiers de la récolte, ce qui a fait monter le prix du blé de 27-29 livres à 30-33 livres.

2 novembre 1789.
Minute, A. N., D XXIXᵇ 26, nº 256.

3257. — Rapport du sieur Ruel, député par le département des Subsistances dans les deux Vexins, pour y faire des achats de grains destinés à Paris, dénonçant aux représentants de la Commune les municipalités des Andelys, de Gisors, de Vernon et de Charleval, et faisant connaître les dangers qu'il a courus.

4 novembre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXᵇ 2, nº 17.

3258. — Amendement de M. Desormeaux, avocat, membre du district de Saint-Gervais, à la motion de M. Lair-Duvaucelles, adoptée par le district, à l'effet d'enjoindre aux propriétaires de porter, chaque semaine, aux marchés les plus voisins le surplus de leurs grains, mesure qui épargnera à la municipalité la prime de 8 livres par sac accordée aux boulangers faisant venir des farines à Paris.

4 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIXᵇ 25, nº 255.

Par un arrêté du 4 novembre, le district de Saint-Gervais décida la présentation à l'Assemblée nationale, par une députation dont faisait partie M. Desormeaux, de cette motion de M. Lair-Duvaucelles et de son mémoire sur les subsistances, intitulé : *Abondance des grains et farines dans Paris ou la Cause de la disette dévoilée* (imprimé de 19 pages), A. N., C 32, nº 271.

3259. — Nomination, par le district des Petits-Augustins, de commissaires chargés de vérifier chez les boulangers du district la quantité de farines en magasin et les fournées qui seront faites, cette nuit même.

4 novembre 1789.
Original signé, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3260. — Lettre du sieur Pannetier, marchand épicier, faubourg Saint-Antoine, envoyant au Comité des recherches la liste des moulins sur le bord de la Seine, de Corbeil à Essonnes, qui ne fonctionnent plus.

4 novembre 1789.
Minute, A. N., D XXIXᵇ 26, nº 256.

3261. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, demandant un détachement pour protéger les achats de blés faits en Picardie par M. Lefèvre de Gineau pour la ville de Paris, et leur emmagasinement dans le château de Ham.

5 novembre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 7 rº.

3262. — État général d'emplacement des corps et détachements employés aux ordres de M. le marquis de Lafayette, dans l'arrondissement de Paris, et destinés à la protection des marchés et des convois de subsistances.

5 novembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton nº 57.

3263. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Vauvilliers, lieutenant de maire chargé des Subsistances, lui faisant part des dispositions prises par M. de Puységur pour assurer l'arrivée, par la Somme, de navires chargés de grains pour l'approvisionnement de Paris et garantir le transport des convois.

5 novembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton nº 57.

3264. — Lettre de M. Beauvais de Préau, président du district des Prémontrés, adressant à l'Assemblée nationale un mémoire concernant les moyens de pourvoir aux subsistances du royaume, en particulier de la capitale.

6 novembre 1789.
Minutes signées (2 p.), A. N., D XXIXᵇ 26, nº 256.

3265. — Lettre de M. Lair-Duvaucelles, vice-président du district de Saint-Gervais, soumettant au Comité des recherches diverses observations relatives aux subsistances.

7 novembre 1789.
Minute signée, A. N., D XXIXᵇ 26, nº 256.

3266. — Lettre du sieur Menouvrier Defresne à l'Assemblée nationale, proposant, pour obvier aux accaparements, une diminution graduelle du prix du blé, chaque mois.

7 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 256.

3267. — Lettre de la municipalité de Crépy-en-Valois au comité des Subsistances de la ville de Paris, au sujet de la faculté donnée aux boulangers et marchands d'acheter le blé ailleurs que sur les marchés, faculté de nature à favoriser les accaparements et faire hausser le prix du blé.

7 novembre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIX 20, n° 145 bis.

3268. — Lettre anonyme, proposant de faire à domicile la distribution du pain dans Paris, pour obvier aux scandaleux abus commis à la porte des boulangers.

8 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3269. — Lettre du sieur Louis Meunier, de Pont-Sainte-Maxence, communiquant un projet pour remédier à la disette de Paris par la délivrance de certificats des achats de grains aux marchands des pays fournissant de blés la capitale.

10 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3270. — Lettre du sieur Gillaboz, ancien conseiller au Parlement de Douai, exposant ses vues pour approvisionner Paris au moyen d'achats faits sur les marchés par les officiers municipaux des villes du royaume.

10 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3271. — Mémoire anonyme adressé à l'Assemblée nationale, à l'effet d'assurer l'approvisionnement de Paris dans les quinze lieues de son pourtour.

11 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3272. — Lettre du ministre de la guerre au comte de Sommièvre, au sujet de la nécessité où M. de Puységur s'est trouvé de garder le bataillon de Berwick pour escorter les convois de grains que la ville de Paris fait venir de l'étranger par la Somme.

11 novembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

3273. — Lettres du ministre de la guerre à la municipalité d'Amiens et à M. de Puységur, les invitant à protéger les convois de grains arrivant par la Somme pour l'approvisionnement de Paris et dirigés sur Amiens, à cause du mauvais état de la route de Beauvais.

13 novembre 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

3274. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Vauvilliers, lieutenant de maire, lui faisant part des dispositions prises pour l'arrivée par Amiens des convois de grains destinés à l'approvisionnement de Paris.

13 novembre 1789.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

3275. — Lettre du district de Saint-Marcel à l'Assemblée nationale, déclarant que la prime de 8 livres par sac, accordée aux boulangers, autorise les vendeurs à augmenter leurs prix, et que la taxe des grains est le seul moyen de ramener l'abondance.

14 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 258.

L'allocation d'une prime aux boulangers, pour chaque sac de farine qu'ils feraient entrer dans Paris, fut l'une des dernières opérations du comité des Subsistances, auxquelles prit part Bailly, elle fut votée le 2 octobre.
Cf. *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 407.

3276. — Enregistrement des mandements délivrés sur la caisse de la Ville pour le compte des subsistances.

17 novembre 1789-26 octobre 1790.
Registre de 276 pages, *A. N.*, H 2199.

3277. — Lettre de M. de Vauvilliers, lieutenant de maire, au président du Comité des rapports, l'informant de l'impossibilité de faire droit à la requête du sieur Mollet touchant l'alimentation du moulin de Saint-

Quentin, mais promettant de lui donner de la besogne, dès qu'on aura des grains.

18 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 96.

3278. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, demandant l'établissement d'un corps de garde à la communauté de l'Enfant-Jésus, pour protéger le magasin de riz de la municipalité ainsi que le quartier fort peu sûr.

19 novembre 1789.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 12 v°.

3279. — Requête du sieur Antoine Periot, premier capitaine d'une compagnie du corps de la Bazoche, commandant un détachement chargé de faciliter l'approvisionnement de la capitale, au comité militaire de Paris, afin d'obtenir une place dans la cavalerie parisienne.

23 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, C 197, n° 160[36].

3280. — Arrêté du district de Saint-Magloire, adressant ses félicitations à M. de Vauvilliers, lieutenant au département des Subsistances, pour l'état prospère des approvisionnements en grains et farines de la capitale.

23 novembre 1789.
Extraits signés (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3281. — Projet d'établissement d'une « marmite nationale » dans chaque district pour la nourriture des pauvres, à l'instar du curé de Sainte-Marguerite, au moyen d'un prélèvement de 8 livres sur les 18 livres par jour que reçoivent les députés.

23 novembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3282. — Mémoire concernant les causes principales de la disette factice que la capitale éprouve actuellement et les moyens d'y remédier.

Sans date (novembre 1789).
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 26, n° 257.

3283. — Communication au district de Notre-Dame par le sieur Jean Maidy, limonadier, parvis Notre-Dame, de lettres par lui reçues de Stenay, contenant des révélations intéressantes sur le prix des grains.

1er décembre 1789.
Expédition conforme, *A. N.*, D XXIX^b 29, n° 292.

3284. — Lettres du ministre de la guerre à M. Necker et à M. Bailly, maire de Paris, les prévenant des dispositions hostiles des habitants de Ham, et de leur résolution de s'opposer à l'entrée du détachement envoyé à l'effet de garder le dépôt de grains établi dans le château pour l'approvisionnement de Paris.

2 décembre 1789.
Minutes (2 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

3285. — Mémoire sur l'utilité d'établir un bureau pour suivre la manutention des blés et farines et assurer l'approvisionnement de Paris, déposé au comité des Subsistances par M. Rousselet, député de Provins.

Sans date.
Minute, *A. N.*, D XLI 2.

3286. — Mémoire des sieurs Gambier, Violet et Mazure, fariniers, approuvé par le district des Blancs-Manteaux, offrant d'approvisionner Paris, sans exiger aucune avance ni employer aucun moyen coercitif.

Sans date (fin 1789).
Copie, *A. N.*, D XXIX^b 25, n° 255.

3287. — Registres d'entrées et de sorties des grains et farines, administration de 1789 et 1790.

Deux registres in-fol., *A. N.*, H 2200-2201.

3288. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, au sujet de la cession abusive de farine par les boulangers aux amidonniers, le priant de faire prêter main-forte aux employés chargés de la perception des droits sur l'amidon.

2 janvier 1790.
Copie, *B. N.*, Mss. fonds français 11697, fol. 20 r°.

Le département des Subsistances avait décidé, le 19 octobre, que toutes les farines défectueuses et avariées seraient transportées à l'abbaye Saint-Victor et vendues exclusivement à des amidonniers ou colleurs. *Journal de Paris*, n° 303, p. 1390.

3289. — Lettre du ministre de la guerre à M. d'Harcourt, l'autorisant à garnir de troupes les deux chasse-marée armés sur la Seine pour sauvegarder le transport des grains destinés à Paris.

2 janvier 1790.
Minute. Arch. hist. Guerre, carton n° 57.

3290. — Lettre de M. de Vauvilliers, lieutenant de maire au département des Subsistances, à l'évêque de Châlons, l'assurant n'avoir formé aucune demande à l'Assemblée nationale.

21 janvier 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 96.

3291. — Requête de Jean-François Guyon de Fremont, commandant du bataillon de Saint-Laurent, propriétaire de l'île de la Loge, près de la machine de Marly, demandant la permission d'y établir un moulin à blé, avec lettre à ce sujet de M. Cahier de Gerville à M. de Vauvilliers.

8 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3292. — Lettre de M. de Vauvilliers au ministre de la guerre, adressant un mémoire du sieur Loliot, marchand de blé à Vic-sur-Aisne, chargé de l'approvisionnement de Paris dans le Soissonnais, et renouvelant la demande d'un détachement de dragons, avec réponse favorable du ministre, accordant trente hommes

24 février, 6 mars 1790.
Minutes signées et mémoire (4 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 61.

3293. — Lettres de M. Bailly à M. de Lafayette, l'engageant à prendre des mesures pour faciliter la circulation des grains et farines, et réprimer tous désordres à La Ferté-Milon, à Meaux, à Rebais et à La Ferté-sous-Jouarre.

3, 5 mars 1790.
Copies (2 p.), *B. N.*, Mss., fonds français 11697, fol. 47, 49.

3294. — Jugement du tribunal municipal, ordonnant une enquête au sujet de l'établissement demandé par le sieur Louis-Maximin Pigeaux d'un second moulin à blé sur la rivière des Nonnettes, affluent de l'Oise, afin de servir à l'approvisionnement de Paris.

5 mars 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3295. — Lettres du ministre de la guerre au commandant du régiment de Dragons de la Reine, à M. de Blossac et à M. de Bercheny, intendant à Soissons, ordonnant l'envoi à Vic-sur-Aisne d'un détachement destiné à protéger la circulation des grains pour la subsistance de la capitale.

6 mars 1790.
Minutes (3 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 61.

3296. — Délibération du district de Saint-Étienne-du-Mont, décidant l'envoi d'une députation chargée d'exprimer à M. de Vauvilliers toute sa gratitude pour les soins qu'il a donnés aux approvisionnements de la capitale.

9 mars 1790.
Expédition conforme, *A. N.*, F^7 4644.

3297. — Lettre du département des Subsistances de Paris au ministre de la guerre, demandant, au nom des habitants de Vic-sur-Aisne, le logement au château du détachement du régiment de la Reine-Dragons, avec la requête des habitants et mémoire à l'appui, du 1er avril 1790.

12 mars 1790.
Minutes (3 p.), Arch. hist. Guerre, carton n° 61.

3298. — Quittances délivrées à M. de Vauvilliers par M. Garat, premier commis du Trésor public, pour sommes représentant le produit de la vente des farines fournies par le gouvernement.

20 mars-4 octobre 1790.
Minutes (29 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3299. — Procédure et sentence du Châtelet contre six particuliers convaincus d'avoir vendu et livré plusieurs sacs de farines avariées, et pour ce fait condamnés à une amende.

27 mars 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, Y 10497.

3300. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Vauvilliers, président du dépar-

tement des Subsistances, l'informant de l'impossibilité de loger au château le détachement de trente dragons envoyé à Vic-sur-Aisne, et déclarant qu'il serait nécessaire, pour garantir la circulation des grains, de le caserner dans une maison vacante de la localité.

3 avril 1790.
Minute. Arch. hist. Guerre, carton n° 62.

3301.—Lettre de M. de Vauvilliers, chargé, en octobre 1789, de l'administration des approvisionnements de la Ville, à l'Assemblée nationale, énumérant les mesures prises à cette époque pour préserver Paris de la disette, et se justifiant du reproche qu'on lui faisait d'avoir accepté une gratification du gouvernement.

12 avril 1790.
Minute signée, *A. N.*, C 38, n° 336.
Ed. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIII, p. 86.

3302. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Vauvilliers, lui annonçant le retrait du détachement placé à Vic-sur-Aisne, qui n'est plus nécessaire pour assurer la subsistance de la capitale.

14 avril 1790.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 62.

3303. — Lettre du président de l'Assemblée nationale à M. de Vauvilliers, lui annonçant l'insertion au procès-verbal de la lettre qu'il avait adressée à l'Assemblée, le 13 avril, pour se justifier d'avoir reçu du gouvernement une gratification de 5,000 livres, et rendant hommage à son patriotisme.

17 avril 1790.
Original signé du marquis de Bonnay, *A. N.*, F7 4644.

3304. — Lettre de M. de Vauvilliers au président de l'Assemblée nationale, le priant d'être l'interprète de sa gratitude auprès des représentants de la Nation française pour les témoignages glorieux de leur estime.

18 avril 1790.
Autographe, *A. N.*, C 38, n° 336.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XIII, p. 144.

3305.— Correspondance relative aux subsistances, tenue par M. de Montaran, chargé de ce département.

1er mai 1790-31 janvier 1792.
Copies (2 registres), *A. N.*, F11 2, 3.

3306. — Lettre du sieur Lepaire, de Corbeil, déclarant que la célérité exigée pour l'approvisionnement de la capitale, du 25 septembre au 25 décembre 1789, ne lui a point permis de tenir registre exact des convois, et que ceux qui ont fait charger ses bateaux sont MM. Rolland de Corbeil, Lamare et Hallé d'Essonnes.

14 mai 1790.
Minute. *A. N.*, D XXIXb 26, n° 260.

3307.— Renvoi, par l'Assemblée des représentants de la Commune, au Comité des rapports de deux lettres des officiers municipaux de Vemars, Longperrier et Saint-Mard, dénonçant des laboureurs que l'on accusait d'exciter le renchérissement des grains dans les marchés.

7 juin 1790.
Extrait conforme scellé, *A. N.*, D XXIXb 6, n° 91.

3308.— Projet de décret pour la sûreté des approvisionnements de Paris, renvoyé au Comité de constitution par le sieur Mennessier

26 juin 1790.
Minute, *A. N.*, D IVb 13, n° 250bis.

3309. — Lettre du département des Subsistances de la municipalité au maire de Paris, certifiant que les farines de mauvaise qualité, dont les échantillons ont été adressés par le Comité des recherches, ne sortent point des magasins de la Ville.

6 juillet 1790.
Minute signée, avec lettre du sieur Bouchot, garde-magasin de l'École militaire (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 7, n° 103.

3310. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, attestant que la farine de mauvaise qualité, signalée à leur attention, ne provient point des magasins de la Ville, surtout de celui de l'Arsenal qui n'est pas encore ouvert.

7 juillet 1790.
Autographe. *A. N.*, D XXIXb 7, n° 103.

3311. — Lettre du district des Théatins à M. de Vauvilliers, lieutenant de maire au département des Subsistances, montrant, en présence de l'effervescence populaire et des bruits relatifs à un siège de Paris par les troupes étrangères, le danger de laisser sortir des farines de Paris en ce moment.

13 août 1790.
Minute signée, avec certificat, *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 146.

En effet, des rixes fréquentes s'élevaient entre le peuple et la garde nationale; le 13 août, notamment sur le Pont-au-Change, la garde à cheval fut assaillie par une grêle de pierres et les cavaliers furent obligés de mettre le sabre à la main.
Cf. *Journal de la Cour et de la Ville*, 1790, t. IV, n° 45, p. 360.

3312. — Lettres de M. de Vauvilliers, lieutenant de maire au département des Subsistances, au président du Comité du commerce et au vice-président du district des Théatins, au sujet de l'arrestation illégale d'une voiture de farines vendues par la municipalité et envoyées à Lyon.

14 août 1790.
Minute et copie (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 13, n° 146.

3313. — Plan du sieur Mappemonde, proposant de convoquer à l'Hôtel de Ville les marchands de blé et de farine, pour soumissionner la fourniture des sacs de farine jusqu'au 1er octobre 1790, et de frapper six médailles pour les plus consciencieux.

Sans date (avant le 1er octobre 1790).
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 25, n° 255.

3314. — Election de M. Jean-François de Vauvilliers, professeur au Collège royal, l'un des quarante-huit membres de la municipalité, comme administrateur au département des Subsistances, avec lettre d'envoi de M. Bailly.

13 octobre, 2 novembre 1790.
Extrait signé et original, *A. N.*, F^7 4644.

3315. — Lettre de M. de Montaran à M. de Vauvilliers, le priant de donner des ordres à ses préposés dans les magasins de Vernon et de Pontoise, pour la remise des farines cédées par M. Necker, avant sa retraite du ministère, à la régie des vivres de la marine.

25 octobre 1790.
Original signé, *A. N.*, F^7 4644.

3316. — Décret de l'Assemblée nationale, décidant la vente à la municipalité de Paris des grains et farines qui se trouvent emmagasinées, soit à l'École militaire, soit dans d'autres dépôts, pour le compte de la Nation.

12 novembre 1790.
Original, *A. N.*, A 30, n° 807.
Ed. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, novembre 1790, p. 69.

3317. — Jugement du tribunal municipal, ordonnant l'exécution des ordonnances du 28 décembre 1787 et 24 février 1790, et le retrait, par les sieurs Le Dru et la femme Nau, du moulin de Feuquières du bassin d'entre le Pont-au-Change et le Pont-Neuf, avec requête présentée, le 12 mars, pour obtenir le bail de ce moulin, et procès-verbal du 16 mars au 16 avril, constatant la position des moulins dans le bassin en question.

30 novembre 1790.
Minutes (7 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3318. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, à M. de Vauvilliers, le priant de venir conférer avec lui au sujet de la taxe du pain à Saint-Maur.

15 décembre 1790.
Original, *A. N.*, F^7 4644.

3319. — « Projet de subsistance pour procurer l'abondance dans la capitale, en détruisant les accaparements, au moyen de commissaires de la Ville chargés d'acheter les blés pour l'approvisionnement chez les cultivateurs et fermiers. »

Sans date (1790).
Minute, *A. N.*, D VI 44, n° 664.

3320. — Requête du sieur Rubigny de Bertheval, tanneur à Paris, au Comité des subsistances, déplorant l'absence de farine d'orge et de seigle pour mélanger à la mauvaise farine, et déclarant que les villages des environs de Paris sont sans pain et sans farine.

Sans date (1790).
Minute, *A. N.*, D XLI 1.

3321. — État des comptes à fournir au département des Subsistances pour raison des approvisionnements qui ont été faits, dans lequel se trouve compris le compte de la ville de Paris pour achats de grains, du 14 juillet 1789 au 1er décembre 1790.

Janvier 1791.
Minute, A. N., D VI 15, n° 158.

3322. — Lettre adressée par M. Bailly, au nom du département des Subsistances, au président du Comité des rapports, touchant l'arrestation, par la municipalité et la garde nationale de Frières-Faillouel, d'un bateau chargé de grains pour l'approvisionnement de Paris.

13 janvier 1791.
Minute, *A. N.*, D XXIXb 16, n° 179.

3323. — Lettre de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, à M. de Vauvilliers, ancien lieutenant de maire, lui réclamant pour la troisième fois, au nom du corps municipal, le compte de son administration provisoire.

15 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, F7 4644.

3324. — Lettres de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, à M. de Vauvilliers, demandant des renseignements sur le bail passé par la Ville avec le sieur Becquet, pour un grand magasin à blé, rue Amelot.

17 janvier, 27 avril 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F7 4644.

3325. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, priant M. de Vauvilliers de lui envoyer une copie certifiée de la lettre de M. Necker qui l'autorisait à vendre les farines du gouvernement, pour servir de justification aux livraisons faites à M. Léger.

18 janvier 1791.
Original, *A. N.*, F7 4644.

3326. — Lettres de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, et de M. Bailly à M. de Vauvilliers, le priant de vouloir bien faire remettre les pièces dont M. Gallet demande communication, afin d'empêcher cette malheureuse affaire d'aller plus loin.

18 janvier 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F7 4644.

3327. — Lettre de M. de Lessart au ministre de la guerre, exprimant les craintes du département des Subsistances pour le passage de plusieurs bateaux de grains dans le canal de Saint-Quentin, ainsi que pour les magasins du sieur Caron remplis d'approvisionnements destinés à la capitale, et demandant l'envoi immédiat de quatre cents hommes de cavalerie, afin de réprimer l'insurrection dans les vingt-deux villages qui bordent le canal.

19 janvier 1791.
Minute signée, Arch. hist. Guerre, carton n° 66.

3328. — Lettre du ministre de la guerre à M. de Rochambeau, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour assurer dans le département de l'Aisne la circulation des grains destinés à l'approvisionnement de Paris.

21 janvier 1791.
Minute, Arch. hist. Guerre, carton n° 66.

3329. — Arrêté de la section du Roule, relatif aux menées du club monarchique, prétendu patriotique, et à ses distributions dans différents quartiers de sommes et de cartes pour avoir du pain au-dessous du cours.

26 janvier 1791.
Copie conforme, avec lettre d'envoi du président (2 p.), *A. N.*, D XXIXb 33, n° 339.

3330. — Déclaration du sieur Julien Digard, boulanger, rue Saint-Denis, reçue par la section du Louvre, au sujet des menaces à lui adressées par un particulier qui voulait ne payer que 7 sols un pain de quatre livres.

27 janvier 1791.
Copie conforme, *A. N.*, D XXIXb 17, n° 186.

3331. — Lettre de M. Bailly aux administrateurs au département des Subsistances, touchant la reddition du compte des avances faites par l'État pour les subsistances, de 1789 à 1791, réclamée par le directeur

du Trésor, ladite lettre transmise à M. de Vauvilliers par M. Raffy, administrateur.

31 janvier 1791.
Copie et minute (2 p.), *A. N.*, F^7 4644

3332. — Résumé de l'inventaire fait par M. de Vauvilliers et M. Filleul, son successeur comme administrateur au département des Subsistances, des grains et farines se trouvant dans les magasins au 3 février 1791, avec leur estimation.

Minutes (2 p.), *A. N.*, C 205, n° 160^{72}.

3333. — Adresse de la municipalité de Paris à l'Assemblée nationale, la priant de décréter que les droits sur les consommations seront exactement les mêmes que ceux des autres villes du royaume et que 6 millions seront payés à la municipalité par le Trésor public, à imputer sur les 15 millions qui lui sont dus, somme qu'elle se propose de consacrer en partie aux subsistances.

7 février 1791.
Extrait des délibérations du Conseil général de la Commune, *A. N.*, D VI 10, n° 103.
Cf. *Archives parlementaires*, 1re série, t. XXIII, p. 52.

3334. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, à M. de Vauvilliers, demandant avec instance tous les cartons du département restés entre ses mains, dont il ne peut refuser communication à M. Gallet, sous peine d'être dénoncé comme agissant de concert avec M. de Vauvilliers pour lui ôter les moyens de se justifier.

12 février 1791.
Original, *A. N.*, F^7 4644.

3335. — Lettres de M. de Vauvilliers à M. de Lessart, ministre de l'intérieur, et à M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, déclarant n'avoir entre les mains aucun compte ou registre appartenant au département et refusant, comme peu équitable, la communication de sa correspondance, réclamée par le sieur Gallet, avec réponse du ministre.

13 février, 20 mars 1791.
Minutes (4 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3336. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, à M. de Vauvilliers, le priant de lui communiquer le travail qu'il avait préparé au sujet de l'acquisition projetée par la Ville des moulins et magasins de Corbeil.

15 février 1791.
Original signé, *A. N.*, F^7 4644.

3337. — Rapport de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, sur la pétition présentée, le 25 février, par M. Gallet, pour obtenir d'abord le remboursement de 23,272 livres, prix des grains à lui appartenant, enlevés à La Ferté-Milon par M. de Vauvilliers, puis l'autorisation de compulser les archives du département des Subsistances afin d'établir son droit de propriété, et arrêté du corps municipal, ordonnant la remise dans la huitaine par M. de Vauvilliers des papiers et cartons de son cabinet au département, avec mémoire de M. de Vauvilliers en réponse à celui de M. Gallet, un état des farines envoyées à Paris par M. Gallet, et table des pièces concernant son affaire.

15 février, 24 mars 1791.
Copies et extraits conformes (6 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3338. — Lettre de M. de Vauvilliers à M. de Lessart, ministre de l'intérieur, montrant la nécessité, pour mettre Paris à l'abri de la famine, d'avoir en permanence deux entrepôts à l'extérieur, l'un à Corbeil, l'autre à Pontoise.

16 février 1791.
Minute, *A. N.*, F^7 4644.

3339. — Lettre de M. de Montaran à M. de Vauvilliers, le priant de faire opérer la remise entre ses mains des farines existant encore à Pontoise, à Meulan, à Mantes et à Vernon, que la municipalité de Paris n'a pas l'intention d'utiliser pour son approvisionnement et qui se détériorent journellement.

18 février 1791.
Original signé, *A. N.*, F^7 4644.

3340. — Quittance d'une somme de 1,706 livres reçue du département des Subsistances par le sieur Pierre-Louis Dortu,

marinier à Noyon, pour 975 septiers de blé chargés à Dallon, et dont la majeure partie a été pillée à Liez, 499 sacs seulement étant arrivés à Paris.

20 février 1791.
Original signé, *A. N.*, F^7 4644.

3341. — Lettre de M. Bailly, transmettant au Comité des recherches copie d'une lettre du commandant du détachement de hussards, chargé de protéger aux environs de Chauny les embarquements de grains pour la ville de Paris, auxquels dix-sept villages doivent s'opposer.

22 février 1791.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 18, n° 192.

3342. — Lettre de M. Bailly au Comité des recherches, au sujet de l'état d'insurrection des paroisses qui bordent le canal de Saint-Quentin à Chauny, sur lequel se font les embarquements de grains pour l'approvisionnement de Paris.

23 février 1791.
Minute signée, avec arrêté du directoire de l'Aisne (2 p.), *A. N.*, D XXIX^b 18, n° 192.

3343. — Lettre de M. de Vauvilliers à M. de Lessart, déclarant qu'il ne peut se mêler de la remise à M. de Montaran des farines existantes dans les magasins de Pontoise et de Meulan.

23 février 1791.
Minute, *A. N.*, F^7 4644.

3344. — Lettre de M. de Vauvilliers à M. de Lessart, ministre de l'intérieur, afin de démontrer que c'est au gouvernement seul qu'il doit rendre compte de sa gestion, et réponse du ministre, déclarant qu'il ne partage point cette opinion et que M. de Vauvilliers n'a eu de rapport avec le ministre des finances, que comme administrateur de la municipalité chargé de l'approvisionnement.

23 février, 17 mars 1791.
Minutes (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3345. — Lettres de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, et de M. Pitra, concernant le recouvrement du prêt de 100,000 écus consenti aux boulangers de Paris en novembre et décembre 1789, et les poursuites qui auraient été exercées à cet effet.

16 mars 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3346. — Lettres de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, et de M. Pitra à M. de Vauvilliers, au sujet de la location faite à la Ville par le sieur Grillon, charpentier, d'une maison pour y établir un magasin à farine.

16 mars 1791.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3347. — État des farines des magasins de Corbeil, expédiées à M. Cosme Leleu, en vertu de son autorisation de vente.

26 mars 1791.
Minute, *A. N.*, F^7 4644.

3348. — État des grains et farines entreposés dans les magasins appartenant à la ville de Paris.

27 avril 1791.
Original, *A. N.*, F^7 4644.

3349. — Arrêtés du corps municipal, décidant la nomination de quatre commissaires pour revoir le compte de M. de Vauvilliers et en faire un rapport, et interdisant la communication par M. Bernier, l'un des commissaires chargés de l'examen des comptes municipaux, des pièces se trouvant entre ses mains.

2, 12 juillet 1791.
Extraits conformes (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

3350. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, major général de la garde nationale, l'informant de l'émeute qui a eu lieu, le matin, dans le faubourg Montmartre, où l'on s'est porté chez les boulangers et où l'on a enlevé le pain au prix qu'on a voulu en donner, le priant en même temps de consigner les compagnies du centre et d'envoyer des patrouilles dans le faubourg Montmartre.

15 août 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697

3351. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, à M. de Vauvilliers, demandant s'il consent à demeurer responsable des grains et farines déposés dans les magasins de la Ville jusqu'à la clôture définitive des inventaires et prisées, et s'il entend que les farines livrées à M. Léger avant cette clôture soient comprises dans les comptes, déclarant enfin que l'administration ne passera plus de marchés pour les issues.

17 août 1791.
Original. A. N., F^7 4644.

3352. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, lui annonçant que quatre compagnies sont casernées à la barrière Sainte-Anne et devront fournir de fortes patrouilles pour la protection des boulangers.

19 août 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

3353. — Lettre de M. Bailly à M. de Gouvion, le priant d'envoyer à la Halle aux blés des forces suffisantes pour maintenir l'ordre pendant les heures de vente, avec réponse de M. de Gouvion à ce sujet.

31 août 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

3354. — Lettre du sieur Bourdon, ancien premier commis des finances, électeur de 1789 et 1790, à l'Assemblée électorale du département de Paris, lui adressant un mémoire imprimé intitulé l'*Antiéconomiste*, relatif à l'organisation du service des subsistances, dont l'examen sérieux est commandé par ce qui se passe à Paris relativement au pain.

3 septembre 1791.
Imprimés, avec note manuscrite (2 p.), *A. N.*, B^1 11.

3355. — Prélèvement, par des commissaires de la section des Lombards, d'échantillons de farine de mauvaise qualité, tant chez les boulangers qu'à la Halle, pour être examinés, et invitation aux autres sections de nommer des commissaires afin de remédier au renchérissement des blés et à la vente de farines défectueuses.

3 septembre 1791.
Original signé, Bibl. de la Ville de Paris (dos. VI-22).

Une commission, composée de boulangers, de pâtissiers et de médecins, examina neuf cornets de farine prise dans neuf différents sacs et trouva que la farine de quatre de ces cornets pouvait être mélangée à d'autre, dans la proportion d'un douzième, que celle des cinq autres n'était susceptible d'aucun emploi comestible.

Le rapport des commissaires de la section des Lombards fut livré à la publicité; il se trouve à la fin des délibérations imprimées de la section des Lombards (*A. N.*, B^1 11) adressées à l'Assemblée électorale. Charles Villette en rendit sommairement compte dans la *Chronique de Paris*, n° 254, p. 1028. D'après le procès-verbal en question, « l'état de putréfaction de ces farines, que l'on force les boulangers d'employer, ne peut être que très malfaisant et devenir la source de quantité de maladies. » Charles Villette ajoute comme appréciation personnelle : « J'ai vu deux pains que l'on a fait cuire avec l'ensemble de ces cornets de farines, le diable n'en mangerait pas. »

3356. — Lettre de M. Bailly à M. de Lafayette, le priant de faire surveiller la Halle aux blés et d'en renforcer le poste, à cause de l'augmentation du prix du pain et des troubles qui pourront en résulter.

3 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

Anacharsis Cloots, dans un article envoyé à la *Chronique de Paris*, attribuait le renchérissement des blés à diverses causes accidentelles et momentanées, comme les travaux de la moisson, la rareté extraordinaire des journaliers, le défaut de vent et d'eau paralysant deux espèces de moulins, enfin les manœuvres d'agents qui se présentaient chez les fermiers pour y faire des commandes mensongères, il adjurait le peuple de se plaindre moins vivement de la cherté ou qualité du pain, et de se garder surtout d'accepter le pain de la Cour. (*Chronique de Paris*, n° du 10 septembre 1791, p. 1020.

3357. — Lettre de M. de Gouvion, major général de la garde nationale, à M. Bailly, au sujet de la fermentation populaire occasionnée par l'augmentation du prix du pain et des mesures de protection qu'il a cru devoir prendre pour les boulangers.

4 septembre 1791.
Copie, *B. N.*, Mss., fonds français 11697.

V. dans les *Révolutions de Paris*, n° 113,

p. 437, l'article consacré à la cherté du pain et à l'émeute populaire du 6 septembre, à la Halle aux blés, où le cri de *A la lanterne* se fit entendre. L'auteur de cet article demandait formellement que les farines échauffées et corrompues fussent vendues aux amidonniers et que les approvisionnements fussent faits à l'avenir avec plus de discernement.

Dans le numéro de la *Chronique de Paris*, daté du 25 août, on donnait à entendre que l'on avait cherché, mais en pure perte, à soulever le faubourg Saint-Antoine à l'occasion du renchérissement du pain.

3358. — Lettre de M. Bailly à l'état-major de la garde nationale, demandant que la Halle des grains et farines fût l'objet d'une surveillance particulière et que le corps de garde de l'intérieur fût placé sous les ordres d'un officier supérieur, de façon à pouvoir réprimer tout désordre.

8 septembre 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

3359. — Lettre de M. Filleul, administrateur au département des Subsistances, pour accompagner l'envoi de deux exemplaires de son rapport imprimé contenant le compte rendu de sa gestion, dont il devait donner lecture, le 27 septembre, au Conseil général de la Commune.

26 septembre 1791.
Minutes et imprimé (3 p.), Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3360. — Nomination par la section des Gobelins de douze commissaires chargés de se transporter dans les autres sections pour connaître les mesures adoptées au sujet des subsistances, notamment pour s'enquérir au département des Subsistances de la quantité et qualité des approvisionnements, soit dans les marchés, soit dans les magasins, enfin d'exiger la destruction des farines avariées.

28 septembre 1791.
Copie conforme, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3361. — Nomination de commissaires par la section des Quatre-Nations pour porter à la municipalité un arrêté concernant l'exécution de celui du corps municipal du 27 et les dispositions à prendre pour le poids du pain, avec délibération de la section, annonçant que le Conseil général de la Commune avait accueilli favorablement leur adresse.

29 septembre, 1er octobre 1791.
Extrait conforme, Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3362. — Arrêté de la section des Enfants-Rouges, proposant diverses mesures relatives à la question des subsistances, notamment le séquestre des farines reconnues avariées, la vente sur le carreau de la Halle de farines de bonne qualité, l'interdiction de transporter hors Paris, même pour les moudre, partie des grains appartenant à la municipalité, la reddition d'un compte exact et détaillé des achats de grains et farines par la municipalité, et les approvisionnements des boulangers.

3 octobre 1791.
Minute, avec rapport signé des six commissaires de la section et lettre d'envoi (3 p.), Bibl. de la ville de Paris (dos. VI-22).

3363. — Marché passé entre César-Gabriel Filleul, administrateur au département des Subsistances, et le sieur Léger, négociant, pour toutes les issues provenant de la mouture des blés de la municipalité.

17 octobre 1791.
Original signé, *A. N.*, F^{7} 4644.

3364. — Lettre de M. Bailly, priant de veiller avec soin au maintien du bon ordre en raison de la fermentation signalée à la Halle à l'occasion de la tenue du marché.

19 octobre 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

§ 6. — Approvisionnement de Paris en bois et charbons, en viandes de boucherie. — Police des rivières (1789-1791).

3365. — Homologation, par le Bureau de la Ville, de la délibération prise par les marchands de bois flotté pour la provision de Paris dans leur assemblée du 19 mars 1789.

Copies conformes (2 p.), *A. N.*, Z[1h] 447.

3366. — Permissions du Bureau de la Ville :

1° Au sieur La Rible, d'ouvrir un chantier de bois à brûler près des berges des fossés de la Ville, boulevard Saint-Antoine;

2° A la veuve Toulouze, d'ouvrir le chantier du Cheval-Noir, rue des Fossés-Saint-Bernard;

3° Au sieur Lemore, d'ouvrir le chantier de la Belle-Etoile, rue de la Ville-Lévêque;

4° Au sieur Favreux, d'ouvrir au Gros-Caillou, au coin des rues de l'Université et de Saint-Jean, le chantier de la Providence;

5° Au sieur Fondrier, d'ouvrir un chantier de bois de chauffage, rue du Petit-Vaugirard.

12, 19 mai, 19 juin, 7 juillet, 22 septembre 1789.
Minutes (11 p.), *A. N.*, Z[1h] 447.

3367. — Permission du Bureau de la Ville aux marchands de bois pour la provision de Paris, de faire la recherche des bois emportés par les grandes eaux, lors du débordement de la Cure et du Cousin, au mois d'avril précédent.

26 mai 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z[1h] 447.

3368. — Ordonnance du Bureau de la Ville, autorisant les sieurs Humbert, Desécoutes, Robequin, Godot de Mauroy et Godot Des Bordes, marchands de bois flotté, à réparer les barrages de Marcilly et de Troyes sur la Seine, et de contracter à cet effet un emprunt de 20,000 livres.

19 juin 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z[1h] 447.

3369. — Rapport fait au procureur du Roi et de la Ville, par le sieur Magin, touchant le mémoire présenté par le sieur Humbert à l'effet d'obtenir le payement de deux mille quatre cents sacs prêtés pour faire voiturer par terre les charbons de la Marne.

25 juin 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3370. — Décision du Bureau de la Ville, donnant aux marchands de charbon de terre pour la provision de Paris acte de la jurisprudence du Bureau, relativement à la vente et débit du charbon de terre sur les ports publics ou places publiques de la capitale.

10 juillet 1789.
Minutes signées (3 p.), *A. N.*, Z[1h] 447.

3371. — Ordonnance de police municipale, concernant les charbons voiturés par terre pour la provision de Paris.

2 octobre 1789.
Original signé de Bailly avec imprimé (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3372. — Observations sur l'approvisionnement de bois et charbons de la ville de Paris et la nécessité d'étendre son arrondissement, par Jean-Louis Magin, inspecteur général de la navigation.

19 octobre 1789.
Expédition signée, déposée au greffe le 4 novembre, *A. N.*, H 1960.

3373. — Commission de la municipalité au sieur Gabriel Rocquain de Vienne, pour recevoir les droits de halle et de gare appartenant à la ville de Paris sur les charbons.

20 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3374. — Permission de vendre et débiter des fagots, à raison de 3 sols, accordée

par la municipalité à trois marchands de bois, sur leur requête.

29 décembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 447.

3375. — Ordonnance de police rendue par le tribunal municipal sur le rapport de M. Boullemer de La Martinière, faisant défenses aux voituriers de charger plus d'une voie de bois par charrette, à peine de 100 livres d'amende.

19 janvier 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3376.— Ordonnance de police rendue par le tribunal municipal sur le rapport de M. Cahier de Gerville, au sujet des désordres et abus commis par les charretiers et voituriers sur les ports, ainsi que par les gagne-deniers connus vulgairement sous le nom de *chercheurs*.

29 janvier 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3377. — Ordonnance de police rendue par le tribunal municipal sur le rapport de M. Boullemer de La Martinière, enjoignant aux plumets porteurs de charbons de *charger à col*, soit au bateau en vente, soit sur la place du faubourg Saint-Antoine, les voies de charbon demandées par les consommateurs.

5 février 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3378.— Permission accordée par le tribunal municipal au sieur Magny de Maisonneuve, banquier, pour exploiter le grand chantier de bois à brûler près de la porte Saint-Bernard, tenu sous le nom du sieur Chavigny.

19 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3379. — Décisions du tribunal municipal sur requêtes, permettant :

1° Au sieur Cagnion, d'ouvrir un chantier de bois à brûler sur un terrain vague, au coin de la rue de Notre-Dame-des-Champs et du Montparnasse (avec délibération du district des Prémontrés à ce sujet) ;

2° Aux sieurs Gailliard, Tartenat et Chauveau, d'ouvrir un chantier de bois à brûler, rue de Charenton, à l'Image-Saint-André ;

3° Au sieur Beauquesne, d'ouvrir un chantier sur le quai hors Tournelle, à la Croix-d'Argent ;

4° Au sieur Ledoux, d'exploiter le chantier de la Croix-d'Or, quai Saint-Bernard ;

5° Au sieur Bonneville fils, d'ouvrir le chantier du Lever-du-Roi, rue Amelot ;

6° Au sieur Rondot, d'exploiter les chantiers Saint-Louis, rue de Seine, à Saint-Marcel, et de l'Écu-de-France, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain ;

7° Au sieur Lefèvre, d'exploiter le chantier de la Maison-Rouge, quai Saint-Bernard ;

8° Au sieur Dubeau, d'ouvrir le chantier de l'Opéra, rue de Bondy ;

9° Aux sieurs Gilles, huissier au Châtelet, et Quay, marchand de bois à Brie-Comte-Robert, d'ouvrir, rue d'Aval, le chantier de la Forêt-de-Sénart ;

10° Au sieur Pelletier, d'ouvrir un chantier sur un terrain en marais, rue Pinon, Chaussée-d'Antin ;

11° Au sieur Borne, d'ouvrir un chantier sur un terrain, rue de l'Université, au Gros-Caillou ;

12° Au sieur Gauché, d'exploiter le chantier du Saint-Esprit, rue des Fossés-Saint-Bernard.

22, 26 février, 12 mars, 20, 27 avril, 1er, 11, 18 juin, 12, 19 octobre, 9, 12, 23 novembre 1790.
Minutes (à chaque jugement se trouvent annexés la requête et souvent le procès-verbal d'enquête), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3380. — Ordonnance de police rendue par le tribunal municipal, sur le rapport de M. Boullemer de La Martinière, pour le garage des moulins et lâchage des bateaux sur la Seine entre le Pont-au-Change et le Pont-Neuf.

26 février 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3381. — Ordonnance de police du tribunal municipal, portant suppression du rang appelé *tour d'aventure*, entre les plumets porteurs de charbons et enjoignant l'inscription de leur tour et rang sur une liste unique.

13 avril 1790.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3382. — Lettre de M. de Vauvilliers au procureur général syndic, transmettant, avec une lettre de la municipalité de Coulanges, un projet d'ordonnance du département des Subsistances pour l'interruption du flottage.

15 mai 1790.
Minutes (3 p.), *A. N.*, H 1960.

3383. — Jugement rendu par le tribunal municipal, conformément à la requête des marchands de bois intéressés au flottage sur les ruisseaux, affluents de l'Yonne, décidant l'interruption pendant douze jours du flottage sur les ports de Clamecy, de La Forêt, de Coulanges et Précambaut, afin de permettre l'arrivage de 20,000 cordes de bois pour l'approvisionnement de Paris en 1790.

15, 18 mai 1790.
Minutes signées (2 p.), *A. N.*, H 1960.

3384. — Ordonnance de police rendue par le tribunal municipal à l'effet de réglementer le portage du charbon par les plumets.

4 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, H 1960.

3385. — Décision du tribunal municipal, autorisant sur leur requête les sieurs Humbert père et fils, Claude Etignard de la Faulotte, Robequin, Desécoutes, Godot de Mauroy, Tepenier de Montbaron et Truchy, marchands de bois pour la provision de Paris, à réparer les écluses et barrages au port de Brienon-l'Archevêque et sur les rivières d'Armance et d'Armançon, dégradés par les glaces de l'hiver de 1788 et 1789 et les débordements qui ont suivi, et de contracter pour ces réparations un emprunt de 10,340 livres.

20 juillet 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3386. — Jugement du tribunal municipal, rendu à la requête des marchands de bois intéressés au flottage sur les rivières de la Cure et du Cousin, ordonnant que les meuniers et propriétaires de moulins sur ces rivières seront obligés de tenir libres leurs vannes et pertuis, et de les ouvrir à toute réquisition devant le passage des bois.

7 septembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3387. — Décision du tribunal municipal en faveur du sieur Tepenier de Montbaron, lui accordant l'autorisation de faire marquer de marques spéciales le bois qu'il fera flotter sur les ports et ruisseaux de l'Yonne.

15 octobre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3388. — Décision du tribunal municipal, accordant au sieur Antoine Pelletier, marchand de bois, l'autorisation d'ouvrir un chantier, rue d'Artois, Chaussée-d'Antin, sur un terrain loué par M. de Laborde, sous certaines restrictions et réserves, notamment à condition d'empêcher la dégradation du pavé, le bruit des voitures et de garder le chantier, pour qu'il ne serve pas de retraite aux brigands durant l'hiver, avec enquête de *commodo* et *incommodo*, plan des lieux et lettres du département des Subsistances.

19 octobre 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, Z^{1h} 448.

3389. — Lettre de M. de Vauvilliers, administrateur au département des Subsistances et Approvisionnements, au président du Comité des rapports, concernant la réponse demandée, le 26 septembre précédent, relativement à l'affaire du sieur Lalande, marchand de bois.

29 octobre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX 96.

3390. — Adresse des marchands de bois pour la provision de la ville de Paris, demandant l'échange d'une somme de 40,000 à 50,000 livres par mois en assignats contre du numéraire, afin de pouvoir payer les ouvriers employés au flottage des bois destinés à l'approvisionnement de Paris, de 1791 à 1792.

16 novembre 1790.
Minute signée, *A. N.*, D VI 3, n° 11.

3391. — Lettre de M. de Vauvilliers à M. Vernier, président du Comité des finances, transmettant une lettre de la municipalité de Coulanges-sur-Yonne, relative à l'arrêt du bois de flottage destiné à l'approvisionnement de Paris par les habi-

tants de Clamecy, au préjudice de ceux de Lucy et des villages voisins.

16 décembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 10, n° 103.

3392. — Lettre de M. de Vauvilliers à M. Vernier, exprimant le regret d'avoir vu rejeter la demande d'un secours en numéraire, formée par les marchands de bois du Morvan pour le salaire de leurs ouvriers, qu'il sera impossible de payer avec des billets, les plus petits étant de 50 livres.

18 décembre 1790.
Minute, *A. N.*, D VI 6, n° 42.

3393. — Lettre de M. Bailly à l'Assemblée nationale, transmettant diverses délibérations relatives à la cessation du flottage dans le Nivernais, qui laissent en souffrance l'approvisionnement de la capitale.

15 janvier 1791.
Minutes signées, *A. N.*, D XXIX 84.

3394.—Délibération du Conseil général de la Commune et lettres de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, demandant l'abrogation, comme temporaires, des ordonnances des 8 juillet 1784 et 24 avril 1785, établissant la taxe des bois à brûler, avec note de la députation de la Nièvre, témoignant le désir d'être entendue sur ce point.

17, 19, 23 février 1791.
Extrait et minutes signées (4 p.), *A. N.*, D IV 51, n° 1485.

3395. — Lettre de M. Bailly à M. de Lajard, le priant de prendre des mesures d'ordre pour contenir la foule qui se portera, le soir même, au Conseil général de la Commune, où doit se discuter la diminution du prix du bois.

24 février 1791.
Original signé, *A. N.*, AF^{II} 48, n° 167.

3396. — Exposé du sieur Leblond, du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, aux États-Généraux, pour empêcher l'accaparement des vins par les commissionnaires et gros marchands.

16 septembre 1789.
Minute, *A. N.*, D XLI 1.

3397. — Lettre de M. Bailly à l'Assemblée nationale, envoyant la réponse des administrateurs au département des Subsistances à la pétition des marchands herbagers de Normandie.

28 novembre 1789.
Minute signée, *A. N.*, C 34, n° 290.

3398. — Réfutation de la pétition présentée à l'Assemblée nationale par les marchands herbagers de Normandie pour la résiliation de leurs baux, pétition considérée comme nuisible à l'approvisionnement de la capitale, et décision du Comité d'agriculture.

30 novembre 1789.
Minutes (2 p.), *A. N.*, C 34, n° 290.

3399.— Envoi, par le district des Cordeliers, d'un mémoire du sieur Pion montrant l'impossibilité d'assurer l'approvisionnement de Paris en viandes de boucherie, par suite du refus des marchands de bœufs à Poissy d'accepter en payement les billets de la Caisse d'escompte.

25 janvier 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D VI 10, n° 103.

3400. — Lettre du département des Subsistances au président du Comité d'agriculture, demandant, en vue de l'approvisionnement en moutons de la ville de Paris, un décret qui maintienne provisoirement jusqu'à la Saint-Martin 1791 les marchands dans leur droit de troupeau à part en Lorraine.

2 octobre 1790.
Original signé, *A. N.*, F^{11} 202.

3401. — Pétition des marchands bouchers du faubourg Saint-Germain au Comité des finances, se plaignant du refus des commis de la Caisse de Poissy de recevoir en payement des droits les coupons d'intérêts d'assignats que les ouvriers et artisans leur donnent dans leur commerce, avec lettre du sieur de l'Epinay, fermier géné-

ral, déclarant que ces coupons seront reçus à l'avenir.

29 novembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D VI 6, n° 48.

3402. — Mémoire des marchands de bestiaux étrangers pour l'approvisionnement de la capitale, sollicitant une prime afin de compenser la perte éprouvée sur les assignats, transmis par le directoire du département de Paris au Comité d'agriculture et de commerce, et arrêté du Comité concluant au rejet de la demande.

6, 18, 19 juillet 1791.
Minutes et copie (3 p.), *A. N.*, D VI 10, n° 103; AF*I 12, 239e séance du Comité.

3403. — Rapport sur la visite des rivières faite par M. Vergne, échevin, conjointement avec M. Ethis de Corny, procureur du Roi et de la Ville, déposé au greffe le 26 octobre.

15 mai-7 juin 1789.
Copie authentique, signée de M. Vergne, *A. N.*, H 1960.

3404. — Délibérations et adresses des municipalités placées le long des rivières sur lesquelles s'étendait la juridiction de Paris (dans l'Yonne et la Nièvre), ainsi que des marchands de bois et de charbon pour le maintien de cette juridiction.

Juin-octobre 1790.
Extraits (29 pièces), *A. N.*, D IV 50, n° 1446.

3405.—Autorisation donnée par le Bureau de la Ville à M. de Vauvilliers, pour l'exécution de réparations à divers passages de la rivière d'Yonne, montant à 28,000 livres.

22 juin 1790.
Extrait certifié, *A. N.*, F7 4644.

3406. — Lettre de M. Bailly à M. de Vauvilliers, lui envoyant l'inventaire des délibérations prises par diverses communes, au sujet de la juridiction de la municipalité de Paris sur les ports et rivières servant à son approvisionnement, avec un état de ces délibérations.

20 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, F7 4644.

3407. — Lettre de M. Bailly à M. Target, pour accompagner l'envoi des délibérations et adresses des municipalités placées le long des rivières sur lesquelles s'étendait la juridiction de la Ville, et demander une décision au sujet du maintien du tribunal municipal.

22 janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D IV 50, n° 1446.

3408. — Mémoire du sieur Tenaille de Châtillon sur la nécessité de conserver à la municipalité de Paris son ancienne juridiction sur les ports et rivières d'où elle tire ses approvisionnements.

Janvier 1791.
Minute signée, *A. N.*, D IV 50, n° 1446.

3409. — Lettre de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, au ministre de la justice, lui adressant deux mémoires relatifs à l'origine de la juridiction municipale sur la Seine et les rivières affluentes, avec une ordonnance du 24 janvier 1520 et deux arrêtés du corps municipal des 23 et 25 mai 1791, et montrant la nécessité pour la ville de Paris de conserver l'administration et la police des rivières afin d'assurer son approvisionnement en bois et charbons.

30 mai 1791.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, BB2 1.

3410. — Lettre des commissaires de la municipalité, membres du tribunal municipal, au ministre de la justice, appelant son attention sur la lacune du rapport de M. Démeunier, en ce qui concerne la juridiction du tribunal au point de vue du contentieux des subsistances.

7 juin 1791.
Original signé, *A. N.*, BB2 1.

ADDITIONS

PRELIMINAIRES

MÉMOIRES ET RÉCITS PERSONNELS

3411. — Tableau des principaux événements de la Révolution et des décrets de l'Assemblée nationale (Tome 1er).

Copie, 1 cahier de 347 pages, avec trois cahiers du t. II, le dernier relatif à la mort de Favras, *A. N.*, C 185, n° 613.

Ce manuscrit renferme notamment un chapitre consacré à la prise de la Bastille et un autre concernant le meurtre de Foullon et de Bertier.

CHAPITRE PREMIER

JOURNÉES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION

§ 1. — Journée du 28 avril 1789. — Incendie et pillage des maisons Reveillon et Henriot.

3412. — Lettre de M. de Flandre de Brunville au garde des sceaux, annonçant qu'il a été sursis à l'exécution de la femme Bertin, qui, au moment de la lecture du jugement, a révélé son état de grossesse, et que le sieur Mary, qui a été pendu, n'a fait aucune déclaration de nature à donner connaissance des auteurs de l'émeute.

22 mai 1789.

Original signé, *A. N.*, BB16 702.

3413. — Certificat des bourgeois et habitants du faubourg Saint-Antoine, attestant que Marie-Jeanne Trumeau, femme de Silvain Bertin, et son mari ne sont perturbateurs du repos public, querelleurs ou séditieux.

7 juin 1789.

Original avec nombreuses signatures, *A. N.*, BB16 702.

3414. — Mémoire du sieur Réveillon, propriétaire de la manufacture de papiers de Courtalin, appuyant auprès du garde des sceaux la pétition du sieur Bertin en faveur de Jeanne Trumeau, dont l'exécution a été ajournée par suite de son état de grossesse, et demandant sa grâce.

2 juillet, 5 août 1789.

Original signé, avec texte de la pétition du sieur Bertin, en date du 4 mai 1789 (2 p.). *A. N.*, BB16 702.

3415. — Lettre de M. de Flandre de Brunville à Mme Necker, lui transmettant des éclaircissements sur le rôle joué dans

l'émeute Réveillon par la femme Bertin, dont l'exécution tardive produirait un effet peu utile, et demandant s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures de clémence en faveur des nombreux prisonniers encore détenus au Châtelet pour cette affaire, avec lettre du garde des sceaux à Mme Necker sur le même objet.

9 juillet 1789.
Autographe et minute (2 p.), *A. N.*, BB^{16} 702

3416. — Lettre de M. de Flandre de Brunville au garde des sceaux, déclarant qu'en présence de la mise en liberté des coaccusés de la femme Bertin, prononcée par le Châtelet sous la pression des habitants du faubourg Antoine, et de la longue détention de cette malheureuse, il ne voit aucun inconvénient à lui accorder la grâce sollicitée par le sieur Réveillon.

14 août 1789.
Original signé, *A. N.*, BB^{16} 702.

3417. — Certificat du sieur Renouard aîné, fabricant de gazes, établissant que le nommé Etienne Farcel, son ancien ouvrier, s'est trouvé enveloppé dans la foule et arrêté à tort parmi les séditieux, et que sa femme et ses enfants sont dans la misère la plus désespérée.

29 mars 1790.
Original, *A. N.*, BB^{16} 702.

3418. — Lettre de M. de Flandre de Brunville au garde des sceaux, envoyant un exemplaire imprimé du jugement prononcé contre le sieur Etienne Farcel, compromis dans l'émeute Réveillon, jugement alors nécessaire pour réfréner les excès populaires, mais dont la rigueur pourrait être atténuée.

7 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, BB^{16} 702.

3419. — Lettre de M. de Flandre de Brunville au garde des sceaux, lui annonçant que, par suite de la cessation de ses fonctions, il ne peut retirer du greffe la procédure instruite contre le sieur Farcel, et renvoyant la lettre du ministre à M. Papillon.

24 janvier 1791.
Original signé, *A. N.*, BB^{16} 702.

3420. — Lettre de M. Papillon, prévôt général de la maréchaussée de l'Ile-de-France, adressant copie de la procédure instruite contre le sieur Étienne Farcel, l'un des misérables retirés en état d'ivresse de la cave du sieur Réveillon, et condamné aux galères en raison de ses excès et violences dans cette émeute, et contre la femme Bertin, qui s'est évadée de prison au commencement de la révolution.

6 février 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, BB^{16} 702.

3421.—Pétition de Marie-Jeanne Trumeau, femme du nommé Ch. Silvain Bertin, boucher, mère de sept enfants, au garde des sceaux, pour obtenir sa liberté entière et définitive.

24 février 1791.
Minute non signée, *A. N.*, BB^{16} 702.

3422. — Lettres du sieur Renouard, aîné, fabricant de gazes, rue Sainte-Apolline, au garde des sceaux, pour réclamer, en vertu de l'amnistie prononcée par l'Assemblée constituante, la mise en liberté du sieur Étienne Farcel, détenu au bagne de Brest, sous le n° 27169, à la suite de l'affaire Réveillon, et non élargi.

21 décembre 1791-18 mars 1792.
Minutes (4 p.), *A. N.*, BB^{16} 702.

3423.—Lettre de M. Delavigne, faisant fonctions de président du tribunal du quatrième arrondissement, au ministre de la justice, déclarant que la lettre écrite par le ministre, au sujet de l'application de l'amnistie du 15 septembre à la femme Bertin et à Étienne Farcel, concernait le quatrième tribunal provisoire chargé des affaires criminelles.

5 janvier 1792.
Minutes (2 p.), *A. N.*, BB^{16} 702.

§ 3. — Journée du 14 juillet.

A. — PRÉPARATIFS DE RÉSISTANCE. — MOUVEMENTS DE TROUPES AUTOUR DE PARIS.

3424. — Lettre adressée à la marquise de Vargès en son hôtel, rue de l'Université, par une de ses amies qui vient d'arriver à

Versailles, après avoir passé par la barrière des Invalides et contourné le Champ de Mars, souhaitant que Paris soit aussi tranquille que le paraît Versailles.

14 juillet 1789 (neuf heures du matin).
Original, avec note au dos, promettant 12 sols, si la lettre est rendue avant une heure de l'après midi, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

3425. — Lettre du baron d'Harambure, membre de l'Assemblée nationale, au marquis d'Harambure à Preuilly en Touraine, annonçant que Paris est plus tranquille et que le calme va sans doute renaître, grâce aux sages précautions du gouvernement.

Sans date (14 juillet 1789).
Autographe, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

3426. — Lettre écrite de Versailles par le sieur Mansot à M. d'Angenoust, colonel d'artillerie, déclarant qu'on regarde comme insurgés tous ceux qui prennent les armes à Paris sans la permission du Roi.

14 juillet 1789.
Minute signée, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

3427. — Lettre envoyée de Versailles par le sieur Petit au sieur Milon, chez la princesse de Bouillon, quai Malaquais, faisant mention de l'appareil militaire de Versailles, entouré de quarante mille hommes, des patrouilles de cavalerie circulant dans les environs et de la réponse de Louis XVI aux députés du Tiers.

14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

3428. — Lettre adressée de Versailles par M. Tirot à sa femme, rue et vis-à-vis le couvent du Cherche-Midi, lui apprenant que les députés du Tiers s'étaient rendus, la veille, chez le Roi pour le prier de faire retirer les troupes, et que le Roi leur avait répondu en leur donnant l'assurance que tout était prévu et en les invitant à travailler au rétablissement des finances.

Mardi matin, 14 juillet 1789.
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 44, n° 417.

3429. — Démission donnée par M. de Puységur de la charge de secrétaire d'État de la guerre.

13 juillet 1789.
Autographe, *A. N.*, C 223, n° 160.

3430. — Démission donnée par M. de Barentin des fonctions de garde des sceaux de France.

16 juillet 1789.
Autographe, *A. N.*, C 223, n° 160.

3431. — Projet de lettre de Louis XVI annonçant (à M. de Barentin) que, par suite des circonstances, il s'est déterminé à confier son département à l'archevêque de Vienne.

Sans date (16 juillet 1789).
Autographe, *A. N.*, C 223, n° 160.

3432. — Démission donnée par le duc du Châtelet de la charge de colonel des gardes du Roi.

16 juillet 1789.
Autographe, *A. N.*, C 223, n° 160.

D. — INCENDIE ET PILLAGE DES BARRIÈRES.

3433. — Lettre des administrateurs des domaines et finances, transmettant le rapport, fait le 3 novembre 1790, sur la demande formée par les sieurs Girard et Moreau, marchands de vin forains, pour obtenir une attestation de la perte des 84 pièces de vin qui leur furent volées, le 13 juillet 1789.

3 mai 1791.
Copie et minute (2 p.), *A. N.*, F^7 4644.

G. — VOLONTAIRES ET VAINQUEURS DE LA BASTILLE.

3434. — Certificat du comité du district de Saint-Louis-de-la-Culture, établissant que le sieur Jean-Joseph David, tué à l'attaque de la Bastille, laisse deux enfants, avec extrait mortuaire de l'église de Saint-Paul, qui constate son inhumation dans le cimetière de la paroisse.

28 septembre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, D IV 10, n° 153.

3435. — Pleins pouvoirs donnés, par l'assemblée tenue à l'Arsenal, à MM. Goisset et Mellot, ses commandants à l'attaque et

prise de la Bastille, pour la présentation d'un mémoire à l'Assemblée nationale en faveur des blessés et atteints d'incapacité de travail.

25 novembre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, D IV 10, n° 153.

3436. — Mémoire des sieurs Goisset, avocat, et Mellot, élève de l'Académie d'architecture, commandant deux détachements réunis à l'attaque et prise de la Bastille, à l'Assemblée nationale, à l'effet d'obtenir une petite pension en faveur des veuves, orphelins et blessés restés infirmes, et de former un corps dit les *Volontaires nationaux de la Bastille*, divisé en quatre compagnies, dont deux soldées, composées de la classe indigente, et deux autres de citoyens fortunés et pouvant servir pour l'honneur.

24 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, D IV 10, n° 153.

3437. — Adresse du district de Saint-Philippe-du-Roule à l'Assemblée nationale, protestant contre toute formation et création de corps militaires de chasseurs et surtout des volontaires de la Bastille, et demandant leur licenciement et incorporation dans la garde nationale.

25 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, AA 47, n° 1367.

3438.— Arrêté du district de Notre-Dame, réclamant la suppression absolue du corps des soi-disant Vainqueurs de la Bastille, « jusque dans ses houpettes, pompons et épaulettes jaunes », avec adresse des commissaires nommés à cet effet.

26 juin 1790.
Extrait conforme et original signé (2 p.), *A. N.*, D IV 4, n° 26.

3439. — Délibération de la section des Carmélites, demandant la suppression des corps armés, désignés à Paris sous les noms, soit de *Vainqueurs de la Bastille*, soit de *Volontaires de la Bastille*, qui ont été formés sans l'aveu de la Commune.

3 juillet 1790.
Extrait collationné, *A. N.*, D IV 3, n° 24.

3440. — Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, portant que l'état-major général de la garde nationale parisienne nommera deux commissaires qui, avec les six de l'Assemblée, seront arbitres dans le différend entre la compagnie des chasseurs de l'École militaire et la compagnie des Volontaires de la Bastille.

24 septembre 1790.
Extrait non signé, *A. N.*, B[1] 5.

J. — RÉTABLISSEMENT MOMENTANÉ DE L'ORDRE

3441. — Arrêté du Comité provisoire, ordonnant à ses architectes de procéder à la réparation des rues dépavées pour la défense de Paris.

21 juillet 1789.
Original signé, *A. N.*, H 1960.
Cf. n° 690.

§ 8. — Journées des 5 et 6 octobre.

A. — MOUVEMENT INSURRECTIONNEL A PARIS

3442. — Décision du comité de police de l'Assemblée des représentants de la Commune, autorisant les commis du greffe de l'Hôtel de Ville, afin de rétablir le service public, à briser les scellés apposés, la veille, par des inconnus sur la porte du greffe.

6 octobre 1789.
Original signé, *A. N.*, B[1] 5.

B. — MOUVEMENT INSURRECTIONNEL A VERSAILLES

3443.— Pleins pouvoirs conférés par l'assemblée municipale de Versailles à M. Le Cointre pour le maintien de la tranquillité.

5 octobre 1789.
Original signé, *A. N.*, W 290, n° 179 (dossier de Marie-Antoinette).
Éd. dans la *Déclaration de M. Lecointre, négociant, lieutenant-colonel commandant la première division de la garde nationale de Versailles*, 1790, pièces justificatives, p. 51.

3444. — Certificat du sieur Leroy, ancien commandant de la garde nationale de Versailles, constatant que la Reine a fait présent de trois drapeaux à cette garde nationale, et ordonné, le même jour, la fourni-

ture de deux sacs de farine aux boulangers de Saint-Cloud.

5 octobre 1789.
Original, *A. N.*, C 184, n° 376.

3445. — Ordre envoyé par M. de Lafayette à M. Le Cointre pour occuper tous les postes extérieurs et intérieurs du château, dès le départ du Roi, afin d'éviter les dégradations.

6 octobre 1789.
Original signé, *A. N.*, W 290, n° 179.
Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre*, 1790, pièces justificatives, p. 53.

3446. — Procès-verbal de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, constatant le décès du nommé L'Héritier, compagnon ébéniste à Paris, tué à Versailles dans la journée du 6 octobre.

6 octobre 1789.
Extrait conforme, *A. N.*, W 290, n° 179.
Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre*, 1790, pièces justificatives, p. 50.
Cf. n° 1035.

3447. — Commission donnée à MM. Le Cointre, lieutenant-colonel, Durup de Baleine et Thorillon, capitaines de la garde nationale de Versailles, à l'effet de rédiger un procès-verbal des événements du lundi soir, en raison des bruits mal fondés qui laissaient croire que c'était la garde nationale qui, la première, avait commencé à tirer sur les gardes du corps.

9 octobre 1789.
Original, avec signatures des officiers de la garde nationale, *A. N.*, W 290, n° 179.
Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre*, pièces justificatives, p. 53.

3448. — Lettre de M. d'Aguesseau, major-général des gardes du corps, en réponse à celle de M. Le Cointre, au sujet du mémoire imprimé, *Précis historique de la conduite des gardes du corps* et du silence qu'il convient de garder pour ne point rappeler le souvenir des journées des 5 et 6 octobre.

19 novembre 1789.
Original signé, *A. N.*, W 290, n° 179.
Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre*, pièces justificatives, p. 58.

3449. — Lettre du duc de Villeroy à M. Le Cointre, lieutenant-colonel de la garde nationale de Versailles, en réponse à sa lettre du 17, déclarant qu'ayant cessé son service auprès du Roi le 1er octobre, il n'a pu être bien instruit de ce qui s'est passé depuis cette époque, relativement aux gardes du corps, et n'a connu le *Précis historique* que très indirectement et longtemps après sa publication.

19 novembre 1789.
Copie, *A. N.*, W 290, n° 179.

3450. — Autorisation délivrée par le Comité des recherches de la municipalité de Paris à M. Le Cointre, lieutenant-colonel de la garde nationale, à l'effet de lever dans les registres des paroisses de Versailles les extraits mortuaires des personnes qui ont péri dans les journées des 5 et 6 octobre, avec pouvoir donné par M. Le Cointre à Pierre Loysel, son aide de camp.

9 décembre 1789.
Original signé, *A. N.*, W 290, n° 179.
Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre*, 1790, pièces justificatives, p. 51.

3451. — Lettre de M. de La Tour, major des gardes du corps, accompagnant l'envoi à M. Le Cointre d'un exemplaire du supplément à son ouvrage sur la *Maison militaire du Roi*, qui renferme quelques détails sur les malheureux événements des 5 et 6 octobre.

23 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, W 290, n° 179.

3452. — Lettre de M. Belleville, chevau-léger, à M. du Repaire, garde du corps, sauvé par M. de Sainte-Marie dans la matinée du 6 octobre, annonçant qu'il se propose d'envoyer aux journaux le récit exact des faits, qui a été dénaturé.

18 septembre 1790.
Original, *A. N.*, C 193, n° 160[22].

3453. — Extraits mortuaires de :

1° Jérôme-Honoré L'Héritier, compagnon ébéniste, âgé de dix-huit ans ;

2° François Rouph de Varicourt, garde du corps, âgé de vingt-neuf ans ;

3° François Pagès-Deshuttes, garde du corps, âgé de trente-six ans ;

Décédés à Versailles, le 6 octobre 1789,

d'après les registres de la paroisse de Notre-Dame.

12 octobre 1790.
Originaux signés, *A. N.*, W 290, nº 179.

Ed. dans la *Déclaration de M. Lecointre, négociant, lieutenant-colonel commandant la première division de la garde nationale de Versailles*, 1790, pièces justificatives, p. 49, 50.

3454. — Lettre des gardes du corps à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, prince du sang, protestant contre les récits mensongers et calomnieux contenus dans le mémoire publié sous son nom.

9 novembre 1790.
Copie conforme, *A. N.*, C 184, nº 379.

3455. — Dépositions de M. Bergasse (nº 4 de l'enquête), de Claude, dit Méricourt (nº 132), du marquis de Raigecourt (nº 204). de Boisse, garde du corps (nº 214), de Lambert de Frondeville (nº 177), d'Eudeline (nº 136), du vicomte de Mirabeau (nº 146) et du colonel de Virieu (nº 140), dans l'enquête relative aux journées des 5 et 6 octobre.

Copies (1 dos.), *A. N.*, C 193, nº 160[22].

3456. — Invitation du Comité des recherches de la municipalité de Paris à M. Le Cointre, de lui transmettre les noms des personnes qui ont entendu les détails contenus dans sa lettre du 3 de ce mois, avec récépissés des déclarations apportées par M. Le Cointre.

3 janvier 1790.
Original signé, *A. N.*, W 290, nº 179.

3457. — Lettre du sieur Chenaux, citoyen de la section de l'Oratoire, défenseur de Reine-Louise Audu, à M. Duport, ministre de la justice, adressant deux requêtes imprimées de sa cliente pour établir qu'elle n'est justiciable ni du Châtelet, comme tribunal d'attribution pour les crimes de lèse-nation, ni du tribunal provisoirement établi à Orléans, avec réponse du ministre qui déclare ne pouvoir se mêler de cette affaire.

13 avril 1791.
Original signé, minute et imprimés (4 p.), *A. N.*, BB[16] 701.

3458. — Mémoire justificatif adressé au ministre de la justice par Reine-Louise Audu, discutant les charges qui semblent peser sur elle et cherchant à en démontrer l'inanité.

Avril 1791.
Original signé de Reine-Louise Audu et contresigné par Chenaux, son défenseur, *A. N.*, BB[16] 701.

§ 9. — Journée du 21 octobre 1789.

3459. — Procès-verbal de la proclamation de la loi martiale dans les divers quartiers de Paris, par Edme-Bonnet Joffron, commissaire de police et huissier de l'Hôtel de Ville.

22 octobre 1789.
Copie conforme, *A. N.*, H 1960.

§ 10. — Procédures instruites au Châtelet de Paris pour crimes de lèse-nation.

3460. — Etat des différentes affaires qui s'instruisent au Châtelet contre les personnes accusées de crimes de lèse-nation.

Minute, Arch. du ministère de la justice.

3461. — Information dans l'affaire du prince de Lambesc.

13, 16 novembre 1789.
Copies conformes (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3462. — Interrogatoire de M. de Besenval.

21 novembre 1789.
Copie conforme, Arch. du ministère de la justice.

3463. — Lettre de Louis XVI, portant que les conseillers au Châtelet pourront s'assembler les lundis de chaque semaine pour l'instruction, le rapport et le jugement des procès pour crimes de lèse-nation.

13 décembre 1789.
Original signé, Arch. du ministère de la justice.

3464. — Arrêté du district des Jacobins-Saint-Dominique, à l'effet de suspendre les fonctions du Châtelet, comme tribunal

établi pour connaître des crimes de lèse-nation.

26 avril 1790.

Extraits conformes (2 p.), *A. N.*, D IV 3, n° 23.

3465. — Adresse du district des Cordeliers à l'Assemblée nationale pour obtenir la création d'un nouveau tribunal spécialement chargé de connaître des crimes de lèse-nation, et un décret défendant de rechercher les citoyens pour faits de la Révolution.

Sans date.

Original signé de Paré, président, *A. N.*, D IV 9, n° 131.

3466. — Pétition de Louis du Fresney, demandant la permission de voir son père et son frère, détenus dans les prisons de l'Abbaye, qui doivent être jugés par la Haute Cour d'Orléans.

30 mars 1791.

Minute, *A. N.*, C 64, n° 625.

3467.— Lettre de M. de Flandre de Brunville, procureur du Roi au ci-devant Châtelet, au ministre de la justice, faisant connaître la marche suivie par le Châtelet pour l'instruction des affaires de lèse-nation, et déclarant que, parmi toutes les personnes impliquées dans ces procès, se trouvaient seuls détenus les sieurs Bonne-Savardin, Monnedieres, Marguenot, Roussel, Carion et Louise-Reine Le Duc.

19 avril 1791.

Original signé, *A. N.*, BB³ 19.

3468. — Lettre du ministre de la justice au président de l'Assemblée nationale, appelant son attention sur l'inconvénient de déférer à la Haute Cour d'Orléans divers individus prévenus de simples délits qu'on ne saurait considérer comme crimes de lèse-nation, et annonçant que le transfèrement des accusés n'aura lieu que le jour où les prisons préparées par le département du Loiret seront en état de les recevoir.

21 avril 1791.

Minute, *A. N.*, BB³ 19.

3469. — Lettre de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, au ministre de la justice, annonçant l'envoi à l'accusateur public du tribunal provisoire séant à Orléans des pièces du procès de M. Trouard de Riolles.

3 mai 1791.

Original signé, *A. N.*, BB¹ 39.

3470. — Lettre du président du Comité des rapports au ministre de la justice, lui adressant l'état des procès de lèse-nation, qu'il a été chargé d'examiner en vertu du décret du 22 avril, et demandant communication des pièces de ces procédures pour en faire rapport à l'Assemblée.

13 juin 1791.

Original signé, *A. N.*, BB³ 19.

3471.— Lettre de M. Desmousseaux, substitut du procureur de la Commune, au ministre de la justice, envoyant les procès de lèse-nation, retirés du greffe du Châtelet, au nombre de trente-quatre, suivant l'état sommaire adressé pareillement au ministre.

5 août 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, BB³ 19.

3472. — Etat des procès dont l'instruction est commencée au Châtelet, comme crimes de lèse-nation, avec lettre d'envoi du ministre de la justice au président du Comité des rapports.

9 août 1791.

Minutes (2 p.), *A. N.*, BB³ 19.

3473. — Lettre du président du Comité des rapports au ministre de la justice, demandant communication des pièces relatives à M. de Bonne-Savardin, remises aux bureaux du ministère.

10 août 1791.

Original signé, *A. N.*, BB³ 19.

3474. — Lettre de M. Tassin de Villepion, commissaire du Roi près le tribunal du district d'Orléans, adressant au ministre de la justice l'état et inventaire des pièces concernant le sieur Bonne-Savardin, envoyées, le 23 août 1791, au Comité des rapports de l'Assemblée nationale par le Comité des recherches de la ville de Paris.

15 septembre 1791.

Minutes signées (2 p.), *A. N.*, BB³ 19.

§ 11. — Procès et Exécution du marquis de Favras.

3475. — Information et addition d'information contre le marquis de Favras.

29 décembre 1789, 24 janvier 1790.
Copies conformes (4 p.), Arch. du ministère de la justice.

3476. — Interrogatoires et confrontations de témoins du marquis de Favras.

15, 18 janvier 1790.
Copies conformes, Arch. du ministère de la justice.

3477. — Lettre de M. de Laporte à M. de Septeuil, trésorier de la liste civile, le priant de faire l'avance d'un quartier de la pension annuelle de 4,000 livres accordée par le Roi à la marquise de Favras, qui va quitter Paris sous peu de jours pour aller se fixer à Cologne.

15 novembre (1791).
Autographe, *A. N.*, C 187, n° 135.

3478. — Quittances délivrées par la marquise de Favras, née princesse d'Anhalt, au trésorier de la liste civile, pour plusieurs quartiers de sa pension, avec lettres de Mme de Favras et de M. de Laporte concernant la délégation donnée à M. de Favras pour toucher cette pension en l'absence de la marquise.

15 novembre 1791-2 juin 1792.
Autographes (5 p.), *A. N.*, C 187, n° 135.

D'après une déclaration de Louis XVI, extraite du procès-verbal des opérations faites au Temple, le 15 décembre 1792, le Roi reconnut avoir donné de l'argent par charité à la veuve Favras, mais protesta n'avoir jamais eu aucun rapport avec son mari.

Ed. *Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, réunies par la Commission des vingt et un*, p. 3.

§ 14.—Séance royale du 4 février 1790 et Prestation du serment civique.

3479. — Adresse du district des Minimes à l'Assemblée des représentants de la Commune, exprimant le vœu que le souvenir de l'adhésion du Roi à la nouvelle constitution fût perpétué par une médaille que fera frapper la Commune de Paris.

4 février 1790.
Original signé, *A. N.*, B¹ 5.

3480. — Arrêté du district des Blancs-Manteaux, enregistrant la prestation du serment civique par les citoyens du district et décidant la célébration d'un *Te Deum*, le dimanche suivant, dans l'église des Blancs-Manteaux.

4 février 1790.
Original signé et scellé, *A. N.*, B¹ 5.

3481. — Procès-verbal de la prestation du serment civique par les citoyens du district de Saint-Jean-en-Grève, et envoi d'une députation à l'Assemblée des représentants de la Commune.

4 février 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, B¹ 5.

3482. — Lettre de M. Fauchet, président de la Société fraternelle des anciens représentants de la Commune de Paris, au président de l'Assemblée nationale, demandant l'envoi d'une députation au service célébré à Notre-Dame pour rappeler la solennité civique du 4 février.

Janvier 1791.
Minute, *A. N.*, C 54, n° 535.

3483. — Adresse des citoyennes, décorées de médailles par la Commune de Paris pour leur patriotisme, à l'Assemblée nationale, renouvelant le serment d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi.

Janvier 1791.
Copie, *A. N.*, C 54, n° 535.

3484. — Adresse des employés aux entrées du département de Paris à l'Assemblée nationale, contenant la prestation de leur serment civique, malgré la privation de leurs emplois.

9 mars 1791.
Minute signée, *A. N.*, C 58, n° 584.

3485. — Adresse des maîtres et maîtresses d'école et de pension de Paris, de-

mandant leur admission devant l'Assemblée pour faire leur profession de foi civique.

15 mars 1791.
Minute, *A. N.*, C 64, n° 625.

3486. — Adresse présentée à l'Assemblée nationale par les maîtres et maîtresses des petites écoles de la ville et banlieue de Paris et contenant prestation du serment civique.

19 mars 1791.
Copie conforme, *A. N.*, C 58, n° 587.

§ 15. — Désordres au faubourg Saint-Antoine (24-25 mai 1790).

3487. — Information du commissaire Vanglenne au sujet du vol d'argenterie que trois particuliers avaient commis chez le sieur Ralet, marchand de vins traiteur, et au sujet de leur exécution sommaire par le peuple, qui, après les avoir enlevés des mains de la garde, en avait pendu deux dans le marché de Beauvau et assommé le troisième.

11 juin 1790.
Minutes (1 dos.), *A. N.*, Y 10011.

§ 17. — Journée du 14 juillet 1790.

3488. — Lettre de M. Charon, président des députés de la Commune pour le pacte fédératif, au président de l'Assemblée nationale, à l'effet de déterminer le mode de convocation des Français à la confédération générale.

8 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 13, n° 214.

3489. — Lettre du sieur Busserolle, sergent volontaire du bataillon des Jacobins-Saint-Dominique, au président de l'Assemblée nationale, exprimant ses craintes au sujet de l'exiguïté du Champ de Mars pour la fête de la Fédération et proposant de la célébrer dans la plaine des Sablons et dans celle de Clichy.

16 juin 1790.
Original, *A. N.*, D IV 13, n° 214.

3490. — Adresse aux représentants de la Commune, siégeant à l'Hôtel de Ville, par une citoyenne de Paris, demandant la réunion au Champ de Mars, le lendemain de la Fédération, des *dames confédérées* qui jureront d'élever leurs enfants dans les bonnes mœurs et les sentiments de patriotisme et d'attachement à la Nation, à la Loi et au Roi.

(25 juin 1790.)
Minute non signée, *A. N.*, D IV 4, n° 25 *bis*.

3491. — Adresse du bataillon du district de Saint-Louis-en-l'Ile au Comité de constitution, touchant le mode d'élection des électeurs chargés de choisir les députés de l'armée parisienne au pacte fédératif, et protestation de la compagnie Ledreux contre l'élection par le tirage au sort.

28 juin 1790.
Originaux signés (2 p.), *A. N.*, D IV 13, n° 214.

3492. — Pétition d'Alexandre de Baran, à l'effet d'obtenir l'admission au pacte fédératif des soldats volontaires de l'Ile-Bourbon.

28 juin 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 4, n° 26.

3493. — Lettre du sieur Besson, citoyen actif de la section de Saint-Martin-des-Champs, proposant d'ordonner, deux jours avant le 14 juillet, des prières de quarante heures avec office solennel pour remercier Dieu de la victoire remportée sur les ennemis de la Constitution.

(1er juillet 1790.)
Original signé, *A. N.*, D IV 4, n° 25 *bis*.

3494. — Lettre de M. Duplessis, commandant la garde nationale du district de Bourg-la-Reine, au Comité de constitution, signalant l'erreur commise par la municipalité qui, au lieu de nommer trois députés à la Fédération, suivant le nombre des électeurs, en a désigné trente, en se basant sur le chiffre de la population.

5 juillet 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 13, n° 214.

3495. — Procès-verbal des séances des cent quatorze représentants des sections

de Paris, chargés par leurs commettants, aux termes du décret du 4 juillet, de s'occuper des dispositions relatives à l'exécution du pacte fédératif.

7 juillet 1790.
Extrait signé de Charon, président de la Commune de Paris pour la Fédération nationale (2 p.), A. N., D IV 13, n° 214.

3496. — Lettre de M. Charles-Émile Gaullard, ci-devant dit le chevalier de Saudray, au président de l'Assemblée nationale, communiquant le programme d'un plan pour la fête civique du Champ de Mars, et réclamant une place au pacte fédératif.

12 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 13, n° 214.

3497. — Adresse des habitants des îles de France et de Bourbon, actuellement à Paris, à l'effet de se réunir au corps de la Nation, pour la Confédération générale du 14 juillet prochain.

12 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 4, n° 25.

3498. — Motion à l'Assemblée nationale, proposant le don à la ville de Paris, par les députés des provinces à la Fédération, d'une bannière rappelant l'union fraternelle de Paris et des provinces.

(19 juillet 1790.)
Minute, *A. N.*, D IV 4, n° 25bis.

3499. — Pétition du sieur Boulerot, au nom des habitants des îles de France et de Bourbon, à la Commune de Paris, pour obtenir le don d'une bannière commémorative du pacte fédératif.

6 août 1790.
Original signé, *A. N.*, D VI 88.

3500.— Lettre de M. de La Feuillade d'Aubusson et d'Hector d'Aubusson à Louis XVI, au sujet des quatre statues qui ornaient le monument de la place des Victoires, enlevées par ordre de l'Assemblée nationale, déclarant que, si elles leur eussent été rendues, ils auraient supplié le Roi de les conserver et de les faire placer au Garde-Meuble.

8 mai 1792.
Original signé, *A. N.*, C 184, n° 282.
Ed. *Recueil* (troisième) *des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries*, t. II, n° 220, p. 85.
Musée des Archives nationales, p. 734.

§ 21. — Suppression du Parlement et des cours de justice.

3501. — Avis du Comité de constitution, portant que, dans l'apposition des scellés qui se fera, le vendredi 15 octobre, sur les greffes et dépôts du Parlement, les arrêts expédiés devront être laissés à la disposition du commis chargé de la délivrance des arrêts, et que les minutes d'arrêts de l'année 1790 devront être réunies à part dans un dépôt particulier, sous un scellé distinct.

Octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3502.— Lettre de M. Terrasse, gardien des archives du ci-devant Parlement, au ministre de la justice, demandant l'autorisation nécessaire pour procéder aux radiations des oppositions aux saisies réelles, et la continuation de la confection des registres du Parlement, avec un avis du Comité de constitution, à ce sujet, signé de Target et Démeunier, et réponse du ministre de la justice.

2, 3 juillet, 1er août 1791.
Originaux et minute (3 p.), *A. N.*, BB16 701.

3503.—Lettre de M. Terrasse, gardien des archives du ci-devant Parlement, au ministre de la justice, posant diverses questions relatives au dépôt qui lui est confié, avec réponse du ministre, donnant la décision prise sur chacune d'elles dans le Conseil de justice.

21 juillet, 1er septembre 1791.
Originaux signés et minute (3 p.), *A. N.*, BB16 701.

3504. — Lettre de M. Michault, gardien des minutes de la Cour des Aides, au ministre de la justice, au sujet de l'inscription sur les registres des jugements de radiation de saisies réelles.

16 août 1791.
Original signé, *A. N.*, BB16 701.

3505. — Lettre de M. de Joly, secrétaire-greffier de la municipalité de Paris, envoyant au ministre de la justice les expéditions des procès-verbaux de levée des scellés sur les greffes du Conseil privé et du Conseil des finances, et faisant connaître l'opposition des anciens greffiers à la translation de ces dépôts au greffe du tribunal de cassation.

11 octobre 1791.
Original signé et copies conformes (6 p.), *A. N.*, BB² 1.

3506. — Lettre de M. Bailly, maire de Paris, au ministre de la justice, transmettant, avec les arrêtés du corps municipal des 30 septembre et 7 octobre, relatifs aux scellés apposés sur les greffes et dépôts du Parlement, la réclamation des greffiers Lebert, Girard et Santeuil, et réponse du ministre, décidant de laisser provisoirement les dépôts à la garde des greffiers qui en sont chargés.

14, 30 octobre 1791.
Originaux signés et copies conformes (6 p.), *A. N.*, BB² 1.

3507. — Lettre de M. de Joly, secrétaire-greffier de la municipalité de Paris, au ministre de la justice, sollicitant une décision relativement à l'opposition faite par les Secrétaires des Finances et greffiers du Conseil au transport de leurs minutes, avec délibération du Conseil de justice sur ce point.

29 octobre 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, BB² 1.

3508. — Décision du ministre de la justice, traçant la marche à suivre par les gardiens des archives des anciens tribunaux pour la délivrance d'expéditions authentiques des enregistrements de saisies réelles et d'oppositions.

7 décembre 1791.
Minute signée de M. Duveyrier, *A. N.*, BB¹⁶ 701.

3509. — Lettres de M. Pétion, maire de Paris, et de M. de Joly, secrétaire-greffier de la municipalité, au ministre de la justice, le priant de statuer sur les difficultés soulevées par les anciens dépositaires des arrêts du Conseil des finances, vu la fréquence des demandes d'expéditions, et réponse du ministre, annonçant qu'il écrit à l'Assemblée nationale, pour que la municipalité soit autorisée à transporter au greffe du tribunal de cassation tous les papiers des trente dernières années du Conseil.

12, 13, 24 décembre 1791.
Originaux signés et minutes (4 p.), *A. N.*, BB² 1.

§ 22. — Affaire de Nancy (septembre 1790).

3510. — Enquête par Edme de La Huproye, conseiller au Châtelet, contre les fauteurs et instigateurs de l'insurrection des troupes à Nancy, notamment contre six soldats du régiment du Roi à Paris.

10 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, Y 10013.

§ 23. — Duel de Ch. de Lameth et de M. de Castries (novembre 1790).

3511. — Arrêté de la section de la Grange-Batelière à l'effet d'obtenir de l'Assemblée nationale un décret déclarant infâmes et déchus de tous emplois politiques, civils et militaires toutes personnes qui accepteront ou proposeront un duel.

13 novembre 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV 13, nº 200.

3512. — Arrêté de la section du Luxembourg, portant que l'Assemblée nationale sera suppliée de rendre un décret sévère sur le duel, afin d'obvier au lâche et criminel abus des combats singuliers par les partisans du despotisme.

13 novembre 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV 3, nº 22.

3513. — Arrêté de la section de Mauconseil, demandant, afin de proscrire à jamais le funeste préjugé du duel, l'addition au serment civique d'une disposition générale

obligeant ceux qui le prêteront à ne jamais proposer ni accepter de combat singulier.

14 novembre 1790.
Copie conforme, *A. N.*, D IV 13, nº 200.

3514. — Adhésion de la section de l'Ile à l'adresse de la section de Henri IV et à la pétition de la municipalité de Paris, concernant le duel.

15 novembre 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV 13, nº 200.

3515. — Adresse du bataillon des Capucins-du-Marais à l'Assemblée nationale, demandant une loi sévère pour la répression des duels, avec lettre d'envoi du sieur Haquin, commandant par intérim du bataillon.

17, 18 novembre 1790.
Extrait certifié et original signé, *A. N.*, D IV 13, nº 200.

§ 24. — Affaire de La Chapelle (24 janvier 1791).

3516. — Lettre du ministre de la justice à M. Lesueur, commissaire du Roi près le tribunal du deuxième arrondissement, le priant de lui faire connaître, sans délai, l'état de l'instruction concernant les troubles de La Chapelle, et réponse de M. Lesueur, communiquant la lettre de M. La Saudade, accusateur public, qui déclare n'avoir pas encore été saisi de l'affaire.

11 février 1791.
Minutes (3 p.), *A. N.*, BB^{16} 701.

3517. — Lettre de M. Cahier, substitut du procureur de la Commune, au ministre de la justice, en réponse à sa lettre, pour lui annoncer l'envoi à l'accusateur public du second arrondissement des pièces relatives à l'affaire de La Chapelle, envoi retardé par la communication faite aux chasseurs des barrières, intéressés aux poursuites.

13, 16 février 1791.
Original signé et minute (2 p.), *A. N.*, BB^{16} 701.

3518. — Lettre de M. Cheffont aîné, capitaine des chasseurs de la garde nationale parisienne, au ministre de la justice, le priant d'écrire à M. D'Augy, juge du tribunal séant aux Petits-Pères, rapporteur de l'affaire de La Chapelle, pour accélérer le dépôt de son rapport, et réponse favorable du ministre à M. D'Augy.

15, 23 mai 1791.
Original et minute, *A. N.*, BB^{16} 701.

§ 26. — Départ de Mesdames (19 février 1791).

3519. — Lettre anonyme à l'abbé Grégoire, président de l'Assemblée nationale, l'avisant du prochain départ de Mmes Adélaïde et Victoire de France.

(Sans date).
Minute, *A. N.*, D XXIX^b 34, nº 355.

3520. — Procès-verbal de ce qui s'est passé à la Mairie, dans la nuit du 19 au 20 février 1791, lors du départ de Mesdames, tantes du Roi, dressé par le commandant du poste.

4 mars 1791.
Copie, *A. N.*, W 294, nº 235.

§ 27. — Emeute au faubourg Saint-Antoine (27 janvier 1791).

3521. — Lettre de M. Bailly à M. Duport, ministre de la justice, lui adressant copie de sa lettre au président de l'Assemblée nationale, pour rendre compte de l'attroupement et des excès commis dans la matinée au faubourg Saint-Antoine, avec réponse du ministre, portant qu'il a mis sous les yeux du Roi la lettre de M. Bailly.

27 janvier 1791.
Original signé et copie (3 p.), *A. N.*, BB^{16} 701.

§ 27. — Affaire des poignards (28 février 1791).

3522. — Rapport des détachements des bataillons des Feuillants et des Jacobins-Saint-Honoré qui, dans la nuit du 28 fé-

vrier, avaient conduit à la Mairie MM. de Lillers et Dubois de La Motte, arrêtés dans le château des Tuileries à cause des pistolets dont ils étaient armés, ledit rapport faisant ressortir la conduite suspecte de M. Bailly à l'égard de ces prisonniers.

4 mars 1791.
Copie conforme, *A. N.*, W 294, n° 235.

3523. — Lettre de M. Pastoret, procureur général syndic du département, au ministre de la justice, demandant, au sujet des événements du 28 février, si les accusés ont été interrogés, blâmant le ministre d'avoir tenu les prisonniers au secret, tandis qu'aucune condamnation n'était encore intervenue, et proclamant que les magistrats devraient bien se souvenir que l'humanité n'est pas un devoir moins sacré que la justice.

12 mars 1791.
Original signé, avec note du ministre, *A. N.*, BB[16] 701.

3524. — Lettre de M. Bailly au ministre de la justice, lui adressant une délibération prise, le 14 mars, par le corps municipal au sujet d'une lettre écrite à la municipalité par M. de Ferrières, accusateur public près le tribunal du premier arrondissement, pour protester contre l'arrêté du 11 mars et déclarer qu'il n'avait pas trouvé matière à plainte dans les faits arrivés au château des Tuileries, le 28 février, et réponse du ministre de la justice au corps municipal, disculpant M. de Ferrières d'avoir manqué d'égards à la municipalité.

15 mars 1791.
Minutes et imprimé (4 p.), *A. N.*, BB[16] 701.

3525. — Lettres de M. [Charles Morel, président du tribunal du premier arrondissement, et de M. Polverel, accusateur public, au ministre de la justice, annonçant que le tribunal a ordonné de dresser procès-verbal de l'état d'une porte donnant dans l'appartement de M. de Villequier, et correspondant avec l'intérieur du château des Tuileries.

29 mars, 1er avril.
Minutes, avec plan des communications des Tuileries, dressé et annoté par Louis XVI (3 p.), *A. N.*, BB[16] 701.

3526. — Lettre du président du tribunal du premier arrondissement au ministre de la justice, le priant d'informer le Roi de la visite ordonnée par le tribunal pour constater l'état du corridor noir et de ses communications au château des Tuileries, et réponse du ministre, portant que le Roi, en consentant à cette nouvelle vérification, a témoigné sa surprise et son mécontentement de ce que, lors du premier procès-verbal, des investigations aient été faites jusque dans l'intérieur de son appartement.

14 avril 1791.
Original signé et minute écrite sous la dictée du Roi (2 p.), *A. N.*, BB[16] 701.

3527. — Lettre de M. Polverel, accusateur public près le tribunal du premier arrondissement, au ministre de la justice, lui apprenant que le tribunal a fixé au 27 de ce mois le transport tendant à établir les communications intérieures du corridor obscur à côté du petit passage ouvert le 24 février, affirmant en outre que le Roi a été induit en erreur et que, lors de la première visite, l'on n'a point pénétré dans son appartement, avec réponse du ministre, déclarant qu'il a communiqué au Roi la lettre ci-dessus.

21 avril 1791.
Original et minute (2 p.), *A. N.*, BB[16] 701.

§ 28. — Indisposition de Louis XVI. (mars 1791).

3528. — Lettre de M. Bailly, invitant l'Assemblée électorale du département à se faire représenter par une députation au *Te Deum* chanté pour la convalescence du Roi.

18 mars 1790.
Original signé, *A. N.*, B[1] 5.

3529. — Liste des députés désignés par les six bureaux de l'Assemblée électorale, à l'effet d'assister au *Te Deum* d'actions de grâces, chanté à Notre-Dame pour la convalescence du Roi.

20 mars 1791.
Minute, *A. N.*, B[1] 5.

§ 32.—Fuite de Louis XVI à Varennes.

3530. — Lettres de M. Dupré, commissaire du Roi près le tribunal de Varennes, au ministre de la justice, donnant des détails sur l'arrestation de Louis XVI et sur les causes qui ont fait échouer la tentative de fuite du Roi.

23 juin, 2 juillet 1791.
Originaux (4 p.), Arch. du ministère de la justice.

3531. — *Lettre de M. Catoire, commissaire du Roi près le tribunal de Verdun, au ministre de la justice, annonçant que M. de Bouillé paraît singulièrement compromis dans l'affaire de Varennes, ayant donné des ordres pour la marche des troupes allemandes.

23 juin 1791.
Original, Arch. du ministère de la justice.

3532. — Lettre de M. Catoire, commissaire du Roi près le tribunal de Verdun, au ministre de la justice, faisant connaître l'arrestation de MM. de Choiseul et Damas, qui ont failli être victimes de la fureur du peuple des campagnes, et la saisie, à Montmédy, de deux voitures chargées d'effets appartenant à M. de Choiseul.

24, 27 juin 1791.
Originaux (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3533.— Lettre de M. Millot, président du tribunal du premier arrondissement, au ministre de la justice, demandant communication des minutes pour l'instruction de l'affaire du 21 juin, avec lettre du ministre au Comité de constitution à ce sujet.

30 juin 1791.
Minutes (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3534. — Lettre du commissaire du Roi près le tribunal de Varennes, envoyant au ministre de la justice le procès-verbal imprimé de ce qui s'est passé à Varennes, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791.

9 juillet 1791.
Original signé avec imprimé (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3535. — Lettre de M. Duportail, ministre de la guerre, envoyant à M. Duport copie du mémoire à lui adressé par MM. d'Andoins, capitaine, et de Lacour, lieutenant au 1er régiment de dragons, ci-devant Royal, pour se plaindre de leur détention dans les prisons de Châlons, et déclarant que ces officiers n'ont fait qu'exécuter les ordres de leur général, avec réponse de M. Duport.

13 juillet 1791.
Original signé, copie et minute (3 p.), Arch. du ministère de la justice.

3536. — Lettre de M. Catoire, commissaire du Roi près le tribunal de Verdun, annonçant le transfèrement de M. de Choiseul-Stainville dans les prisons de la Haute Cour à Orléans, et de MM. de Damas, Floirac et Remy à Paris.

20 juillet 1791.
Original, Arch. du ministère de la justice.

3537. — Lettre de M. Mengin, commissaire du Roi près le tribunal d'Etain, au sujet du sieur Tschoudy, sous-lieutenant au régiment de Castella, détenu dans les cachots du tribunal depuis l'arrestation du Roi, blessé et malade, dont l'état exigerait un logement plus sain et plus commode.

20 juillet 1791.
Original (dossier de la correspondance des commissaires du Roi près les tribunaux du royaume, relative à l'arrestation de Louis XVI), Arch. du ministère de la justice.

3538. —Lettre de M. de Richebourg, président du directoire des postes, à M. Duport, annonçant l'envoi immédiat du paquet très volumineux qui lui a été remis à l'adresse de M. Tassin de Villepion à Orléans.

2 août 1791.
Original et minute (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3539. — Lettre et mémoire de M. de Choiseul-Stainville, colonel du 1er régiment de dragons, détenu à Orléans, demandant la restitution de ses chevaux et équipages, se trouvant depuis six semaines sous les scellés à Stenay et à Verdun, avec état de ces effets; réponse du ministre et lettre des administrateurs de district de Verdun, signalant parmi les effets mis sous séquestre

une malle très lourde, devant renfermer plus de 14,000 francs d'argent monnayé, et déclarant avoir déjà rendu les papiers saisis.

4, 7, 18 août 1791.

Originaux (5 p.) Arch. du ministère de la justice.

3540. — Lettre de M. Tassin de Villepion, commissaire du Roi près le tribunal d'Orléans, adressant l'état et inventaire des pièces concernant l'affaire du 21 juin, envoyées au ministre de la justice par le Comité des rapports, avec récépissé du greffier de la Haute Cour.

6 août 1791.

Originaux signés (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3541. — Lettre de M. Chenaisie, président du tribunal d'Orléans, au ministre de la justice, lui annonçant que les prisonniers détenus à Orléans ont été autorisés à garder auprès d'eux leurs domestiques pendant une heure, le matin, et que la procédure de M. de Bonne-Savardin doit être annulée.

3 septembre 1791.

Original signé, Arch. du ministère de la justice.

3542. — Lettre du ministre de la justice à M. Bailly, le priant, conformément au décret du 16 juillet, de prendre les mesures nécessaires pour la mise en liberté immédiate des prisonniers détenus, soit à l'Abbaye, soit dans la maison de la Merci.

13 septembre 1791.

Minute, Arch. du ministère de la justice.

3543. — Lettre de M. Tassin de Villepion au ministre de la justice, annonçant l'enregistrement au greffe du tribunal provisoire de la loi amnistiant les prisonniers accusés d'avoir favorisé le départ du Roi, lesquels ont été mis en liberté.

15 septembre 1791.

Original signé, Arch. du ministère de la justice.

3544. — Mémoire de MM. de Floirac, Remy, Moracin, Tinlot, d'Andoins et de Lacour à M. Duport, ministre de la justice, sollicitant le remboursement des dépenses par eux faites pour leur nourriture, depuis leur arrestation, le 22 juin, jusqu'au jour de leur mise en liberté par décret de l'Assemblée nationale.

18 septembre 1791.

Original signé, Arch. du ministère de la justice.

3545. — Mémoire de M. d'Andoins, lieutenant-colonel de la cavalerie de la maison militaire du Roi, à M. Duport, ministre de la justice, pour obtenir la restitution de son sabre avec la dragonne saisis, le 21 juin, lors de son arrestation à Sainte-Menehould, avec réponse du ministre et lettre à la municipalité de Sainte-Menehould.

20, 29 novembre, 5 décembre 1791.

Originaux et minutes (3 p.), Arch. du ministère de la justice.

3546. — Rapports de police adressés au Comité de surveillance par le sieur Deroche, préposé à la sûreté publique, mentionnant le bruit répandu d'une nouvelle évasion du Roi.

Novembre 1791.

Minutes (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3547. — Lettre de M. Pétion, maire de Paris, au Comité de surveillance, faisant passer copie d'une lettre de M. Le Govic, homme de loi, qui dénonce des projets d'enlèvement du Roi pour la première quinzaine de carême.

18 février 1792.

Original signé et copie (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3548. — Lettre du sieur Tavernier, ancien officier à la suite de l'état-major général, couvert de blessures, à son dire, lors de la prise de la Bastille, à Fouquier-Tinville, déclarant avoir des renseignements à fournir sur la fuite du 21 juin, concernant Lafayette et autres.

Sans date (1793).

Minute, *A. N.*, W 294, n° 235.

§ **34. — Affaire du Champ de Mars.**

3549. — Lettre de la Société fraternelle de Sainte-Geneviève, séante aux Carmes de la place Maubert, invitant le corps électoral à s'informer des motifs de la détention de citoyens arrêtés dans l'affaire du Champ de Mars, et à réclamer leur mise en liberté.

25 août 1791.
Copie conforme, *A. N.*, B[1] 11.

3550. — Etat des procès de l'affaire du Champ de la Fédération, dressé, en exécuion de la loi du 15 septembre 1791, par le tribunal du sixième arrondissement, avec lettre d'envoi de M. Mitoufflet.

22 novembre 1791.
Minute, *A. N.*, BB[3] 31.

CHAPITRE II

ASSEMBLÉES ÉLECTORALES

3551. —Arrêté de l'Assemblée des représentants de la Commune, décidant l'envoi aux Comités ecclésiastique et de constitution d'une lettre du sieur Bernard de Saint-Julien, bénédictin aux Blancs-Manteaux, qui demande le règlement de sa pension, afin d'acquérir le droit de citoyen actif aux prochaines assemblées primaires.

6 mai 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D IV 3, n° 22.

3552. — Adhésion du district de l'Oratoire aux arrêtés des districts de Saint-Étienne-du-Mont, des Mathurins, des Cordeliers et des Blancs-Manteaux, renvoyant au 30 juillet l'ouverture des élections.

30 juin 1790.
Extrait conforme, *A. N.*, D IV 3, n° 22.

3553. — Adresse de la section de la Croix-Rouge au Comité de constitution, demandant l'admission parmi les citoyens actifs de tous ceux qui font partie de la garde nationale, lors même qu'ils ne payeraient pas la capitation de 3 livres.

27 juillet 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 3, n° 24.

3554. — Mémoire et lettre du comité de la section du Ponceau, envoyés au Comité de constitution, relativement à l'admission de M. Mahaut comme citoyen de cette section.

2 septembre 1790.
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 3, n° 24.

3555. — Note du Comité de constitution, indiquant à M. Boullemer de La Martinière, procureur syndic de la Commune, les mesures propres à accélérer la nomination des électeurs, et l'invitant à faire dresser le plus tôt possible la liste des citoyens actifs.

7 septembre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3556. — Lettre de M. Boullemer de La Martinière à M. Démeunier, lui soumettant la prétention du canton de Saint-Maur de posséder deux assemblées primaires.

22 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 4, n° 25.

3557. — Lettre de M. Boullemer de la Martinière au ministre de la justice, indiquant les mesures à prendre pour la formation des assemblées primaires des cantons situés dans le département de Paris.

23 septembre 1790.
Minute, avec circulaire imprimée, Arch. du ministère de la justice.

3558. — Lettre de M. Boullemer de La Martinière, procureur syndic de la Commune, au Comité de constitution, annonçant que le tableau des citoyens actifs de chaque section est déjà fort avancé, et que, dès son achèvement, il fera procéder à la nomination des électeurs.

23 septembre 1790.
Original signé, *A. N.*, D IV 4, n° 25.

3559. — Délibération de la section du Théâtre Français, demandant l'avis du Comité de constitution sur la question de savoir si les officiers de la compagnie du centre du bataillon de Saint-André-des-

Arts peuvent être inscrits comme citoyens actifs de la section, quoique leur caserne soit située sur le territoire d'une autre section.

5 octobre 1790.
Extrait signé, *A. N.*, D IV 3, n° 23.

3560. — Instructions du Comité de constitution, traçant la marche à suivre pour la nomination des électeurs et prescrivant la réunion des citoyens actifs de chaque section, ainsi que le fractionnement en autant de bureaux que la totalité de chaque section comprendra de six cents personnes.

7 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3561. — Avis du Comité de constitution adressé à M. Boullemer de La Martinière, portant que les cantons hors Paris doivent procéder d'abord, dans leurs assemblées primaires, à la nomination des électeurs, avant de passer à celle des juges de paix.

9 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3562. — Note de M. Oudet, électeur de la section de Notre-Dame, reproduisant la décision de M. Démeunier qui déclare ne trouver aucune incompatibilité entre les fonctions de notables dans l'organisation municipale et celles d'électeur.

12 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3563. — Réponse faite par M. Target, au nom du Comité de constitution, à la demande formée par la section des Postes, afin de savoir si, pour être électeur, il faut justifier de sa contribution patriotique.

14 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3564. — Arrêté de la section du Théâtre-Français, réunie en assemblée primaire, décidant qu'à partir du 18 octobre, elle tiendra ses séances dans le local qu'occupait le district des Cordeliers, afin de ne point troubler le service divin dans l'église de Saint-André-des-Arts par ses opérations pour la nomination des électeurs, avec lettre d'avis au Comité de constitution.

16, 17 octobre 1790.
Extrait conforme et minute (2 p.), *A. N.*, D IV 3, n° 23.

3565. — Réponse du Comité de constitution à la réclamation de la section des Lombards qui appelait l'attention sur la lenteur inquiétante des élections de la ville de Paris et la longueur du scrutin de liste double.

19 octobre 1790.
Minute, *A. N.*, D IV 6, n° 88.

3566. — Requête de Louis-Simon Menard, citoyen de la section du Jardin-des-Plantes, demandant l'annulation de la nomination de M. Merlin, comme électeur, faite à son préjudice.

Sans date (1790).
Minutes (2 p.), *A. N.*, D IV 4, n° 25 bis.

3567.—Lettre de M. de Lessart à M. Duport, l'invitant à faire parvenir à l'accusateur public du tribunal, dans le ressort duquel se trouve Danton, l'expédition du décret de prise de corps rendu contre lui, afin de charger un huissier de le mettre à exécution, avec lettre de M. Duport à M. Mitoufflet en conséquence.

24 août 1791.
Minutes (2 p.), Arch. du ministère de la justice.

3568. — Requête de la section de l'Observatoire au Comité de constitution, à l'effet de savoir si le décret de prise de corps lancé contre Danton, ancien président du district des Cordeliers, est un obstacle à son admission aux fonctions municipales.

Sans date (septembre 1791).
Minute, *A. N.*, D IV 3, n° 24.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

JOURNÉES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION ET ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

CHAPITRE II

ÉLECTIONS ET ASSEMBLÉES ÉLECTORALES

CHAPITRE III

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Nota. — Les chiffres marqués renvoient non aux pages, mais aux numéros des articles.)

A

B

C

E

F

H

I

J

K

L

N

P

Q

R

S

T

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE



Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet. — R. Barré, directeur. — 2336-8.






HISTOIRE DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, par ALEXANDRE TUETEY.

EN VENTE

TOME I. *États-Généraux et Assemblée constituante* (première partie). 10 francs.

EN PRÉPARATION

TOME II. *Assemblée constituante* (deuxième partie).

Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, par MAURICE TOURNEUX.

TOME I. *Préliminaires. — Événements* .... 10 francs.

SOUS PRESSE

TOME II. *Organisation et Rôle politiques de Paris.*

EN PRÉPARATION

TOME III. *Monuments, Mœurs et Institutions.*
TOME IV. *Biographies et Mémoires.*
TOME V. *Table générale.*

DÉPÔT CENTRAL DES PUBLICATIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

H. CHAMPION, libraire, quai Voltaire, 9